



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

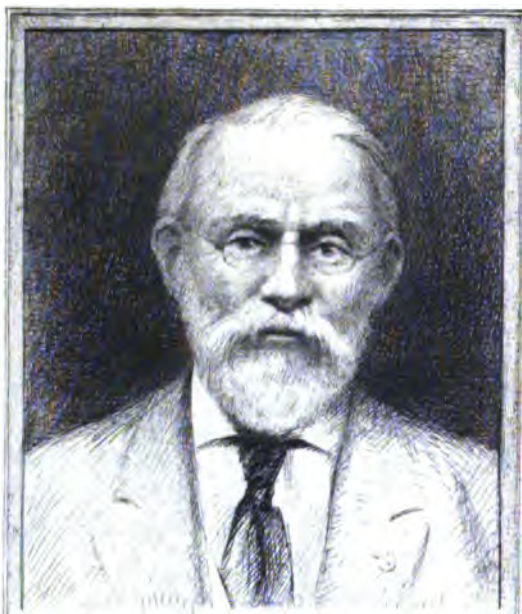
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



SILAS WRIGHT DUNNING  
BEQUEST  
UNIVERSITY OF MICHIGAN  
GENERAL LIBRARY



BF  
1112  
.H55



# L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Tous les exemplaires sont signés par l'auteur.

A handwritten signature in dark ink, followed by a large, sweeping flourish consisting of two curved lines that sweep upwards and to the right.

---

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,  
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10:

# L'HERMÈS,

JOURNAL

DU

## MAGNÉTISME ANIMAL.

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS

DE LA FACULTÉ DE PARIS.

---

Expérience et Observation.

---

TROISIÈME ANNÉE. — TOME III.



PARIS,

MADAME LÉVI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

1828.



4

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

---

### CHAPITRE V.

Parmi les causes qui déterminent les affections cérébrales, il en est une dont les ravages sont successifs et insensibles. Cette cause est, pour les enfans, une très-grande application à des études abstraites et trop prolongées, laquelle donne souvent lieu à l'exaltation de l'organe cérébral. Il résulte de ce désordre, lorsque l'individu n'y succombe pas, une propension à l'irritabilité qui nuit extrêmement à l'entier développement de ses facultés intellectuelles : les adultes, particulièrement ceux d'une organisation faible, d'un tempérament nerveux, et qui se livrent immodérément aux travaux du cabinet, sont quelquefois atteints de cette affection aussi cruelle que dangereuse, pour laquelle la médecine est presque toujours insuffisante, et particulièrement lorsque les symptômes qu'elle offre font présager ce que les médecins nomment aliénation mentale.

Si le développement trop précoce de l'être intellectuel ex-

pose l'homme à des suites aussi funestes, l'excès contraire, qui n'enfante que trop souvent l'égoïsme, est suivi de résultats non moins à redouter, puisqu'ils tendent à anéantir l'existence morale de l'individu, et à priver la société des bienfaits du magnétisme animal comme agent thérapeutique. Le magnétisme employé à temps, dirigé avec prudence et sagacité, est un remède assuré contre les maladies qui affectent le cerveau, à moins qu'elles n'aient leur cause dans un vice d'organisation : cas auquel on ne peut espérer qu'une amélioration qu'il faut continuellement entretenir, afin que les accidens ne reprennent pas leur intensité première.

Pour recueillir du magnétisme animal tous les avantages qu'il peut procurer, il faut qu'il soit devenu la médecine des familles, que le père et la mère magnétisent leurs enfans jusqu'à ce qu'ils aient parcouru les époques orageuses de l'enfance et de l'adolescence, puis qu'à leur tour ces derniers entretiennent chez leurs auteurs, la vie, qui à un certain âge tend naturellement à décroître; ils peuvent se procurer ce bonheur, sans danger pour leur santé, aussitôt que leur physique a acquis son entier développement : les effets du magnétisme animal sont d'autant plus salutaires, que l'on porte et plus d'estime et plus d'affection à ceux à qui on donne des soins.

On m'objectera que l'on trouve difficilement, même dans sa famille, des personnes qui veuillent s'assujétir à un traitement long, pénible, et presque toujours gênant et monotone.

L'état actuel de la société présente, il est vrai, quelques obstacles à ce sujet, mais ils ne me paraissent pas invincibles. Le Tout-Puissant, en douant l'homme de la perfectibilité, lui a donné le libre arbitre et par conséquent la faculté de rejeter ce qui lui nuit, pour y substituer ce qui convient à son bonheur; le magnétisme animal me paraissant devoir y coopérer essentiellement, je pense que la connaissance des causes qui contribuent le plus à en priver la société, et de celles qui seraient propres à la faire jouir de ses bienfaits, ne sera pas déplacée dans ce petit traité. Je prie mes lecteurs de con-

sidérer ce que je vais dire à ce sujet comme un simple exposé de mes réflexions, auxquelles je n'ai pas la prétention d'asservir l'opinion de personne, quoique des motifs puissans me les fassent admettre comme bien fondées.

C'est aux pères et mères de familles qu'il appartient de préparer la génération qui doit nous succéder, à jouir des bienfaits du magnétisme dans toute leur plénitude : pour opérer ce grand œuvre, il ne faut que cultiver chez les enfans l'amour de leurs semblables, et modifier encore le genre d'éducation, amélioré déjà depuis environ soixante ans, éducation trop exclusivement physique, d'où naît insensiblement cet amour désordonné de soi, qui organise trop souvent l'indifférence et l'oubli de tout ce qui n'est pas le moi : L'ÉGOÏSME.

Ce crime de lèse-nature, dont le nom seul effraie ceux qu'il possède, n'est pas inné dans l'homme ; on calomnie sans cesse son caractère en attribuant ce que lui inspire l'instinct conservateur, véritable auxiliaire de l'ordre général, à un vice hideux qui ne tend qu'à le détruire. Je vais donner quelques développemens sur ce qui me paraît être la source de l'égoïsme.

Il est de toute vérité pour moi que l'homme est composé de deux êtres, l'un spirituel ou moral, l'autre matériel ou physique ; qu'en s'attachant exclusivement dès l'enfance au développement de l'être physique, sous le prétexte qu'il ne pourrait atteindre à un accroissement parfait si on travaillait en même temps au développement de l'être moral, on s'éloigne entièrement du vœu de la nature, qui nous prouve chaque jour par ses œuvres que rien de parfait ne peut exister sans l'harmonie. Or, l'harmonie n'existe, ne se soutient que par l'égal développement de chaque partie d'un tout : nous pouvons en trouver un exemple dans l'habitude que nous avons de nous servir plus fréquemment de la main droite que de la gauche. Sur cent personnes il n'y en a pas dix qui n'aient remarqué moins de force et d'adresse dans cette dernière : la cause n'en est assurément pas dans notre organisation, puisque le petit nombre de ceux qui ont con-

tracté l'habitude de se servir de la main gauche, éprouvent de la droite l'inhabileté que nous remarquons dans la main opposée, etc.

Il me paraît donc évident que c'est à l'usage plus ou moins fréquent de nos facultés qu'est dû le développement qu'elles acquièrent; ainsi l'homme étant un *tout* composé d'un être moral et d'un être physique, je crois nécessaire, pour qu'il y ait harmonie dans ce *tout*, de faciliter à l'une et à l'autre de ses parties un égal développement. Si en était autrement, l'une d'elles ne tarderait pas à passer à l'état passif, ou au moins à celui de détérioration: c'est ce qui arrive à l'être moral lorsque dans l'enfance on néglige de le cultiver; il ne peut alors acquérir que très-faiblement la faculté de s'approprier les sensations de l'être physique, sensations qu'il est appelé par la nature à comparer, à juger, à modifier au profit du *tout* dont il fait partie.

Cette opération est tellement indispensable à l'établissement et au maintien de l'harmonie entre les deux parties qui constituent l'homme, que sans elle il se méconnaît lui-même et se rapproche de la brute en mettant l'instinct à la place de la perfectibilité dont il est doné; alors, ne s'occupant uniquement que de son être physique, l'homme ne devient accessible qu'à ce qui y a rapport: de cet état d'abjection naissent l'isolement de chaque individu au sein même de sa famille, l'indifférence, je dirai plus, l'oubli de tout ce qui n'est pas le moi, l'hydre à cent têtes toujours renaissantes: L'ÉGOÏSME!!

Ce fléau de l'espèce humaine me paraît organisé, je le répète, par le peu de développement donné dans l'enfance à l'être moral de l'homme, chez lequel je ne puis méconnaître un penchant inné vers le bien; car celui même qui s'est fait le centre de ses affections personnelles, écoute encore parfois une voix intérieure qui l'émeut à la vue des souffrances de son semblable; mais cette action de l'âme, comparable à l'éclair qu'un choc a fait jaillir, disparaît ainsi que lui pour faire place à une sensation personnelle, laquelle, absorbant la vie dans le moi, environne celui qui l'éprouve d'une at-

mosphère glaciale dont la contagieuse influence isole les hommes les uns des autres et les prive du véritable bonheur, celui pour lequel ils sont nés, faire du bien, en recevoir, en un mot vivre en société.

En m'élevant contre l'usage de donner tous ses soins au développement physique des enfans sans songer à celui de leur être moral, je dois expliquer ce que j'entends par développement physique et moral de l'homme.

On entend généralement par développement physique l'accroissement du corps; il s'opère d'autant mieux qu'il est moins gêné dans ses mouvemens, d'où résulte l'entière liberté de ses fonctions.

On n'est pas également d'accord sur ce qui constitue le développement de l'être moral; ce qui le prouve, c'est qu'un grand nombre de parens, qui assurément désirent le bonheur de leurs enfans, croient le préparer en ne stimulant leur intelligence que par des notions fausses, des contes absurdes, une vanité ridicule, et l'importance de leur petite personne au préjudice de tout ce qui les entoure; les mutineries, la gourmandise, le besoin de tromper sans cesse, enfanté par le désœuvrement d'un esprit sans alimens, en sont une suite nécessaire; trop heureux encore s'il ne leur suggère pas des méchancetés. Ces défauts naissans troublent souvent le repos des parens, qui, dans leur aveugle tendresse, font leurs efforts pour se persuader que ce sont des gentillesces.

De cinq à six ans, l'existence de ces petits despotes change totalement, car alors, soit fatigue ou routine, on se croit en droit d'exiger d'un être chez lequel on a comprimé jusque-là le développement de la pensée et de la véritable sensibilité, des efforts pour classer dans son esprit des préceptes à l'intelligence desquels on l'a si mal préparé. Les fables de La Fontaine, par exemple, dont le but moral et les grâces naïves ne peuvent être sentis que par la sagacité de l'expérience unie au bon goût, est le premier ouvrage dont on occupe l'intellect des enfans; aussi le fatigue-t-il au lieu de le développer.

Mais comme la vie marche toujours à cet âge, l'activité

de la pensée qui réagit sans cesse en eux , ne pouvant s'exercer que sur ce qu'ils connaissent , augmente insensiblement leur propension à l'erreur, à la vanité et à l'amour de soi.

A douze ans , époque de la vie si intéressante , où la candide sensibilité , franchissant les barrières que lui oppose l'ignorance , pressent la vérité et demande dans le langage naïf du cœur à la connaître pour s'y livrer avec abandon , on ne répond à ce précieux appel de la nature que par une sévère indifférence ; on nomme cet effort de la vie intellectuelle une curiosité hors de saison ; et , pour la réprimer , on occupe tous les instans des adolescents , d'histoire , de latin , d'arts d'agrément , dont le but est moins l'instruction que de ne pas laisser accès à un genre de réflexions qui n'appartient , dit-on , qu'à l'âge mûr.

Dans ces dispositions , la jeunesse , portée sur les ailes du Temps , surprend cet être condamné à s'ignorer lui-même , fait disparaître avec l'adolescence ce silence inquiet , ces sensations vagues qu'elle remplace bientôt par de fougueuses passions ; ces passions ne trouvant pas dans l'être moral la force intellectuelle dont la juste appréciation est seule capable de les équilibrer en les modifiant et les appropriant au bonheur du *tout* ; ces passions , dis-je , se concentrent dans l'être physique , s'y animalisent en quelque sorte , retiennent l'homme sous leur empire , deviennent son tyran , le rendent le fléau de l'espèce humaine , au bonheur de laquelle la nature et son intérêt personnel lui faisaient une loi de contribuer.

Voilà ce que dans le monde on considère généralement comme une éducation morale et une instruction suffisante pour former des hommes et des femmes essentiels ! Celle que je qualifierai ainsi étant beaucoup plus naturelle , serait moins difficile et plus appropriée au bonheur des individus et à celui de la société ; je vais en donner un exposé succinct.

Je suppose un enfant dirigé dès sa naissance par un père éclairé qui en même temps qu'il favoriserait l'accroissement de l'être physique de son fils , alimenterait graduellement sa

jeune intelligence en lui apprenant chaque jour à se rendre compte de ses sensations, à les comparer, à les juger, afin qu'il sût en prévoir les conséquences et leur donner une direction qui les rendît utiles au bonheur de ceux qui l'entourent. Un père qui, pour aider son fils à démêler l'être intellectuel de l'être physique, ferait mille occasions où pour être utile il faut *s'oublier soi-même*, qui lui en offrirait l'exemple par son dévouement, lui inspirerait le désir de l'imiter et le conduirait insensiblement à faire la différence de la sensibilité, qui est une émanation de l'être moral, d'avec ce qui n'est que l'impression des sensations appartenant à l'être physique ; ce père, saisissant l'instant de l'ivresse délicieuse qui accompagne ordinairement chez les jeunes gens le premier acte de bienfaisance et les bénédictions des heureux qu'ils ont faits, lui inspirerait que c'est à l'Éternel, source de tous biens, qu'il est redevable de jouissances aussi pures, qu'elles sont la vie de l'être intellectuel dont la pensée nous révèle l'existence.

Je voudrais encore que cet homme sage apprît à son fils que l'homme de bien doit acquérir des talens utiles afin de se trouver partout à sa place, seul moyen de conserver la dignité de son être ; qu'il lui rappelât sans cesse que la véritable illustration ne peut venir du rang que les circonstances donnent à l'homme dans la société, mais uniquement de la manière dont il en remplit les obligations ; que tous les hommes sont doués de la perfectibilité, et que chacun d'eux peut la développer utilement dans la profession qu'il a embrassée ; que l'estime publique doit être le partage de ceux qui remplissent leurs devoirs avec délicatesse et intégrité.

Ces réflexions, continuellement suggérées aux enfans, les prémuniraient contre l'opinion opposée, suscitée trop souvent par l'orgueil ou la sottise, véritable cachet de l'ignorance. On ne saurait trop souvent leur répéter qu'une direction donnée aux connaissances de l'homme dans le but d'être utile à la société, est un tribut sacré que lui doit chacun.



de ses membres , que l'on ne peut s'y soustraire sous peine d'y être considéré comme un être parasite.

Cet ami révérend de son fils devra lui faire sentir le besoin de pénétrer souvent dans le sanctuaire de sa conscience pour y puiser , par la connaissance de sa faiblesse comme homme , une indulgence inépuisable pour les autres , et moins de complaisance pour lui-même.

Cette éducation , que je nomme éducation morale , faciliterait l'étude des sciences et des arts , en développant le jugement et le goût du beau qui n'est autre que le vrai. Les instans qu'elle occuperait seraient ceux où l'individu pense et observe , parce qu'elle aurait effectué l'identité du moral et du physique , l'harmonie , source du bonheur général et individuel.

*La vertu est dans la persévérance que nous apportons à faire le bien.*

Quelque simple que soit ce mode d'éducation , il ne paraîtra peut-être pas d'une exécution facile ; mais si on était pénétré de son utilité , on ne tarderait pas à y réussir complètement. Il ne consiste qu'à remplir les obligations que l'on contracte envers la nature et la société : en se les rappelant , la pensée d'être père deviendra identique avec celle que l'on doit une existence morale à l'enfant à qui on donne l'être ; si des obstacles invincibles s'opposent à ce que l'on accomplisse individuellement ce devoir sacré , ce même souvenir le pénétrera de l'importance qu'il faut apporter dans le choix de la personne sur laquelle on souhaite s'en reposer ; fonctions qui vont introduire cette personne dans une famille dont dorénavant elle devra faire partie.

Ceux à qui la fortune ne permettrait pas de se faire suppléer , ou qui auraient des professions lucratives , trouveraient dans la modération de leur ambition pour l'avenir de leurs enfans , la possibilité d'être eux-mêmes leurs instituteurs , et leur enseigneraient en même temps leur état , ou les confieraient à des personnes pénétrées de ces mêmes principes , dont l'enfant préférerait le genre d'occupation à celui de son père : ce qu'il ne faut jamais regarder comme

indifférent, parce qu'on ne fait bien que ce qu'on aime à faire.

D'après l'exposé que je viens de donner, je me crois fondée à penser que l'état actuel de la société n'étant pas le résultat d'une éducation qui constitue des êtres essentiellement moraux, le magnétisme doit y être pratiqué avec une salutaire défiance, jointe à une grande prudence, et qu'il convient surtout de le concentrer dans le cercle étroit des familles (1) : cette direction, qu'il est si difficile de faire adopter, est cependant la seule qui puisse faire jouir l'espèce humaine de tous les avantages du magnétisme comme agent thérapeutique, sans avoir à redouter les inconvénients qu'on prétend qu'il présente comme science occulte.

Mais en désirant faire considérer cette branche de l'art de guérir comme la médecine des familles, je ne me dissimule pas les dangers auxquels une pratique inconsidérée pourrait donner lieu ; ils seraient d'autant plus graves, sous le rapport de la santé, que la tendresse et l'amitié uniraient plus intimement les individus qui y auraient recours comme agent curatif ; dangers qui ne tarderaient pas à disparaître si on voulait se pénétrer des observations et du mode de procéder dont j'ai engagé à se servir pour se mettre à l'abri de toute espèce d'inquiétude à ce sujet, en attendant que quelques somnambules lucides viennent étendre des connaissances dont peu ou point d'individus n'ont encore aperçu l'immensité.

La Providence, en donnant à l'homme cette inappréciable faculté, l'en a pourvu de manière à ce qu'il puisse en transmettre sans danger la salutaire influence à ceux à qui il a donné l'être, pour recevoir d'eux, lorsque son être physique commence à s'affaiblir, une addition de forces vitales, presque toujours superflues à la jeunesse, et souvent nuisibles à sa santé et à son bonheur.

(1) Je dois observer que le magnétiseur étant en possession de donner l'impulsion au magnétisé, impulsion qui ne s'arrête pas au physique, il serait au moins imprudent de se soumettre à l'influence de ceux sur lesquels nous devons en exercer,

En donnant cette impulsion à la pratique du magnétisme, chaque individu pourrait resserrer les liens de tendresse et d'amitié entre les familles, et pratiquer cette vertu sans laquelle on ne peut être véritablement heureux : *faire aux autres ce qu'on voudrait qu'on nous fit*. Mais notre état social, et l'efficacité du magnétisme trop méconnue, ne nous permettent pas d'espérer prochainement une succession de résultats aussi naturels; il faut donc recourir à la prévoyance.

Il est à présumer que dans une famille il se trouve facilement quelques personnes d'une constitution saine, d'un caractère bienveillant, et par conséquent propres à magnétiser. Ce sont ces individus qui doivent se charger de distribuer et d'entretenir la vie chez ceux qui leur appartiennent par les liens du sang. Pour magnétiser fructueusement il faut concentrer son être intérieur, et ne désirer (c'est ce qu'on entend par vouloir) constamment qu'une seule et même chose pendant la durée d'une séance magnétique, ordinairement de vingt minutes; il serait extrêmement pénible et même nuisible à la santé de se livrer journellement à magnétiser directement, à moins de maladies dont on ne saurait triompher sans employer toutes ses facultés magnétiques. C'est ce qui arriverait incontestablement si dans les familles on n'y suppléait par un intermédiaire qui est le réservoir magnétique dont j'ai donné la composition sous le nom de *réservoir des familles*.

Un homme fait, peut se charger seul d'être le médecin magnétiste de sa famille; pour remplir dignement cette tâche, il ne faut qu'être, je le répète, sain de corps et d'esprit, avoir quelques connaissances hygiéniques, établir chez soi, dans un appartement sec et aéré, un réservoir auprès duquel on aura toujours une grande fontaine ou un vase de forme quelconque, de verre ou de grès, rempli d'eau la plus limpide possible, et constamment en communication avec le réservoir, que le médecin magnétiste chargera chaque jour pendant dix minutes, de la manière indiquée à l'article Réservoir.

L'eau magnétisée par ce moyen servira habituellement de boisson à toute la famille; chacun des membres qui la com-

posent en boira tous les jours un plein verre le matin à jeun et un autre le soir en se couchant, à moins d'indications contraires; ce qui supposerait un dérangement sensible dans la santé de l'individu.

Dans ce cas, le médecin magnétiste devra magnétiser directement la personne souffrante, jusqu'à ce que les accidens perdent de leur intensité. Ce soulagement obtenu, il fera mettre le malade au réservoir une heure chaque jour, et l'engagera à boire de demi-heure en demi-heure le tiers d'un verre d'eau magnétisée. Si les premières séances au réservoir n'apportaient pas un soulagement suffisant, le médecin magnétiste donnerait de temps à autre une séance de magnétisme direct.

Ce mode de traitement extrêmement simple, peut être suivi avec succès pour toutes les indispositions, et prévenir une grande partie de ce que l'on nomme maladies caractérisées. Cependant comme nous ne saurions nous y soustraire entièrement, il est de la prudence, s'il s'en manifestait une, de recourir aux lumières d'un bon somnambule, ainsi qu'aux conseils d'un médecin honnête homme et s'il se peut ami de la famille.

Le médecin magnétiste ne doit pas négliger d'instruire ceux des siens auxquels il reconnaîtra les facultés requises pour bien magnétiser.

Les enfans au-dessous de huit ans, pourront sans fatiguer leur mère, recevoir d'elle des soins magnétiques si sa santé lui permet de les leur donner; s'il en était autrement le médecin magnétiste y suppléerait: j'observerai qu'à moins d'impossibilité, il doit être du même sexe que le jeune malade.

Si contre toute probabilité on ne pouvait trouver dans sa famille ce médecin si désirable, on ferait sagement de chercher une personne douée de toutes les qualités qui constituent un bon magnétiseur, et après s'être bien assuré qu'elle les possède de se l'attacher, en l'entourant de la considération à laquelle lui donne le droit de prétendre l'identité que vont établir entre elle et ceux dont elle va devenir le médecin, les relations intéressantes et sacrées sans lesquelles le magnétisme est réduit à peu de chose; une fois

tes rapports établis, pourvoir à ses besoins et à ceux de son avenir d'une manière positive si sa fortune n'y suffit pas : ce qui d'abord est de toute justice, puisqu'elle se dévoue au bonheur d'une famille, et est surtout dans l'intérêt des personnes à qui elle donne des soins, lesquels ne sont essentiellement salutaires que lorsqu'ils émanent d'une âme calme. Ce calme ne peut subsister qu'avec effort, lorsqu'un avenir incertain préoccupe sans cesse celui qui se voue exclusivement à l'impérissable ~~et inséparable~~ d'une faculté qui disparaît avec les forces physiques de l'homme, et laisse celui qui y a sacrifié tout autre moyen d'existence, en proie à la misère; état affreux qui si souvent détériore l'homme et toujours le sépare de la société.

Avant de terminer ce chapitre, je crois devoir dire qu'une affection connue sous le nom de couperose (goutte-rose), est susceptible d'être guérie par l'agent magnétique, à moins qu'elle ne soit trop invétérée, car alors il est très-difficile et souvent impossible de la faire disparaître entièrement.

La plupart des personnes affectées de cette maladie la considèrent comme locale parce qu'elle ne se manifeste qu'à la figure : elles sont dans l'erreur, le siège en est dans la mauvaise qualité du sang, l'acrimonie des humeurs, et quelquefois dans l'épaississement de la lymphe, dont les causes sont, l'échauffement occasioné par des travaux opiniâtres, surtout ceux de l'esprit, les chagrins, l'excès des liqueurs spiritueuses, etc.

Les procédés à employer pour la guérison de cette maladie sont les procédés généraux expliqués dans mon troisième chapitre. (Voyez le n° 22 de ce Journal.) Il est essentiellement nécessaire d'exiger du malade qu'il fasse sa boisson habituelle d'eau magnétisée, savoir : un plein verre pour un adulte, la moitié pour un enfant, le matin à jeun ; dans la journée, un tiers de verre d'heure en heure ; aux repas, mouiller son vin avec cette même eau, puis en boire plein un verre le soir en se couchant.

Le malade devra s'abstenir de se livrer aux travaux assidus, particulièrement à ceux qui exigent la contention de l'esprit ; les veilles lui seraient extrêmement nuisibles, il de-

vra fuir les assemblées nombreuses, les spectacles ; son habitation devra être très-saine et bien aérée ; il est de rigueur qu'il prenne souvent un exercice modéré en plein air, et à la campagne autant que possible.

Le traitement de ce genre de maladie devant être généralement très-long, il demande une grande résignation et beaucoup de persévérance ; on ne doit l'entreprendre qu'après s'être préalablement rendu compte de toutes les privations qu'il nécessitera, du temps qu'il y faudra sacrifier, et par dessus tout de la monotonie qui en est inséparable. Une fois ces difficultés vaincues, je crois que l'on peut toujours triompher de cette affection, à moins que les accidens à combattre ne soient tellement invétérés qu'elle ait pris un caractère plus grave que celui de la simple goutte-rose ; ce qui ne devrait cependant pas faire désespérer d'obtenir du soulagement au moyen d'un traitement magnétique.

On devra donner au malade une séance d'une demi-heure chaque jour, exactement de midi à une heure.

S'il se joignait à cette maladie des douleurs de tête persistantes, le magnétiseur poserait, immédiatement après s'être mis en rapport avec le malade, la surface intérieure de l'une de ses mains sur la partie souffrante, et la même surface de l'autre main sur la partie opposée : il resterait dans cette attitude le temps nécessaire pour que la température de ses deux mains lui semble la même, alors il descendrait lentement chacune d'elles le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Il faudrait répéter ce procédé environ dix minutes, temps ordinairement suffisant pour que le malade éprouve quelque soulagement.

Ce mode de traitement est également celui qu'il faudrait suivre pour obtenir la guérison des maladies scrophuleuses ; c'est encore celui qu'il faudrait observer pour se débarrasser de *simples boutons* ; seulement il serait moins long.

Dans le prochain numéro, je me propose d'indiquer les procédés à employer pour la guérison ou le soulagement des douleurs qui affectent chaque partie de la tête.

V<sup>e</sup> TOUCHARD.

## SUIE DU TRAITEMENT DE M. PAUL.

1<sup>er</sup> Octobre. Paul dormait profondément à l'heure où je me rendis chez lui, la porte de sa chambre était ouverte; j'enfrais sans faire le plus léger bruit, et m'approchant doucement de son lit, je dirigeai ma main vers lui pour le magnétiser : après quelques instans il s'éveilla en sursaut. Ce fait n'est pas nouveau pour moi, et bien des personnes en ont observé de semblables; mais il me semble bien digne d'attention, et plein d'intérêt pour les magnétiseurs. Ce n'est pas seulement sur des personnes endormies que s'exerce cette influence de la pensée, sans communication apparente d'un individu à l'autre; dans l'état de veille, la volonté n'a pas toujours besoin du langage des signes pour être sentie de celui sur qui on la dirige. Un médecin distingué de la capitale me racontait à ce sujet qu'une dame qu'il avait déjà magnétisée était assise dans son cabinet, fort attentive à la lecture d'un livre qu'elle avait dans les mains, et lui tournant le dos. Il eut aussitôt le désir de la distraire en la magnétisant; après un moment d'agitation, la dame se retournant en effet, lui dit : « Que me voulez-vous ? » J'ai fait quelquefois cette expérience avec un plein succès. Des personnes à qui j'ai communiqué mon observation, m'ont assuré qu'il leur était souvent arrivé, dans des réunions nombreuses, dans les spectacles, d'agir comme je l'ai indiqué, sur des inconnus placés assez loin d'eux. Je n'étendrai pas plus loin les citations et les conséquences que cette observation pourrait m'offrir; il me suffirait du fait le plus simple en ce genre, pour en conclure l'existence d'un agent de la volonté auquel je rapporte le plus grand nombre des phénomènes du magnétisme.

On doit se rappeler que mon paralytique était couvert de plaies, et que deux sétons, dont l'un à la poitrine, l'autre à la nuque, étaient en pleine suppuration. Il m'assura qu'au 15 novembre je pourrais sans inconvénient supprimer le

s'éton du coup, pourvu que le même jour il lui fût appliqué  
 un cautère au bras gauche, dont il ne prévoyait pas qu'il  
 pût se débarrasser jamais, et qu'aussitôt le cautère bien  
 établi on supprimerait aussi le séton de la poitrine. La veille  
 de cette double opération, il fut saigné selon la prescription  
 qu'il en avait faite les jours précédens: Remarquez bien qu'il  
 est toujours assuré de sa guérison pour le 1<sup>er</sup> janvier, que  
 cependant ses forces ne reviennent pas, puisqu'il ne peut pas  
 encore sortir de sa chambre; malgré cette faiblesse qui coin-  
 cide avec son tempérament lymphatique nerveux et un  
 teint pâle et décoloré, il est indispensable, à ce qu'il dit,  
 de le saigner une fois par semaine jusqu'à la fin de décem-  
 bre, pour prévenir le retour trop rapide des forces, et les  
 conséquences fâcheuses qui en résulteraient pour son cerveau  
 qui sera toujours disposé à l'apoplexie jusqu'à guérison com-  
 plète. Ceci montre que l'instinct dans l'homme peut quel-  
 quefois tenir lieu de science, et qu'un somnambule magné-  
 tique n'a pas besoin d'avoir la le grand Haller, et d'avoir  
 immolé de sa propre main un millier d'animaux pacifiques,  
 pour être doué d'un esprit observateur et raisonner juste  
 en physiologie. Paul fut donc saigné le 14 novembre, mais  
 après une émission d'environ huit onces de sang, il se sentit  
 faible et tomba en syncope. Je perds rarement l'occasion de  
 faire une expérience utile; sur-le-champ je magnétisai Paul,  
 avec une force soutenue et sans distraction, afin qu'à son  
 retour au sentiment il fût en état de somnambulisme; il  
 ressentit plus promptement qu'à l'ordinaire les effets accou-  
 tumés; sans doute que dans cette défaillance des forces vi-  
 tales, les nerfs et le cerveau absorbent plus rapidement le  
 fluide animateur qui rétablit l'équilibre dans l'organisation,  
 et rappelle la sensibilité éteinte. A une longue inspiration je  
 reconnus le somnambulisme, c'était une minute après que  
 j'avais commencé à magnétiser; alors seulement un peu de  
 coloration revint aux joues et aux lèvres, il répondit à mes  
 questions avec sa facilité ordinaire, et resta une heure en  
 somnambulisme. Au moment de l'éveiller je lui mis sous le  
 nez un flacon d'éther. Paul en ouvrant les yeux, me dit:  
 Cela va bien, très-bien, je n'ai pas besoin d'éther, je suis



comme avant d'être saigné ; mais il me semble que je suis resté bien long-temps sans connaissance. Je lui cachai ce qui s'était passé , et lui de la journée ne cessa de se féliciter de n'avoir pas été magnétisé le matin , ce qui n'était pas encore arrivé depuis sa sortie de la Charité. Encore un nouveau fait à joindre à celui qui commence mon article , pour être ajouté aux mille preuves d'un agent magnétique, entièrement indépendant de l'imagination du magnétisé.

Le lendemain je supprimai le séton du cou , j'appliquai un cautère au bras gauche, dont il marqua lui-même la place avec une plume ; il me dit que je lui avais tiré sept onces moins deux gros de sang.

Le 16 au matin , il ne fut point magnétisé ; il se plaignit toute la journée d'un mal de tête violent , accompagné d'une grande faiblesse. La douleur que lui cause le cautère l'empêche de dormir la nuit. Le soir du 18 , ne l'ayant pas magnétisé , il se couche de fort bonne heure , pouvant à peine se tenir sur un fauteuil, tant il se sent faible et mal à l'aise ; il dort peu , et la céphalalgie que lui a causée le défaut de magnétisme , se fait ressentir plusieurs jours après.

Le 19 à six heures du soir , Paul était couché , sa chambre n'était éclairée que par une faible lumière placée loin de son lit. Je mis une main sur l'épigastre jusqu'au moment où ses grimaces ordinaires m'annoncèrent qu'il ressentait l'action magnétique. Ma figure était fort rapprochée de la sienne ; il m'avait dit souvent qu'il suivait irrésistiblement ma main lorsqu'elle se promenait au devant de lui , et que mes doigts alors prenaient des formes extraordinaires, qu'ils étaient quelquefois doubles , quelquefois d'une longueur prodigieuse ; je désirai savoir si l'action magnétique dirigée par ma figure produirait sur lui quelque effet particulier. Je lui touche donc avec le bout de mon nez le milieu du front , et je le descends jusqu'au devant de son menton. Tout à coup mouvement brusque d'attention de sa part. Je me dispose à faire de nouvelles passes avec mon nez ; Paul me fixe d'un air égaré , il fait des efforts pour retirer sa tête , il pousse des gémissemens et bientôt se jette dans mes bras en me disant avec des sanglots : « Monsieur Foissac ;

sauvez-moi de là, sauvez-moi de là.» Son cœur bat avec une prodigieuse vitesse, sa respiration est courte, entrecoupée, rapide, ses traits sont décomposés. « Calmez-vous, lui dis-je, je suis là, n'ayez pas peur; » et je le magnétise avec la volonté de le calmer. Peu à peu la respiration et le cœur reviennent à leur état naturel, et bientôt le somnambulisme commence. Interrogé sur les causes de sa frayeur, Paul dit que sa figure lui a paru celle d'un monstre; sa bouche était énorme, mes dents longues, grosses et blanches, étaient éclairées d'une grande lumière, mes cheveux s'agitaient en lançant de nombreuses étincelles, et de mes yeux partaient des rayons de feu dont il ne pouvait soutenir l'éclat et la vivacité: en se jetant à mon cou, il ne croyait pas embrasser la même figure qui l'avait effrayé.

*Le 24 novembre*, Paul se prescrit une saignée du bras, que je lui pratique aussitôt. Je l'interroge sur quelques phénomènes magnétiques dont la connaissance ne peut nous arriver que par les somnambules. Il avait ressenti les effets de l'eau magnétisée; je lui demande si l'on peut démagnétiser un verre d'eau (qu'on me passe ce néologisme jusqu'à ce que le mot et la chose de magnétisme animal, ne soient plus eux mêmes des néologismes de science et de grammair); sur sa réponse affirmative je lui adressai les questions suivantes: Comment faut-il s'y prendre pour démagnétiser un verre d'eau? — De la même manière que pour éveiller un somnambule. — Que devient alors le fluide magnétique? est-il absorbé de nouveau par moi, reste-t-il dans la personne magnétisée, ou s'évapore-t-il dans l'air? — Mon pauvre docteur, si le fluide magnétique était entièrement perdu pour vous, vous seriez bientôt sec comme du bois; au lieu d'en donner à d'autres, vous auriez bien besoin qu'on vous en donnât à vous-même. Vous pouvez être sûr de ce que j'avance, le fluide magnétique est repris en grande partie par le magnétiseur, une partie reste dans le magnétisé, il y en a très-peu qui se perd et s'évapore.

*Le 27 novembre*. La seule promenade que Paul eut encore essayée, était de descendre dans une cour voisine, où il se promenait un quart d'heure au soleil, l'état de ses forces

ne lui permettant pas d'en faire davantage éveillé. Je le magnétisai le matin rue des Petits-Augustins où il demeurait , et le conduisis en somnambulisme chez moi rue Mondovi. Quoique prévenu avant d'être magnétisé de mon intention , il s'étonna beaucoup , lorsqu'il fut éveillé , de pouvoir ainsi se transporter d'un lieu dans un autre sans le sentir et sans s'éveiller. A trois heures , endormi de nouveau , il vint à pied jusqu'au Bois de Boulogne où nous dîna mes. Nouveau réveil , nouvelle surprise. Vers huit heures du soir , je le mis pour la troisième fois en somnambulisme , et le reconduisis toujours à pied rue des Petits-Augustins. Il n'éprouva pas à son arrivée la plus légère fatigue ; et à son réveil il ne se ressentait aucunement de la marche qu'il venait de faire. Je m'arrête peu sur l'étonnement qu'il éprouvait en se trouvant tout à coup d'un lieu dans un autre sans avoir la conscience de son déplacement. Les somnambules sont accoutumés à ce genre de surprises. Ils voient à leur réveil des lieux différens , des figures nouvelles. Il y a de la magie pour eux , la chose nous paraît fort ordinaire. Je conseille à ceux qui dirigent les somnambules de leur épargner des changemens trop inattendus , parce qu'ils affectent visiblement les nerfs. On peut adoucir ce qu'ils trouvent d'étrange et de frappant dans les métamorphoses , en tâchant d'imprimer dans leur esprit l'idée du changement qui s'est opéré , et en leur répétant pendant qu'on les éveille : convenez-vous de telle chose , sachez bien que vous êtes dans tel endroit , et que vous allez voir telle personne.

Dans les derniers jours de ce mois , un ennui mortel s'empara du malade ; il perd le sommeil et l'appétit , ses forces déclinent , il est tourmenté d'une céphalalgie opiniâtre contre laquelle le magnétisme est presque impuissant. Il s'obstine , même en somnambulisme , à me cacher la cause du chagrin qu'il éprouve. Dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre , il s'endormit , et dans un sommeil des plus agités , il prononça quelques mots qui paraissaient en rapport avec le trouble de ses idées et de son état ; il répéta souvent avec des sanglots : « pauvre M. Foissac , qu'est-ce que vous direz

en arrivant ce matin ? après tant de peines ! combien vous serez affligé ! que je vous plains ! » Il ne lui restait le matin aucun souvenir de ce rêve qui avait été entendu des personnes qui le veillaient. Le moment était venu d'employer au profit du somnambule cette influence du magnétiseur sur le magnétisé, influence toute puissante pour le bien, nulle lorsqu'il s'agit du mal (1), et que les hommes de mauvaise foi trop évidemment convaincus du magnétisme pour oser le nier, présentent comme un épouvantail aux personnes honnêtes et timorées qui craignent de recourir au magnétisme comme à un moyen qui, en opérant la guérison du corps, peut causer la perte de l'âme. La volonté que j'exprimai à Paul était moins dans mes paroles que dans mon esprit ; je voulus qu'il m'avouât à l'instant quels projets il méditait contre lui-même et contre moi. Il m'obéit à l'instant, et, me faisant connaître la cause de son chagrin que je ne puis confier au lecteur, il me dit qu'il serait frappé d'une attaque d'apoplexie le 4 prochain à onze heures du soir ; que déjà depuis hier il éprouvait des vertiges et un engourdissement pénible dans les bras et dans les jambes, et qu'éveillé il s'est rappelé que tels avaient été les signes avant-coureurs de ses précédentes attaques. Il n'attribuait point au magnétisme, ou à cet instinct de prophéties que les médecins éclairés reconnaissent aux malades menacés de quelques catastrophes, le rêve pénible et cependant véritable qu'il avait fait la nuit dernière ; il n'était que la conséquence naturelle des images tristes gravées dans son esprit. Sur-le-champ je trouvai un remède au mal, et dès le jour même il avait agi avec tant d'efficacité, qu'il n'était plus question le soir

(1) Si cette opinion fait l'éloge de la pureté d'intention avec laquelle l'auteur de cette relation pratique le magnétisme animal, elle prouve aussi qu'il ne l'a point que dans son expérience individuelle, et qu'il a fait abstraction de la multitude innombrable de preuves non équivoques de la justesse de l'opinion contraire ; preuves qui ont déterminés les magnétiseurs, observateurs, gens de bien, et non alarmistes, à recommander la plus scrupuleuse attention sur la moralité du magnétiseur dont on fait choix, l'influence morale étant aussi réelle que l'influence physique ; d'ailleurs il en est de l'agent magnétique, comme de tout ce qui est : rien dans la nature n'existe sans être susceptible de modification ; qui peut le plus peut le moins.

d'attaque d'apoplexie. Le sommeil, l'appétit, les forces, tout reprit comme par la passé.

M. Paul changea de quartier le 6 décembre; il n'avait plus dans son nouveau logement les soins assidus qu'il recevait dans l'ancien; mais le magnétisme suppléait à tout: plus rapproché de moi, je le magnétisais ordinairement trois fois par jour; il renonça à la limonade, aux bains de pieds et aux lavemens, qui étaient les seuls remèdes dont il fit usage depuis long-temps. Cependant il avait éprouvé le premier jour une émotion pénible, qui, jointe à la suppression de son lavement et de sa limonade, l'avait beaucoup affaibli et préoccupé. Pour dissiper ce léger accident, il demanda à coucher auprès de moi en le laissant en somnambulisme. Somnambule magnétique, il s'endormit du sommeil ordinaire, passa une très-bonne nuit, et s'éveilla le matin toujours somnambule. On ne saurait se faire une idée de l'amélioration qui s'était opérée dans l'état de sa tête et de ses forces. Ceux qui le virent marcher le crurent entièrement guéri.

Le 13 il témoigne un grand désir de voir magnétiser mademoiselle E. S, qui venait chez moi pour donner une consultation à un malade. Pendant que je la magnétise, Paul se frotte les yeux, paraît inquiet, souffle le feu, prend du tabac, bâille, se frotte encore les yeux, se lève bientôt, passe dans le salon et s'assied sur un canapé. Aussitôt mille idées tristes se présentent à son esprit, il croit qu'il m'a perdu; il se lève, ouvre la porte, descend l'escalier, et demande le cordon. Le concierge qui le voit tête nue, et voulant sortir par un temps affreux, lui adresse quelques observations qu'il ne goûte pas. Il entre dans la loge pour tirer le cordon lui-même, ce qu'il exécute. Mais l'égarément qui est dans ses traits fait croire qu'il se passe en lui quelque chose d'extraordinaire; et tandis que le concierge le retient en se débattant avec lui, la femme court m'appeler.

Paul vient à moi aussitôt que je lui adresse la parole. Je le ramène dans mon cabinet, il ressemblait à un homme ivre. Après quelques passes, il tombe dans le sommeil complet. Il me raconte alors ce qui s'est passé en lui, et m'assure que s'il fût sorti il se serait infailliblement tué. Il

est souffrant à son réveil, et se plaint d'un grand mal de tête. J'applique sur son front une compresse d'eau magnétisée en faisant des passes transversales au devant de ses yeux, et en soufflant à froid sur le front ; il lui semble que ses paupières se déchirent, que sa tête se partage en deux, et en moins d'une minute cette céphalalgie si violente est complètement dissipée.

L'histoire de ce somnambule est, comme on le voit, celle des difficultés qu'on rencontre dans la pratique du magnétisme. Je soupirais après sa guérison, que je tremblais chaque jour de voir reculée indéfiniment par l'effet d'un accident imprévu. Les plus petites choses avaient sur lui la plus grande influence ; une peur, une contrariété, un mot équivoque, suffisaient pour déranger une santé qui me coûtait tant de peine à rétablir. Il était occupé un jour à répondre à un malade qui lui adressait une question ; je passai dans une autre chambre. Aussitôt Paul se précipite sur mes pas en poussant des cris aigus, et renversant tout sur son passage. Son cœur est très agité, sa figure exprime l'effroi, ses lèvres sont décolorées. Il me prie instamment de l'éveiller, ce que je fais aussitôt en lui ordonnant d'être tranquille. En effet à peine éveillé, son pouls se calme et sa figure ne conserve aucune marque de l'altération qu'elle vient d'éprouver.

M. Itard vint chez moi un jour que Paul était en somnambulisme ; ce médecin ayant demandé à être examiné, Paul lui dit qu'il ne mourra jamais de la poitrine, qu'il a dû beaucoup souffrir de l'estomac en sa vie, et que les douleurs ne tarderont pas à revenir ( cela s'est vérifié quelques jours après ). M. Itard l'ayant engagé à toucher son ventre, Paul y trouve des douleurs principalement à droite, plus légères à gauche ; ce ne sont pas des coliques ordinaires ; mais il ne saurait en ce moment déterminer la nature de la maladie ; il croit qu'elle sera facile à guérir, surtout si l'on emploie le magnétisme. Il ajoute que plus jeune, M. Itard aurait fait un somnambule médecin des plus extraordinaires.

Le 20, le 21, le 22, au lieu d'avancer vers la guérison, Paul suit rapidement une marche opposée ; sa figure est

abattue , son pouls fébrile , ses forces tombent , et la céphalalgie ne le quitte pas. D'abord il me donna le change sur les causes et la nature de cette nouvelle indisposition ; il l'attribuait à une grande agitation qui l'empêchait de goûter un moment de sommeil ; mais cette agitation , qu'il disait devoir se passer d'elle-même , augmentait de jour en jour. Je me doutai bien qu'il s'agissait d'autre chose , et je voulus tout savoir. Pressé par mes questions , il m'avoua qu'il n'avait point dormi les trois nuits dernières , que même il ne s'était pas couché. Qu'est-ce qui l'en avait empêché ? dois-je le dire ? j'en rougis pour mon somnambule : il avait peur. Un grand bruit qu'il avait entendu dans le voisinage lui ayant fait craindre que le feu ne prît à la maison , il n'osait plus se mettre au lit ; pendant ces longues nuits qu'il passait sans sommeil , le simple craquement d'un meuble le faisait tressaillir et lui donnait des palpitations. Ce premier aveu en amena d'autres qui dérideraient le front de bien des lecteurs si je les consignais ici ; mais en travaillant à leur plaisir j'ai à ménager l'amour-propre de mon somnambule , et à lui conserver la réputation de courage qu'il s'est méritée en se laissant appliquer nombre de fois le fer et le feu pour la guérison de sa paralysie.

La cause de son insomnie connue , je trouvai un moyen facile de la chasser. Je fis coucher un de ses amis avec lui jusqu'au 25 décembre. Pour dissiper promptement son état de malaise et de souffrance , il se prescrivit un bain , et demanda à être magnétisé dans le bain même ; ce qui fut fait. Il s'y trouva parfaitement , et ne cessa de causer avec beaucoup d'hilarité jusqu'au moment où il me dit : « éveillez moi , c'est assez , voilà quarante minutes que je suis au bain. » Il ne se trompait pas d'une minute.

Le 23 , le 24 et le 25 ses forces chancelantes se raffermirent , une coloration inaccoutumée anima ses joues ; il est facile de prévoir que le terme de la maladie approche. On n'a pas oublié qu'aux jours de la plus grande faiblesse , il éprouvait étant endormi un accroissement prodigieux de forces ; maintenant que le rétablissement de sa santé fait

circuler dans tous ses membres une vigueur nouvelle, je pensais qu'en somnambulisme il serait un Hercule. Le contraire arriva, ses forces décroissent endormi dans le même rapport qu'elles augmentent éveillé, si bien que la veille de sa guérison, il ne pouvait passer d'une chambre dans une autre sans éprouver une grande lassitude et des palpitations qui le forçaient de s'asseoir.

Dès l'origine de son somnambulisme, Paul avait fixé la fin de l'année pour l'époque de sa guérison; plus tard, lorsque sa clairvoyance était plus parfaite, il avait persisté à dire qu'il serait guéri radicalement le 1<sup>er</sup> janvier 1828, si quelques fâcheux accidens ne venaient entraver la marche naturelle de sa maladie. Pendant trois mois, j'ai vaincu des obstacles sans nombre, j'ai passé à côté des écueils que j'ai eu le bonheur d'éviter; je découvre enfin le port après lequel ne soupire pas avec plus d'ardeur le matelot long-temps battu par la tempête. Pour achever l'œuvre de sa guérison, Paul me déclare que je dois le mettre en somnambulisme pendant huit jours entiers; il verra plus tard s'il peut m'accorder quelques heures de répit. Aucun sacrifice ne me coûtait plus; ce dernier était sans doute le plus onéreux, car ja-mais somnambule ne fut aussi exigeant que Paul. Le 25 au soir je le mis donc en somnambulisme, il coucha sur un lit à côté du mien; il m'accorda comme une grâce de ne point coucher dans le même lit, il prolongea la conversation aussi long-temps qu'il le put. Souvent lorsque je ne parlais plus je l'entendais sangloter, et bientôt il avançait la main pour s'assurer de ma présence, et il la retirait satisfait après m'avoir touché.

Le 26, forcé de satisfaire à un besoin impérieux de la nature, l'interpède Paul m'accompagna partout; un autre jour il voulut aller à la garde-robe; sa contenance était embarrassée, il n'osait me proposer de le suivre, mais il l'aurait souffert volontiers. Après avoir tourné et retourné autour de moi, il imagina un expédient nouveau, c'était de m'enfermer dans une chambre dont il prit la clef; du plus loin que sa voix pouvait se faire entendre, il m'appelait par mon nom



et me priaît de lui répondre. Enfin , après quelques momens d'absence , il accourut hors d'haleine , ne pouvant assez se rassasier du plaisir de me toucher et de me questionner.

Pendant les huit jours de somnambulisme , il mangea d'un meilleur appétit et digéra mieux que de coutume ; je n'ai observé aucun changement dans les sécrétions. La nuit il s'endormait profondément et d'un sommeil très-paisible ; il rêvait quelquefois , et se rappelait toutes les circonstances des rêves qui n'avaient rien de particulier. Il n'en conserva aucun souvenir à son réveil.

Je l'éveillai trois fois du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier ; il resta en tout douze heures éveillé. Mais c'était combiné de manière à lui faire croire que je l'avais endormi quelques heures auparavant ; il m'en avait fait lui-même la recommandation expresse , de crainte qu'il ne cherchât à s'échapper , s'il était informé qu'il dût être plongé huit jours dans le sommeil magnétique.

A mesure que nous avançons vers le 1<sup>er</sup> janvier, les forces de Paul décroissent sensiblement ; tandis que, étant malade, il voulait faire six lieues à pied, il ne pouvait plus maintenant qu'il touchait aux portes de la santé, faire une course d'une heure. Il me rassurait sur cette faiblesse excessive, en me disant que je n'avais à l'éveiller que quelques minutes pour voir ce qu'il était capable de faire. Il assure du reste que le magnétisme lui fait le plus grand bien, qu'il répare tous les désordres passés, et consolide entièrement sa guérison. Dans cette longue semaine que j'ai coutume d'appeler mes huit jours de prison, il essaya de distinguer certains objets les paupières closes, et il y réussit. Ce genre de vision se perfectionna même assez par l'exercice pour lui permettre de lire le titre des livres qu'on choisissait au hasard dans ma bibliothèque, et quelques lignes prises dans le livre ouvert au hasard. Je n'entre pas dans plus de détails qu'on trouvera en son temps dans le rapport de la commission de l'académie de médecine.

Le soir du 31 janvier Paul était tellement abattu qu'il ne pouvait plus parler. J'eus l'agrément de me coucher à six

heures du soir pour ne quitter le lit qu'après douze heures au moins de repos. Qui le croirait ? dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, Paul soutenait qu'il n'était pas encore guéri, qu'il ne le serait pas avant 7 heures du matin ; que s'il était éveillé à 6 heures, et qu'il cessât d'être magnétisé, il ferait une rechute avant deux mois. Il vaut mieux croire sur parole, que de faire de tels essais.

Enfin le 1<sup>er</sup> janvier a lui, jour de bonheur pour moi autant que pour mon somnambule ; la commission du magnétisme s'assemble chez moi pour assister au réveil de Paul, et pour constater sa guérison parfaite. Tout s'y passa à la gloire du magnétisme, et à ma grande satisfaction. Je laisse Paul étonné de se trouver au 1<sup>er</sup> janvier, et courant par tout Paris pour bien s'assurer que l'année 1828 commence, et qu'il n'est plus paralytique. La seule douleur qu'il ressentit de ses longues courses fut dans les talons, qu'un repos de deux ans avait fort attendris. Depuis il jouit d'une santé que je souhaite à tous les paralytiques qui auront recours au magnétisme.

FOISSAC, D. M. P.

## OBSERVATION

SUR UNE AFFECTION DE GOUTTE GUÉRIE PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

M. D... , de Bordeaux , étant venu passer quelques mois à Paris, souffrait depuis cinq à six ans de violentes douleurs de goutte qui se faisaient particulièrement ressentir dans le pied gauche. Le 5 septembre 1827 , me trouvant chez lui à l'instant où l'un de ces accès se manifestait depuis l'articulation du genou gauche jusqu'à la malléole externe et le talon, je lui proposai de le magnétiser ; je l'engageai à ôter son bas, et me mis en mesure pour pratiquer des passes tout le long de la jambe jusqu'aux extrémités des doigts du pied. Il y avait à peine dix minutes que je magnétisais ainsi ,

que le malade éprouva une chaleur dans toute la jambe ; cette chaleur fut suivie d'une légère transpiration , et la douleur cessa avec cette sueur , qui le soir se manifesta plus abondamment : le lendemain 6 , une légère douleur se fit ressentir de nouveau vers le genou jusqu'à la malléole externe. M. D... , satisfait de la manière dont je l'en avais délivré la veille , me fit appeler et m'engagea à le magnétiser. J'obtins les mêmes résultats ; seulement la chaleur parut plus vive et même mordicante. J'ai continué à magnétiser M. D.... pendant huit à dix jours. Quelques compresses trempées dans de l'eau magnétisée ont complété ce traitement simple et prompt ; les accès de goutte , qui avant ce traitement se renouvelaient tous les huit ou quinze jours , n'ont pas reparu depuis deux mois.

J'ai fait cesser à M. D.... , qui par des souffrances intolérables était souvent obligé de garder le lit et la chambre , tous les remèdes qu'il avait employés jusque-là , tels que les sangsues , les saignées , les bains de moutarde , les chaussons de taffetas gommé , etc. ; et je l'ai engagé en cas de récidive à n'avoir désormais recours qu'au magnétisme. L'intention du malade est conforme à ses désirs ; mais , enchanté de son état actuel , il espère que ses maux sont disparus pour toujours.

Dr. DUBOUCHÉ.

ANALYSE D'UN OUVRAGE AYANT POUR TITRE :

LE MAGNÉTISME ANIMAL ,

*A l'usage des gens du monde , suivi de quelques lettres critiques pour et contre ce mode de guérison (1).*

Après avoir été guéri par le magnétisme , d'une maladie dangereuse qui durait depuis 30 ans , un négociant du Havre ,

(1) Broch. in-8°. 79 pages , 1828. Prix : 2 fr. Au Havre , chez Chapelle ; et à Paris , chez madame Lévi.

M. Crampon, voulut faire connaître publiquement la découverte qui lui avait sauvé la vie. A cet effet, il publia dans le journal du Havre ( 29 août 1827 ) une lettre dans laquelle il raconte l'histoire de sa guérison. Cette lettre était suivie de plusieurs certificats de personnes qu'il avait guéries à l'aide du même moyen. Peu de jours après, un anonyme répondit à ces faits positifs par de lourdes plaisanteries sur le fluide, l'imagination, la foi, le charlatanisme, etc., et les phrases *obligées* sur le danger que présente le magnétisme par rapport aux mœurs. On sait effectivement combien sont *moraux* ces individus qui se cachant sous le masque *niént* les faits les plus évidens, *rejetent* les témoignages les plus authentiques, et *supposent* les hypothèses les plus ridicules ou les plus odieuses pour rendre raison des effets qu'ils ne peuvent contester. Quoi qu'il en soit, le journaliste ayant refusé à M. Crampon d'insérer une réponse très-moderée, un nouveau partisan du magnétisme a rassemblé les pièces du procès et les a publiées, en y joignant quelques réflexions sur le pouvoir de la volonté, le fluide magnétique et ses modifications, les procédés en usage, la foi, les dangers que présente le magnétisme, la hécidité et l'instinct. Toutes ces questions ayant été traitées nombre de fois et tout récemment encore par M. Deleuze, dans son excellente Instruction pratique, il était difficile d'ajouter à ce qu'ont dit tant d'écrivains distingués : toutefois nous féliciterons l'auteur anonyme sur la franchise avec laquelle il avoue sa conviction ; mais nous l'engagerons à supprimer dans une seconde édition ces comparaisons familières, ces locutions triviales qui nuisent à la cause qu'il veut défendre. Quoique « le magnétisme n'ait pas encore le caractère de science », nous possédons un assez grand nombre de mémoires et d'observations de toutes sortes pour que ceux qui veulent écrire sur ce vaste sujet soient tenus de le faire avec l'exactitude, l'impartialité, la justice et surtout avec cette convenance de style que l'on remarque chez les Deleuze, les Rédera, les Husson, etc. En rappelant de semblables modèles à M. \*\*\* nous croyons lui prouver tout l'intérêt que nous portons à ceux qui ont

embrassé la cause de cette importante vérité persécutée avec tant d'obstination.

Ch. B., M. F. P.

---

### SIROP DE MOU DE VEAU,

INDIQUÉ PAR LA SONNAMBULE DE M. COLL.

Il faut prendre les poumons chauds d'un veau, au moment même où on l'a tué; les mettre avec une livre de sucre candi le plus rouge, dans un pot neuf de terre vernissé; le bien couvrir, en garnissant les bords du couvercle avec un bourrelet de pâte. On placera ce pot dans le four en même temps que le pain; en ouvrant le pot, on y trouvera une espèce de Sirop, dont on prendra, matin et soir, une bonne cuillerée à bouche. Ce remède est très-efficace dans les affections de poitrine.

---

### AVERTISSEMENS.

Nous nous faisons un devoir d'assurer nos abonnés, que notre exactitude et notre zèle seront les mêmes cette troisième année que les précédentes.

Si dans le nombre de nos Lecteurs il s'en trouve qui aient quelques observations à nous faire, nous les accueillerons avec reconnaissance.

---

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, de tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, de vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de l'*Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aident plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé.

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

#### OBSERVATIONS

SUR LES INCONVÉNIENTS DE LA DIRECTION DONNÉE ACTUELLEMENT  
AUX ÉTUDES :

*Elle empêche en physique la découverte des mouvemens premiers, et en physiologie celle du principe vital. Quelques réflexions à ce sujet, suivies de notions générales sur les opérations psychologiques, avec explication des travaux de l'intelligence dans le cerveau, du délire, de la folie et de la perte des souvenirs en sortant de l'état de somnambulisme lucide; par l'auteur de l'Esquisse de la Nature humaine expliquée par le magnétisme animal.*

DANS tous les siècles les savans cherchèrent à fixer les limites des connaissances humaines, et les déterminèrent d'après l'étendue des lumières de leur temps. Nous sommes, sans doute, loin aujourd'hui de l'époque où l'on prétendait borner les études à la philosophie d'Aristote; mais peut-être repoussons-nous encore avec trop de suffisance ce qui tend à prouver qu'en découvrant beaucoup de vérités, nous avons aussi adopté quelques erreurs. Les préjugés des savans ont cela de fâcheux, qu'une auréole de gloire les entoure de confiance et de respect; il faut du courage pour les attaquer; car si l'on n'a plus à craindre, comme du temps de Galilée, l'inquisition et ses cachots, il reste à supporter les sarcasmes des ignorans et l'accueil dédaigneux des gens instruits. Quarante ans d'observations n'ont pu mettre le magnétisme animal à l'abri d'une pareille défaveur, et souvent encore une prévention injuste range ceux qui s'en occupent

parmi les dupes d'une sottise crédulité ou d'un enthousiasme en délire.

Tel est le sort des découvertes importantes. Il faut du temps, et beaucoup de temps pour les reconnaître ; la génération qui les voit naître en recueille rarement le fruit ; car elles ne croissent guère que sur la tombe de ceux qui les ont faites. Je me suis souvent demandé quelle pouvait être la source du mépris constant de notre siècle pour l'examen des faits qu'il ne peut expliquer, et je pense qu'il est le résultat de la direction donnée aux études et de la marche prescrite à ceux qui s'y livrent.

J'admire, autant que personne, les nombreuses conquêtes que l'esprit humain a récemment faites ; mais la méthode adoptée pour les études ne me semble pas moins défectueuse, en ce qu'elle n'admet rien que de matériellement saisissable. La physique, par exemple, en suivant cette route, a borné ses recherches à l'examen des effets observés dans les corps. Elle refuse de s'élever aux causes premières ; aussi ses hautes théories ne sont, de l'aveu même des savans, que des hypothèses chimériques créées pour le besoin des explications. Ils en conviennent. Selon eux, le seul but raisonnable doit être de prévoir et de calculer les résultats. Ils ne regardent les théories que comme des instrumens imaginés uniquement à cette fin ; peu importe, au reste, qu'en elles-mêmes elles soient vraies ou fausses ; car ce n'est plus ce genre de vérité qu'ils cherchent, ils s'arrêtent à l'utilité dans son application à l'usage. Les savans de nos jours réduisent la science à bien étudier les effets ; ils déclarent même que la raison humaine s'égare nécessairement quand elle veut aller plus loin, et ferment par là le chemin à ceux qui seraient tentés de le parcourir. Pour eux la vérité des théories n'a réellement aucune importance ; elles sont toutes bonnes, pourvu qu'elles atteignent leur but unique, l'utilité dans l'usage.

Les savans éloignent ainsi les discussions métaphysiques des études modernes, et réduisent tout à la matérialité. C'est par des motifs semblables que nos physiciens s'arrê-

tent, dans l'examen du mouvement, au calcul des impulsions, et refusent de se livrer à la recherche des mouvemens premiers. Cette marche a rendu des services dans les temps d'ignorance en écartant de la science l'importance accordée à de vaines spéculations ; mais les temps sont changés, et maintenant elle nuit aux progrès des lumières. Les mouvemens premiers existent, puisque les mouvemens communiqués ont indubitablement une cause, et s'il est également certain que partout le mouvement agite la matière, pourquoi ne découvrirait-on pas la source de cette impulsion universelle ?

Jusqu'ici dans l'étude des corps on a cherché, par l'analyse, à remonter des composés aux élémens : pourquoi ne pas essayer de descendre maintenant des élémens aux composés ? L'univers présente aux yeux de tous, deux principes évidemment distincts ; car on ne peut, sans prévention, confondre le soleil et les planètes au point de se persuader qu'ils sont de même nature ? S'il en est ainsi, pourquoi ne pas distinguer les rayons solaires de la base que la terre fournit, et ne pas s'assurer s'ils entrent dans la formation des corps, puisqu'il est naturel de croire qu'ils n'agissent sur la matière qu'en s'y mélangeant, et qu'enfin toutes nos sensations nous conduisent à penser qu'en échauffant la terre ils se combinent avec elle ? Les lumières instinctives amènent à cette conséquence ; mais malheureusement le sens commun aux hommes sans instruction paraît rarement digne d'examen à ceux pour qui la science a créé un sens particulier, toujours moins simple et souvent aussi douteux.

La direction donnée actuellement aux études est toute matérielle : on veut du positif, et l'on croit n'en pouvoir trouver que dans l'examen des corps saisissables. Cette opinion est passée de la physique à la physiologie, et comme les physiciens repoussent la recherche des mouvemens premiers, de même les physiologistes se refusent à celle du principe vital. Ils ne veulent étudier que les effets, et, selon eux, la vie est l'ensemble du jeu des fonctions organiques ; étrange confusion d'idées que j'ai signalée ailleurs, en faisant



remarquer que c'est avoir pris la rotation de la meule et le mécanisme du moulin pour le vent qui le fait tourner. En effet, la vie est la force motrice et non les impulsions qu'elle fait naître.

L'organisation humaine, comme toutes les machines imaginables, trouve nécessairement au dehors la cause de son activité interne. Elle la puise dans l'air que nous décomposons en le respirant, afin d'en extraire le mouvement élémentaire qui s'y trouve combiné. Les émanations solaires pénètrent la terre et donnent à tout, le mouvement et la vie. C'est une vérité instinctive qu'on ne repousse que difficilement. Chaque expérience tend à la faire rentrer dans la science; on ne l'écarte qu'avec effort, et sans l'opinion reçue, que tout ce qui est physique est saisissable, l'observation est nécessairement conduit à distinguer la substance des corps du mouvement qui constitue l'essence des rayons solaires. C'est ce mouvement élémentaire combiné avec le sang qui devient ensuite le moteur de notre machine.

La simplicité de ces notions contraste avec la définition embarrassée que les physiologistes donnent de la vie, et je le répète, on les adopterait sans l'opinion reçue en physique, qu'il n'existe rien que la matière saisissable : c'est cette erreur et l'amour du merveilleux qui seuls ont pu persuader que la machine humaine était elle-même sa puissance motrice, puisqu'il est impossible d'imaginer rien de semblable en mécanisme. Supposerait-on que c'est la présence de l'âme qui met en jeu l'organisation du corps? mais il est certain que la volonté n'a pas d'influence directe sur les mouvemens organiques, et l'on sait que dans le sommeil ils continuent indépendamment d'elle(1). Les arbres et les plantes possèdent comme nous la vie et des mouvemens intérieurs; à cet égard l'analogie est frappante; ainsi l'on ne peut méconnaître l'i-

(1) Les mouvemens organiques appartiennent exclusivement au corps; ils sont étrangers à l'action de l'âme et sont produits par la vie végétative. Voy. *l'Esquisse de la Nature humaine*, pag. 159. et suivantes.

dentité du principe moteur dans tous les êtres vivans. D'ailleurs, pourquoi chez l'homme cette nécessité de puiser sans cesse au dehors une nouvelle quantité d'air que nous décomposons, si la respiration n'était pas la principale source de notre vie ? et qu'est-ce que la vie, si ce n'est le mouvement individualisé dans chaque être, et devenu par cela même le principe moteur de son organisation ? La vie est chaleur, car la chaleur est mouvement. Nous formons la nôtre avec une activité de 30 à 32 degrés, telle est l'intensité de l'agitation que notre sang reçoit du mouvement qu'il entraîne retenu entre ses molécules.

Sans mouvement il est impossible de concevoir la chaleur, et l'on ne se fût jamais mépris sur la cause de celle-ci, si l'on eût reconnu que le mouvement était comme la matière un des principes de la nature : il se combine dans les corps, et quand la combustion l'en dégage en détruisant les mixtes, il agit nécessairement les molécules matérielles qu'il quitte et celles qu'il rencontre ensuite en s'échappant. La chaleur est cette agitation, nous la reconnaissons dans nos organes à la sensation qu'elle cause ; elle est toujours produite par la destruction d'un composé ou par l'arrivée directe des rayons solaires. Telle est l'explication naturelle des noms de calorique latent, discret, *en état de combinaison*, etc., que les savans n'ont imaginés que pour désigner une substance inconnue, dont l'existence était annoncée par une foule de phénomènes (1). Il était aisé de conclure que cette substance était celle des rayons solaires, puisque la chaleur se manifeste toujours dans les corps qu'ils pénètrent. Malheureusement la direction actuelle des études, en repoussant la recherche des mouvemens premiers, n'a permis de voir dans les impulsions reçues que des effets sans cause.

Les gens instruits, par une fatalité que je m'explique mal,

(1) On peut consulter toutes les expériences chimiques. Il faut encore remarquer que, si dans la combustion la chaleur est essentiellement motrice, le calorique latent était nécessairement avant le mouvement en état de combinaison ; car où aurait-il pris les impulsions qu'il produit dès qu'il se met en expansion ?

s'éloignent souvent de la route facile ; il faut pour appeler leur attention quelque chose de plus ingénieux. Par exemple, l'expérience avait démontré que les rayons solaires en expansion contenaient toutes les couleurs. Il était naturel d'en conclure que ces rayons se fixaient dans les corps, puisque ceux-ci étaient colorés ; les savans, au contraire, ont cru y trouver la preuve que les couleurs n'existaient pas dans les corps (1). Il a fallu une suite de raisonnemens subtils pour arriver à cette singulière conséquence, que l'on paraît abandonner aujourd'hui en convenant que les corps pourraient bien aussi contenir les couleurs. Cependant on eût pénétré le secret de la nature, si, après la découverte de l'existence des couleurs dans la lumière, on eût jugé tout simplement que c'étaient les rayons solaires qui coloraient la matière en s'y fixant. En effet, si ces rayons échauffent les corps et les colorent en s'y fixant, il devient évident que ce sont encore eux qui dans la combustion produisent la chaleur en s'échappant des composés.

Ces notions sont faciles à concevoir ; elles me semblent un préliminaire indispensable à l'exposé des phénomènes psychologiques ; car on n'expliquera bien les rapports de l'ame avec le corps qu'alors qu'on connaîtra la nature du lien qui les unit (2). Jusqu'ici nous ignorons ce que c'est que la vie ; cependant c'est à l'aide de cet intermédiaire que l'intelligence agit sur l'organisation ; mais si la physiologie, au lieu de remonter au principe vital, s'est arrêtée à l'exa-

(1) On prétendait que les corps ne semblaient colorés que par la couleur des rayons lumineux qu'ils réfléchissaient ; qu'un corps semblait bleu en réfléchissant les rayons bleus et en absorbant tous les autres ; mais on peut s'assurer du contraire en n'éclairant, par exemple, un corps jaune qu'avec des rayons rouges ; car, au lieu de paraître noir, comme il arriverait s'il absorbait tous les rayons rouges, il vous semblera orangé, c'est-à-dire d'une couleur mélangée de jaune et de rouge.

(2) La métaphysique a fait peu de progrès, et semble à plusieurs une science vaporeuse, précisément parce que l'ignorance où nous sommes de ce que c'est que la vie, ne lui laisse aucun moyen de lier ses raisonnemens à leur exécution.

men des effets, c'est parce que la physique ( cette science mère des autres ) lui a refusé la base sur laquelle ses travaux doivent nécessairement appuyer. Les physiologistes ont confondu, dans la définition de la vie, les effets avec leur cause; mais le moyen qu'il en soit autrement, tant que les théories physiques ne seront que des hypothèses chimériques, et que les savans, en cette partie, abandonneront la recherche des principes et réduiront les vérités de la science à la matérialité des résultats? On est ébloui en physique par l'admirable parti que l'on a tiré des expériences en calculant les effets et les appliquant à l'usage. La plupart des hommes accordent ensuite, à des systèmes inintelligibles pour eux, une confiance que les savans n'y ont pas eux-mêmes. Cependant, si ces systèmes commodes pour calculer les effets, ne sont que des hypothèses chimériques, il est indispensable de les rejeter; car leurs erreurs s'opposent à la découverte des vrais principes de la nature, dont la physiologie doit faire une application particulière à l'homme. Je vais, en conséquence, les examiner rapidement.

On entend, par le nom de matière, désigner généralement ce qui forme la consistance des corps; ce mot n'avait pas d'autre application dans l'origine, et c'est l'idée que, maintenant encore, il présente d'abord à l'esprit. Cependant les physiciens appellent aujourd'hui *corps matériel* tout ce qui manifeste sa présence par une action quelconque. Cette définition prétentieuse s'applique à tout sans exception, et par cela même ne s'attache à rien en particulier; c'est de l'obscurantisme scientifique qui, loin de faciliter les études, y porte, au contraire, la plus fâcheuse confusion. Les physiciens, au surplus, en n'admettant rien que de matériel dans l'univers, reconnaissent que l'inertie est de l'essence de la matière. Pour concilier ensuite cette idée d'inertie avec le mouvement que les corps manifestent, ils prétendent que l'agitation n'est, à leur égard, qu'une manière d'être; comme si l'inertie pouvait prendre d'elle-même une manière d'être contraire à sa nature. Il me semble évident, au contraire, que l'inertie ( en d'autres termes l'inactivité ) aban-

donnée à ses propres lois, ne produit jamais que le repos(1). Cette vérité est journellement démontrée par l'expérience, car tout le monde sait que la difficulté du déplacement des corps s'accroît en raison directe de leur masse, c'est-à-dire de la masse d'inertie matérielle qu'ils opposent au mouvement.

Il me paraît donc certain qu'il faut chercher la cause du mouvement des corps ailleurs que dans l'inertie de la matière. Il ne reste plus qu'à savoir où la trouver (2). Ceci me conduit à l'examen d'une autre contradiction du même genre. Les physiiciens déclarent d'abord que la matière est inerte et que tout est matière, puis ils admettent deux principes actifs dans la nature pour expliquer la solidité des corps, leur passage à l'état liquide et enfin à l'état aériforme. Selon eux, le principe attractif l'emporte dans les solides, et le principe répulsif dans les fluides; le plus ou le moins constitue ensuite les états intermédiaires. Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer que ces deux principes actifs sont inconciliables avec l'inertie de la matière; cela est trop évident. Au reste, les physiiciens déclarent que le principe répulsif est la cause de la chaleur, et que c'est à lui que les fluides doivent leur élasticité.

On se rappelle qu'en parlant du calorique latent, discret, en état de combinaison, etc., j'ai précédemment dit que c'était un nom donné au *mouvement élémentaire* combiné dans les corps; s'il en était autrement je demanderais aux physiiciens à quelle source le calorique puise le mouvement. Aucun d'eux ne répondrait parce qu'ils ne veulent pas reconnaître les mouvemens premiers, et c'est à cause de cette lacune que leur explication de l'élasticité des solides est si peu satisfaisante; cependant cette élasticité est due au calo-

(1) Le repos est une déclaration négative; c'est l'absence du mouvement, et l'inertie n'est, dans sa véritable acception, qu'un mot servant à désigner la négation d'activité, ou, si l'on veut, une qualité négative.

(2) Quelques personnes diront peut-être que l'impulsion reçue est la cause du mouvement des corps; mais c'est précisément cette première cause impulsive qu'il s'agit de chercher; on l'appelle, en physique, les mouvemens premiers.

rique comme celle des fluides. En effet, le mouvement élémentaire en état de combinaison communique nécessairement son action aux mixtes dont il fait partie; elle s'étend en tous sens dans les fluides parce qu'ils n'ont aucune forme déterminée: de là l'élasticité par compressibilité; mais dans les solides cette action se combine dans la forme que les corps ont adoptée, et fait effort pour les y ramener quand on les en écarte: de là l'élasticité par flexibilité ou par extensibilité. Cette explication est simple et me semble vraie. Si quelqu'un est curieux de s'assurer de la présence du mouvement élémentaire dans les gaz, il peut par une compression subite entraîner la partie matérielle de ces mixtes, et mettre ainsi à nu la cause de leur élasticité; c'est ce que démontre l'expérience du briquet pneumatique, car la flamme que la compression dégage de l'air, n'est autre chose que les rayons solaires qui s'y trouvaient combinés (1).

L'élasticité joue un grand rôle dans la physique moderne: avec elle on explique les phénomènes du son et de la lumière, au moyen d'ondes sonores et d'ondes lumineuses créées pour le besoin des explications; mais avant de nous occuper de formes onduleuses il faut parler de la création d'une substance qui, dit-on, remplit l'espace, c'est le fluide éthéré. On suppose que les corps lumineux ont des molécules en tout état de vibration, et qu'il en résulte dans l'éther des ondes de toutes grandeurs; celles de six à quatre millièmes de millimètre sont lumineuses, plus grandes elles sont calorifiques, et plus petites chimiques. Observons, en passant, que les physiciens, pour donner à leur système une

(1) On peut encore faire tomber des rayons solaires sur l'eau, les combiner avec elle en la réduisant en vapeur, puis, par la compression du briquet pneumatique, remettre la lumière en expansion; car les rayons du soleil forment des gaz en se combinant avec l'eau. L'expérience de la décomposition et de la recombinaison de l'eau prouve aussi que la vapeur et les gaz sont identiques quant à leur substance, puisqu'on fait des gaz avec l'eau et de l'eau avec des gaz, et que la vapeur n'est que de l'eau, plus ce qui forme l'élasticité des gaz, comme l'eau n'est qu'une réunion de gaz, moins le calorifique qui forme leur élasticité.

sorte de consistance matérielle , commencent par mesurer des ondes à l'existence desquelles ils ont peu de confiance. Il en est de même des ondes sonores ; les gens du monde y sont trompés : ils se persuadent qu'il s'agit de la mesure d'une chose réelle , n'imaginant pas qu'on puisse ainsi calculer la taille de ses idées ; mais il ne suffit pas de créer un éther et de lui supposer des ondes , il faut encore les mettre en mouvement , et la première chose qui me frappe c'est le silence des physiiciens sur la cause des impulsions dans le corps lamineux (1). A cet égard ils n'ont rien créé , ils n'essaient même aucune explication de la production des vibrations solaires ou par combustion ; ainsi leur système et ses ondes manquent par la base , et ne fait que mieux sentir la nécessité de découvrir les mouvemens premiers pour expliquer la nature.

L'élasticité que l'on suppose au fluide éthéré me fait faire une seconde réflexion. En effet , si le calorique est formé par les ondes de l'éther , à quoi ce fluide doit-il donc son élasticité ? Nous n'avons d'idée d'élasticité dans les fluides qu'autant qu'elle est due au calorique ; je dirai plus , le calorique étant l'unique producteur de toute fluidité connue , comment un fluide existerait-il donc avant la production du calorique ? L'éther serait alors une substance d'une nature particulière , impossible à concevoir puisqu'elle est imperceptible , et qu'aucune autre substance n'en peut donner l'idée. N'est-il pas surprenant que l'on s'arrête à la matérialité pour rejeter l'examen de la nature des émanations lumineuses , et qu'on admette cependant l'existence du fluide éthéré ? Des chimères ingénieuses ont-elles donc plus de charmes que la simplicité des vérités vulgaires ? Je ne le

(1) La combustion des corps ne présente aucun appareil vibratoire , et les rayons solaires s'en échappent avec le mouvement qui leur est propre et qui s'y trouvait combiné. Comment des mouvemens impulsifs , quels qu'ils soient , pourraient-ils se fixer dans l'organisation végétale , de manière à se reproduire quand le feu la détruit ? Les rayons lumineux ne perdent pas leur activité en se fixant , parce qu'ils sont mouvemens par leur nature , et qu'ils la manifestent dès qu'ils sont en liberté.

pense pas ; mais ce résultat est la suite de la direction donnée aux études. Elles ont commencé par l'examen de l'élasticité des solides ; les ondes liquides ont ensuite fait supposer l'existence des ondes sonores, et l'analogie a conduit enfin à créer un fluide élastique et des ondes lumineuses ; c'est ainsi que la science en voulant s'attacher exclusivement à la matérialité, a fini cependant par admettre la substance la plus fantastique que l'imagination puisse produire. Les analogies qui ont donné naissance au fluide éthéré n'ont au surplus rien de surprenant, car il faut bien que l'on retrouve dans les composés quelque chose du mouvement élémentaire qui les forme : de là l'élasticité des solides, le principe répulsif des fluides et tous les phénomènes du calorique (1).

La matière et le mouvement remplissent l'univers, et tant que la physique méconnaîtra le dernier de ces deux principes, les études par analyse dégènereront en hypothèses chimériques, à mesure qu'on s'éloignera de l'examen des corps saisissables.

Les ondes sont des espèces de vibrations imprimées à la surface des liquides ; elles tiennent à l'adhérence qu'un reste de continuité matérielle entretient entre leurs molécules. Les anneaux qu'elles forment ont toujours la même épaisseur ; ils ne varient pas comme les vibrations des solides, car le mode d'agrégation qui les constitue est uniforme et insusceptible d'être altéré par la tension. Si l'impulsion dépasse la résistance des agrégations liquides, elle les brise. Les ondes que l'on suppose dans les fluides devraient suivre les mêmes lois ; alors la diversité des forces impulsives n'altérerait en rien l'égalité de leur taille, elle resterait toujours la même, et cependant on prête à l'éther des ondes de toute grandeur. D'un autre côté, si chaque onde lumineuse avait une figure et une étendue déterminées, il semble qu'elles

(1) Voyez l'explication de la formation des fluides et celle de l'égalité de la propagation des sons dans l'air, aux pages 49 et suivantes, première partie, *Esquiss de la nature humains*. Au Bureau de l'Encyclopédie, rue du Jardinnet, n° 8, et chez madame Lévi, quai des Grands-Augustins, n° 25.



ne devraient porter dans l'œil d'autre forme que la leur ; alors comment nous feraient-elles voir les corps environnans ? Le mouvement élémentaire que nous nommons rayons lumineux , nous fait voir parce que , n'ayant aucune forme déterminée , il peut prendre celle des corps qu'il touche et la rapporter dans nos yeux ; nous touchons ainsi par son intermédiaire ce qu'il vient de toucher lui-même , et c'est ce que nous appelons *voir*.

Je ferai une dernière réflexion , c'est que la rapidité des vibrations suit l'intensité du mode d'agrégation constitutif des corps. Elle diminue dans les liquides , et même à l'égard des fluides ; on peut s'assurer que les sons se propagent moins rapidement dans l'air que les vibrations dans les métaux. Comment alors les vibrations du fluide éthéré , dont les molécules semblent n'avoir entre elles aucune liaison , se communiqueraient-elles avec une si étonnante promptitude ? Comment d'ailleurs s'éteindraient-elles subitement dans une substance éminemment élastique ? j'abandonne la solution de ces questions à ceux qui croient à l'existence de l'éther. Quant à moi , j'avoue que je ne crois pas même à la possibilité des formes onduleuses dans l'air ; car , je le répète , les ondes liquides ( les seules que je connaisse ) sont dues à l'adhérence qu'un reste de continuité matérielle entretient entre leurs molécules ; adhérence qui disparaît nécessairement dans les gaz , où c'est le mouvement qui se trouve en état de continuité et tient la matière en dissolution. Je m'expliquerai à ce sujet dans l'exposition générale du système de la nature.

La physique dans l'état actuel n'offre pas un ensemble dont on puisse rattacher les détails aux lois d'un système universel. Les savans ont constaté des faits et saisi quelques analogies ; mais le secret de la nature semble leur avoir échappé , car la science ne présente encore qu'une réunion d'expériences à peu près sans liaison entre elles. On a voulu cependant ne voir partout qu'un principe unique appelé matière , et dès lors il n'a plus été possible de préciser le sens attaché à ce mot ; de là les contradictions des physiciens en

cherchant à concilier le mouvement et l'inertie. Bientôt l'élasticité, le calorique, la sonorité et le besoin d'expliquer les phénomènes lumineux, ont conduit ceux qui rejettent des voies de la science tout ce qui n'est pas saisissable, à créer eux-mêmes une substance idéale qu'ils ont nommée fluide éthéré. On a vu que cette hypothèse est peu satisfaisante, et combien elle semble chimérique.

Le système sur lequel j'appelle aujourd'hui l'examen ne crée rien, et sa simplicité me paraît le sceau de la vérité même. Il est le fruit d'une suite d'observations où le somnambulisme lucide m'a été d'un grand secours. Je me suis assuré que le mouvement forme l'essence des rayons solaires, et que ce sont eux qui, en s'unissant à la matière, portent partout le mouvement et la vie. J'ai dû en conclure que la lumière dégagée par la combustion des corps, est la même que celle qui s'était engagée dans leur formation; et comme la chaleur et la vie sont aussi mouvement, j'en ai tiré la conséquence que la vie des êtres n'est que le mouvement individualisé dans chaque organisation. Le mouvement et la matière se partagent la nature, voilà la base de la physique universelle. Avec elle on explique la formation des fluides, des liquides et des solides, l'élasticité des corps, les phénomènes de répulsion et d'attraction, les effets du calorique et tous ceux de la sonorité et de la lumière; enfin elle se prête également bien aux explications physiologiques et psychologiques dont il nous reste à parler.

Je crains d'avoir fatigué mes lecteurs en les entretenant de théories physiques avec lesquelles, peut être, ils sont peu familiers; mais il me semble impossible d'expliquer d'une manière satisfaisante les phénomènes que nous offre l'existence de l'homme sur la terre, sans donner avant quelques notions sur les élémens dont se compose son corps et sa vie.

## OBSERVATIONS

SUR UN INSTRUMENT AUQUEL ON PEUT DONNER LE NOM  
DE MAGNÉSCOPE.

( Note de M. Deleuze servant d'introduction aux deux articles  
suivans. )

MM. Bi..... et Lermier, tous deux anciens élèves de l'École Polytechnique, ont fait d'abord ensemble, puis en particulier, à l'aide d'un instrument fort simple, des expériences curieuses dont les résultats paraissent indiquer une action du magnétisme animal. L'un et l'autre m'ont fait l'honneur de m'adresser, le premier dans une lettre, le second dans un petit mémoire, leurs observations sur ce sujet, en m'autorisant à les faire imprimer, soit en entier, soit par extrait, selon que je le jugerais utile.

Si ces deux notices devaient paraître dans deux ouvrages différens, il ne faudrait en rien retrancher, mais, en les publiant dans l'*Hermès*, il convient de supprimer dans la seconde ce qui se trouve clairement exposé dans la première, pour s'arrêter aux expériences par lesquelles M. Lermier est arrivé à reconnaître et à constater l'influence que la volonté de l'homme peut exercer sur les corps inanimés.

Je joindrai au second article une note pour faire mieux sentir combien les phénomènes observés par MM. Bi..... et Lermier, sont importans, comment ils se lient à la théorie du magnétisme, comment on peut les expliquer par cette théorie dont ils offrent de nouvelles preuves, enfin quelle est la cause des anomalies qu'ils présentent, et quelles conséquences on peut en tirer.

*LETTRE écrite à M. DELEUZE par M. Bi....., ancien élève de l'École Polytechnique. Bordeaux, 28 novembre 1827.*

Vous me demandez, monsieur, quelques éclaircissemens sur ce que je vous ai dit que j'entrevois la possibilité de

reconnaître et de mesurer l'intensité des forces magnétiques qui se manifestent à différens degrés chez les divers individus, selon leur organisation et selon les influences dont ils sont susceptibles. Cette découverte, dites-vous, serait d'une grande importance, en ce qu'elle dissiperait les incertitudes qui embarrassent la doctrine du magnétisme, et qui empêchent de le placer au rang des sciences exactes. Je le pense comme vous. Les faits les plus nombreux, les plus authentiques et les plus variés, ne constituent réellement une science que lorsqu'au moyen d'une mesure applicable à tous, on est parvenu à les apprécier, à les comparer et à déterminer les rapports qu'ils ont entre eux. Pour répondre à votre invitation, je vais vous rendre compte des expériences que j'ai faites, et des résultats que j'ai obtenus, avec un instrument fort simple, auquel j'ai donné provisoirement les noms de *Magnétoscope* et de *Magnétomètre*. Vous jugerez si mes espérances sont fondées.

Au mois d'octobre 1822, je me trouvais auprès de M. B..., sous-préfet à R. . . , mon oncle, mon ancien maître et mon ami. Nous nous entretenmes des phénomènes du magnétisme, que je connaissais par la lecture de vos ouvrages, et dont il s'était lui-même occupé autrefois pendant son séjour à Paris; à ce sujet il me fit part de l'expérience suivante, dont il avait été témoin.

« On sépare une coquille de noisette en deux parties, on  
 » en extrait l'amande et à sa place on introduit une goutte de  
 » mercure, La noisette refermée, scellée avec de la cire, en-  
 » veloppée d'une couche générale de cire, et suspendue  
 » par un fil de coton de deux pieds de longueur environ,  
 » devient l'instrument au moyen duquel on est amené à  
 » l'observation suivante (1) :

(1) Au lieu de couper la noisette en deux parties, on peut y faire un trou par lequel on extrait l'amande, et qu'on ferme avec de la cire après avoir introduit quelques gouttes de mercure. Au reste, comme on le verra par la suite, on peut substituer un poids quelconque à la noisette lestée de mercure. Ce dernier instrument a seulement l'avantage d'être plus mobile, et conséquemment plus sensible.

» Si de la main droite on tient entre le pouce et l'index le  
 » fil auquel est suspendue la noisette, et que cette boule soit  
 » rapprochée du plancher, au-dessus d'une pièce d'argent,  
 » à la distance de quatre à cinq lignes, après quelques se-  
 » condes d'une attention soutenue de la part de l'observa-  
 » teur, la boule qui contient la noisette s'écarte de la verti-  
 » cale et prend autour de cet axe un mouvement de rotation  
 » circulaire de droite à gauche.

» Si une personne autre que l'observateur substitue vive-  
 » ment une pièce d'or à la pièce d'argent, le mouvement de  
 » la boule se ralentit graduellement; de circulaire qu'il était  
 » il devient elliptique, puis rectiligne; puis passant par des  
 » degrés inverses, la boule reprend un mouvement rotatoire  
 » circulaire autour de son axe, de gauche à droite. »

Telle est l'observation simple dont M. B... avait été témoin à Paris. Aussitôt qu'il m'en eut fait part, je lui proposai de la répéter: en conséquence lui et moi nous préparons une boule, nous la mettons en expérience, et les phénomènes annoncés se reproduisent entre nos mains.

M. G... , jeune homme de 18 ans, d'un caractère très-vif, fait l'expérience à son tour, et la boule présente déjà une anomalie en tournant également de gauche à droite sur l'or et sur l'argent.

M. B... saisit le fil, tandis que M. G... le tenait au-dessus d'une pièce d'argent, et le mouvement circulaire qui avait lieu de gauche à droite, se transforme en un mouvement circulaire de droite à gauche.

D'après ces premiers résultats on pouvait déjà conclure que la présence du mercure et de la pièce de monnaie, n'est pas la seule cause qui développe une force propre à mettre en mouvement la boule. L'intervention des forces organiques dépendantes de la constitution des observateurs, était manifeste. En effet la boule suspendue à un corps inerte (à un manteau de cheminée) ne tourne ni sur l'or ni sur l'argent.

Pour procéder avec méthode on a d'abord substitué aux

pièces de monnaie différens corps métalliques dont on ne pouvait prévoir l'influence.

Ainsi on a observé :

1°. Que le fer , le cuivre et l'or font tourner la boule de gauche à droite , l'argent et le zinc de droite à gauche.

2°. De tous les métaux le fer est celui qui imprime les mouvemens les plus prononcés.

3°. L'amplitude des oscillations ou de la rotation a été d'autant plus grande que le fil de suspension était plus court. Mais il arrive quelquefois que la boule reste fixe et que les secousses mêmes de la main ne peuvent la mettre en mouvement, ni dans le sens ordinaire, ni dans le sens opposé.

4°. Dans une société de douze personnes , six ont reproduit les phénomènes de la boule avec énergie, six autres n'ont pas fait mouvoir la boule d'une manière sensible.

5°. Les personnes qui n'exerçaient point d'action le 7 octobre, en ont produit une sensible le 8. L'état de l'atmosphère qui avait changé parait avoir accru leur puissance magnétique.

6°. La boule suspendue au-dessus d'un morceau de métal de forme rectiligne , a pris un simple mouvement d'oscillation dans le sens de l'axe de ce métal , sans tourner.

7°. Si le fil est tenu de la main gauche le mouvement rotatoire a lieu en sens inverse , c'est-à-dire de droite à gauche sur l'or , et de gauche à droite sur l'argent.

8°. Si on réunit les deux mains en formant un arc complet et tenant le fil serré entre les deux pouces , la boule demeure immobile au-dessus de l'or et au-dessus de l'argent.

9°. On a dit , numéro quatre , que certaines personnes avaient une puissance plus grande que d'autres ; si on désigne cette propriété ou son absence par les épithètes *idiotiques*, *anélectriques*, on trouve qu'il y a une analogie remarquable entre les phénomènes de la boule et les tempéramens propres à chaque individu :

10°. Ainsi M. B. . . , mon oncle , est énergiquement *idiotique* ; M. G. . . cité plus haut , entre les mains de qui

la boule présente des phénomènes très-prononcés, mais souvent contradictoires, serait *idio-électrique anormale*.

14°. Les observations se multiplient : M. B... tenant le fil de la main droite, avait imprimé à la boule un très-grand mouvement au-dessus d'une pièce de monnaie ; une personne *anélectrique* ayant saisi sa main gauche, le mouvement s'est aussitôt considérablement ralenti.

12°. On supprime toute espèce de monnaie ou de métal, M. B... place la noisette au-dessus de sa main gauche étendue, et cette boule oscille longitudinalement dans la direction de la main.

13°. Il réunit les doigts de la main gauche et les place la pointe en l'air sous la boule ; celle-ci tourne *de droite à gauche*, c'est-à-dire comme au-dessus de l'argent.

14°. M. B... prend le fil de la main gauche et tient la boule au-dessus des doigts de la main droite, et la rotation a lieu de gauche à droite comme sur l'or.

15°. M. G... donne des résultats *inverses* de M. B..., c'est-à-dire que la présence de sa main droite produit les mêmes phénomènes que l'argent, et celle de sa main gauche, les mêmes que l'or. Il y a plus, la boule dans ses deux mains tourne également de gauche à droite, puis subitement elle s'arrête, puis elle prend un mouvement inverse.

16°. M. B... suspend de l'une, puis de l'autre main, la boule au-dessus des mains de M. G..., et les phénomènes reprennent leur régularité, la boule tourne de droite à gauche quand le fil est tenu de la main droite, et de gauche à droite quand il l'est de la main gauche.

17°. M. A..., naturellement *anélectrique*, suspend la boule au-dessus des doigts de M. B... (*idio-électrique*) ; aucun mouvement ne se déclare, mais de son autre main M. A... saisit l'autre main de M. B... ; aussitôt la boule se met en mouvement.

18°. M. A..., au lieu de saisir la main de la personne en expérience, saisit celle d'un individu formant une chaîne de quatre ou un plus grand nombre de personnes ; aussitôt que la continuité est établie la boule se meut.

19°. MM. B... et G... suspendent la boule au-dessus de leur épigastre; elle tourne de gauche à droite ou de droite à gauche, suivant la main qui la tient.

20°. M. C... n'avait d'abord donné aucune marque d'électricité; mais ayant retiré de sa pochese clefs et sa bourse, les phénomènes se sont développés.

21°. M. D... est évidemment anélectrique, surtout quand il est en transpiration. Lorsqu'il se place dans une chaîne il *interrompt les phénomènes*.

22°. La noisette suspendue par M. G... au-dessus de sa cuisse, a oscillé longitudinalement.

23°. La noisette suspendue par M. B... au-dessus de la tête de toutes les personnes présentes, a pris un mouvement de rotation très-considérable et dans le sens relatif à la main qui la tenait.

24°. Cette expérience a donné lieu à une série d'observations qui se rapportent au mesmérisme. Les chaleurs à la tête ou à l'estomac, les envies de dormir, ont atteint les personnes placées sous la boule.

25°. M. A... , anélectrique, obtient le mouvement sur la tête d'un idio-électrique en faisant l'arc ou la chaîne avec une de ses mains; mais alors la boule tournait suivant la main du magnétisé que M. A... tenait, et non suivant celle qu'il présentait à la tête, parce qu'il ne *remplissait sans doute que les fonctions de conducteur*.

26°. M. B... , très-idio-électrique, ne peut faire tourner la boule sur la tête de M. C... , qui l'est aussi; mais s'il prend la main de M. C... , le mouvement s'établit aussitôt.

27°. Nouvel ordre de phénomènes. Une plaque de zinc placée sur la langue, une plaque d'argent dessous, rapprochées et mises en contact, produisent des secousses, des apparitions de fumière plus ou moins fortes, des saveurs amères et salées, et cela *en raison des propriétés plus ou moins électriques de chaque expérimentateur*.

28°. D'où il résulte qu'on peut reconnaître les *idio-électriques* et les *anélectriques* par l'effet des plaques de zinc et d'argent.



29°. M. G... suspend la boule au-dessus d'une rose (fleur), l'effet est insensible; il saisit de l'autre main la tige du rosier, le mouvement se déclare.

30°. Sur un bâton de cire allongé, la boule oscille; on tient le bâton de cire debout, la boule n'oscille ni ne tourne; elle est fixe.

31°. La puissance de certaines personnes est considérablement modifiée par le voisinage des métaux.

32°. Les personnes *idio-electriques* paraissent être d'un tempérament bilieux, et les *anélectriques* d'un tempérament sanguin ou lymphatique.

33°. La boule suspendue sur un chat que l'observateur, M. B..., tient sur ses genoux, tourne sur le dos, la tête, etc., du chat; mais dès qu'il approche son autre main du chat jusqu'à le toucher, la boule s'arrête.

34°. M. B... suspend de la main droite la boule, entre sa jambe et celle de M. A..., séparées par huit pouces environ d'intervalle; elle reste immobile. M. A... éloigne sa jambe, la boule oscille vers celle de M. B...; M. A... rapproche sa jambe, la boule s'arrête.

35°. M. B... tient une carafe d'eau de la main droite; la boule, prise de la main gauche, tourne autour de cette carafe; la main droite se retire, la boule s'arrête.

36°. M. B... tient la boule au-dessus d'un morceau de pain, puis d'un verre d'eau, sans qu'elle tourne.

37°. Il magnétise ces objets en les tenant de la main gauche; et tournant autour avec la main droite, la boule donne alors un mouvement sensible au-dessus d'eux.

38°. Mais cette vertu magnétique décroissait sensiblement, et s'éteignait promptement, dans les objets mentionnés article 36.

39°. Au lieu de placer du mercure dans la noisette, on s'est borné à y verser de l'eau, et la boule a donné au-dessus des métaux les mêmes résultats, *quoique moins intenses*, que ceux de la *noisette au mercure*.

40°. Le 14 octobre, par un temps très-pluvieux et très-brumeux, la vertu de M. B... paraît suspendue; aussi le

zinc et l'argent donnent-ils à peine un effet sensible sur sa langue.

41°. Autre série de phénomènes Si on bande les yeux de M. B. . . , ou si simplement il détourne ses regards , la boule semble hésiter et s'arrête presque tout à coup.

42°. M. G. . . , qui est idio-électrique anormale avec la noisette au mercure , présente des phénomènes plus réguliers avec la noisette à l'eau.

43°. Une noisette vide , à laquelle on a soudé un gros grain de plomb pour la lester par dessous , a produit les phénomènes dans le même ordre que la noisette au mercure et à l'eau , mais avec une intensité décroissante.

Je borne ici l'extrait des notes nombreuses que j'ai prises en 1822. Les phénomènes qui y sont rapportés me paraissent de nature à établir :

Que chaque individu jouit à un plus ou moins haut degré de la propriété d'émettre une force magnétique , selon sa constitution ;

Que cette force magnétique peut mettre en mouvement une boule suspendue par un fil ;

Que les oscillations sont d'autant plus sensibles que la boule est plus mobile ( comme lorsqu'elle est creuse et qu'elle renferme une goutte de liquide métallique et pesant ) ;

Que la présence d'un métal au-dessous de cette boule peut accroître et modifier les phénomènes ;

Que la présence d'une autre personne sous la boule donne des résultats plus prononcés encore ;

Que ces phénomènes sont produits par une *attention soutenue* , provenant d'une concentration intime des idées et de la *fixation des regards* sur l'objet en expérience ;

Que quand ces conditions manquent , les phénomènes cessent ;

Que les mouvemens observés ont une cause psychique et physique ; que cette cause physique est bien démontrée par l'inaptitude produite chez tous les sujets par l'état de l'air atmosphérique ;

Qu'elle est encre démontrée par le rapport constant qui existe entre tous les phénomènes manifestés par la boule et l'action des plaques de zinc et d'argent sur la langue ;

Que l'action des corps extérieurs sur chacun de nous est différente, puisqu'on voit les métaux changer le sens de la rotation de la boule ;

Que ces expériences ayant été faites en différens temps et sur différentes personnes qui n'étaient point prévenues ni préparées, ce ne peut être leur *volonté* qui ait fait mouvoir la boule d'une manière toujours analogue à leur constitution physique, car la simple volonté de faire tourner la boule devrait l'obliger à rester fixe, aucune raison ne la déterminant à se porter à droite plutôt qu'à gauche, en avant plutôt qu'en arrière.

Enfin, qu'on peut appliquer avec succès l'observation de ces phénomènes à la cure de certaines maladies, car, comme l'a inféré l'auteur de ces notes, de même que l'attention soutenue met en mouvement une boule suspendue à la main, de même on conçoit que l'attention peut déterminer ou faciliter une crise interne salutaire, où la satisfaction régulière d'un besoin suspendu par l'atonie des organes, etc.

Si la série des faits que je viens de rapporter peut se rattacher un jour à l'ensemble des pratiques extraordinaires du magnétisme animal ; on trouvera alors dans la boule un instrument propre à mesurer non-seulement l'état magnétique actuel d'un magnétiseur ou d'un somnambule, mais encore le degré de son action sur une personne mise en rapport avec ce magnétiseur ou ce somnambule.

Dans ce cas, la noisette contenant une goutte de mercure pourrait prendre le nom de *magnétoscope* et de *magnétomètre*, et les moyens de rapprochement qu'elle offrirait entre tous les faits, donneraient aux expériences le caractère de certitude dont elles ont été privées jusqu'à ce jour, à raison des fréquentes anomalies dont les magnétiseurs, pas plus que les incrédules, ne pouvaient ni prévoir ni expliquer les causes.

Je viens de vous donner, monsieur, l'analyse des expériences et des conclusions auxquelles j'étais conduit en 1822.

Mon camarade et mon ami, M. Lermier, à qui j'en ai fait part en 1826, a repris ces expériences, les a multipliées, et est arrivé à des conclusions nouvelles.

Je m'étais borné à considérer la *puissance de l'attention* qui établit en quelque sorte le rapport entre un individu et un corps inanimé, c'est le premier degré du mesmérisme ; M. Lermier va plus loin ; il montre la part considérable que peut avoir la *volonté* dans le développement des phénomènes. Il entre alors dans le champ des découvertes les plus étonnantes du somnambulisme, car les somnambules ont pour leur magnétiseur l'obéissante docilité de la boule. M. Lermier vous adresse aujourd'hui la notice qu'il a rédigée à ce sujet : c'est un hommage qu'il rend au doyen de la science, à l'auteur de tant d'écrits dictés par l'amour de l'humanité. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que, pendant plusieurs jours, la boule avait pris des mouvemens déterminés entre les mains de M. Lermier, avant qu'il crût pouvoir lui faire changer le sens de rotation à *volonté*. *L'attention* exercée par le concours d'un agent physique, qui sert de moyen de communication entre notre corps et les corps extérieurs, produit donc *une sorte de tension* qui change l'état d'équilibre respectif, et c'est ce mouvement, une fois commencé, que la volonté amplifie, pourvu que des causes physiques (telles que l'état de l'atmosphère) ne s'opposent pas à *cette tension*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Et....

---

PROCÈS EN POLICE CORRECTIONNELLE (7<sup>e</sup> chambre),

*Audience du 17 avril 1828.*

our prévention d'exercice illégal de la médecine à l'aide du somnambulisme magnétique.

(Président : M. PÉRIE.)

Mesdames Burckart et Couturier ont paru le 17 avril 1828 sur les bancs de la police correctionnelle, comme prévenues d'exercer illégalement la médecine à l'aide du somnambulisme magnétique ; l'affaire a changé de face à l'audience, car le tribunal les a condamnées, pour escroquerie, chacune à treize mois de prison. Cette rigueur excessive ne paraîtra que salutaire à ceux qui, pleins de confiance dans leur ignorante incrédulité, jugent les phénomènes magnétiques sans les connaître, et les rangent parmi les déceptions du charlatanisme.

Le fond de l'affaire présente les faits suivans. M. Gustave Pigault, neveu de M. Pigault-Lebrun, si connu par ses romans, va trouver deux somnambules, mesdames Burckart (1) et Couturier ; elles lui disent que sa constitution est mauvaise, qu'il ne jouira jamais d'une vigoureuse santé ; malheureusement il paraît qu'elles avaient raison, et que le cerveau du malade n'était pas bien sain ; l'événement funeste qui a suivi en offre la preuve : le jeune homme a pris la résolution de se détruire, et s'est brûlé la cervelle le 20 janvier dernier. On se demande maintenant si les deux somnambules peuvent être responsables de cette déplorable extravagance ; non, sans doute. On serait pourtant tenté de croire qu'elle a eu quelque influence sur la décision de la

(1) Madame Burckart assure n'avoir pas vu M. Pigault depuis trois ans ; ce qui le prouve, c'est que l'adresse que l'on a trouvée sur ce jeune homme porte le numéro de la demeure de madame Burckart, quai des Augustins, n° 43, quand il est certain que, depuis trois ans, elle reste au n° 39.

justice, quand on considère la rigueur de la condamnation. A la vérité, madame Burckart a reçu un salaire pour ses consultations, et madame Couturier 2 fr. pour avoir été dérangée de sa journée; mais l'exercice illégal de la médecine n'est pas ordinairement gratuit : la chambre, juge de la prévention, n'avait vu rien autre chose dans l'affaire; on ne sait quelle lumière nouvelle a pu éclairer les magistrats d'audience; qui certainement, d'après les questions de leur président, paraissent être tout-à-fait étrangers à la connaissance du somnambulisme lucide.

Nous connaissons beaucoup madame Burckart sous le rapport du magnétisme; quant à madame Couturier, elle nous était totalement inconnue (1); mais quel que soit l'individu, les gens instruits savent que le somnambulisme lucide ne se déclare que chez des malades, qu'il exalte leur sensibilité à un haut degré, que peut-être il y a de l'injustice à reprocher ensuite à ces êtres souffrans les conseils qu'ils nous ont donnés, quand même leur imagination y aurait pris une part active. Ils pensent qu'il serait plus juste d'en rendre responsables ceux qui provoquent chez un malade cet état surprenant et dans lequel il ne s'appartient plus, l'obligent de leur apprendre la nature de leurs maux et les moyens d'y remédier; nous répétons ici ce que nous avons déjà dit bien des fois : Tout homme sage doit toujours soumettre à l'avis d'un médecin les consultations des somnambules.

Le premier témoin est madame veuve Pigault, mère de Gustave. Elle dépose en ces termes : Depuis trois ans, mon malheureux fils avait des relations avec la femme Couturier; il se croyait atteint de maladie et consultait sans cesse des somnambules. Un jour il me dit : « Je suis trompé; cette femme « m'a donné une médecine de cheval, composée d'aloès, de « safran, de mercure et de jalap : j'ai le feu dans les en- « traîles. » Je fis tout ce que je pus pour le déterminer à « rompre avec ces femmes, je l'engageai à voir un médecin; il s'y refusa. « Non, non, me dit-il, c'est une somnambule

(1) Voir l'article de M. de Geslin.

« qui m'a mis dans cet état ; une somnambule seule pourra  
 « me sauver ! » Enfin il y alla et revint un peu plus calmé.  
 Il semblait que ces femmes , quand elles le voyaient tran-  
 quille , mettaient leurs soins à le rendre plus malade , pour  
 exercer plus long-temps sur lui leur infâme métier et lui en-  
 lever de l'argent. Souvent elles lui prescrivaient les drogues  
 les plus échauffantes ; et d'autres fois c'était tout le contraire.  
 « Ma mère , me dit-il un jour , la femme Couturier m'a pro-  
 « mis de me guérir en deux mois , si je veux lui donner 600  
 « francs ; si tu veux te rendre ma caution , je pourrai recou-  
 « vrer la santé. » Je le voyais souffrir ; quels sacrifices ne  
 devais-je pas faire ? Je le lui promis. Cette femme vint à la  
 maison , et , après avoir feint le sommeil , elle s'écria : *Ciel !  
 que vois-je ! votre corps est rempli de taches de sang ; je  
 ne suis pas si contente de vous , vous ne guérez jamais !*  
 Je demandai à cette femme si elle voulait se prêter à lui  
 rendre l'esprit tranquille en lui disant qu'il se trouvait  
 mieux , car mon fils n'était malade que d'imagination. « Im-  
 « possible , me répondit-elle , quand je dors , je ne puis  
 « savoir ce que je dis ! » Depuis ce jour , mon malheureux  
 fils devint triste et mélancolique ; il me disait que , ne pou-  
 vant se marier puisqu'il ne pouvait guérir , il se tuerait.  
 Je cherchai vainement à le calmer ; mes efforts , comme ceux  
 de sa sœur , furent inutiles ; il exécuta ses funestes projets ,  
 et , le 20 janvier... ( Ici les larmes que cette malheureuse  
 mère n'a cessé de répandre dans le cours de sa déposition ,  
 coulent avec plus d'abondance ; et les sanglots étouffent sa  
 voix. Tout l'auditoire est vivement ému. )

*M. le président* : Épargnez-vous ces détails , madame ,  
 ils sont trop pénibles pour vous et inutiles à la cause. Avez-  
 vous remis de l'argent à la femme Couturier ?

*Mad. Pigault* : Je lui ai donné 2 fr. Elle m'a dit que c'é-  
 tait ce que mon fils lui donnait quand il la visitait. Elle m'a  
 demandé de lui donner 33 francs ; j'ai cru que c'était un  
 compte sur les 600 francs.

*M. le président* : Votre fils vous parlait-il de la femme  
 Burckart ? Savez-vous ce qu'il lui payait ?

*Mad. Pigault* : J'ai su qu'il l'a fréquentée pendant long-temps ; je crois qu'il lui donnait 5 fr. par visite.

On entend ensuite M. Boulanger, gendre de madame Pigault. Il raconte à peu près les mêmes faits que cette dame, et déclare positivement que M. Pigault lui avait dit payer 5 fr. chaque fois qu'il allait chez la femme Burckart. « Je lesais aussi, ajoute-t-il, par les lettres de M. Pigault-Lebrun, son oncle, qui malheureusement a donné aussi dans le magnétisme..... »

*M<sup>e</sup> Sylvestre de Sacy*, défenseur de la prévenue : C'est vrai ; et il n'en a pas moins d'esprit pour cela. (On rit.)

Plusieurs amis de Gustave Pigault déposent que ces femmes s'étaient emparées de son esprit ; qu'elles lui prescrivait des pilules mercurielles en grande quantité. « Je l'accompagnai un jour, dit M. Chaudouet, banquier, chez la femme Burckart ; elle se passa un anneau dans le doigt et feignit de dormir ; puis elle lui prit la main et lui ordonna de mettre un bouquet de persil sur l'estomac, de manger beaucoup, et de prendre une médecine. Malgré mes avis, Gustave eut l'imprudence d'exécuter cette ordonnance, que j'avais écrite sous la dictée de cette femme. Gustave voulut aussi que je me fisse magnétiser ; je finis par y consentir. Cette femme alors me prescrivit des tisanes, que je ne voulus pas prendre ; aussi je me portai toujours bien. »

Le dernier témoin entendu est M. de Geslin, professeur de musique, passage Dauphine, qui croit sincèrement au magnétisme, et qui est venu déposer dans l'intérêt de la science. Il s'exprime ainsi : « La femme Couturier, l'une des prévenues, était atteinte d'imbécillité. Un jour qu'elle se trouvait chez moi, elle tomba d'épilepsie : j'eus recours au magnétisme, et après quelques séances que je lui donnai, j'obtins les résultats les plus favorables ; j'eus la satisfaction de lui rendre la santé. M. Pigault vint chez moi ; ce fut là qu'il connut la femme Couturier ; il me pria de le mettre en rapport avec cette dame. »

*M. le président* : N'avez-vous jamais éprouvé de maladie



qui vous ait engagé à recourir au magnétisme et à interroger votre sommeil?

*M. Geslin* : Je suis très-éveillé ; personne n'a jamais pu m'endormir.

*M. le président* : Cependant le sommeil paraît être une condition indispensable pour être magnétisé ?

*M. Geslin* : Pardon , M. le président , je puis être *actif* ; mais je ne suis pas *passif*.

*M. le président* : Croyez-vous que l'on puisse promettre la guérison à quelqu'un , et que cette science soit infallible ?

*M. Geslin* : Le somnambulisme n'est pas une science , c'est un bienfait de la nature donné à l'homme , comme l'instinct donné au chien d'aller chercher le chiendent dont il a besoin.

Le témoin connaît au surplus la femme Couturier sous des rapports favorables. Il déclare que c'est une honnête ouvrière.

*M. le président* : Qu'avez-vous à dire pour votre justification , femme Burckart ?

*La femme Burckart* : J'ai rarement vu M. Pigault ; jamais je ne lui ai demandé d'argent ; il en a quelquefois laissé sur la cheminée. Quant aux prescriptions , je n'en ai jamais donné qui fussent capables de causer aucun mal. ( Cette femme , âgée de plus de 50 ans , a les yeux presque fermés ; elle parle et se ment avec cette nonchalance et cette langueur qui suivent immédiatement le sommeil , ou qui annoncent un complet idiotisme. )

*M. le président* : Et vous , femme Couturier ?

*La femme Couturier* : Je ne me livre aucunement à l'art du magnétisme. J'ai vu quelquefois M. Pigault , et ne lui ai rien demandé : quant aux 33 fr. , j'ai demandé à madame veuve Pigault de me les prêter. ( La femme Couturier , qui est âgée de 29 à 30 ans , s'exprime avec beaucoup d'embaras et de difficulté. Elle a les yeux à demi fermés. )

M. de Montigny , avocat du Roi , prend la parole : « Messieurs , dit-il , les affaires de somnambulisme n'offrent le plus souvent que des détails ridicules ; celle qui vous est sou-

mise aujourd'hui se présente environnée de circonstances déplorables. »

Après avoir rappelé les faits, M. l'avocat du Roi établit d'abord la contravention d'exercice illégal de la médecine. « L'article 35 de la loi du 19 ventôse an XI, dit-il, prononce une amende indéterminée contre tout individu qui exerce la médecine sans être porté sur les listes prescrites par l'article 26 de la même loi. Ces listes comprenaient les docteurs et officiers anciennement reçus, ceux qui sans réception exerçaient depuis dix ans, ceux qui avaient été reçus d'après les formes nouvelles. L'article 36 permet d'élever l'amende jusqu'à 500 francs à l'égard de ceux qui auront pris la qualité d'officier de santé, et jusqu'à 1,000 francs à l'égard de ceux qui auront pris la qualité de docteur.

« Des termes de l'article 36, qui considère l'infraction prévue par l'article 35 comme un délit et qui en renvoie la connaissance aux tribunaux correctionnels, on pourrait induire que les tribunaux ont le droit de prononcer une amende correctionnelle. Néanmoins, comme, d'après les principes généraux de la jurisprudence, les amendes indéterminées dans leur quotité se réduisent à des amendes de simple police, nous ne croyons devoir requérir qu'une amende de simple police contre les femmes Burckart et Couturier, prévenues d'exercice illégal de la médecine. Cette doctrine est d'ailleurs conforme à un arrêt rendu le 18 mars 1825 par la Cour de cassation. »

M. de Montigny aborde ensuite la prévention d'escroquerie.

« Messieurs, dit ce magistrat, nous ne discuterons devant vous ni la réalité ni l'efficacité du magnétisme ou du somnambulisme; nous n'examinerons pas si certains êtres privilégiés ont été doués par la Providence d'un instinct salutaire et d'une intuition morale, en vertu desquels ils aperçoivent à la fois les maladies et les remèdes qui leur conviennent.

« Cette croyance, adoptée par des hommes respectables, et honorée plus d'une fois de l'examen de l'Académie, peut

n'être que le rêve d'une ardente philanthropie, comme aussi reposer sur une importante vérité. Dans le doute, nous regarderons comme démontrée l'opinion des partisans les plus zélés du magnétisme et du somnambulisme; mais nous dirons avec eux que le somnambulisme peut servir de masque à l'imposture, et devenir un instrument d'esroquarie entre les mains de la mauvaise foi.

« Si le somnambule, privé des secours d'un magnétiseur instruit, offre à toute heure un sommeil, également facile, à la confiance du public; s'il exige le paiement des consultations qu'il donne; s'il se plaît à faire naître ou à entretenir des craintes ou des espérances chimériques; en un mot, s'il donne des preuves évidentes de mauvaise foi, pourra-t-il se couvrir de son titre de somnambule comme d'une égide, et décliner le châtimeut qu'il mérite, sous le prétexte d'interdire le domaine de la science aux investigations de la justice? Sans doute, messieurs, vous ne devez pas vous ériger en jury scientifique; mais vous êtes juges souverains de toute espèce de délits.

« Dans la cause, la femme Burckart reconnaît qu'elle fait le métier de somnambule, et qu'elle s'endort au moyen d'un anneau magique, dont elle n'a pu expliquer au tribunal la vertu surnaturelle; l'une et l'autre conviennent qu'elles ont reçu de l'argent du sieur Pigault et de sa mère, et la femme Couturier, qu'une somme considérable lui avait été promise en cas de guérison; elle avait donné une preuve insigne de sa mauvaise foi, lorsque, sur la prière de la dame Pigault, elle s'était engagée à feindre le sommeil pour tranquilliser son malheureux fils. Vous calculerez sans peine, Messieurs, quel effet terrible produisaient sur l'imagination malade du jeune Pigault, ces femmes qui lui disaient qu'il avait le germe de toutes les maladies, qu'il ne guérirait pas. Cette prophétie cruelle était pour lui un arrêt de mort!

« S'il est un témoignage irrécusable, c'est assurément celui du sieur Pigault qui ajoutait une foi aveugle au somnambulisme; eh! bien, lui-même disait que la femme Burckart l'avait trahi, et que, pour avoir son argent, elle lui avait

ordonné les remèdes les plus violens; il voulait appeler sur elle toute la sévérité des lois, comme le prouvent les passages de deux lettres qui lui furent adressées par M. Pigault-Lebrun, son oncle. Il lui écrivait en 1826 :

« Voilà presque de la philosophie, parlons un peu physique : que fais-tu du magnétisme ? Ta somnambule, à qui tu fais gagner 5 fr. par visite, prétend-elle toujours te persuader que tu es malade ? Elle te le soutiendra jusqu'à la consommation, si vous vivez tous deux jusque-là. Mon cher neveu, je crois fermement au magnétisme; mais je me suis toujours défié de ces somnambules à gages qui dorment trois ou quatre fois par jour. Tu feras de l'avertissement le cas que te dictera ta sagesse. »

Dans une autre lettre de 1827, on lit :

« Je crois que tu feras sagement d'appeler l'attention de la police sur les friponneries de ces somnambules, pourvu toutefois que tu aies des preuves du délit à produire; tu ferais plus sagement encore peut-être en menaçant la tienne de la traduire en police correctionnelle si elle ne te rend ton argent. »

« Ce que le sieur Pigault n'a pu faire dans son intérêt privé, reprend M. l'avocat du Roi, nous le faisons aujourd'hui dans l'intérêt public. Nous regardons comme prouvé que, dans la vue d'un sordide intérêt, les prévenues s'armaient contre la faiblesse de l'infortuné Pigault, d'un vain fantôme de somnambulisme; et quoi de plus frauduleux que ces manœuvres au moyen desquelles, se parant d'un pouvoir imaginaire, faisant naître tour-à-tour des espérances ou des craintes chimériques, elles percevaient ou se faisaient promettre des sommes considérables ? Elles doivent donc être condamnées non seulement pour exercice illégal de la médecine, mais encore pour escroquerie et tentatives d'escroquerie.

« Messieurs, dit le magistrat en terminant, le somnambulisme ( et par-là nous entendons le somnambulisme simulé et non le somnambulisme véritable, tel qu'il peut exister ), le somnambulisme est pour les gens du monde ce que la sorcellerie est pour les gens du peuple, c'est une supers-

tition de bonne compagnie; et à une époque telle que la nôtre, où la culture générale des esprits et les développemens de la civilisation ont jeté dans la société cette vague inquiétude qu'excluent les soins matériels d'une vie positive, nous devons craindre les funestes effets d'une merveille toute métaphysique qui soulève si puissamment les deux plus grands mobiles du cœur humain, la crainte et l'espérance : c'est à vous, messieurs, qui êtes chargés de la haute police de cette capitale, qu'il appartient de prévenir de graves abus, en menaçant d'une peine sévère ceux qui voudraient à l'avenir vendre leur prétendu sommeil et spéculer ainsi sur la santé et sur la vie des citoyens. »

M<sup>e</sup> Pijon a présenté la défense de la femme Couturier. Il a soutenu qu'il n'y avait pas d'exercice illégal de la médecine de la part de la prévenue, puisqu'elle n'avait pas pris le titre de docteur ni d'officier de santé; que d'ailleurs on ne produisait aucun fait caractérisant cet exercice; car en admettant même toutes les déclarations des témoins, il en résulterait que ce serait le malade lui-même qui se prescrit des médicamens. Quant au fait d'escroquerie, il n'est aucunement justifié. Comment pourrait-on soutenir que la femme Couturier ait tenté d'escroquer une somme de 600 fr., puisqu'on dit qu'elle avait demandé une somme si elle le guérissait, et qu'on lui fait dire en même temps qu'elle avait annoncé à M. Pigault qu'il ne guérirait jamais ?

M<sup>e</sup> Sylvestre de Sacy, dans une improvisation forte de logique, a combattu les conclusions de M. l'avocat du Roi. Il a soutenu que les faits, fussent-ils vrais, ne constitueraient pas l'exercice illégal de la médecine. « Quant au fait d'escroquerie, improvisé à l'audience, ajoute l'avocat, pour l'admettre, il faudrait commencer par décider que le somnambulisme est une chimère, et, sans entrer dans l'examen de cette grave question qui occupe l'académie de médecine, notre devoir, comme le vôtre, magistrats, est de rester dans le doute. On ne pourra donc pas dire que ce soit une manœuvre frauduleuse, et dès lors la loi est inapplicable. »

Voici le texte du jugement :

« En ce qui touche l'exercice illégal de la médecine ;  
« Attendu que les femmes Burckart et Couturier ont prescrit des remèdes au sieur Pigault, moyennant salaire ;

« En ce qui touche l'escroquerie ;  
« Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats que le jeune Pigault, livré depuis plusieurs années aux conseils de diverses femmes somnambules, s'était imaginé avoir le germe de toutes les maladies ; que les femmes Burckart et Couturier, abusant de la faculté qu'elles s'attribuaient de dormir et de dicter en rêvant les remèdes convenables au sieur Pigault, ont tiré de celui-ci diverses sommes plus ou moins importantes ;

« Que le sieur Pigault, en exécutant les ordonnances prescrites par lesdites femmes Burckart et Couturier, ayant dérangé sa santé, s'est suicidé en désespoir de guérison, et après avoir manifesté l'intention de poursuivre en escroquerie les somnambules qui lui avaient surpris son argent ;

« Qu'il résulte non seulement des dépositions des témoins, mais encore des aveux des prévenues, que la femme Burckart recevait de l'argent pour prix de ses conseils donnés par la voie du somnambulisme, et que la femme Couturier, qui avait déjà touché 2 fr. de la dame Pigault mère, avait demandé une somme de 33 fr. à titre de prêt, suivant elle, et à titre d'acompte sur celle de 600 fr. qui lui était promise pour prix de la guérison de Pigault fils ;

« Qu'ainsi ( sans qu'il y ait lieu d'examiner aucunement la réalité du système du somnambulisme en général ) il est suffisamment prouvé qu'en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un pouvoir imaginaire, les femmes Burckart et Couturier se sont fait délivrer des fonds, et ont, par ce moyen, escroqué et tenté d'escroquer la fortune de Pigault ;

« Le tribunal condamne les femmes Burckart et Couturier chacune en treize mois d'emprisonnement, 50 fr. d'amende et aux dépens. »

Au sortir de l'audience, les prévenues ont interjeté appel. On annonce que cette cause se représentera avec plus d'é-

clat devant la Cour royale , où les condamnées se proposent de faire assigner comme témoins à décharge plusieurs personnes distinguées.

---

Paris , le 18 avril 1828.

*Monsieur le Rédacteur.*

Le tribunal de police correctionnelle de Paris ( septième Chambre ) a , par jugement du 17 courant , condamné les dames Burckart et Couturier , somnambules , pour exercice illégal de la médecine , et escroquerie .

Me bornant à ce qui concerne la femme Couturier , j'ai l'honneur de vous transmettre des détails sur les événemens qui ont amené un résultat si fâcheux pour elle .

La dame Couturier , âgée d'une trentaine d'années , d'une constitution grêle et délicate , demeurait , en 1826 , rue de Grenelle Saint-Honoré , n° 37 . Depuis près de trois ans elle dépérissait successivement , en même temps qu'elle tombait dans un idiotisme complet . Des douleurs de tête affreuses , un tremblement général , des attaques d'épilepsie qui revenaient tous les quatre ou cinq jours , la rendaient incapable de travailler . Je logeais dans la même maison , et c'est en sortant un jour , vers la fin de septembre 1826 , que je la trouvai sous la porte-cochère , dans son état épileptique , tenue par plusieurs personnes de la maison . Je connaissais le magnétisme ; il me vint à l'idée de l'employer , et sans faire de signes extérieurs , je lui pris un bras et cherchai à la calmer . Soit que sa crise fût à la fin , soit qu'elle ressentit du bien-être de mon action , elle resta tranquille presque subitement , rouvrit les yeux qu'elle avait tenus fermés , et bientôt elle se retira sans même paraître ressentir de fatigue .

Ce mieux dura , je crois , six semaines . Au bout de ce temps pendant lequel je ne m'occupai plus d'elle , elle retomba dans le même état qu'auparavant . Sa mère , femme âgée et respectable , qui me sert depuis long-temps , me pria ins-

tamment de lui donner de nouveaux soins. J'y consentis enfin par humanité, et je puis l'avouer, il fallait ce sentiment pour vaincre la répugnance que me causait l'état maladif de madame Couturier. Au bout d'un quart d'heure elle ferma les yeux. Je lui parlai alors : elle répondit par des signes confus. Je lui demandai où elle souffrait principalement : elle m'indiqua le front. Me défiant un peu de la véracité de son sommeil, je plaçai un de mes doigts à six pouces au moins de l'endroit qu'elle m'avait indiqué, avec l'intention de lui donner une forte secousse. A ma grande surprise et à celle de sa mère toujours présente à nos séances, elle poussa un grand cri ; en même temps son nez enfla et devint violet, ce qui lui donnait une figure hideuse. Convaincu dès lors qu'elle ne simulait pas le somnambulisme, je ne m'occupai plus que de la soulager, et quelques passes magnétiques près de son front dissipèrent la douleur que je lui avais occasionnée. Dans les séances suivantes, elle parla, connut son état, s'ordonna des remèdes : des poudres sternutatoires qui lui firent rendre un dépôt qu'elle avait dans la tête ; des tisanes qui calmèrent ses nerfs et rétablirent son estomac ; elle se purgea aussi. Bref, elle reprit successivement ses forces, ses idées, son travail, et elle se trouvait parfaitement bien au bout de deux mois. Pendant sa cure je la magnétisais ordinairement tous les deux ou trois jours, et elle offrait quelquefois, sans que je le cherchasse, des phénomènes assez singuliers ; du moins ils ont paru tels à ceux qui les ont vus. Mais comme ils n'offraient pas assez de fixité, je n'en donnerai pas les détails. Ce qui au contraire était constant, c'était sa lucidité à découvrir les maladies des personnes que je mettais en rapport avec elle. Elle donna entre autres une consultation sur des cheveux que m'avait envoyés dans une lettre M. Peltier ; il m'a plusieurs fois depuis attesté qu'elle était surprenante.

Les partisans du magnétisme se réunissaient alors chez M. Bouillet, professeur de philosophie au collège de Sainte-Barbe. M. Gustave Pigault, neveu de l'auteur de ce nom, y entendit parler de madame Couturier. Il me demanda à la



voir, ce que je lui accordai. Il l'interrogea sur sa santé, parut extrêmement satisfait de ses réponses, et se loqua hautement, au bout de quelques jours, d'avoir suivi ses conseils. C'était sur la fin de la maladie de madame Couturier. Celle-ci se trouvant enfin tout-à-fait bien, je cessai de la recevoir.

Cependant M. Pigault me fit plusieurs visites et me demanda avec instance de le mettre de nouveau en communication avec madame Couturier. Il fut même voir mon ami M. Delatour, à ce sujet. J'éluais toujours. Je lui disais que la lucidité de madame Couturier me paraissait avoir diminué. La vérité est qu'ayant réussi à guérir cette dame, je ne voulais plus avoir de relations avec elle, et que M. Pigault me paraissait trop jeune et avoir la tête trop exaltée pour lui confier la direction d'une somnambule. Enfin, vaincu par ses sollicitations répétées, j'engageai madame Couturier à se laisser endormir par lui et à le soigner; ce à quoi elle consentit avec répugnance, seulement, dit-elle, *pour témoigner sa reconnaissance au magnétisme*. Je n'en entendis plus parler jusqu'à la fatale catastrophe arrivée le 20 janvier dernier, lorsque M. Pigault, malade réel ou imaginaire, livré depuis long-temps à une sombre mélancolie, mit fin à son existence. Des consultations trouvées chez lui, et d'autres documents, ont été la source d'une procédure intentée contre les dames Burckart et Couturier. Madame Couturier a été accusée d'avoir souffert qu'il lui fût promis 600 francs par M. Pigault, si elle le guérissait (1); d'avoir reçu 2 francs de madame Pigault qui l'avait fait appeler pour lui parler de son fils, et d'avoir demandé 33 f. à compte sur les 600 francs ci-dessus. A son tour, madame Couturier prétend n'avoir reçu les 2 francs qu'en dédommagement pur et simple de la journée qu'on lui avait fait perdre, et n'avoir demandé 33 francs qu'à titre d'emprunt sur une créance dont elle offrait le titre en nantissement.

Je respecte la chose jugée; mais en attendant qu'elle soit

(1) Elle n'a jamais rien demandé.

confirmée par appel, la tentative d'escroquerie qui pèse sur la prévenue, que j'ai toujours connue pour une ouvrière honnête, ne me paraît pas suffisamment prouvée; pas plus que celle d'exercice illégal de la médecine pour le fait unique des consultations données à M. Gustave Pigault. On exerce une profession quand on appelle le public par des affiches, des prospectus, des cartes, ou quand on reçoit plusieurs personnes pour le même objet. Ici l'on ne voit pas que dans l'espace de trois ans madame Couturier ait eu des rapports de magnétisme avec d'autres personnes que M. Pigault. C'est ce qui a été parfaitement établi par M. Pijon, dans la défense désintéressée qu'il a prise de cette ouvrière. MM. les membres du tribunal ont annoncé ne pas connaître le magnétisme, et la manière dont ils posaient les questions en faisait foi. Cependant ils ont tranché la question, puisque, pour admettre la culpabilité d'escroquerie, il a fallu nécessairement déclarer que le *sommeil était mensonger*, et que tout ce qui s'y passait était calculé; car si l'on eût admis que la dame Couturier dormait réellement, elle se fût trouvée placée dans une catégorie que n'a pas prévue la loi. C'eût été alors une erreur de la condamner sous le prétexte qu'elle exerçait la profession de médecine; autant eût valu la condamner comme sorcière.

Ainsi, par la tournure qu'a prise cette cause, une malheureuse femme succombant, il y a trois ans, sous le poids de ses maux, doit regarder comme chimériques sa maladie et sa guérison, en même temps que le témoignage de sa reconnaissance transformé en délit la mène au châtement des malfaiteurs : ainsi le magnétisme est le rêve d'une *philanthropie ardente*, c'est une *superstition de bonne compagnie!*..... Que doivent dire une foule d'hommes éclairés et vertueux de toutes les classes qui le pratiquent pour soulager l'humanité? Mais pour ne parler que des savans, que doivent dire les hommes versés dans les sciences physiques, les médecins recommandables qui ont surmonté leurs préventions et qui se sont convaincus des phénomènes du magnétisme? Des chaires spéciales de magnétisme sont fon-

dées en Prusse, en Allemagne, en Russie par les souverains de ces États. Les hommes s'avans qui les dirigent doivent nous trouver arriérés. A la vérité, on ne brûle pas en France les partisans de cette découverte; mais ils vont être exposés à figurer sur les bancs des tribunaux, soit comme prévenus, soit comme témoins, parce que pour ménager de petits intérêts, on ne veut pas aborder franchement une des questions les plus intéressantes qui existent. Déjà deux malades qui avaient eu des rapports avec des somnambules ayant péri, les somnambules ont été condamnées, soit comme ayant exercé la médecine, soit pour escroquerie. La prévention d'homicide a été écartée jusqu'à présent; mais qui répond qu'elle le sera toujours, et que l'on ne finira pas par vouloir offrir un holocauste sanglant aux ennemis intéressés du magnétisme.

Espérons que cet état de choses aura une fin, et que les hommes de bonne foi, membres de la commission nommée par l'académie de médecine pour la recherche des faits du magnétisme, en proclamant sa réalité, le feront entrer ouvertement dans nos mœurs et dans notre législation, où le temps et l'expérience lui assigneront le rang qu'il y doit occuper.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PH. GESLIN,

*Auteur de la Méthode du Mésoplaste développée,  
du Cours d'harmonie qui y fait suite; membre  
de la société des sciences de Lille, etc.*

Rue et passage Dauphine, escalier G.

*Sirop de navet ordonné avec succès par M. PAUL, étant dans l'état de somnambulisme lucide.*

La rave ( *brassica rapa* ) est une espèce de navet lequel, préparé ainsi qu'il a été prescrit, et confirmé par les résultats, peut être employé avec succès contre les rhumes, l'asthme, les toux opiniâtres, et les douleurs de poitrine provenant de l'irritation de cet organe.

La rave a la forme d'un gros oignon . ses propriétés ont beaucoup de similitude avec celles du navet (*rapum vulgare*).

Elle a même une saveur plus douce : son volume le plus ordinaire est celui d'une grosse pomme de reinette.

Pour en faire un sirop, il faut mettre cuire ces navets sous la cendre; lorsqu'ils seront bien cuits, en exprimer le jus en les pressant dans un linge neuf le moins épais possible, puis ajouter à quatre cuillerées de ce jus, que l'on aura la précaution d'entretenir chaud, une once de sucre candi en poudre; ce qui forme environ six cuillerées à bouche, dose qu'il faut prendre chaque soir en se couchant.

Il est enjoint d'accompagner cette prescription de l'application suivante :

Faire également cuire un navet sous la cendre, le couper horizontalement en deux parties égales, puis appliquer chacune des deux surfaces planes, et le plus chaud que l'on pourra, sur la poitrine du malade, et les y assujétir au moyen d'une serviette.

Il n'y a point d'inconvénient à renouveler ce procédé aussi souvent qu'on le désirera.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à M<sup>me</sup> Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

---

#### ERRATA du Numéro 25. ( Mars 1828. )

Au verso du faux titre, *au lieu de l'auteur, lisez l'éditeur.*

A la page 16, lig. 9, *au lieu de l'inquiétude inséparable, lisez : l'exercice.*

A la page 32, ligne 6, article *Sirop de mou de veau*, après ces mots : en même temps que le pain, *ajoutez : et on ne l'en retirera qu'après la cuisson parfaite du pain.*

( Dans le Numéro prochain on donnera en entier le plaidoyer des deux avocats. )

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Observations sur un instrument auquel on peut donner le nom de MAGNÉTOSCOPE.*

(2<sup>e</sup> article.)

*Expériences qui prouvent l'influence de la volonté de l'homme sur les corps inanimés,*

*par M. Lermier, ancien élève de l'École polytechnique.*

DANS le courant de 1826, un de mes anciens amis et camarades à l'école Polytechnique, M. Bi...., me fit connaître le petit instrument qui entre ses mains était depuis longtemps le sujet de diverses expériences. Je répétais ces expériences, et j'obtins exactement les mêmes résultats. J'avais d'abord supposé que les mouvemens de la boule dépendaient de ceux qu'une action fibrillaire imperceptible ou la circulation du sang peuvent produire dans les doigts : mais je fus obligé de renoncer à cette supposition en voyant que la boule restait immobile lorsqu'elle n'était pas suspendue au-dessus d'un corps métallique, et que lorsqu'elle se mettait en mouvement, c'était dans une direction déterminée par la forme et la position du corps placé au-dessous d'elle ; d'où je conclus que ces mouvemens étaient dus à une force étrangère à la mobilité du support. Pour savoir s'ils n'étaient point dus à une action galvanique exercée à distance par deux métaux différens, j'ôtai le mercure de la noisette, et rien ne fut changé. J'eus alors l'idée de substituer à cette boule un autre corps, tel qu'un peloton de fil, une gourde, etc., et les expériences eurent le même succès : restait donc à attribuer les mouvemens à l'influence de mon corps. C'est ce que je vérifiai ainsi : Après avoir suspendu l'instrument au dos d'une

chaise auquel j'attachai le fil avec un piton, je l'abandonnai à lui-même : la boule resta immobile. Alors je pressai le fil contre le dos de la chaise en appuyant le pouce à quelques lignes au-dessous du point de suspension, et peu de temps après, je vis la boule prendre un mouvement circulaire au-dessus d'une pièce de monnaie, et longitudinal au-dessus d'une barre de fer.

Enfin, pour rendre l'expérience encore plus concluante, dans le cas où le fil était attaché par un nœud à un piton, je saisis le fil entre le pouce et l'index à quelques lignes au-dessus du piton, et j'avais soin de tenir lâche et non tendue la portion de cordon comprise entre le point de suspension et mes doigts. Les effets ayant été (quoique avec moins d'intensité) les mêmes que j'obtenais en tenant le fil entre le pouce et l'index sans l'attacher à un piton, je n'eus plus aucun doute sur l'influence du corps humain pour produire le mouvement du pendule.

Cette dernière expérience, que j'ai cent fois répétée, m'a servi à convaincre un grand nombre d'incrédules. Elle ne réussit cependant pas à tout le monde, ni dans toutes les circonstances : elle suppose une certaine force magnétique dans celui qui la fait. J'ai remarqué que pour qu'elle réussît il fallait être assis sur la chaise à laquelle l'instrument est attaché : la raison en est que la chaise sur laquelle on est resté quelque temps assis, se trouvant en quelque sorte saturée de fluide magnétique, elle ne soutire plus une partie de ce fluide, qui dès lors, au lieu de se porter sur elle, suit uniquement le fil conducteur. En général les mouvemens sont bien plus considérables lorsque la main qui tient le pendule est isolée de tout corps étranger.

M. Bi... m'avait dit qu'une condition essentielle pour que le mouvement eût lieu, était de regarder l'instrument et de concentrer son attention ; je m'aperçus bientôt que l'attention n'était pas la seule cause du mouvement, et que la volonté avait une influence bien plus considérable. Une fois que j'eus été frappé de cette idée, je parvins à changer à volonté le mouvement de la boule, et à l'arrêter. J'essayai de

mettre la boule en mouvement sans qu'aucun corps métallique ni aucun corps vivant fût placé au-dessous d'elle, et j'y parvins. Je remarquai seulement que pour arrêter la boule ou pour changer la direction du mouvement, il me fallait une force de volonté qui me causait de la fatigue. Je reconnus ainsi que si la présence de certains corps extérieurs exerçait une action, celle qui partait de moi suffisait pour produire tous les effets que je désirais : je reconnus enfin que ces effets se produisaient avec plus d'intensité lorsque j'appuyais sur mon front la main qui ne tenait pas le fil, et surtout lorsque j'appliquais le fil entre mon front et ma main. Dès lors il me parut démontré que, par sa volonté seule, l'homme peut exercer une action sur les corps inanimés, pourvu qu'à l'aide d'un conducteur de cette force, il puisse établir une communication entre lui et ces corps.

Cependant la constance des résultats obtenus par M. Bi. et la dissidence de ceux qui s'étaient offerts à moi dans des circonstances semblables en apparence, prouvaient que toutes ces circonstances n'avaient pas été appréciées. Je variaï les expériences d'un grand nombre de manières, et je reconnus d'abord que si le mouvement de la boule était augmenté et modifié par une attention soutenue, jointe à la volonté que cet effet eût lieu, le ralentissement ou la cessation de ce mouvement paraissaient coïncider avec les dispositions morales contraires, ainsi qu'avec la fatigue, soit morale, soit physique de l'expérimentateur ; fatigue qui peut être la suite d'une expérience trop prolongée. Je reconnus enfin que diverses causes pouvaient influer sur l'intensité du mouvement de la boule, l'accélérer, le ralentir, ou même le faire cesser entièrement. Je vais énumérer celles de ces causes dont j'ai été le plus frappé :

1° L'énergie plus ou moins grande de la volonté ; 2° la fatigue physique et morale ; 3° l'état de la santé ; 4° la température du corps et surtout celle des mains ; 5° celle de l'atmosphère ; 6° l'isolement du corps humain, et peut-être la nature des corps auxquels on fixe le cordon lorsqu'on ne le tient pas immédiatement avec les doigts ; 7° la distance



plus ou moins grande du point de suspension à celui sur lequel on applique le pouce en pressant le cordon.

Les circonstances les plus favorables sont : 1° un temps beau et sec ; 2° un calme d'esprit qui permette à celui qui fait l'expérience de concentrer son attention et sa volonté sur la boule en la suivant des yeux ; 3° une volonté ferme et soutenue de lui faire prendre tel ou tel mouvement ; 4° d'avoir chaud aux mains (lorsqu'elles sont froides, les effets peuvent être nuls) ; 5° de porter au front (comme lorsqu'on médite) la main qui ne sert pas à l'expérience : si on quitte cette position et qu'on présente la main à un foyer de chaleur, l'intensité du mouvement diminue.

Il existe sans doute d'autres causes qui peuvent augmenter ou atténuer les phénomènes. Tous les individus ne les produisent pas avec la même intensité : peut-être même en est-il qui en sont incapables. Il faut donc mettre une grande persévérance à répéter les expériences, et ne pas se décourager si d'abord on ne réussit pas. Depuis que je me suis occupé de cet objet, j'ai reconnu en moi une grande augmentation de puissance ; d'où résulte une action beaucoup plus marquée.

Dans les expériences de M. Bi... , le mouvement de la boule s'exécute dans un sens différent sur l'or et sur l'argent ; ce qui prouve que ces deux métaux exercent une influence différente : cette influence n'agit pas directement sur le pendule, mais sur le corps humain qui lui communique le mouvement. Le sens de ce mouvement est déterminé par la nature des corps ou par leur forme, lorsqu'on se borne à fixer son attention sur les objets ; mais si la volonté s'unit à l'attention, c'est elle qui dirige le mouvement, qui l'accélère ou qui l'arrête.

Il me semble que les expériences ci-dessus prouvent de la manière la plus simple l'action de la volonté sur un corps inanimé. Le regard a une influence bien réelle. Si je ferme les yeux, il m'est impossible de faire changer le sens du mouvement de la boule, tandis que je lui fais prendre faci-

lement le mouvement que je veux en dirigeant le regard dans le sens du fil.

La boule en vertu de l'inertie de la matière est indifférente au mouvement et au repos. Lors donc qu'après avoir été mise en mouvement par une force quelconque, elle perd ce mouvement jusqu'à devenir immobile, ce ne peut être que le résultat de l'action d'autres forces dont le système tend vers l'équilibre. Ces forces paraissent être :

1° L'attraction de la terre, d'où résulte le poids de la boule et du cordon ;

2° La résistance de l'air à son déplacement ;

3° La roideur du cordon et son frottement sur le point fixe de suspension ;

4° Enfin l'action de la volonté, qu'on ne peut considérer autrement que comme cause du développement d'une force.

Pour s'assurer que cette dernière cause agit réellement, il suffit de comparer le temps qu'il faut à une boule en mouvement pour revenir à l'état de fixité parfaite, en l'abandonnant aux trois premières forces, et en la soumettant à l'action simultanée des quatre forces. Dans le premier cas, on tient le cordon en détournant son attention ; dans le second on dirige la volonté vers l'anéantissement du mouvement, et l'on voit que le mouvement acquis cesse bien plus tôt lorsque la volonté s'oppose à ce qu'il continue. La même conséquence résulte de la possibilité de changer à volonté le mouvement de la boule.

Ce changement ne s'opère point instantanément : quelquefois il n'a lieu qu'après que la boule a pour ainsi dire passé par l'état de repos, surtout lorsque la force qui agit a peu d'intensité. Si l'on veut maintenir l'énergie de l'action, il faut faire décrire à la boule des ellipses de plus en plus allongées ; quand elle oscille ainsi, on lui fait aisément prendre un mouvement opposé au premier.

Lorsque la boule est immobile, si l'on observe le mode d'action qui la fait passer à l'état de mouvement, on verra que la force qui agit n'est point instantanée, mais bien du genre de celles dont les impulsions sont successives, infini-

ment petites et variables. C'est donc une force accélératrice variable qui ne paraît pas dépendre de la nature des corps inertes soumis à nos expériences, mais qui ne se manifeste que lorsque ces corps sont très-mobiles. Il est probable que cette force se développe et agit dans beaucoup de cas sans que nous nous en doutions, parce que son action est imperceptible à nos sens. Peut-être y a-t-il dans la nature d'autres forces dont nous ignorons l'existence, parce que leurs impulsions successives et infiniment petites n'ont pu s'accumuler de manière à vaincre les obstacles et à produire un effet sensible et déterminé. Si l'air eût été un conducteur parfait de l'électricité, nous ne nous serions peut-être jamais doutés de l'existence de cet agent si terrible lorsqu'il est accumulé. Nous ne pouvons constater la réalité d'une force de ce genre qu'en lui opposant des obstacles faciles à vaincre. C'est le cas de l'action de la volonté sur la boule.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des expériences qui consistent à suspendre la boule au-dessus d'un corps brut, tel qu'une pièce de monnaie ou une barre de métal. Les effets qu'on obtient en le suspendant au-dessus d'un être vivant sont bien plus remarquables et conduisent à des résultats bien plus importants. Les cercles que décrit la boule au-dessus de la tête d'un homme sont d'un diamètre beaucoup plus grand que ceux qu'elle décrit sur une plaque de métal, et leur mouvement est bien plus rapide : ce mouvement est elliptique au-dessus de la main. Son intensité n'est pas la même au-dessus des divers individus : elle paraît dépendre du plus ou moins de vitalité de celui sur qui on fait l'expérience, ainsi que des facultés magnétiques de celui qui la fait, et de la communication du fluide magnétique entre les deux individus. Celui sur qui on suspend la boule n'agit point directement sur la boule ; il agit sur celui qui la tient, et c'est uniquement ce dernier qui agit sur elle. Son action est plus ou moins forte, selon l'intensité de ses facultés magnétiques ; elle s'augmente encore s'il se met en contact avec un autre individu qui concourt à l'action. Voici quelques expériences qui prouvent ce que je viens de dire.

Lorsque je suspends la boule au-dessus de la tête de quelqu'un, elle décrit des cercles : si de la main qui est libre je prends celle de la personne sur laquelle je fais l'expérience, le mouvement s'accélère d'une manière remarquable, et plus ou moins selon les individus. Lorsque ce mouvement est parvenu au plus haut degré, je puis, par ma seule volonté, en changer la direction, et même l'anéantir.

J'ai fait cet essai sur une personne qui était légèrement paralysée d'un côté : lorsque je prenais la main du bras paralysé, le mouvement se ralentissait ; quelquefois même il cessait entièrement malgré ma volonté.

Je fais tenir le pendule par quelqu'un, entre le pouce et l'index, et plaçant ma main un peu au-dessus, je saisis de même la portion du fil qui est inutile, pour joindre mon action à la sienne. Si nos deux volontés sont concordantes, c'est-à-dire si nous voulons l'un et l'autre que la boule aille de droite à gauche, le mouvement devient très-considérable ; si ma volonté est contraire à la sienne, le mouvement se ralentit, et au lieu d'avoir une direction déterminée, il se réduit à une simple oscillation. Si les deux personnes qui font cette expérience ont une puissance égale, celui qui tient le fil en dessous exerce une action supérieure : si celui qui a le plus de force est placé en dessus, il réussit plus aisément à affaiblir ou détruire l'influence de l'autre. On sent bien que pour que cette expérience soit concluante, il faut que les deux individus ne se soient pas communiqué leur intention : chacun d'eux voit par le mouvement de la boule s'il est secondé ou contrarié par l'autre.

J'ai vu quelquefois des personnes reconnaître à une sensation particulière le sens dans lequel tournait la boule au-dessus de leur tête, ou éprouver un léger chatouillement lorsqu'elle était suspendue au-dessus de leur main ; ce qui prouve que la boule exerce une action magnétique comme conducteur du fluide.

Il faudrait sans doute varier beaucoup les expériences pour en tirer des conséquences générales. Il nous semble cependant qu'on doit conclure de celles dont nous venons de

rendre compte, que l'action de la volonté, dont nous avons reconnu l'influence sur les corps inanimés, se manifeste d'une manière bien plus énergique lorsque l'homme se met en contact avec son semblable. Il paraît que pour se développer d'une manière sensible, cette action a besoin d'un temps plus ou moins long, selon l'état physique des personnes mises en contact, et peut-être aussi selon leur état moral. Si l'on demande ce qui peut augmenter l'énergie des effets, nous répondrons que, ne connaissant ni la nature de la force développée, ni son mode de transmission, des expériences réitérées peuvent seules nous éclairer sur ce sujet.

Il nous paraît que l'instrument dont nous nous servons, étant perfectionné, pourra servir à mesurer l'énergie de l'influence de la volonté, et à faire suivre de l'œil les divers degrés de développement de cette force.

Nous invitons donc ceux qui prennent intérêt aux progrès des connaissances humaines, à répéter nos expériences et à en tenter de nouvelles, sans prévention et avec une entière bonne foi. De ce qu'une chose nous paraît incroyable, ne la rejetons point sans excuse. Apportons dans cet examen un esprit de doute, avec le désir que le fait annoncé se vérifie; car tout fait nouveau peut devenir utile. Défendons-nous de cet esprit d'incrédulité qui affirme de prime abord qu'une chose est impossible: il annonce à la fois l'ignorance des forces de la nature, et l'empire des préjugés. Craignons toutefois de donner dans l'excès contraire, de nous laisser entraîner par un enthousiasme qui a ses dangers, et de servir d'instrument à la propagation des erreurs. Défendons-nous de croire sur parole; occupons-nous à rechercher et à comparer les faits, sans prévention, et par le seul motif de connaître la vérité, et de la faire servir au bien de l'humanité. N'admettons que ce dont nous sommes parvenus à acquérir par nous-mêmes la conviction intime, et reléguons dans un doute respectueux les choses qui nous sont affirmées par de nombreux témoignages, jusqu'à ce que nous ayons amassé les matériaux propres à les vérifier avec chance de succès.

*Note de M. DELEUZE sur les deux articles précédens.*

La plupart des expériences dont nous avons rendu compte sont connues depuis bien long-temps ; plusieurs savans d'Allemagne s'en sont occupés : ils ont prétendu que le poids suspendu au fil prenait un mouvement de droite à gauche ou de gauche à droite, selon le corps au-dessus duquel il était placé ; que s'il allait dans un sens lorsqu'on tenait le fil de la main droite , il allait en sens contraire lorsqu'on le tenait de la main gauche. Plusieurs ont distingué des pôles opposés, selon la nature des objets ; d'autres ont attribué les phénomènes à une action galvanique ; mais ils n'ont pu expliquer pourquoi les expériences ne réussissaient pas à tout le monde, ni pourquoi les résultats présentaient de nombreuses anomalies. On a montré ces expériences à des savans français, en les invitant à les répéter ; et comme elles n'ont pas d'abord réussi entre leurs mains, ils n'y ont fait aucune attention ; et ils ont attribué les oscillations de la boule à un mouvement imperceptible des doigts. Toutes les objections, tous les motifs d'incrédulité tiennent à ce qu'on n'a pas connu le principe du mouvement de la boule, et les conditions nécessaires pour le succès des expériences. L'étude qu'on a faite depuis peu du magnétisme animal, a enfin donné le moyen d'éclaircir cette question. Nous allons voir que tous les phénomènes que présente l'instrument et toutes les anomalies des diverses expériences s'expliquent par la théorie du magnétisme, et nous donnent en même temps de nouvelles preuves de la réalité du fluide magnétique et de la puissance qui le met en action.

Le magnétisme est une émanation de nous-mêmes dirigée par la volonté. Cette émanation, à laquelle on donne le nom de fluide magnétique, participe des deux substances dont l'homme est composé : elle est à la fois physique et psychique ; mais pour l'objet qui nous occupe, nous ne devons considérer que l'émanation physique.

Lorsque je veux soulever un poids ou lancer un projectile, j'envoie par ma volonté de mon cerveau à ma main la force

nécessaire pour produire l'effet que je désire. Ce qui part de mon cerveau pour arriver à ma main, probablement par le canal des nerfs, est ce que nous nommons fluide vital, ou fluide nerveux, ou fluide magnétique. Notre main qui a reçu cette force l'emploie à vaincre une résistance en soulevant un poids, ou à imprimer un mouvement en le lançant à une certaine distance. Si nous envoyons de la force à notre main sans la communiquer à un corps, soit immédiatement, soit par un conducteur, cette force se dissipe dans l'atmosphère. Si nous magnétisons, nous envoyons de même le fluide vital de notre cerveau hors de nous, et par notre volonté nous lui imprimons une direction vers un être vivant ou vers un corps susceptible de s'en charger.

Lorsque nous tenons entre nos doigts un conducteur, tel qu'un fil ou une baguette de métal, le fluide émané de nous suit ce conducteur comme s'il était une prolongation des nerfs qui ont transmis le fluide de notre cerveau à notre main; et notre volonté peut lui imprimer un mouvement déterminé. Si notre volonté ou du moins notre attention n'agissent pas pour envoyer le fluide, alors le fil ou conducteur demeure immobile. De là résulte que les expériences dont nous avons parlé ne réussissent qu'autant que celui qui les fait emploie sa volonté et concentre son attention pour obtenir l'effet annoncé; que presque jamais elles ne réussissent entre les mains des incrédules, et que toutes manquent entre les mains de ceux qui désirent qu'elles ne réussissent pas.

Comme le rapport établi entre les êtres facilite l'influence qu'ils peuvent avoir les uns sur les autres, il s'ensuit que lorsqu'on suspend l'instrument au-dessus de la tête d'un être vivant, le mouvement est accéléré par la communication du magnétisme entre celui qui agit et celui qui est soumis à l'action; qu'il a plus ou moins d'intensité, selon le plus ou moins de vitalité de ce dernier: il s'ensuit encore que le mouvement est plus ou moins fort, selon que celui qui tient l'instrument a plus ou moins de force magnétique; que si, comme cela se rencontre chez quelques individus, la force magnétique est nulle, l'instrument reste immobile.

Ainsi l'instrument dont nous parlons peut être, avec raison, nommé *Magnétoscope*, parce qu'il sert à reconnaître l'existence de cette force, et *magnétomètre*, parce qu'il sert à en mesurer l'intensité. Il est probable qu'il peut encore servir à déterminer le rapport qui s'établit entre un magnétiseur et un magnétisé, et le degré de susceptibilité de ce dernier. Peut-être enfin peut-il indiquer quels sont les corps qui ont quelque action sur nous, ceux qui peuvent se charger plus ou moins de fluide magnétique, et ceux qui, par des émanations inappréciables pour nos sens, peuvent à notre insu agir sur nos nerfs.

Parmi les expériences rapportées dans ce mémoire, il en est quelques-unes de très-curieuses, et qui nous éclairent sur la théorie du magnétisme.

La première, c'est que si l'on tient le fil entre les doigts, il ne faut que la simple intention de réussir, et de l'attention pour que la boule se mette en mouvement au-dessus du corps que l'on regarde, tandis qu'il faut une volonté déterminée pour changer la direction du mouvement, ou pour l'arrêter, et un effort de volonté si l'instrument est attaché à un piton, et qu'on saisisse le fil au-dessus du point de suspension.

La seconde, que si l'on se met en contact avec un paralytique, le mouvement se ralentit ou cesse.

La troisième, que la boule reste immobile si celui qui tient l'instrument ferme les yeux, ce qui confirme la vérité de l'observation faite par les magnétiseurs, que le regard a une puissance active, qu'il lance et dirige le fluide magnétique...

La quatrième, que si une personne qui n'a pas la faculté de faire mouvoir la boule est touchée par une personne douée de cette faculté, la boule se meut.

La cinquième, que si le fil est tenu par deux personnes, le mouvement de la boule s'augmente ou se ralentit, selon que leurs deux volontés sont concordantes ou opposées.

Revenons maintenant aux expériences de M. Bi..., qui ont donné lieu à celles de M. Lermier. Ce dernier a reconnu



et démontré la puissance de la volonté , et , à cet égard , il est allé beaucoup plus loin que son prédécesseur ; car l'influence de la volonté sur les corps pour produire en eux un mouvement , est assurément de tous les phénomènes le plus fécond en conséquences , puisqu'il prouve l'influence de l'ame ou du principe de la vie sur la matière.

Les phénomènes observés par M. Bi... sont d'un ordre inférieur , mais ils sont également remarquables , en ce qu'ils prouvent que les corps bruts , et à plus forte raison les corps animés , ont par une émanation dont la nature nous est inconnue une action sur notre propre corps , action qui échappe à nos sens , qui ne se manifeste que dans certaines circonstances , et qui peut souvent produire des effets , sans que nous en soupçonnions la cause.

Les phénomènes obtenus d'abord par M. Bi... se reproduisent , avec plus ou moins d'intensité , entre les mains de tous ceux qui font les expériences : ce qui prouve qu'ils ont une cause extérieure. Ils deviennent très-différens et très-variables entre les mains de M. Lermier lorsqu'il fait usage de sa volonté ; parce que la volonté étant une puissance supérieure à celle qui détermine le mouvement du pendule , elle le modifie à son gré. Qu'on fasse répéter les expériences à des personnes qui n'ont aucune idée de la puissance de la volonté , et l'on obtiendra d'abord les phénomènes qui se sont présentés à M. Bi... , et dont la diversité dépend de l'action différente que les mêmes corps exercent sur les divers individus.

Toutes les expériences de M. Lermier m'ont réussi comme à lui ; seulement je n'ai pu imprimer le mouvement au pendule en tenant le fil au-dessus du point de suspension : je n'ai plus assez de force magnétique pour cela ; mais plusieurs de mes amis y sont parvenus.

M. Jules de Tristan , auteur de l'ouvrage intitulé : *Recherches sur quelques effluves terrestres* , a répété avec succès plusieurs des expériences de M. Lermier : il pense qu'il y a une grande analogie entre le fluide électrique et celui

que nous nommons fluide magnétique, et que ce dernier est dirigé par la volonté. Quand on supposerait que cet agent est matériel, il n'en serait pas moins évident que le principe d'action est une faculté de notre ame.

Il résulte de ce que nous venons de dire que la théorie du magnétisme explique tous les phénomènes du Magnéscope, qui sont inexplicables par les lois de la physique, et que les expériences faites avec cet instrument peuvent éclairer plusieurs points obscurs de cette théorie, et nous faire reconnaître l'influence que plusieurs corps exercent sur nous, et les uns sur les autres.

Il y a dans le mémoire de M. Bi... une observation relative à l'action magnétique qu'un homme peut exercer sur soi même, en concentrant son attention et sa volonté. M. Bi., qui a été long-temps malade, doit à cette observation la santé dont il jouit aujourd'hui : mais comme il n'a pas développé ses idées je ne m'y arrêterai pas. Je l'ai prié de m'envoyer sur cet objet une note détaillée.

---

*Plaidoyer de M. Pijon pour la femme COUTURIER, prévenue d'abord d'exercice illégal de la médecine, et ensuite d'escroquerie, pour s'être laissé magnétiser par le jeune Gustave Pigault.*

Messieurs,

Un affreux malheur a frappé la famille Pigault. Quelle en est la cause ? est-ce, comme on le prétend, le magnétisme, et ce qu'on appelle ses visions ? est-ce un projet de mariage et une inclination contrariée, comme on pourrait le penser d'après certaines circonstances ? Questions inutiles, indiscrètes peut être, et sur lesquelles tout est jugé d'ailleurs par votre chambre du conseil ; car on avait imputé d'abord aux deux prévenues le suicide du jeune Gustave Pigault ; on prétendait que sa tête s'était égarée par leurs prédictions, on les accusait d'homicide involontaire ; mais après un mûr

examen cette prévention a été rejetée. Ce n'est plus un délit commis sur la personne du jeune Pigault qui nous amène devant vous, c'est un reproche général d'avoir exercé la médecine sans diplôme.

Mais à cette audience, messieurs, une autre accusation nous attendait. A l'exercice illégal de la médecine s'est jointe, dit-on, l'escroquerie; ainsi nous n'étions prévenus que d'une simple contravention, et voilà qu'on nous accuse d'un délit des plus graves; nous n'étions menacés que d'une amende de 15 fr. au plus, et voilà qu'il s'agit d'un emprisonnement qui peut être de cinq années, et d'une amende qui peut être de 3,000 fr. . . . . Était-ce donc un piège que cette prévention si légère transformée subitement en une accusation si terrible? ou plutôt cette métamorphose n'est-elle que l'indice d'une poursuite incertaine, vacillante, se précipitant çà et là sans trouver où se reposer?

Quoi qu'il en soit, nous ne reculerons point devant cette poursuite inattendue; et, pris à l'improviste, une conviction profonde nous tiendra lieu de préparation. Il nous paraît impossible de voir dans les faits imputés à la femme Couturier, soit l'exercice illégal de la médecine, soit l'escroquerie. Commençons par préciser ces faits:

La femme Couturier ne savait pas, il ya deux ans, ce que c'est que le magnétisme; mais elle était atteinte d'une sorte d'idiotisme continu, interrompu par des accès d'épilepsie; ce mal ne trouvait pas de remède. Un jour qu'elle était chez sa mère, en proie à une attaque violente, tous les secours étant inutiles, tout le monde désespérant de sa vie, M. de Geslin, qui demeurait dans la maison, témoin des souffrances de cette malheureuse, eut l'idée de l'endormir au moyen du magnétisme. Il y parvint, et, soit par la vertu du sommeil, soit par la force des remèdes que la femme Couturier se prescrivit à elle-même, soit par le seul effet du hasard, la malade fut complètement guérie.

Cette cure fit quelque sensation; il en fut parlé dans la société du magnétisme, où se rendait habituellement le jeune Pigault, neveu du spirituel Pigault-Lebrun. Ce jeune homme,

auquel son oncle avait, à ce qu'il paraît, donné les premières notions du magnétisme, s'était depuis plusieurs années livré à cette étude avec enthousiasme ; il voyait ses plus célèbres partisans, il assistait à toutes les réunions dont cette doctrine était l'objet. Gustave Pigault se croyait malade : n'était-ce, comme on le dit, qu'une opinion produite par les rêves de quelques somnambules ? j'ai peine à le croire ; il ne me paraît pas probable qu'un jeune homme qui n'aurait ressenti aucune faiblesse, aucune incapacité, fût persuadé qu'il souffrait parce qu'on le lui disait. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette opinion, vraie ou fausse, existait dans l'esprit du jeune Pigault long-temps avant qu'il connût la femme Couturier ; mais il entendit parler de la guérison presque miraculeuse de cette femme, et il désira l'endormir et la consulter pour son propre compte.

Il s'adresse d'abord à M. de Geslin, qui avec quelque répugnance lui indique la demeure de la femme Couturier. Le jeune magnétiseur se rend chez elle ; il lui demande s'il est vrai qu'elle ait été fort malade et qu'elle se porte bien. — Cela est vrai. — Comment vous a-t-on guérie ? — On m'a fait dormir. — Vous êtes donc somnambule ? — Je n'en sais rien. — Vous croyez au magnétisme ? — Je ne sais pas ce que ce mot signifie ; tout ce que je puis assurer, c'est que j'étais malade, que j'ai dormi et que je me porte bien. — Cela étant, répond le jeune homme, je viens vous faire une prière ; je suis malade aussi : permettez-moi de vous endormir, et j'espère obtenir ainsi ma guérison.

La femme Couturier ne pouvait pas se refuser à cette prière. Guérie par le moyen du sommeil magnétique, à ce qu'elle croyait, l'humanité lui faisait un devoir de rendre le bienfait qu'elle avait reçu ; elle résista cependant, comme si elle eût prévu le sort qui l'attendait, et ce ne fut qu'après beaucoup de difficultés, que, vaincue par les prières du jeune homme et par les sollicitations de M. de Geslin, auquel Gustave avait eu recours, elle consentit à se laisser magnétiser, en présence de sa mère, par le jeune Gustave. Il revint souvent la voir, il l'envoya quelquefois chercher ; il la faisait

dormir, et il recueillait comme des oracles les paroles qui s'échappaient de sa bouche. Quelles étaient ces paroles ? je n'en sais rien ; la femme Couturier ne le sait pas davantage. C'étaient sans doute quelques mots confus, désordonnés, comme d'une personne qui rêve ; mais le jeune magnétiseur les interprétait, et les traduisait en prescriptions médicales, qu'il recueillait avec soin. Toutefois, lorsque la somnambule était éveillée, on lui montrait ses ordonnances ; et la femme Couturier doit se féliciter de n'avoir rien prescrit au jeune Pigault qui pût lui faire mal ; c'étaient les remèdes les plus innocens et quelquefois les plus niais du monde : monter à cheval, manger du raisin, se mettre un bouquet de persil sur l'estomac, etc.

Mais une horrible catastrophe est arrivée. La famille du jeune Pigault voulait le forcer à se marier ; le jeune homme résistait, sous prétexte qu'il était malade ; peut-être avait-il quelque autre raison. Cependant la mère le pressait, et le malheureux, ne sachant plus comment éviter cette importunité, avait déclaré que, puisque les choses prenaient cette tournure, il ne pouvait plus reculer, mais que la veille du jour fixé pour son mariage il se tuerait. C'est ce que dépose M. Boulanger, son beau-frère, en ces termes : « Gustave disait que sa santé ne lui permettait pas de se marier, et que, puisque son mariage avait pris cette marche, il ne pouvait plus reculer, mais que la veille il se détruirait » ; ce qu'il a fait. Cette menace n'a été que trop fidèlement exécutée : la famille Pigault a été plongée dans le deuil. La douleur est injuste, messieurs ; mais dans un si grand malheur qui n'accuse-t-on pas ? La veille de sa mort, le jeune Pigault avait écrit à la femme Couturier une lettre par laquelle il la priait de passer chez lui à trois heures. Elle vint à l'heure dite ; elle tombe inopinément au milieu de cette famille en pleurs, et aussitôt c'est elle qu'on accuse, c'est elle qu'on menace, c'est elle qu'on dénonce à la justice. On lui reproche de s'être laissé endormir par le jeune Pigault, on lui en fait un crime, tandis que quelques jours auparavant la mère de ce jeune homme la priait de feindre de dormir et

de dire à son fils qu'il pouvait se marier ; ce que la femme Couturier avait déclaré n'être pas en son pouvoir, quoique madame Pigault lui offrît 600 fr. pour sa récompense.

Voilà, messieurs, comment cette malheureuse est traduite devant vous. On l'accusait d'abord d'avoir causé la mort du jeune Pigault, mais on a compris l'injustice de cette accusation, et la prévention s'était réduite au délit d'exercice illégal de la médecine. M. l'avocat du roi vient d'y joindre le délit d'escroquerie. C'est sur quoi je dois m'expliquer.

Et d'abord il est une première vérité qui n'a point échappé à l'esprit judicieux de M. l'avocat du roi, c'est qu'il faut écarter des débats la question de savoir si les phénomènes qu'on appelle magnétiques sont réels ou chimériques. Des faits ont été signalés à l'Académie des sciences : cette illustre compagnie les a trouvés assez nombreux, assez remarquables, assez bien constatés pour mériter examen ; une commission a été nommée : cette commission a rassemblé, à ce qu'on assure, un grand nombre d'observations curieuses ; elle prépare son rapport, qui est attendu avec impatience. Dans cet état de choses, serait-il d'un homme sage de trancher par son jugement cette question scientifique ? serait-il d'un juge équitable d'y asseoir une condamnation ? Non, messieurs ; et quels que soient les préjugés et les rires d'un auditoire ignorant et léger, quelles que soient les plaisanteries de quelques hommes superficiels, j'ai la certitude que votre opinion, la seule qui nous importe ici, restera suspendue entre les savans qui affirment et les savans qui doutent, jusqu'à ce que l'Académie des sciences, seul tribunal compétent, ait prononcé sur cette grande contestation.

Qu'on ne vienne donc pas dire, comme l'a fait l'ordonnance de la chambre du conseil, que le sommeil des somnambules est un sommeil menteur, car c'est ce que doit décider l'Académie. Nous soutenons que le sommeil magnétique est un état particulier provenant d'une certaine disposition du corps et de l'esprit, très-réelle et très-sérieuse. Le tribunal jugera-t-il le contraire ? il jugera ce qui n'est point de sa com-

pétence, il jugera sans preuve, sans vérification et sans examen, il jugera tandis que l'Académie doute. Suspendra-t-il son opinion ? le doute s'interprète en faveur de l'accusé ; s'il faut que le sommeil des somnambules soit menteur pour être coupable, le mensonge étant douteux, la culpabilité l'est aussi, et l'absolution doit être prononcée.

Sur quel terrain l'accusation doit-elle donc se placer ? elle doit supposer *à priori* que le sommeil des somnambules est sérieux, et prouver dans cette hypothèse qu'il y a encore délit ou contravention. C'est ce qu'a voulu faire M. l'avocat du roi. Il vous a dit qu'en laissant à part la question scientifique il y aurait toujours exercice illégal de la médecine dans les prescriptions médicales délivrées par les somnambules ; que d'ailleurs, s'il y a des somnambules véritables qui dorment de bonne foi, il peut y avoir de faux somnambules qui, faisant semblant de dormir, se rendent coupables d'escroquerie.

Je ne puis, je l'avoue, me faire à cette idée que si le magnétisme n'est point une chimère, si l'on y reconnaît un moyen curatif donné à l'homme par la divine Providence, il soit défendu de faire usage de ce moyen sans avoir obtenu un diplôme de la faculté. Je ne connais pas de diplôme de somnambule ou de magnétiseur. Je ne connais pas de loi qui règle l'exercice de cette profession, et j'ai peine à comprendre que les hommes puissent mettre l'interdit sur ce qui serait un bienfait de la Divinité. Toutefois je n'examinerai point si c'est exercer la médecine que d'exercer le magnétisme, et s'il y a lieu d'appliquer aux magnétiseurs de profession les dispositions pénales de la loi du 19 ventose an XI ; je laisse au défenseur de M<sup>me</sup> Burckart l'examen de cette thèse intéressante ; je n'en ai pas besoin pour la défense de la femme Couturier, qui ne fait point profession de magnétisme, et qui n'a jamais magnétisé personne, pas même le jeune Gustave Pigault.

Je dis qu'une femme qui se serait laissée endormir une ou plusieurs fois par une seule personne, et dans l'intérêt d'une seule personne, fût-ce pour de l'argent, ne serait pas

coupable d'avoir pratiqué, soit le magnétisme, soit la médecine, dans le sens de l'article 35 de la loi du 19 ventose an XI.

Qu'est-ce, en effet, que pratiquer un art, une science, un métier ? c'est en faire un exercice habituel. *Pratiquer la médecine*, c'est se donner dans le public comme guérissant les maladies, c'est ouvrir sa porte à tout venant, et donner des ordonnances à tous ceux qui en demandent; c'est là ce qu'on appelle pratiquer ou faire profession. Mais des avis donnés à une seule personne constitueraient-ils l'exercice de la médecine ? non, sans doute, car il y aurait trop de coupables. Qui ne s'est quelquefois mêlé de prescrire des remèdes ? qui ne s'est attribué des guérisons ? Ce n'est pas là ce que la loi punit : ce sont les prescriptions délivrées par les personnes qui en font métier continu, qui ouvrent des maisons de consultation, qui distribuent des affiches, qui s'annoncent comme auteurs de certaines cures, inventeurs de certains remèdes, qui vont partout où on les appelle, enfin qui, au diplôme près, font tout ce que feraient de véritables médecins.

Est-ce donc là ce qu'on reproche à la femme Couturier ? Elle est ouvrière en dentelles, elle n'a pas d'autre profession. Elle a souffert quelquefois que le jeune Pigault l'endormît pour recueillir ses rêves, qu'il regardait comme des oracles ; mais ce jeune homme est le seul qui ait réclamé ses secours : nul autre que lui n'est venu demander des remèdes à la femme Couturier, nul autre n'aurait été accueilli par elle. Est-ce donc là exercer la profession de médecin ? Est-ce là ouvrir une maison de consultation et donner des ordonnances à tout venant ?

Voyez, messieurs, à quelles conséquences conduirait la doctrine du ministère public. Il y a beaucoup de personnes qui croient au magnétisme : M. l'avocat du roi lui-même vous a dit que le magnétisme était une superstition de bonne compagnie ; c'est vous dire que ses sectateurs sont nombreux et recommandables. Croyez-vous que, dépositaires d'une doctrine toute puissante à leurs yeux, ils résistent au désir d'en faire quelquefois l'application ? non, sans doute. Qu'un



ami, qu'un étranger même invoque leur secours, ils essaieront de le guérir. Dira-t-on qu'ils ont pratiqué la médecine, et les traitera-t-on devant vous comme ayant contrevenu à la loi du 19 ventose an XI ?

Mais ce ne seraient pas seulement les partisans du magnétisme qu'il faudrait accuser ; on devrait, pour être conséquent, faire comparaître devant vous la classe tout entière des donneurs d'avis. Alors que de délits à réprimer ! Cette enceinte ne contiendrait pas la foule des coupables que chaque jour y amènerait. L'art de guérir est un de ceux dont tout le monde se mêle. Saignez, dit l'un ; purgez, dit l'autre ; un troisième, faites diète ; un quatrième, prenez des toniques. Autant de visiteurs, autant d'ordonnances.

Et autant de coupables, suivant M. l'avocat du Roi ; car c'est exercer la médecine que de prescrire un remède. Mais la loi n'est pas aussi rigoureuse : exercer la médecine sans diplôme, c'est faire sans diplôme ce que font les médecins avec diplôme, c'est donc faire profession, exercer publiquement, s'afficher, se produire comme expert dans l'art de guérir. Est-ce là ce qu'on reproche à la femme Couturier ? A-t-elle ouvert sa maison au public ? Rappelez-vous toutes les difficultés qu'elle a faites pour se laisser magnétiser par le jeune Gustave, toutes les sollicitations que ce jeune homme a employées pour arriver jusqu'à elle ; certes vous en conclurez qu'elle n'était point aux ordres du premier venu.

Mais elle a reçu de l'argent, dit-on, c'était donc un commerce qu'elle exerçait. Combien a-t-elle reçu ? une somme considérable, 40 sous. Elle a éprouvé pendant dix-huit mois les importunités d'un jeune homme qui venait la voir tous les dimanches et quelquefois dans la semaine ; elle lui sacrifiait son temps, son travail, ses forces même, qui s'épuisaient dans un sommeil fatigant ; elle a reçu 40 sous, et on l'accuse de cupidité ! Mais à quelle occasion cette somme énorme lui a-t-elle été comptée ? Après l'avoir dérangée de chez elle, le jeune Pigault la fit prier de passer chez lui. Elle eut encore cette complaisance, et ne demanda rien ; mais après le jeune homme ce fut la mère qui la fit appeler.

Elle observa alors qu'elle ne pouvait pas être dérangée ainsi, qu'elle ne faisait point commerce de magnétisme, qu'elle vivait de son travail, qu'elle ne travaillait pas quand elle était hors de chez elle, et que si on lui faisait perdre sa journée il convenait de la lui payer. Madame Pigault lui remit 40 sous : c'était le prix du temps qu'elle perdait, et non du service qu'elle rendait.

Mais 33 fr. ont été demandés à madame Pigault. A quel titre ? à titre de prêt sur un billet de pareille somme qui n'était pas encore échu. Voilà, certes, de singuliers honoraires et de la libéralité à bon marché. Ces 33 fr. n'ont pas même été prêtés, ainsi qu'on l'établira devant la cour.

Mais 600 fr. lui avaient été promis. Il est vrai que le jeune Gustave, qui voyait cette femme dans la pénurie, lui avait dit : Je vous promets 600 fr. si je guéris. Il est vrai que madame Pigault la mère lui avait fait la même promesse, et c'est ce qui prouve le désintéressement et la bonne foi de la prévenue. Elle se prêtait à toutes les exigences du malade, elle ne comptait pas ses visites, elle ne vendait pas ses secours à tant par séance ; elle ne devait rien recevoir si le malade ne guérissait pas. S'il guérissait, lui ferait-on un crime d'avoir accepté, pour un si grand bienfait, un gage de reconnaissance ? Les 600 fr. étaient, si l'on veut, la récompense de la guérison ; mais les soins donnés si la guérison ne s'ensuivait pas, ce dévouement pénible, ces dérangemens continuels, ces visites sans fin, tout cela devait être gratuit.

On assure cependant que si la femme Conturier avait voulu, le jeune Gustave se serait cru guéri. Elle n'avait, dit-on, qu'à faire semblant de dormir, et lui déclarer qu'il n'était pas malade : elle aurait ainsi gagné les 600 fr. Mais, au lieu de se prêter à cette ruse innocente, elle dormait tout de bon, et ne faisait alors que des prédictions fâcheuses.

Peut-on mieux reconnaître la bonne foi de cette pauvre femme ? Elle aurait pu, en feignant de dormir, gagner 600 fr. Si elle n'a pas voulu tromper l'infortuné qui la consultait, elle a manqué de jugement peut-être en écoutant

trop un scrupule déplacé ; mais elle n'a manqué ni de bonne foi ni de désintéressement.

Ainsi, d'une part, la prévenue n'a pas fait commerce des services qu'elle rendait au jeune Pigault ; d'autre part, ces services rendus à une seule personne sur la recommandation d'un ami ne présenteraient pas le caractère d'exercice public et habituel que la loi a entendu réprimer. Il reste à prouver par la nature même de ces services qu'ils ne constitueraient pas des prescriptions médicales. En effet, messieurs, on accuse la femme Couturier d'avoir délivré de sa propre autorité des consultations au jeune Gustave Pigault, et je soutiens, au contraire, que cette femme n'ordonnait rien, qu'elle n'était qu'un instrument passif, et que c'est le jeune Pigault qui s'est prescrit à lui-même tous ses remèdes. En effet, daignez considérer ce qui se passait entre eux. La femme Couturier n'aurait pas su s'endormir toute seule, elle ne possède pas d'anneau magnétique ; elle ne dormait que lorsque le jeune Gustave la magnétisait. Dans son sommeil, des paroles s'échappaient de sa bouche, et le jeune homme qui avait provoqué le sommeil recueillait ces paroles comme d'infaillibles ordonnances, et se les appliquait à lui-même. Cela posé, je demande lequel des deux était l'auteur et l'ordonnateur des prescriptions médicales. La femme Couturier avait-elle dit au jeune Pigault : Ayez confiance en moi, écoutez-moi, et je vous guérirai ? en aucune façon. Vous voulez m'endormir, je le veux bien ; vous croyez que mes paroles auront quelque rapport à votre maladie, vous voulez provoquer ces paroles, je ne m'y oppose pas. Faites-moi dormir. Voilà ce que disait cette pauvre femme ; et si le jeune Pigault, après avoir provoqué les rêves, les inscrivait sur ses tablettes, les traduisait, les commentait, les pratiquait, quel était, je le demande encore, l'ordonnateur de ses remèdes ? c'était lui-même. La femme Couturier n'était entre ses mains qu'un être privé de raison et de sentiment, une sorte de machine agitée par le sommeil, une fibre musicale dont le magnétiseur tirait des sons.

Je suppose qu'au lieu de croire au magnétisme le jeune

Pigault eût été partisan d'un de ces systèmes suivant lesquels on découvre les choses cachées, soit dans les traits du visage, soit dans les bosses du crâne, soit dans les lignes de la main; je suppose qu'il eût consulté la main de la femme Couturier, persuadé qu'il lirait dans cette main les remèdes dont il croyait avoir besoin : est-ce que la femme Couturier aurait pu être accusée d'avoir donné des consultations, pour avoir tendu la main? pas plus que les constellations dans lesquelles d'autres maniaques auraient cru lire leur destinée. Ce n'est pas l'instrument qui agit, c'est celui qui s'en sert.

Dira-t-on que si le jeune Gustave était l'auteur des prescriptions qu'il provoquait en endormant la femme Couturier, celle-ci en était complice? Pour qu'il y ait complicité, il faut qu'il y ait délit ou contravention : or existait-il une loi qui défendit au jeune Gustave Pigault de se prescrire à lui-même un régime médical? Il est permis à chacun d'être son propre médecin; il peut y avoir imprudence à se traiter soi-même, mais à coup sûr il n'y a pas délit. Si donc le jeune Gustave ne commettait point un délit en magnétisant la femme Couturier, comment celle-ci pourrait-elle être complice d'un délit qui n'existait pas?

Il en serait autrement si le jeune Gustave, après avoir endormi la femme Couturier, avait appliqué à d'autres malades les ordonnances qu'il croyait recueillir; alors on aurait pu voir un délinquant dans le magnétiseur et une complice dans la somnambule. L'un ou l'autre aurait été l'auteur de prescriptions médicales délivrées à autrui sans diplôme, et il ne serait plus resté que la question de savoir si c'est exercer la médecine que de pratiquer le magnétisme. Mais dans la cause de la femme Couturier il n'y a pas même de prescriptions données à autrui; le corps de délit n'existe pas : le prétendu médecin se traitait lui-même, et la prétendue complice ne faisait que coopérer passivement à une action que les lois ne défendent point.

Je crois, messieurs, avoir prouvé que la femme Couturier n'est point coupable d'exercice illégal de la médecine; car en laissant au défenseur que vous allez entendre cette thèse, que

le magnétisme n'est pas de la médecine, j'ai démontré que ce n'est point exercer une profession que faire un acte isolé de cette profession ; j'ai fait voir les dangers de l'opinion contraire ; j'ai montré que la femme Couturier n'avait été mme que par le désir de rendre service , et qu'elle y avait apporté autant de bonne foi que de désintéressement ; enfin j'ai appelé votre attention sur la nature même des faits incriminés : je n'y ai trouvé qu'une seule accusation, celle d'avoir aidé un malade à se guérir lui-même, ce qui ne serait point un délit .

Ici devrait s'arrêter ma défense. Pourquoi faut-il qu'une tâche pénible me reste encore ! La chambre du conseil nous a renvoyés devant vous comme prévenus d'une simple contravention ; les débats qui ont eu lieu devant vous n'ont révélé aucun fait nouveau : pourquoi donc trouvons-nous ici une prévention nouvelle ? Notre devoir serait peut-être de n'y pas répondre, d'éviter une lutte inégale et de chercher dans les formes protectrices de la défense un abri contre les embuscades de l'accusation ; car enfin de quel droit nous forcerait-on à nous expliquer sur une imputation dont nous n'étions pas avertis ? Si la loi veut que le prévenu connaisse à l'avance le fait qui lui est reproché pour qu'il ait le temps d'y réfléchir, pour qu'il puisse appeler un défenseur, assigner des témoins, de quel droit nous prive-t-on de tout cela ? Nous attendions-nous à une accusation d'escroquerie ? Avons-nous pu rassembler nos moyens de défense, entendre nos cliens, assigner nos témoins ? Je le répète, messieurs, notre devoir serait de ne pas répondre ; mais tel est notre malheur, que ce silence de position serait considéré comme l'aveu de notre culpabilité.

Nous allons donc nous défendre ; et, grâce au ciel, l'attaque est aussi injuste qu'imprévue. L'escroquerie est de tous les délits le plus difficile à reconnaître et à constater. Dans le langage du monde, tout avantage obtenu par un mensonge est une escroquerie ; dans le style de la loi, on appelle escroquerie les avantages obtenus, *soit en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en em-*

*ployant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaires, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident, ou de tout autre événement chimérique.* Telle est la définition donnée par l'art. 405 du Code pénal ; et il ajoute : *Quiconque aura, par l'un de ces moyens, escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou une partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq au plus, et d'une amende de 50 fr. au moins et de 5000 fr. au plus.*

Pour qu'il y ait escroquerie, il faut donc quatre circonstances : 1° Appréhension de la fortune d'autrui ; 2° manœuvres ; 3° que ces manœuvres aient eu pour but de persuader l'existence d'un pouvoir imaginaire, ou de faire naître l'espérance ou la crainte d'un événement chimérique ; 4° qu'elles aient été frauduleuses. La réunion de ces quatre circonstances pourrait seule constituer le délit, et pas une d'elles n'existe dans la cause.

La femme Couturier n'a exigé aucune rétribution pour les services, quels qu'ils fussent, rendus au jeune Gustave. Si elle a reçu 40 sous, une seule fois, c'est pour avoir été dérangée de son travail ; et il serait ridicule de prétendre qu'elle s'est laissé magnétiser pendant deux ans pour conquérir une aussi misérable somme. Quant aux 600 fr. qui lui étaient promis après la guérison du malade, de deux choses l'une : ou le malade guérirait, et alors l'argent était loyalement gagné, ou le malade ne guérirait pas, et alors la somme ne serait pas payée. Dans le premier cas il n'y avait pas de fraude, dans le second pas de paiement, pas d'appréhension de la fortune d'autrui, et par conséquent point de délit.

Mais il ne suffirait pas de s'être emparé de la fortune d'autrui, si ce n'était par des *manœuvres* qui forment le second caractère constitutif de l'escroquerie. Que signifie cette expression, *des manœuvres* ? une simple allégation, un simple geste ne constitueraient pas sans doute une manœuvre. La loi a entendu parler d'une combinaison de faits qui entrai-

neraient, d'une manière presque irrésistible, la volonté de celui qu'on aurait voulu tromper. Quels sont donc les faits de cette nature qu'on reproche à la femme Couturier?

A-t-elle attiré le jeune Gustave chez elle? en aucune façon. Guérie d'un horrible mal par le magnétisme, elle ne pensait plus qu'à gagner sa vie par le travail de la dentelle, lorsque le jeune Gustave, sur le bruit de sa guérison, vint la trouver pour la magnétiser. Elle n'y consentit qu'avec peine; il fallut pour la décider les instances de M. de Geslin, son bienfaiteur. Elle céda à la reconnaissance, à l'humanité, à la superstition si l'on veut; mais les efforts mêmes qu'il fallut faire auprès d'elle, prouvent déjà l'innocence de ses intentions.

Elle a paru dormir quand Gustave la magnétisait; elle a dit qu'elle voyait l'intérieur de son corps; elle a dicté des ordonnances de médecine. Tout cela n'était, dit-on, qu'un jeu et une tromperie.

Laissons de côté la question de fraude que nous examinerons tout à l'heure, et sachons d'abord si feindre un sommeil qu'on n'éprouverait pas, ou dire qu'on voit ce qu'on ne verrait pas, constituerait une manœuvre. Il est évident que ce serait un mensonge, et pas autre chose. J'affirme que je dors, que je rêve, que je vois; en cela consiste toute la magie de la somnambule. Elle ne fait rien pour prouver qu'elle dort, elle ne ferme pas même les yeux, elle n'emploie en un mot aucune manœuvre; si elle ne dort pas, elle a commis un mensonge.

Mais ce mensonge même n'est pas établi au procès, et *la fraude, le pouvoir imaginaire, l'événement chimérique*, formant les derniers caractères de l'escroquerie, manquent tout-à-fait à l'accusation. En effet, le sommeil magnétique est-il vrai ou fictif? Le pouvoir de guérir par le magnétisme est-il réel ou imaginaire? L'espoir d'obtenir la santé par cette voie est-il fondé ou chimérique? Toutes ces questions sont soumises à l'Académie des sciences, et le ministère public a reconnu qu'elles n'étaient point de son domaine. Mais alors comment soutenir qu'il y a escroquerie dans la pratique du magnétisme?

M. l'avocat du roi s'est tiré de cette difficulté par une distinction : il y a, vous a-t-il dit, de vrais somnambules qui dorment de bonne foi, mais il y en a de faux qui font semblant de dormir et qui trompent le public : Ces faux somnambules excitent l'indignation de M. l'avocat du roi, comme celle des véritables adeptes, et entre autres du respectable M. Deleuze dont on a cité un passage.

La question est donc de savoir à quels signes on reconnaîtra les véritables somnambules, dont le sommeil est de bon aloi. Et d'abord il faut remarquer que le véritable sommeil n'est pas volontaire. Si la personne magnétisée est douée de la faculté de dormir, si cette faculté est provoquée convenablement, et s'il n'existe pas d'obstacles accidentels, le sommeil est irrésistible. Comment donc une somnambule pourrait-elle feindre de dormir ? En s'annonçant comme douée de cette faculté, lorsqu'elle en serait privée, ou en ne l'excitant pas convenablement, ce qui ne pourrait avoir lieu que lorsqu'elle se magnétiserait elle-même, ou lorsqu'elle serait d'intelligence avec le magnétiseur.

Or il n'est pas douteux, d'après la déposition de l'honorable M. de Geslin, que la femme Couturier ne soit somnambule au plus haut degré ; on ne peut pas douter non plus que le jeune Gustave ne fût pour l'endormir tout ce qui était nécessaire ; il n'était pas de connivence avec elle contre lui-même, il n'était donc pas possible à la femme Couturier de ne pas s'endormir lorsqu'elle était magnétisée par ce jeune homme. Son sommeil était provoqué par celui qui avait le plus d'intérêt à ce qu'il fût sérieux, aussi toute supercherie eût été impraticable ; et quand madame Pigault la mère suppliait la femme Couturier de faire semblant de dormir pour parler à son fils, cette pauvre femme répondait simplement qu'elle le voudrait bien pour obliger madame Pigault, mais que cela n'était pas en son pouvoir.

Voulez-vous, messieurs, vous assurer par vous-mêmes que le sommeil magnétique de la femme Couturier est un véritable et franc sommeil ? Je ne vous dirai pas qu'il est possible de l'endormir ici, devant vous, à cette place ; peut-être craindriez-vous que la dignité de votre audience ne fût com-



promise par un interlocutoire de cette nature , et d'ailleurs l'émotion qu'éprouve cette pauvre femme nuirait peut-être au succès de l'opération; mais commettez un homme honorable dont la bonne foi ne puisse pas être suspecte , M. Deleuze, par exemple, pour magnétiser cette femme, et vérifier la sincérité de son sommeil; nous nous soumettons à cette opération, et nous en attendons avec confiance le résultat.

Si M. l'avocat du roi ne veut point admettre ces preuves directes et matérielles, qu'il cesse de nous ranger parmi ces somnambules de mauvaise foi, sur quelques conjectures qu'il est facile d'introduire dans toutes les causes, mais qui ne sauraient prévaloir contre une vérité de fait.

Quelles sont d'ailleurs ces conjectures? On dit que tout somnambule est de mauvaise foi quand il reçoit de l'argent, quand il s'endort plusieurs fois par jour, et enfin quand il ordonne des remèdes qui prolongent la maladie au lieu de la guérir.

Ces décisions sont bien rigoureuses, car on peut exiger une rétribution, on peut être magnétisé plusieurs fois par jour, on peut même ne pas guérir les malades, et avec tout cela dormir de bonne foi aussi souvent qu'on est magnétisé.

Ces décisions d'ailleurs ne s'appliqueraient point à la femme Couturier. Elle n'a jamais dormi deux fois en un jour, ni même deux jours de suite. Le jeune Gustave la magnétisait ordinairement le dimanche, quelquefois dans la semaine, et les séances n'étaient encore que trop fréquentes pour une pauvre ouvrière qui avait autre chose à faire. D'ailleurs elle ne recevait pas d'argent; et si les remèdes que ses rêves indiquaient n'ont pas guéri le mal du jeune Pigault, ils ne l'ont pas prolongé non plus. Le tribunal se rappelle combien ces remèdes étaient insignifiants, l'exercice du cheval, de la gomme, du raisin, un bouquet de persil sur l'estomac; car ce n'est point à la femme Couturier qu'il faut attribuer, ni ces pilules mercurielles dont les témoins ont fait tant de bruit, ni cette calotte d'amadou, sur laquelle M. le président a beaucoup insisté, j'ignore pour quel motif.

Voilà, messieurs, toute la cause de la femme Couturier.

Long-temps privée de ses facultés intellectuelles, menacée de périr au milieu des plus horribles accès, cette pauvre femme croit devoir au magnétisme la tranquillité et l'existence ; de là sa complaisance pour celui qui , malade comme elle , venait implorer le même bienfait. Elle s'est dévouée à sa guérison avec bonne foi, et je puis dire encore avec désintéressement ; et , si sa conduite ne prouve pas les lumières de son esprit , elle atteste au moins la bonté de son cœur. Il est fâcheux sans doute que le jeune Gustave n'ait pas consulté les médecins, qu'il ait ajouté foi aux somnambules, qu'il ait trouvé dans sa famille le premier germe de cette manie ; mais enfin cela était , le mal avait jeté de profondes racines, et la pauvre femme que je défends n'y pouvait rien. Pourquoi donc faire retomber sur elle la conséquence de ce malheur ? Pourquoi l'accuser d'une opinion qu'elle n'était capable, ni d'établir, ni de combattre ? Pourquoi la rendre victime des études, bonnes ou mauvaises, qu'avait faites le jeune Gustave huit ans avant de la connaître ? Que les parens de l'infortuné viennent ici déposer avec amertume , je le conçois, qu'ils cherchent à perdre deux malheureuses, en rejetant sur elles un reproche qui retomberait peut-être sur eux-mêmes, je le comprends ; mais toutes les passions, même les plus excusables, viennent mourir au pied de ce tribunal , et j'attends avec confiance la décision que vous dicteront la justice et la vérité.

---

*Plaidoyer de M. Silvestre de Sacy pour M<sup>me</sup> BURCKART.*

Messieurs ,

Si j'avais pu prévoir qu'une simple accusation d'exercice illégal de la médecine se changeât à l'audience en une accusation d'escroquerie, je me serais empressé de faire citer des témoins honorables, qui tous auraient unanimement rendu hommage à la bonne foi, à la probité de la dame Burckart. Privés de ce puissant moyen de justification, examinons cependant les deux chefs d'accusation pré-

sentés par le ministère public, l'un relatif à l'exercice illégal de la médecine, l'autre à l'escroquerie.

Quant au premier, sans insister sur les explications déjà données par mon confrère, je me borne à demander : Qu'est-ce donc qu'exercer la médecine ? Qu'est-ce que la médecine ? La médecine n'est-elle pas une science ? Ceux qui l'exercent n'ont-ils pas la prétention de découvrir, par une méthode scientifique, les remèdes qui conviennent dans telle ou telle maladie du corps humain ? Exercer *illégalement* la médecine, n'est-ce pas agir comme si l'on possédait la science du médecin sans en avoir obtenu le diplôme ? n'est-ce pas ordonner, bien éveillé et en connaissance de cause, des remèdes que l'on juge faits pour opérer la guérison ? Voilà évidemment le délit prévu par la loi de ventose. C'est, en quelque sorte, l'usurpation du diplôme.

Or, maintenant, les somnambules ont-elles la prétention de connaître, d'exercer la science de la médecine ? Se donnent-elles pour des docteurs ? Est-ce en connaissance de cause, et par la méthode rationnelle, qu'elles prescrivent des remèdes ? Non, vraiment. C'est dans l'état de somnambulisme, c'est endormies qu'elles cherchent à venir au secours des malades. Tous les mots qui expriment l'action d'une volonté libre ne conviendraient pas à leur position. Elles ne donnent pas *des ordonnances, des conseils, des consultations* ; mais elles jouissent d'une faculté, d'un instinct secret qui, dans le sommeil, leur révèle les maux des autres et les remèdes à y appliquer.

Est-ce donc là exercer la médecine ? Est-ce là usurper les fonctions de la science ? La loi de ventose, qui n'avait évidemment d'autre but que d'atteindre ceux qui auraient voulu vivre de l'art de guérir sans faire les études et sans payer les droits nécessaires pour obtenir un diplôme, peut-elle s'appliquer à l'exercice du magnétisme ? Je ne le crois pas.

Mais un second chef d'accusation beaucoup plus grave est porté contre la prévenue : on l'accuse d'*escroquerie*.

Le ministère public a reconnu lui-même que la question scientifique, que la question de la réalité des effets du magnétisme et du sommeil qui en est la suite, était au moins une question douteuse, sur laquelle les hommes sages devaient suspendre leur opinion. Le somnambulisme en lui-même n'est donc pas une *présomption d'escroquerie* ; on peut exercer le magnétisme sans avoir à redouter de honteuses accusations : des somnambules peuvent sans doute abuser de

leur faculté; mais pour les condamner il faut prouver qu'il y a eu abus de leur part.

Ce point établi et la question ainsi posée par le ministère public lui-même, je dis: s'il est prouvé que ma cliente a feint de dormir s'il est prouvé qu'elle ne dormait pas réellement lorsque le jeune Pigault venait la consulter, elle est coupable; mais si les témoins, malgré la passion qui les animait, n'ont pu apporter une seule preuve de cette insigne mauvaise foi, elle est innocente. Eh bien! où est cette preuve nécessaire pour la condamnation? Elle n'existe pas. Comment donc, en son absence, jugerait-on à *priori* que la dame Burckart abuse de la confiance publique?

Mais, dit-on, elle s'endormait elle-même avec un anneau magnétisé. Qu'importe! ne sait-on pas que l'énergie de la volonté, que la seule *concentration* suffit pour amener le sommeil chez les somnambules? Puisqu'on veut bien admettre la réalité du magnétisme, au moins comme supposition, il ne faut pas en rejeter les mystères.

Mais elle demandait de l'argent! c'est-à-dire qu'elle en recevait. Elle n'exige rien, elle ne taxe pas. Quoi donc! On abusera du temps et des forces d'une malheureuse femme, et on lui fera ensuite un crime d'accepter une légère récompense! Toute peine mérite salaire.

Mais elle a ordonné des remèdes qui détruisaient la santé du jeune Pigault! Qu'en savez-vous? Vous accusez les autres d'exercer illégalement la médecine, et vous venez, vous étrangers à la science, attester devant un tribunal que des remèdes ont produit un fâcheux effet! Vous allez jusqu'à dire que c'est à dessein, pour prolonger la maladie du jeune Pigault et multiplier les bénéfices qu'on en retirait, que ces remèdes ont été administrés! Accusation atroce, qui tombe d'elle-même, et que l'égarément d'une famille au désespoir peut seul excuser! Ajoutons qu'au moment de la mort de M. Pigault, il y avait près de trois ans que la dame Burckart ne l'avait vu, qu'il n'était jamais venu chez elle que rarement, et qu'ainsi les remèdes qu'elle lui avait prescrits n'ont pu être la cause, même éloignée, du désespoir et de la mort de ce jeune homme!

On a lu des lettres de l'oncle de M. Pigault, partisan déclaré du magnétisme, quoique assurément étranger à toute superstition! Mais ces lettres, foudroyantes aux yeux du ministère public, parlaient-elles de la dame Burckart? Nous répondons avec confiance: Non! que le ministère public prouve le contraire.

Messieurs, c'est un usage imprescriptible en France de rire des choses nouvelles et extraordinaires. Facile moyen de se donner une prétendue supériorité d'esprit ! Mais pendant que l'on rit les faits se confirment, se multiplient ; ce qui était douteux devient certain, et l'on rit alors des incrédules comme on riait d'abord des croyans : car chez nous il faut toujours rire ! Sachons, messieurs, nous garder de toute prévention en affaires de cette nature ; il s'agit de l'honneur et de la liberté des prévenues ; quelles que soient nos opinions, nos croyances, jugeons les faits en eux-mêmes ; cherchons les manœuvres frauduleuses, punies par la loi. Ces manœuvres, les trouverez-vous dans la conduite de la dame Burckart ! je ne le pense pas.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à M<sup>me</sup> Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 25 ; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles ; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

---

*Errata du n<sup>o</sup> XXVI. — Avril 1828.*

La scrupuleuse exactitude avec laquelle la *Gazette des Tribunaux* a rendu compte du procès des dames Burckart et Couturier, nous a déterminés à y recourir textuellement pour instruire nos lecteurs des détails de cette fâcheuse affaire ; avec injonction positive faite par nous, à notre imprimeur de supprimer les réflexions peu convenables de M. le rédacteur de ladite Gazette ; d'abord parce qu'elles ne nous semblent pas fondées, et ensuite parce qu'elles froissent impitoyablement des individus déjà sous le poids de l'infortune.

Voici ce que dit à ce sujet M. le rédacteur de la *Gazette des Tribunaux*, et ce que par erreur, et contre notre volonté, on a inséré dans le n<sup>o</sup> XXVI de ce journal. « Madame Burckart, âgée de plus de 50 ans, a les yeux presque fermés, elle parle et se meut avec cette nonchalance et cette langueur qui suivent immédiatement le sommeil ou qui annoncent un complet idiotisme. »

Il est vrai que madame Burckart, dans l'état de veille, s'énonce avec quelque difficulté. D'ailleurs qui ne sait que dans une pareille circonstance peu de femmes conserveraient la liberté d'esprit nécessaire pour s'exprimer avec facilité. Il suffit de connaître madame Burckart pour être convaincu qu'elle est loin d'être une idiote.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

---

NOTE relative au testament du docteur GEORGET, par  
M. C. CHARDEL.

---

La science vient de faire une perte bien propre à exciter nos regrets, dans la personne du docteur Georget. Cet habile médecin s'était particulièrement occupé de la physiologie du système nerveux. Il avait même publié un ouvrage à ce sujet, quand la découverte du magnétisme animal devint l'objet de ses recherches et de ses méditations. Un observateur aussi éclairé ne pouvait manquer de s'assurer de la vérité des faits; aussi le docteur Georget reconnut bientôt, et constatat par de nombreuses expériences, les plus curieux phénomènes du somnambulisme lucide. Il en avait étudié la cause, et se proposait de faire un travail sur un sujet si intéressant quand la mort le frappa. C'est ainsi qu'elle éteint souvent de précieuses lumières à l'instant où leur clarté allait se répandre. Il a laissé un testament dont nous allons extraire un passage, avec d'autant plus de plaisir qu'en cela nous contribuerons à lui donner la publicité que désirait son auteur.

M. Raige-Delorme, après avoir exprimé ses regrets sur la perte de son ami M. Georget (1), ajoute: Il est toutefois une circonstance de sa vie que je crois devoir faire connaître avant tout. Georget avait, principalement dans l'un de ses ouvrages, émis des opinions philosophiques que plus tard il n'a pas crues fondées. Il a consigné dans son testament,

(1) Extrait des *Archives générales de Médecine*, cahier de mai 1828.

deux ans avant sa mort, l'expression des nouvelles idées auxquelles l'avaient amené des réflexions ultérieures, et il a désiré que sa rétractation reçût la plus grande publicité possible. C'est pour satisfaire à ce vœu, que je ne crois pas devoir différer la publication de cette partie de son testament. La voici :

« ..... Je ne terminerai pas cette pièce sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la *Physiologie du système nerveux*, j'ai hautement professé le *matérialisme*. L'année précédente, j'avais publié un *Traité sur la Folie*, dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues ( pag. 48, 51, 52 et 114. ) Et à peine avais-je mis au jour la *Physiologie du système nerveux*, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le *somnambulisme*, ne me permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, l'*ame et Dieu*. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables. Peut-être un jour aurai-je le loisir de faire un travail sur ce sujet.

« Étais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821 ? Je croyais l'être du moins. Cependant je me rappelle avoir été plus d'une fois agité par une grande incertitude, et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des conjectures, si l'on s'en rapportait aux faits, au jugement des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée favorite qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que ce qui n'est pas matière n'est rien. Comme si l'homme n'avait pas tenté vingt fois en vain de poser des limites au possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du bruit et de me grandir en quelque sorte, en attaquant si brutalement des croyances généralement reçues et d'une grande importance aux yeux de presque tous les hommes ? Ne voulais-je point donner une preuve éclatante de courage, en bravant ainsi l'opinion publique ? Pour toute réponse à ces questions, je citerai le

passage suivant d'un ouvrage de M. de Chateaubriant : « Était-ce bien l'opinion intime de leur conscience ( l'athéisme ) que les encyclopédistes publiaient ? Les hommes sont si vains, si faibles, que souvent l'envie de faire du bruit les fait avancer des choses dont ils ne possèdent pas la conviction. » ( *Essai sur les révolutions*, tom. II, pag. 251, éd. 1826. )

« Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra plus douter de sa sincérité, et suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible. »

Ce 1<sup>er</sup> mars 1826.

La simplicité avec laquelle le docteur Georget reconnaît les erreurs où ses premières études l'avaient entraîné, cet amour de la vérité qui survit en lui aux intérêts du monde, doivent inspirer la plus entière confiance ; car elles sont l'expression de la conviction intime d'un observateur scrupuleux et profondément instruit. La marche des sciences l'avait égaré ; elle tend à tout matérialiser en rejetant des recherches et des démonstrations ce qu'on ne peut saisir. Les phénomènes du magnétisme animal, au contraire, le ramenèrent à la vérité en lui donnant la preuve de l'existence d'un être spirituel qui dispose de la vie et commande à l'organisation. Où trouver, en effet, une démonstration de l'existence de l'âme aussi convaincante que celle que fournit le somnambulisme lucide. Je ne parlerai pas des vues à distance et des étonnantes perceptions des somnambules ; mais comment expliquer les sensations fantastiques que la volonté des magnétiseurs leur fait éprouver, sans distinguer cette volonté des organes des somnambules qui lui sont soumis, et sans admettre un intermédiaire entre eux ? Ici l'intelligence des uns travaille évidemment sur le cerveau des autres. Comment confondre ensuite l'âme et l'organisation ? De pareilles expériences forcent à reconnaître que le cerveau n'est qu'un



instrument dont l'affectibilité donne à l'ame des sensations que son intelligence reproduit à volonté en réagissant sur l'organe au moyen de la vie.

Rien ne distingue mieux la puissance de penser du travail des pensées. Le docteur Georget le sentit, et malgré la direction de ses premières études, il se convainquit bientôt qu'un être spirituel dirige l'organisation humaine, et dans le dernier acte de sa volonté il voulut le déclarer solennellement à ses contemporains. Tel est le résultat des recherches sur le magnétisme animal : ses phénomènes prouvent l'existence de l'ame, et c'est un bienfait qui compense, peut-être, les abus que ses détracteurs lui reprochent, et que tous les écrivains sages signalent et conseillent d'éviter.

#### COUR ROYALE DE PARIS.

*Procès des dames BURCKART et COUTURIER, appelantes d'un jugement du tribunal de police correctionnelle qui les condamnait à 15 mois de prison et 50 fr. d'amende pour avoir prescrit des remèdes en dormant.*

Les nouveaux débats auxquels ce procès vient de donner lieu, ont offert aux amis de la vérité un spectacle consolant. Si l'affreux événement qui a mis fin aux jours de Gustave Pigault a d'abord excité la pitié, si tous les cœurs ont été émus quand la mère et le beau-frère de l'infortuné sont venus faire leur déposition, on n'a pas tardé à comprendre que le suicide de ce jeune homme n'était imputable qu'à lui seul, que les deux prévenues y étaient étrangères, et que ce ne serait pas réparer un grand malheur que d'y ajouter une grande injustice; alors tout l'intérêt s'est reporté sur ces deux femmes qui, condamnées par les premiers juges à treize mois d'emprisonnement, attendaient avec anxiété l'issue de ces derniers débats. L'une d'elles, la dame Burckart est presque aveugle, elle ne marche qu'avec peine, et son mari la soutient quand il faut qu'elle s'avance pour répondre aux interpellations de la justice; l'autre, la dame Couturier, paraît faire effort pour retenir ses larmes; on l'a vue plu-

siens fait changer de couleur, et on s'est empressé de lui offrir des secours; néanmoins quand elle est interrogée, elle répond avec autant de clarté que de simplicité. L'audition des témoins à charge n'a révélé aucun fait nouveau, les amis de Gustave, habitués depuis long-temps à le plaisanter sur sa croyance au magnétisme, sont venus déclarer qu'ils n'y croyaient pas, personne n'en a été surpris; mais quand on a vu plusieurs hommes graves attester des faits dont ils avaient été témoins, trois docteurs en médecine forcés d'admettre après examen ce qu'ils avaient d'abord rejeté comme puéril; quand on a entendu la déposition du vénérable M. Deleuze et la lecture de la rétractation à jamais mémorable que le célèbre Georget a consignée dans son testament, la satisfaction ou la curiosité se sont peintes sur tous les visages, la moindre plaisanterie aurait paru alors stupide et de mauvais goût, et les sentimens de l'auditoire se communiquant aux magistrats, on a remarqué avec plaisir que M. le président, qui avait montré au commencement des débats une aversion décidée contre le magnétisme, paraissait ébranlé à la fin; mais on a surtout écouté avec un vif assentiment M. l'avocat général proclamer, dans un éloquent réquisitoire, cette grande vérité, qu'en recherchant les abus il fallait prendre garde d'étouffer la lumière; et lorsque la cour, conformément à ses conclusions, a écarté l'odieuse imputation d'escroquerie pour ne plus laisser subsister qu'une petite contravention à un petit règlement sur l'exercice de la médecine, il n'est personne qui n'ait vu dans cette décision de magistrats philosophes le respect dû à toute vérité naissante, concilié avec l'hommage réclamé peut-être par des principes rigoureux.

Voici au surplus l'exposé fidèle de cette cause remarquable.

Après que la cour a pris séance, on entend le rapport de M. le conseiller Dehérain. Comme on imputait aux prévenues d'avoir fait prendre au jeune Gustave une grande quantité de pilules mercurielles, M. le rapporteur croit devoir, dans son impartialité, lire à la cour plusieurs ordonnances qui auraient été trouvées dans la chambre du jeune homme;

elles ne contiennent que des prescriptions extrêmement simples, tels que tisanes rafraîchissantes, application de peaux de chat ou de morceaux d'amadou sur diverses parties du corps ; on n'y remarque aucune indication de pilules mercurielles.

Après une courte suspension d'audience, *M. le président* interroge ainsi la femme Couturier :

—*D.* Vous êtes prévenue de vous être fait remettre des sommes d'argent, à l'aide du somnambulisme.—*R.* Je n'ai jamais reçu que 40 sous.—*D.* On vous avait promis 600 fr. si vous parveniez à guérir le jeune Pigault ?—*R.* Je n'ai jamais rien demandé, ce n'est qu'au bout de huit mois que *M. Pigault* m'ayant priée de passer chez lui, me dit en présence de sa mère que si je parvenais à le guérir il me donnerait 600 fr. ; je lui répondis que ce n'était pas l'intérêt qui me guidait.—*D.* Vous n'êtes qu'une simple ouvrière en dentelles, et voilà que tout-à-coup vous acquérez la réputation d'une personne dont je n'apprécie pas les talents, mais d'une personne capable de donner des ordonnances, dont les cures sont si merveilleuses qu'on propose de lui donner 600 fr.—*R.* Je ne donne point d'ordonnances, monsieur. Je ne pourrais pas endormir quelqu'un, il faut qu'un autre m'endorme, et, dans cet état, je ne sais pas si je donne des ordonnances.

*M. le président.* Comment êtes-vous arrivée à cet état de somnambulisme dans lequel vous donnez des ordonnances ?—*R.* Il y a deux ans, j'étais très-malade, j'étais dans une espèce d'imbécilité ; je demeurais alors dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Un jour je tombai sous la porte, dans des convulsions affreuses : *M. de Geslin*, qui demeurait dans la même maison, s'approcha de moi et me magnétisa ; je fus soulagée, et bientôt après je fus entièrement guérie par le même moyen ; c'est ainsi que je devins somnambule, je ne connaissais pas alors *M. de Geslin*, mais depuis, ma mère est entrée à son service.

*M. le président.* Ainsi c'est de cet état ordinaire et même imparfait que vous êtes arrivée par le magnétisme,

vous ouvrière en dentelles, à donner des ordonnances, et à connaître toutes les maladies ?

*La femme Couturier* : Je ne sais point magnétiser, je m'endors quand on me magnétise ; je ne connais aucune maladie, et si j'ai donné des ordonnances en dormant, je ne sais pas comment cela s'est fait.

*M. le président* : Alors vous étiez inspirée... Dans cet état d'inspiration que vous arrivait-il ? Le jeune Pigault n'écrivait-il pas des prescriptions sous votre dictée ?

*La femme Couturier* : J'ignore ce qu'il écrivait et s'il écrivait.

*M. le président* : Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'à côté des ordonnances que vous lui aviez fait écrire, on a trouvé 200 fr. près du malheureux jeune homme après son suicide. Au lieu de le détourner de cette idée qu'il avait, qu'il était malade, au lieu de l'engager à se marier, vous cherchiez à entretenir ses idées de maladie, à prolonger ses souffrances, s'il en éprouvait véritablement, et à l'éloigner du mariage.

*La femme Couturier* : Je n'aurais pas eu d'intérêt à le faire, car je devais toucher les 600 fr. après sa guérison terminée et son mariage. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que je n'ai reçu que 40 sous. La mère du jeune homme m'avait fait venir pour me prier de m'empêcher de dormir. Je lui soutins que je ne pouvais pas m'empêcher de dormir : elle voulait me faire prendre des poudres contre le sommeil pour que je dise à son fils qu'il n'était pas malade ; je répondis que je ne pouvais me prêter à aucune supercherie. Comme elle me faisait venir souvent dans la semaine, je lui fis observer une fois que je ne pouvais être ainsi dérangée ; elle me demanda ce que je gagnais dans ma journée, je lui répondis 30 ou 40 sous, elle me donna 40 sous.

*M. le président* : N'avez-vous pas demandé 33 fr. à compte sur les 600 fr. qui vous étaient promis ? — R. Voici le fait : J'avais un billet de 33 fr. qui m'était souscrit par madame Dupré ; je priai madame Pigault de me prêter sur ce billet : elle me répondit qu'il n'était pas négociable, et qu'il fallait

en faire changer les termes. J'en fis faire un autre, que j'ai encore ; car madame Pigault refusa alors de me l'escompter.

*M. le président* : Madame Pigault vous avait priée de vous servir de votre influence pour déterminer son fils à se marier, pour le guérir de sa malheureuse idée qui le portait à croire qu'il était malade ; vous avez au contraire tout fait pour lui monter la tête et pour l'empêcher de remplir les vœux de ses parens. Vous lui avez fait croire qu'il avait le sang tout rempli de taches. Vous aviez donc vu de son sang ? — R. J'ai dit qu'il avait trois boules de sang dans le corps. — D. Où aviez-vous vu cela ? — R. On m'a dit que je l'avais dit en dormant.

La dame Burckart, autre prévenue, est amenée devant la barre. Elle déclare être somnambule et avoir été comme telle appelée à donner des prescriptions sur la maladie du jeune Pigault.

*M. le président* : Je ne sais pas quel est le somnambulisme dont vous êtes possédée. Ce que l'instruction a démontré, c'est que vous vivez de l'état de somnambule ; il est même établi qu'il y a quelquefois tant de monde chez vous que les malades ne sont pas toujours admis. Pour vous mettre en rapport avec eux, vous vous endormez avec un petit anneau magnétisé. Voilà l'effet de cette espèce de magie que je ne connais pas.

*La prévenue* : L'anneau magnétisé remplace le magnétiseur.

*M. le président* : Ce n'est point sur le magnétisme que je prétends élever une discussion. Je sais qu'il y a des somnambules qui se promènent la nuit. Mais je me renferme dans la prévention ; elle repose sur ce qu'au bout de chacun de vos sommeils, de vos songes, il se trouvait toujours une pièce de cinq francs. La justice, qui ne connaît rien à ces sortilèges, vous demande compte des manœuvres à l'aide desquelles vous vous êtes fait remettre de l'argent.

*La femme Burckart* : Je ne taxe personne, je ne demande rien à personne ; je laisse chacun maître de faire ce

qu'il veut. On laisse quelquefois de l'argent sur ma cheminée, sur ma commode; je ne demande rien.

Le premier témoin entendu est la dame Pigault, mère de la victime. Elle rappelle que son fils, tourmenté sans cesse de l'idée qu'il était malade, avait recours aux somnambules. Il me dit un jour : « Je connais une somnambule qui ne demande que trois mois pour me guérir radicalement. — De quoi? lui demandai-je. — Je suis bien malade, me répondit-il.—Si tu es malade, crois-moi, vois un médecin. » Il s'y refusa obstinément, en me disant toujours qu'une somnambule qui demeurait quai de la Vallée le guérirait infailliblement. Il revint un jour en disant : « Je suis un homme perdu, assassiné; on m'a fait prendre des remèdes comme à un cheval. » Je lui dis qu'il fallait consulter un médecin. « Non, répondit-il, c'est une somnambule qui a fait le mal, il n'y a qu'une somnambule qui puisse le guérir. »

*M. le président* : Savez-vous si votre fils a dépensé à cela beaucoup d'argent?

*Le témoin* : Tous ses appointemens y passaient. Il maigrissait à vue d'œil. Je ne sais combien de pots de tisane il buvait par jour. Il me dit un jour : « Ah! si je pouvais avoir une somme de 12 à 15 cents francs, la somnambule me guérirait; elle se contente cependant de 600 fr.; mais, comme je ne puis inspirer une grande confiance, tu devrais bien, maman, souffrir qu'elle vienne chez toi. » C'est alors que j'ai consenti à ce qu'elle vint chez moi.

*M. le président* : La somnambule a-t-elle dit devant vous que votre fils n'était pas *variable*?

*Le témoin* (en pleurant) : Je me rappelle qu'un dimanche, qu'elle vint à trois heures, elle lui dit qu'il avait le sang, bien malade. Elle lui ordonna alors du vin d'Alicante et des choses échauffantes.

*M. le président* fait revenir la femme Couturier, et lui demande si elle a donné de pareilles prescriptions. Je l'ignore, répond celle-ci; si j'ai ordonné quelque chose c'était en dormant; une fois éveillée, je ne m'en souviens plus.

*M. le président* (à madame Pigault) : Lorsque la préve-

ne dictait ses ordonnances à votre fils, était-elle endormie?

*Le témoin* : Madame était censée dormir.

M. le président fait approcher la dame Burckart et lui demande ce qu'elle répond à la déposition de la dame Pigault.

*La dame Burckart* : Je réponds que cette déposition ne ressemble nullement à celle qu'elle a faite devant le tribunal de première instance.

*La dame Pigault* : Je vous demande pardon , madame.

*La dame Burckart* : Non , madame , vous ne dites pas la vérité.

Après la déposition de madame veuve Pigault on entend M. Boulanger, beau-frère du malheureux Pigault ; il dépose que Gustave était malheureusement enthousiaste du magnétisme ; et il lui a vu prendre des médicamens qui auraient tué un homme et *même un cheval*.

M. Chaudouet, troisième témoin, rappelle les faits déjà connus. Un jour, à la sollicitation de Pigault il est monté chez la dame Burckart. Elle se mit, dit-il, un anneau au doigt, s'endormit ou feignit de s'endormir, et, m'ayant pris la main, elle me dit que j'étais échauffé, me prescrivit une ordonnance que je ne suivis pas, et je me portai toujours fort bien. Gustave un jour me dit qu'il voulait se venger des somnambules parce qu'elles l'avaient trompé.

Plusieurs autres témoins entendus n'apprennent aucun fait nouveau ; seulement l'un d'eux dit que Gustave a remis 5 fr. à la femme Burckart, bien qu'elle ne lui eût rien demandé.

On entend ensuite les témoins appelés à la requête des dames Burckart et Couturier. Le premier est M. Regbourg. Il dépose ainsi : Je suis allé consulter madame Burckart pour une personne, sur des cheveux qu'on m'avait envoyé de Nancy. Cette dame a parfaitement reconnu tous les symptômes de la maladie de cette personne ; elle a prescrit un traitement que l'on a suivi ; elle a sauvé cette personne ; j'ai eu depuis beaucoup de confiance en elle ; je l'ai consultée pour moi, elle m'a guéri.

*M. le président* : Vous êtes fort heureux ; allez vous asseoir. Le témoin, en s'en allant, dit que cette dame ne lui a pas demandé d'argent ; mais il lui a laissé 5 fr. sur sa cheminée.

Plusieurs témoins déposent en faveur de la moralité de la dame Burckart.

On appelle M. Deleuze. (Mouvement d'intérêt dans l'assemblée). Il déclare être bibliothécaire au Jardin-du-Roi, et dépose en ces termes : Je connais depuis seize ans madame Burckart ; j'ai été plusieurs fois chez elle la consulter pour moi ; elle ne m'a jamais rien demandé ; j'y suis retourné pour plusieurs personnes. A cette occasion, je vous demande la permission de lire une seule lettre de toutes celles que j'ai reçues. *Ab uno disce omnes*. M. Deleuze lit une lettre dans laquelle on fait l'éloge du somnambulisme et de la cure merveilleuse opérée par la dame Burckart, qui a guéri une personne à soixante lieues sans l'avoir vue. Je connais, ajoute le témoin, une dame qui, depuis une maladie, entre en somnambulisme quand elle veut ; mais on ne peut s'endormir que quand on a des dispositions magnétiques. Sur six personnes il n'y en a qu'une qui soit somnambule.

*M. le président* : Vous reconnaissez donc que les femmes Burckart et Couturier sont douées de ce privilège particulier ?

*M. Deleuze* : Je n'en doute pas un seul instant.

*M. le président* : Vous, monsieur, qui êtes professeur, je vous demanderai si une somnambule, après avoir capté la confiance d'un individu, lui prescrivait du poison, de l'acétate de morphine, par exemple....

*M. Deleuze* avec vivacité : Mais, monsieur, vous avez dit : si cela arrivait, et cela ne peut pas arriver. Mais permettez-moi de vous dire ce qui arriverait si le magnétisme était proscrit par vos décisions. Aujourd'hui si l'on consulte un somnambule, rien n'empêche qu'on ne soumette son ordonnance à un médecin, le magnétiseur lui-même en donne le conseil ; mais défendez l'exercice du somnambulisme, et,



sans l'empêcher, vous le forcerez à s'environner de mystère. Alors on ne pourra plus consulter un somnambule sans avoir juré sur l'honneur de lui garder le secret, alors il deviendra impossible de soumettre l'ordonnance à un médecin ; ajoutez à cela que cette défense n'arrêtera que les personnes timorées qui, exerçant aujourd'hui le somnambulisme de bonne foi, s'en abstiendront aussitôt qu'il sera interdit par la loi, tandis que d'autres, moins consciencieux et moins dignes de confiance, s'empareront de ce moyen curatif et en feront un affligeant monopole. Au surplus, je ne suis point professeur ; mais il y a quarante ans que j'étudie le magnétisme, je suis en correspondance avec tous les pays de l'Europe ; et cette croyance qu'on voudrait détruire fait partout les plus rapides progrès.

On entend les déclarations de trois docteurs en médecine, M. Newbourg, M. Chapelain et M. Foissac.

*M. Newbourg* : Le vrai ne paraît pas toujours croyable. Lorsque j'entendis pour la première fois parler du magnétisme, je traitai cela de folie ; mais des expériences multipliées m'ayant convaincu de l'existence d'un nouvel agent en nous et hors de nous, j'ai cru que l'art de guérir pouvait profiter de cette découverte, et je n'ai pas hésité à en faire usage.

*M. Chapelain* : Je ne croyais pas au magnétisme, et je regardais tout ce qu'on en rapportait comme des fables ridicules, lorsque je fus appelé auprès d'une femme gravement malade. Après une consultation, à laquelle prirent part MM. Chaussier, Broussais, et d'autres docteurs justement célèbres, son état paraissant désespéré, la famille désira qu'une somnambule fût consultée. Je ne crus pas devoir m'y opposer, et désirant assister à la consultation, je coupai moi-même des cheveux de la malade, et je les portai chez madame Burckart. Elle se plaça dans son fauteuil, et s'étant endormie, elle toucha les cheveux. Je fus frappé de la vérité avec laquelle, sans avoir jamais entendu parler de la malade, elle caractérisa la nature et tous les symptômes de son mal. Elle déclara qu'il n'y avait plus de remède : c'était aussi notre avis, et la malade mourut le lendemain. Cet événe-

ment m'a fait revenir de mes préventions ; j'ai examiné ce que j'avais d'abord rejeté sans examen, et je crois sincèrement à la réalité du magnétisme.

M. Foissac fait les mêmes déclarations, et ajoute qu'une misérable rivalité ne doit point arrêter les progrès de la science.

Le dernier témoin entendu est M. de Geslin, professeur de musique. Avant de s'expliquer sur les faits relatifs à la prévention, le témoin croit qu'il est de son intérêt particulier de relever deux erreurs : il n'est pas vrai, comme on l'a dit dans l'instruction, que la dame Couturier fût à son service ; elle n'y a jamais été. On l'a confondue avec sa mère, qui a été véritablement domestique chez le témoin pendant deux années. C'est par suite de la même erreur qu'on a dit aussi qu'une lettre écrite par le jeune Gustave Pignat à la dame Couturier avait été mise à l'adresse du témoin. Elle est adressée à la mère de madame Couturier. Le témoin n'avait qu'avec répugnance engagé la dame Couturier à se laisser magnétiser par le jeune Gustave Pignat, mais il ne voulut pas rester leur intermédiaire.

Après cette explication, M. de Geslin continue ainsi : La dame Couturier était atteinte d'épilepsie ; je l'ai vue une fois dans cet état sous la porte cochère, je l'ai prise par le bras et l'ai magnétisée pour lui faire du bien ; soit que l'accès fût à son terme, soit que le fluide magnétique opérât, son accès a diminué. Un jour que je l'avais magnétisée, voulant m'assurer si son sommeil était réel, je lui ai fait éprouver une commotion très-violente. Croyez-moi un visionnaire si vous voulez ; mais je vous assure que son nez s'est gonflé d'une manière prodigieuse. J'ai été convaincu alors qu'elle ne feignait pas le sommeil, et je me suis empressé de la ramener à son état naturel. (Mouvement d'hilarité dans une partie de l'auditoire.)

*M. de Geslin* : Il n'est pas étonnant que cela excite le rire des personnes qui ne connaissent pas les phénomènes. Il n'en est pas moins vrai que, dans un moment de lucidité, elle a prescrit une ordonnance qui l'a guérie d'un dépôt qu'elle

avait dans la tête. J'ai écrit les ordonnances, mais j'aurais pu les lui faire écrire. Samedi dernier j'ai réuni MM. les avocats; M. Parquin y était; je l'ai *endormie*. (Nouveaux rires.)

*M. Parquin* vivement : Ce n'est pas moi que l'on a endormi.

*M. de Gestin* : Je suis fâché de ces rires et qu'une méprise les ait excités; c'est la femme Couturier qui a été endormie.

Après l'audition des témoins, M. Pijon expose les faits relatifs à la dame Couturier. Entrant dans la discussion du droit, il abordait la question relative au délit d'escroquerie, lorsque la cour observe qu'il existe une exception préjudicielle, et accorde la parole à M. de Sacy pour s'expliquer d'abord sur cette exception.

M. Silvestre de Sacy soutient que les prévenues n'ayant été citées devant le tribunal correctionnel que pour répondre sur une contravention relative à l'exercice illégal de la médecine, le tribunal devait se renfermer dans ce cercle. C'était au ministère public à se pourvoir contre l'ordonnance de renvoi, s'il jugeait que le délit d'escroquerie dût faire l'objet de l'accusation.

M. Tarbé, avocat général, commence en ces termes :

La nature a des mystères qu'il ne nous est pas permis de pénétrer.

De quelque côté que se portent nos regards, notre raison s'arrête étonnée devant des prodiges que notre intelligence n'explique pas.

L'usage de nos facultés, nos sensations les plus habituelles, les règles de la physiologie, le résultat des travaux anatomiques, ne nous ont pas encore appris à comprendre notre organisation, chef-d'œuvre du créateur.

Le magnétisme est-il venu, messieurs, nous révéler un mystère nouveau dont les richesses avaient échappé jusques ici, soit aux travaux de la science, soit au sens intime du vulgaire?

Qu'est-ce donc que cette intuition, pour ainsi dire ins-

tinctive, dont jouiraient seulement quelques êtres privilégiés?

Qu'est-ce que cet état, auquel la nature aurait prédestiné un petit nombre d'individus, et qui cependant ne peut se manifester qu'à la suite de moyens artificiels?

Qu'est-ce que cet agent inconnu, impalpable, qui échappe à nos sens, dont l'existence est un problème, et qui cependant opérerait tant de merveilles, établirait entre les hommes des rapports nouveaux et incompréhensibles; et qui développant les trésors du spiritualisme, révélerait entre les âmes des rapports, des sympathies auxquelles le monde intellectuel a paru si long-temps étranger?

M. l'avocat général arrive après cet exorde à la fin de non-recevoir, sur laquelle son opinion, dit-il, est depuis long-temps formée, et il établit avec l'art. 182 du Code d'instruction criminelle que le tribunal a jugé sur un chef de prévention dont il n'était pas saisi. C'est pourquoi il conclut à la réformation du jugement; en ce qui touche l'escroquerie, et à ce qu'il plaise à la cour lui donner acte de ses réserves de poursuivre les femmes Burckart et Couturier pour ce fait.

La cour a rendu un arrêt à peu près dans ces termes :

« Attendu qu'aux termes de l'art. 182 du Code d'instruction criminelle, un tribunal correctionnel ne peut être saisi qu'en vertu d'une ordonnance de renvoi ou d'une citation directe à la requête de la partie;

« Que dans l'espèce, le tribunal n'était saisi que d'une prévention de contravention à la loi du 19 ventôse;

» Que dès lors il ne pouvait statuer sur un fait d'escroquerie, met, quant à ce, le jugement dont est appel au néant, ordonne qu'il sera plaidé au fond. »

Au fond, M. Silvestre de Sacy a soutenu que l'on ne pouvait pas voir dans les faits reprochés aux prévenues la contravention d'exercice illégal de la médecine. La médecine est une science, une méthode rationnelle à l'aide de laquelle on découvre la nature des maladies et les remèdes qu'il faut y appliquer. Exercer illégalement la médecine, c'est donc exercer une science, c'est se prétendre en possession de la

capacité du médecin sans avoir justifié des études nécessaires pour l'obtenir. Qu'est-ce au contraire que le magnétisme ? une faculté naturelle , un instinct sympathique tellement involontaire qu'il se développe dans le sommeil. Jouir de cette faculté , exercer cet instinct , ce n'est pas exercer la médecine. Aussi les somnambules ne se donnent-elles pas pour des médecins ; elles sont les premières à faire l'aveu de leur ignorance.

M. Pijon , à l'appui des considérations présentées par son confrère , croit devoir donner lecture à la cour d'un article qui a paru au mois de mai dernier dans un journal intitulé : *les Archives de Médecine*. Cet article contient le testament de feu le docteur Georget qui est inséré dans le présent numéro. La lecture de cette pièce remarquable paraît produire la plus vive sensation.

M. Parquin prend ensuite la parole , et puise dans les écrits de M. Deleuze de nouveaux argumens : Ainsi , dit l'avocat , cet écrivain honorable , cet ami de l'humanité déclare que la femme n'a pas de meilleur magnétiseur que son mari ; la fille , que sa mère. En admettant le système de contravention que l'on nous reproche , on ne pourrait pas , même dans l'intérieur d'une famille , se porter des secours mutuels sans s'exposer à des peines. Toutefois , messieurs , nous avons la consolation de penser que si , contre notre attente , vous prononciez une amende de 16 fr. contre les prévenues , au moins on ne pourra pas leur appliquer ces vers d'un poète spirituel :

Galilée expia par trois ans de prison  
L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison.

M. Tarbé reprend la parole et commence en ces termes :

MESSIEURS ,

L'on voulait sans doute solliciter votre intérêt pour les prévenues et pour les nombreux partisans du magnétisme , lorsque l'on vous disait que ce système donnait de nouveaux argumens en faveur de la spiritualité de l'âme et de son immortalité. Vous avez entendu le testament et , pour ainsi

dire, la confession d'un homme distingué, qui paraîtrait n'avoir dû qu'aux expériences du somnambulisme ses croyances sur l'existence de l'ame, qu'il avait niée d'abord, parce que son scalpel ne l'avait pas découverte et que ses travaux anatomiques ne la lui avaient pas révélée. Amis des vérités religieuses, ne craindriez-vous pas d'affaiblir leur utile influence, en refusant la protection de la justice aux défenseurs d'une opinion qui jeterait sur elle de vives lumières ?

Heureusement, messieurs, ces hautes vérités n'ont pas besoin d'un tel secours : leur triomphe est assuré depuis long-temps, et la conscience publique s'est élevée contre ces hommes aveuglés dont les théories systématiques méconnaissent le principe spirituel qui les anime, et qui semblent ne pas croire que leur intelligence, dont ils s'enorgueillissent, et que leurs pensées, destinées par eux à l'immortalité, ne sont pas nées de la matière.

Vous comprendrez aisément que nous ne cherchions pas à discuter devant une cour de justice les questions métaphysiques que pourrait soulever l'examen des doctrines nouvelles du magnétisme. C'est avec la loi seulement qu'il nous est possible d'examiner la prévention sous laquelle les femmes Barckart et Conturier ont été renvoyées en police correctionnelle.

En vain pour suspendre l'action de la justice évoquerait-on le souvenir de *Galilée, qui eut trop tôt raison*, et de Ramus et de tant d'autres. Nous ne cherchons pas, messieurs, à combattre une doctrine médicale, nous ne soutenons pas une thèse physiologique ; nous ne vous demandons pas de flétrir dès à présent par votre arrêt un système qu'il ne nous est pas donné de connaître ou de comprendre, et de décider si le magnétisme est une science ou une chimère, si le somnambulisme est un fait ou une illusion.

Que d'autres, continuant le cours de travaux utiles ou curieux occupent les académies du résultat de leurs recherches, et demandent un solennel examen des expériences qu'ils ont faites, à la bonne heure, et nous applaudissons

sans doute au zèle qui veut reculer les bornes de la science, agrandir son domaine et révéler au genre humain de nouveaux bienfaits de la Providence.

Quant à nous, Messieurs, notre seule mission c'est de requérir l'application des lois du royaume; la seule doctrine que nous puissions professer, c'est l'amour de ces lois et de leur conservation, et c'est sous l'influence de ces idées que nous vous demanderons la confirmation du jugement qui a considéré les prévenues comme s'étant livrées illégalement à l'exercice de la médecine.

M. l'avocat général, développant le système de l'ordonnance de la chambre du conseil et du jugement de première instance, soutient que les femmes Burckart et Couturier ont donné des prescriptions médicales aux malades qui se sont adressés à elles; que ce fait constitue la contravention prévue par la loi du 19 ventôse an XI.

Abordant ensuite les objections présentées par les défenseurs, il s'est demandé s'il était vrai que *la médecine* dût être définie *méthode rationnelle de guérir, science de guérir*, et qu'ainsi les prévenues qui n'ont pas *de méthode*, ni *de science*, mais, selon elles, *une faculté instinctive*, puissent être considérées comme exerçant la médecine.

La médecine est plutôt, s'il faut en croire l'étymologie grammaticale, *l'art de soigner* les malades que celui de les *guérir*. Or, les femmes Burckart et Couturier donnent des soins aux malades; elles les visitent ou sont visitées par eux. Elles donnent aussi des consultations, elles indiquent des moyens curatifs, elles dictent des prescriptions. Que ferait de plus un docteur en médecine?

Mais, dit-on, elles n'agissent pas volontairement; elles s'endorment *même malgré leur volonté*, si tel est le vouloir du magnétiseur; elles parlent dans le sommeil; mais elles ne savent pas à l'avance ce qu'elles pourront dire. Au réveil elles ne savent plus ce qu'elles ont dit; elles n'ont plus la conscience de leur intuition, et malgré leur lucidité dans le somnambulisme, leurs *sensations ne se prolongent pas*, et

leur mémoire ne conserve pas la trace des pronostics qu'elles ont indiqués en dormant.

Cette objection paraît au ministère public reposer sur une argumentation spécieuse plutôt que solide. D'abord elle prend pour point de départ la réalité du sommeil dans lequel tombent les prévenues, et sur cela même il paraîtrait s'élever quelques doutes. A la vérité d'illustres témoignages sont venus attester à la justice la bonne foi de ces femmes et la réalité du somnambulisme. Mais enfin on ne peut se défendre de se défier d'une suite si longue, si extraordinaire de sommeils artificiels et de réveils magnétiques.

Il est vrai d'ailleurs que si l'on recherche l'auteur d'un délit ou d'une contravention, il faut s'attacher avant tout à la question de savoir si le délinquant est un agent moral, s'il a la conscience de son action.

Mais n'est-ce pas volontairement que les somnambules se livrent au magnétisme et se mettent en présence du magnétiseur? N'est-ce pas volontairement qu'elles accueillent ou les signes magnétiques ou les objets magnétisés qui perpétuent les rapports et les sympathies, et dont la vertu narcotique produit au besoin des effets aussi prompts que ceux que la mythologie attribuait aux pavots de Morphée?

Les somnambules doivent donc être responsables des conséquences de ce sommeil auquel elles se sont préparées.

Les lois ont prévu le cas où l'absence de la raison et l'aliénation des facultés intellectuelles s'opposent à ce que l'on puisse considérer comme crime ou délit un fait quel qu'il puisse être; mais alors elles veulent que cette aliénation soit le résultat ou d'une affection pathologique, ou d'un désordre évident et involontaire des organes de l'entendement.

On ne va pas imputer à l'homme insensé les calomnies qu'il a proférées et les blessures qu'il a faites. Le malheureux! il faudrait avant tout lui demander compte de sa folie.

Mais si dans les fureurs d'une ivresse complète, à laquelle il s'est volontairement livré pour enhardir sa faiblesse, le parricide a frappé l'auteur de ses jours, il n'est pas admis-



sible à présenter à la justice l'excuse de ce désordre auquel il s'est abandonné.

Le système contraire serait fécond en conséquences funestes.

Appliquant ces idées générales à l'état de somnambulisme, l'organe du ministère public fait remarquer que si l'on s'en rapporte aux traités dogmatiques écrits sur le magnétisme, son premier but est le soulagement des malades et la guérison de leurs maladies.

C'est un mode nouveau d'exercer la médecine.

Ceux-ci cherchent dans leurs études, dans les livres, dans la clinique, dans l'expérience, quels secours ils pourront apporter à nos maux, quand l'examen des symptômes et les plaintes du malade leur en auront fait connaître la nature.

Ceux-là se fient à l'instinct qui leur serait attribué par privilège. Ils devinent nos maladies, ils en prévoient les suites, ils en prédisent la marche, et le nom des remèdes utiles leur est enseigné par l'intuition.

Différences dans le système.

Analogie dans le but, dans les prescriptions, dans les résultats.

Des deux parts exercice de la médecine, exercice libre et volontaire.

Dans le magnétisme tout est mystère; mais la *volonté* joue un grand rôle : elle est indispensable, et ses effets se rencontrent partout. Écoutez M. Deleuze : il vous a dit que pour dormir le somnambule n'avait qu'à *se concentrer*, que pour se réveiller il n'avait qu'à le vouloir.

Volonté avant le sommeil, volonté pendant le sommeil : à côté de tout cela ignorance avant le sommeil, ignorance au réveil.

Qu'est-ce donc que cette confusion apparente d'idées contradictoires? Il n'appartient pas au ministère public de l'expliquer, mais il lui paraît évident que le somnambule qui veut s'endormir pour dicter des prescriptions médicales, qui veut se réveiller quand il a rempli son but, a volontairement exercé la médecine.

La seconde objection présentée par M. de Sacy était tirée de ce que la loi de l'an XI n'avait pas été faite contre les systèmes nouveaux du magnétisme, et que la médecine dont elle avait défendu l'exercice n'était pas celle que pouvaient exercer les somnambules.

M. l'avocat général a fait observer qu'une loi générale atteint tous les faits généraux qui paraissent se rattacher à ses prohibitions. D'ailleurs avant la loi de l'an XI, Mesmer avait professé le magnétisme. Ses disciples avaient continué dans l'ombre leurs études et leurs travaux. Vaincu par les sarcasmes des journaux, cédant aux coups du ridicule, foudroyé par les décisions de la Faculté, le magnétisme avait disparu pour un temps ; mais le législateur de l'an XI avait dû le repousser comme tout autre charlatanisme, puisqu'alors le magnétisme était réputé tel.

A la vérité M. Parquin a fait remarquer que la loi de l'an XI, qui défend d'exercer la médecine sans diplôme, semble avoir eu pour but de prémunir la société contre les dangers de l'ignorance, et contre les prétentions des hommes qui, sans études préliminaires, usurperaient la qualité de médecin ; tandis que les somnambules sont dans une tout autre position. Ils n'ont fait aucune étude ; ils n'en ont pas à faire. Le somnambulisme n'est pas une science, mais un fait ; c'est une faculté donnée par la nature, et qui ne peut être soumise aux règles et à la méthode à l'aide desquelles on obtient un diplôme.

Cet raisonnement n'a pas paru concluant à M. l'avocat général, qui s'est effrayé de cette ignorance dont les somnambules font profession. Un diplôme n'est pas seulement une feuille de papier ; s'il ne donne pas le mérite il le suppose, parce qu'il est la preuve des études faites ; et c'est sous ce rapport qu'il paraît offrir à la société des garanties qu'on ne peut trouver dans l'absence de toute étude et de toute science.

Quand la loi n'a pas distingué, quand elle frappe de ses prohibitions et répute incapables tous ceux qui, n'ayant pas appris, sont censés ne pas savoir, n'est-ce pas un singulier

système que de créer arbitrairement une distinction et un privilège en faveur de l'ignorance avouée et d'une science révélée qu'on ne possède qu'en dormant ?

Le ministère public a terminé à peu près en ces termes :

On cherche à vous alarmer, messieurs, sur les conséquences de vos arrêts ; on recommande à votre sagesse le progrès de la science : N'allez pas entraver la marche de l'esprit humain. N'arrêtez pas à leur essor les travaux des bienfaiteurs de l'humanité. Méfiez-vous des incrédules qui n'ont pas voulu voir. Gardez que le ridicule dont on veut couvrir le magnétisme ne s'attache un jour à ceux qui l'auraient condamné.

Je sais, messieurs, je sais que l'on rit aujourd'hui des juges qui poursuivirent Galilée.

Mais, nous le répétons, nous ne vous demandons point une sentence, contre un système dont le jugement ne rentre pas dans vos attributions. Il ne vous appartient plus de protéger la philosophie d'Aristote ou de prendre parti contre la circulation du sang.

Loin de nous la pensée de troubler les veilles des savans, et d'entraver leurs généreux efforts.

Le monde a les yeux ouverts sur leurs expériences. La Société de médecine a soumis une seconde fois à son examen les prétentions du magnétisme et les merveilles du somnambulisme.

Bientôt sans doute nous apprendrons s'il faut abjurer d'anciennes erreurs, ou si la vieille sagesse des siècles passés et le bon sens de nos pères ont fait à bon droit justice des chimères et des illusions répandues par des hommes qu'aurait égarés leur imagination.

Quant à nous, messieurs, nous attendrons pour former notre opinion l'avis des maîtres qui se connaissent en pareilles matières et qui sont aptes à les décider. Cependant nous dirons à ceux que notre scepticisme semble effrayer : « Continuez, tout en vous conformant aux lois, vos travaux qui peuvent être un jour utiles à l'humanité ; cherchez à révéler à l'homme des organes et des facultés qu'il ne se con-

naissait pas ; dévoilez dans notre organisation des richesses ignorées , source nouvelle d'admiration et d'amour pour le créateur ; poursuivez le cours de vos découvertes dans ce nouveau monde intellectuel.

« Faites que , vaincus par l'évidence , les gouvernemens amis des peuples vous accordent leur protection et vous prennent sous leur égide.

« Jusque-là nous serons en garde contre vos allégations. Vos discours sont trop merveilleux ; vos expériences sentent trop le prodige ; votre puissance paraît trop au dessus des limites fixées aux efforts de l'homme.

« Vous parlez de bienfaits et de secours ; mais de toutes parts je vois des abus et des dangers.

« Vous annoncez les progrès de l'esprit humain ; mais l'on dit que le charlatanisme exploite souvent à son profit ces phénomènes qui flattent l'espérance , mais qui n'ont pas toujours dissipé la crainte et la douleur.

« Vous réclamez la bienveillance des juges en faveur des sciences ; mais il me semble que vous anéantissez la science , lorsqu'aux laborieuses et pénibles études vous substituez la facile méthode d'un sommeil extatique où l'on sait tout sans avoir rien appris.

« Vos prescriptions apportent , dites-vous , le soulagement et la vie ; mais je crains , et j'ai lieu de craindre avec les faits de ce procès , qu'elles ne créent des maux imaginaires et qu'elles n'entraînent mille désordres et la mort même. »

Au milieu de tant d'incertitudes , il vous appartient , messieurs , de défendre la société contre les abus possibles d'une science problématique , et contre les dangers de ces innovations qui ne procèdent que par des mystères , où rien ne peut être expliqué par les voies ordinaires de la nature , qui supposent dans l'homme une puissance occulte , et qui ne paraissent offrir jusqu'à présent qu'un agent impalpable et invisible , une série de phénomènes métaphysiques et de rapports surnaturels qui échappent à l'analyse , et l'incroya-

ble merveille de sympathies prodigienses en présence desquelles l'esprit reste confondu d'étonnement.

Par ces motifs et dans ces circonstances, nous demandons qu'il plaise à la cour condamner les femmes Burckart et Couturier aux peines portées par les art. 35 de la loi du 19 ventôse an XI, 465 et 466 du Code pénal, et aux frais du procès.

Après une longue délibération dans la chambre du conseil, la cour rend un arrêt par lequel, déclarant qu'elle n'entend rien préjuger sur la réalité et les avantages ou les désavantages du magnétisme, et attendu que les prévenues, en se plaçant *volontairement* en état de somnambulisme, ont exercé illégalement la médecine, condamne les femmes Couturier et Burckart en 15 fr. d'amende.

*Note du rédacteur.* — Quoique la prévention d'escroquerie ne paraisse écartée que par un moyen de forme, il est évident que la volonté de la cour a été de la faire entièrement disparaître. En effet, aux termes de l'art. 215 du Code d'instruction criminelle, la cour pouvait, en annulant le jugement pour violation de forme, évoquer et statuer sur le fond. Elle n'aurait pas manqué de le faire si elle avait aperçu dans la cause cet incroyable délit signalé par les premiers juges. Sa décision sur ce chef équivaut donc à un acquittement complet. Il est vrai que le ministère public a fait des réserves dont la cour lui a donné acte ; mais si ces réserves avaient été sérieuses, le ministère public se serait opposé à la continuation des débats, car le même fait ne pouvait donner lieu à deux poursuites séparées, l'une pour exercice illégal de la médecine, l'autre pour escroquerie, et les prévenues, une fois condamnées à 15 fr. d'amende, il n'était pas possible qu'elles fussent poursuivies une seconde fois pour les mêmes faits, et soumises à une autre peine, sans violation du principe sacré en matière criminelle *non bis in idem*. Ainsi tout est jugé par les arrêts que la cour a rendus, et les dames Burckart et Couturier sont déclarées innocentes de toute fraude, de toute manœuvre, de tout ce qu'il y avait d'odieux dans la prévention dont elles étaient

l'objet. C'est ce que tout le monde a compris, et les deux prévenues ont reçu, dans l'enceinte même de l'audience, les plus touchantes félicitations.

---

## DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

*Ou Recherches sur les effets magiques des yeux chez les anciens et les modernes, et principalement chez les orientaux ; par le chevalier BAUCZ, ingénieur-géographe, membre de la Société du magnétisme, de la Société de géographie, de la Société royale académique des sciences et de la Société asiatique de Paris.*

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas!*

VIRG. GEORG., lib. 2, vers 490.

Heureux qui sait pénétrer les secrets de la nature !

### PRÉFACE.

Qui redoute la vérité ? les méchans qui s'environnent de superstitions pour couvrir le mal qu'ils méditent de faire. C'est pour le bien de mes semblables que je me suis enfin décidé à publier ce mémoire, et c'est pour faire connaître une vérité de la plus haute importance et de la plus grande utilité que je le livre à l'impression.

La doctrine que je révèle n'est point nouvelle, mais bien secrète : autrefois à Memphis, dans l'enceinte de leurs temples, les prêtres la réservaient pour les initiés, à Thèbes, dans la Grèce, dans les Gaules, dans les collèges sacrés des prêtres de tous les peuples, on dérobaient cette science au vulgaire ignorant. Et nous, dépositaires des mystères sacrés, nous pensons qu'il est bon de mettre aussi la doctrine de nos pères à l'abri des outrages d'un peuple sans raison, en ne la découvrant qu'à des hommes éclairés, justes et modérés.

Voulez-vous en imposer aux hommes ? frappez leur imagination, étonnez-la, elle seule les fait agir, mais l'habitude émousse tout, et comme dit le précepte turc, *L'emprassement produit des effets.*

Enfin , dans les sciences , il n'y a que la mauvaise foi qui trompe ; l'erreur même est utile : celui qui dit vrai enseigne quelle route il faut suivre ; celui qui dit faux enseigne quelle route il faut éviter.

L'anecdote suivante , rapportée par le P. Amiot , missionnaire français , résidant à Pékin , ne sera pas déplacée ici. Elle est extraite d'une de ses lettres écrite de cette grande ville.

« Les *han-lin*, corps de lettrés , préposés pour la confection du recueil immense des vieux manuscrits ( 1 ) , voulaient rejeter une partie des traditions antiques qui paraissaient s'écarter des idées ou des préjugés du siècle. L'empereur qui régnait alors ( en 1784 ) , dont on prit les ordres , s'y opposa en répondant : « Il peut arriver que ce que vous regardez comme des absurdités , sera vu , dans la suite , comme autant de vérités lumineuses et incontestables. Ce qui paraît contraire à notre faible raison n'est pas toujours absurde ; il n'y a proprement d'absurde que le mal reconnu pour le mal. »

Il y a long-temps que Pline a consigné cette vérité dans ses ouvrages : *Omnia in majestate naturæ abdita* : Tout est mystère dans les secrets de la nature.

( *La suite au prochain numéro.* )

( 1 ) Je pense que le P. Amiot veut parler ici de la grande encyclopédie chinoise , *Khin ting kou kin thou chu* , ou Collection impériale et authentique de livres anciens et modernes , commencée vers 1680 et finie environ un siècle après ; elle contient 10,000 *kiuen* ou sections , formant 32 *tian* ou grandes subdivisions.

Chaque *tian* ou division est subdivisée en sections et chapitres.

En tout 6, 109 volumes , répartis en 520 *han* ou enveloppes , avec deux enveloppes pour les index.

Le quatrième *tian* , *chu tching* , traite de la *divination* ; le dix-septième , *y chu* , des *arts magiques* ; le dix-huitième , *chin i* , des *esprits et miracles* ; le vingt-huitième , *li i* , des *cérémonies et usages*.

Voyez le treizième et le quinzième volumes des *Mémoires sur les Chinois* , pour l'immense collection des quatre magasins , article du P. Amiot.

## OBSERVATION

*Faite au mois de janvier 1827, par M. LAMBERT,  
docteur-médecin.*

Madame L... D..., âgée de vingt-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, mère de deux enfans, chérie de son mari et de sa famille, était depuis quinze à dix-huit mois dans une aliénation d'esprit si considérable, qu'elle s'était figuré ne devoir plus supporter la vie, tant pour son bonheur que pour celui des personnes qui l'entouraient : tout lui était devenu indifférent, enfans, époux, père, mère. Enfin se croyant un monstre dénaturé, abandonné de Dieu et des hommes, rien désormais ne pouvait la détourner du projet qu'elle avait formé de se détruire.

Différens moyens de guérison furent infructueusement employés par les médecins auxquels cette dame fut confiée. On crut même devoir recourir aux prières du prince Hohenlohe. Rien de tout cela ne parvint à la calmer; et comme elle devenait chaque jour plus difficile à contenir, on jugea nécessaire de la mettre dans une maison de santé. On choisit celle qui est à Vanvres, étant consacrée spécialement au traitement des aliénés. Pour l'y conduire plus facilement, on lui fit entendre que là on lui ferait suivre un traitement magnétique qu'elle paraissait désirer, ayant eu avant cette maladie quelques notions sur ce moyen curatif.

Elle demeura cinq mois dans cet établissement où les soins de toute espèce lui furent inutilement prodigués; on ne put parvenir à la rendre à la raison. Le désir d'être magnétisée ne l'abandonnant jamais, elle le témoignait souvent; mais les personnes qui dirigent cette maison, ne connaissant point encore ce mode de traitement, ne voyaient dans ses instances réitérées qu'un nouvel accès de manie, et se contentaient de lui répondre qu'elle le serait plus tard : devenue plus pressante, on finit par lui dire qu'on ne ma-



gnétisait pas dans cet établissement. Voyant qu'elle avait été trompée, et persuadée qu'il n'existait plus pour elle d'espérance de guérison, madame L... D... chercha de nouveau dans son esprit les moyens de se débarrasser d'une vie qu'elle trouvait si à charge; tous lui étaient égaux pourvu qu'elle réussit. Dans ce dessein elle ramassa sans affectation, en se promenant dans le parc de la maison, des champignons de plusieurs espèces, les mangea, mais à son grand regret n'en éprouva aucun mal.

Désespérée de n'avoir pu réussir, elle s'ouvrit les veines avec des ciseaux, pendant la nuit; le matin on la trouva sans connaissance et baignée dans son sang. Les soins qu'on lui donna l'ayant fait revenir de son évanouissement, elle n'en conserva qu'une extrême faiblesse, et une plaie au pli du bras gauche, que je lui ai guérie deux mois après. Enfin elle essaya tout ce qu'elle put imaginer être capable de l'empoisonner; mais heureusement pour cette infortunée, quelques personnes de sa famille à qui on avait écrit ses dernières tentatives, se rendirent près d'elle et cédèrent au désir qu'elle manifesta de retourner au milieu d'elles.

Lorsque la malade fut sortie de la maison de santé, elle se plaignit amèrement de ce qu'on ne l'avait pas fait magnétiser: pour la satisfaire on s'adressa à M. Deleuze, et on le pria d'indiquer un magnétiseur; il engagea à me confier le soin de diriger ce genre de traitement.

Ce fut le 12 juillet 1827 que je vis pour la première fois madame L... D...; elle était bouffie, le ventre très-volumineux, le teint pâle-jaune, le pouls accéléré et irrégulier; les yeux hagards, la démarche incertaine: les règles avaient cessé de paraître depuis l'entrée de la malade dans la maison de santé.

Le 14, ma somnambule vit madame L... D...; elle assura qu'elle serait guérie dans trois mois et demi, mais qu'il fallait qu'elle fût magnétisée chaque jour pendant une demi-heure; qu'elle la verrait tous les huit jours, et qu'on pouvait compter sur la guérison de cette dame, si on suivait exactement ses prescriptions.

Dans cette maladie, le traitement a été dirigé plus particulièrement sur le moral que sur le physique. Et chaque jour on était à même de reconnaître les bons effets que produisaient les conversations et la lecture des lettres de la somnambule à sa malade.

Au bout de deux mois de traitement les règles reparurent régulièrement, la bouffissure était dissipée, le teint aussi frais qu'avant la maladie, le pouls s'était régularisé; la guérison eut lieu à l'époque fixée. Mais la somnambule jugeant que la santé de cette dame n'était pas assez forte pour lui permettre de se livrer de suite aux soins d'un ménage, elle exigea qu'elle restât encore deux mois près d'elle; elle demanda que pendant ce temps M. L... D... vint habiter avec sa femme, et qu'on lui confiât le plus jeune de ses enfans.

Ce fut le 26 juillet 1827 que madame L... D... quitta Paris pour retourner en province.

---

*Guérison du jeune BADIN, à Orléans.*

Mes affaires m'ayant appelé à Orléans pendant l'hiver de 1820, j'eus occasion de faire usage du magnétisme animal sur la personne du jeune Badin, fils d'un limonadier domicilié place du Martroy.

Ce jeune homme était attaqué d'une surdité périodique subordonnée aux phases de la lune. Une seule séance avec le traitement le plus ordinaire, auquel je crus devoir joindre le souffle de mon haleine sur la partie malade, c'est-à-dire les oreilles, fut suffisante pour le guérir parfaitement.

Il est à remarquer que le traitement eut lieu pendant la nuit, et qu'il faisait alors un froid très-rigoureux.

Dans le courant du mois de mai 1827, j'eus occasion de voir la mère de ce jeune homme, qui m'assura qu'il ne s'était plus ressenti de son indisposition.

Ce fait est encore aujourd'hui facile à vérifier.

SALLÉ DE PIGNY.

*Guérison de la femme Chopin, rue de Bourgogne, à Orléans.*

Dans le courant de la même année, je magnétisai la femme du sieur Chopin fils aîné, maître tourneur, rue de Bourgogne. Elle était atteinte d'une fluxion de poitrine, abandonnée des médecins, et devait la même nuit recevoir les secours de la religion.

Je ne pouvais me mettre en rapport avec elle qu'en posant ma main sur le plexus solaire. Il ne fallut néanmoins pour la guérir qu'une seule séance; encore fut-elle incomplète par suite d'un incident assez bizarre dont le récit n'étonnera pas quelques-unes des personnes qui liront cette relation; voici ce qui se passa :

J'en étais aux deux tiers du traitement; le sieur Chopin, tenant une lumière à la main, était seul avec moi auprès du lit de la malade. Tout à coup la porte de la chambre s'ouvre; deux vieilles femmes, dont la plus jeune n'avait pas moins de quatre-vingts ans, entrent comme deux furies, se jettent sur moi, me tirent par mon gilet, car j'avais mis habit bas, et me forcent de sortir en m'accablant d'injures, me traitant de sorcier, et blâmant surtout le maître de la maison d'avoir introduit chez lui un homme qui attirerait infailliblement sur lui et les siens la malédiction du ciel. Je sortis confondu des excès auxquels peut porter l'ignorance.

Le lendemain, le sieur Chopin vint me faire ses excuses; et ce qui me fit plus de plaisir, il m'annonça que sa femme était guérie; il ajouta qu'elle voulait absolument me voir et me témoigner sa reconnaissance. Il me dit aussi qu'il lui était survenu une telle difficulté dans la prononciation, que l'on ne distinguait que très-difficilement ce qu'elle disait. Je crus devoir oublier les mauvais procédés des deux vieilles parentes et me rendre auprès de la malade, que je magnétisai le jour même et le lendemain, ce qui produisit une guérison parfaite.

Les détails insérés dans cette relation ne sont pas moins faciles à prouver que ceux relatés dans la précédente.

SALLÉ DE FIGNY.

*Nota.* J'ai appris, il y a deux à trois mois, que la femme Chopin était morte quatre ans après ce traitement d'une maladie qui n'avait aucune connexité avec celle pour laquelle je l'avais traitée.

---

Les détails du procès de mesdames Burckart et Couturier ont fait connaître à nos lecteurs la position fâcheuse de cette dernière, cette malheureuse femme, ouvrière en dentelle, n'ayant pour exister que le modique produit de ses journées, suspendues depuis plus de deux mois par ses craintes exagérées sur l'issue du procès qui lui avait été intenté, se trouve dans l'impossibilité absolue de se soustraire aux poursuites du fisc et de jouir du bienfait que lui a procuré la défense lumineuse et désintéressée de son généreux avocat, M. Pijon, à qui elle doit d'avoir éclairé ses juges sur son innocence.

Nous pensons que les amis de l'humanité contribueront volontier à former la somme nécessaire pour faciliter à madame Couturier de payer les frais et l'amende à laquelle elle a été condamnée.

Une souscription est ouverte à cet effet au bureau du journal chez madame Lévi, libraire, quai des Augustins, n° 25.

La liste des souscripteurs sera imprimée dans l'*Hermès* : les personnes qui ne voudraient pas y être nommées sont priées de vouloir bien faire choix d'une initiale par laquelle elles se trouveront désignées.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

---

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame LÉVI.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

(SUITE.)

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

§ 1<sup>er</sup>.

*Introduction. — Différentes dénominations de l'œil. — Force magique de l'œil. — Effet magnétique très-remarquable de l'œil. — Deux personnes ne peuvent supporter le regard de l'auteur. — Salomon cité. — Vérité magnétique non encore révélée. — Deux faits magnétiques touchant le pouvoir de l'œil. — Persée et Chrysolphée. — Pétrarque et la belle Laure. — La Bible citée.*

DE tous les organes magnétiques de l'homme que l'on peut considérer comme *instrumens conducteurs* de la volonté, celui que l'on distingue au premier rang, celui qui n'a point d'égal, c'est l'œil. Chez tous les peuples on retrouve des expressions qui prouvent que l'œil est doué d'une propriété magique, pour opérer certains effets, qui appartiennent au magnétisme animal, comme je vais le démontrer.

Mon but, dans ce mémoire, est d'abord de rechercher l'origine d'une croyance aussi ancienne que l'homme, celle qui a été professée, au sujet de l'œil, par les différens peuples de la terre ; croyance qui, après avoir traversé les âges, se retrouve encore à présent chez les Orientaux et notamment chez les Turcs. Ensuite je ferai connaître ce que l'on entend à Constantinople et dans le Levant par l'expression *cattivo occhio* ; ce que font les Turcs pour s'en préserver. Je citerai

aussi des faits à ce sujet, qui prouveront la superstition de ces peuples. Je dirai quelle est la couleur d'yeux que redoutent le plus les *Lévantins*, et j'invoquerai, en faveur de mon opinion, le témoignage de quelques faits anciens et nouveaux. Je parlerai ensuite de l'action magnétique de l'homme sur les animaux, de celle des animaux envers l'homme et de celle des animaux entre eux. J'enseignerai, dans une longue digression, la manière dont les Chinois magnétisent. Enfin je terminerai par quelques considérations générales sur l'œil, si justement appelé par Socrate le *miroir de l'âme*, et par Orphée le *miroir de la nature*.

L'œil, que le savant docteur Passavant définit si bien, dans son ouvrage écrit en langue allemande et intitulé : *Recherches sur le magnétisme vital* (première partie, chap. 2<sup>e</sup>, intitulé : *du mode de l'action magique*), l'œil, qu'il appelle *l'organe le plus transparent de l'âme*, a été formé par le créateur pour être le dépositaire du fluide magnétique qu'il lance au gré de la volonté, mais modifié de manière à produire des effets si variés, qu'au premier coup d'œil ils ne paraissent point être produits par la même cause.

L'homme, témoin de tous les temps de phénomènes si différens, a voulu se les expliquer, mais il ne lui était point alors réservé de découvrir, dès l'enfance du genre humain, les mystères de la nature; il s'en tint aux effets, et il prit pour cause ce qui n'est en réalité que l'instrument. L'homme de la nature pouvait-il penser autrement, lorsqu'il voyait que l'interprète le plus immédiat de la vie interne exprimait tour à tour les états du corps et de l'âme ?

« Aussi *la force magique de l'œil*, s'écrie le savant allemand, cité plus haut, exécute-t-elle des miracles. Chaque regard fixé constamment, même à une distance assez considérable, rencontrera bientôt l'œil sur lequel il s'est dirigé; et de même, chaque personne qui rencontre un regard fixement attaché sur elle, se sentira frappée magiquement. Il y a action et réaction. Le rapport magnétique est établi. Les hommes d'un esprit supérieur et d'une

» grande force de volonté exercent un pouvoir magique sur  
 » ce qui les entoure ; leur coup d'œil pénètre au fond des  
 » âmes avec l'éclat et la puissance de la foudre. C'est par  
 » l'active énergie de l'œil que le héros terrasse l'ennemi ,  
 » que l'amant allume les feux de l'amour, que le volup-  
 » tueux empoisonne l'innocence, que l'homme bienfaisant  
 » cicatrise les plaies d'un cœur blessé, et que *l'inspiré* fonde  
 » le royaume de Dieu sur la terre. »

Après cette rapide énumération des pouvoirs magiques de l'œil, je dois dire deux mots, en passant, sur un de ses effets magnétiques bien remarquables. Tous les magnétiseurs savent que leurs somnambules, dans l'état de veille, ne peuvent ordinairement les regarder *fixement*, ou, proverbialement, ne peuvent les regarder *entre deux yeux*. Lorsque l'on leur en demande le motif, ils répondent que c'est parce qu'il leur semble voir sortir une lueur brillante des yeux de leur magnétiseur, dont ils ne peuvent supporter le regard. Mais ce que tous les magnétiseurs ne savent pas, c'est que cet effet a lieu à l'égard de certaines personnes envers d'autres qui ne les ont jamais magnétisées.

Je connais un monsieur qui est âgé d'environ 29 ans : d'après mes conseils il a rendu sa femme somnambule, sans savoir qu'il faisait une somnambule, et, qui mieux est, sans savoir qu'il magnétisait; il m'a assuré qu'elle lui a donné des preuves d'une lucidité non équivoque et même de vue à distance étonnante. M. Le Barbanchon est d'une taille très-élevée et d'une grande force corporelle.

Depuis long-temps j'avais remarqué qu'il ne portait jamais la vue sur moi en me parlant, et qu'il cherchait même avec soin à éviter mon regard. J'en ignorais la cause, lorsqu'un jour, en lui adressant la parole, je le regardai fixement; il détourna la vue avec promptitude, comme le voyageur surpris par l'éclair, dont la lumière éblouissante, tout en venant expirer sur son visage, le contraint à fermer les yeux. « Ne fixez jamais sur ma vue votre œil, me dit-il, lorsque vous me parlez; votre regard, que j'évite de rencontrer, me fait mal, je ne puis le supporter. Il sort de



» vos yeux quelque chose de brillant dont je ne puis soutenir l'éclat. Voilà pourquoi je ne vous regarde jamais en face. »

Une autre personne de ma connaissance, M. Rousseau, ne peut me regarder fixement les yeux sans que de suite les siens ne lui piquent, comme si le sang s'y portait.

D'après ce que je viens de dire, on est entraîné, comme malgré soi, à penser que le fluide magnétique sort naturellement de l'œil avec ou sans la volonté, et que, dans ce dernier cas, il agit sur des personnes non somnambules, mais, sans doute, douées d'une grande sensibilité, j'ajouterai même d'une sensibilité exquise, laquelle les rend susceptibles de se mettre en rapport subitement avec certaines personnes, qui leur font éprouver instantanément, et sans le savoir, des vibrations magnétiques forcées et par conséquent douloureuses.

Salomon, au Cantique des cantiques, ch. 6, v. 5, a fait allusion à cette vérité magnétique, que la Vulgate a exprimée de cette manière : *Averte oculos tuos à me, quia ipsi me avolare fecerunt.* Le Maistre de Sacy traduit ainsi ce passage : « Détournez vos yeux de moi, car ce sont eux qui m'ont obligé de me retirer promptement. » La Bible protestante le rend par ces mots : « Détourne tes yeux, qu'ils ne me regardent, car ils me forcent. » Littéralement l'hébreu dit : « Car ils ont été plus forts que moi. » Autrement : « Car ils m'ont fait audacieux. » Cette vérité magnétique n'a pas été sentie par les traducteurs; cela n'est pas étonnant, ils ne connaissaient point le magnétisme, et par conséquent ils ne pouvaient la rendre.

Tous les magnétiseurs instruits savent (ce qu'aucun livre n'a dit) que les somnambules deviennent, sans le vouloir, presque toutes éprises de leurs magnétiseurs; que ce sentiment va quelquefois si loin qu'il dure encore longtemps après que l'action magnétique a cessé, et que même il est des circonstances dans lesquelles il n'est totalement anéanti que lorsque le magnétiseur le veut. C'était le plus

puissant secret mystique des anciens pour se faire aimer d'une femme.

« L'attachement entre des personnes de différent sexe » naît de la fréquentation, des soins. Tout le monde sait » cela. » ( *défense du magnétisme animal*, par J. P. F. Deleuze, Paris, 1819, p. 41. ) « Et l'amour n'est autre chose » qu'un charme magnétique que le temps, les distractions » et l'absence font cesser. » ( *Entretiens sur le magnétisme » animal*, etc., par A. L. J. Dalloz, Paris, 1823, p. 61 ).

Un dernier mot sur cette vérité délicate, c'est que *l'amour* ainsi que le *mal des yeux* se communique par un regard fixe.

« Persée aima passionnément Chrysolphée, pour un seul » regard qu'elle lui avait jeté, puisque d'ailleurs elle était » dépourvue de beauté et de grâce. » ( *Bouquet historial*, par M. F. B. Paris, 1669, article *yeux*, n° 3, p. 325 ).

Les beaux yeux de Laure furent le siège d'une maladie cruelle; l'on tremblait qu'elle n'en perdît l'usage. Quelle perte, grand Dieu! Pétrarque la visitait souvent, il fixait ses regards immobiles sur les yeux de son amante. Merveilleuse sympathie des amans! Un trait invisible, parti de l'œil droit de Laure, vint frapper le même œil de Pétrarque. Il le sentit: son œil se troubla, s'enflamma et s'affaiblit totalement. Quel plaisir pour lui de partager le mal de Laure! C'était une faveur de l'amour que cette communication rapide; mais quels furent ses transports de joie, lorsque, revenant chez elle, il la trouva parfaitement guérie! (*Extrait de la vie de Pétrarque*, année 1346.)

La Bible vient elle-même confirmer, en différens endroits, ce que nous venons d'avancer. En voici encore la preuve.

« Elle (Judith) entra ensuite, et ayant paru devant Ho- » loferne, il fut aussitôt pris par les yeux. » *Cum que in-*  
*trasset (Judith) antè faciem ejus, statim captus est in*  
*suis oculis Holofernes.* Judith, c. 10. v. 17.

« Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse ; » vous avez blessé mon cœur par l'un de vos yeux. » L'hé-

breu dit : « Vous m'avez enlevé mon cœur ; » c'est-à-dire ,  
 » vous m'avez charmé. » Magnétiquement parlant : vous  
 m'avez magnétisé de l'œil amourusement. *Vulnerasti cor  
 meum, soror mea sponsa; vulnerasti cor meum in uno  
 oclorum tuorum.* Cant. cantic., c. 4, v. 9.

Et Salomon, dans le Cantique des cantiques, compare  
 les yeux de son épouse aux viviers d'Hesebon, à cause de  
 leur brillant et de leur éclat. Ces viviers étaient en réputation  
 chez les Juifs, pour contenir des eaux claires et brillantes,  
*Oculi tui sicut piscine Hesebon, quæ sunt in porta  
 (Beth-rabbim) felice multitudinis.* Cant. cantic., c. 7, v. 4.  
 « Vos yeux sont comme les piscines d'Hesebon, situées à la  
 » porte (de Beth-rabbim) du plus grand concours des  
 » peuples. »

### § 2.

*Du magnétisme des yeux chez les anciens. — Origine de  
 plusieurs mots et de plusieurs phrases magnétiques de la  
 langue française. — Position des yeux. — Étymologie  
 du mot oculus, œil. — Anatomie de l'œil. — Magiciens.  
 — Enchanteurs. — Fées. — Sorciers. — Ensorceleurs.  
 — Eau magnétisée par le regard. — Fascination de  
 l'œil chez les Romains. — Origine de mots et de phra-  
 ses magnétiques de la langue latine, marianaise, per-  
 sane, turque. — Souhais magnétiques.*

Avant de continuer mes observations, je ferai remarquer  
 que l'expression poétique *lancer du feu*, qui se dit des yeux  
 d'un héros enflammé de courroux, est rigoureusement  
 vraie, et empruntée au magnétisme; mais l'origine natu-  
 relle s'en est perdue; qu'il nous soit permis de la faire con-  
 naître ici en peu de mots. L'homme a toujours été forcé de  
 prendre la nature pour modèle. Le fluide magnétique appa-  
 raissant quelquefois sous la forme d'un feu a été appelé  
*ignis* en latin. Les poètes s'en sont servis, et c'est dans ce  
 sens qu'un poète latin a dit quelque part :

*Ignis micans, sideribus similes oculi.*

« Ses yeux, semblables aux astres, lancent du feu. »

Nous n'avons donc fait qu'imiter les latins, qui appelaient aussi les yeux *lumina*, mot qui signifie littéralement *lumières*.

Le poète Ronsard a dit :

« De son regard mainte vive étincelle  
 « Sortait menu comme flamme des yeux. »

*Lumina*, lumières, est usité chez les poètes, au lieu de *oculi*, yeux. Saint Augustin dit que de là est venu le serment dont se servaient les anciens : *Sic vivant lumina mea, ainsi puissent vivre mes yeux!*

D'habiles physiologistes, de savans médecins ont pensé comme nous. « Les yeux sont aussi, dit-on, par rapport à leur structure, à leur position, à leurs fonctions, à leur mobilité extrême, d'autres foyers d'émissions actives, peut-être même plus actives que toutes les autres. » (Thouvenel, Mémoire I<sup>er</sup>, *physique et médicinal*, Paris, 1781, in-8<sup>o</sup>, p. 29 et 30.)

Les yeux sont situés dans deux cavités osseuses qu'on nomme *orbites*, ce qui a fait penser à quelques auteurs que le mot de *oculi*, que les latins donnent aux yeux, vient du verbe *occulere*, cacher, à cause qu'ils sont cachés dans ces cavités, sous les cils et les paupières.

« Les yeux ont été placés dans la partie la plus élevée du corps, afin, dit Diemerbroeck, qu'en manière de sentinelle ils puissent, de ce lieu éminent, voir mieux les objets que le hasard offre à la vue, et ce qu'il convient d'éviter ou de rechercher. »

L'œil est composé de trois humeurs, de six muscles, de six membranes, d'artères, de veines, de nerfs.

Les six muscles, dont il y en a quatre droits et deux obliques, font mouvoir l'œil en tous sens. — Le premier s'appelle *releveur* et *superbe*, parce qu'il fait lever l'œil en haut et qu'il marque de l'orgueil. — Le deuxième, *abaisseur*, et *humble*, parce qu'il tire l'œil en bas et qu'il marque de la modestie. — Le troisième, *adducteur* et *buteur*, parce qu'il le fait mouvoir du côté du nez, et qu'il fait regarder dans le verre en buvant. — Le quatrième, *abducteur* et *indigneur*,

parce qu'il retire l'œil vers le petit angle, et qu'il marque du mépris ou du dédain, en regardant de travers. — Les deux obliques s'appellent *rotateurs*, *circulaires* et *amoureux*, parce qu'ils font mouvoir les yeux obliquement et en rond, et qu'ils servent à marquer de la tendresse et de la passion. — Ce sont ces muscles qui donnent à l'œil l'expression magnétique de l'âme, et c'est par leur jeu varié, comme nous le dirons plus loin, que l'homme peut produire des effets qualifiés de magiques, dans les temps d'ignorance.

L'œil devenu le foyer de la lumière, ou, en d'autres termes, du fluide magnétique ne devait en disposer que d'après la volonté de l'homme; mais la volonté pouvait agir, en se proposant deux choses bien opposées, ou vers le bien, ou vers le mal. Dans l'un et l'autre cas, on magnétise également, mais on a pour but d'obtenir un résultat bien différent.

On donnait le nom, dans le moyen âge, de *magiciens* ou d'*enchanteurs* et de *fées*, aux personnes que de nos jours on désigne sous le nom de *magnétiseurs* et de *somnambules*. Dans les expressions du temps, *regarder d'un bon œil* et *faire un don* sont synonymes; c'est proprement magnétiser de l'œil, c'est *regarder avec l'intention de faire du bien*. Et j'observerai que, dès leur début dans le magnétisme, presque tous les professeurs, ou les individus connus par leurs observations sur le magnétisme, ont toujours recommandé de fixer celui qu'on magnétise.

*L'enchanterie* est la science du *magnétisme animal*.

A la même époque, on appelait *sorciers* ou *ensorcelleurs*, les gens que l'on nommerait à présent *magnétiseurs méchants*. *Regarder d'un mauvais œil*, *donner un sort*, *ensorceler*, *fasciner*, sont des expressions équivalentes à *magnétiser de l'œil*; c'est-à-dire, en ce sens, *regarder avec l'intention de faire du mal*.

*Morguer*, *guigner*, *borgner*, *charmer*, *faire les doux yeux*, sont autant de manières différentes de *magnétiser de l'œil*.

*Morguer*, c'est *fixer avec hauteur*, *braver quelqu'un*

en le regardant d'un air fier et menaçant, c'est enfin *magnétiser de l'œil*, mais avec colère.

*Guigner*, c'est regarder du coin de l'œil, en un mot, c'est *magnétiser de l'œil*. Pris en mauvaise part, ce mot se dit des louches et des borgnes, qui ne regardent que d'un œil ou de travers; pris en bonne part, c'est *regarder quelque chose assidûment et avec envie de l'obtenir*.

*Lorgner*, en mauvaise part, c'est *regarder quelqu'un de travers et du coin de l'œil*; ce qui se fait quelquefois par mépris, par haine, par orgueil; en bonne part, c'est *regarder par un désir de voir et de posséder, sans qu'on en fasse semblant*; c'est *regarder à la dérobée*; c'est, pour tout dire, *magnétiser de l'œil, mais en cachette*.

*Charmer*, n'est autre chose que *magnétiser*.

Une ancienne ordonnance des eaux et forêts défend de *charmer les arbres*, c'est-à-dire de les faire mourir malicieusement. On entendait autrefois par *charmeur*, un sorcier, un homme qui avait la vertu ou la réputation de charmer. Eh bien! un *charmeur* n'est qu'un *magnétiseur*!

Enfin, *faire les doux yeux*, c'est *chercher à toucher le cœur de quelqu'un par un regard agréable, ou en le regardant agréablement*. En d'autres termes, c'est *magnétiser de l'œil, à la manière des amans, qui regardent amoureusement l'objet de leur affection*.

La *vue* signifie aussi quelquefois un simple *regard*. C'est dans ce sens que l'on dit *jeter la vue*, pour *regarder*, et *donner dans la vue*, pour dire *toucher le cœur*. On trouve dans Racine: Je ne puis me rassasier de sa *vue*.

Il est si vrai qu'on magnétise du *regard*, que, pour s'en convaincre, il suffit de citer ici le passage suivant, extrait des *Observations sur les effets de l'eau magnétisée, adressées à M. Deleuze par M. Cézaire du Bois*, et insérées, en février 1827, au tom. I, n° 12 de *l'Hermès*. On y lit, page 436: « M'étant convaincu que par le *regard uni à la* » *volonté* j'agissais fortement sur mes malades, j'ai voulu » *essayer si je pourrais magnétiser de l'eau par le même* » *moyen*: cette expérience curieuse m'a réussi; mais j'ai

reconnu que l'eau se magnétise moins vite et moins fortement que par les procédés ordinaires, et que cette manière d'agir, et la contention d'esprit qu'elle exige, me causaient de la fatigue. » Ainsi, il est bien démontré que, par le regard, on peut magnétiser de l'eau, qu'un objet quelconque.

C'est à ce pouvoir de nuire qu'il faut rapporter ce beau passage de Virgile qui se trouve dans ses Bucoliques ( Eclog. 3, v. 102 et 103 ), et qu'il met dans la bouche du bergar Ménélaque :

..... *Vix ossibus hærent.*  
*Nescio quis teneros oculus mihi fascinat (1) agnos.*

« Ils ont à peine la peau collée sur les os. Je ne sais quel est l'œil qui ensorçèle mes pauvres petits agneaux. »

Dans nos campagnes on dit encore : *jeter des œillades aux agneaux*, employé pour signifier *ensorçeler les agneaux*.

On voit par ce passage que c'était une croyance si bien établie chez les Romains, que le Cygne de Mantoue, dont l'exactitude est parfois minutieuse, n'a pas craint d'en parler. Le témoignage de Virgile est certainement un témoignage imposant; on voit évidemment que cette croyance à la puissance maléfaisante du mauvais regard était générale chez le peuple-roi. Nous venons de donner l'étymologie magnétique des mots latins *invidia*, envie, et *invideo*, être envieux, qui signifient littéralement l'un, *vue sur*; mais pris en mauvaise part, *coup d'œil*, regard de l'envie; l'autre, *voir sur*, pris également dans le même sens, *regarder avec l'œil de l'envie*. Les mots opposés à ceux-ci sont, *intuitus*, regard sur, et *intueor*, regarder sur, voir d'un bon œil.

On trouve, en français, l'équivalent de ces mots latins dans ces phrases communes qu'il est bon de signaler : *regarder de bon œil*, *voir de bon œil*, c'est vouloir du bien; et dans le sens contraire, *regarder de mauvais œil*, *voir de mauvais*

(1) *Fascinum*, remède de l'envie; *Fascinus*, le dieu qui guérit l'envie.

*œil*, c'est vouloir du mal. On peut les considérer comme un monument littéraire qui atteste que la croyance qui les a introduites dans le langage a disparu. Tout le monde connaît l'expression populaire *donner dans l'œil*, pour dire *plaire*; elle a encore une origine magnétique. Il est à regretter que l'usage, tyran des langues, ait admis le joli mot *œillade*; au pays des jaloux, les *œillades* sont criminelles; et qu'il ait rejeté le mot *œillader*, mot si expressif, et dont Desmarais s'est autrefois servi; il a dit dans ses *Visionnaires*, *œillader l'univers*.

Dans la langue mariannaise, *Akatchedyi maïsa ngou mata-gna*, ou *ngou inate-gna*, littéralement : *faire du mal*, ou *nuire à quelqu'un avec ses yeux ou avec ses regards*. Ainsi la croyance au *mauregard* se retrouve de nos jours au-delà des mers, dans la cinquième partie du globe, l'Océanie.

En persan, *tcheschm kerdén*, signifie mot à mot *faire œil*, pour dire *attaquer avec le mauvais œil*.

En turc, *nazar wourmak*, ne signifie pas seulement, comme le dit Meninski dans son dictionnaire, *regarder*, mais aussi, suivant M. Dejean, *frapper du mauvais œil*.

Veut-on encore une preuve irrécusable de la croyance des Persans au *mauvais œil*? On la trouvera dans les deux phrases suivantes; ce sont deux manières de parler, usitées dans leur pays, et extraites du dictionnaire persan, imprimé à Lucknow, en 1822, dans le royaume d'Oude, écrit en persan, dont il n'existe que deux exemplaires en Europe, et intitulé *Hest Kolzoum, les Sept Mers rouges*, 1<sup>er</sup> vol., part. 2, pag. 39.

Les voici; *Tcheschmesch mereséd*, mot-à-mot, *que l'œil ne lui arrive pas*, pour dire, *que le mauvais œil ne l'atteigne pas*.

*Tcheschmem nereséd*, *que l'œil ne m'atteigne pas*, c'est-à-dire, *que le mauvais regard n'ait pas de pouvoir sur moi*.

Dans tous les pays, on rencontre des souhaits dont l'origine est toute magnétique. De nos jours, ce ne sont que de



vieilles coutumes que l'on n'observe plus que par habitude. Ainsi, en France, on souhaite le *bonjour*; en Espagne, *santé et argent*; en Portugal, *santé, argent, plaisir*; en Russie, *de ne pas souffrir*; en Perse, *que votre robe soit toujours fleurie*; au Groënland, *puisses-tu te baigner dans l'huile de poisson*, et en Amérique, au chasseur, on lui souhaite *un ciel bleu et beaucoup de chevreuils*. La pensée est la même, mais l'expression seule varie. Il en est ainsi du souhait que l'on fait aux personnes qui éternuent, et qui disent *adsum, je suis présent*, dont l'origine, quoique plus ancienne que le christianisme, n'en est pas moins magnétique.

( La suite au prochain numéro. )

---

## JOURNAL DES EXPÉRIENCES

FAITES SUR M. B\*\*\* (1).

La conversation était souvent tombée sur le somnambulisme, et je n'avais pas craint, au risque de passer pour visionnaire, de faire part aux jeunes gens qui m'entouraient des phénomènes dont j'avais été témoin. Plusieurs fois on m'avait prié de faire des expériences, mais ayant pour principe de n'employer le magnétisme qu'autant que je le jugerais nécessaire, je m'y étais constamment refusé; enfin je me laissai vaincre, et le 22 janvier, trois élèves de philosophie et moi nous nous réunîmes près d'un bon feu, résolus de ne quitter la place qu'après avoir obtenu quelque résultat satisfaisant.

M. B\*\*\*, âgé de dix-huit ans, consent à se laisser magnétiser. Il est neuf heures du soir; au bout de quelques minutes il a la respiration entrecoupée, les paupières appesanties et fermées, ses membres sont agités et font craindre une attaque de nerfs. Il penche enfin la tête et semble prêt à

(1) La personne qui écrit ce journal est maître d'étude dans une pension de Paris.

s'endormir. Tout le monde est content , je cesse de magnétiser.

*Mardi 23 janvier, neuf heures un quart.* — Je magnétise M. B\*\*\*; sa respiration paraît moins gênée que la veille, ses paupières sont appesanties et fermées. Au bout d'un quart d'heure je l'appelle et lui demande s'il est endormi, point de réponse. Cinq minutes après je réitère ma demande, point de réponse encore. Enfin il ouvre les yeux, se lève de dessus son siège et fait quelques pas dans la chambre; sa démarche est incertaine et chancelante; bien qu'il ait les yeux ouverts, il ne semble pas être en état de veille. Ignorant s'il est en somnambulisme je continue de le magnétiser et le ramène dans son fauteuil. Il se plaint d'avoir un grand mal de tête, il voudrait s'aller coucher. Je dissipe son mal et le réveille ensuite. Il demande aussitôt si l'expérience a réussi, si l'on est parvenu à l'endormir; il se trouve très-bien, sa tête est entièrement dégagee.

*Mercredi 24 janvier, neuf heures et demie.* — Je me mets en rapport avec M. B\*\*\*. Dix minutes après je lui adresse la parole, il répond à toutes mes questions.

Voyez-vous clair, distinguez-vous les objets qui vous environnent? — Non, mais je vous vois, vous; vous voilà. — Combien de temps m'a-t-il fallu pour vous endormir? — Sept minutes. — Votre pouls est-il plus agité qu'avant la séance? — Non; avant la séance il donnait 85 pulsations à la minute, il n'en donne plus que 60.

Cette réponse est parfaitement d'accord avec le résultat de nos épreuves.

Verriez-vous assez pour écrire? — Je n'en sais rien... Oui, je crois que oui. — Et si l'on vous mettait un bandeau sur les yeux, verriez-vous moins bien? — J'y verrais tout aussi bien.

On lui met un mouchoir sur les yeux, on approche une table, on couvre la lumière, je présente une plume.

Tenez, voici une plume, décrivez l'état dans lequel vous êtes. — Oh comme elle est! Qu'est-ce donc que vous avez

mis dessus? — Je n'y ai rien mis, décrivez votre état. — Mais je n'ai point d'encre. — En voici.

Il écrit ces seuls mots : Je suis bien.

Décrivez l'état dans lequel vous me voyez. Il écrit : Vous êtes bien. — Ecrivez maintenant ce que je vais dicter. Aujourd'hui 24 janvier 1827, j'ai tracé ces lignes en état de somnambulisme obtenu après deux séances de magnétisme. Signez votre nom.

Il s'aperçoit en écrivant qu'il n'a plus d'encre, il en reprend et tire un fil de sa plume ; son écriture est plus grosse que d'ordinaire, ses lignes ne sont pas droites, mais l'orthographe est bien observée, tout est bien ponctué.

Lorsqu'on découvre et qu'on approche la lumière, le somnambule s'écrie : Oh ! c'est singulier, voyez donc ces lettres. Il avance les mains comme pour les saisir.

On recouvre la lumière, il ne les voit plus.

Tenez cette montre, dites-moi quelle heure il est. — Je ne puis pas voir, le verre est trouble, vous avez mis quelque chose dessus, ôtez ce que vous avez mis. Je prends la montre et après l'avoir frottée entre mes mains je la lui rends.

Voyez maintenant. — Je ne puis pas. — Et si je vous l'ordonnais ? — Oh non, je vous en prie, vous me feriez mal. Ah ! attendez.

Il éloigne la montre de toute la longueur de son bras comme pour la porter hors d'un brouillard qui l'empêcherait de voir, puis la rapproche de son oreille.

Elle bat bien fort cette montre, il faut la casser. — Non pas certes, rendez-la moi.

Il me la remet aussitôt et paraît continuellement occupé de fils de fer qui, dit-il, l'environnent et viennent aboutir à son cœur ; il se découvre la poitrine pour les saisir ; je lui demande d'où ils partent. Il me prend la main et les suit jusqu'à mon épaule où ils semblent se perdre.

A quel endroit ressentez-vous le plus l'effet du fluide magnétique ? — Du fluide magnétique ? qu'entendez-vous par là ? — Puisque vous n'admettez pas encore la théorie du

fluidé, sur quelle partie de votre corps les fils que vous voyez agissent-ils davantage? — Sur mon estomac.

Il prend une de mes mains et la serre entre les siennes.

Pourquoi me serrez-vous la main? — Parce que ça me fait du bien.

Il se découvre la poitrine, place ma main sur son cœur, ce qui accélère sa respiration, et paraît néanmoins lui être agréable.

Étiez-vous somnambule lorsque dans la séance d'hier vous avez abandonné votre siège? — Je n'étais point somnambule, mais je n'étais pas non plus éveillé, j'étais dans un état mitoyen. — Comment faut-il faire pour vous réveiller?

M. B<sup>\*\*\*</sup>, à qui je n'ai jamais parlé de la manière de faire sortir de la crise magnétique, fait des passes transversales sur son visage. Lorsque je l'ai réveillé, il me dit se souvenir d'avoir ressenti une forte commotion dans tout son corps, avant le sommeil.

En terminant cette séance j'observerai que M. B<sup>\*\*\*</sup> dans son état de somnambulisme paraît avoir perdu la mémoire de tout ce qui ne le concerne pas, de tout ce qui n'a pas rapport à lui. C'est ainsi qu'il oublie le fluide magnétique dont je lui ai parlé si souvent.

*Jeudi 25 janvier, dix heures moins un quart.* — M. B<sup>\*\*\*</sup> est en crise.

Comment vous trouvez-vous? — Bien, seulement j'ai mal à la tête. — Puis-je faire passer ce mal? — Non, parce qu'il est produit par une cause toujours subsistante: — Quelle est cette cause? — De mauvais vin que j'ai bu aujourd'hui. — En avez-vous bu beaucoup? — Non, une demi-bouteille, mais il n'était pas naturel, il était falsifié; j'ai aussi mangé des choses-salement apprêtées. — Combien de temps m'a-t-il fallu pour vous endormir? — Neuf minutes. — Pourquoi m'en a-t-il fallu plus qu'hier? — C'est que je suis mal disposé, le vin me porte à la tête, j'ai des vapeurs.

M. B<sup>\*\*\*</sup> passe ses dents sur ses lèvres, comme pour attirer quelque chose qui y serait adhérent.

Pourquoi vous passez-vous les dents sur les lèvres qu'y

trouvez-vous? — De l'électricité. — Comment se fait-il que vous preniez cela pour de l'électricité, puisque vous ne la connaissez pas? — Je ne suis pas sûr que ce soit précisément de l'électricité, mais je ressens quelque chose de semblable à ce que me fit ressentir le tonnerre qui est trois fois tombé près de moi; on ne m'a jamais donné de commotions avec la machine électrique, comme vous le soupçonniez. — Vous êtes enrhumé, quelle est la cause de votre rhume? — Il provient de ce que j'ai passé trop subitement du chaud au froid; depuis deux mois je suis dans cet état. — Que faut-il faire pour vous guérir? — Ce qu'il faut faire? rien. — Comment rien? Réfléchissez, il doit y avoir un remède.

Après quelques minutes de réflexion.

Le régime. Ce qui entretient mon rhume, c'est mon estomac; il est faible, très-faible. Si je prenais des tisanes ça ne pourrait que le délabrer. J'ai bien pris autrefois de la gomme qui m'a fait du bien, mais aujourd'hui elle serait pour le moins inutile. C'est le régime qui me convient, la règle. Voyez-vous je ne suis pas du tout réglé; je mange peu ici, souvent je reste dix heures sans rien prendre, et deux fois la semaine, quand je sors, je mange de manière à avoir des indigestions. Ce que je mange est en outre échauffant, me rend impétueux, me donne des armes contre moi-même. Je reste quelquefois deux jours sans rien faire, ensuite je passe la nuit à l'ouvrage; si je mène toujours un pareil train je ne vivrai pas plus de cinq ans; ce n'est pas que j'aie un mauvais tempérament, non, la machine est bonne, mais ce que je fais me ruine, les excès me tuent. Il me faudrait donc un bon régime, manger et travailler à des heures réglées, une nourriture frugale, la soupe, le bouilli et quelques légumes, le régime, le cresson aussi, oui, c'est bien vrai, le cresson me sera très-salutaire, si je le prends dans sa nature et même avec un peu d'assaisonnement; il remettra la vie dans les parties qui en sont privées, et ma carrière sera aussi longue que celle des autres hommes. Ce qui me nuit beaucoup c'est que je suis mélancolique, que j'ai des idées noires. Je ris parce que je vois rire les autres,

mais quand je suis seul je pleure. — A quoi pensez-vous donc? — Aux misères de la condition humaine. — Le moyen de vous guérir? — Il faudrait me distraire, me faire rire, encore ce ne serait là que pallier mon mal. Quand je suis seul j'approfondis; j'ai le sang ardent, l'imagination vive, un rien m'affecte, je sens fort, c'est l'expression; je sens fort, vous dis-je.

Le malade hausse la voix et répète avec force : je sens fort, vous dis-je. Je le rappelle, le calme; il me promet de ne plus s'emporter, il est toujours d'une soumission sans exemple. Après quelques instans de silence :

Qu'avez-vous fait la nuit dernière? Vous m'avez dit qu'en vous réveillant ce matin vous aviez trouvé vos bras dans les jambes. — Je me suis levé et suis descendu me promener dans la cour. J'étais aussi descendu il y a trois semaines. — Et si je vous ordonnais de rester au lit? — J'y resterais. — Eh bien! souvenez-vous-en bien, je vous défends de jamais vous lever la nuit. Qu'avez-vous ressenti à la séance d'hier, lorsque je vous endormis? — J'ai ressenti comme un coup de foudre, c'est que vous vouliez m'endormir; pour m'endormir aujourd'hui vous avez beaucoup mieux fait, vous m'avez magnétisé pour me faire du bien. — Combien faut-il vous laisser en somnambulisme? — Le plus long-temps possible. — Eh bien! reposez-vous et ne vous occupez que des moyens de vous rendre la santé.

Nous avons essayé le magnétisme pour faire des expériences, par curiosité. On voit dès à présent que nous magnétisons pour obtenir des effets curatifs, pour guérir, pour le bien du magnétisé : avec cette intention la force du magnétiseur est plus efficace et plus salutaire.

Avant de réveiller le somnambule je le consulte sur un mal de tête, sur une chute que je viens de faire; mais il n'est pas assez lucide pour voir mon mal et prescrire les remèdes. Avant d'être tout-à-fait éveillé, M. B<sup>\*\*\*</sup> a une forte attaque de nerfs que je m'empresse de calmer. Il est onze heures; M. B<sup>\*\*\*</sup> durant le somnambulisme est entièrement isolé; on l'appelle, on le touche, il ne sent et

n'entend rien, moi-même il ne m'entend pas quand je parle avec intention que les sons n'arrivent pas jusqu'à lui et qu'il ne puisse les percevoir.

*Vendredi 26 janvier, deux heures après midi.*—M. B\*\*\* m'a dit qu'en se réveillant ce matin, il avait trouvé sa chemise déchirée. Il est à mes côtés, dans une étude, près d'un poêle. Sans que je le magnétise il ferme les yeux, s'endort, s'assoit sur le poêle et ne répond à aucune de mes questions. Pour le dérober à la vue de tous les élèves nous l'emportons dans un cabinet à peu de distance; en le portant je le magnétise avec intention de lui faire du bien. Il est assis sur une chaise, entouré de quelques élèves qui nous ont suivis, en présence du chef d'institution.

Où est monsieur Sabatier? — Me voici: comment vous trouvez-vous? — Bien faible.

On a proposé de lui faire prendre de la fleur d'orange.

La fleur d'orange vous serait-elle bonne? — Non.

Il me prend les deux mains, pose l'une sur l'épigastre, l'autre sur les reins; une demi-minute après il me prie de l'éveiller, ce que je fais aussitôt.

*Huit heures et demie du soir.*—Après cinq minutes de magnétisme M. B\*\*\* est en crise.

Comment avez-vous passé la nuit dernière? — Bien. Seulement j'ai eu une attaque de nerfs. — Etiez-vous alors en état de somnambulisme? — Je dormais, mais je n'étais point en état de somnambulisme. — Avez-vous bien observé la défense que je vous avais faite de ne point vous lever? — Oui, sans cela je serais descendu et j'aurais essayé de monter dans le peuplier. Je l'avais résolu la veille, je l'avais essayé il y a trois semaines environ sans pouvoir réussir. — Et pourquoi monter dans le peuplier? — Pour en casser les branches; elles sont fragiles, je m'amuse à les briser. — Vous ne craignez donc pas de tomber et de vous tuer? — Je n'y songe pas. — Mais il faudrait y songer et ne pas s'exposer ainsi.—Ne pas s'exposer ainsi? et que m'importe à moi de mourir? L'homme est un être faible: c'est là notre dernier asile; dans le monde je ne vois que contradic-

tions, fourberies ; ce n'est point un mal de le quitter. — Comment ! vous n'avez donc personne qui vous chérisse, qui vous soit cher et qu'il vous serait douloureux d'abandonner ? — Non : j'ai voulu me persuader que j'avais des amis , toujours et malgré moi j'ai reconnu mon erreur. — Vous n'avez donc point de passion qui vous attache à la terre , la gloire ? — La gloire ?.. Non ; et que m'importe en effet que mon nom voltige sur la terre après ma mort ? Que m'importe un nom que tous les morts peuvent s'attribuer ? et d'ailleurs ceux qui viendront après moi connaîtront-ils en entendant mon nom celui qui l'a porté , puisqu'ils ne m'auront pas vu ? La gloire s'acquiert par les forfaits comme par les belles actions. Que demain je commette un crime, et mon nom sera immortel. — Ce n'est plus là de la gloire, c'est une odieuse renommée, et ceux qui l'acquièrent par de pareils moyens ne sont immortels que pour être sans cesse exécrés. — Je m'inquiète peu d'être aimé ou détesté lorsque je ne serai plus. — Brisons là-dessus , monsieur B\*\*\*, recueillez-vous et prenez du repos. Pourquoi, lorsque je vous ai réveillé à la dernière séance, avez-vous eu une attaque de nerfs ? — C'est que vous avez voulu me réveiller trop brusquement ; ensuite c'est que... Oh ! non, je ne veux pas vous le dire, je vous ferais de la peine.

J'insiste pour savoir ce qu'il me cache , M. B\*\*\* se met à pleurer.

Eh bien ! puisque vous le voulez , je vais vous le dire , c'est que vous m'avez magnétisé par égoïsme — Comment , par égoïsme ? — Oui, vous m'avez consulté sur votre mal de tête , vous désiriez que j'indiquasse des remèdes. — Vous vous trompez, M. B\*\*\*, je ne vous ai point magnétisé par égoïsme, je pensais que vous vous feriez un plaisir de m'obliger si vous le pouviez , j'ai voulu profiter de la circonstance ; vous avez tort d'être aussi susceptible.

M. B\*\*\* me promet de ne plus retomber dans la même faute.

Maintenant, B\*\*\*, dites-moi, pourquoi êtes-vous tombé ce matin en état de somnambulisme ? — Moi, je suis tombé ce



matin en état de somnambulisme ? — A deux heures ; vous ne vous souvenez plus que vous avez dit : où est monsieur Sabatier , et qu'ensuite vous m'avez prié de vous réveiller ? — Ah ! oui , je m'en souviens. Eh bien ! je suis tombé dans cet état , simplement parce que vous étiez près de moi et que je respirais votre haleine. — Mais c'est bien désagréable ; y a-t-il moyen de prévenir un pareil accident ? — Non , mais il ne se renouvellera pas ; il y avait aujourd'hui un concours de circonstances qui ne se rencontrera plus. J'avais bu malgré vous de la tisane de guimauve qui avait dérangé la digestion et m'avait fait bien du mal ; j'étais d'une faiblesse extraordinaire : votre présence n'a fait que hâter le somnambulisme , vous avez contribué à me faire tomber en crise , et c'est bien heureux , car vous avez eu la moitié de votre force pour me réveiller. Si vous n'aviez pas contribué à me mettre dans cet état , vous n'auriez pu m'en tirer sans me magnétiser long-temps. Ce somnambulisme diffère beaucoup du somnambulisme nocturne ; je tombe dans celui-ci lorsque mon esprit repose , tandis que celui-là est uniquement produit par le travail de mon esprit ; mais , je vous le répète , ce concours de circonstances ne se rencontrera jamais ; je ne retomberai plus dans cet état. — Les questions que je vous fais vous fatiguent ? — Non. — En ce cas je vais vous en faire de nouvelles. Deviendrez-vous plus clairvoyant , distinguerez-vous bientôt les objets qui vous environnent ? — Je n'en sais rien , je pense que oui , mais je ne vois pas à quelle époque. — Les fils que vous aperceviez l'autre jour ne s'éclaircissent donc pas ? — Non. — Vous ne pourriez donc pas voir l'heure qu'il est à cette montre ? — Non , il faudrait pour cela que les fils fussent plus clairs , et qu'ils vinssent tomber sur la montre... Je verrais tous les objets diaphanes. — Par quelle partie du corps verriez-vous ? — Par tout le corps. Dans mon état de veille je ne vois que devant moi et par mes yeux , dans le somnambulisme je verrai derrière moi , par tout le corps , parce que les fils aboutissent à toutes les parties de mon être. — Vous m'aviez dit pourtant qu'ils

se réunissaient tous à votre cœur. — Non, j'ai dit seulement qu'ils s'y rendaient en plus grande abondance.

Pour ne pas trop fatiguer mon somnambule et le laisser réfléchir, je cesse de l'interroger. Après un quart d'heure de repos il prend de lui-même la parole et me dit : Buvez donc un verre d'eau, votre souper doit vous peser sur l'estomac, vous faites une mauvaise digestion. L'espèce de malaise que j'éprouvais me faisant connaître la justesse de son observation, j'obéis aussitôt, puis m'asseyant auprès de lui : Puisque vous êtes aujourd'hui mieux disposé, puisque vous ne croyez plus que je vous magnétise par égoïsme, indiquez-moi donc le moyen de faire passer les boutons que j'ai à la figure. J'ai employé tous les remèdes possibles ; l'air de la campagne, le petit lait, les jus d'herbes n'ont pu m'en délivrer. Pensez-vous que le cresson me serait, comme à vous, avantageux ? — Non, le cresson ne vous guérirait pas, vos boutons proviennent d'une autre cause, le même remède ne produirait pas le même effet. Il faut tout simplement ne plus vous coucher sur le ventre, ne plus vous couvrir la figure avec vos draps, et vous tenir constamment les pieds plus chauds que le reste du corps. Vous pourriez aussi vous laver tous les matins la figure avec du lait ; vos boutons s'en iront, lentement à la vérité, mais enfin ils s'en iront et ne reviendront plus.

Ce peu de paroles fut pour moi un trait de lumière. Dès l'âge le plus tendre j'avais contracté l'habitude de me coucher sur le ventre, le visage appuyé sur l'oreiller, la tête entièrement recouverte de mes draps. De la sorte je respirais un air corrompu, un air privé d'oxygène, c'est-à-dire de tout ce qu'il a de vital. La chaleur de l'oreiller attirait en outre le sang dans les tissus de la peau, et y déterminait l'inflammation. Mais il ne m'était jamais venu à l'esprit de rechercher la cause de mes boutons dans la manière dont je me couchais ; les médecins n'y songeaient pas plus que moi ; aussi m'ont-ils durant long-temps rempli le corps de drogues dont l'inutilité fut souvent le moindre défaut. Cette

seule observation suffirait pour faire sentir les immenses avantages qu'on peut retirer du somnambulisme (1).

Avant de réveiller mon somnambule, je lui défends encore de se lever durant la nuit. — Eh bien ! je ne me lèverai plus, mais il faudra renouveler la défense, de crainte que je ne l'oublie.

J'ai consulté le malade sur sa santé ; après d'assez longues réflexions, il se prescrit toujours le régime et le cresson. Je lui fais, en terminant, des passes sur les jambes, il trouve que je lui fais du bien ; cependant il me dit : desserrez cette corde. — Je ne vous mets point de corde autour des jambes, est-ce que vous en voyez une ? — Non, mais je la sens.

Le magnétisme à distance détruit cet effet et le soulage promptement.

Le magnétisme augmente-t-il vos dispositions au somnambulisme nocturne ? — Non, les impressions que je reçois en ce moment se conservent durant la nuit. La mémoire unit ces deux états, ce qui m'est très-salutaire et me fera éviter des accidens. — Rappelez-vous donc toujours la défense que je vous fais de ne point vous lever la nuit.

Je réveille M. B\*\*\* à dix heures, il ignore toujours ce qui s'est passé durant son sommeil. Après la séance il a une faim dévorante ; la chaleur qui s'est toujours concentrée à l'intérieur a beaucoup accéléré la digestion.

*Dimanche 28 janvier.* — On se passionne pour le merveilleux ; les élèves, témoins de nos expériences, ne songèrent bientôt plus à leurs devoirs. Durant les récréations on parlait de magnétisme ; durant les classes on s'occupait de magnétisme ; durant les nuits on rêvait au magnétisme ; il en ré-

(1) L'ordonnance de mon somnambule, toute simple qu'elle est, m'a cependant coûté beaucoup pour la mettre à exécution. Il me fut d'abord impossible de dormir en me tenant couché sur le dos, la tête hors du lit, je retombais malgré moi dans mon ancienne position. Enfin je triomphai de l'habitude, et l'espace d'un mois a suffi pour faire disparaître mes boutons : l'épiderme est tombé par écailles et se trouve maintenant entièrement renouvelé.

sultait un bien grand inconvénient, c'est qu'on oubliait l'essentiel, les études, et qu'on s'attachait avec ardeur à cette nouveauté, dont après tout on ne pouvait tirer avantage. Le magnétisme d'ailleurs ne doit pas être l'étude des enfans, il leur manque la prudence.

Le professeur saisit entre les mains des élèves une relation de nos séances, qu'on faisait circuler en classe. Il en donna connaissance à notre chef d'institution, qui, pour arrêter le mal dans sa source, m'adressa de sanglans reproches et me témoigna son mécontentement dans les termes les plus durs. Je n'essayai point de me disculper, j'écoutai tout sans répondre, et je promis d'abandonner mon somnambule.

Sans doute c'est un malheur pour M. B\*\*\* de n'être plus magnétisé, le magnétisme devait lui rendre toutes ses forces, une santé vigoureuse; il en aura retiré néanmoins un bien grand avantage, puisqu'il se soumet aux ordonnances qu'il s'est prescrites, et que déjà il en éprouve les effets salutaires.

Sans doute encore c'est une perte pour la science; M. B\*\*\* a des talens, comme l'attestent les prix qu'il a remportés aux grands concours. Dans son état de somnambulisme il pouvait rectifier quelques-unes de nos anciennes idées, nous en fournir de nouvelles; il parlait avec justesse et sans exagération. Avant de répondre aux différentes questions que je lui adressais, il avait coutume de se recueillir et de donner quelques instans à la réflexion. Il était d'une susceptibilité peu commune et pouvait devenir très-clairvoyant. J'en suis donc persuadé, c'était une perte pour la science que d'abandonner un pareil sujet; mais il fallait obéir, et je me suis résigné. Il me reste une pensée consolante, c'est que j'ai fait mon possible pour être utile à M. B\*\*\*, et qu'en partie j'ai réussi.

SABATIER.

---

*A M. le Rédacteur de l'Hermès.*

MONSIEUR ,

Tout magnétiseur doit publier les faits qui tendent à augmenter les connaissances déjà acquises sur la médecine de la nature : je vais remplir cette obligation.

J'ai passé un assez long temps à Valence, chef-lieu du département de la Drôme. On y avait pratiqué le magnétisme du temps de M. Tardy de Montrevel, officier d'artillerie, né dans cette ville. Lorsque j'y arrivai, il était tombé dans l'oubli le plus absolu.

Je cherchai à le faire renaitre. Je ne trouvai d'abord que des incrédules ou des gens indifférens ; je désespérais du succès, lorsque le hasard me servit.

Une dame, liée avec ma famille, me parlait souvent de son oncle, capitaine d'artillerie légère, en semestre à Valence ; il était atteint d'un rhumatisme aigu, qui le faisait horriblement souffrir. Chaque fois que le capitaine était l'objet de la conversation, je proposais d'essayer le magnétisme ; un sourire léger, et un peu ironique, était la seule réponse que j'obtenais.

Un jour, cette dame se présenta chez nous de très-grand matin : « Mon oncle, me dit-elle, a souffert cette nuit des douleurs intolérables ; il l'a passée, toute entière, appuyé sur ses genoux et ses poignets. — Voulez vous que j'essaie de le soulager ? — Je viens vous en prier. » Nous partons.

Je trouvai le capitaine dans la position où sa nièce l'avait laissé. Je lui fis quelques passes à grands courans ; il s'endormit de suite, et quelques minutes après il fut somnambule, et d'une grande lucidité.

Le capitaine a de l'instruction, et il est homme d'esprit ; il s'exprimait avec une facilité, une précision qui me faisaient le plus grand plaisir, et que je n'avais trouvées encore dans aucun de mes malades.

« Vous guérirez mon rhumatisme, me dit-il le second jour ; mais vous ne pourrez rien sur la goutte, qui est prête à se déclarer. » La douleur rhumatismale était concentrée dans la jambe gauche. Je le consultai sur les moyens à prendre pour la dissiper ; j'écrivis ses réponses.

Il demanda des décoctions d'herbes émollientes, et il me pria de les magnétiser avant qu'elles fussent appliquées sur la partie malade. Il voulut que je lui laissasse une bouteille d'eau magnétisée, dont il devait humecter son cataplasme pendant la journée et la nuit suivante. Je le ramenai alors sur la goutte, dont il ne m'avait parlé qu'en passant.

« Les médecins, me dit-il, ne connaissent pas bien cette maladie-là, et il est vraisemblable que le hasard seul en fera découvrir le remède. On lui doit tant de choses dont on n'avait pas d'idées ! Je n'ai pas encore eu la goutte, mais j'en aperçois le germe. J'ai sur l'os du bassin gauche une bulle, de la grosseur d'un pois, remplie d'un liquide brunâtre : c'est la goutte. J'ignore si elle commence de même sur tous ceux qui en sont atteints ; mais je vois très-clairement que si on pouvait faire l'extraction de cette bulle, je ne sentirais jamais la moindre atteinte de cette cruelle maladie. Si, au moment de l'extraction, un chimiste habile se trouvait là, il décomposerait le liquide que renferme la bulle, et on connaîtrait les élémens dont se compose la goutte : il serait facile alors de la prévenir. Mais je ne vois pas que ceux qui en sont atteints puissent lui opposer autre chose que la patience. »

Le troisième jour, le capitaine me dit : « Si votre action était plus forte, mon rhumatisme serait entièrement dissipé. »

Je ne rappelle cette remarque de mon malade que pour l'opposer aux magnétiseurs qui croient que la force physique leur est inutile, et que la volonté suffit. Il me semble qu'on peut combattre cette opinion par des faits positifs.

La preuve évidente de l'existence d'un fluide magnétique est dans le goût qu'il communique à l'eau magnétisée. Or, ce fluide est nécessairement l'éther, le principe vital qui

anime et soutient tous les êtres. Il faut, pour en faire une émission prolongée, et qui se répète souvent, avoir un superflu de vie, si je puis me servir de cette expression. L'homme faible, le vieillard ont donc besoin de conserver leur fluide, qui suffit à peine à leur existence. Le magnétiseur, dans la force de l'âge, éprouve une sorte d'épuisement, lorsque les circonstances l'ont obligé à prolonger une séance pendant quelques heures; mais bientôt un fluide nouveau s'insinue de toutes parts dans des organes neufs et vigoureux; ils pompent en peu de temps, pour ainsi dire, ce qu'ils avaient perdu de vie; et le magnétiseur sent qu'il a reconquis la faculté de soulager ses semblables. Je crois qu'il est difficile de répondre à ces observations.

Je demandai au capitaine si je devais renoncer à la pratique du magnétisme. Il me répondit que je devais me borner à magnétiser des enfans, ou des femmes très-débiles. Or, je suis parvenu à l'âge où on n'a plus de superflu, et cette réponse confirme ce que je viens de dire sur la nécessité et l'emploi de la force physique du magnétiseur.

Le cinquième jour, le capitaine me dit : « Mon rhumatisme est entièrement guéri. Ne cherchez pas à m'endormir demain : vous vous fatigueriez sans aucun résultat davantage pour moi.

» Prévenez ma mère que ce soir, à sept heures, je jeterai un cri qui ne doit pas l'alarmer; il me sera arraché par la goutte, qui descendra dans mon pied gauche. — L'accès sera-t-il long et violent? — Il sera faible et ne durera que quatre jours, si je me tiens tranquille dans ma chambre. »

J'aurais dû le faire souvenir de ce qu'il venait de me dire; j'avoue que la pensée ne m'en vint pas, et c'est un oubli que je me suis reproché, quoique les conséquences n'en aient pas été bien sérieuses.

A sept heures précises du soir, le cri annoncé se fit entendre, et la goutte se déclara aussitôt. L'accès fut très-faible, ainsi que l'avait prévu le capitaine. Il est jeune encore, et il aime passionnément la danse. Il alla le troisième jour à une fête de village. Son pied s'échauffa en dansant, la douleur

cessa, et il prolongea long-temps cet exercice : il fut obligé de tenir son pied sur un tabouret pendant les quatre jours suivans. Voilà ce que lui coûta mon défaut de prévoyance.

Je l'ai revu cette année, et il m'a déclaré n'avoir senti, depuis que je l'ai traité, aucune atteinte de goutte. Est-il présumable qu'un traitement de cinq jours, dirigé sur un autre mal, ait influé sur celui-ci ? Peut-on croire que la danse, soutenue et prolongée pendant des heures, au commencement de l'accès, ait été salutaire au malade ? Voilà des questions sur lesquelles je me garderai bien de prononcer, et que j'abandonne à la méditation de mes lecteurs.

Je ne voulus pas terminer la cinquième séance sans tâcher d'obtenir quelques renseignemens sur M. Tardy de Montrevel. Il fut l'auteur d'un ouvrage magnétique bien écrit, et excellent pour l'époque où il fut fait. A ce titre, l'auteur doit inspirer de l'intérêt à tous les magnétiseurs.

Chacun sait, à Valence, que M. Tardy de Montrevel passa en Amérique avec sa compagnie, et qu'il y mourut. On croit généralement, à Valence, qu'il pratiqua le magnétisme dans le Nouveau-Monde ; qu'il y eut une somnambule d'une lucidité étonnante ; qu'il l'interrogea sur un fait qui lui était personnel, qui s'était passé en Europe, et que lui seul connaissait ; qu'elle lui répondit avec une exactitude et une précision qui jetèrent le trouble dans ses idées. Il s'imagina que le diable avait inspiré sa somnambule ; et de ce moment il abandonna sans retour le magnétisme.

Je parlai à mon capitaine de toutes ces particularités. « Voilà, me répondit-il, ce qu'on croit à Valence, et ce que je crois aussi. Mais la réponse de la somnambule de M. Tardy de Montrevel tient à une cause infiniment simple, et que je ne connaîtrais pas si je n'étais somnambule moi-même. Au temps où cet officier magnétisait, la théorie était très-imparfaite ; il ignorait que les pensées du magnétiseur se communiquent au cerveau du magnétisé, comme une glace réfléchit les objets qu'on lui présente. L'imagination de M. Tardy de Montrevel était frap-



» pée du fait sur lequel il interrogeait sa somnambule ; et ,  
 » sans en avoir le moindre soupçon , il lui dicta sa réponse. »

Ce que je raconte ici me paraît combattre victorieusement l'opinion de ceux qui voudraient que le magnétisme fût exclusivement pratiqué par les médecins.

Un médecin magnétiseur interroge un somnambule sur certaines circonstances de la maladie qui échappent à sa pénétration. Son imagination est inactive jusqu'à ce que le malade lui ait répondu , parce que nous ne pouvons nous occuper de choses qui nous sont absolument inconnues : ainsi , ce que déclare le somnambule lui appartient exclusivement. Mais lorsque le médecin est suffisamment éclairé , il pense nécessairement aux remèdes prescrits par la médecine en pareilles circonstances. Il interroge son somnambule sur ceux qui peuvent lui convenir , et le malade demande précisément ceux que le médecin lui aurait ordonnés : alors , le magnétisme devient absolument nul.

Les inconvéniens sont plus graves encore lorsqu'un médecin , qui n'est pas magnétiseur , croit bien connaître la maladie qu'il traite , et se trompe ; j'en ai fait la pénible expérience.

Je fus attaqué , il y quelques années , au côté droit , d'une vive inflammation , accompagnée de douleurs violentes. Rien ne paraissait à l'extérieur. Je n'avais pas de somnambule à ma disposition , et j'appelai un médecin. Celui-ci prononça que j'avais une fausse pleurésie , et il m'appliqua les sangsues , qui me soulagèrent. Le lendemain , il me fit saigner au bras , et le mal ne céda ni à ce moyen , ni aux remèdes intérieurs que je pris ; il se calma insensiblement , et devint à peu près nul. Cependant je le sentais à certains intervalles ; et je le sens encore aujourd'hui sans douleur réelle , mais assez pour que je sois convaincu qu'il n'est pas absolument dissipé.

J'en parlai à mon capitaine dans le courant de cette cinquième et dernière séance , dont je désirais tirer tout le parti possible.

Il me demanda si je suis sujet à la colère. Je lui répondis

que je suis impatient ; mais je me souviens d'avoir éprouvé, peu de temps avant que mon mal se déclarât , des affections morales extrêmement douloureuses.

« Elles ont , me dit le capitaine , produit une forte irritation à la plèvre ; il s'y est formé une bulle aqueuse , source unique de vos douleurs. Cette bulle a perdu de son volume , et la liqueur qu'elle contient encore n'a presque plus de malignité. Cela se dissipera entièrement , mais ce sera long. » En effet , et je le répète , je sens encore , de loin en loin , de légers picotemens.

Je ne m'étendrai pas sur la satisfaction que me causa ce que venait de me dire mon somnambule ; il n'est pas de magnétiseur qui ne la partage avec moi. Je parlerai moins encore de ce qu'eût fait mon médecin s'il eût bien connu mon mal ; la science médicale est très-au-dessus de ma portée ; je n'ai pas , d'ailleurs , la prétention de faire un traité sur quelque matière que ce soit.

Agréez , monsieur , l'assurance de ma très-haute considération ,

FIGAULT-LEBRUN.

---

## DES PROGRÈS DU MAGNÉTISME

DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

Tandis qu'en France quelques rivalités jalouses s'efforcent d'arrêter les progrès toujours croissans du magnétisme , il régné dans le nord , et déjà il pénètre et s'établit chez les nations dont les mœurs et les usages semblaient devoir le repousser plus long-temps. Dans un décret , publié il y a un an , le roi d'Espagne défend la pratique du magnétisme à ceux qui n'exercent pas la profession de médecin ; les principes sont sauvés , lorsque la législation les consacre. Le magnétisme est parfaitement connu au Brésil : les médecins les plus distingués de la capitale le prescrivent et l'administrent eux-mêmes , comme un remède héroïque , dernier ef-

fort de la nature, lorsque l'art imposable semble ravir tout espoir au malade. Là, comme ailleurs, le somnambulisme a surtout le privilège d'exciter l'admiration ; on ne regarde pas comme des fourbes ceux qui, plongés dans cette vie nouvelle, sont autrement affectés que nous par les choses extérieures, et dont les sens, doués d'une sensibilité particulière, révèlent à l'homme des connaissances qui reculent les limites de l'esprit humain. Dans les navigations lointaines et périlleuses, on a vu de simples matelots transformés, par le somnambulisme, en médecins habiles, si l'équipage était en proie aux maladies, et servir de nouvelle boussole, lorsque le vaisseau était menacé d'être brisé par les écueils. Je tiens le fait suivant d'un témoin oculaire. Après de longs jours d'orage, on attendait, avec inquiétude, à Rio - Janeiro, des nouvelles d'un bâtiment retardé dans sa course, et dont on craignait le naufrage. Un jeune marin, qu'on avait mis en somnambulisme, questionné par son magnétiseur, à ce sujet, aperçut le vaisseau en mer, et annonça qu'il entrerait sain et sauf dans le port, le troisième jour. On s'étonne ; les uns admirent, les autres doutent. On ouvre un pari, et les vrais partisans du magnétisme n'hésitent pas, malgré le désavantage des chances, de soutenir le témoignage du somnambule : ils eurent raison, et les parieurs contraires connurent, par cette leçon, la nécessité de s'instruire dans la science du magnétisme.

Je reçus à l'instant même une lettre d'un membre de la société royale de Londres, qui voyage en Irlande ; dans ce pays, me dit-il, où le magnétisme est complètement ignoré, j'ai tenté quelques essais parmi les paysans, et, sans avoir été assez heureux pour rencontrer le somnambulisme lucide, j'ai obtenu des résultats fort remarquables ; la santé de tous ceux que j'ai magnétisés s'est presque aussitôt améliorée, j'ai dissipé l'insomnie chez quelques malades ; chez d'autres j'ai rétabli les digestions, et fait cesser des constipations opiniâtres. Cette lettre, ajoute-t-il, vous sera remise par un Irlandais de mes amis qui fait le voyage de France, attiré uni-

quement par le récit que je lui ai fait des merveilles magnétiques dont j'ai été témoin chez vous.

Un jeune médecin français, M. Devaut, qui avait assisté à mes expériences de la Charité, a introduit à la Havane la pratique du magnétisme. Dès les premiers jours on l'appelait le sorcier : il devait s'y attendre ; mais bientôt arriva dans cette ville un vaisseau dont le capitaine avait à bord un somnambule assez lucide. Nous avons commencé, de concert, des expériences suivies, m'écrivit le docteur Devaut, lui, le soir, chez le gouverneur de la Havane, et moi, le matin, au jardin de botanique. Je t'enverrai nos procès-verbaux, qu'on rédige à l'instar de ceux de la Charité ; on y verra que les phénomènes du magnétisme sont les mêmes sous le ciel des tropiques qu'à Paris. Déjà un épileptique touche à sa guérison ; je donne des consultations avec un petit nègre somnambule, qui est précieux pour le diagnostic et le traitement des maladies. Bien des malades ont recours au magnétisme ; c'est le sujet de presque toutes les conversations. Les journaux de la Havane sont un champ de bataille où tous les jours on trouve des articles pour ou contre le magnétisme. Nous manquons de livres sur cette matière : on s'occupe de la traduction de tes mémoires, que j'ai apportés ; mais surtout on attend avec impatience le rapport de la commission de l'académie royale de médecine.

On voit, d'après ce qui précède, que des pays moins éclairés que le nôtre se comportent plus sagement sur l'importante question du magnétisme, car si l'inquisition était établie chez nous, il n'y a pas de doute que le fameux docteur de l'académie qui nous signalait à la police nous aurait déjà renvoyés au tribunal de la redoutable Hermandad. Il aurait été secondé, dans cette œuvre pie, par le prélat qui comparait les magnétiseurs à *ces reptiles immondes qui attirent dans leur gosier les oiseaux qui ont tant de charmes*. Ils ignorent, les deux illustres docteurs, que le magnétisme n'est pas seulement une merveille physiologique, un agent thérapeutique, mais encore qu'il révèle à l'homme sa

céleste origine; que, loin d'être un instrument du diable, on l'a vu porter, dans un esprit égaré, le flambeau de la vérité, et ouvrir à l'âme, dépouillée de ses liens terrestres, le chemin de l'immortalité. Leurs sermons ont-ils cette vertu? Voir le testament de M. Georget, dans le dernier numéro de l'*Hermès*.

FOISSAC, D. M. P.

Jusqu'ici on présume que les frais du procès intenté à M<sup>me</sup> Couturier s'élèveront à environ deux cents francs; la souscription ouverte en sa faveur, et annoncée dans le n<sup>o</sup> de juin de l'*Hermès*, a déjà produit la somme de 96 fr. Les souscripteurs sont :

MM. D . . . . .	10 fr.
SELLIER. . . . .	5
GRÉA. . . . .	2
Le baron d'HÉMIN DE CUVILLERS, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, of- ficier de la Légion-d'Honneur. . . . .	5
DELATOUR. . . . .	10
M <sup>me</sup> DE CH. . . . .	5
MM. S. M. . . . .	5
B. DE B. . . . .	5
B. . . . .	2
DE GESLIN. . . . .	10
FOISSAC. . . . .	5
B. par M. D. . . . .	10
N. . . . .	10
VERNOY. . . . .	2
M <sup>me</sup> V <sup>o</sup> S. . . . .	10 fr.

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de l'*Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame LÉVI.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

(SUITE.)

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

§. 3.

*Du magnétisme des yeux chez les modernes. — Croyance des Hindous au mauvais regard. — Les Indiens connaissent le magnétisme dès la plus haute antiquité. — Preuve de cette assertion. — Passage du livre indien intitulé Yajnadattabada. — Les Orientaux croient au mauvais œil et au premier regard. — Explication de ces mots. — Amulettes employées par les Persans pour détruire l'effet du mauregard. — Dénomination arabe du mauvais œil, elânel lâmmet. — Deux passages de poètes persans, relatifs à cette croyance. — Dénomination persane du mauvais œil, tcheschm bad. — Amulettes turques. — Ce que c'est que le cattivo occhio des Italiens, ou le mauregard des Français. — En Turquie, le cattivo occhio est bleu, et pourquoi. — En Perse, il est blanc, noir ou bleu. — Endroit où on le porte. — Le mauvais regard nuit aussi aux animaux. — Aux choses inanimées. — Superstition. — Usage turc. — Expressions arabes et turques. — Girafe. — Mauregard qu'elle porte au cou pour détruire le premier regard. — Ce que contient le mauregard de la girafe. — Origine du bouquet. — Mauregard des Indiens, appelé pouetton. — Ce que c'est que mâ sch-âlla. — Fait qui prouve la superstition turque. — Hémorrhagie du nez. — Pierre d'Égypte.*

D'après le témoignage des voyageurs anglais les plus modernes, les Hindous sont toujours dans la persuasion que le mauvais regard (la vue du mauvais œil) peut engendrer

toutes sortes de maux, et particulièrement des *maladies du foie*.

Cette croyance date, chez les Indiens, de la plus haute antiquité, et vient de la connaissance qu'ils avaient du magnétisme animal. On en a la preuve par le passage suivant de *Yajnadattabada*, ou la mort d'*Yajnadatta*, épisode extrait du *Ramáyana*, poème épique sanskrit, par A. L. Chézy, etc., et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf, ouvrage publié par la Société asiatique. Paris, 1826. In-4°, p. 71.

*Paryupásyacá kas sandyám snátwá hutwáca pdvakam  
Hldáyisyati me pádao, karábyám parisansprisan ?*

Sloka 75.

« Et quis, quum absolvero vespertinas preces, ablutione factá, et culto per oblationem igne, delectabit meos pedes manibus circum attingens ? »

Pag. 114. » Au lever de l'aurore ( s'écrie un vénérable bráhmáne qui pleure la mort de son fils chéri ), après avoir fait mes ablutions et jeté l'huile consacrée au milieu de la flamme dévorante, quelle main douce et officieuse caressera mollement mes pieds pour leur rendre leur souplesse ? »

Et à la page 72 de l'analyse grammaticale, on lit ces mots : « *parisansprisan* ( les *touchant*, les *caressant* ), part. prés. nom. sing. masc. 8<sup>e</sup> déclín., en concordance avec *ka*\$. « Rac. *spris*, *toucher*, précédée des prépositions *pari* et « *sam*. » Desquels on peut inférer que le mot indien *spris* est le *tangere* des Latins et le *magnétiser* des Français. Au folio 5, on trouve le texte sanscrit en caractères bengalis.

Les Orientaux en général, et les Turcs en particulier, qui sont tous très-superstitieux, croient beaucoup au pouvoir nuisible du *mauvais œil* (1). Ils vont plus loin encore relativement à cette croyance; ils ont, disent-ils, la conviction que *le premier regard de l'œil* est très-nuisible pour

(1) En Turquie, l'en appelle *mauvais œil* celui qui, avec ou sans volonté, produit un effet nuisible.

celui qui le reçoit ; il peut non-seulement altérer sa santé , mais encore lui donner de graves maladies , et cela sans même qu'il y ait , de la part de celui qui le regarde , la volonté , l'intention de nuire , ou de déranger en quoi que ce soit l'état normal ou de santé de celui qui est l'objet du *premier regard*. Ils croient enfin que l'effet de ce *premier regard* est capable de causer la mort à celui qui le reçoit , lorsqu'il est envoyé par un *mauvais œil* , c'est-à-dire avec l'intention formelle de faire du mal à l'objet sur lequel il est dirigé.

Une fois la croyance établie et répandue , on a cherché des moyens pour s'opposer au mal qui pouvait arriver , et c'est alors que la superstition est venue en présenter mille à l'ignorance fanatique , toujours avide de nouveautés chimériques ; cependant il en est quelques-uns qui méritent d'être mentionnés ici.

Le *tcheschm dwer* ( *œil emporteur* ) *emporteur de l'œil* , en langue persane , est une amulette que l'on a coutume de suspendre dans les jardins , pour défendre les fruits contre les *yeux* des méchants.

Le *tcheschm pendh* ( *œil refuge* ) , *refuge* , *asile de l'œil* , est le nom que l'on donne , en Perse , à une amulette contre les *yeux* des méchants.

Le *tcheschm árou* , en persan , est une *chose* que l'on emploie contre toute sorte d'influence du *mauvais regard* , soit pour les hommes , pour les bêtes , pour les terres , pour les prairies , pour les jardins , pour les maisons , les palais et autres choses semblables.

Le *tcheschm penám* ( *œil préservatif* ) des Persans , c'est-à-dire le *préservatif de l'œil* , se nomme en arabe *tawíz* ; c'est une *chose qui détourne un malheur* ; c'est une *amulette* , une *PRIÈRE ÉCRITE* , roulée ou cousue dans quoi que ce soit , que pour détourner , ou pour chasser le mal , on suspend au cou , par dévotion , ou au bras , ou qu'on porte bien certainement sur la tête , contre le mauvais œil , ou autre mal , ou bien qu'on a coutume de lire avec respect.

Le *tcheschm ouehám* , et le *tcheschm ouehem* sont deux



mots qui ont absolument la même signification que le *tcheschm pendâm*, c'est-à-dire une prière et une amulette que l'on écrit contre le mauvais œil.

Les Persans donnent le nom de *tcheschm zekhm* (œil-blessure) au mal, au détriment qui arrive à quelqu'un ou à quelque chose, par l'action de voir certaines personnes. Les Arabes appellent cela *elâinel lammét*, le mauvais œil. (Extrait du dictionnaire persan, imprimé à Calcutta en 1818; in-folio, écrit en persan, et intitulé : *Bourhâni kâti*, mot à mot le coupeur de démonstration, ou de preuve; le coupant de sentence définitive. De là est venue cette expression commune en Perse, et fondée sur le magnétisme : *Isâbeti zechmi tcheschm*, littéralement offense du coup d'œil, c'est-à-dire fascination par le regard. (Meninski, tom. 3, p. 790, col. 2, et p. 791, col. 1.)

Cette croyance est tellement répandue, que l'usage a fait et introduit dans le langage deux abréviations de ce mot *tcheschm zekhm*, blessure de l'œil; ce sont *tcheschm zakh* et *tchesch zakh*. (*Ferhenk schoury*, art de la science; dictionnaire célèbre persan, imprimé à Constantinople, en deux vol. in-8°, l'an 1155 de l'égire, 1<sup>er</sup> vol. f° 331, 2<sup>e</sup> lig. 30.)

Enfin, les livres des bons auteurs sont pleins de passages ou de phrases qui ont rapport du plus ou du moins à cette croyance au mauvais œil, généralement accréditée. Nous en citerons seulement deux; ils viennent encore à l'appui de tout ce que nous avons dit à ce sujet.

Le premier passage est un vers persan du grand poète persan Saadi.

*Bâhti nihet bemountehâi oumid  
Berestâd we tcheschmi bad morecân*

» Que la bonne fortune te fasse parvenir au comble de tes vœux, et que le mauvais œil n'approche point de toi. »

Le second passage est un vers persan du poète *Abou' lhasan Schheyda* ( cité fol° 339, r°, lig. 22, du *Ferhenk schoury*.)

*Boutâ nihîdrâ ez tcheschmi bad beters beters  
Tchorâ nadâra ba khyshtan ton tcheschm pendâm.*

« Mon idole, ô ma belle ! crains, crains le *mauvais œil* ;  
 « pourquoi n'as-tu point avec toi d'amulette ? ( Littérale-  
 ment de *tcheschm pendm*, de *préservatif du coup d'œil, du*  
*regard.* )

C'est pour détruire le méchant effet du *premier regard* que les enfans turcs portent sur le front, comme un préservatif et en manière d'amulette, un morceau de *verre bleu*. Les Musulmans pensent que ce verre bleu est doué de la propriété de fixer le *premier regard*, d'attirer l'attention de celui qui le lance, et par suite de détourner l'effet nuisible dont ce regard est porteur, enfin de l'amener à néant. Il y en a qui portent aussi une *petite pièce d'or* au lieu de verre bleu. Cette petite monnaie s'appelle, je crois, *fondoucli* ; elle est grande comme un centime ou environ. Elle vaut 8 francs monnaie de France (1).

Pourquoi les Turcs ont-ils choisi la couleur *bleue* pour être celle du *cattivo occhio* (2), et pourquoi n'en ont-ils pas adopté une autre ? Parce que, sans doute, l'œil bleu étant celui qu'ils redoutent, ils ont pensé qu'un *mauregard* de sa couleur attirerait mieux le coup d'œil que celui qui serait de toute autre couleur, attendu que deux objets de même nuance, lançant chacun un rayon lumineux, se recherchent bien mieux, et lorsqu'ils viennent à se rencontrer se fondent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre sans aucune difficulté, comme étant de même espèce, de même nature.

En Perse on nomme *tcheschm zed* (*œil-frappe*), un seul petit grain de verre noir, blanc et bleu, que l'on suspend au

(1) Les femmes turques en portent aussi à leur bonnet, mais comme ornement. Le *foundak* est une pièce d'or turque qui vaut onze grouches ou piastres. Le *Faz*, *calotte rouge* des Albanaises, est garni de *paras* (petite monnaie turque dont quarante équivalaient à quinze sous de France en 1816 et 1819, à *Janina*) et d'autres pièces soit en argent, soit en or, lorsqu'elles en ont les moyens. p. 26 de la notice sur l'Albanie, qui se trouve à la tête des mémoires sur la Grèce et l'Albanie, pendant le gouvernement d'*Ali-Pacha*, par *Ibrahim-Mansour-Efendi*. Paris, 1827, in-8°.

(2) Voir plus loin, pag. 175, l'explication de ces mots : *cattivo occhio*.

ou des enfans pour empêcher le *mauvais œil*. ( Voyez le *bourhdni kditi* . )

Les *Levantins* croient aussi que le *mauvais œil* peut nuire aux animaux ; c'est pourquoi tous les chevaux de race portent suspendu au cou et sur le poitrail un *verre bleu*, ou une *dent de porc*, pour s'opposer à son funeste effet.

Les cavaliers portent aussi suspendu à leur côté, au cordon auquel pend le cimenterre, une *amulette* que les Persans appellent *hamayl*, *portée*, *pendue*, du verbe arabe *hamala* porter qui en est la racine. Quelquefois ils la placent au *cattivo occhio* du cheval (1). Cette amulette est composée d'un petit sachet de toile rouge dans lequel on met un petit papier sur lequel est écrit un verset du coran, pour se préserver du *premier regard*.

Enfin ils ont tellement raffiné sur cette croyance répandue, et pour laquelle ils ont une prédilection si marquée, qu'ils en ont fait l'application aux choses inanimées ; par exemple, ils croient qu'un vaisseau, une maison, peuvent devenir l'objet d'un *premier regard*, et par conséquent qu'ils ne peuvent se soustraire à la mauvaise influence qui en est la suite, si on ne suspend une *botte d'ail* à l'endroit le plus apparent du navire.

Quant à la maison, la différence n'est pas grande. On est assez généralement dans l'usage à Constantinople, lorsqu'on a fini de bâtir une maison, d'y suspendre un paquet de *gousses d'ail* à l'angle le plus élevé. Ce paquet est ordinairement orné de rubans et de *feuilles de clinquant de diverses couleurs*. Cela sert pour charmer les mauvais regards, ceux de l'envie et de la jalousie. M. le baron d'Hénin de Cuvillers, qui a séjourné pendant près de quatre ans à Constantinople, en qualité de résident chargé d'affaires de France près la Sublime-Porte, et de qui je tiens quelques-uns de ces intéressans détails, pense que c'est un préjugé populaire qui tient à la superstition, mais qui, avec cer-

1) Voyez plus loin, pag. 175, l'explication de ces mots : *cattivo occhio*.

taines explications , indique que les gens riches , en faisant parade de leurs richesses , craignent les exactions et les avanies. — Ces sortes d'amulettes , qu'il a souvent observées , sont composées quelquefois d'autres substances , telles que des plantes vertes et des herbes , sans doute aromatiques.

Le verre bleu et la tête d'ail , employés de la manière que nous venons de le dire et dans l'intention de résister au charme du premier coup d'œil , sont appelés dans le Levant et même par les Turcs le *cattivo occhio* , mots purement italiens et qui signifient *mauvais œil* , *mauvais regard*. Ainsi dans ce sens le *cattivo occhio* , si fameux chez les Orientaux , peut être justement défini par cette explication : un objet quelconque , ordinairement de verre bleu , ou une tête d'ail , que l'on place en évidence sur ce que l'on veut protéger , pour empêcher l'effet du *premier regard*.

Il est bon de remarquer ici que l'expression italienne dont nous venons de nous servir , est tout aussi connue des habitans du Levant que le mot turc *ghieuz* et le mot arabe *aïn* , qui veulent dire l'un et l'autre *œil* ou *regard*. On dit aussi en arabe *naçar* le *regard* ; mais celui qui a été regardé , celui qui a reçu le coup d'œil , s'appelle *mahyoun* ; c'est le participe passif formé de la racine *aïna* , regarder , jeter un coup d'œil , un regard ; *hased* , regarder avec l'œil de l'envie , envier , porter envie ; *hasoud* , un envieux. D'ailleurs cela n'est pas étonnant , on sait que l'italien se parle dans tout l'Orient , et que la plupart des architectes , dans le Levant , sont des Italiens.

Tout Paris a été visiter au Jardin du Roi la girafe du Sennar , en Afrique , récemment arrivée d'Égypte , et tout le monde a pu voir le *cattivo occhio* (le *mauregard*) qu'elle porte suspendu à un ruban passé autour de son cou. C'est un petit sac de cuir qui renferme une amulette égyptienne à laquelle nous devons , suivant les Turcs , la précieuse conservation de ses jours , en dépit de l'influence fâcheuse de l'hiver. On a pris et on a dû prendre pour cela toutes les précautions nécessaires et employées en pareille circonstance. D'ailleurs la girafe est un animal rare dans le pays , et en-

core plus rare pour nous ; il fallait donc mettre en usage tous les moyens connus pour la conserver , et le *cattivo occhio* a été de suite choisi (1).

L'*amulette* que la girafe porte au cou peut être considérée sous deux rapports ; sous le rapport extérieur et sous le rapport intérieur. Par le premier , j'entends tout ce qui est apparent , tout ce qu'on en voit. Par le second , j'entends tout ce qu'on ne voit pas et ce qui est contenu dans ce que l'on voit ; c'est là proprement l'*amulette*.

Ce que nous avons dit suffit pour l'extérieur de l'*amulette*.

Voici à présent pour l'intérieur de l'*amulette*. Ce que je vais dire est positif. Je le sais de M. Geoffroy Saint-Hilaire , membre de l'institut , qui a été choisi par le roi pour aller au-devant de la girafe , afin de la recevoir à son arrivée à Marseille et de l'accompagner à Paris. Ce savant naturaliste , auquel je suis allé faire une visite spéciale , pour obtenir quelques renseignemens à ce sujet , a bien voulu me dire qu'il avait fait retirer du petit sac de cuir ce qu'il contenait , et cela à l'insu des gens qui gardent cet animal ; qu'il avait fait remettre ensuite à son cou le petit sac , mais qu'il avait conservé l'*amulette*. Ainsi ce que l'on voit actuellement au cou de la girafe n'est plus que l'enveloppe de l'*amulette* , car cette dernière est entre les mains du professeur.

(1) Cette girafe est d'une espèce différente de celle du Cap , que l'on voit empaillée au cabinet d'histoire naturelle. Les savans de nos jours pensent que cet animal n'est point originaire de l'Inde , mais de l'Éthiopie. Moïse l'a connu , puisqu'il en a parlé dans le Deutéronome. La première girafe vivante que l'on ait vue en Europe fut celle que Jules César fit venir d'Alexandrie , et qu'il montra au peuple romain dans les jeux du cirque , quarante-cinq ans avant l'ère chrétienne ; plus tard , le vainqueur de l'infortunée Zénobie ajouta à la pompe de son triomphe le spectacle de plusieurs girafes , et le peuple-roi put en contempler jusqu'à dix à la fois. Mais ce qui doit piquer vivement la curiosité parisienne , c'est que depuis 1486 , c'est-à-dire depuis 341 ans , on n'en avait pas amené en Europe , et que celle que l'on peut voir maintenant au Jardin des Plantes est la première qui soit arrivée vivante en France.

« Deux sortes de choses composent cette amulette :

« 1° Un papier de la longueur d'environ douze pouces et large de six , ployé artistement et de manière à ne présenter par sa forme qu'un *triangle* régulier dont la longueur de chaque côté est d'environ trois pouces. Ce papier est couvert de phrases détachées et sans suites , toutes prises dans le coran.

« 2° Trois espèces différentes de graines , au nombre de neuf ; trois de chaque espèce ; chaque espèce disposée en triangle ; les neuf graines placées dans une quantité immense d'autres graines extrêmement petites. Le tout avait la forme du *phallus*.

« Enfin les deux substances composant l'amulette , étaient placées dans un sac de cuir , suspendu par un cordon , comme on l'a dit , au cou de la girafe. »

Il est peut-être possible de rendre compte de ce que signifie cette amulette , c'est-à-dire du sens mystique ou allégorique qu'elle présente.

J'ai mon opinion à cet égard ; elle est fondée , et je regrette beaucoup de ne pouvoir la faire connaître ici ; mais j'ai des raisons qui m'en empêchent. Je pourrais choquer , sans le vouloir , la chasteté des oreilles de mes lecteurs.

Ce que j'ai rapporté plus haut touchant le *cattivo occhio* vient de nous révéler l'origine d'un usage dont personne , que je sache , n'a donné l'explication avant moi ; usage si ancien , que pas un auteur archéologue n'en a parlé. Et nous aussi nous avons notre *cattivo occhio* en France. Chaque Français a pu apprendre dès l'enfance qu'aussitôt que la bâtisse d'une maison est achevée , les ouvriers s'empressent d'y mettre le *bouquet*. Nous savons tous que c'est un assemblage de fleurs et de branches vertes arrangées et liées ensemble avec des rubans de différentes couleurs. On le place ordinairement sur le haut d'une cheminée , mais toujours dans l'endroit le plus apparent. Quelquefois même on le met au bout d'une longue perche , pour le rendre encore plus visible. Il n'y a pas de doute à cela , nous avons pris cette coutume des Orientaux ; mais comme tout change dans

le monde , jadis les ouvriers observaient cet usage dans l'intention de préserver la maison , du *mauvais regard* , tandis qu'à présentils ne le font plus que pour *avoir la pièce ou pour boire* , et en signe d'allégresse d'avoir élevé une maison. Ils disent alors , en faisant un mauvais jeu de mots : *la fin ( faim ) couronne la soif*.

Les Indiens ont aussi leur *cattivo occhio* ; ils portent sur le front une espèce d'empreinte dorée appliquée sur la peau et grande comme une pièce de vingt francs.

On a pu voir à l'exposition des ouvrages des artistes vivans , au Louvre , Musée royal des arts , ouvert le 4 novembre 1827 , un portrait hindou ( sous le n° 453 de l'explication ) , peint d'après nature par M. Geringer , qui a sur le front un *cattivo occhio*. C'est une marque , grande comme une pièce de vingt sous et rouge comme du sang. Je ne puis mieux en donner une idée juste et précise qu'en la comparant , pour sa ressemblance , à un pain à cacheter qu'on aurait placé au milieu du front. Cette marque par sa couleur tantôt *rouge* , *noire* , ou *verte* , désigne une caste différente. Elle se nomme en langue du pays *pouttou* Les Indiens s'en font une tous les matins ; car la sueur , ou le frottement , la fait disparaître assez souvent dans le couránt de la journée ; pour cela , ils délayent du *sandal* mélangé de vermillon ou du riz brûlé , avec de l'huile ; ils trempent dans cette composition le bout du doigt et ils l'appliquent en tournant sur le front.

Les Turcs croient enfin que l'on peut nuire à quelqu'un et le rendre malade toutes les fois qu'on lui donne des louanges , si on n'a pas la précaution de dire , avant tout compliment , cette phrase arabe : *md sch-dlla ( arrive ) ce que Dieu veut*. A l'appui de ce que je viens d'avancer , je vais rapporter ce que m'a raconté à ce sujet M. Amand Caussin de Perceval , actuellement professeur d'arabe vulgaire à l'École royale et spéciale de langues orientales vivantes. Ce savant a passé plusieurs années dans la Turquie d'Europe et d'Asie.

M. Caussin , alors élève interprète du roi à Constantino-

ple, fut invité à dîner par un Turc instruit. Il accepta avec plaisir. A la fin du repas, la femme du Turc amena jusqu'à l'entrée de la salle où étaient les hommes un joli petit garçon qu'elle avait de son époux; elle resta à la porte, suivant l'usage, pour n'être point vue des convives, et elle se mit à écouter ce qu'on allait dire de son fils. M. Caussin, qui était arrivé depuis peu à Constantinople, et qui n'était point encore habitué à répéter à chaque instant les mots préservateurs *md sch-allé*, oublia de les prononcer et dit seulement en langue du pays, lorsqu'il aperçut le petit Turc : « Ah! le « bel enfant ! » puis il continua d'adresser à son père des compliments. La mère, qui était aux aguets, dit dès le soir même à son mari : « Je ne vous conçois pas, vous amenez dîner chez vous des Francs qui ne disent pas *md sch-allé* avant de complimenter votre fils ; vous verrez, il lui arrivera quelque chose de mal. » Le père qui était heureusement un homme au-dessus des superstitions de son pays, s'en moqua, et la mère se mit à pleurer. Le hasard voulut que dès le lendemain il survint un rhume à l'enfant, lequel dura longtemps et dont il fut très-malade. Rien au monde n'aurait pu dissuader cette dame turque que c'était M. Caussin qui avait donné ce rhume à son fils.

« Le *mauvais œil* est encore une superstition familière « à ce pays (*Tunis*), comme à tous ceux qui reconnaissent « la loi du prophète. Si quelqu'un vient à faire l'éloge d'un « cheval, d'une mule ou de quelqu'autre animal, le propriétaire regarde aussitôt sa bête comme perdue. Un enfant « est-il un objet d'admiration, dès ce moment les parens se « persuadent qu'il doit lui arriver quelque malheur. On a « peine à croire jusqu'à quel point les Francs mêmes se « laissent aller à ces faiblesses. A Constantinople, j'ai connu « un Européen, d'ailleurs très-instruit à tous autres égards, « mais qui se serait empressé de vendre ou même de donner « toute chose qu'il aurait pu entendre louer par des étrangers, s'il les eût soupçonnés d'y avoir arrêté le *mauvais* « *œil*. »

Ici le traducteur met en note les réflexions suivantes.



« C'est par ce motif qu'on ne bâtit point de maison sans  
 « placer dans le lieu le plus apparent l'empreinte d'une  
 « main destinée à attirer la maligne influence, comme un  
 « paratonnerre absorbe la foudre. Une femme en couches  
 « fait attacher au plafond la ceinture de son mari par un  
 « bout, et se garde bien de quitter l'autre tant que dure le  
 « travail, et même pendant un certain nombre de jours  
 « après sa délivrance; elle fait aussi suspendre au dessus de  
 « sa tête des coquilles d'œufs attachées à des fils. Maures,  
 « Turcs, Juifs et même Chrétiens, surtout ceux du midi de  
 « l'Europe, partagent ces superstitions, et un Anglais ou  
 « un Français serait fort mal reçu à les tourner en ridicule. »  
 Extrait du *Nouveau voyage à Tunis publié en 1811 par*  
*Thomas Maggill, et traduit de l'anglais avec des notes*  
 par M. \*\*\*\* Paris, 1815, in-8°, pag. 92 et 93.

M. Séraphin, un des quatre Arméniens et un des trente-sept jeunes gens envoyés à Paris par le pacha d'Égypte, pour y étudier pendant cinq ans, m'a assuré qu'étant au Kaire, âgé de treize ans et à cheval, il avait été regardé par une femme qui n'avait point dit à l'avance *md sch-alla*, et qu'aussitôt le nez lui était devenu très-rouge, qu'il s'était enflé et qu'il lui était survenu dans l'instant même une hémorrhagie de cette partie du corps assez considérable, laquelle dura un quart d'heure, et qui fut arrêtée par le moyen de ce qu'on appelle en France une *Pierre d'Égypte*. Cette pierre appelée en langue turque, à cause de sa propriété spéciale, *kân tâch, sang-pierre*, et en langue arabe *adjar-eddam, pierre de sang*, est portée au doigt par presque tous les Égyptiens. Elle leur sert à arrêter le sang qui coule d'une des parties du corps, par exemple du nez; il suffit pour cela d'appliquer cette pierre sur le front et aussitôt le sang s'arrête. Ceci est certain; elle se vend 20 francs. Elle est de couleur gros rouge foncé, tirant sur le violet, et grosse environ comme le bout du petit doigt ou une noisette.

Madame Auguste Fanchouquet, somnambule, a beaucoup parlé à M. Lemoine, un de mes amis et un de ses magnétiseurs, de cette pierre à laquelle elle attribuait de gran-

des propriétés magnétiques, pour la communication du magnétiseur avec le somnambule *et vice versa*. Elle la désignait par les mots de *pierre d'Égypte* ; elle disait qu'elle était noire et opaque, qu'elle venait dans ce pays, qu'elle y était très-commune et que les habitans en faisaient des bagues qu'il portaient toujours au doigt. Elle avait même ajouté que dans l'empire du Mogol on l'employait au même usage.

### OBSERVATION INÉDITE DE M. GEORGET

*Sur le magnétisme animal. Exemple remarquable de prévision.*

Les sciences ont déploré la mort prématurée de ce jeune médecin, qui dans un âge où l'esprit brille seulement des fleurs de l'imagination, s'était placé au rang des hommes dont l'étude et l'expérience ont mûri la profonde raison, et dont les ouvrages attestent une haute intelligence et de longues méditations. Quel avenir fertile en succès s'ouvrait devant le jeune auteur qui, pour son coup d'essai, livrait au monde savant la physiologie du système nerveux ! Avec quel discernement et quelle profondeur il analyse les opérations les plus mystérieuses des organes du sentiment, sur lesquelles une main cachée, mais toute puissante, a jeté un voile presque impénétrable ! Tout ce qu'on pouvait attendre sur un tel sujet, d'un esprit vaste, observateur et vrai, M. Georget l'a fait. Affranchi de la routine de l'école, il a osé fouler aux pieds des erreurs qui n'avaient de respectable que leur antiquité, et rendre hommage à des vérités qui n'ont d'autre défaut que leur récente origine. Ainsi, M. Georget devance la postérité dans le jugement qu'il porte sur le système de Gall, que nos savans encroûtés traitent de chimères, comme on traitait jadis les découvertes d'Harvey et de Galilée. Ainsi le médecin philosophe proclame les merveilles physiologiques du magnétisme, et lorsqu'en présence de la tombe, ce juge terrible devant le-

quel les passions sont muettes, il fait du somnambulisme le plus bel éloge qu'on puisse trouver dans la bouche de l'homme de bien.

Lorsque M. Georget publia la physiologie du système nerveux, il n'avait fait qu'entrevoir un grand nombre de phénomènes importans que révèle une longue étude du magnétisme. Il se proposait de recommencer des expériences mieux dirigées que les premières : « Si j'ai le bonheur, me disait-il, de trouver un somnambule clairvoyant et doué de quelque intelligence, je me livre avec ardeur à des recherches pleines d'intérêt ; je suis persuadé que de grandes vérités ont échappé aux observateurs ; mais bien loin de les accuser d'exagération, je les crois souvent dans leurs récits au-dessous de la réalité. Je crois, par exemple, qu'il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules en ce qui les touche, et qu'il est aussi possible d'utiliser pour les autres leur instinct admirable. Dans une fluxion de poitrine, tout médecin sait qu'il faut saigner, mais il ignore le moment précis de l'opération, à quelle veine elle doit être faite, la quantité exacte de sang qu'il faut ôter ; rien n'est indifférent, ainsi que pour tout le reste ». Dans cette conversation, qui fut la dernière que j'eus avec lui, nous parlâmes long-temps de l'étonnante faculté qu'ont certains somnambules de pénétrer librement dans le champ de l'avenir, et après un grand nombre d'exemples cités de part et d'autre, il me lut l'observation suivante. Il se proposait d'en donner connaissance à l'Académie royale de médecine, si le discours qu'il y prononça avait excité des murmures. Quelques détails, les dates en particulier sont sortis de ma mémoire ; mais je garantis du reste l'authenticité de l'observation.

M. Georget mit en somnambulisme l'une des premières femmes de la Salpêtrière sur lesquelles il fit l'essai du magnétisme animal. A la première question qu'il lui adressa, les symptômes d'une vive douleur se peignirent sur son visage, elle fut prise de violentes convulsions, qui ne se dissipèrent qu'avec le sommeil dont il se bâta de la faire sor-

tir. Le lendemain , nouvelle expérience , mêmes convulsions. M. Georget opère le réveil sans obtenir satisfaction des questions réitérées qu'il adresse à la somnambule. Le troisième jour , les convulsions furent la suite immédiate de l'invasion du sommeil ; cette fois il insiste , il veut connaître la cause de cette agitation extraordinaire. Alors au milieu des sanglots qui l'oppressaient et de ses larmes qui coulaient avec abondance , la somnambule lui dit qu'elle voyait le jour de sa mort prochaine , et que cette image terrible était présente à sa pensée , et déchirait son cœur par son lugubre appareil. Elle passe en revue tous les jours qui doivent s'écouler pour elle jusqu'au dernier : le dimanche suivant , elle sortira de la Salpêtrière pour aller dîner chez ses parens ; vers le soir elle se sentira incommodée ; on la ramènera en voiture à la Salpêtrière ; sa maladie , d'abord peu grave , deviendra plus intense et plus compliquée de jour en jour. Elle énumère tous les symptômes , tous les accidens qui surviendront ; à la fièvre bientôt se joindra le délire ; elle en fixe l'époque. La vessie sera frappée de paralysie , on ne pourra la faire uriner qu'avec la sonde ; enfin elle indique le jour et l'heure où elle rendra le dernier soupir.

M. Georget , comme frappé de la foudre , et maudissant sa fatale curiosité , réveille la somnambule , et cesse depuis ce jour de la magnétiser. La malheureuse ne conserva à son réveil aucun souvenir de cette terrible prédiction. Elle sortit en effet de la Salpêtrière au jour indiqué , fut ramenée en fiacre , malade , eut la fièvre , le délire , une paralysie de la vessie , et mourut à l'heure qu'elle avait fixée elle-même. Pendant que s'accomplissaient ainsi les paroles de la somnambule , M. Georget , accablé de chagrin , vit chaque jour la mort s'avancer pour ravir sa victime , sans oser tenter des efforts pour la lui disputer. Il ne connaissait pas encore le somnambulisme : il ne réfléchit point qu'il suffit de déranger la plus légère circonstance de la vie de l'homme pour en changer tout le cours. Mais dans les occasions critiques l'esprit s'égare , la raison est tremblante , incertaine , et une espèce de fatalité nous pousse dans le précipice qu'on voudrait éviter.

---

*Cure d'une maladie très-grave (suites d'une suppression) opérée par le magnétisme animal sur la nommée Victoire, âgée de vingt-un ans, à Blanzac, département de la Charente, 1827, par M. le curé Bordier.*

Quoique certains individus s'efforcent de prouver que le magnétisme est une émanation de la magie, une invention de Satan pour perdre les âmes confiantes et crédules, il reste cependant une assez grande quantité d'ecclésiastiques véritablement éclairés qui ne voient dans les admirables phénomènes que Mesmer et M. de Puysegur ont fait connaître, qu'une nouvelle raison de bénir celui qui nous a donné la faculté de les produire. Ils savent que si la loi dont ces effets dépendent se dérobe jusqu'ici à toutes nos recherches, du moins les conditions nécessaires pour en bien user sont à la portée de tous les esprits. En conséquence ils croient devoir publier les faits curieux qu'ils ont observés, les guérisons qu'ils ont obtenues, afin de rassurer les consciences, timorées et de donner à cette découverte toute la publicité qu'elle mérite. C'est à ces dispositions honorables que nous devons la lettre que M. le curé Bordier nous a fait l'honneur de nous adresser, et dont nous insérons l'extrait dans notre journal, comme pouvant servir de réponse à nos détracteurs.

La nommée Victoire avait été d'une faible santé jusqu'à l'époque de la menstruation. Malheureusement pour elle, ignorant les précautions qu'exigeait cet état, la première fois que ses règles arrivèrent elle eut l'imprudence d'aller laver la lessive. Il s'ensuivit une suppression qui dura six mois et qui ne céda qu'aux remèdes d'usage. Cependant le mieux ne fut pas de longue durée, il fallut recourir de nouveau deux fois aux secours de la médecine, ce qui n'empêcha pas la malade de ressentir des palpitations fréquentes, et des douleurs continuelles dans les flancs, et l'estomac, avec lassitude. Peu à peu les règles dimi-

nuèrent , il survint une enflure considérable du ventre et des extrémités, la fièvre, etc. Les personnes chez qui elle travaillait, craignant une terminaison funeste, la renvoyèrent à sa mère, domestique de M. le curé Bordier, le 10 mars, 1827, à une heure après midi; il fallut la coucher sitôt qu'elle fut arrivée.

M. le curé ayant du monde chez lui, ne put quitter le salon pour aller voir Victoire; mais il dit à sa mère de prendre une carafe d'eau qui était sur la cheminée et d'en faire boire à sa fille tant qu'elle le voudrait (l'eau était magnétisée). L'effet en fut des plus satisfaisans, car la malade urina abondamment tout le reste de la journée, la nuit se passa sans fièvre contre l'ordinaire, et une constipation qui durait depuis sept jours cessa entièrement. Enfin Victoire infiniment soulagée put se lever le lendemain, et vint remercier M. le curé des heureux effets de son remède. Il est essentiel d'ajouter que cette fille, ainsi que sa mère, ignorait entièrement la nature de l'eau dont elle avait fait usage et qu'elle n'y trouvait aucun goût particulier.

Encouragé par une amélioration aussi remarquable, M. Bordier fit continuer l'eau magnétisée jusqu'au 14. Ce jour-là, seulement, il commença à magnétiser Victoire; elle n'éprouva qu'une légère chaleur le long des membres, et un sentiment de formication dans les mains.

Le 15, magnétisée à distance, comme la veille, elle ressent de la pesanteur sur les flancs, à l'estomac et des piqûres très-vives pendant les passes (1); une chaleur violente se manifeste au pied gauche, mais elle est aussitôt dissipée par le magnétisme.

Le 16, mêmes effets à l'exception de la douleur au pied. Enfin le 17, au moment où M. le curé se disposait à commencer la séance, sa domestique lui dit que Victoire n'osait se faire magnétiser, parce que ses règles étaient arrivées, et qu'elles avaient avancé de huit à dix jours. Celui-ci s'empressa de la rassurer, et la magnétisa seulement un quart

(1) Cet effet indique assez généralement que le magnétisme agit avec force.

d'heure pour activer la crise si favorable. Les ménstrues cou-  
lèrent pendant cinq jours, elles étaient noires et décomposées.  
Après ce temps, l'enflure de l'abdomen et celle des extrémités  
était totalement dissipée, et Victoire parfaitement guérie re-  
prit ses travaux accoutumés.

A ce fait, qui montre que l'imagination n'est pas *toujours*  
la cause des phénomènes du magnétisme, ainsi que le pré-  
tendent quelques docteurs modernes, M. le curé ajoute les  
deux observations suivantes.

Un domestique ayant donné par mégarde à M<sup>me</sup> \*\*\* , som-  
nambule, la serviette dont son magnétiseur s'était servi, elle  
ne put manger, quoiqu'en se mettant à table, elle se sentit  
fort bon appétit. Ce ne fut qu'après dîné que l'on reconnut  
la cause de cet effet singulier.

En 1797, une femme vint prier M. le curé de lui magné-  
tiser le bras gauche dont elle souffrait beaucoup par suite  
d'une chute. Il la guérit en quelques séances; mais dans la  
dernière, il eut l'idée, tout en faisant des passes le long du  
bras, de s'arrêter au poignet et de séparer ses deux mains de  
droite et de gauche, pour voir l'effet que cela produirait.  
Aussitôt cette femme jette un cri et saisit précipitamment  
son poignet de la main droite; il recommence une seconde  
fois et le même résultat a lieu. Surpris, il l'interroge et lui  
demande ce qu'elle éprouve; elle lui répond que c'était  
comme s'il avait séparé la chair des os avec un fer tranchant.

Il faut se borner à recueillir des faits semblables en atten-  
dant le moment où il sera possible de les expliquer. Nous  
n'espérons pas que notre excellent curé parvienne de si-  
tôt, ainsi qu'il le désire, à convaincre les personnes qui les  
attribuent à l'imagination; il faudrait pour cela qu'elles vou-  
lussent bien reconnaître cette vérité: que pour pouvoir  
prononcer sur une découverte, *il faut l'étudier*, ou exami-  
ner les raisons de ceux qui en embrassent la défense.

---

*Lettre de M. le comte E. LANJUIVAIS, pair de France,  
à madame veuve TOUCHARD.*

BOSSY, Côte-d'Or, 4 août 1828.

MADAME,

Je ne saurais mieux commencer cette lettre qu'en vous renouvelant l'assurance de ma plus vive reconnaissance pour les soins que vous avez bien voulu me donner; je n'oublierai jamais que je vous dois le rétablissement de ma santé et la guérison d'une indisposition grave qui me tourmentait depuis plus de six mois, et qui avait résisté à tous les remèdes indiqués en pareil cas; ce n'est que du moment où j'ai suivi un traitement magnétique, que j'ai commencé à être soulagé; enfin c'est au magnétisme que je dois le retour de ma santé: je joins à cette lettre la relation succincte de mon traitement magnétique. Si vous jugez qu'il soit dans l'intérêt de l'humanité de l'insérer dans votre utile journal, j'y donne avec plaisir mon assentiment.

Je fus atteint, dans le courant de l'année 1827, d'une fièvre assez forte qui, après m'avoir pris et quitté à plusieurs reprises, cessa enfin entièrement le 1<sup>er</sup> octobre de la même année; mais elle me laissa un mal de gorge très-violent, accompagné d'une faiblesse et d'un abattement général qui se peignait sur toute ma physionomie. Je fis inutilement usage de tous les gargarismes connus. On me conseilla, pour rendre aux organes le ton qui leur manquait, de me faire cautériser avec la pierre infernale les amygdales et la luette qui étaient fortement affectées. Je me soumis à cette opération douloureuse; elle me soulagea pour quelques jours, puis le mal reprit son intensité première. Ce fut alors que, d'après le conseil d'un de mes meilleurs amis, M. Chardel, je me décidai à me faire magnétiser. Il me conduisit chez vous, madame, où vous voulûtes bien me donner vos soins.



Il y avait trois jours que j'étais marié lorsque vous commençâtes à me magnétiser : j'éprouvai un mieux sensible dès la première séance ; quinze suffirent pour rétablir mon estomac, dont les fonctions se faisaient très-mal depuis assez long-temps. L'appétit revint; il rappela mon embonpoint, qui dès ce moment va toujours croissant. Les amygdales et la luette, de violacées et très-gonflées qu'elles étaient, ne tardèrent pas à revenir à leur état naturel. Ne pouvant pas suivre le régime que vous me conseillâtes, je me bornai à boire chaque jour trois à quatre verres d'eau magnétisée.

Deux mois de ce traitement étaient à peine écoulés que les douleurs avaient disparu; une légère faiblesse que conservaient encore les amygdales, ne m'empêcha point de partir pour la campagne. Il ne me reste maintenant qu'un peu de chaleur au fond de la gorge; cette chaleur augmente légèrement lorsque j'ai mangé ou que je mesuis livré à quelque exercice violent; mais cette très-faible incommodité commence à disparaître, et sans doute elle serait déjà dissipée s'il m'eût été possible de m'astreindre au plus simple régime.

Agréez, je vous prie, madame, la nouvelle assurance de mes sentimens de reconnaissance, ainsi que mon hommage respectueux.

Comte E. LANJURAIS.

*ÉPITRE adressée à M. M... de la Marne qui sait tout, par un homme qui ne sait rien, mais qui se mêle de raisonner; en réponse à la brochure ayant pour titre: Étude raisonnée du magnétisme animal, et preuve de l'intervention DES PUISSANCES INFERNALES dans les phénomènes du somnambulisme magnétique. (1).*

Vous êtes très-versé, monsieur, dans l'histoire de la démonomanie; vous connaissez si bien les ruses des esprits infernaux, qu'il me paraît indubitable que vous êtes vous même un peu démon; mais votre diablerie ne vaut pas celle du diable boiteux de Lesage. Asmodée était fin, spirituel, aimable; et je suis fondé à croire que vous n'avez

(1) In-8°, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 18 : prix 1 fr. 50 c.

aucune de ces qualités-là. Je conviens cependant, parce que je me pique d'être juste envers tout le monde, je conviens que vous écririez très-bien si vous vouliez écrire raisonnablement.

Que vous a donc fait le magnétisme animal ? a-t-il ensorcelé votre épouse, votre amie ? a-t-il mis le diable dans le corps d'un de vos enfans ? Rien de tout cela ne vous est arrivé, n'est-il pas vrai ? D'où vient donc la sainte fureur dans laquelle vous entrez en prononçant seulement le mot magnétisme ? pourquoi voulez-vous, à toute force, que les magnétiseurs soient en relation intime avec Satan et ses suppôts ? pourquoi prétendez-vous qu'ils aient le pouvoir de souffler des esprits follets dans les individus qu'on leur présente, et qu'ils leur fassent faire toutes les niaiseries qui leur passent par la tête ? pourquoi, dans votre sainte colère, dévonnez-vous les magnétiseurs et les magnétisés à l'animadversion de tous les chrétiens, à la sévérité du gouvernement ?

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots !

Cela n'est ni charitable, ni chrétien. Vous citez souvent l'évangile, et vous oubliez, M. M... de la Marne, que votre conduite est diamétralement opposée aux maximes du saint livre. Jésus prêchait une morale saine, pure et douce ; vous vous livrez à l'irritation et aux excès très-immoraux qui en résultent. Jésus pardonna à ses ennemis, et vous cherchez à vous en faire.

Vous êtes-vous persuadé qu'on entraîne les hommes du dix-neuvième siècle, en entassant de grands mots, presque toujours écrits avec irréflexion ? avez-vous la modeste prétention de vous ériger en réformateur de votre siècle ? Permettez-moi de vous représenter avec la modération dont vous pourriez ne pas vous écarter, que votre manière de prêcher ressemble un peu à celle de Mahomet : tu ne penses pas ce que j'enseigne, disait-il, je te tue. Fort heureusement pour les magnétiseurs, le glaive de Mahomet n'est pas tombé dans vos mains.

Le koran est un amas de choses absurdes et incohérentes, parmi lesquelles on trouve quelquefois de ces traits de mo-

rale dont ne s'écarte jamais impunément l'homme social. Votre brochure, M. M... de la Marne, offre de loin en loin des éclairs de raison, qui s'éteignent dans un fatras de rêveries que je ne peux respecter, quoique ce soit vous qui les ayez écrites. Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que vous ne connaissez pas la matière sur laquelle porte votre corrosive brochure : vous avez compilé des ouvrages pour et contre le magnétisme, vous en avez extrait des passages propres à favoriser vos vues, et vous savez très-bien, espiègle que vous êtes, que des phrases détachées de ce qui les précède et les suit, présentent un sens différent de celui qu'a voulu lui donner l'auteur. Croyez-vous que cette manière de citer soit bien loyale ? Vous vous attachez particulièrement à M. Deleuze, qui, je le confesse, est un peu plus sorcier que vous ; il persuade, il entraîne ses lecteurs, parce qu'il écrit purement, qu'il est modéré, impartial ; qu'on sait que sa piété ne tient pas de la férocité du tigre, qu'il est charitable, homme de bien enfin dans toute l'étendue du mot : vous savez bien quelque chose de tout cela ; vous avez glissé dans une note quelques expressions que la vérité vous a arrachées, et comme vous le dites très-bien, elle perce tôt ou tard. *M. Deleuze jouit d'ailleurs d'une honorable réputation, parmi ses sorciers sans doute. Honte, infamie à notre siècle, qui honore un homme qui, selon vous, remplit sur la terre le rôle d'un adepte des puissances infernales !* (Pag. 11.)

Quel succès eût obtenu votre brochure au douzième siècle ! avec quelle ardeur on eût allumé les bûchers ! avec quel zèle on y eût entassés les magnétiseurs et les magnétisés ! Les temps sont un peu changés, M. M... de la Marne ; la terre est sans doute surchargée de sorciers, mais on ne les brûle plus, ce qui est très-fâcheux pour vous.

Passons à une courte analyse de votre édifiant ouvrage ; je vous suivrai chapitre par chapitre.

Vous commencez par admettre que le magnétisme était connu dans l'antiquité la plus reculée ; vous partagez, à cet égard, l'opinion de M. le comte Abrial. Mais il attribue le magnétisme et ses effets à une faculté physique naturelle

à l'homme; vous les attribuez, vous, à l'intervention des esprits infernaux : en effet, puisque tous les païens sont irrémissiblement damnés, Satan seul a pu inspirer leurs somnambules (pag. 3). Voilà de bons argumens auxquels on ne peut rien répliquer.

Vous êtes tellement versé dans la science sublime des sortilèges, des incantations, peut-être même dans les diaboliques pratiques des incubes et des succubes, que vous assignez au démon les prodiges qu'il peut opérer, et que vous fixez les limites où il est forcé de s'arrêter (pag. 4 et 5); je vous en fais mon compliment.

Vous mettez en scène (pag. 5) un prince dont toute la France révéra la mémoire, pour lequel vous priez vous-même tous les ans, et vous lui reprochez la faiblesse coupable qui sembla protéger le philosophisme pendant son règne. Louis XVI ne protégea jamais les ouvrages condamnables; Vous le savez si bien, que, de son temps, vous n'essiez peut-être pas écrit le vôtre. Priez pour vos rois, M. M... de la Marne, et ne les jugez pas. Le fameux : *rendez à César ce qui appartient à César*, ne s'applique pas seulement à la rentrée des impôts; il comprend l'observation de tous les devoirs des sujets envers le chef de l'État; vous connaissez cette doctrine comme moi, et vous la prêcherez quand votre intérêt l'exigera. Au reste, il vous fallait une transition pour passer à l'infâme Mesmer et au rapport des commissaires nommés par Louis XVI pour examiner le magnétisme.

Je vous ai charitablement averti que vous ne connaissez pas le magnétisme, et je vais vous en donner une première preuve : vous tirez des conséquences de certains passages du rapport de ces commissaires (pag. 6), et tous les démons, ou, si vous l'aimez mieux, tous les magnétiseurs sensés, sont convaincus que les commissaires n'ont rien vu et ne pouvaient rien voir, parce qu'ils n'ont pas tenu leurs séances d'une manière suivie, parce qu'ils n'ont jamais été réunis, parce qu'ils commandaient des expériences comme vous lorsque vous étiez à Montrouge commandiez une reliure de maroquin noir pour votre bréviaire.

Les initiés, dites-vous (pag. 7), avouent unanimement que leur pouvoir consiste *dans une invocation* sans laquelle tous leurs *mouvements magiques* n'aboutiraient à rien. Sans doute, d'après votre système, cette invocation s'adresserait au diable; vous êtes ici en contradiction avec vous-même. Satan ne peut être que l'auteur du mal : quel homme pourrait le prier de soulager, par ses procédés, un être souffrant? Non, M. M... de la Marne, nous ne faisons pas d'invocations, nous opposons aux misères humaines une volonté ferme et soutenue. Je vous le répète : vous ne connaissez pas le magnétisme.

On m'a dit qu'en Allemagne les magnétiseurs joignent aux procédés magnétiques le secours de la prière; mais c'est leur Dieu qu'ils invoquent, c'est le vôtre, et c'est à leur entière confiance en lui qu'ils doivent quelquefois des succès prodigieux.

Vous nous assurez (pag. 7) qu'il est des individus qui sont *immagnétisables*. Oh, cette fois, vous avez raison; il est des sujets qui ne sont nullement susceptibles des effets du magnétisme : ceux-là sont, sans doute, du très-petit nombre des élus sur lesquels la malice infernale ne peut rien. N'est-ce pas là ce que vous avez voulu dire?

J'ajouterai à votre assertion qu'il est même des somnambules qu'on soulage; mais qui ne guérissent jamais : vous voyez que je suis de bonne foi. Vous conviendrez aussi qu'il est des maladies qui résistent à tous les efforts de la médecine. Qu'en concluons-nous? que la médecine de la nature et celle de l'art ne peuvent prolonger la vie humaine au-delà du terme annoncé par la désorganisation des êtres.

Je vous suis pas à pas, et j'arrive à un passage que l'ignorance la plus complète en magnétisme a pu seule vous dicter (pag. 7). *La personne magnétisée est comme endormie presque subitement; on l'interroge à grands cris, on l'accable d'injures, on l'outrage avec toute l'insolence imaginable, on tire à ses oreilles des armes à feu, on la frappe violemment, on lui présente, sous l'organe de l'odorat, un vase rempli d'ammoniaque concentrée; on perce*

*ses membres de pointes de fer, on y applique le plus cuisant moxa, on les déchire on les brûle, etc.* (1). Hé, où avez-vous vu de semblables atrocités? quel magnétiseur s'est abandonné à de tels accès de rage? quelle magnétisée a été sa victime? vous ne citez, à l'appui de ces infamies, aucune autorité; donc vous n'en avez pas. Ah! je vois ce que c'est : ce paragraphe a été écrit par quelques femmelettes pour la chiffonnière du coin ;

Mais qu'une femme crie, une autre criers,  
Et toutes crieront, tant qu'il en surviendra.

Pardon, M. M... de la Marne, je sens que je m'échauffe. Mais les passions se communiquent; vous êtes, en ce moment, mon magnétiseur, vous m'avez *ensorcelé*, vous avez soufflé sur moi le fiel et la haine... Allons, je me modère : pardonnez-lui, Seigneur, car il ne sait ce qu'il fait.

Vous croyez présenter une preuve sans réplique de la communication des somnambules avec les esprits infernaux, en citant ces paroles de M. Deleuze (p. 11) : *Tantôt le somnambule entend une intelligence, un ange, une ame qui lui parle, qui lui révèle une partie de ce qu'il veut savoir.* D'abord un ange n'est pas un diable; ensuite M. Deleuze a-t-il dit que ces auditions fussent réelles? Des insensés détenus à Charenton ne sont-ils pas frappés des mêmes prestiges? et vous ne prétendez pas encore, M. M..., de la Marne, que la folie soit un effet de l'obsession de l'enfer; cela viendra peut-être. Mais pourquoi l'imagination d'un somnambule ne pourrait-elle s'égarer un moment, quand celle d'un homme aussi éclairé, aussi sage, surtout aussi modéré que vous, lui fait voir partout, et sans interruption, le diable et ses ténébreuses manœuvres?

Vous passez (p. 12) ensuite à un pauvre auteur de votre création qui, sans penser à mal, travaille dans son cabinet;

(1) Il est vrai que plusieurs de ces actes de cruauté ont été faits partiellement sur différents malades, et non dans une même séance et sur une seule somnambule, comme le donne à entendre M. M... de la Marne; mais il est à remarquer que ces excès n'ont été l'œuvre d'aucun magnétiseur, mais de médecins qui cherchaient à reconnaître l'existence du magnétisme.

un magnétiseur qui aime les choses extraordinaires, l'endort à travers la muraille. Si vous connaissiez le magnétisme, vous sauriez que ces effets ne peuvent être produits que sur des êtres en plein rapport avec leur magnétiseur. Vous établissez une fable, et vous en tirez les conséquences qui vous conviennent. Avouez au moins que cela est commode.

Vous examinez ensuite ce que vous appelez les prestiges du magnétisme, vous les dérangez pour les réarranger après ; vous vous jetez dans l'exagération, dans l'hyperbole. Prenez garde, M. M... de la Marne, celui qui s'érige en précepteur du genre humain doit être simple comme les vérités qu'il annonce.

Cependant vous dites (p. 16) : *Or, puisque d'après les hypothèses de l'affiliation magnétique, certains hommes peuvent, sans l'assistance d'aucun être surnaturel, les produire (ces effets) sur deux ou trois personnes, pourquoi d'autres hommes ne pourraient-ils pas, avec un peu plus d'imagination, avec des pensées un peu plus vives, les opérer ces phénomènes sur dix, sur mille, sur cent millions, sur la race humaine tout entière? Ne pourraient-ils pas aussi avec plus d'imagination encore fendre des montagnes, soulever l'Océan, briser la terre, et en disperser les débris dans l'immensité des espaces?*

Ce que vous présentez là comme des idées extravagantes est très-possible, d'après vos vues, quoique vous ayez assigné, pages 4 et 5, des limites à la puissance des esprits infernaux. Mais quel grand homme n'est pas quelquefois en contradiction avec lui-même? Ce que vous attribuez jusqu'ici au démon ne sont que des sauterelles en comparaison de la subversion du globe ; et pourquoi le diable n'en finirait-il pas tout d'un coup? Il prendrait tout le genre humain d'un coup de filet, et vous aussi, M. M... de la Marne, qui peut être n'êtes pas en état de grâce.

Avez-vous bien réfléchi quand vous avez écrit le passage que je viens de citer? je le trouve mal sonnant et sentant l'hérésie. Et pourquoi *ne fendrait-on pas des montagnes*, puisqu'il est écrit qu'avec la foi on les transporte?

*C'est assez, dites-vous ensuite, avoir combattu des fictions insensées, auxquelles personne peut-être ne croit véritablement, pas même les écrivains qui en défendent avec le plus de chaleur la ridicule absurdité ( p. 17 ).* Je vous estime au point, M. M... de la Marne, d'être persuadé que vous ne croyez pas un mot de ce que vous venez de dire ; ce serait déclarer que tous les magnétiseurs et les magnétisés sont des charlatans ou des fripons, et cela ne serait pas poli du tout.

Vous vous plaignez de ce qu'aucun magnétiseur ne peut vous expliquer par des lois naturelles les phénomènes du magnétisme ! Vous savez bien que nous sommes fiais, et que les anciens Égyptiens, qui n'étaient pas des sots, avaient écrit au bas de la statue d'Isis : *Nul ne soulèvera la voile qui me couvre.* Tout ce que je peux vous dire, moi qui ne sais rien, c'est qu'il est reconnu en physique que tous les corps influent les uns sur les autres, et qu'il est vraisemblable que les effets magnétiques sont le résultat de cette influence. Je crains bien M. M... de la Marne, que cette explication ne vous satisfasse pas. Hé bien, composons ; dites-moi comment, par l'effet de votre volonté, vous remuez votre petit doigt, et je m'engage à vous dire comment, par l'effet de la mienne, j'agis sur un malade. Cela ne me sera pas difficile : vous m'aurez éclairé.

Vous entrez ensuite dans un saint accès de colère contre les membres qui composent la commission de la faculté royale de médecine. La colère, quel que soit son objet, n'en est pas moins un des sept péchés capitaux. *La commission, dites-vous, se tait sur le magnétisme, tant elle se sent défaillir à la pensée des sortilèges somnambuliques, tant elle redoute le foudroyant aveu de l'existence d'une région habitée par des génies en communication avec la terre. Aux questions des magnétiseurs elle ne répond que par le silence de l'embarras.* Jusque-là vous êtes plaisant, très-plaisant, mais vous ajoutez : *Son matérialisme invétéré, sa haine contre les croyances catholiques lui ferment la bouche.* M. M... de la Marne, ces expressions ne sont



pas charitables, par conséquent elles ne sont pas chrétiennes. Savez-vous bien que si vous mettiez en ébullition les cerveaux des cuisinières, elles traiteraient nos pauvres médecins, comme les femmes de la Thrace traitèrent autrefois Orphée? Et qui vous guérirait ensuite quand vous seriez malade; car enfin vous tenez à la vie, malgré vos espérances sur l'éternité?

Je crois, M. M... de la Marne, qu'il faut toujours expliquer les choses par les moyens les plus simples. Si la commission de la faculté de médecine garde encore le silence, c'est qu'elle ne se croit pas suffisamment instruite pour rédiger et publier son rapport.

Votre chapitre IV (p. 18 et suiv.) n'est pas moins convaincant que les autres. Il traite de l'intervention de l'enfer dans les phénomènes magnétiques; et pour prouver ce que vous avancez, vous nous citez Tertullien, Cyprien, Lactance, Athanase. Sans doute ces très-respectables personnages admettaient des démons et des sorciers; mais vous savez bien, malin que vous êtes, que leurs écrits ne sont pas des articles de foi. D'ailleurs ses grands hommes n'ont jamais appliqué la sorcellerie au magnétisme, par une raison très-simple, à la vérité, c'est qu'ils ne le connaissaient pas. C'est à vous, M. M... de la Marne, qu'il était réservé de découvrir cette intéressante vérité.

Vous réunissez, selon le précepte d'Horace, *utile dulci*. Vous égayez vos lecteurs par une historiette plaisante: elle n'est pas nouvelle, car elle date de 1738.

Un missionnaire envoyé à la Cochinchine, voulait exorciser un Cochinchinois évidemment possédé du diable. Il ordonna à l'esprit malin de transporter son homme à la voûte de l'église, et de l'y fixer les pieds en haut et la tête en bas, ce qui fut aussitôt exécuté. Le missionnaire fit avouer à Satan que la religion païenne est fausse, ce qui était assez inutile, parce que les Chinois et les Cochinchinois ne sont pas païens; Satan confessa la vérité de la religion chrétienne, et il avoua qu'il était un trompeur.

Par malheur le bon missionnaire oublia de le chasser du corps de son Cochinchinois : on ne pense pas à tout. Il se borna à lui ordonner de le remettre à ses pieds sans lui faire aucun mal. Aussitôt Satan le lui jette *comme un paquet de linge sale* sans l'incommoder. La scène s'est passée à la Cochinchine ; va-t-en voir, etc.

Plus bas (p. 22) ; un bon ermite rend la parole à M. Alexis qui était aussi possédé du diable. L'ermite interroge l'esprit immonde, qui lui répond par la bouche d'Alexis. Pressé sur les motifs qui l'ont porté à s'emparer d'Alexis, il répond que c'est à cause de ses péchés. Ce diable-là n'avait pas l'esprit du corps. Au lieu de punir le pécheur, il devait le pousser dans la voie du vice, et la joncher de fleurs. Il est à remarquer encore que le bon ermite n'a pas plus pensé à chasser le démon du corps d'Alexis, que le missionnaire à l'expulser du corps de son Cochinchinois. Suffit-il à ces personnages de forcer le diable à entrer en conversation réglée avec eux ? N'auraient-ils pas pu le renvoyer d'où il était venu ? Ne l'ont-ils pas voulu ? Dissipez le doute où je suis, M. M... de la Marne. Remarquons encore que l'aventure d'Alexis est arrivée en 1815. En 1815 !

Vous persistez à voir le démon jouer le principal rôle dans les opérations magnétiques, et des sorciers dans les magnétiseurs et les magnétisés. Vous vous appuyez encore ici (p. 27) des paroles de M. Deleuze : *Il est des somnambules qui ont vu le diable, en ont eu peur, et ont demandé des prières et des cérémonies pour les chasser.* M. Deleuze a pu être trompé par quelque somnambule. Mais admettons la vérité de ce fait : il est concluant contre vous. Vous croyez, ou vous feignez de croire que le magnétiseur est un sorcier et le magnétisé un possédé ; et vous voulez que le diable soit assez maladroit pour demander, par la bouche des somnambules, des prières et des cérémonies propres à le chasser ! D'après les opinions que vous avez émises, d'après vos connaissances très-approfondies en démonomanie, vous savez bien que cela est impossible.

J'aime aussi à conter, et je vais vous rapporter un fait qui s'est passé à Beauvais en 1781. La demoiselle Berlancourt fut attaquée d'une maladie grave. Elle fut traitée et guérie par l'*infame Mesmer*. Vous n'auriez pas manqué de voir dans cette cure l'intervention du diable. La guérison de mademoiselle Berlancourt est certifiée purement et simplement par *l'évêque de Beauvais, l'abbé de Pronleroy* son vicaire-général, *l'abbé de Vuatrin*, docteur en théologie et curé de Saint-Sauveur, de *La Guérinière*, vicaire-général du Beauvoisis, *les abbés Henri, Escauvette, Auxcousteaux de Couvreuil, Bernardet, Le Marchand*, chanoines de Beauvais, et *l'abbé Martin*, curé de Sainte-Marguerite, etc. (1)

Vous allez m'objecter qu'ils n'étaient ni magnétiseurs, ni magnétisés. Vous ne l'êtes certainement pas plus qu'eux, d'après la sainte horreur que vous inspire le magnétisme; mais permettez-moi de vous faire observer qu'un prélat et onze prêtres n'ont reconnu, dans le traitement de Mesmer, aucune marque de sorcellerie, ni d'obsession. Que dois-je en conclure pour vous complaire? qu'ils n'avaient pas, à eux tous, la pénétration dont vous êtes doué.

Je conviendrai encore, si vous le voulez, que le père Hervier, religieux augustin, qui a magnétisé trente ans, et qui magnétise peut-être encore; que M. Bordier, curé de Blanzac, qui a envoyé à Paris, pour les faire insérer dans *l'Hermès*, plusieurs cures magnétiques qu'il a opérées; je conviendrai, dis-je, que ces deux ecclésiastiques sont des indignes, des sorciers, des réprouvés. J'en serais fâché cependant: ils ont rendu tant de services à l'humanité!

Votre brochure, divisée par chapitres, ne permet pas de la terminer par une péroraison; mais, en homme habile, vous avez réservé le grand coup pour le dernier. Vous reprochez, dans l'amertume de votre cœur, aux magnétiseurs et aux magnétisés de se livrer à des vices, à des pratiques infâmes, de ne chercher dans la pratique du magnétisme que le moyen d'assouvir leurs abominables désirs.

(1) Si vous doutez de l'authenticité de cet acte, on vous le communiquera au bureau de *l'Hermès*.

Voilà encore de l'hyperbole , M. M.... de la Marne. Il est possible qu'il se soit formé des liaisons trop intimes entre des magnétiseurs et des magnétisés de sexe différent : mais ne connaissait-on pas de liaisons de cette nature avant l'apparition de l'*infâme* Mesmer ? Les femmes que leurs maris traduisent tous les jours devant les tribunaux, ont-elles été magnétisées ? le curé Maingrat, et l'abbé Contrafatto sont-ils des magnétiseurs ?

Vous finissez enfin , car il faut bien finir, en appelant charitablement la sévérité du gouvernement sur le magnétisme ; vous l'avertissez, en toutes lettres, que les somnambules peuvent découvrir, *surnaturellement*, les secrets des familles et même ceux des états ; instruisiez-moi, je vous en supplie. Il y a quarante-sept ans que le magnétisme est connu en France ; indiquez-moi le nom d'un somnambule qui ait découvert une intrigue de cabinet.

Vous vous êtes amusé, convenez-en M. M... de la Marne. J'avoue franchement que je me suis amusé aussi ; mais je m'arrête : *user de tout et n'abuser de rien*, est la devise du sage.

Vous me répondrez vraisemblablement, et vous me direz des injures. Rappelez-vous, avant que de prendre la plume, le vieil adage : *Tu te fâches, Jupiter, donc tu as tort*.

Quoi que vous disiez, je suis résolu à ne pas répliquer ; user son temps en disputes de controverse, c'est le perdre.

Un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme ;  
Quand j'accuse quelqu'un, je le dois et me nomme.

Vous m'entendez, M. M... de la Marne.

Je suis, avec toute l'estime que vous méritez,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant  
serviteur,

PIGAULT - LEBRUN.

M. DALOZ a fait remettre, pour la femme COUTURIER, 5 fr.

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

---

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à M<sup>me</sup> TOUCHARD, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

---

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

---

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame LÉVI.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

#### OBSERVATIONS

SUR LES INCONVÉNIENTS DE LA DIRECTION DONNÉE ACTUELLEMENT  
AUX ÉTUDES.

*Elle empêche en physique la découverte des mouvemens premiers, et en physiologie celle du principe vital. Quelques réflexions à ce sujet, suivies de notions générales sur les opérations psychologiques, avec explication des travaux de l'intelligence dans le cerveau, du délire, de la folie et de la perte des souvenirs en sortant de l'état de somnambulisme lucide.*

#### DEUXIÈME ARTICLE.

Le soleil est l'unique source du mouvement, partout il agite intérieurement les masses ; car ses rayons pénètrent la terre, et forment avec elle une infinité de combinaisons que l'on peut ranger en trois classes principales : les fluides, les liquides et les solides. Nous nommons fluides certains mixtes où le mouvement divise la matière au point de la dissoudre et de la rendre imperceptible. Dans les solides, au contraire, la matière domine, et le mouvement se trouve caché sous la forme que les corps ont adoptée. Quant aux liquides, placés dans un état intermédiaire, les deux premiers principes s'y balancent, un peu plus ou un peu moins les vaporise ou les solidifie. C'est ainsi qu'une augmentation ou une soustraction de chaleur convertit l'eau en gaz ou la congèle (1). Ces expli-

(1) On ne saurait trop répéter que le calorique contenu dans les corps n'est autre chose que le mouvement en état de combinaison. En effet, où le calorique combiné puiserait-il le mouvement que la chaleur répand dans la combustion, s'il ne le contenait pas en lui-même ?

cations sont faciles à concevoir ; car il suffit d'interroger la nature pour reconnaître que les rayons solaires sont un élément des choses, et que la lumière, dégagée par la combustion des corps, s'y était engagée lors de leur formation. Les physiciens rejettent tout principe insaisissable, et c'est uniquement parce que les rayons solaires ne peuvent être saisis, qu'ils ont essayé d'expliquer les effets lumineux par les vibrations d'un éther de leur création (1). De même, pour matérialiser les fluides impondérables ils les ont supposés en repos, quoique nous ne les connaissions que par leurs mouvemens. Au surplus, les physiciens ont constaté que les phénomènes de l'électromagnétisme sont soumis aux influences de l'astre du jour, et ont une grande analogie avec la lumière ; je ferai remarquer que le mouvement élémentaire, producteur de la lumière, domine en effet en état de combinaison dans la formation des fluides électrique, magnétique et galvanique.

Le soleil et la terre fournissent deux principes premiers destinés à s'unir, et qui s'unissent évidemment dans tout ce que nous offre la nature. Si la simplicité de ce système n'éloignait pas l'attention des savans, ils reconnaîtraient bientôt que, non seulement il s'accorde avec les expériences faites en physique jusqu'à ce jour, mais qu'il explique encore de la manière la plus naturelle la formation de la vie, et tous les phénomènes de la physiologie psychologique. Il suffirait dans les démonstrations de faire descendre les explications des simples aux composés, au lieu de tenter, comme on l'essaye inutilement depuis des siècles, de remonter des composés aux élémens. On conçoit, par exemple, qu'il serait facile d'expliquer la fluidité des corps par la combinaison de l'élément lumineux, puisqu'on est réduit à créer un fluide étheré pour expliquer la lumière. Etudions d'abord la

(1) Les physiciens reconnaissent dans tous les corps des propriétés insaisissables, telle que l'attraction ; et cependant ils n'admettent pas d'élément insaisissable, comme s'il pouvait exister des effets d'une nature différente de la cause qui les produit. Il est démontré qu'il existe un principe insaisissable, par cela même qu'il existe des effets qu'on ne peut saisir.

nature des rayons solaires, et nous reconnaitrons ensuite que ce sont eux qui ont porté dans les corps, en s'y combinant, ces analogies de propriétés auxquelles la physique doit le rêve des ondes lumineuses. Cette marche me paraît convenable, mais la méthode actuelle, hors laquelle on prétend qu'il n'y a pas de salut, ne permettra pas qu'on s'en occupe; car c'est une espèce de dogme qui défend de chercher les causes, et borne l'utilité des études à la matérialité des résultats. Il est décidé que l'univers ne renferme qu'un principe unique appelé matière; on ignore en quoi il consiste, et ce n'est qu'un nom donné à une substance inconnue; mais comme il s'applique à tout, on lui attribue les propriétés les plus contradictoires. Je n'insiste à cet égard que pour ne laisser aucun doute sur la nullité complète de nos connaissances quant aux élémens.

Le principe vital n'est pas mieux connu en médecine que celui du mouvement ne l'est en physique: ni les physiologistes ni les médecins ne savent ce que c'est que la vie; leurs études se bornent à l'observation des résultats. Cette ignorance des causes exerce sur la métaphysique même une influence fâcheuse; en effet, faute de connaître comment se forme le moyen d'union entre l'ame et le corps, on confond aisément l'exécution des pensées avec la puissance de penser, l'on prend le cerveau pour l'intelligence; et l'évidence de la destructibilité de l'organe rend bientôt l'immortalité de l'ame fort douteuse. Voilà, quant aux principes des choses, l'état des sciences dans ce siècle de lumières. De bonne foi, sommes-nous assez avancés pour rejeter sans examen un système nouveau, parce qu'il distingue les rayons solaires de la substance que la terre fournit, et qu'il déclare qu'ils se combinent dans les corps, et que la vie des êtres n'est que le mouvement individualisé? On se rappelle que le mot matière, dans l'acception où je l'emploie, se borne à désigner ce qui constitue la consistance des choses.

Le soleil verse ses rayons sur notre globe principalement entre les tropiques; ils s'y trouvent retenus, et forment, en s'y combinant, la fluide électromagnétique que l'on peut considérer comme la vie de la terre, car c'est le principe de



son mouvement individuel. Elle l'use, et, après s'en être servie, elle s'en débarrasse par les pôles : de là l'accumulation d'électricité dans ces régions, et la fréquence des phénomènes lumineux qui s'y manifestent. Le mouvement ne se combinerait jamais s'il n'avait avec la matière une affinité élective; cette affinité agit ensuite dans les composés, elle tend à réunir les masses, et croît en raison composée de leur volume et de leur distance; de là l'attraction. On sait que l'aimant et le fluide électrique, que les rayons solaires forment d'abord, attirent le fer et beaucoup d'autres substances.

L'univers physique contient deux élémens destinés à s'unir, la matière et le mouvement; mais en se combinant ils ne changent pas de nature, et ne peuvent jamais produire dans les composés que des agitations au dedans, et des impulsions au dehors (1); car c'est tout ce que l'on peut obtenir avec de la matière et du mouvement. Il y a bien loin de là aux sensations et aux pensées; la raison est forcée de l'avouer, et de reconnaître dans l'homme un être intelligent et sensible, essentiellement différent des principes dont son corps se compose. La vie a pour objet de mettre cet être que nous appelons ame en rapport avec l'organisation, en liant sa sensibilité à toutes les impressions qu'elle reçoit. Pour établir ce rapport, il est évident que la vie devait animer d'abord le corps, lui donner ensuite l'aptitude de nous communiquer des sensations, et fournir enfin à l'ame le moyen de le diriger à son gré. C'est en effet ce qui existe chez l'homme.

J'ai précédemment expliqué comment la vie se forme dans le travail de la respiration. Elle présente trois modifications, savoir : la vie animo-végétale, le fluide nerveux, et la vie spiritualisée. La première produit les mouvemens organiques, elle a pour objet spécial l'existence du corps; la seconde lui sert à communiquer des sensations à l'ame, et nous employons la troisième à l'exécution des actes de notre

(1) Si l'on veut y réfléchir, on s'assurera que l'excitabilité musculaire n'est qu'un genre d'élasticité que la combinaison du mouvement peut produire; car ce n'est qu'une agitation dans les fibres.

volonté. La respiration forme la vie animo-végétale en dépouillant l'air du mouvement élémentaire qu'il contient afin de le faire entrer dans la circulation sanguine. L'organe cérébral sépare ensuite cette première modification vitale du sang pour en composer le fluide nerveux, et celui-ci se spiritualise enfin en s'échappant du centre de l'affectibilité vers notre ame. Ainsi les modifications de la vie humaine se forment successivement par trois élaborations du mouvement élémentaire. Je n'ai parlé de la première que pour indiquer l'origine des deux autres : confondue avec le sang, elle produit la chaleur animale et l'excitabilité musculaire (1); mais elle n'est pas liée assez immédiatement aux opérations de l'ame, pour qu'il soit nécessaire d'en parler plus amplement dans l'explication des phénomènes de la physiologie psychologique.

Le fluide nerveux, comme le fluide électrique, conserve peu de parties matérielles : séparé du sang par la glande cérébrale, il est l'objet d'une circulation particulière dont le cerveau est le principal organe; elle part et revient après avoir formé l'affectibilité du corps. J'appelle affectibilité la faculté que les nerfs donnent à nos organes, de nous faire éprouver des sensations à l'occasion des impressions qu'ils reçoivent : elle est due à la circulation nerveuse, et cesse avec elle. L'affectibilité a dans le cerveau un centre commun où retentissent toutes les impressions; c'est là qu'il s'en fait pour notre ame un échange contre des sensations. Il est essentiel de ne pas confondre l'affectibilité avec la sensibilité. La première appartient au corps, et la seconde exclusivement à l'ame.

L'affectibilité est produite par le fluide nerveux qui se répand dans le système de la nutrition des organes; les impressions qu'ils reçoivent ensuite communiquent au fluide

(1) La vie animo-végétale prépare l'organisation à recevoir l'action de l'ame en produisant l'excitabilité musculaire; c'est une sorte d'élasticité qui se forme dans les corps par la combinaison du mouvement élémentaire. On peut voir à ce sujet l'explication que j'ai précédemment donnée de la cause de l'élasticité des solides dans le numéro de *l'Hermès* du mois d'avril dernier.

des commotions d'où résultent pour notre âme des émotions analogues que nous nommons sensations. Ainsi le mouvement des impressions reçues se dégage de la matière, passe dans le fluide nerveux et se spiritualise en parvenant à notre âme. Telle est l'affiliation des communications du corps avec elle.

Notre âme de son côté dispose du corps au moyen de la vie spiritualisée que les magnétiseurs nomment *fluide magnétique* ; elle est formée par le fluide nerveux qui s'échappe sans cesse du centre de l'affectibilité cérébrale. Cette dernière modification vitale, élaborée par l'âme, la captive et devient, en s'assimilant à la nature spirituelle, la chaîne qui nous unit au monde matériel et l'agent nécessaire de notre volonté sur la terre : nous l'employons dans tous nos mouvemens, elle porte l'action spirituelle de la pensée sur l'affectibilité qui réagit ensuite sur l'excitabilité musculaire en la contractant (1). Ainsi le mouvement de la volonté passe de l'âme dans la vie spiritualisée, s'en dégage pour agir sur l'affectibilité, et se matérialise enfin en contractant les muscles. Tel est le mécanisme des impulsions que nous donnons à nos membres. Cette marche est l'inverse de celle suivie dans les communications du corps avec l'âme. Un moment de réflexion suffira pour convaincre que cela doit être ainsi. En effet, les sensations et les mouvemens volontaires suivent nécessairement la même voie, à la seule différence que les premières commencent par les impressions des organes et nous arrivent du dehors, tandis que les seconds partent de la volonté et s'exécutent en contractant les muscles.

On conçoit, d'après ce que je viens d'exposer, que nos sensations sur la terre ne peuvent varier qu'avec les impressions reçues par les organes, puisqu'elles en sont toujours le résultat. Ainsi, tout changement dans nos sensations suppose nécessairement un changement antérieur dans l'affectibilité : on se rappelle que le fluide nerveux la forme,

(1) Quand les nerfs sont paralysés ou ont été coupés, les membres auxquels ils appartiennent perdent leur affectibilité, et par conséquent la volonté n'en peut plus disposer.

et l'on comprendra que toute altération dans ce fluide doit influer sur l'affectibilité, et que s'il change de nature, elle doit nécessairement changer avec lui. Ce dernier phénomène est ce qui constitue l'état de somnambulisme lucide que j'expliquerai plus loin.

La mémoire est une réaction de l'intelligence sur la sensibilité; elle consiste à renouveler les sensations passées pour les examiner de nouveau; et comme elles naissent toutes sur la terre à l'occasion d'impressions reçues par l'affectibilité du cerveau, c'est nécessairement sur lui que le travail de la mémoire s'exécute. En effet, quand l'ame veut examiner une sensation passée, elle porte son action sur l'organe qui la lui avait communiquée afin de la renouveler en reproduisant l'impression qui l'avait fait naître. Cette marche est inévitable tant que la vie nous retient dans un corps; mais pour qu'elle ait le succès désiré il faut que l'affectibilité soit restée la même; autrement, s'il y a changement, le travail de la mémoire devient impossible, parce que la volonté ne retrouve plus dans l'organe l'aptitude à recevoir l'impression qu'elle veut rappeler. C'est ce qui arrive aux somnambules lucides rentrés dans la vie ordinaire.

Le travail de la mémoire s'exécute au moyen de la vie spiritualisée. J'ai déjà dit comment elle s'associe à toutes les actions de l'ame; elle la retient captive sur la terre en prenant dans nos organes deux attaches distinctes: la première dans le cerveau, au point où le fluide nerveux s'échappe vers l'ame en lui donnant des sensations; la seconde aux plexus solaire et cardiaque. L'une est le rendez-vous des impressions du corps, l'autre celui des émotions de l'ame; elles s'y incarnent en produisant diverses contractions. Ainsi les impressions reçues par les organes arrivent au cerveau et se spiritualisent, tandis que les sentimens de l'ame se matérialisent en quelque sorte par les mouvemens qu'ils communiquent aux plexus (1). Cette réciprocité d'action s'opère

(1) Tout le monde sait que la douleur ou le plaisir causent des spasmes dans la poitrine: ils sont produits par la réaction de l'ame sur le corps à l'attache que la vie spiritualisée prend aux plexus, qui e sont eux-mêmes qu'une dépendance du nerf grand-sympathique.

au moyen de deux foyers d'affectibilité dont l'un, placé au cerveau, est l'écho des impressions organiques, tandis que l'autre, placé aux plexus, est celui des émotions de l'ame.

Tous les nerfs nous donnent des sensations ; mais ceux des organes des sens affectés par les objets extérieurs nous apprennent ce qui existe au dehors, tandis que ceux des plexus agités par les émotions de l'ame, ne font que les reproduire. C'est une réaction de la sensibilité sur elle-même qui ne nous apprend rien, elle ne fait que répéter ce que nous avons senti (1).

Plusieurs médecins se sont mépris dans les aliénations mentales sur le siège du désordre, faute d'avoir fait cette distinction. En effet, la folie est une maladie du corps qui pervertit ses relations avec l'ame : si, d'abord, elle se manifeste par l'incohérence des idées, le siège principal en est au cerveau, tandis qu'il est aux plexus quand, à son origine, elle éclate dans les sentimens. Le spleen est dans ce dernier cas ; et quant au premier, l'examen du sommeil et du phénomène des rêves suffira pour en expliquer le mécanisme.

La vie spiritualisée, que l'on appelle encore fluide magnétique, est l'agent de la volonté. L'ame en dépense sans cesse pendant la veille, et lorsqu'il ne lui en reste plus assez pour bien posséder le corps, ses relations avec lui deviennent difficiles ; elle éprouve alors un malaise qui l'engage à s'absentir (2). La diminution de vie lui permet d'isoler sa sensibilité de l'affectibilité cérébrale, afin de n'en plus recevoir de sensations : le corps lui devient ainsi momentanément étranger, et cet état est ce que nous nommons sommeil. On l'a

(1) Cet écho acquiert plus d'énergie dans l'état de somnambulisme lucide, en sorte que les somnambules le confondent souvent avec la sensation première, et croient voir et entendre par les plexus.

(2) Lorsque la vie spiritualisée est nombreuse, l'intensité de ses rapports avec le fluide nerveux nous contraint à recevoir des sensations malgré nous ; cependant le sommeil est jusqu'à un certain point soumis à l'empire de la volonté, et nous pouvons le provoquer ou le suspendre long-temps. Lorsque l'on a magnétisé avec excès, le besoin du sommeil se fait impérieusement sentir en raison de la perte de vie spiritualisée que l'on vient de faire.

comparé à la mort, parce qu'elle détruit le rapport des organes avec la sensibilité et que le sommeil le suspend pour un temps.

Pendant la veille, l'âme envahit l'organisation et la possède par l'action soutenue qu'elle imprime à son agent, la vie spiritualisée. C'est par ce moyen qu'elle conserve la rectitude du tronc, en maintenant les contractions musculaires; mais dans le sommeil la volonté abandonne le corps, l'action de son agent cesse, et les membres fléchissent dès que la vie spiritualisée se retire. Le sommeil ordinairement est simultané; mais quelquefois il se déclare peu à peu et commence par un engourdissement qui des extrémités gagne le tronc et la tête. Les mêmes gradations peuvent accompagner le réveil, mais elles suivent un ordre inverse; la tête déjà réveillée permet alors de sentir dans une sorte de vague l'existence des autres membres encore en repos (1).

Le corps cède à son inertie naturelle dès que l'âme ne s'en occupe plus, et la flexion générale des membres de l'homme qui s'endort est la conséquence de la retraite de l'agent de la volonté; mais comme celle-ci est étrangère au mécanisme des circulations sanguine et nerveuse, elles se maintiennent pendant le sommeil, encore qu'une portion du fluide nerveux renouvelle la vie spiritualisée, en continuant à s'échapper du centre de l'affectibilité cérébrale; elle s'accumule et contraint bientôt l'âme à s'occuper du corps en lui communiquant des sensations malgré elle. Telle est la cause du réveil naturel. On conçoit que toute secousse, tout accident, doivent subitement amener le même résultat.

Le sommeil commence ordinairement par être profond, il le devient moins à mesure que les pertes de vie spiritualisée se

(1) Le sommeil, rigoureusement parlant, n'existe que dans la tête; car c'est là que se trouve le centre de l'affectibilité avec lequel la sensibilité de l'âme est en communication et dont elle s'isole quand nous dormons.

réparent; c'est par cette raison que les rêves sont plus fréquents et plus suivis le matin. Les communications imparfaites qui se sont rétablies entre l'ame et le corps nous donnent alors des demi-sensations; elles excitent notre mémoire et nous les précisons en cherchant à les examiner : tout ce qui émeut notre sensibilité peut devenir l'occasion d'un rêve (1). S'il s'agit d'un lieu, notre intelligence en peint les détails en s'en occupant, et les impressions qu'en reçoit l'affectibilité cérébrale nous présentent bientôt une suite d'images qui se succèdent dans l'ordre de nos souvenirs. Cet ordre est souvent bizarre et tel que la réalité ne peut rien offrir de semblable; c'est le travail des pensées de l'homme endormi. L'ame pendant le sommeil s'est isolée de l'appareil des sensations, elle a cessé de posséder l'affectibilité cérébrale; mais ses rapports avec elle commencent à se rétablir lorsque se forment les songes, en sorte qu'elle reçoit alors comme une œuvre étrangère les images que ses souvenirs y traient : telle est la cause de l'illusion des rêves; ils nous trompent parce que les sensations qu'ils font naître absorbent notre attention, et ne sont pas rectifiées comme dans la veille par celles que la réalité produit.

Le sommeil est une preuve de l'existence de l'ame : c'est une séparation momentanée du physique et de l'être moral; elle démontre l'union des deux natures que nous réunissons sur la terre : en effet, si le jeu de l'organisation produisait dans l'homme la sensibilité et l'intelligence, comme il produit la végétation dans les plantes, nous ne pourrions pas suspendre à volonté le travail de nos pensées et en priver le corps pour un temps. Si l'on fait attention que le sommeil est sous plusieurs rapports soumis à l'empire de la volonté, qu'elle peut s'en défendre, s'y livrer ou le chasser, on demeurera convaincu que la puissance de penser, qui se sépare ainsi de l'organisation, n'en saurait être un produit.

(1) L'imagination consiste à prendre dans nos souvenirs différentes images pour en former un ensemble fantastique; les rêves offrent le même travail.

Le travail de la mémoire de l'homme éveillé peint des images dans son cerveau de même que dans celui de l'homme endormi ; chacun peut s'assurer de cette vérité en s'observant attentivement lui-même quand il s'efforce de se rappeler les détails d'un lieu ; il reconnaîtra que les images de ses souvenirs se forment et se complètent les unes après les autres, et qu'il ne les aperçoit bien que lorsque ses efforts ont terminé le tableau. Ces images sont d'autant plus vives que l'affectibilité de l'organe qui les reçoit a plus de délicatesse. Quelques personnes en fermant les yeux voient intérieurement les objets qui les occupent fortement et sur lesquels leur attention se concentre. Ce phénomène n'est pas très-rare chez les enfans, et n'est que l'effet d'un souvenir plus vif et mieux senti.

Nous devons à nos sensations la connaissance de ce qui nous entoure, et ce sont encore elles qui produisent l'illusion de nos songes, car en dormant nous voyons et nous entendons comme nous le faisons éveillés ; les sensations sont les mêmes ; seulement elles nous arrivent par une autre voie. En effet, dans la veille nos yeux reçoivent du dehors les images que le fluide nerveux transmet à l'affectibilité cérébrale, tandis que dans le sommeil ce sont nos souvenirs qui les y tracent directement.

Je l'ai déjà dit, lorsque nous dormons notre ame est trompée par ses sensations ; elle voit et entend ses propres pensées, c'est ce que nous appelons rêver, et le travail de la mémoire explique comment se forme l'illusion des songes. Les mêmes erreurs se manifestent en état de veille quand la mobilité de l'affectibilité cérébrale est portée à l'excès et qu'on l'exaspère sans cesse en l'occupant d'un objet unique. Dès que la réaction mentale acquiert la puissance des impressions premières il devient impossible de les distinguer, nous voyons et entendons nos pensées comme les objets et les sons extérieurs ; les sensations produites par les uns et par les autres ont la même énergie, et la raison s'égare dans un mélange d'erreurs et de vérités. Ces hallucinations ont leurs degrés ; elles caractérisent les monomanies, qu'elles ac-



compagnent toujours. J'en pourrais citer une foule d'exemples. Une dame avait recueilli chez elle une orpheline qu'elle traitait avec bonté : celle-ci dans son service était chargée de soigner des lapins ; il lui vint à l'idée que si elle les tuait elle serait certainement chassée. Les conséquences qu'aurait cette méchante action frappèrent son imagination au point qu'elle finit par entendre une voix qui lui disait de tuer ces animaux. Plus ce conseil l'effrayait, plus il se faisait entendre, car elle s'en occupait davantage. Fatiguée ainsi et ne pouvant échapper à sa propre pensée, elle s'y abandonna, et les lapins furent tués sans aucun autre motif. Les monomanies luxurieuses sont malheureusement assez communes. Quand une imagination vive se laisse entraîner, dans la solitude de ses pensées, au penchant qui la porte à se retracer des scènes et des images lascives, il peut arriver qu'elles s'emparent de l'affectibilité du cerveau de manière à y produire les mêmes impressions que la réalité. Vainement le malade s'efforce-t-il ensuite d'échapper aux hallucinations qui le poursuivent, il est rare qu'il puisse y parvenir, et sa raison, même avec le secours de la médecine, succombe ordinairement sans retour. La brochure que le docteur Esquirol a publiée sur les monomanies homicides est pleine d'exemples analogues ; je pourrais les citer tous sans exception et les expliquer de même, mais je crois en avoir dit assez pour me faire comprendre.

Le délire dans les maladies est causé par le spasme du cerveau, qui produit de lui-même, en se contractant, les impressions que les objets extérieurs devraient y faire naître. Ces peintures sont ensuite complétées et continuées, comme dans les rêves, par l'intelligence qui s'en occupe ; et l'exaspération est telle, que presque toujours les impressions venant de l'extérieur cessent de se faire sentir (1).

Le délire peut être considéré comme une folie momentanée causée par la fièvre ; car la folie se manifeste de même

(1) Quand le délire est causé par l'activité du sang il est moins fâcheux ; mais il est souvent d'un pronostic sinistre quand il a son siège dans le système nerveux.

quand nos sensations ont cessé d'être en rapport avec la réalité. Cependant elle se borne, ordinairement, à pervertir certaines sensations, tandis que, dans le délire, le désordre est général. En effet, quand le cerveau, par une contraction spontanée, trace de lui-même les images qu'en état de santé il reçoit du dehors, les sensations de l'ame cessent de se lier à la réalité. Nous nous trompons en continuant de les attribuer à l'existence des choses, tandis qu'elles ne sont dues qu'aux convulsions de l'organe : telle est la cause de la folie ; elle égare notre raison parce qu'elle a perverti nos sensations. Une illusion analogue nous séduit dans les rêves, et leur explication jette beaucoup de jour sur cette matière.

La personne menacée de folie s'aperçoit quelquefois, dans les commencemens, que ses sensations actuelles ne sont plus en harmonie avec ce qu'elle éprouvait jadis ; elle hésite alors, et dans ses rêveries elle s'occupe en silence à former sa conviction. Les efforts de la raison peuvent quelquefois, malgré nos passions, rectifier les erreurs de nos jugemens ; mais il n'en est pas ainsi des erreurs de nos sensations, et quand les contractions spontanées du cerveau nous en communiquent sans cesse de fantastiques, elles finissent toujours par nous tromper. Ordinairement, l'on ne reconnaît l'aliénation mentale que long-temps après ; et quand elle ne se manifeste plus que dans les idées consécutives il peut devenir difficile de remonter à sa source.

Quelle que soit, dans la folie, la rapidité des réactions mentales, accrue par l'extrême mobilité du cerveau, il est certain que le désordre des idées commence toujours par celui des sensations ; il est même impossible qu'il en soit autrement, car, en santé comme en maladie, nos idées sont toujours le résultat de nos sensations ; et nous venons de voir que celles-ci sur la terre sont nécessairement dues aux impressions reçues par l'affectibilité cérébrale.

Les affections mélancoliques sont une maladie des plexus, que quelques personnes confondent à tort avec la folie. On se rappelle que le nerf grand-sympathique et ses dépen-

dances sont un écho qui ne nous apprend rien à l'égard des objets extérieurs ; il ne fait que répéter l'état de l'âme de reproduisant ses agitations (1). Sans doute les contractions spontanées des plexus , ou les obstructions organiques qui embarrassent leur jeu , portent le trouble dans notre être moral ; mais elles n'égareront pas notre jugement sur les choses. Les personnes atteintes de mélancolie conviennent souvent que les vapeurs sombres qui les assiègent n'ont pas d'autre cause que la maladie. Mais comment échapper à l'ennui d'une sensation de tristesse que la vie qui nous unit au corps nous renvoie continuellement ? On n'y voit d'autre remède que de briser le lien , et le suicide , en séparant l'âme du corps , termine une association devenue insupportable (2). Toutes les maladies , et particulièrement celles qui affectent le système nerveux , influent sur l'affectibilité ; elle s'exaspère , dans certains cas , au point que le travail des pensées devient d'une activité fatigante sans que sa justesse en soit altérée. Quelquefois l'affectibilité change de nature , et nous donne des sensations inconnues jusqu'alors ; c'est ce qui arrive dans le somnambulisme lucide , que l'on peut considérer , sous quelques rapports , comme une sorte de maladie produite par l'invasion de la vie spiritualisée dans la circulation nerveuse.

Depuis que l'expérience a constaté qu'après la mort le

(1) Il existe un rapport intime entre les plexus et la matrice chez les femmes ; voilà pourquoi les maladies de cet organe influent ordinairement d'une manière sensible sur leur moral.

(2) L'application répétée des ventouses sèches ou scarifiées sur la région cardiaque et le long de la colonne dorsale , une nourriture légère et de facile digestion , tenir le ventre libre , ordonner l'exercice modéré et défendre la vie sédentaire , sont des remèdes généraux que l'on peut employer utilement. Il convient éminemment d'y joindre les frictions magnétiques. Les rapports qui régnaient entre les sentiments et les pensées se trouvent entre les plexus et le cerveau ; ainsi les remèdes que je viens d'indiquer ne sont pas sans utilité dans la folie. On attribue souvent celle-ci à une inflammation des membranes du cerveau , tandis que , la plupart du temps , cette inflammation est la conséquence et non la cause de la maladie.

fluide galvanique contracte les muscles comme la volonté le fait pendant la vie, il est à peu près démontré que nous exécutons nos mouvemens par l'intermédiaire d'un fluide analogue ; et puisque l'empire de notre volonté ne s'étend pas sur nos sensations, il est évident que cet agent n'est pas le même que le fluide nerveux. Cette distinction entre l'agent des sensations et celui de la volonté a été aperçue par le docteur Magendie ; on eût dû la faire depuis long-temps, car, dans certains cas pathologiques, les sensations survivent aux mouvemens, et dans d'autres plus rares, ce sont les mouvemens qui survivent aux sensations (1). La vie forme le lien qui unit dans l'homme l'intelligence à la matière ; le fluide nerveux est la voix du corps ; elle nous apprend, malgré nous, ce qui affecte les organes, tandis que, pour les faire mouvoir, nous disposons à notre gré de la vie spiritualisée. J'ai fait connaître comment ces deux modifications vitales se forment : la première fournit les élémens de la seconde ; mais, dans l'état normal, elles ne peuvent se mélanger ; car, de même que le fluide nerveux séparé du sang n'y rentre jamais, de même aussi la vie spiritualisée ne retourne plus dans la circulation nerveuse dont elle est sortie (2). Néanmoins, ce phénomène peut se manifester accidentellement, et c'est ce qui constitue l'état de somnambulisme lucide. En effet, il peut arriver en magnétisant que la vie spiritualisée du magnétiseur (le fluide magnétique) pénètre la circulation nerveuse du magnétisé, et s'y trouve entraînée en assez grande quantité pour changer tout à coup son mode d'affectibilité : ce n'est plus alors le fluide nerveux qui le forme, mais la vie spiritualisée du magnétiseur, c'est-à-dire

(1) Dans un hiver rigoureux, un invalide leva le couvercle presque rouge d'un poêle en fonte, sans s'apercevoir qu'il s'était brûlé profondément. Ce fait est consigné dans les anciens Mémoires de l'Académie de médecine.

(2) Dans l'état normal, la vie spiritualisée suit les nerfs artériels comme des conducteurs pour agir sur l'excitabilité musculaire, et faire exécuter les mouvemens ; mais elle n'entre pas dans la circulation nerveuse.

une modification vitale élaborée par l'action de la volonté, et par conséquent bien plus rapprochée de la nature spirituelle. La nouvelle affectibilité que ce changement produit est susceptible de recevoir des impressions extraordinaires infiniment plus délicates ; de là naît pour le magnétisé un autre ordre de sensations et des perceptions inconnues jusqu'alors (1). Cet état singulier varie dans ses degrés selon les personnes et les circonstances : dès que l'agent de la volonté est parvenu à envahir la circulation nerveuse, il peut y porter le désordre en y introduisant l'action de l'intelligence ; aussi, la volonté du magnétiseur peut-elle suspendre partiellement le cours de la circulation nerveuse du magnétisé, paralyser ainsi un membre désigné, dénaturer les sensations en dénaturant les impressions qui les communiquent, et peindre dans l'affectibilité du cerveau de son somnambule des images et des tableaux de fantaisie (2). Ces phénomènes ne se produisent pas également sur tous les sujets ; mais tous les magnétiseurs peuvent opérer quelque chose d'analogue.

Il est évident que toutes nos sensations sur la terre sont le résultat d'impressions que nos organes avaient d'abord reçues ; elles se répètent dans l'affectibilité cérébrale, et je viens d'expliquer comment se forme le travail de la mémoire et les illusions des rêves. Je suis surpris, je l'avoue, que le changement dans le mode des sensations chez les somnambules lucides n'ait pas fait découvrir de suite qu'il résultait d'un changement antérieur dans la nature de leur affectibilité ; car il était impossible qu'il en fût autrement. La perte de la mémoire des somnambules, en retournant à

(1) La vie met l'ame en rapport avec les organes du corps en liant sa sensibilité à toutes les impressions que leur affectibilité reçoit ; elle ouvre ainsi notre faculté de connaître au monde matériel, et la ferme au monde spirituel, ce qui forme le mystère de notre incarnation. Je prie les magnétiseurs d'y réfléchir, et d'appliquer cette observation à toutes leurs expériences, ils en sentiront les conséquences.

(2) Les paralysies factices sont très-dangereuses.

la vie commune , en est encore une preuve ; car si leur intelligence ne peut plus alors rappeler les sensations passées , c'est évidemment parce qu'elle ne retrouve plus dans l'affectibilité du cerveau l'aptitude à recevoir les impressions qui les avaient communiquées ; aussi reproduisez l'affectibilité magnétique , et les souvenirs reparaltront aussitôt. On a cru que dans l'état magnétique le siège des sensations se déplaçait , et venait se fixer aux plexus solaire et cardiaque ; c'est avoir confondu le lieu de la production du son avec l'écho qui le répète. Les somnambules lucides voient par leurs yeux , et entendent par leurs oreilles ; on peut s'en assurer en les engageant à s'examiner intérieurement ; entrouvrez alors leurs paupières , et vous reconnaîtrez que le globe de leurs yeux s'est renversé , de manière à recevoir plus facilement les images que la vie spiritualisée y rapporte du dedans (1). Cette expérience a été faite plusieurs fois sans que je sache qu'on en ait encore tiré cette conséquence , toute simple qu'elle me semble. La direction donnée aux travaux magnétiques ne paraît pas , jusqu'ici , fort propre à fonder une instruction solide. Parmi ceux qui s'y livrent , les uns ne s'attachent qu'au merveilleux des phénomènes , et les autres n'y veulent voir que des résultats matériels. On dirait que les gens instruits qui daignent faire des observations en ce genre , s'en occupent avec la conviction que le matérialisme est l'histoire de la nature humaine , tandis que le spiritualisme n'en est que la fable. C'est une chose triste que les efforts faits par des hommes illustres pour créer des systèmes insoutenables , afin d'expliquer en ce sens les phénomènes du somnambulisme lucide. A la vérité , dans l'état actuel des sciences , la découverte des causes est jugée impossible , et tout se borne à l'examen des effets produits. La physique refuse de chercher le principe du mouvement ; la physiologie ignore ce que c'est que la vie et s'en tient au mé-

(1) La vie spiritualisée est formée par une modification des rayons solaires. C'est une lumière mise à la disposition de la volonté , et à laquelle l'affectibilité magnétique nous rend sensibles.

canisme organique, et la métaphysique confond le travail des pensées avec la puissance de penser. C'est avec cette masse de lumières que la plupart des hommes déterminent ensuite les bornes du possible, et décident d'une manière absolue que tels ou tels faits ne peuvent pas exister. Le magnétisme animal a de graves inconvéniens, il a ses bienfaits et ses dangers; mais ses phénomènes sont inconciliables avec le matérialisme, et, dès qu'on les connaîtra mieux, il sera démontré que l'homme réunit en lui sur la terre l'ame, la vie et le corps (1).

C. CHARDEL.

*Lettre de M. AJMÉ PARIS à M. CHAPELAIN,  
docteur en médecine.*

Paris, 31 août 1828.

*Omnia jam fiunt fieri quæ posse negabam.*

Mon cher ami,

Je vous adresse des faits et quelques réflexions que vous publierez si vous le jugez convenable. Je crois qu'il pourrait en résulter quelque bien, non à l'égard des personnes qui ont vu; pour elles je ne fais que me présenter au combat après que les autres ont vaincu; j'écris encore moins pour ceux qui refusent de regarder, parce qu'ils ne veulent pas voir. Mon dessein n'est pas de persuader les hommes assez malheureusement nés pour soutenir une opinion en dépit des faits qui la contredisent, et malgré leur intime conviction qui leur dit que les faits sont vrais: ces derniers mentent, je les crois incorrigibles. Mais il est d'autres classes de lecteurs, et si le hasard fait tomber ces lignes entre les

(1) Je supplie les magnétiseurs, pour leur tranquillité autant que pour celle de leurs somnambules, de ne jamais oublier qu'ils tiennent dans leurs mains le lien qui unit le monde spirituel à la matière, et que se livrer à la fantaisie des expériences, c'est jouer la vie et la raison des personnes confiées à leurs soins.

moins de quelque homme de bonne foi, si elles ont pour résultat de conduire à l'examen de ce qui est un seul de ces esprits trop indolens ou trop indécis pour entrer dans des voies où il n'est pas démontré à l'avance qu'on doit trouver la vérité, n'eussé-je contribué qu'à l'amener à se mettre en marche, mon temps n'aurait pas été perdu.

Je ne vous promets pas d'être bref, parce que je veux être exact, et qu'il est besoin que les détails soient minutieusement rapportés pour qu'on puisse me suivre, depuis le scepticisme le plus prononcé, jusqu'à la ferme conviction que j'ai acquise.

Au sortir du collège, où l'on n'apprend rien, pas même à douter, un des premiers objets que j'entendis mettre en discussion fut le magnétisme animal. Des partisans qui avouaient ne pas le connaître, et des adversaires dont la bonne foi n'avait d'autre excuse que leur ignorance en pareille matière, n'étaient pas propres à éclaircir la question. Le hasard ou le caprice pouvaient seuls déterminer le parti que j'embrasserais; je me rangeai parmi les rieurs, qui sont presque toujours les plus forts en nombre s'ils le sont rarement en raison. Depuis ce temps, j'ai payé pendant près de dix ans avec une religieuse exactitude le tribut de plaisanteries contre le magnétisme et d'injures contre la stupidité des croyans, que ne peut se dispenser d'acquitter celui qui a trop d'esprit et de bon sens pour croire à de pareilles chimères.

En 1822, plusieurs personnes de ma connaissance eurent recours à madame Fanchouquet, somnambule, qui donnait ses consultations rue du Caire. M. S...s aîné, rue Thibautodé, n° 12, prétendait lui devoir la vie de son fils, et me racontait souvent l'impression qu'avaient produite sur lui la justesse des prédictions de cette femme, et le prompt effet des remèdes très-simples qu'elle avait prescrits. Je m'imaginai qu'il s'était laissé abuser par quelque ruse dont je ne serais point la dupe, et je parvins à obtenir d'accompagner chez madame Fanchouquet, pour lui inspirer plus de confiance, une personne qui allait souvent la consulter. Tout se passa hors de ma présence; mais je ne cherchais qu'un prétexte



pour obtenir une consultation pour moi-même. La somnambule m'assigna un jour : je me rendis chez elle à l'heure indiquée, elle ôta une bague de son doigt, se la mit sur le cœur et ferma les yeux aussitôt. Elle se borna à me dire quelques mots sur le soin que je devais avoir de m'abstenir de bière ; après avoir remis la bague à son doigt, elle me congédia, et moi qui voulais absolument qu'on me trouvât une maladie que je n'avais pas, et qu'on m'ordonnât un régime quelconque, à peu près comme dans les salons on exigeait presque du docteur Gall ou de ses disciples qu'ils trouvassent tous les organes développés d'une manière saillante sur toutes les têtes, je me retirai assez mécontent, et aussi incrédule qu'auparavant.

Ce fut vers cette époque que des circonstances qu'il est inutile de rapporter changèrent la direction de mes études, et que je commençai à m'occuper sérieusement de l'analyse des opérations intellectuelles. Il était impossible d'aborder cette matière importante en isolant complètement l'homme pensant de l'homme sentant ; je m'aperçus promptement de l'insuffisance de ma philosophie scolastique, et bien plus encore des inconvénients qui provenaient du peu de soin qu'on prend de donner aux jeunes gens des notions d'anatomie et de physiologie. J'essayai de remplir au moyen des livres cette lacune de mon éducation ; mais je vis que les livres ne me dispenseraient pas d'étudier la nature, et je reconnus qu'il fallait m'habituer à ne rien voir et à ne rien entendre sans rapprocher les faits nouvellement observés de ceux qui m'avaient antérieurement frappé ; sans enregistrer dans ma mémoire pour les vérifier ceux qui m'étaient rapportés, quelque étranges qu'ils me parussent d'ailleurs. Avec une pareille méthode, je devais nécessairement m'avouer que j'avais parlé jusqu'à ce moment avec une grande légèreté de phénomènes qui avaient bien pu être rapportés avec l'infidélité ou, si l'on veut, l'exagération que produit l'amour du merveilleux, mais qui pouvaient avoir aussi une existence positive. Je m'abstins dès lors de prendre part à toutes les discussions sur ce sujet, à moins que ce ne fût

pour déclarer mon incompetence ou pour prouver à d'autres qu'on a toujours tort de se prononcer sur un fait qu'on n'a pas scrupuleusement vérifié (1).

J'attendis long-temps avant de trouver les occasions que des occupations forcées m'empêchaient de chercher. Enfin, mon cher ami, sur une invitation que je reçus de vous, en vous rencontrant par hasard, je me rendis il y a près de deux ans chez vous, rue Louis-le-Grand. Vous connaissez tous les faits dont j'ai à vous entretenir; mais l'objet de cette lettre exige que je les rapporte comme si vous n'en étiez point instruit, et je vous parlerai de vous comme s'il s'agissait d'un autre. Je ne citerai point de dates précises parce qu'elles sont peu importantes, et que c'est aux faits seuls que j'ai donné toute mon attention.

La première expérience à laquelle j'assistai fut faite sur un percepteur des contributions, venu de la Belgique pour essayer de se faire guérir d'une maladie qui l'avait exposé dans son pays à de graves désagrémens, et même à la menace d'une destitution. Il racontait avec une extrême naïveté la nature de sa maladie. Atteint d'une érotomanie à l'influence de laquelle il essayait en vain d'échapper, il lui était impossible de trouver au dehors le soulagement qu'il cherchait avec ardeur, et la présence des contribuables n'arrêtait pas le cours des scènes scandaleuses qu'il donnait jusque dans l'exercice de ses fonctions administratives. Ayant obtenu un congé de deux mois, il réclama le secours du magnétisme, et je le vis lorsqu'il avait été soumis quatre ou cinq fois à l'action magnétique. Il ne dormait point, mais les passes et surtout les doigts ou le pied du magnétiseur dirigés vers lui à la distance de trois ou quatre pouces lui faisaient éprouver des commotions si violentes, que, bien qu'assis sur un sofa les jambes tendues, détachées du sol et sans point d'appui, il s'élevait à sept ou huit pouces du canapé, remuant les jambes et les bras avec une inconce-

(1) C'est dans ce sens qu'est écrit l'article signé de moi et recueilli par l'*Hermès*, première année, page 332, sous le titre suivant : *de l'Opinion publique et de celle des majorités.*

vable vitesse. Malgré l'agitation continuelle dans laquelle il fut tenu pendant près d'une demi-heure, son pouls après la séance ne donnait point par minute cinq pulsations de plus qu'avant l'expérience.

J'étais arrivé avec une grande défiance, et je ne voulais pas conclure d'après une seule épreuve. Rien ne me démontrait encore l'action évidente de la puissance magnétique, et il se pouvait, selon moi, que ces contractions violentes qu'il éprouvait fussent produites par une sorte de frémissement ou d'horreur résultant des signes qu'il voyait faire devant lui. D'ailleurs, sans prétendre faire l'application de la théorie du docteur Gall, la tête de ce malade offrait une conformation si singulière, un angle facial si aigu, un développement si prononcé de l'occiput, qu'il me sembla que je devais attendre que le magnétisme fût employé devant moi sur un sujet moins éloigné de l'état normal. Une seule chose me donnait fortement à penser; plusieurs fois sans qu'il en fût prévenu, lorsque toute son attention était absorbée par ce qui se faisait ou se disait devant lui à dessein de le distraire, le doigt ou le pied de M. Chapelain, approché du patient à l'improviste et sans qu'il le vît, occasionnait les mêmes résultats. J'en avais assez vu pour sentir que j'avais raison d'être incertain, mais trop peu pour être pleinement convaincu.

Huit ou dix mois après, vers le 12 mars 1827, je rencontrai M. Chapelain; je lui demandai s'il s'occupait toujours de magnétisme, et s'il avait quelques faits nouveaux qu'il fût important de constater. « J'ai, me répondit-il, une « somnambule qui présente les phénomènes les plus extraor-  
« dinaires. Depuis sept ans, elle éprouvait de fréquentes atta-  
« ques d'épilepsie, causées par une suppression contre laquelle  
« ont vainement lutté tous les remèdes. Elle a parcouru plu-  
« sieurs hospices sans éprouver de soulagement, et elle ve-  
« nait me demander il y a trois semaines un certificat pour  
« aller finir ses jours à l'hôpital. J'essayai de la magnétiser.  
« A peine fut-elle soumise à l'action du magnétisme qu'elle  
« me déclara qu'elle était guérie, qu'elle n'aurait plus une

« seule attaque d'épilepsie; le somnambulisme s'était sur-le-  
 « champ déclaré chez elle. Elle annonça qu'à deux reprises  
 « elle expulserait les fragmens d'un ver solitaire dont la pré-  
 « sence compliquait sa maladie. Un des fragmens a déjà été  
 « rendu au jour et à l'heure indiqués; j'attends le résultat  
 « de la seconde prévision avec la certitude *qu'il sera tel*  
 « *qu'on me l'a annoncé*; cette nuit même, à une heure cinq  
 « minutes, doit reparaitre le sang retenu depuis sept ans.

Quelque confiance que j'accordasse à M. Chapelain; ces effets me paraissaient trop extraordinaires pour être crus sur une simple affirmation; je lui demandai la permission d'assister à la première séance qu'il donnerait à sa malade, et il m'assigna un rendez-vous, chez lui, pour le lendemain à trois heures, cour Batave, n° 3. J'arrivai avant la somnambule, et M. Chapelain me répéta tout ce qu'il m'avait dit la veille. Bientôt arriva la personne que nous attendions : c'était une fille de vingt-sept ou vingt-huit ans : elle entra d'un air assez embarrassé, et son visage présentait un singulier mélange de satisfaction et d'une sorte de honte. Elle fut presque sur-le-champ endormie, et la netteté de ses réponses me fit douter que son sommeil fût réel. Je communiquai mes doutes à M. Chapelain; je lui avais dit plusieurs fois que je n'étais point rebelle à la conviction, mais que je ne me rendais qu'à l'évidence la plus complète : j'ajoutai que, dût-il y avoir de l'indiscrétion dans mon exigence, je désirais être certain que la prédiction s'était réalisée, et que l'état d'isolement dans lequel il assurait que sa malade se trouvait actuellement n'était pas simulé. Il consentit à se rendre à mes désirs, et j'acquis la certitude que la catastrophe favorable annoncée pour la nuit était arrivée. Il restait à vérifier si l'état d'insensibilité dans lequel elle se trouvait était aussi prononcé que l'affirmaient les partisans du magnétisme. J'insistai pour avoir la preuve de ce phénomène, auquel j'avais long-temps refusé aucune croyance. M. Chapelain, engagé dans une conversion, ne crut pas devoir me renvoyer à demi-convaincu de la réalité des faits qu'il était possible de me montrer; il prit une

épingle et irrita assez vivement la main de la somnambule qui ne parut nullement s'en apercevoir ; l'épingle fut enfoncée profondément dans le bord postérieur de la main droite, le résultat fut le même et rien n'indiqua la moindre sensation douloureuse. Une feuille de papier gris fort épais fut torquée et enflammée, M. Chapelain éteignit la flamme et plaça le papier sous la figure de la patiente, sans que la fumée épaisse qui lui entra dans le nez et dans la bouche gênât en rien sa respiration. Pour dernière expérience, on allait lui placer sous les organes respiratoires du soufre enflammé, lorsqu'elle s'éveilla spontanément. Ses premiers mots furent : « Que je suis bête de m'endormir comme cela ! » et bientôt, portant avec vivacité la main gauche à l'endroit de la droite touché par l'épingle, elle s'écria : « Mon Dieu, comme la main me piqué ! » On lui dit qu'elle s'était probablement piquée en rencontrant dans ses mouvemens une des épingles qui attachaient ses vêtemens. La raison lui parut suffisante, elle ne se plaignit plus, et prit congé de nous.

Pendant son sommeil, M. Chapelain lui avait fait diverses questions, et l'avait interrogée spécialement sur la durée probable de sa lucidité. Elle avait répondu qu'elle verrait autant qu'il voudrait. J'ai appris depuis de cette fille des traits de lucidité et de vue à distance extrêmement remarquable, mais je suis obligé de les supprimer, parce que mon but est de raconter seulement *ce que j'ai vu*, et non ce dont les autres m'ont dit avoir été les témoins.

Bien que l'air simple de cette somnambule fût propre à écarter tout soupçon, et que je ne connusse M. Chapelain que sous des rapports très-honorables, je ne me crus point encore assez éclairé, et je résolus d'attendre de nouveaux faits.

( *La suite au prochain numéro.* )

### *Traitement d'Adélaïde Collin.*

Les exemples de prévision dans les traitemens magnétiques se sont tellement multipliés depuis cinquante ans,

qu'il est aussi difficile d'en révoquer en doute la réalité, que celle du magnétisme lui-même. Tous mes somnambules ont été doués de cette faculté à un degré plus ou moins étendu, dont le premier ne dépasse pas les bornes de la simple prévoyance humaine, et dont le dernier semble un rayon de la sagesse éternelle.

Ma plume s'est arrêtée souvent lorsque j'ai voulu retracer la présente observation. J'avais résolu de la faire précéder par une dissertation sur le don de prévision des somnambules ; mais pourquoi chercher à expliquer ce qui, dans l'état actuel des connaissances, est inexplicable ? Les faits parlent, leur autorité est irrécusable ; la raison doit la respecter. Disons, avec l'orateur romain dont la philosophie égale l'éloquence : *Quid quid oritur, quaecumque est, causam habeat à naturâ necesse est*, etc. Quelque phénomène qui se présente à vous, il est de toute nécessité que la cause en soit dans la nature. Quand bien même il vous paraîtrait déroger à ses lois ordinaires, il ne peut cependant ne pas être dans la nature. Si donc quelque chose de nouveau ou de merveilleux vous a frappé d'abord, cherchez-en soigneusement la cause ; si vous ne la trouvez pas, ayez cependant pour évident qu'il ne peut y avoir d'effet sans cause ; et si la nouveauté de la chose vous inspire des craintes, bannissez-les de votre esprit, en considérant que tout vient de la nature.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1825, Madame D<sup>\*\*\*</sup>, étant en somnambulisme, me dit, à l'inspection de ma tête, que, sur la fin de juillet, j'entreprendrais par le magnétisme le traitement d'une maladie contre laquelle avaient échoué des médecins habiles. Il n'y a que vous, me dit-elle, qui puissiez la guérir. Je n'adressai pas de questions à ce sujet à la somnambule avant le mois de juin ; elle commençait à distinguer la malade ; elle m'assura que c'était une femme qu'on traitait pour une maladie de l'utérus. Je leur prouverai, disait-elle, que c'est une maladie de la rate. — Comment le prouverez-vous ? — En la guérissant.

Je suivais la clinique de la Charité dont M. Laennec était

professeur ; je cessai d'y aller pendant quelques jours ; la somnambule m'engagea à y retourner , parce que c'était là que je devais trouver cette malade. Comment la reconnaître, lui dis-je ? Elle me répondit : Vous n'aurez pas de peine ; c'est une grande femme très-blonde , de gros traits ; si cela ne vous suffit pas , rappelez-vous ce que je vous ai dit de sa maladie ; mais elle vous frappera au premier aspect ; pour moi je l'ai si bien présente à mon esprit que je la traiterais sans la voir autrement. Chaque jour en revenant de la Charité, je mettais en crise ma somnambule ; elle me touchait la tête et me disait : Vous ne l'avez pas encore vue, mais elle est bien près. Un jour enfin, posant la main sur ma tête, elle me dit avec vivacité : Eh bien ! vous l'avez vue, c'est elle. En effet, du plus loin que j'avais aperçu cette malade, je l'avais reconnue à sa grande taille, son teint blond, ses gros traits, une lésion de l'utérus sur laquelle régnait la plus grande obscurité. Mais comment s'accomplirait en entier la prévision de la somnambule ? Ne vous inquiétez de rien, me dit-elle, je ne sais pas moi-même comment tout cela s'arrangera ; faites comme si vous ne saviez rien ; ne cherchez pas à faire naître des circonstances dont vous n'êtes pas le maître ; elles amèneront par des ressorts simples, mais invisibles, le dénouement que j'ai vu, c'est-à-dire la guérison de la malade. Je me contentai donc d'aller à la Charité, ne m'arrêtant pas plus au lit de cette malade qu'à tout autre. Mais il n'en fut pas de même d'elle ; j'observai avec étonnement la confiance extraordinaire qu'elle prit subitement en moi. Elle était attirée par l'instinct de sa conservation, comme la plante étiolée tourne ses fleurs mourantes vers la lumière.

Déjà la malade m'avait raconté avec détail l'histoire de sa vie ; elle se composait d'une longue suite de douleurs ; elle me demandait souvent des conseils que je m'abstenais par calcul de lui donner. Je restai trois jours sans aller à la Charité ; le quatrième elle était chez moi. Elle avait su mon nom et mon adresse d'un élève qui me connaissait. Fatiguée des épreuves infructueuses auxquelles elle se soumettait depuis

plusieurs années, elle avait résolu d'aller achever ses jours dans le lieu de sa naissance ; elle désirait me consulter avant de quitter Paris. Elle mit trois heures à faire un trajet d'environ dix minutes ; encore était-elle aidée dans sa marche par une femme qui avait eu pitié de sa malheureuse position.

Qu'on juge de son étonnement lorsque je la conduisis auprès d'une femme pâle, les yeux fermés, étendue sur un canapé, qui lui touche le ventre, siège principal de ses douleurs, me donne des détails précis sur sa maladie, et m'assure qu'elle est susceptible de guérison. Quoiqu'elle ne comprît rien à ce qui se passait, et qu'elle ne le comprenne pas mieux actuellement, elle ne laissait pas de désirer vivement d'être traitée par mes conseils ; mais comment faire ? Retourner chez elle ? Une simple ordonnance pouvait-elle tout prévoir, et conduire sa maladie à parfaite fin ? Rester à Paris ? Cette pauvre fille, allant depuis trois ans d'hôpital en hôpital, touchait au bout de ses épargnes ; elle était dans l'impuissance de gagner sa vie. J'abrège ; elle resta. La maladie devant faire des progrès rapides vers le mieux, le désir de la guérir m'en fit trouver les moyens. Voici les renseignements que j'ai pu me procurer sur elle. Je dois dire avec regret qu'un médecin a refusé de donner tous ceux qu'il possédait, et qui seraient de nature à répandre plus de lumière sur cette observation.

Adélaïde Collin, âgée de 39 ans, est née à la Neuville-au-Pont, près de Sainte-Menehould, d'une mère bien portante et d'un père asthmatique, tué en 1814 par un cosaque. Ils étaient onze enfans, dont sept vivent encore ; trois filles sont mortes de maladies qui paraissent avoir beaucoup d'analogie avec celle d'Adélaïde ; l'aîné de ses frères a eu long-temps de fortes douleurs dans le ventre. Adélaïde se plaignait dès sa plus tendre enfance d'une incontenance d'urine, et d'un violent prurit aux organes génitaux. Dès l'âge de onze ans, elle fut sujette à une leucorrhée très-abondante, tantôt blanchâtre et claire, tantôt épaisse et jaune. A douze ans, éruption subite et naturelle du flux menstruel, sans douleur, sans aucun dérangement de santé. Un mois se passa, les règles ne



parurent pas ; aussitôt déchiremens dans la malléole externe du pied gauche , qui se propagèrent jusqu'au genou , et plus tard jusqu'à la cuisse et aux grandes lèvres. A la douleur de la névralgie se joignit la paralysie du membre inférieur gauche. Elle resta deux ans dans son lit , avec un appétit vorace qui semblait augmenter en proportion des douleurs. Pendant les digestions elle vomissait , au milieu des angoisses , des flots d'un sang noir et glaireux ; en même temps la mamelle gauche se tuméfiait , la région de l'estomac et de la rate semblait se déchirer. Tous les mois elle était en proie aux plus vives souffrances pendant quatre ou cinq jours , auxquelles succédait ensuite une espèce de tranquillité. Les règles étaient complètement supprimées.

Il se forma insensiblement dans le côté gauche du ventre une tumeur mobile qu'on voyait tantôt dans l'hypocondre , tantôt dans la région iliaque. Debout , elle faisait saillie sous la peau , ou elle paraissait comme une large ecchymose ; elle disparaissait presque en entier par la position horizontale. A l'approche de l'époque menstruelle , elle se logeait à l'hypogastre , comprimait l'utérus , et causait l'excrétion goutte à goutte d'une urine claire et brûlante. Cette tumeur prit de l'accroissement , et acquit le volume d'un pain à café. La moindre pression , un simple attouchement , provoquaient une syncope subite. Presque conjointement avec cette tumeur il survint une diathèse variqueuse par toute la peau , moins au visage.

La médecine rationnelle et l'empirisme mirent en usage toutes leurs batteries contre une maladie si vague et si obscure. La première eut recours aux saignées , sangsues à la vulve , pediluves sinapisés , eau ferrée , vin d'absinthe , tisanes d'orties , de patience , de mille pertuis , de valériane , bains froids , bains chauds simples ou aromatiques , fumigations générales avec la vapeur des plantes suivantes jetées sur des charbons ardents , fougère , valériane , armoise , sabbine et rue , et le tout sans succès.

Je ne rapporterai pas les innombrables recettes livrées par l'empirisme désintéressé ou cupide , je ne citerai que les

deux suivantes dans l'intérêt de l'art, et sans commentaire.

Faites cuire trois petits chiens dans l'eau-de-vie, avec une poignée de sauge, de romarin et de valériane ; ajoutez ensuite, après avoir passé une livre de graisse de porc, une livre de savon noir, quelques cuillerées de miel, une poignée de farine de seigle, et seize jaunes d'œuf.

De cette monstrueuse composition on forma un onguent avec lequel on fit des frictions matin et soir à notre malade par tout le corps, ce qui ne servit qu'à la faire souffrir davantage. La non réussite de cette drogue fit recourir à un expédient suggéré par l'enfer.

On la mit dans un sac plein d'orties qu'on jeta dans un four assez chaud ; on l'y laissa douze heures, hurlant comme un loup qu'on écorche vif ; pour la calmer, en la retirant du four, on la coucha sur un lit d'orties fraîches, où elle passa encore douze heures. Tout son corps se couvrit d'énormes ampoules, que suivit une vaste suppuration qui dura huit jours.

Quel médecin aurait osé mettre en usage cette diabolique excitation ? Eh bien ! il en résulta un prompt soulagement ; les douleurs s'apaisèrent un peu ; elle commença à marcher avec des béquilles. Plus tard la jambe gauche se fortifia. Elle se livra pendant une douzaine d'années au travail pénible des champs, non sans souffrir encore. La tumeur dont il a été question ne la quitta jamais. Les règles reparurent à dix-neuf ans ; à leur approche, cette tumeur faisait gonfler le ventre, qui devenait alors le siège d'atroces douleurs. La paralysie de la jambe gauche revenait aussi parfois ; enfin les tumeurs variqueuses disparurent après plusieurs années. Dans l'énumération des infirmités qui affligeaient cette malheureuse, j'ai omis de mentionner une hernie crurale, dont l'origine était si ancienne qu'elle n'a jamais pu m'en fixer la date. Elle n'était pas dans sa position sans de graves inconvénients.

FOISSAC, D. M. P.

( La suite au prochain numéro. )

---

*Douleurs rhumatismales guéries par le magnétisme animal.*

Mademoiselle M., âgée de 26 ans, fille d'un ancien chirurgien des armées qu'elle perdit étant encore enfant, resta sans fortune, et fut destinée de bonne heure au théâtre. Elle débuta à Bordeaux, puis vint à Paris, où elle fut engagée pour l'un de nos théâtres du second ordre.

La mère de mademoiselle M. étant devenue folle la maltraitait impitoyablement, et, sans égard pour son extrême jeunesse, elle la faisait lever presque toutes les nuits pour satisfaire ses moindres caprices : enfin on fut obligé de faire enfermer cette malheureuse femme.

Les violens chagrins que l'état de madame M. avait fait éprouver successivement à sa fille, déterminèrent chez cette jeune personne, dont le tempérament était éminemment nerveux, une sensibilité morale excessive ; ses veilles fréquentes lui avaient occasioné des fraîcheurs dans les membres et plusieurs maladies graves, la menstruation avait tellement été troublée qu'elle n'avait jamais pu atteindre à la régularité voulue par la nature. Enfin, il y avait à peine deux ans que mademoiselle M. habitait Paris, et déjà sa mauvaise santé la força d'interrompre son service et de réclamer les secours de la médecine.

Plusieurs médecins ayant été consultés, presque tous prononcèrent que le mal de mademoiselle M. était occasioné par un virus vénérien : elle eut beau protester du contraire, il lui fallut subir successivement plusieurs traitemens anti-syphilitiques : le dernier, celui qui a le plus fatigué la malade, et qui a contribué à la jeter dans un marasme complet, a été prescrit par notre célèbre professeur Dubois. Il lui fit administrer le muriate sur-oxigéné de mercure à haute dose. Après avoir subi ces traitemens, les souffrances de mademoiselle M. étaient telles qu'elle avait entièrement perdu le sommeil ; elle se roulait souvent à terre pendant plusieurs heures pour obtenir un soulagement aux

maux inouis qu'elle éprouvait , et qui ne cédaient presque jamais que lorsqu'elle se plongeait les jambes et les cuisses dans de l'eau froide.

La malade, dont les symptômes faisaient juger l'état vénérien n'étaient autres que quelques boutons qui paraissaient sur la peau à distances éloignées , et disparaissaient comme ils étaient venus ; la malade , dis-je , voyant l'état fâcheux dans lequel elle se trouvait après l'usage de ces remèdes , résolut de les abandonner.

A cette époque, mademoiselle M. s'était décidée à aller aux eaux d'Enghien pour s'y faire donner des douches et y prendre des bains de boue ; ils lui avaient été prescrits par un médecin. N'en ressentant aucun soulagement, elle se préparait à revenir à Paris, lorsque le colonel G. , à qui je rendais quelques visites à Enghien où il était pour des douleurs causées par ses anciennes blessures , engagea cette demoiselle à essayer du magnétisme , et me proposa de la voir : il fut décidé que mademoiselle M. effectuerait son retour projeté pour commencer de suite un traitement magnétique.

A la première séance que je lui donnai, le 3 ou le 4 août 1827, je crus devoir employer les passes à grand courant dirigées sur toute l'habitude du corps et particulièrement sur les jambes. En faisant ces passes , je ressentis plusieurs fois un engourdissement très-marqué dans le bras et la main ; j'attribuai cet effet à la présence du mercure dont mademoiselle M. avait fait précédemment un usage si fréquent. Pour diminuer cette sensation, je fis frictionner la malade pendant quelques minutes, avec une flanelle, par sa femme de chambre, puis je continuai à la magnétiser : j'eus le bonheur après quelques séances d'amener une crise salutaire ; mademoiselle M. ressentit dans les membres inférieurs une chaleur sèche qui lui donnait, disait-elle, de la force et du courage. Ses douleurs continuèrent encore quelque temps, mais elles n'étaient plus de la même nature ; elles avaient pris un caractère différent. A sa faiblesse excessive elle vit peu à peu succéder les forces. Je lui fis envelopper

les jambes pendant la nuit avec des bandes trempées dans de l'eau fortement magnétisée. Au bout de quinze jours environ, les nuits devinrent meilleures, le malade ne fut plus dans la nécessité de se lever, et commença à goûter quelques heures de repos dont elle était privée depuis près d'une année.

Ce traitement, administré avec persévérance pendant un mois, a eu la plus heureuse influence sur la santé de cette demoiselle, qui depuis cet instant, aidée par l'action magnétique d'une dame, marche à une guérison certaine. A l'époque où je transcris cette observation, consignée dans mon journal, mademoiselle M. ne ressent que de loin à loin, mais particulièrement lorsque le temps veut changer, quelques atteintes de son affection rhumatismale : l'appétit et le sommeil sont parfaitement revenus. Du Boucher. D. M.

Paris, ce 3 avril 1828.

Les frais du procès intenté à madame Couturier, n'ayant été que de 63 francs 35 centimes, ont été acquittés sur le montant de la souscription ouverte au profit de cette dame : cette souscription a produit, ainsi qu'on peut le voir dans les 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> numéros, une somme de 101 francs. Le surplus en a été remis à madame Couturier, qui nous a priés d'exprimer sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu venir à son secours dans cette pénible circonstance.

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix ; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12 ; 17 fr. au lieu de 14 pour la province ; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame LÉVI.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Lettre de M. DELUZE à M. M.... de la Marne, l'un des redacteurs de l'Eclair, en réponse à l'écrit qu'il vient de publier sous le titre d'Étude raisonnée du Magnétisme animal, et Preuves de l'intervention des puissances infernales dans les phénomènes du somnambulisme magnétique.*

Monsieur,

Vous m'avez adressé un exemplaire de votre écrit : c'est en quelque sorte me porter le défi d'y répondre. Si j'accepte ce défi, ce n'est point dans l'espoir de vous détromper de vos erreurs : il est des préventions qui ne permettent pas d'écouter le langage de la raison ; mais le ton affirmatif que vous avez pris, la gravité des accusations que vous vous êtes permises, l'art avec lequel vous paraissez vous appuyer sur les vérités de la religion, étant de nature à faire impression sur plusieurs de vos lecteurs, je regarde comme un devoir de chercher à détruire cette impression funeste, et de faire connaître la vérité à ceux que votre brochure pourrait égarer.

D'après le dogme de la puissance des démons, vous établissez comme un principe incontestable, que,

« Toute œuvre miraculeuse qui se trouve visiblement empreinte de faiblesse, d'erreur, d'ineptie, de malignité, de mensonge, d'impudicité ou de toute autre vice, doit être attribuée aux génies du mal. »

Je veux bien vous accorder cette proposition ; mais l'application que vous en faites est inconcevable.

D'abord, *les œuvres du magnétisme* ne sont point des

*œuvres miraculeuses*, ce sont des phénomènes naturels. En second lieu, où avez-vous vu que ces *œuvres* sont empreintes des caractères que vous leur assignez? La vérité est exactement l'opposé de ce que vous dites. En effet, la faculté de magnétiser suppose une certaine force qui tient à l'organisation et à une bonne santé; mais, parmi le grand nombre d'hommes doués de cette force, ceux qui opèrent le plus de guérisons, et qui font les meilleurs somnambules, sont certainement ceux qui ont le plus d'énergie, de droiture, d'intelligence, de charité, de désintéressement, de sentimens religieux et de qualités morales. Ce qui pourrait le plus contrarier les bons effets du magnétisme, ce serait le vice que vous nommez le dernier.

En citant quelques lignes d'un article que j'ai inséré dans la *Bibliothèque magnétique*, tome V, pour montrer que les illusions les plus bizarres se mêlent souvent au développement des facultés somnambuliques, vous supprimez ce qui précède et ce qui suit, vous insinuez que je crois à la réalité des folies que je veux combattre, et vous ajoutez : « On sourira en remarquant avec quel embarras, avec quelles inquiétudes précautions l'initié confondu a publié ces lignes que lui arracha la vérité...; il eût été bien pénible pour lui d'avouer qu'il remplit sur la terre le rôle d'un adepte des puissances infernales. »

Dans une note vous ajoutez que « je ne suis point un de ces insignes scélérats qui se sont livrés sciemment aux démons, que c'est sans le savoir que je sers d'instrument à l'enfer, et que je n'ensorcèle personne avec des intentions dont j'aie à rougir. » Il me semble que si la politesse vous a fait faire des restrictions, elle vous a empêché de raisonner juste. Vous me considérez comme *l'un des chefs de la secte magnétisante* : comment pouvez-vous penser que je ne connaisse pas le magnétisme, et que je sois, *sans m'en douter*, l'agent de l'enfer, surtout lorsque vous faites remarquer qu'il m'eût été pénible de l'avouer? de *l'avouer* c'est donc que je le sais? Je suis, dites-vous, *un initié, un adepte* : je

ne vois pas quelle excuse je pourrais trouver dans mes intentions.

Dans cette même note vous citez une phrase de moi, que vous qualifiez *d'anti-religieuse et insensée*. La voici : « On est en droit de rejeter, sans examen, les faits qui sont en contradiction avec une loi de la nature. » Je ne me souviens pas d'avoir écrit cette ligne, mais seulement celle-ci : « On doit rejeter tout principe, toute circonstance, qui est en contradiction avec une loi de la nature. » Mais, n'importe : vous me faites l'honneur d'ajouter que vous présumez que je désavouerais hautement cette phrase aussitôt après la publication de votre écrit. Oui, monsieur, je la désavoue dans le sens que vous lui donnez ; mais je n'aurais jamais imaginé qu'on pût l'interpréter de cette manière. Il est évident que je parlais des effets qu'on attribue au magnétisme. Il faudrait vraiment être insensé pour nier que Dieu peut, quand il le veut, changer les lois de la nature. Seulement, je ne crois point que le diable ait ce pouvoir, parce que les lois de la nature sont les lois que Dieu lui-même a données à la nature.

Vous n'avez pas, monsieur, la moindre idée du magnétisme. Tout ce que vous savez, c'est qu'il produit des phénomènes extraordinaires ; et parce que vous ne pouvez expliquer ces phénomènes, vous les attribuez à l'intervention des puissances infernales. Si vous en aviez pris quelques informations, vous auriez su que lorsqu'on fait usage du magnétisme, c'est pour guérir des malades, et que cette guérison est le dernier résultat des effets qui vous alarment. Si vous ne pouvez vous déterminer à attribuer ces effets à la puissance humaine, il serait bien plus raisonnable de les attribuer à l'influence des anges ou bons esprits, qu'à celle du diable. Croyez-vous que des hommes comme M. de Puysegur, dont je m'honore d'être le disciple, que des ecclésiastiques respectables, comme le père Gérard et l'archiprêtre Coll, des femmes de la plus haute piété, comme madame la



duchesse de Bourbon (1), aient jamais voulu être les agens du diable ? et comment le seraient-ils malgré leur volonté ? On ne peut concevoir que, vous proposant d'écrire sur un sujet que vous ne connaissez pas, vous n'ayez pas pensé qu'il était de votre devoir de vous instruire avant de calomnier des gens de bien, avant d'inspirer des terreurs à ceux qui, pour se délivrer de leurs maladies, veulent avoir recours à la médecine de la nature. Où avez-vous pris ce que vous dites du magnétisme ? dans quelques livres que vous avez parcourus sans les comprendre, parce que vous n'aviez pas les notions préliminaires. A qui avez-vous demandé des renseignemens ? Il est possible que vous ayez entendu parler de quelques effets désordonnés, produits par des gens qui ont voulu faire des expériences de curiosité, sans principes et sans but. Mais est-ce d'après des abus qu'il faut juger une doctrine ? Vous ne paraissez pas avoir lu mon *instruction pratique*, et les citations infidèles ou tronquées que vous faites de mes autres écrits, me font souvent dire, ou des inepties, ou des choses contraires à ma pensée. Vous décrivez la manière dont on magnétise ; et quoique pendant quarante ans j'aie suivi le magnétisme dans toutes les écoles, je n'ai rien vu de ce que vous dépeignez. Vous nous apprenez que *les initiés avouent unanimement que leur pouvoir consiste dans une invocation sans laquelle leurs mouvemens magiques ne servent de rien*. Mais qui invoquent-ils ? la puissance magnétique, dites-vous. Mais qu'est-ce que cette puissance magnétique ? Selon vous c'est la puissance du diable. Eh bien ! je n'ai jamais entendu parler d'aucune espèce d'invocation. Cependant je conviendrais qu'une invocation peut être fort utile, et je l'ai souvent conseillée moi-même à de bonnes gens que j'ai *initiés*, puisque vous em-

(1) Je me permets de nommer ici cette princesse, parce que c'est chez elle, à la campagne, que fut établi en 1784 l'un des traitemens où l'on a vu le plus de merveilles, et parce qu'on vient de publier, d'après son manuscrit, l'histoire d'une guérison surprenante qu'elle avait opérée elle-même avec un zèle admirable.

ployez ce mot. Maintenant je vais vous dire le secret de mon initiation.

Ne vous scandalisez pas, monsieur, et écoutez-moi.

Lorsqu'une pauvre mère a son enfant malade, et que, d'après ce qu'on lui a dit de moi, elle vient me prier de lui indiquer les moyens de le guérir, je lui montre comment il faut passer les mains sur son malade, et je lui recommande expressément de commencer par invoquer le Bon Dieu en le priant de vouloir bien lui donner la force de réussir; je lui recommande encore de prier Dieu pour son enfant pendant tout le temps de l'opération du magnétisme. Ce conseil que je donne à une mère pour son enfant, je le donne de même à un mari pour sa femme, à une femme pour son mari, à une sœur pour sa sœur, et je puis vous affirmer que cette pratique réussit. Il est vrai que je ne la conseille qu'aux personnes que je crois assez pieuses pour prier sincèrement et avec foi : je regarderais comme une profanation de la conseiller à d'autres. Je connais plusieurs hommes du monde qui l'emploient eux-mêmes avec beaucoup de succès; chez eux on voit se réaliser ces mots de l'Évangile : *super ægros manus imponent et bene habebunt.*

Maintenant dites-moi, monsieur, si vous pensez que lorsqu'on invoque la bonté de Dieu, pour le prier de secourir les soins qu'on donne à un malade, ce soit le diable qui vienne répondre à l'invocation.

Quant aux divers procédés que, selon vous, on emploie pour ensorceler les gens, je ne sais si on vous a jamais introduit au sabbat, dont j'ai entendu parler, comme vous des séances magnétiques; mais il me semble que si l'on y magnétise ce doit être à peu près comme vous le décrivez.

Les phénomènes dont vous parlez ensuite se montrent quelquefois, soit naturellement dans certaines maladies nerveuses, soit dans des crises somnambuliques; mais ils ne sont point réunis comme vous les présentez, et ils n'ont jamais lieu, même isolément, lorsque le magnétisme est employé avec prudence. Si on les a vus, c'est lorsque des in-

crédules et des curieux ont voulu faire des expériences que ne se permettent jamais les bons magnétiseurs.

Quant aux facultés extraordinaires dont quelques somnambules sont doués, elles annoncent que l'âme peut avoir des notions sans le secours des sens ; elles démontrent sa spiritualité. Mais cet état dans lequel se développent des facultés étrangères à notre état habituel n'est point du tout une suite nécessaire du magnétisme qui ne le produit que rarement ; il se montre de lui-même dans certaines maladies nerveuses, ou chez des personnes qui y sont disposées par leur organisation ; on l'a vu souvent se manifester à la suite de la contemplation, et dans une extase pieuse.

Voyons maintenant quels sont les effets du magnétisme. On a souvent guéri des maladies nerveuses dont les accès ressembloient à ce que vous nommez possession ; on a guéri des épileptiques, des paralytiques, des hydropiques : le magnétiseur n'a fait pour cela que passer légèrement les mains sur le malade avec la volonté de lui faire du bien ; il n'a point cherché à produire le somnambulisme, il en a profité s'il se présentait. Comment voulez-vous que ce soit le diable qui vienne exercer par lui la charité, et récompenser ses soins ? Qu'y gagne-t-il ? Ni le magnétiseur ni le malade ne lui en savent gré, et ce n'est pas à lui qu'ils témoignent leur reconnaissance.

Madame B., femme très-pieuse, était malade depuis plusieurs années, et depuis trois mois elle était retenue dans son lit par de violentes douleurs, lorsque, d'après mes conseils, son mari l'a magnétisée. Le cinquième jour elle s'est trouvée en état de sortir à pied pour aller à sa paroisse faire dire une messe d'action de grâces. Elle était déjà délivrée de ses douleurs. Son mari a continué pour achever la guérison, et maintenant elle jouit d'une parfaite santé. En conscience, sont-ce là des œuvres du diable ? (1)

(1) D'après le consentement de la malade, de son mari et de son médecin, j'ai adressé la relation de cette cure à l'Académie de médecine, il en est question aussi dans l'*Encyclopédie*, numéro 1, page 231. Ainsi chacun peut vérifier le fait.

Me direz-vous qu'on peut abuser du magnétisme ? je ne le nie point : on peut abuser de tout. Et vous-même, monsieur, vous abusez de votre raison, de votre talent. Mais tous les abus, tous les dangers du magnétisme n'existent qu'autant qu'on veut s'y exposer : j'ai signalé ces dangers, et j'ai indiqué le moyen infailible de les éviter, tandis que les opinions que vous cherchez à répandre peuvent faire beaucoup de mal à votre insu. Je connais une femme respectable dont le fils, âgé de quinze ans, est attaqué d'une maladie que les médecins ont inutilement essayé de guérir : depuis un mois elle le magnétise, et le mieux qu'elle a déjà obtenu lui fait espérer une entière guérison. Qu'on lui fasse lire votre écrit, et qu'il la persuade, elle renoncera à sa dernière ressource ; si l'enfant meurt par suite des craintes que vous aurez inspirées, qui sera coupable de sa mort ? J'ai magnétisé et guéri des hommes et des femmes du peuple ; je leur ai demandé de prier Dieu pour moi. S'ils vont dire à un confesseur égaré par votre livre comment je les ai guéris, on leur en fera un crime ; et ces bonnes gens, au lieu de me bénir, seront frappés de terreur en pensant à moi. Si quelqu'un d'eux est devenu somnambule, et qu'on ait eu l'indiscrétion de le lui dire, il se croira ensorcelé. Avez-vous songé, monsieur, aux conséquences que peut avoir votre doctrine ? Vous citez quelques faits qui ont excité vos craintes, par exemple, celui du rameau béni : je ne nie point ces faits ; mais si vous eussiez consulté un magnétiseur instruit, il vous en aurait donné l'explication. Si les opinions que vous avez émises étaient adoptées, si les conseils que vous donnez au gouvernement étaient suivis, on verrait se renouveler les procédures contre les sorciers, et des milliers de victimes seraient, comme autrefois, immolées à vos absurdes préjugés.

L'exécration tribunal qui fit brûler Jeanne d'Arc comme sorcière raisonnait d'après vos principes, et je ne sais comment vous auriez pu défendre l'héroïne française contre les accusations de l'évêque de Beauvais. Aux yeux des Anglais,

à qui elle avait fait tant de mal , elle devait paraître l'agent du diable.

Je sais bien que , grâce au progrès des lumières , on ne trouverait plus parmi les juges des hommes qui osassent condamner un ecclésiastique comme coupable d'avoir ensorcelé un couvent de religieuses. Quoi que vous puissiez penser de la corruption du siècle , nous sommes plus sages que du temps du cardinal de Richelieu. Mais voici ce qui doit arriver , et ce qu'ont même déjà produit des ouvrages que vous citez et qui sont écrits dans le même esprit que le vôtre.

Un homme de bien qui connaît les effets salutaires du magnétisme veut en faire usage pour guérir ses enfans , ses amis ou d'autres malades : il se dévoue à cette œuvre de charité ; sa femme s'en inquiète , elle regarde son mari comme l'agent du diable , et cela met la division dans le ménage.

J'ai fait connaître le magnétisme dans une ville de province où plusieurs malades ont été guéris en suivant les instructions que je leur ai données. Qu'en est-il résulté ? c'est que des gens égarés par les opinions que vous voulez répandre , ont regardé les moyens qu'on avait employés comme des pratiques diaboliques ; que d'autres en ont été fort alarmés , et que cela a porté le trouble dans plusieurs familles. Parmi les personnes de cette ville avec lesquelles je suis en correspondance , je puis citer madame la marquise de \*\*\* , mère de trois enfans : elle avait eu recours à moi l'année dernière , après avoir épuisé toutes les ressources de la médecine. Je lui avais marqué comment elle devait se faire magnétiser , et je lui avais envoyé les conseils d'une somnambule. Le traitement indiqué lui a procuré un mieux tel , qu'elle s'est trouvée en état de faire le voyage de Paris. Je l'ai adressée à M. le docteur Chapelain , très-bon magnétiseur , qui , en deux mois , lui a rendu la santé. Voici quelques phrases d'une lettre qu'elle vient de m'écrire.

« Je ne saurais vous dire , monsieur , le sentiment de jouissance et d'étonnement bien doux , qu'après quatre années de souffrances j'éprouve maintenant à vivre sans

difficulté et sans douleur. Chaque essai de mes forces nouvelles est pour moi un sentiment de plaisir, et chacune de mes pensées doit être un tribut de reconnaissance pour celui qui m'a rendu la vie... Veuillez en partager avec lui l'expression : c'est par vous que je l'ai connu, c'est par vous qu'il m'a sauvée. Sans vous, monsieur, sans vos écrits, je n'aurais pas invoqué la science salutaire qui a ranimé mon existence prête à s'échapper ; et aujourd'hui ma mère vivrait seule dans le monde, et mes enfans s'élèveraient sans leur mère. Une telle pensée doit être douce pour votre ame...

« On est généralement étonné ici du changement qui s'est opéré dans ma santé ; et comme on ne peut toujours nier l'évidence, il faut bien convenir que je le dois au magnétisme. Mais croiriez-vous, monsieur, que j'éprouve à ce sujet une sorte de persécution ? On me fait un cas de conscience de n'être pas morte, et l'on m'impute à grand péché de me mieux porter. On me dit qu'il est impossible qu'il n'y ait pas de sortilège là-dedans ; et tous ces propos ne sont pas des plaisanteries : ils se disent très-sérieusement... Voilà où j'en suis et la société au milieu de laquelle je vis. Vous comprenez d'après cela qu'on ait envie de la quitter, etc. »

Telles sont, monsieur, les conséquences de la doctrine que vous cherchez à repandre : vous les avez prévues et vous ne vous en inquiétez point. Mais il est un danger plus effrayant et dont vous ne vous doutez pas : c'est le tort que des écrits tels que le vôtre font à la religion.

Dans le siècle où nous sommes il faut présenter la religion dans toute sa grandeur, dans toute sa dignité ; il faut montrer que si ses mystères humilient la raison, c'est la raison qui nous fait connaître sa céleste origine ; il faut l'exposer comme l'ont fait les pères de l'église, comme l'ont fait le grand Bossuet, et récemment Monseigneur Frayssinous dans ses admirables conférences. Vous n'ignorez pas quelle influence a exercée ce respectable ministre ; combien de jeunes gens il a ramenés à la vérité ? Eh bien ! si vous asso-

ciez aux dogmes de la religion , qui sont des révélations divines, des croyances imaginées dans des temps d'ignorance et de barbarie ; à ses cérémonies augustes des pratiques superstitieuses , à sa morale simple et sublime des idées d'intolérance et de fanatisme, vous écarterez un grand nombre d'hommes instruits , qui ne demanderaient pas mieux que de prendre la religion pour règle de leur morale : vous leur faites craindre que des prêtres ne soient imbus de vos préjugés , et vous les éloignez de leurs pasteurs. On ne se laisse pas guider par des gens qu'on croit manquer de lumières et de bon sens. Vous me citerez peut-être quelques décisions des papes : mais ce ne sont pas des articles de foi. Pensez-vous que si vous disiez à un jeune homme qui sort de l'école polytechnique qu'il ne doit pas croire que la terre tourne autour du soleil , parce que Galilée a été condamné pour l'avoir soutenu , il se confierait à vous pour diriger sa conscience ? Les opinions que vous soutenez sont encore plus déraisonnables , et elles sont plus dangereuses en ce qu'elles sont opposées à la charité. Parlez des tentations du démon , auxquelles on peut toujours résister lorsqu'on implore le secours de Dieu ; mais ne nous montrez pas le diable comme un être qui s'empare de nous pour nous faire exercer des actes de dévouement aux malades et opérer des guérisons. Recommandez la foi à ceux qui magnétisent : dites-leur que tout *don excellent vient du père des lumières* : et ils remercieront Dieu de leurs succès.

Revenons aux motifs sur lesquels vous fondez vos opinions. Avez-vous assez étudié la nature pour connaître les lois que le créateur lui a données , pour décider si un fait que vous ne pouvez expliquer est contraire à ces lois ?

Si vous aviez vécu du temps où Franklin nous fit connaître les paratonnerres, vous auriez certainement soutenu que soutirer la foudre des nuages et la diriger était un prodige contraire aux lois de la nature , et ne pouvait être que l'œuvre des puissances infernales. Les faits inexplicables par les lois connues de la nature ne sont point contraires à

ces lois; ils doivent être observés avec d'autant plus de soin, que c'est en les étudiant que nous découvrirons la loi dont ils dépendent : c'est ce qui est arrivé pour l'électricité, c'est ce qui arrivera pour le magnétisme.

Les magnétiseurs n'ont jamais prétendu faire des miracles. Ce ne sont point eux qui ont obtenu du diable qu'il suspendrait un homme à la voûte d'un édifice, pour le laisser tomber ensuite sans qu'il en éprouvât de mal; car il n'en est aucun qui croye à la réalité de pareils prodiges. Les phénomènes qui vous paraissent miraculeux et dont ils conviennent, ne sont pour eux que le développement ou la manifestation de certaines facultés latentes dans l'ame humaine, qui se montrent dans un certain état, et qui prouvent évidemment sa spiritualité. Parmi ces facultés il en est d'ineffables, j'en conviens, et je citerai en ce genre la faculté de prévision. Cette faculté est rare, elle est toujours fort limitée dans l'homme parce qu'elle n'est que le résultat d'une combinaison rapide des événements présents; elle est par cela même incertaine, mais elle existe. Vous voyez que je vous fais des concessions, en vous accordant la réalité du fait qui vous paraît le plus miraculeux : mais les conséquences que nous en tirerons vous et moi sont opposées. Vous voyez en cela l'inspiration du diable, lorsque ce n'est pas l'inspiration divine : j'y vois une faculté nouvelle (1) dont nous pouvons abuser, et dont dans certains cas la Providence peut se servir pour détruire les hommes. On n'est point possédé du démon parce qu'on a cette faculté; on est coupable si on en fait un mauvais usage. Vous-avez lu dans le Deutéronome: « s'il se trouve chez vous un prophète, « que ce qu'il vous annonce arrive; et qu'il vous dise suivez des dieux étrangers, vous le ferez mourir. » Ce n'est point parce qu'il a prophétisé qu'il doit être mis à mort, c'est parce qu'il s'est servi de ses facultés pour éloigner ses concitoyens du culte du vrai dieu. Vous me répondez que

(1) Je pourrais m'appuyer ici de l'opinion de Tertullien et de celle de Bossuet.



ce prophète était inspiré par le diable. Mais il y a un autre passage qui prouve clairement que le don de prophétie était un don naturel. *S'il se trouve parmi vous un prophète, je lui parlerai en songe.* Vous voyez bien ici que le don de prophétie est supposé antérieur au choix que Dieu fait de celui qui en est doué. L'histoire de Balaam est encore fort remarquable. Si c'eût été le diable qui lui eût donné la faculté de prophétiser, il la lui aurait retirée dès qu'il l'aurait vu disposé à l'employer pour servir la cause du vrai dieu.

Vous êtes, monsieur, tellement étranger à ce qui est relatif à l'histoire du magnétisme, que vous ne savez pas que les phénomènes qu'il produit se montrent spontanément dans certaines maladies nerveuses. Vous dites que *Mesmer commença les sortilèges de la magie somnambulique proprement dite, qu'il la propagea.* Vous ignorez donc que ce n'est point Mesmer, mais bien M. le marquis de Puysegur, qui le premier a fait connaître les phénomènes du somnambulisme magnétique ? Auriez-vous craint de faire tomber sur cet homme si généralement respecté et sur ses frères, qui étaient ses coopérateurs, les anathèmes que vous prononcez contre Mesmer ? Je conviens qu'il est difficile de faire regarder comme les agens des puissances infernales, des hommes aussi éminens par leurs vertus que par le rang qu'ils avaient dans la société.

Vous prétendez, monsieur, qu'il est impossible de vous répondre, et d'expliquer autrement que par l'intervention du diable les effets du magnétisme : je vais vous citer des faits qui se sont passés sous mes yeux, qui me touchent personnellement, et dans lesquels j'ai été le principal acteur ; vous y verrez du moins que si le diable a une grande puissance, il est trop bête pour en faire usage dans ses intérêts, et que le résultat de ses manœuvres est précisément le contraire de celui qu'il se propose.

Une amie de ma famille se trouvant depuis quelque temps fort indisposée, on la détermina à me permettre d'essayer de la guérir : c'était une personne distinguée par son esprit et

son instruction; elle avait en morale des principes sévères, et sa conduite était à l'abri de tout soupçon de légèreté. Mais elle avait lu presque tous les ouvrages des philosophes du dix-huitième siècle; et elle avait adopté leurs opinions; elle aurait cru blesser les convenances en se permettant une plaisanterie contre la religion catholique, mais elle n'en remplissait pas les devoirs parce qu'elle n'y croyait pas.

La première fois que je la magnétisai elle devint somnambule, et je vis se développer chez elle des facultés extraordinaires. Pendant son somnambulisme, je fus très-surpris de l'entendre s'occuper des questions religieuses les plus importantes, et revenir sur les erreurs dans lesquelles elle avait été entraînée par la lecture de Voltaire et autres philosophes. Un jour elle me dit : prenez une feuille de papier et écrivez ce que je vais vous dicter. Alors elle me dicta quelques réflexions sur la nécessité et la vérité de la religion, et le réglemeut de vie qu'elle devait suivre pour rentrer dans la bonne voie; elle me dit ensuite : placez cette feuille dans mon écritoire, et ne m'en parlez jamais quand je serai éveillée; en la lisant, je serai frappée de ce qu'elle contient et je me conduirai en conséquence. Ce qu'elle m'avait annoncé se vérifia bientôt : elle s'adressa à un respectable prêtre qui la dirigea, et qui ne lui défendit point de se laisser magnétiser. Elle a vécu encore quelques années, et sa résignation dans sa longue maladie, les lettres qu'elle m'a écrites, la foi vive dont elle était animée, la piété douce et active dont les pratiques occupaient ses loisirs, la charité qui remplissait son ame, me la font réellement regarder comme une sainte. Je n'aurais osé parler d'elle si elle vivait encore.

Lorsque ma somnambule eut entrepris de suivre le réglemeut de vie qu'elle s'était prescrit, et de substituer à la lectures des philosophes d'abord celle de l'évangile, puis de l'imitation de J.-C., puis de Bossuet, de Fénelon et de saint-François-de-Sales, elle désira que je la misse pendant quelques jours encore dans l'état de somnambulisme pour qu'elle pût me faire connaître l'ensemble des idées qui l'occupaient.

Dans ces conversations elle examina avec moi les fondemens du christianisme, elle m'en exposa les preuves et les beautés, elle m'en développa la sublime morale, et me dépeignit les consolations et les espérances qu'il offre dans le malheur, elle m'engagea à en suivre les préceptes. Je n'ai jamais entendu parler avec autant de logique, d'élévation et de sentiment; l'impression qu'elle me fit ne s'effacera jamais. Dites-moi, monsieur, si elle était l'organe des puissances infernales.

Je pourrais, monsieur, vous citer d'autres faits du même genre; j'ai des lettres écrites en somnambulisme, contenant sur la pratique de la religion les choses les plus touchantes: je ne puis les publier, mais je vous les montrerais si vous le désiriez, et si je pouvais croire que de telles communications rectifiasent votre jugement. Mais comment s'en flatter? vos préventions vous empêchent de saisir le sens des choses les plus claires, et vous trouvez le moyen d'appuyer votre système sur des faits qui le combattent; j'en citerai un exemple qui m'a paru singulier. J'ai rapporté une conversation d'un magnétiseur avec sa somnambule: celle-ci annonçait la morale la plus pure, et désapprouvait les projets qu'elle avait dans son état de veille et qui n'étaient point d'accord avec les principes sévères qu'elle manifestait en somnambulisme, elle se considérait dans l'état de veille comme une autre personne à qui il serait inutile de donner des conseils parce qu'elle ne les suivrait pas. Voici votre conclusion: « Comment après des scènes aussi décisives « M. Deluze a-t-il la force de nier l'intervention de l'enfer « dans la sorcellerie magnétique? » Il paraît évident à tout homme raisonnable que s'il y a ici une puissance surnaturelle, c'est un ange qui voulait combattre les tentations suscitées par le démon pendant la veille; car dans l'état de somnambulisme l'inspirée désapprouve ce qu'il y a de répréhensible dans sa conduite. Quant à moi, je ne vois là ni l'intervention des anges ni celle des démons, mais bien une chose fort remarquable; c'est que, dans l'état de somnam-

bulisme, lorsque l'ame recueillie s'affranchit des impressions des sens, elle retrouve en elle-même le sentiment du bon et du vrai, auquel les intérêts et les distractions du monde l'empêchent de se livrer.

Plus haut, vous vous appuyez de mon autorité pour prouver que *des somnambules ont vu le diable et ont demandé des prières pour le chasser*; j'avoue qu'en écrivant ces lignes, je n'ai jamais pensé qu'on me soupçonnerait de croire que des somnambules ont vu le diable. J'ai voulu montrer que dans le somnambulisme des causes diverses peuvent déranger l'imagination et faire voir des fantômes; mais dans tous les cas ce ne serait pas le diable qui aurait produit le somnambulisme, puisque le somnambule demande des prières pour le chasser.

Vous voulez que la puissance du magnétisme soit une puissance *surhumaine*, parce que si elle n'était pas surhumaine on pourrait défier le ciel même d'opérer un seul miracle. Après avoir décrit les phénomènes qui, selon vous, sont attestés, vous dites : « D'après les hypothèses de l'affiliation magnétique, pourquoi certains hommes ne pourraient-ils pas opérer ces phénomènes sur la race humaine tout entière? ne pourraient-ils pas avec plus d'imagination fendre les montagnes, soulever l'Océan, briser la terre et en disperser les débris dans l'immensité des espaces? » Heureusement monsieur, le diable ne sait pas se servir de cette puissance comme les hommes pourraient le faire : sans cela l'univers serait dans le plus grand danger. Mais si cette puissance existe, *les affiliés de l'hypothèse*, qui ne la croient pas surhumaine, et à qui vous en faites connaître l'étendue, au lieu d'être frappés de terreur, se livreront aux plus brillantes espérances : pourquoi, diront-ils, un homme animé d'une volonté plus forte ne pourrait-il apaiser les tempêtes, éteindre les volcans, faire régner sur la terre un printemps perpétuel, et, ce qui vaudrait mieux encore, établir la paix entre les nations? Ces exagérations ne seraient pas plus déraisonnables que les vôtres : elles sup-

poseraient du moins dans ceux qui auraient la folie de s'y livrer qu'ils croient à l'existence des gens de bien ; tandis que vous voyez le mal partout. Vous ne vous bornez point à condamner en général les partisans d'une doctrine, vous attaquez les personnages les plus respectables : ni le rang, ni les talens, ni la réputation ne peuvent arrêter vos injures. Dès le début de votre écrit vous reprochez à Louis XVI sa *coupable* faiblesse ; quel bon Français ne sera pas révolté de cette épithète ? Vous dites de Mesmer : « c'était un homme pro-  
« fondément impie que des historiens d'une véracité non  
« suspecte représentent comme initié aux plus infâmes mys-  
« tères de l'illuminisme ou de la franc-maçonnerie. » Je vous défie de citer un de ces historiens, comme de dévoiler ces prétendus mystères. En parlant de l'académie de médecine vous dites que son matérialisme invétéré et sa haine contre la religion catholique lui ferment la bouche ; et quoique vous ajoutiez en note que vous n'entendez pas parler de tous les membres, je pense que le corps entier aurait droit de se plaindre.

Le dernier paragraphe de votre brochure est vraiment effrayant. Vous vous présentez comme tenant en main la foudre qui doit écraser vos adversaires, l'*Éclair* annonce votre puissance. Cependant vous appelez à vous le secours du gouvernement, et le tableau que vous faites du bouleversement que le magnétisme doit produire dans l'ordre social justifie la terreur que vous voulez inspirer.

« N'y a-t-il pas, dites-vous de graves dangers à laisser  
» évoquer parmi les hommes des êtres d'une nature com-  
» plètement perverse, des instigateurs de vices et de cri-  
» mes ? Qui sait combien de malheurs, combien de for-  
» faits le magnétisme a déjà pu causer parmi nous ! Quelle  
» arme entre les mains d'un libertin ou d'un scélérat, que  
» cette faculté de frapper tout d'un coup d'une léthargie  
» profonde des corps de personnes vivantes ! quelle puis-  
» sance pour des hommes abrutis, pour des énergumènes  
» de l'impiété, pour des séides de l'anarchie, que celle de

« découvrir surnaturellement les secrets des familles et des états! »

J'avoue, monsieur, qu'à la lecture de ce résumé il m'est difficile de contenir mon indignation : je veux cependant vous répondre avec calme et très succinctement.

1<sup>o</sup> Je n'ai jamais entendu parler de magnétiseurs qui invoquent ni qui évoquent les puissances infernales : mais supposons pour un moment qu'on puisse les évoquer, et que le magnétisme soit un des moyens de cette évocation. Alors vous seriez obligé de convenir qu'avant qu'on connût le nom de magnétisme on les évoquait, et que par elles on produisait des maléfices. Vous savez combien la sorcellerie était commune dans les temps d'ignorance; vous savez combien de gens en ont été accusés, combien de sorciers ont été brûlés à la suite d'un jugement; vous savez aussi que la rigueur des lois était impuissante pour empêcher qu'on n'exerçât cet art infernal. Eh bien, n'est précisément depuis l'époque où le magnétisme a été connu, depuis Van-Helmont, qu'on cesse de s'occuper de sorcellerie et de brûler les sorciers. Il en résulte évidemment que ce n'est point par les écrits sur le magnétisme que s'est propagée la sorcellerie. 2<sup>o</sup> Vous ne pouvez nier qu'il n'y ait eu des guérisons opérées par le magnétisme : n'est il pas trop heureux que des hommes honnêtes et éclairés nous aient enseigné les moyens de le faire servir au bien de l'humanité? On ne brûlera plus de sorciers, voilà tout le mal. Si le magnétisme était généralement connu, si tout le monde convenait de sa puissance, alors les magistrats seraient autorisés à réprimer et à punir les abus qu'on pourrait en faire. Au reste ces abus et ces dangers ne sont nullement ceux que vous imaginez. A qui avez-vous entendu dire que par le magnétisme on découvrirait les secrets des familles et des états? que quelques adeptes ont le pouvoir d'ensorceler certaines personnes dans des maisons plus ou moins distantes de celle

où ils se trouvent (1)? Où avez-vous vu *ces hommes abrutis, ces énergumènes de l'impiété* qui pratiquent le magnétisme? La première condition pour magnétiser, c'est selon M. de Puysegur et tous ses disciples, *volonté active vers le bien*. Cette volonté ne peut animer les gens que vous signalez et qui, s'ils existent, ne lisent pas plus mes ouvrages que les vôtres. Comment *des séides et des énergumènes* se livreraient-ils à la pratique du magnétisme qui exige tant de calme? D'après le tableau que vous faites de la société les puissances infernales n'ont pas besoin de ce moyen pour exercer leur domination sur la France.

Si le magnétisme peut présenter quelques dangers dans les mains d'un homme immoral, ou même par des circonstances que j'ai indiquées dans mes ouvrages; il est clair que ces dangers sont faciles à éviter, car on ne peut magnétiser personne qu'autant qu'il le veut.

D'ailleurs on ne saurait empêcher que le magnétisme soit pratiqué secrètement, et certes il ne peut avoir aucun inconvénient dans des traitemens publics, dirigés par les médecins. Le mieux serait qu'il fût assez bien connu pour qu'on en fit usage au besoin dans l'intérieur des familles, avec les précautions convenables. Les personnes religieuses que vous voulez en détourner, sont précisément celles qui en obtiendraient les effets les plus salutaires.

Le magnétisme ne doit point être employé pour faire des expériences, et il ne faut point juger du bien qu'il peut produire, ni de la manière dont il doit être pratiqué, par les tentatives qu'on a faites pour convaincre des incrédules. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette discussion.

Vous répétez plusieurs fois, comme un aphorisme, cette phrase d'un homme fort savant sur une autre matière, mais qui n'a pas des idées arrêtées sur le magnétisme: « Combien de fois ai-je observé jusqu'à quel point les vrais croyans

(1) On peut agir magnétiquement sur une personne éloignée, mais il faut pour cela qu'il y ait un rapport anciennement établi d'un consentement commun.

« mettent d'attention à taire tout ce qui nuit à leurs opinions ! » Je n'ai jamais fait cette observation. Au reste, elle peut être relative à ceux qui ont imaginé des systèmes pour expliquer les faits, mais nullement à ceux qui ne voient dans le magnétisme qu'un moyen de faire du bien, et, dans les phénomènes du somnambulisme, qu'une preuve de la spiritualité de l'ame, et une manifestation des facultés instinctives qu'elle possède indépendamment du corps. L'étude de ces phénomènes a déterminé M. Georget à rétracter dans son testament, de la manière la plus solennelle, les principes de matérialisme qu'il avait professés dans sa *Physiologie du système nerveux*. ( Voyez la note relative au testament de M. Georget, dans *l'Hermès*, numéro 28, 3<sup>e</sup> année, page 105. )

Je ne m'arrêterai pas plus long-temps à répondre aux absurdités accumulées dans votre brochure : il n'y a pas une phrase sur laquelle je ne puisse faire des observations aussi concluantes que celles que je viens de vous présenter. Je vous dirai seulement :

1<sup>o</sup> Que le magnétisme est une faculté que Dieu a donnée à l'homme pour faire du bien à son semblable, en dirigeant sur lui, par une volonté bienveillante, le principe qui le fait vivre ; que le désir de faire du bien en est le principal mobile, que l'invocation de Dieu et la prière sont un utile auxiliaire, parce qu'elles augmentent la confiance, et qu'on a bien plus de force lorsqu'on se croit soutenu par la bonté divine ; que le magnétisme a été employé de tout temps ; que c'est au commencement du 17<sup>e</sup> siècle qu'on l'a distingué sous le nom qu'il porte aujourd'hui ; que Van-Helmont en a clairement exposé le principe fondamental ; que Mesmer en a répandu la connaissance, en montrant à une société nombreuse et choisie des phénomènes surprenans, et en enseignant à ses élèves à en produire de semblables, à l'aide de procédés qu'il expliquait par une théorie hypothétique, sans leur parler ni de la puissance de la volonté, ni du somnambulisme magnétique.



2° Que les phénomènes du somnambulisme que M. de Puységur a fait généralement connaître, et qui se sont fréquemment renouvelés depuis, démontrent la spiritualité de l'âme, son action indépendamment des organes des sens, et répondent à toutes les objections qu'on peut faire contre son immortalité; que quelques-uns de ces phénomènes nous manifestent dans l'homme un sens intérieur qui apprécie avec justesse le bon et le vrai, et qui nous éclaire sur nos besoins; que les idées morales les plus élevées, les sentimens religieux les plus purs, et la ferme croyance à l'immortalité, aux peines et aux récompenses dans l'autre vie, se montrent très-souvent chez les somnambules, même chez ceux qui ne s'en étaient jamais occupés dans l'état de veille; enfin, que l'exercice du magnétisme comme pratique de charité, et les merveilles du somnambulisme ont ramené plusieurs personnes à l'amour et à la pratique de la religion chrétienne.

Je ne saurais, monsieur, mieux terminer cette lettre qu'en empruntant au célèbre Van - Helmont la dernière phrase de sa réponse au père Robert, jésuite, qui, comme vous, et dans un temps où cela était plus excusable, avait attribué au démon les phénomènes du magnétisme.

« Catholicus romanus sum cui nil quod Deo, quodque  
 « ecclesiæ contrarium, pensitare fuit animus.... Unum illud  
 « subjectam. Quicumque effectum naturalem à Deo sic crea-  
 « tum, sic datum creaturis, tribuit dæmoni; is alienat ho-  
 « norem creatori debitum, et in satanam eumdem ignomi-  
 « niosè vertit. Quod si bene tuam revocaveris anatomem,  
 « idolatriam expressam reperies. (1) »

(1) M. M... de la Marne cite deux écrits qui ont paru il y a quelques années. L'un a pour titre : *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses, par un homme du monde*; l'autre, qu'il attribue à l'abbé VVartz, est intitulé : *Superstitions et Prestiges des philosophes du 18<sup>e</sup> siècle*. Je suis surpris qu'il ne se soit pas étayé de l'autorité du premier, qui affirme que lorsqu'on initie quelqu'un on

*Épanchement sanguin sous-pleurétique guéri  
par une somnambule.*

Le quatorze ou le quinze juin 1827, je fus atteint d'un violent coryza et de douleurs dans le côté gauche de la poitrine; j'opposai à cette légère affection des tisanes adoucissantes, le lait chaud, quelques émulsions et le régime.

Il fait venir Jésus-Christ. Quant au second, il nous apprend que les joueurs de gobelets, ceux qui font des tours de cartes et autres tours d'escamotage dont on s'amuse dans la société, n'agissent que par l'intervention du diable. Ces deux écrits, le dernier surtout, ont été fort répandus, et ils ont fait beaucoup de mal. J'ai répondu à l'un et à l'autre; ma réponse à l'homme du monde est insérée dans la *Bibliothèque magnétique*, 1<sup>re</sup> année, 4<sup>e</sup> trimestre, p. 278; celle à M. Wurtz (que je ne nommais pas) est imprimée à part. Elle se trouve chez M<sup>me</sup> Lévi; elle a pour titre : *Lettre à l'auteur de l'ouvrage intitulé, etc., dans laquelle on examine plusieurs opinions qui mettent obstacle à l'entier rétablissement de la religion en France.*

Je crois avoir rempli ma tâche, et désormais j'espère garder le silence. Il ne me convient point de traiter sous le point de vue théologique un sujet que je dois considérer sous les points de vue philosophique, médical et moral. On a discuté la question du magnétisme dans un séminaire célèbre, et les opinions ont été partagées, parce qu'on y avait fait circuler les écrits que je réfute. On sent quelle impression ces écrits ont dû faire sur de jeunes ecclésiastiques remplis de zèle, mais étrangers aux sciences. Comme on s'occupe plus que jamais du magnétisme, et que plusieurs médecins d'emploient ou le conseillent, il serait important que les évêques voulussent bien se faire rendre compte des procédés qui le mettent en action, et des phénomènes qu'il produit. Ils pourraient alors éclairer sur ce sujet, par des instructions confidentielles, ceux qu'ils chargent de diriger les consciences; et ceux-ci pourraient à leur tour approuver ou interdire, selon les circonstances, l'usage du magnétisme, et prévenir tous les dangers qu'il présente lorsqu'il établit des relations entre des personnes de différent sexe, ou lorsqu'il est employé dans tout autre but que celui de faire du bien.

L'amélioration se manifesta promptement ; mais il resta de la douleur dans le côté gauche du thorax ; je jugeai à propos d'y appliquer plusieurs ventouses. Les deux premières me soulagèrent ; la troisième, appliquée avec l'éther enflammé, souleva tellement la peau, qu'à l'instant elle se fendilla en plusieurs endroits, et qu'il s'éleva des phlyctènes autour du mamelon gauche. Je sentis une atroce douleur, une sueur générale couvrit mon corps, je pâlis et je me sentis défaillir. Cependant je laissai la ventouse pendant trois quarts d'heure ; et, quand je me relevai, mes forces étaient tellement épuisées que mes jambes fléchirent. J'eus plusieurs défaillances dans le cours de la journée ; et vers le soir, deux heures après mon dîner, des douleurs très-vives se firent sentir au-dessous de l'appendice xiphoïde. La nuit suivante mon sommeil fut interrompu à plusieurs reprises par des douleurs pongitives qui se renouvelaient à chaque inspiration ; le lendemain elles augmentèrent d'intensité d'heure en heure. Pendant tout ce temps les digestions étaient faciles, et la plénitude de l'estomac allégeait les douleurs ; après la digestion elles devenaient plus vives, et la moindre pression à l'épigastre était insupportable.

L'occasion d'une consultation magnétique s'étant offerte chez M. le docteur Foissac, je la saisis avec empressement, et voici ce qui se passa. La somnambule, M<sup>lle</sup> C..., m'examina à peine trois minutes ; elle porta la main sur mon épigastre, et me dit aussitôt, voyant que je souffrais : votre mal n'est pas là ; il est plus en dehors, à gauche, sous les côtes. Elle dit qu'il y avait dans cet endroit, qu'elle indiqua avec la main, un amas de sang noir et coagulé. Une chose vraiment remarquable, c'est que la douleur changea de place quelques heures après, et se fit sentir avec toute son intensité sous les côtes gauches. La somnambule avait ajouté que cela se dissiperait promptement si je voulais y appliquer douze sangsues et un cataplasme de farine de graine de lin, prendre un bain, boire de l'eau de groseilles, et garder le repos et la diète ; que le second jour de ce traitement, s'il restait

un peu de douleur , je n'avais qu'à me frictionner avec du laudanum. La nuit qui suivit cette consultation fut plus pénible encore que les autres. Le lendemain j'exécutai ce que m'avait prescrit M<sup>l</sup>e C... , et j'eus une nuit entièrement calme, la première depuis une semaine. Le second jour de ce traitement, il ne me restait plus qu'un léger sentiment de douleur qui fut dissipé par une seule friction. Depuis ce temps je n'ai plus rien senti, et j'ai à m'applaudir d'avoir été guéri en deux jours d'un épanchement sanguin opéré par la dilacération du tissu cellulaire sous-pleurétique.

DEVAUT, D.-M.-P.

*Suite de la lettre de M. AIZÉ PARIS à M. CHAPELAIN, docteur en médecine.*

Vers le milieu du mois d'avril 1828, M. Chapelain, que je rencontrais de nouveau, me demanda si j'étais enfin convaincu de l'existence du magnétisme. Je lui répondis que nul n'était plus que moi disposé à rechercher, à accueillir et à proclamer la vérité, mais que dans une question aussi importante, je ne croyais pas devoir fonder ma conviction sur trop d'éléments; qu'il me restait à vérifier l'appréciation du temps, la lecture à travers les corps opaques, et quelques autres faits non moins surprenans. Il me répondit qu'une de ses malades lisait des lettres cachetées, et m'offrit de faire lire quelque chose que j'écrirais dans un paquet couvert d'autant d'enveloppes et revêtu d'autant de cachets que je le jugerais convenable. J'acceptai; j'écrivis les mots, *des faits prouvent*, sur un papier que je collai ensuite par les quatre coins, entre deux cartons épais de près d'une demi-ligne, après avoir fait écrire par mon secrétaire qui ignorait la phrase que j'avais choisie, quelque chose dont je n'eus pas alors connaissance, et que je sus depuis être le mot *Voltaire*. M. Chapelain reçut le paquet que j'avais cacheté avec tant de précaution, qu'il était impossible de l'ouvrir

sans déranger une des nombreuses circonstances que j'avais remarquées dans le pliage et le rapprochement des parties de la triple enveloppe dont j'avais entouré mes cartons. J'avais recouvert de cire les empreintes des cachets formés d'abord avec des pains à cacheter, et les cinq cachets qui garantissaient l'enveloppe extérieure étaient circonscrits par une trace d'encre faite à un quart de ligne de toutes les bavures de la cire, de sorte que l'employé le plus habile du fameux cabinet noir eût peut-être reculé devant les difficultés que présentait l'ouverture frauduleuse de cette lettre. M. Chapelain me promit d'en faire lire le contenu et de me la rendre intacte, pour qu'avant de l'ouvrir je fisse vérifier par qui je voudrais l'impossibilité de connaître par les moyens ordinaires sans rompre le cachet, ce que j'avais donné à lire à la somnambule.

Environ huit jours après, M. Chapelain m'écrivit que sa malade avait vu mon paquet le matin, et qu'elle ne voulait le dire que le soir en ma présence. Il m'invita à me trouver chez lui à sept heures. Je m'y rendis avec empressement, et j'y rencontrai deux personnes (1) qui devaient nous accompagner chez M<sup>me</sup> Briant, rue Saint-Denis, n<sup>o</sup> 154. M. Chapelain m'apprit que la somnambule lui avait dit qu'il y avait deux personnes qui avaient écrit sur le papier enveloppé (il ignorait cette particularité), et que dans l'une des deux phrases d'épreuve il y avait de *l'incrédulité jusque dans l'encre*. Je passai un moment dans le cabinet de M. Chapelain, et j'écrivis, sans en informer personne, la phrase *des faits prouvent*, que je remis dans la poche de mon gilet, afin de la montrer écrite aussitôt après qu'elle aurait été lue par M<sup>me</sup> Briant, ne voulant pas décacheter le paquet hors de la présence des personnes à qui j'avais promis d'en faire constater l'état. M. Chapelain entra chez la malade trois minutes avant nous pour l'endormir hors de notre présence, qui aurait pu la contrarier. M. Briant, mari de cette dame,

(1) M. le comte de Saint-Pern de Dinan, et M. Aulanier, avocat à Saint-Brieux.

se prêta avec une extrême complaisance à toutes ces expériences fréquemment répétées devant lui.

Nous prîmes place au hasard. M. Chapelain, qui m'avait montré chez lui mon papier dans l'état où il l'avait reçu, le remit entre les mains de madame Briant. Cette dame était au lit, elle plaça d'abord le paquet sur la couverture, à ses pieds, et semblait avec les orteils suivre les contours des lettres qu'il contenait. Nous parlions à haute voix, sans qu'elle nous entendît, ni que notre conversation la tirât du profond recueillement où elle était plongée : ne pouvant trouver avec le pied ce qu'elle cherchait, elle plaça le paquet sous sa tête, et ne fut pas plus heureuse. Elle le tint pendant quelque temps par les deux angles saillans opposés, entre le pouce et l'annulaire, interrogeant du petit doigt les caractères qu'elle voyait à l'intérieur. Cette tentative infructueuse fut suivie d'une autre qui me donna l'occasion d'observer un fait fort singulier. Ayant réuni par leurs extrémités le pouce, l'index et le médius de la main droite, elle plaça le paquet en équilibre sur la base étroite formée par l'assemblage de ces trois doigts, étendit le bras et resta pendant près de dix minutes dans cette position qu'un homme robuste ne supporterait pas pendant la moitié de ce temps. Madame Briant entra à peine en convalescence d'une cardite que son médecin avait déclarée mortelle, et contre laquelle M. Chapelain avait employé le magnétisme avec succès.

Piquée de n'avoir pas ce soir-là plus de clairvoyance, madame Briant mit le paquet sous sa tête. Elle se plaignait de voir les lettres environnées d'un brouillard, chargées de gouttes qui l'empêchaient de les distinguer; puis tout à coup, étendant la main vers moi, « ce monsieur-là pourrait m'aider, dit-elle; il a le mot dans la poche de son gilet. » Je ne fus pas moins surpris que les autres assistans de cette réponse relative à un fait dont j'avais seul connaissance. Pendant que M. Chapelain faisait quelques questions, je changeai sans bruit de place avec la personne assise au

chevet du lit. La malade poursuit ses recherches, qui dureraient depuis une heure et demie environ, enfin elle s'écria : « si je ne l'ai pas lu dans dix minutes, je ne le lirai pas aujourd'hui. » Nous attendîmes près d'un quart-d'heure ; mais elle ne découvrit rien. Alors M. Chapelain lui proposa d'écrire le mot lettre par lettre. « Je le dirais bien, répondit-elle, si ce monsieur qui l'a dans son gilet voulait me le dire. » Et sa main était dirigée vers la nouvelle place que j'avais choisie. M. Chapelain l'encouragea à essayer d'écrire ; elle accepta, prit mon portefeuille que je lui offris, et se mit à rire en le portant à son nez pour sentir l'odeur du maroquin. « C'est comme un livre de messe, » dit-elle. Au moment où elle l'ouvre et où elle se dispose à écrire, elle éprouve une contraction nerveuse, porte la main dans le pli du portefeuille, en retire avec précipitation et rejette avec une sorte d'horreur un fil de laiton qui retient la feuille sur laquelle elle veut écrire, détache cette feuille, et me rend le livre qui la contenait. Avant d'écrire elle semble avec la main gauche imiter la forme d'une lettre ; enfin elle écrit un *d*, environ cinq minutes après elle trace un *e*, puis tous ses efforts sont inutiles ; elle ne peut plus rien écrire d'elle-même. M. Chapelain prend le parti de lui nommer l'une après l'autre les lettres de l'alphabet, il les récite lentement ; lorsqu'il arrive à l'*s*, « c'est un *s*, » dit-elle, et après un moment de silence : « ces trois lettres forment un mot séparé. » On l'invite à poursuivre. Elle déclare que la lettre suivante est une lettre à *queue*, mais elle ne peut la préciser, bien qu'on lui nomme successivement *f*, *g*, *j*, *p*, *q*, *r* et *z*. Elle annonce qu'elle verra mieux demain. J'invite M. Chapelain à suspendre l'opération et à me rendre compte du résultat des séances suivantes.

Bien que notre conversation eût lieu à haute voix, Mme Briant, comme j'ai déjà dit, ne nous entendait pas, et cependant chaque fois que son mari revenait du rez-de-chaussée où l'appelaient souvent ses affaires, elle l'entendait avant nous, et signalait son arrivée. M. Chapelain demanda

à M. Briant, qui y consentit sans difficulté, la permission de nous montrer quelques effets du pouvoir de la volonté sur les personnes magnétisées. Il introduisit dans les narines de la malade un corps-étranger avec lequel il excita fortement et à plusieurs reprises ces parties si irritables. Mme Briant extrêmement nerveuse et très-chatouilleuse dans l'état de veille, resta complètement insensible. Deux minutes après, M. Chapelain nous prévint qu'il allait réveiller la sensation pour ainsi dire assoupie ; il dirigea la pointe de son index vers le nez de la malade, et sur-le-champ elle fut prise d'un violent éternument. Quelques passes sur la figure dissipèrent ce mal, et elle retomba dans sa première insensibilité ; une allumette abondamment garnie de soufre fut placée sous le nez de la malade qui n'en fut nullement incommodée. M. Chapelain nous demanda quand nous voudrions voir renouveler la sensation, et au moment où nous le lui dîmes il y parvint de la même manière qu'auparavant, et une violente suffocation qu'il se hâta d'arrêter saisit la malade, qui fut promptement aussi calme que si elle n'avait rien éprouvé. Le sens de l'ouïe fut en vain sollicité par le bruit aigu d'une sonnette qu'on agita avec force aux oreilles de Mme Briant, mais l'impression se renouvela encore au commandement de M. Chapelain. Interrogés sur la sensation que nous voulions voir déterminer, nous fîmes signe que nous choisissions celle de brûlure. Aussitôt et lorsque M. Chapelain eut approché son doigt à un pouce ou deux de la main de Mme Briant, elle la retira vivement en la secouant et en la frottant de l'autre main, comme lorsqu'on se brûle effectivement. Elle demanda à boire, et désira qu'on lui donnât de la limonade. M. Chapelain magnétisa un verre d'eau avec l'intention de lui donner le goût préféré par la malade. Elle en but la moitié et trouva cette limonade bien préparée. Son sommeil somnambulique durait depuis près de trois heures ; il était temps d'y mettre fin. M. Chapelain la réveilla devant nous ; elle fut très-surprise de trouver autant de monde dans sa chambre, et se retourna précé-



pitamment du côté opposé à celui où nous étions. Elle répondit aux questions qui lui furent faites, de manière à prouver que le souvenir de ce qui venait de se passer était entièrement perdu pour elle. M. Chapelain lui dit qu'elle ferait bien de boire, et lui montrant ce qui restait du verre d'eau, il lui demande ce que c'est. « Je le sais bien; c'est de l'eau. — Buvez — Mais cette eau a le goût de limonade. » Aussitôt elle se rendort, et M. Chapelain est obligé de la réveiller une seconde fois. Nous nous retirons à onze heures.

Deux jours après, M. Chapelain m'apprend que *M<sup>me</sup> Briant*, sans pouvoir déterminer la nature de la lettre à laquelle qu'elle a indiquée, affirme que cette lettre est suivie d'un *a*, mais qu'elle n'en peut découvrir davantage. Des contrariétés assez fortes l'ont l'affectée et lui ont fait perdre presque toute sa lucidité.

J'avais alors à réfléchir sur les faits pour m'en rendre compte : ma phrase entière n'avait pas été lue ; mais six indications, les seules que j'eusse reçues, avaient été données avec précision. Que l'on calcule le nombre des combinaisons offertes par les lettres de l'alphabet, et l'on verra s'il est probable que le hasard seul produise de semblables rencontres, surtout si l'on songe que chacune de ces allégations est précédée de nombreux tâtonnemens, et que c'est une à une et péniblement que sont spécifiées les lettres désignées. S'il n'y avait pas là de quoi produire la certitude, le doute après une semblable séance était-il une chose déraisonnable ? Poursuivons.

Vers la fin de la session dernière je sortais des bureaux du *Constitué* ; je rencontrai M. Chapelain sur la place de la Bourse. Il allait magnétiser une dame, rue Hauteville n° 4 ; je ne me proposais de l'accompagner que jusqu'au boulevard Montmartre ; mais la conversation me conduisit jusqu'à sa destination ; je l'attendis sur le boulevard Bonne - Nouvelle, pendant près d'une demi - heure,

pour la ramener près de chez moi ; la pluie survint , et me força de me réfugier sous un auvent près du théâtre de Madame. Plusieurs personnes y avaient également cherché un abri. Ce ne fut que dix minutes après que M. Chapelain reparut sur le boulevard. Je l'appelai , et quand il m'eut rejoint , nous nous entretenmes pendant quelque temps. A la fin voyant qu'il me répondait d'une manière distraite , je lui demandai ce qu'il avait. « Je magnétise de la volonté cette aveugle qui est devant nous , » me dit-il. Je regarde , et j'aperçois une femme très-simplement vêtue qui semble résister au sommeil , jusqu'à ce que , obéissant à une force qu'elle ne peut dompter , elle s'appuie contre la balustrade , et cède au sommeil , que M. Chapelain se hâte de faire cesser de peur qu'elle ne se blesse en tombant.

La pluie ayant cessé , l'aveugle s'éloigne avec l'enfant qui la conduit. J'invite M. Chapelain à tâcher de connaître l'adresse de cette femme et à entreprendre son traitement , soit pour essayer de la soulager , soit pour obtenir d'elle , si elle est susceptible de somnambulisme , des effets de vision qui ne pourront pas être attribués au sens ordinaire de la vue. Nous l'atteignons , elle s'écoute avec reconnaissance l'espoir d'une guérison sur laquelle elle ne croyait plus pouvoir compter. Nous apprenons d'elle que depuis 3 ans une amoureuse l'a privée de la vue ; elle se nomme Marie Petit , et demeure rue Royale , n° 8 , au Marais.

Je n'ai suivi aucune des séances pendant lesquelles M. Chapelain l'a magnétisée ; mais j'ai revu chez lui cette femme près de trois semaines après notre rencontre ; elle n'a été endormie que deux fois , mais sa vue a éprouvé un changement notable. Magnétisée en ma présence , elle se plaint d'avoir mal aux paupières , qui éprouvent un changement très-marqué ; elle me dit après la séance , que depuis trois ans qu'elle a perdu la vue jusqu'au moment où elle a rencontré M. Chapelain , elle est restée dans une obscurité complète , et que depuis trois semaines qu'on la magnétise ,

et qu'elle suit les prescriptions de la somnambule, elle voit des flammes de diverses couleurs; qu'elle a vu, en montant, la rampe de l'escalier, et que si les flammes blanches duraient plus long-temps, elle distinguerait les barreaux des chaises. En allant à la messe, elle a pu entrevoir toutes les colffures blanches qui passaient devant elle; plusieurs autres objets, tels qu'une brosse, un panier, un habit noir, ont été reconnus et désignés par elle. M. Chapelain publiera un jour, je l'espère, les détails circonstanciés de ce traitement, sur lequel je ne m'arrête pas plus long-temps, parce que je n'en pourrais parler que par oui-dire.

Peu de jours après, M. H. Cellier, un de mes amis, me propose de me conduire chez M. le docteur Foissac, où doivent se faire des expériences de lecture par une personne en état de somnambulisme. Croyant qu'il s'agit comme chez M<sup>me</sup> Briant, de lecture à travers les corps opaques, je prépare un paquet enveloppé de carton et fermé de manière à ne pouvoir être lu par les moyens ordinaires, sans être d'abord ouvert.

Nous arrivons à trois heures chez M. Foissac, où se trouvaient déjà près de quinze personnes. Le somnambule (que j'ai appris depuis être le jeune Paul, objet des expériences faites l'année dernière à l'hôpital de la Charité, et guéri d'une paralysie par M. Foissac) était déjà endormi, mais aucune question ne lui avait encore été adressée. M. Foissac lui dit de se lever; il obéit, et vient près de la fenêtre où la jalousie à demi fermée laisse pénétrer plus de lumière que dans le reste de l'appartement; ses mouvemens sont si libres qu'à peine le croirait-on endormi. M. Foissac invite l'une des personnes présentes à tenir fermées les paupières du somnambule, et indique la manière d'obtenir ce résultat sans couvrir avec les doigts le globe de l'œil. « Fermez bien les paupières, dit le somnambule, parce que je suis fin, voyez-vous, et si vous ne les bouchez pas bien, je pourrai voir. » M. Foissac m'offre un jeu de cartes et m'invite à les

faire reconnaître par M. Paul. Je mêle les cartes à plusieurs reprises, et toujours une réponse juste est faite à mes questions : chacun des assistans, à son tour, tient fermées les paupières du somnambule ; plusieurs montres, dont les aiguilles ont été remuées à dessein, lui sont présentées ; il indique avec précision sur toutes l'heure et la minute d'après la position des aiguilles. Divers livres sont pris sans choix dans la bibliothèque et ouverts au hasard une seule fois ; le lecteur hésite ; au lieu de *Castor* il lit *Cantor*, mais il se reprend, et lit *Castor et Pollux*, *tragedie lyrique*, etc. Un Horace lui est offert ; après en avoir lu quelques vers qu'il prend pour ceux d'une hymne, il rend le livre en disant : « C'est bon pour aller à la messe, cela. »

Une supposition qui n'aurait fait que remplacer une chose extraordinaire par une autre eût été celle qui aurait attribué à M. Paul le souvenir exact de tout ce que contenait la bibliothèque de M. Foissac, même en latin, et dans ce cas il y aurait eu encore deux phénomènes au lieu d'un ; car, indépendamment de cette prodigieuse mémoire, il aurait fallu reconnaître que le somnambule trouvait, *les yeux fermés*, l'endroit où il devait commencer à réciter, et la difficulté restait entière à l'égard des cartes mêlées et des montres changées à dessein. Toutefois, pour qu'il ne restât aucun doute à l'égard des livres, j'ouvris le paquet que j'avais préparé, et M. Paul, à qui je le présentai, lut sans hésitation le mot *certitude*, le seul que j'eusse écrit.

Il était impossible de ne pas reconnaître la réalité du fait, bien qu'on ne pût pas l'expliquer ; aussi chacun des assistans s'empessa de le déclarer suffisamment avéré. M. Foissac nous offrit comme dernière expérience le réveil de son somnambule : celui-ci étendit les bras, ouvrit les yeux et suivit pendant quelque temps le mouvement circulaire des mains du magnétiseur ; tout à coup il se jeta brusquement en avant comme pour les mordre ; mais une exclamation de M. Foissac le fit retomber sur le canapé ; il prit un air

riant et se réveilla complètement. Il se plaignit d'avoir mal aux yeux, qu'il disait brûlans; M. Foissac nous fit remarquer qu'en effet il avait l'intérieur de l'œil injecté; il employa les moyens qu'il crut propres à le soulager, et nous primes congé de lui.

Plusieurs fois, pendant la séance, j'avais observé que M. Paul n'aimait pas à être éloigné de M. Foissac. Je l'avais entendu souvent demander avec inquiétude: «êtes-vous là, docteur?» et sa tranquillité ne renaissait que lorsqu'il recevait une réponse. Une fois même, sentant que M. Foissac allait le quitter, il se jeta après lui et le retint par la jambe avec assez de force pour que celui-ci fût contraint de lutter contre lui pour parvenir à s'en débarrasser.

( La suite au numéro prochain. )

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du *Journal de l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquiescer un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

Les personnes qui desiront des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du *Journal de l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame Lévi.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

### DU MAGNÉTISME.

« Nous sommes plus faits pour voir les résultats des choses que les principes des choses, » dit Charles Bonnet ; et il ajoute : « Nous voyons des faits ; et tout ce qui est au-delà des faits n'est pour nous que ténèbres plus ou moins épaisses. »

C'est donc à l'école des faits que l'on apprend à connaître la vérité. C'est par l'observation de ce qui se manifeste à nos sens que nous pouvons parvenir à découvrir les causes que la nature dérobe à notre premier aperçu : souvent les théories les plus brillantes sont dues à l'observation des faits les plus simples. Mais observer n'est pas toujours facile : bien observer l'est encore moins. L'esprit humain, à cause de son penchant irrésistible à généraliser, se trouve arrêté à chaque pas. Lorsqu'il a franchi les premiers intervalles, il ne voit plus que sujets de contradiction pour les idées générales qu'il s'est hâté d'adopter. Toutes ces anomalies le rebutent ; et c'est au moment d'atteindre un résultat satisfaisant que souvent il s'arrête : car presque toujours lorsque la nature paraît se contredire à nos yeux, c'est que nous ne savons pas l'observer dans ses secrets. Tantôt la volonté, tantôt la possibilité nous manquent : quelquefois un simple préjugé nous arrête.

Au mot de magnétisme, par exemple, des esprits timides, vétillieux et moutonniers se sont récriés. Sans même vouloir songer à donner de bonnes raisons pour motiver leur

incrédulité ou leurs scrupules, ils ont critiqué le mot seul. Et pourtant le magnétisme existe! Ainsi il faut un mot qui lui serve d'étiquette.

Le magnétisme existe, disons-nous!... Sceptique autant que qui que ce soit, nous n'avons pas voulu d'abord croire sur parole aux effets merveilleux qu'on lui attribue; nous n'avons pu cependant nier ces effets, car comme faits ils rentrent dans la classe des choses dont l'existence ne peut être révoquée en doute. D'ailleurs le témoignage des personnes respectables qui les premières nous ont parlé du magnétisme et de ses effets, nous a fait désirer ardemment d'éclaircir les doutes qu'elles étaient parvenues à jeter dans notre esprit. Le doute est le premier pas vers la vérité. Pour nous il avait succédé à l'incrédulité; mais autant il est satisfaisant d'en sortir pour arriver à la conviction, autant il est pénible de rester dans l'incertitude. Croyant bien que tout ce que nous avions entendu dire sur le magnétisme pouvait être vrai; sachant d'ailleurs que nul intérêt privé ne motivait ni ne pouvait motiver les témoignages qui nous étaient offerts, et persuadé aussi que si vraiment le magnétisme n'était pas une chimère, nous pourrions parvenir à éclaircir nos doutes à son égard, nous avons fait de nombreuses recherches en attendant que des faits vîssent nous apporter une conviction que nous soupçonnions possible d'obtenir. Partant de ce point que le magnétisme agit sur l'homme, d'après ce qui nous avait été dit, nous avons interrogé la nature de l'homme. Nous nous sommes livré à une sérieuse investigation; nous avons réfléchi sur les causes d'où les effets annoncés pouvaient provenir...; et aujourd'hui, pour satisfaire au vœu de notre conscience qui nous rend impérieuse l'obligation de publier les vérités que, d'après nos recherches et nos réflexions, nous avons cru reconnaître, et que des effets produits par nous même ont constatées, nous venons déposer notre témoignage en faveur du magnétisme, bien convaincu que nous sommes de son existence.

Certes, pour nous qui croyons avec un des plus grands

penseurs de notre siècle, M. Destutt de Tracy, que *l'esprit humain marche toujours pas à pas*, constater cette existence, comme celle de tout fait quelconque, avant de s'occuper de ses effets, c'est faire un pas, et sans contredit le pas le plus difficile et le plus important. Mais il ne nous suffit pas de l'avoir fait, il faut tâcher de décider les personnes incrédules à le faire aussi. Comme nous elles se repentiront peut-être d'avoir différé. Nous allons donc exposer les motifs de notre première conviction, celle qui a été le résultat des recherches et du raisonnement.

Sous le nom de magnétisme, avons-nous vu quelque part, on a souvent entendu désigner l'action d'un principe général, principe universel, s'étendant aux trois règnes de la nature. Il est résulté de là une division de ce magnétisme général en *magnétisme minéral, végétal et animal*.

Notre intention étant seulement de nous occuper du *magnétisme général*, et plus particulièrement encore du *magnétisme animal*, nous dirons ici quelques mots sur la généralité, et nous passerons ensuite à la section qui nous importe le plus.

Bacon, dont le génie en secouant le joug de la routine sut émanciper l'esprit humain, et le faire entrer dans l'ère pensante; Bacon qui, dans son infatigable sollicitude pour le développement de notre intelligence, voulut donner le plan général de toutes les sciences utiles à l'humanité soupçonnait l'existence du magnétisme. Il serait peut-être plus juste de dire qu'il la connaissait; mais nous ne voulons rien affirmer en son nom: nous aimons mieux le laisser parler lui-même. Voici comment il s'exprime:

« Il faudrait chercher s'il n'y aurait point une espèce de  
« *force magnétique* qui opère entre la terre et les choses  
« pesantes, entre la lune et l'Océan, entre les planètes, etc.»

De ce que Bacon a présenté ses idées sous la forme dubitative, il ne faut pas conclure qu'il fût incertain sur ce qu'il devait penser à l'égard du magnétisme. On est même porté à croire que quelque considération particulière, peut-être la



crainte de choquer trop ouvertement les idées de son siècle, et par là de jeter de la défaveur sur ce qu'il annonçait, l'ont empêché de nous révéler sa pensée tout entière.

Continuateur des grandes pensées de ce grand homme, le célèbre Laplace n'a pas voulu passer sous silence ce que des esprits judicieux appellent l'ame de l'univers. Voici ce qu'il dit dans son essai philosophique sur les probabilités :

« La variation diurne de l'aiguille aimantée est certainement un effet de l'action du soleil. Mais cet astre agit-il, « comme dans la variation diurne du baromètre, par sa « chaleur, ou par son influence sur l'électricité et sur le « magnétisme? »

Je pourrais citer d'autres noms également célèbres, en faveur de cette opinion sur l'existence du magnétisme universel; mais je m'en abstiens, parce que, comme je l'ai dit, je veux m'occuper principalement du magnétisme animal, et que les preuves qui seront fournies en faveur de celui-ci profiteront également à celui-là. J'ajoute seulement que si des hommes dont le génie honore notre espèce, et qui avaient pour but incontestable la recherche de la vérité, nous révèlent l'existence du magnétisme général, et que d'ailleurs notre raison ne soit pas révoltée par leurs assertions, je ne vois pas de motifs suffisans pour la nier.

En voilà assez sur le magnétisme en général. Passons au magnétisme animal, qui est pour nous, en apparence, d'une utilité plus directe, puisque nous en pouvons faire usage journellement pour remplir le plus agréable et le plus saint de nos devoirs, celui d'être utiles à nos semblables!

Puisque, comme l'a fort bien observé Franklin, *celui qui vous a une fois rendu service sera plus disposé à vous en rendre un autre que celui que vous avez obligé vous-même*, le plus grand bonheur de l'homme est donc de céder au penchant irrésistible qui le détermine à faire le bien. On ne peut insister assez sur cette vérité qui est de la plus haute importance lorsqu'il s'agit du magnétisme animal, puisqu'elle est la base de son utilité. Un philosophe de l'antiquité, qui connaissait peut-être le magnétisme, plaçait le bonheur dans

la jouissance du plaisir et dans l'absence de la douleur. Il recommandait le soin de cultiver les affections douces et bienveillantes, afin de se ménager *les voluptés qui suivent la pratique de la bienfaisance*. Mais revenons.

L'existence du magnétisme animal est reconnue. Elle a été constatée par une foule d'hommes célèbres parmi lesquels figure Cabanis. Le passage suivant, tiré de son ouvrage sur les rapports du physique et du moral de l'homme, mérite certainement de fixer l'attention du lecteur : « Il est possible qu'après avoir sagement circonscrit les faits relatifs à l'*influence du magnétisme sur l'économie vivante*, on parvienne, en les comparant avec ceux du galvanisme et de l'électricité proprement dite, à déterminer le degré d'analogie qui rapproche ces deux fluides, ou de dissemblances qui peut les faire considérer encore comme essentiellement distincts dans l'univers. »

Cabanis regardait comme démontrée sans réplique l'identité parfaite du fluide galvanique avec celui qui produit les phénomènes de l'électricité. Il disait aussi : « J'ai toujours été, je l'avoue, très-porté à penser que l'*électricité modifiée par l'action vitale*, est l'agent invisible qui, parcourant sans cesse le système nerveux, porte les impressions des extrémités sensibles aux divers centres... »

Après avoir donné créance aux assertions qui attestent l'existence du magnétisme animal en lui-même, nous avons cherché comment il pouvait agir comme agent thérapeutique. Pensant que, sous le rapport de sa conservation, l'homme ne doit pas être moins bien traité que les autres animaux, nous nous sommes demandé si le magnétisme ne serait pas la médecine de la nature. Nous l'avons considéré dans ses rapports avec les forces vitales.

Nous avons vu que Bichat définit la vie, l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. Cette définition de la vie nous a paru la meilleure qu'on puisse en donner. Nous en avons tiré des conséquences que nous allons faire connaître. La résistance ne se trouve que dans les forces répulsives, nous avons pensé que ces forces sont dans l'être animé ce

qu'on appelle la vie , le principe vital , ou fluide vital. La vie n'est donc entière qu'autant que chaque partie de l'être animé renferme la quantité de forces qui lui est attribuée ; ainsi , pour nous , le bonheur de la vie physique est l'équilibre dans la distribution du fluide vital.

Lorsque cet équilibre est rompu , les forces ne sont plus distribuées dans chaque partie de l'individu d'après les proportions voulues ; l'état normal fait place à un dérangement de l'économie animale. Une partie de ces forces abandonne son siège habituel et se porte dans un autre endroit du corps où elle augmente en trop grande quantité les forces qui y résident déjà. C'est alors qu'il y a cette exubérance qui constitue l'inflammation. D'un autre côté , la partie du corps qui se trouve privée de la portion de fluide qui lui est nécessaire pour soutenir l'équilibre , est frappée d'atonie.

Cela nous a paru résulter de la théorie sur l'inflammation donnée par le *docteur Richerand* , et plus positivement encore de ce passage de Bichat. Il dit en parlant de la vie intellectuelle qu'il nomme vie animale :

« Une somme déterminée de forces a été répartie en gé-  
 « néral à cette vie ; or cette somme doit rester toujours la  
 « même (c'est ce que nous examinerons plus tard) , soit  
 « que sa distribution ait lieu également , soit qu'elle se  
 « fasse avec inégalité ; par conséquent , l'activité d'un or-  
 « gane suppose nécessairement l'inaction des autres....  
 « Voyez toutes les maladies , les inflammations , les  
 « spasmes , les hémorrhagies spontanées : si une partie de-  
 « vient le siège d'une action plus énergique , la vie et les  
 « forces diminuent dans les autres. Qui ne sait que la pra-  
 « tique de la médecine est en partie fondée sur ce principe  
 « qui dirige l'usage des ventouses , des moxas , des vésica-  
 « toires , des rubéfiants , etc. , etc. ? D'après ces considéra-  
 « tions , nous pouvons donc établir comme une loi fon-  
 « damentale de la distribution des forces , que quand elles  
 « s'accroissent dans une partie elles diminuent dans le reste  
 « de l'économie vivante : *la somme n'en augmente jamais* ,

« seulement elles se transportent successivement d'un organe à l'autre. »

Cette opinion nous a paru vraie, en tant qu'il s'agit de l'homme livré à lui-même. Assurément, nous n'avons pas cru qu'il lui soit possible d'augmenter par ses propres moyens la dose de ses forces vitales. Nous croyons bien avec Bichat qu'il peut, en exerçant tel organe plutôt que tel autre, augmenter ses forces d'un côté en les diminuant de l'autre : en un mot, rompre l'équilibre. Nous croyons aussi que lorsque la vie s'éteint dans la vieillesse, c'est par une atonie générale.

Mais nous n'avons pu admettre que les forces ne puissent pas être augmentées, par des moyens étrangers, le magnétisme animal, par exemple. Nous pensons, au contraire, que le magnétisme peut avoir pour objet de rétablir l'équilibre par la simple distribution du fluide vital, comme il peut avoir pour objet d'augmenter la somme des forces.

Lorsqu'il y a inflammation dans une partie du corps parce que les forces y affluent au détriment du restant de l'économie qu'elles abandonnent, le magnétisme animal a pour but d'imprimer aux forces vitales la direction voulue. Ainsi, en en débarrassant dans une proportion suffisante la partie enflammée, et en les faisant refluer dans le restant de l'économie, l'équilibre se trouve rétabli. Le docteur Pinel nous apprend dans son traité de l'aliénation mentale, que les anciens faisaient entrer dans le traitement de la manie *les frictions des extrémités* ; si ce n'étaient pas *des frictions magnétiques*, elles avaient au moins pour but de rétablir l'équilibre dans l'économie : effet que nous attendons du magnétisme comme agent thérapeutique.

Mais lorsque, sans qu'il y ait inflammation dans aucune partie du corps, certains organes sont cependant frappés d'atonie, ou que toute l'économie tombe dans le marasme, le magnétisme a pour objet d'augmenter la somme des forces vitales en les faisant passer du magnétiseur chez le magnétisé. Ce phénomène a lieu au moyen d'émanations qui, pour être in-

visibles, n'en ont pas moins lieu. L'opinion de M. le docteur Georget à cet égard est connue. Voici ce que dit Cabanis en faveur de la même opinion :

« En général, les émanations des animaux jeunes et vigoureux sont salutaires; conséquemment elles produisent des impressions agréables plus ou moins distinctement aperçues. De là, naît cet attrait d'instinct par lequel on est attiré vers eux, et qui fait éprouver un certain plaisir organique à leur vue, à leur approche, avant même qu'il s'y mêle l'idée d'aucun rapport d'affection ou d'utilité. L'air des étables qui renferment des vaches et des chevaux proprement tenus, est également agréable et sain : on croit même, et cette opinion n'est pas dénuée de tout fondement, que dans certaines maladies cet air peut être employé comme remède, et contribuer à leur guérison. Montaigne raconte qu'un médecin de Toulouse l'ayant rencontré chez un vieillard cacochyme dont il soignait la santé, frappé de l'air de force et de fraîcheur du jeune homme (car le philosophe avait alors à peine vingt ans), engagea son malade à s'entourer de personnes de cet âge, qu'il regardait comme non moins propres à le ranimer qu'à le réjouir. Les anciens savaient déjà combien il peut être utile pour des vieillards languissans, et pour des malades épuisés par les plaisirs de l'amour, de vivre dans une atmosphère remplie de ces émanations restaurantes qu'exhalent des corps jeunes et pleins de vigueur. »

Les forces qui nous sont inconnues ne seraient-elles pas le fluide que Maine-Biran appelle le principe de la vie ? Elles sont au moins soumises à la loi de fluidité en cherchant sans cesse à se mettre en équilibre, ainsi que nous l'avons insinué, et que ce passage tiré de Maine-Biran ( influence de l'habitude sur la faculté de penser ) semble confirmer.

« Le principe de la vie, de quelque manière qu'on le considère, entretient sans cesse, dans le tout organisé qu'il anime, et dans chaque partie de ce tout, plusieurs mouvemens intimes qui ne se manifestent point à l'observa-

tion directe, sont insensibles à l'individu dans son état naturel, et ne rentrent point dans la sphère de son activité proprement dite.

« Le degré, l'intensité du mouvement vital entretenu dans chaque partie ou organe, se proportionne d'un côté aux forces radicales que le principe de vie a en puissance, et de l'autre, au rôle particulier que cet organe doit jouer, aux fonctions qu'il doit remplir dans le système auquel il est étroitement lié; c'est là ce qui constitue ce que j'appellerai le ton naturel; la sensibilité propre du tout et de chacune de ses parties.

« On pourrait dire que le système est en équilibre, lorsque les forces vitales sont également ou proportionnellement réparties, et que chaque organe demeure dans son ton naturel ou relatif à celui des autres; dans cet état, l'individu n'a qu'un sentiment uniforme de l'existence, et si on supposait que tout fût en repos autour de lui, et que l'on fît abstraction de toute mobilité, ce sentiment inséparable de la vie n'en subsisterait pas moins, quoiqu'il fût sans doute plus obscur que tout ce que nous pouvons imaginer d'après notre expérience.

« Mais le ton des organes est susceptible de varier et varie en effet nécessairement par l'action de toutes les causes internes ou externes qui peuvent élever à la fois les forces du système entier, ou apporter quelque changement dans l'état relatif d'une partie; dans ce dernier cas, la vie, le sentiment propre de cette partie ressortent pour ainsi dire de la vie générale dans laquelle ils étaient confondus; l'animal éprouve une sensation qui se proportionne à la grandeur du changement et qui persiste jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli.

« Or, le principe sensitif ( que l'on doit considérer comme une force essentiellement agissante ) tend toujours à ramener cet équilibre, soit en abaissant le ton de l'organe excité; soit en élevant successivement celui

« de l'ensemble , jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur rapport premier. »

Les passages suivans , tirés de Charles Bonnet ( *Essai analytique sur les facultés de l'ame* ), méritent encore de nous arrêter un moment.

« Si l'on admet dans les *nerfs* un *fluide* dont la subtilité et la mobilité approchent de celles de la *lumière* , on expliquera facilement par le secours de ce fluide , et la célérité avec laquelle les impressions se communiquent , et celle avec laquelle l'ame exécute tant d'opérations différentes.

« Le *cerveau* sépare apparemment du *sang* ou de quelque liqueur plus élaborée , cette espèce de *feu élémentaire*. Il est peut-être contenu dans les *nerfs* , à peu près comme le *fluide électrique* est contenu dans les corps qui en sont imprégnés. L'action des objets ou celle de l'ame peut produire sur le fluide nerveux des effets analogues à ceux que la chaleur ou les *frictions* produisent sur le fluide électrique.

« Et comme le *siège de l'ame* dans les idées que l'on s'en forme , est proprement le *siège de la vie* , on peut concevoir que cet organe n'est presque qu'un composé de ce *feu vital*....

« Les fibres sensibles et mobiles ont besoin d'esprits pour s'acquitter de leurs fonctions.

« Tout ce qui tend à augmenter ou à diminuer la quantité du fluide nerveux , augmente ou diminue l'activité des fibres.

« Le fluide nerveux se distribue donc aux fibres dans un certain rapport à la somme d'action qu'elles ont à exercer.

« La quantité du fluide nerveux est déterminée. Il ne peut donc se porter en plus grande abondance à certaines fibres , que ce ne soit en déduction de ce que les fibres voisines auraient pu en recevoir dans le même temps... »

Après avoir fortifié mes idées sur le magnétisme considéré dans ses rapports avec les forces vitales , des autorités

que je viens de citer, j'ai voulu, avant de me laisser entièrement convaincre, attendre que des faits vinssent confirmer mes opinions, que je donne encore sans aucune garantie, mais comme propres à faire réfléchir. Voici ce que j'ai obtenu.

Plusieurs fois j'ai essayé d'accumuler le principe vital au cerveau pour procurer le sommeil; j'y suis souvent parvenu. Lorsque des personnes jouissant d'une bonne santé se sont prêtées à mes expériences, je n'ai pu produire aucun effet. La raison m'en paraît simple; leurs forces vitales étaient en équilibre.

Un jour, je fus prié par mademoiselle G. de lui magnétiser les mains pour faire disparaître des tubercules et des engorgemens qui lui ôtaient presque l'usage des doigts. Je la magnétisai pendant vingt minutes à peu près, et l'engageai à porter jusqu'au lendemain matin des gants magnétisés. Elle se conforma à ma prescription, et le lendemain, elle me remercia de la cure que j'avais faite: elle ne souffrait plus, et les tubercules avaient disparu ainsi que l'engorgement. Plus tard, je lui enlevai une forte douleur d'oreille en moins de dix minutes.

Un autre jour, je fus prié de magnétiser mademoiselle L., qui avait un violent mal de gorge. Je ne pus lui consacrer que trois séances. La première, la soulagea beaucoup; à la seconde, je produisis du sommeil après cinq minutes, et à la troisième également, avec quelque agitation nerveuse que je calmai. Je n'ai point pu continuer, et le mal a reparu.

Me trouvant en société chez M. le comte de V\*\*\*, une dame qui voulait s'amuser du magnétisme, et plus encore des magnétiseurs, me pria de l'endormir. Je ne voulais pas y consentir, parce que je regardais cela comme inutile, en ce qu'elle paraissait jouir d'une bonne santé, et que d'ailleurs je ne croyais pas pouvoir produire aucun effet. Enfin je cédai à ses instances... Un quart d'heure après que j'eus commencé de la magnétiser pour l'endormir, ayant bien soin d'accumuler, prudemment cependant, le fluide vital au



cerveau , le sommeil survint ; et l'incrédulité robuste des assistans d'être un peu ébranlée. Je continuai de magnétiser et le somnambulisme se déclara.

Voici à peu près la conversation qui s'établit entre ma somnambule et moi.

« Dormez-vous ? — Oui. — Souffrez-vous de quelque partie du corps ? — Oui, de la poitrine. — En savez-vous la cause ? — Non. — Y a-t-il long-temps que vous souffrez ? — Oh ! oui ; huit ans au moins. — Cherchez bien la cause de votre mal. — Je ne puis pas bien voir... mais attendez ; c'est quelque chose que j'ai eu de dérangé dans la poitrine. Ce n'est rien, cela se passera sans aucun soin particulier, je n'ai rien à faire pour cela. — Serez-vous somnambule encore long-temps ? — Oui. — Combien de jours ? — Oh ! dites plutôt combien d'années !... Ce sera jusqu'à ce que je meure, et ce sera long, car je vivrai vieille. ( Elle a indiqué le chiffre. ) — Vous n'avez pas d'autres maladies ? — Non... — Faut-il vous éveiller ? — Non... laissez-moi réfléchir ; je vois bien des choses... — Pouvez-vous nous en entretenir ? — Oui ; je vois un beau pays. Quel beau voyage à faire ! — Dans quelle partie de l'Europe ? — Dans le midi. — Vous le ferez ? — Oh ! non, je ne le crois pas. — Est-ce que vous êtes attendue là ? — Oui ; mais je n'irai pas. — Qui vous en empêchera ? — Le mauvais temps et... Mais ne me faites pas trop parler, cela me fatigue la poitrine ; et puis... je ne veux pas parler... — Hé bien, on respectera votre volonté. Faut-il vous éveiller ? — Oui, mais pas tout de suite ; attendez dix minutes... » Je l'éveillai. Elle prétendit n'avoir pas dormi.

Me rappelant cette assertion d'un magnétiseur, que la personne qui éprouve des douleurs idiopathiques peut se magnétiser elle-même, j'ai souvent fait cette expérience : elle a constamment réussi. Des maux d'estomac qui depuis long-temps me faisaient beaucoup souffrir, ont cédé à l'influence de l'agent magnétique dirigé par moi-même.

J'ai remarqué que pour produire tous ces phénomènes, je ne faisais guère autre chose que ce que font souvent sans

s'en douter ceux qui suivent les impulsions de la nature ; car remarquons que si nous éprouvons quelque douleur locale ou si nous faisons quelque chute, notre premier mouvement est de porter la main à l'endroit atteint... Ce premier mouvement fini, nous continuons de passer la main en tous sens sur la partie malade jusqu'à ce que nous éprouvions du soulagement.

Enfin, c'est auprès du berceau de l'enfant que nous recevons les plus grandes et les plus belles leçons de magnétisme physique et moral. C'est là que nous pouvons contempler la nature dans tout ce qu'elle a de plus admirable ; nous y voyons la jeune mère, s'oubliant elle-même pour l'être faible confié à ses soins, le presser contre son sein, lui faire des passes et des frictions, chercher avec un soin instinctif, éclairé par l'amour maternel, les moyens d'apaiser les cris de son cher nourrisson. Nous la voyons lui réchauffer les pieds dans ses mains, appeler ainsi aux extrémités l'action des forces vitales et diminuer les douleurs qui affectent les parties supérieures.

Qu'il me soit permis de le dire en terminant, la nature a rassemblé auprès de celles qui sont destinées à nous donner l'existence, tous les moyens de nous la conserver. Elles sont les plus doux liens de la vie : nous secourant au berceau comme au bord du cercueil, elles adoucissent nos misères et embellissent le cours de nos ans ! Femmes ! mères ! elles ont droit aux hommages de tous.

H. CELLIER.

SUIVE

## DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

## §. 4.

*Du magnétisme des yeux bleus et des yeux noirs. — Yeux bleus redoutés des Turcs. — Superstition turque à l'égard de cette croyance. — Anecdote. — Proverbe turc. — Pourquoi la couleur bleue des yeux est-elle redoutée des Musulmans? — Éloge des yeux bleus. — Recherches à ce sujet chez les Grecs. — Vénus. — Minerve. — Œil gauche. — Observation sur le regard à droite et à gauche. — Hérodice. — Appelles. — Zeuxis. — Elien. — Auteurs cités. — Excellence de l'œil prouvée. — Pline le naturaliste. — Zopire et Socrate. — Analogie entre l'œil et la bouche. — La Bible. — Yeux charnels, yeux de concupiscence de l'Écriture. — Yeux des rois de Perse. — Saint-Hilaire. — Plutarque cité. — Diosippe. — Cyrus. — Alexandre-le-Grand. — Pompée.*

Une chose bien digne d'être remarquée, c'est que les yeux bleus sont ceux qui passent chez les Musulmans pour être les plus propres à nuire. Suivant les Turcs, ils ont un pouvoir supérieur aux yeux d'une autre couleur, et ceux qui les ont tels font des choses extraordinaires. M. Caussin m'a dit qu'il s'est trouvé en Syrie avec des *schéikhs* (1) qui lui

(1) Ce mot ne signifie pas seulement en arabe un *vieillard*, mais encore un *prince*, un *docteur célèbre* et un *chef* de quelque collége ou communauté religieuse. C'est le nom que les Musulmans donnent aux principaux d'entre leurs prêtres: ils portent tous un turban vert, prétendent être les légitimes successeurs de Mahomet, et sont très-respectés du Sultan même. Les Turcs reconnaissent sept branches de Schéikhs, dont le chef héréditaire réside à la Mecque: on lui donne le titre de *Schérif*, c'est-à-dire *saint*. Lorsque le Schéikh de la Mecque écrit au Grand Seigneur, il le qualifie de *Véhilémuz*, vicaire du prophète, et le sien dans l'empire du monde. On appelle le Muphti: *Schéikh ulismani*, ce qui signifie, *prélat des élus*.

ont assuré sur le Coran et par le prophète Mahomet qu'ils avaient vu des hommes à *yeux bleus* faire fendre des pierres en les regardant.

M. Artyn-effendy, frère aîné de M. Séraphin, dont il a déjà été fait mention, et un des Arméniens envoyés à Paris par Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte, pour y apprendre nos sciences, m'a dit avoir vu au Kaire un homme qui avait les *yeux bleus* faire casser une glace d'un regard. Il n'avait point dit préalablement *md sch-dlla*. (1)

Pourquoi la couleur des yeux bleus a-t-elle été choisie de préférence? parce que le prophète a dit : *Méfiez-vous de l'homme qui a les yeux bleus et les cheveux roux* (2). Mais pourquoi Mahomet l'a-t-il dit? je l'ignore, et personne n'a encore su me le dire (3).

La couleur bleue des yeux a été appelée par les Grecs *glaukos*, et trouvée si belle de tout temps, que les poètes l'ont anciennement consacrée à Minerve, autrement nommée Pallas lorsqu'elle préside aux combats, parce que, disent les anciens, les yeux de cette couleur décèlent un

(1) Je ne soutiens pas la vérité de ce que je viens de dire, seulement je le cite comme preuve d'un fait, savoir : que chez les Turcs cette croyance est enracinée.

(2) Ce proverbe, qui est de tradition orale, ne se trouve point dans le Coran.

(3) Je me rappelle avoir lu dans un ouvrage ancien (traité de la Chyromance, par M. Jean Belot, curé de Mil-Mont, Paris, 1624, ch. 7, pag. 70 et 71) une remarque assez curieuse touchant la *couleur des yeux*. Ce savant infortuné prétend que la *couleur bleue des yeux* indique une personne née pendant le jour, et la *couleur noire des yeux* une personne née pendant la nuit : en d'autres termes, que c'est le jour qui fait les yeux bleus et que c'est la nuit qui fait les yeux noirs. Si cette observation était vraie, il faudrait en conclure, je crois, que les yeux bleus sont plus puissans que les noirs dans l'action du regard. Mais je ne pense pas que le jour ou la nuit donne la couleur de l'œil; je pense au contraire que c'est le climat en général, et mille autres circonstances, en particulier, qui la modifient. Il est à la connaissance de tout le monde que les peuples méridionaux ont tous généralement les yeux noirs, et que les peuples septentrionaux les ont bleus.

cœur brave et hardi : voilà pourquoi les Grecs ont qualifié cette déesse du nom de *Glaukópis*, et les Latins de *Cæsia*, qui a les yeux bleus. En arabe *Ezrek*, fém. *Zerká*, veut dire qui a les yeux bleus, *Semdouy*, bleu de ciel, et *Emleh*, fém. *Melhdá*, qui a les yeux extrêmement bleus.

Ceci me rappelle que comme les yeux donnent à connaître la bonté ou la méchanceté des personnes, Homère appelle *Minerve* la fille aux yeux bleus, et *Vénus* la fille aux yeux noirs (*Agón Elikópida*, conduisant la femme aux beaux yeux noirs), pour représenter en l'une la prudence, et en l'autre la volupté.

Voilà la raison pour laquelle l'œil gauche était consacré à *Vénus* chez ces peuples.

Ce que je viens de faire connaître explique aussi le motif pour lequel toutes les statues antiques de *Vénus* regardent à gauche.

Une observation que *M. Levasseur*, ingénieur géomètre, dit avoir faite, vient naturellement se placer ici. La voici : son regard à droite est terrible, effrayant ; mais à gauche il est doux et agréable. Lorsqu'il commande quelque chose à ses enfans, s'il les regarde à gauche, ils rient ; lorsqu'il les regarde à droite, ils lui obéissent aussitôt.

L'on dit et l'on tient pour assuré qu'*Hérodice Ténédienné*, qui remportait toujours la palme de la beauté aux jeux qui se célébraient en Grèce tous les ans à la fête de *Cérès Eleusine*, près *Alphe*, avait les yeux bleus.

*Appelles*, qui avait fait le beau tableau de *Vénus*, si célèbre dans l'antiquité puisqu'il était l'objet de l'admiration du monde entier, n'avait point oublié de faire des yeux bleus à la déesse. En cela il était en contradiction avec la mythologie païenne, qui lui donnait des yeux noirs.

*Zeuxis*, qui rivalisait de talent avec *Appelles*, avait fait de la même couleur bleu les yeux de sa *Diane*.

*Elien*, en son douzième livre de ses *Histoires diverses*, décrivant la grande beauté d'*Aspasie*, qui, pour cette seule raison, épousa *Cyrus*, roi de Perse, dit qu'elle avait les yeux très-grands et de couleur azurée.

L'œil gauche , au rapport de Borelli , voit d'ordinaire les objets plus distinctement que le droit.

Les *yeux* sont les fenêtres de l'ame , par eux on découvre tout ce qui se passe dans son intérieur ; les passions et les sentimens les plus opposés viennent tour à tour y dominer ; tantôt la tristesse , tantôt la gaité , tantôt la douceur , tantôt la colère s'y succèdent. *Les yeux* sont les truchemens du cœur , ils deviennent les *guides de l'amour* , suivant l'expression d'un poète :

« Oculi sunt in amor duces. »

Nonnus Panopolitanus appelle l'œil : ( Dion. E. ) *pompos prokèleuthos erótôn* , le guide et l'avant-coureur des amours. Et dans un autre endroit, il dit des yeux : *ophthalmoi géloóntes akontistéres erótôn*. *Les yeux rians lancent les traits des amours*.

L'excellence de l'œil est si grande , que Pline appelle ce dernier le messenger de l'esprit , du cœur et de l'ame , parce que c'est en l'œil , comme nous l'avons dit , que les passions humaines viennent se montrer de suite. Voici comme il en parle dans son II<sup>e</sup> livre , chap. 37. *Profectò in oculis animus habitat, nec ullà ex parte majora animi indicia cunctis animalibus : sed homini maximè, id est moderationis, clementiæ, misericordiæ, amoris, tristitiæ, et lætitiæ colligi possunt.* « Certes l'esprit habite dans les yeux ; chez tous les animaux , on ne peut recueillir de plus grands indices d'esprit , que de l'inspection de cette seule partie ; mais c'est principalement chez l'homme qu'on peut en tirer les marques de la modération , de la clémence , de la miséricorde , de l'amour , de la tristesse et de la joie. »

Un ancien auteur italien , F. J. Affinati d'Acuto , a pensé que l'homme qui avait la connaissance des *yeux* était un parfait physionomiste.

Cicéron rapporte en ses *Tusculanes* que Zopire , qui assurait hautement connaître parfaitement les mœurs et les complexions des hommes par l'inspection du corps , des

*yeux*, de la face et du front, dit en présence d'une grande assemblée que Socrate était stupide et hébété; il ajouta même qu'il était adonné aux femmes. Alcibiade, qui se trouvait là, se mit, dit-on, à éclater de rire. Socrate au contraire ne dissimula pas, et déclara que *ces vices lui avaient été donnés par la nature, mais qu'il avait su s'en débarrasser par l'emploi de sa raison*. Tant il est vrai que les vices peuvent venir de causes naturelles, mais qu'ils ne peuvent être chassés, qu'ils ne peuvent disparaître entièrement, si ce n'est par la volonté, l'étude et la science.

On peut tirer des inductions physiognomoniques de l'examen des *yeux*. C'est dans l'œil que se peignent spécialement les passions violentes, l'amour, la colère, la haine; cet organe exprime avec beaucoup de force le dédain, le mépris; le *regard* est triste, languissant, abattu dans les passions tristes; vif, animé, spirituel dans les passions gaies. Des *yeux noirs et brillans* indiquent l'esprit, la finesse, la gaieté; des *yeux bleus*, ou *d'un gris bleudtre*, peignent la douceur, la sensibilité, l'amabilité; un *regard brusque*, fixe, perçant, décèle un caractère élevé, hardi, et a été souvent l'apanage des hommes de génie, des grands capitaines. Les mouvemens variés des dépendances de l'œil, c'est-à-dire des sourcils et des paupières, concourent beaucoup, ainsi que l'état d'action ou d'inactivité de l'appareil lacrymal, à donner aux yeux telle ou telle expression.

L'*œil* et la bouche ont une si grande analogie dans leurs mouvemens, que l'un ne peut rire, par exemple, que l'autre ne rie en même temps. Tous les deux expriment à la fois le même sentiment de l'ame.

Les médecins tirent des inductions séméiotiques de l'examen de l'*œil* dans les maladies.

Comme nous ne pouvons pas si bien dissimuler, ni si bien feindre les affections de l'ame, qu'elles ne viennent se découvrir en partie dans le plus bel ornement de la figure humaine, et l'un des sens les plus précieux, dans l'*œil*, c'est pourquoi le sage dit en l'Ecclésiastique : *posuit (Deus)*

*oculos suos super corda illorum.* Eccl. c. 17, v. 7. « Il (Dieu) a fait luire son *œil* sur leurs cœurs. » Il fallait traduire ; Dieu a mis l'*œil* de l'homme au cœur. Littéralement : Dieu a mis son *œil* dans leurs cœurs.

Toutes les fois que la Sainte-Ecriture veut exprimer les passions d'un homme, elle a coutume de les décrire par l'*œil*.

Lorsqu'elle veut nous faire connaître que David était aimé et chéri de tout le peuple, elle dit qu'il était agréable aux *yeux* de tous. *Et acceptus erat (David) in oculis universi populi.* Lib. I. reg., c. 18, v. 5. « Il (David) était fort aimé du peuple. » Littéralement : et David était reçu dans les *yeux* de tout le peuple.

Voulant décrire la haine que le roi Saül portait à David, c'est encore avec l'*œil* qu'elle la représente, disant qu'il le regardait d'un *œil* de travers. *Non rectis ergo oculis Saül aspiciebat David.* Lib. I. reg., c. 18, v. 9. « Saül ne regarda « plus jamais David de bon *œil*. »

Voulant dépeindre un courage hautain et superbe, elle dit qu'il porte les *yeux* haut. *Et elevasti in excelsum oculos tuos,* Lib. 4. reg. c. 19, v. 22. « Et contre qui as-tu « élevé tes *yeux* insolens ? »

Pour montrer une grande humilité, elle dit qu'on porte les *yeux* bas : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.* Psal. 130, v. 1. « Seigneur, mon « cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes *yeux* ne se sont « point élevés. »

Voulant peindre un homme frauduleux, elle dit qu'il fait signe des *yeux*. *Homo apostata, vir inutilis ; graditur ore perverso, annuit oculis, terit pede, digito loquitur ; pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat.* Proverb. c. 6, v. 12. 13. 14. « L'homme de Béalial (c'est-à-dire un scélérat) est un homme qui n'est bon à rien ; ses actions démentent sa bouche ; il fait des signes des « *yeux*, il frappe du pied, il parle avec les doigts, il médite « le mal dans la corruption de son cœur ; et il sème des que-  
relles en tout temps. »



Voulant exprimer la simplicité de l'ame, elle dit que les yeux sont semblables à ceux d'une colombe. *OCULI tui columbarum.* Cant. cantic., c. 1, v. 14, c. 4, v. 1. « Vos yeux sont comme les yeux des colombes. » Et au Cantique des Cantiques, chap. 5, vers. 12, Salomon s'exprime ainsi : *oculi ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ, et resident juxtà fluentia plenissima.* « Ses yeux sont comme les colombes qu'on voit sur l'eau des ruisseaux, qui ont été comme lavées dans du lait, et qui se tiennent le long d'un grand courant d'eaux ; » c'est-à-dire que ses yeux sont vifs, brillans comme les eaux, et aussi doux que du lait. L'hébreu dit vis-à-vis de la plénitude des eaux, c'est-à-dire sur le bord d'une eau fort étendue. Littéralement : vis-à-vis des eaux qui coulent en abondance.

Voulant décrire la prudence humaine en ses actes, elle dit qu'elle porte les yeux en la tête : *Sapientis oculi in capite ejus.* Eccl., c. 2, v. 14. « Les yeux du sage sont à sa tête. »

Voulant au contraire représenter la sottise humaine et l'imprudence, elle dit qu'elle a les yeux aux pieds, parce qu'elle ne voit pas son erreur : *Stulti autem in calcaneo.*

L'avarice est par elle dépeinte avec l'œil insatiable. . . . .  
*Et oculi hominum insatiabiles.* Prov., c. 27, v. 20. « Ainsi les yeux des hommes sont insatiables. » *Insatiabilis oculus cupidi in parte iniquitatis ; non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.* Eccl., c. 14, v. 9. « L'œil de l'avare est insatiable dans son iniquité ; il ne sera point content qu'il ne dessèche et consume son ame. »

La colère se découvre en l'œil troublé et sombre : *Turbatus est à furore oculus meus.* Psal. 6, v. 8. « La fureur a rempli mon œil de trouble. . . . » L'hébreu dit : « Ma douleur, mon affliction. » Et puis « Mon œil s'est flétri, rougi, obscurci à force de pleurer. » Un traducteur magnétiseur aurait ainsi rendu ce passage : « Ma douleur a fait perdre l'éclat à mes yeux ; elle en a diminué l'émission du fluide magnétique. »

L'amertume de l'esprit se connaît à l'*œil*. . . *Et in amaritudinibus moratur oculus meus.* Job, c. 17, v. 2. « . . . Et » cependant mon *œil* ne voit rien que de triste et d'affligeant. » Magnétiquement il fallait traduire : « Et par les chagrins mon » *œil* a perdu de son éclat et de sa vivacité. » *Caligavit ab indignatione oculus meus . . . .* « Le chagrin m'obscurcit » les yeux . . . . »

Le grand amour se peint dans les yeux ; c'est pourquoi nous avons coutume de dire, lorsque nous aimons beaucoup quelqu'un : *il m'est aussi cher que la prunelle de mes yeux, c'est mon œil droit.* Et Dieu même use de cette locution, lorsqu'il parle de ceux qu'il aime le mieux : *Qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.* Zach., c. 2, v. 8. « . . . . Parce que celui qui vous touche, dit le Seigneur, » touche la prunelle de mon *œil*. » . . . *Custodi me ut pupillam oculi.* « Gardez-moi comme la prunelle de l'*œil*. »

L'hypocrisie se dépeint et se déclare par l'*œil*. *Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo.* Luc, c. 6, v. 42. « Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre » *œil*. . . . . »

Enfin, Dieu même décrit toute affection de l'ame avec l'*œil* : *Et si oculus tuus scandalizat te, erue eum, et projice abs te.* Matt., c. 18, v. 9. « Et si votre *œil* vous est un » sujet de scandale, arrachez-le, et le jetez loin de vous. » *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit.* Matt., c. 6, v. 22, 23. « Si votre *œil* est » simple, tout votre corps sera lumineux ; mais si votre *œil* » est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. » *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum?* Matt., c. 20, v. 15. « Et votre *œil* est-il mauvais parce que je suis bon ? »

Les yeux charnels, les yeux de concupiscence, dont parle ici l'Écriture, comme en d'autres endroits, sont nos désirs illicites. Lorsque le Seigneur dit : Si ton *œil* te scandalise, arrache-le, cela signifie : s'il te porte au mal.

Dans la Perse, il y avait des officiers que l'on nommait les yeux du roi, comme il y en avait d'autres qu'on nommait

ses oreilles ; et il y a de l'apparence ( suivant la *Bibliothèque universelle* ) que Zacharie fait allusion à cela lorsqu'il nomme sept anges les sept yeux de Dieu. *Septent ist oculi sunt Domini, qui discurrunt in universam terram.* Zachar., c. 4., v. 10. « Ce sont là les sept yeux du Seigneur qui parcourent toute la terre. » Autrement, « dont « les regards s'étendent sur toute la terre. »

L'œil est si noble et de si grande excellence, que c'est par son moyen que nous connaissons la diversité des couleurs, la diversité des lieux, la mesure des corps, et que nous voyons ce qui est près et ce qui est loin de nous. C'est à cause de cet empire, de cette prééminence qu'il a sur tous les sens ; que nous rapportons souvent à la vue les opérations de tous les autres sens. Suivant saint Hilaire, « Dieu dans la conformation de cet organe a employé d'au-  
« tant plus d'adresse, que le sens de la vue surpasse les  
« autres sens extérieurs en noblesse et en dignité. » Ainsi en entendant chanter on a coutume de dire : *voyez* comme il chante bien. Cependant cette action appartient à l'ouïe et non à l'œil. En flairant une bonne et douce odeur, nous disons : *voyez* comme cela sent bon. En goûtant la viande, nous disons : *voyez* comme ce morceau est savoureux.

Nous ne rapportons pas seulement à l'œil les actions des autres sens, mais encore celles de l'intellect, de la volonté, et des autres facultés de l'âme, d'où vient que nous disons : *tu ne vois pas ton bien, c'est-à-dire tu ne le connais pas.* Cette connaissance appartient à l'intellect. Nous disons encore de même : *voyez* qu'il est beau ce passage de l'Écriture ! Pour ce qui dépend de la volonté, nous avons également coutume de dire bien souvent : *vois ton bien et laisse ton mal, c'est-à-dire embrasse le bien et repousse le mal loin de toi.*

Plutarque rapporte, en son traité de la Curiosité, que Diosippe revenant victorieux des jeux olympiques, placé sur un char triomphal, ne pouvait lever les yeux de dessus une jeune fille qui avait attiré ses regards au milieu de la foule qui l'entourait, de sorte qu'il se tournait sans cesse

en arrière pour la voir. Diogène s'en aperçut et se mit à dire : « Regardez comme le vainqueur est vaincu par une petite fille, et tiré par le cou. O le vaillant homme ! »

Le regard d'une belle femme est si puissant que de grands hommes l'ont redouté.

Cyrus, roi des Perses, fut sollicité inutilement par un de ses favoris pour aller voir Panthée, femme du roi Andiadatas, qui était douée d'une beauté rare et incomparable. Et lorsque Araspe lui dit qu'elle était si belle qu'elle était digne d'être admirée, Cyrus lui répondit : « C'est bien pour moi pourquoi je dois m'abstenir encore plus de sa vue, parce que si sa beauté extraordinaire m'engage à aller la voir, il pourrait arriver qu'elle me portât à retourner la visiter quand l'occasion s'en présenterait, et pendant que je serais auprès d'elle à la contempler, je pourrais faire d'un autre côté plusieurs choses importantes que je ne ferais pas. » *Erasm.*, l. 3., *apoph.*

Alexandre-le-Grand, pour ne point ternir sa gloire par un regard curieux, refusa également, malgré l'éloge pompeux que lui en faisaient ses courtisans, de voir la femme de Darius, modèle accompli de beauté; mais il n'hésita point un seul instant de voir et de parler à la mère de ce roi, parce qu'elle était vieille. *Plutarque*, *vie d'Alexandre*.

Pompée ne voulut jamais parler à la femme de Démétrius, son affranchi, parce qu'elle était si belle qu'il avait peur d'en devenir amoureux. *Plutarque*, *vie de Pompée*.

( La suite au numéro prochain. )

*Lettre adressée à M. le docteur Chapelain.*

L'auteur de cette lettre a quitté la colonie hollandaise de Surinam, où il avait un emploi dans l'administration, pour venir en Europe s'y faire soigner de la maladie qui fait le sujet de cette lettre. Il s'adressa à cet effet aux pre-

miers médecins et chirurgiens de son pays ; mais n'ayant point obtenu de résultat satisfaisant, il vint à Paris et consulta nos grands maîtres dans l'art de guérir ce genre d'affection. Après plusieurs traitemens infructueux , il prit le parti, comme on va le voir ci-après , d'essayer du magnétisme comme dernière ressource .

Paris, ce 23 octobre 1828.

**Monsieur,**

Ce serait manquer de reconnaissance envers le magnétisme et envers vous qui le pratiquez avec tant de zèle et de succès, si je ne me faisais un devoir de vous donner de ma main quelques détails sur ma maladie et ma guérison.

Il y a environ dix ans que j'eus, pour la première fois, un rétrécissement dans l'urètre, qui fut guéri dix-huit mois après par l'emploi de sondes à demeure pendant six semaines, accompagné d'un traitement dépuratif et sudorifique. — Je retombai dans le même état quelques années après; la difficulté était cette fois plus considérable, et il s'était formé à deux pouces dans l'urètre, une infiltration d'urine qui me causait quelquefois beaucoup de douleur et d'engorgement, sans toutefois s'ouvrir au dehors. — J'en fus encore guéri par M. Boyer après dix semaines de sonde; l'engorgement, au lieu de disparaître, avait toujours augmenté pendant le traitement, et s'ouvrit le dernier jour sous la forme d'un abcès. — M. Boyer m'assura que le passage des urines étant à présent tout-à-fait libre, il n'y avait point de fistule à craindre, et effectivement huit jours après tout était parfaitement cicatrisé. — C'était au commencement de 1823.

Trois ans après, j'en revins encore au même point, avec cette différence, que j'eus une stricture de plus, antérieure d'un pouce et demi à l'ancienne, qui était près de la prostate, et qu'à l'endroit de l'ancien engorgement il s'était formé deux fistules, ainsi qu'une troisième à peu de distance

de l'anus. — Plusieurs médecins habiles avaient successivement employé les sondes et bougies de toutes espèces, le procédé de Ducamp, des cautérisations extérieures, etc., etc.; mais au lieu de me soulager, et malgré des bains et autres calmans, ils n'avaient fait que déterminer une inflammation chronique de la vessie et de l'urètre, qui prenait quelquefois un caractère assez sérieux pour nécessiter la saignée et les sangsues par deux et trois douzaines. — On m'administra les antisiphilitiques, dans la supposition que l'opiniâtreté du mal provenait d'un vice du sang; mais je ne pus les souffrir, et on eut bien de la peine à arrêter les fièvres qu'ils me donnèrent. — Cependant je ne prenais par jour qu'un demi-grain de sublimé avec du laudanum; c'était la prescription de M. Dupuytren. — Le martyre continuel de l'application des instrumens, la perte de sang, les fièvres et le régime, m'avaient à la fin affaibli au point que je pouvais à peu près calculer combien de temps on pourrait encore continuer de cette manière avec les forces qui me restaient, et je trouvai qu'il valait mieux ne rien faire que de me tourmenter plus long-temps en suivant les indications de la médecine. — Ce n'est pas que je veuille rien reprocher à mes médecins; je crois au contraire qu'ils ne manquaient ni de savoir ni d'expérience, et encore moins de bonne volonté; s'ils ne m'ont pas guéri, je n'en accuse que l'insuffisance de leur science en elle-même. — Je connaissais depuis long-temps le magnétisme animal, j'avais été témoin de plusieurs guérisons merveilleuses, et j'avais obtenu moi-même quelques effets assez remarquables pour me donner la plus haute idée de sa puissance et de son efficacité dans presque toutes les maladies du corps humain; aussi, bien certainement, je n'aurais pas eu recours à la médecine ordinaire si j'avais cru à la possibilité de guérir mon mal sans des moyens mécaniques. — Cette seule idée, qui s'était logée comme un axiome dans mon esprit, qu'une fistule ancienne, causée et entretenue par une infiltration d'urine, ne pouvait se cicatriser qu'en empêchant tout contact de celle-ci avec les parois de l'urètre, me fit rejeter

le magnétisme comme moyen curatif dans cette circonstance. Cependant, lorsque j'en fus au point de ne plus voir de ressource dans la médecine ordinaire, je commençai à entrevoir que peut-être le magnétisme pourrait favoriser l'emploi des sondes en calmant les irritations, les spasmes, etc., et en hâtant la résolution des fausses membranes; mon état de faiblesse me fit croire à la possibilité d'être somnambule, ou, dans le cas contraire, j'espérais beaucoup des indications que pourrait me donner une autre personne se trouvant dans cet état. — Je ne fus pas longtemps à me décider; je me rendis au bureau de l'Hermès, et ce fut à la bienveillance désintéressée de son estimable rédacteur, que je dus le bonheur de faire votre connaissance. Vous ayant informé de quel genre était ma maladie, je vous demandai votre opinion, et toute sage que je dus la trouver, elle n'était pas propre à m'encourager. Vous me dites qu'il n'était pas venu à votre connaissance une guérison par le magnétisme dans un cas semblable; que peut-être il pourrait aider à la guérison, mais qu'il faudrait toujours en revenir aux moyens chirurgicaux; que cependant vous aviez vu trop d'effets inexplicables et inattendus pour prononcer où doit s'arrêter la puissance de ce moyen curatif; comme j'insistai, vous me proposâtes de consulter votre somnambule.

Le résultat de cette consultation fut d'abord l'assurance de ma guérison, et comme moyens, des bains généraux et locaux, à la fois émolliens et toniques; un régime qui, quoique assez sévère, l'était moins que celui que j'observais depuis long-temps; une tisane sudorifique et une prescription de mercure, qui peut-être paraîtra ridicule à un médecin, par sa faiblesse, savoir : cinq grains de deutrochlorure dans une pinte d'eau, dont à prendre une cuillerée par jour, et tous les deux jours une friction d'onguent, gros comme un pois sur la vessie; avec tout cela, le magnétisme était recommandé comme principal remède. Votre opinion ne fut nullement altérée par celle de la somnambule;

vous me dites qu'à la vérité elle se trompait bien rarement, mais que cependant il ne fallait pas la regarder comme un oracle. Enfin on résolut d'en essayer.

Dans les premières séances, vous me magnétisâtes pendant quelque temps avec l'intention de produire le sommeil magnétique; mais il ne se montra aucun indice que j'eusse des dispositions pour cet état, et en général l'action magnétique, pendant toute la cure, ne se manifestait que très-faiblement, et rarement par quelque sensation immédiate; tantôt c'était un peu de chaleur, tantôt de la fraîcheur; quatre ou cinq fois seulement j'éprouvai un picotement ou élancement assez vif dans l'urètre et dans les fistules. Les effets n'en furent pas pour cela moins prompts ni moins satisfaisans; dès la première séance, l'infiltration dans les trajets fistuleux commençait à diminuer, et le troisième jour ils s'étaient fermés. Tout remarquable qu'était ce changement subit, il me restait encore quelques craintes, car pendant mon traitement antérieur, à la suite de quelques attaques de fièvre, il s'était montré plusieurs fois des cicatrisations extérieures, causées probablement par une résorption extraordinaire et momentanée; mais une infiltration nouvelle ne tardait pas à se frayer un passage. Effectivement le septième jour, une des fistules se rouvrit, mais ce ne parut être que pour se débarrasser d'une très-petite quantité de pus; il n'en sortit point d'urine, et se refermant le jour suivant, la cicatrisation n'a plus rencontré d'obstacle depuis; le volume des trajets fistuleux, qui auparavant variait, selon les circonstances, de la grosseur d'une noisette à celle d'un tuyau de plume, a diminué graduellement jusqu'au point de n'être presque plus reconnaissable. Les rétrécissemens paraissent d'abord invariables, et la somnambule n'avait pu voir avec certitude si on pourrait se passer entièrement de l'introduction d'instrumens; ce ne fut que le quinzième jour qu'elle dit que je guérirais sans cela. Malgré la marche extraordinaire qu'avait suivie la maladie, vous ne pouviez encore ajouter foi à cette prédiction, et de mon côté j'étais bien loin de me trouver rassuré



à cet égard. Cependant le fait a prouvé qu'elle ne se trompait pas, puisqu'il n'existe plus dans ce moment aucune raison d'employer un instrument quelconque. Je ne parlerai pas du catarrhe très-sérieux de la vessie qui s'est guéri en même temps, parce qu'on peut le regarder comme une conséquence de la maladie principale; cependant il est plus que probable que si j'eusse été guéri par des moyens mécaniques, il aurait encore existé quelque temps après, tandis que, dans le cas présent, il a cessé avant la fin du traitement.

Voilà, monsieur, en raccourci l'histoire de ma maladie et de la guérison que vous avez si merveilleusement opérée en 55 jours, pendant lesquels j'ai été magnétisé 42 fois. Une action magnétique presque imperceptible et quelques remèdes bien simples, ont donc pu faire ce que la médecine la plus éclairée avait vainement tenté par des moyens qui, quoique bien douloureux et incommodes, sont généralement reconnus pour efficaces. Quoi! une désorganisation bien réelle et ancienne rétablie par le magnétisme! on ne le croira pas, et je ne pourrai m'en étonner, car, tout en écrivant ceci, j'en douterais moi-même si cela était possible.

J'ai trop bien appris à connaître, monsieur, votre modestie et votre délicatesse, pour faire ici aucun éloge de vos procédés; seulement je vous prie de croire que je sens bien profondément l'étendue du service que vous m'avez rendu, et que je ne cesserai jamais de me reconnaître votre débiteur. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et dévoué  
serviteur.

H. H. L.

---

*Suite de la Lettre de M. AIMÉ PARIS à M. CHAPELAIN ,  
docteur en médecine.*

Tant de faits m'avaient convaincu de la réalité de l'action magnétique ; mais j'ignorais le moyen de produire les effets dont j'avais été le témoin, et je priai M. Chapelain de me donner quelques leçons de pratique, en magnétisant devant moi M. Bagnard, mon secrétaire, qui souffrait presque constamment d'un rhume opiniâtre ; mais qui, malgré tout ce que je lui racontais, conservait cette incrédulité si énergiquement caractérisée par M<sup>me</sup> Briant, parce qu'il ne pouvait concevoir ni l'action de la volonté, ni l'effet des passes, qui ne lui semblaient que de ridicules jongleries. M. Chapelain se prêta de bonne grace à ce que je désirais, et je me rendis chez lui le 22 août dernier à trois heures.

M. Bagnard n'apportait pas des dispositions très-favorables, et ce fut par pure politesse qu'il promit d'être absolument passif dans ce qui allait se faire ; il m'a avoué depuis qu'il avait combattu autant qu'il était en lui l'action de M. Chapelain. Cependant, au bout d'à peu près cinq minutes, il se plaint d'une grande lassitude dans tous les membres ; peu à peu sa tête devient pesante, il ferme les yeux de temps en temps, il dort même pendant quelques secondes ; mais s'apercevant qu'il va être surmonté, il relève et secoue la tête, et nie même avoir dormi. Toutefois, comme il se trouve abattu, il ne peut méconnaître la fatigue qu'il éprouve. M. Chapelain le débarrasse au moyen de quelques passes de ce qu'il peut y avoir chez lui d'influence magnétique ; une conversation s'engage, et M. Chapelain, qui a observé les progrès de son action sur M. Bagnard, dit que maintenant celui-ci est tellement dans sa dépendance, qu'il lui sera impossible de regarder impunément pendant cinq minutes un objet magnétisé. Le défi est accepté ; on place sur une table le bouchon d'une carafe de cristal, et l'épreuve

commence. Sans en prévenir M. Bagnard, je regarde fixement l'objet magnétisé ; mais à peine deux minutes sont-elles écoulées que l'incrédulité cède la place à un violent mal de cœur, et que notre sceptique renonce à une tentative qui n'aura pas le résultat qu'il en attendait. Quant à moi, je n'avais éprouvé aucun effet.

M. Chapelain me dit en confidence que le mal de tête dont se plaignait M. Bagnard duserait probablement toute la soirée, parce qu'il avait été fortement magnétisé ; mais un dîner de famille auquel on pouvait attribuer également cet effet, nous empêcha d'assigner une cause précise au résultat prévu.

A la seconde séance, M. Chapelain, déjà très-fatigué d'avoir magnétisé presque toute la journée, ne parvint pas à endormir M. Bagnard, qui résistait autant que la première fois ; mais il détermina une transpiration sur la cause de laquelle il était impossible de se méprendre en la voyant succéder à l'état dans lequel M. Bagnard s'était soumis à l'expérience.

A la troisième séance, la somnolence fut plus prompte et plus marquée ; mais M. Chapelain jugea prudent de suspendre des expériences qui pouvaient être fâcheuses, parce qu'il craignait, en agissant trop énergiquement pour triompher d'une résistance opiniâtre, de déterminer des accidens capables d'altérer la santé de la personne qu'il magnétisait.

Il me prit envie de me soumettre moi-même au magnétisme ; peut-être l'attention que je mettais à observer ce que j'éprouvais retarda-t-elle la production des résultats ; mais je sentis dans la tête quelque chose d'indéfinissable, qui n'était ni du mal ni du bien. J'éprouvais dans les paupières qui devenaient de plus en plus lourdes, des espèces de picotemens, et bientôt je fis un mouvement de déglutition à la suite duquel M. Chapelain, voyant qu'il avait agi sur moi, cessa de me magnétiser. Je n'éprouvai aucune lassitude dans les membres.

Jusque-là je n'avais été que simple spectateur ou passif

pendant trois minutes; il me restait à tenter d'agir par moi-même; j'étais fermement résolu à profiter de la première occasion que je trouverais d'essayer ma force magnétique; elle ne se fit pas long-temps attendre.

Le 30 août dernier, une demoiselle de 17 ans, nommée Rosalie Lévêque, demeurant chez ma belle-mère, se plaignit d'un mal de tête assez violent; on lui dit presque en plaisantant qu'elle devrait se faire magnétiser; elle accepta de la même manière, et je pris seul la chose au sérieux. Je me souvenais des passes que j'avais vu faire à M. Chapelain; mais craignant de ne pas avoir une théorie assez complète, je me retirai pour étudier les instructions générales pour magnétiser. Lorsque le tout fut bien classé dans ma mémoire, je me mis en devoir de suivre ponctuellement ces instructions.

Ma belle-mère et son fils désirèrent être présents à l'expérience que mademoiselle Rosalie ne regardait que comme une plaisanterie, ayant déjà été magnétisée deux fois sans succès. M. Chapelain m'avait dit que je ne devais pas m'attendre à produire dès le principe des effets bien prononcés; aussi, doutant de mes propres forces, voyais-je avec quelque impatience des personnes qui n'avaient aucune idée ni des procédés ni des résultats, assister à une épreuve dont le succès était douteux. Cependant je me mis en devoir de remplir les conditions exigées, et je dirigeai toute ma volonté vers le soulagement que je voulais procurer.

Mademoiselle Rosalie ne put d'abord me regarder sans rire, et le sérieux que je gardais semblait augmenter son hilarité. Cependant elle me dit, après deux minutes, que mes mains la brûlaient, et bientôt je vis ses yeux se fixer sur les miens et prendre une expression d'embarras avant de paraître égarés. Elle fit, au bout de cinq minutes, le mouvement de déglutition que m'avait signalé M. Chapelain, et ce fut pour moi une preuve que j'agissais sur elle. Si j'avais songé avant l'expérience à indiquer cette particularité aux personnes présentes, je me serais arrêté là; mais je craignais de faire naître ou d'augmenter des préventions défa-

vorables, en attribuant cet effet à la cause qui l'avait produit, parce qu'on aurait pu voir une prophétie après l'événement dans ce qui n'était que la remarque d'un fait déjà observé plusieurs fois; je résolus donc de poursuivre. Ayant tenu les mains de mademoiselle Rosalie pendant dix minutes à peu près, je lui posai les miennes sur les épaules et je les descendis lentement le long des bras, sept ou huit passes de ce genre étant prescrites, et il restait beaucoup d'autres indications; mais à la cinquième passe, mademoiselle Rosalie se lève tout-à-coup, et me déclare qu'elle ne veut pas être magnétisée davantage; qu'elle a mal dans tous les membres; que si elle avait su elle ne se serait pas fait magnétiser. Je lui dis d'attendre au moins que je la dégage de l'excédant de fluide (1) qui peut lui avoir été envoyé; elle s'y refuse, et aussitôt elle éprouve une violente attaque de nerfs, se roule par terre, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous la plaçons sur un lit où elle se débat long-temps, se frappant avec force la poitrine, qu'elle semble vouloir déchirer, et ne pouvant faire entendre que des sons inarticulés.

Craignant de ne pouvoir, à cause de mon inexpérience, la tirer de l'état fâcheux où je l'ai mise, j'envoie en toute hâte chercher M. Chapelain, et en l'attendant je m'efforce d'attirer le fluide vers les pieds. J'essaie successivement toutes les pratiques que j'ai vu employer, mais sans autre résultat que de la rendre immobile; les dents sont serrées de telle sorte qu'il est impossible de rien introduire dans la bouche. Je fais de vains efforts pour lui faire boire de l'eau que j'ai magnétisée à la hâte et sans doute très-maladroitement.

( La suite au prochain numéro . )

---

(1) Est-il nécessaire que je sois la millième personne qui déclare qu'elle ne sait si c'est un *fluide* ou autre chose qui produit les effets magnétiques? Dans tout ce qui va suivre, le mot *fluide* ne sera pour moi que l'abréviation de ceux-ci : *l'agent inconnu des phénomènes du magnétisme*. Je ne prétends pas entrer dans les discussions des *fluidistes* et des non-*fluidistes*; mon but n'est pas de faire une théorie; je raconte ce que j'ai vu.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

### IDÉES

*Sur le système du monde et sur les lois du mouvement.*

Par M. B\*\*\*.

1. Il est aujourd'hui absolument démontré que tous les corps qui existent dans l'espace gravitent les uns vers les autres, et s'attirent en conséquence de leur mutuelle gravitation.

2. Les corps ne peuvent graviter les uns vers les autres, et s'attirer entre eux en conséquence de leur mutuelle gravitation, s'ils ne sont plongés dans un milieu qui transmette de l'un à l'autre l'action à laquelle ils obéissent.

3. C'est un milieu est un fluide: on appelle fluide un corps dont toutes les parties se meuvent entre elles; on appelle solide un corps dont toutes les parties sont en repos entre elles.

4. Il existe donc un fluide universel, qui est l'intermédiaire de l'action réciproque des corps, et qui distribue entre eux les mouvemens auxquels ils sont soumis.

5. Le fluide universel remplit tout l'espace; s'il ne remplissait pas tout l'espace, il y aurait des lieux dans l'espace où les corps ne pourraient se transmettre entre eux aucune action, et l'ordre de l'univers serait interrompu.

6. Tout est donc plein dans l'espace, sinon d'un plein absolu, du moins d'un plein de contiguité.

7. Les corps qui se meuvent dans l'espace ont des points d'introduction et des interstices pour recevoir et rendre le fluide universel. S'il en était autrement, on ne pourrait

concevoir leur gravitation mutuelle et l'attraction qui en résulte.

8. La gravitation et l'attraction mutuelle des corps s'exercent par les courans qui sortent d'un corps pour aller vers un autre, et ce réciproquement.

9. On appelle pôles les points d'introduction qui reçoivent et rendent les courans, parce que tous les corps gravitent et s'attirent entre eux : tous les corps ont donc des pôles.

10. Plus les corps occupent d'espace, et plus il reçoivent et rendent des courans, et plus grande est la quantité des corps qu'ils enveloppent dans leurs mouvemens.

11. Les mouvemens et les actions des corps sont donc en raison de l'espace qu'ils occupent. Les mouvemens des petits corps sont donc subordonnés aux mouvemens des grands corps. Ainsi les mouvemens de la lune sont donc subordonnés à ceux de la terre, les mouvemens de la lune et de la terre sont subordonnés à ceux du soleil.

12. Les grands mouvemens rectifient les petits mouvemens dans l'univers, de la même manière que les mouvemens excités accidentellement dans un fleuve, sont rectifiés par le mouvement général du fleuve. Ainsi les mouvemens des hommes, des animaux, des plantes qui se meuvent ou qui existent sur la surface de la terre, sont rectifiés par les mouvemens de la lune ou du soleil auxquels la terre obéit; les mouvemens réciproques de la terre et de la lune, les mouvemens des planètes entre elles, sont rectifiés par le mouvement du soleil.

Le mouvement de notre soleil et des autres soleils qui se meuvent avec lui dans l'espace, est à son tour rectifié par le mouvement universel du monde, mouvement éternellement réparateur qui se prolonge comme un long reflux sur les aberrations des êtres, et les compose entre eux pour une vaste harmonie.

13. Il est de la nature des fluides de tendre sans cesse à l'équilibre.

14. Si les fluides tendent à l'équilibre, tous les mouvemens de gravitation et d'attraction dans l'univers, qui s'opèrent par le fluide universel, ne tendent donc qu'à mettre en équilibre entre eux les corps qui reçoivent et rendent ce fluide.

15. Tous les corps qui sont dans l'espace font donc effort pour se mettre en équilibre entre eux.

16. Tous les corps qui sont dans l'espace obéissent donc à une force, ou à un mouvement qui les appelle sans cesse à l'équilibre.

17. Le mouvement qui appelle les corps à l'équilibre produit le *magnétisme*.

18. L'effort que font les corps pour arriver à l'équilibre produit l'*électricité*.

19. Le magnétisme n'est donc autre chose que l'équilibre qui s'établit entre les courans rentrans et sortans, ou, si l'on veut, entre les mouvemens auxquels ces corps obéissent.

20. L'électricité n'est donc autre chose que le phénomène qui est produit entre deux corps dont l'un a plus de mouvement que l'autre, phénomène tel que celui qui a plus de mouvement le donne à l'autre, jusqu'à ce qu'il y ait un équilibre de mouvement entre eux.

21. Partout où il y a inégalité de mouvement, il y a électricité; partout où il y a égalité et réciprocité de mouvement, il y a magnétisme.

22. Dans l'intention de la nature, l'électricité n'existe que pour produire le magnétisme; elle cesse où il commence.

23. Cela posé, j'appelle magnétisme universel l'équilibre général des êtres, rétabli à chaque instant par le mouvement dont je viens de parler, ce mouvement éternellement réparateur, qui enveloppe tous les autres mouvemens et les compose entre eux pour l'harmonie du monde.

24. J'appelle électricité universelle l'effort général que



font tous les êtres ou tous les corps qui se meuvent dans l'espace, pour arriver à leur commun équilibre.

25. J'appelle magnétisme particulier l'équilibre entre deux ou plusieurs corps, ou encore entre toutes les parties d'un même corps, qui s'établit en conséquence d'un mouvement particulier entre la lune et la terre opéré en conséquence du mouvement particulier auquel la lune et la terre obéissent. Il y a un magnétisme particulier entre tous les corps qui se meuvent ou qui existent sur la surface de la terre, ou sur celle de la lune, opéré par le mouvement particulier qui maîtrise ces corps.

26. J'appelle électricité particulière l'effort que font deux ou plusieurs corps pour se mettre en équilibre entre eux, en conséquence d'un mouvement particulier auquel ils sont soumis.

27. Je distingue encore le magnétisme et l'électricité en magnétisme et électricité naturels, et en magnétisme et électricité artificiels.

28. Le magnétisme et l'électricité naturels résultent de l'action réciproque et naturelle des corps entre eux, en conséquence des mouvemens naturels qui les maîtrisent.

29. Le magnétisme artificiel est produit toutes les fois que, par des procédés inventés par l'art, on hâte entre les corps, ou entre les parties d'un même corps, l'action de la nature, qui tend à mettre ou les corps ou les parties d'un même corps en équilibre.

30. L'électricité artificielle est produite toutes les fois que, par des procédés inventés par l'art, on augmente l'inégalité de mouvement existante entre deux ou plusieurs corps, toutes les fois, par exemple, que l'on accumule dans un corps plus de mouvement qu'il n'y en aurait s'il n'obéissait qu'à la simple action de la nature.

31. Il résulte de ce qu'on vient de dire, qu'il existe dans tous les corps une propriété qui les rend susceptibles d'électricité et de magnétisme.

32. Cette propriété, considérée dans les corps animés, s'appelle magnétisme animal, électricité animale.

33. Le mouvement seul peut produire une modification dans les corps. Le repos qui est la cessation de toute action, n'est l'auteur d'aucune modification possible.

34. Le plus grand de tous les mouvemens dans la nature, est donc celui par lequel tous les êtres sont le plus universellement et le plus profondément modifiés.

35. Mais le plus grand de tous les mouvemens dans la nature, est le mouvement qui faisant graviter les corps les uns vers les autres, produit leur électricité et leur magnétisme.

36. Le mouvement qui produit l'électricité et le magnétisme des corps, ou, ce qui est la même chose, les détermine à faire effort pour se mettre en équilibre, est donc celui qui les modifie plus profondément.

37. Mais toute modification, tout changement subi par un corps, intéresse nécessairement la conservation de ce corps; c'est-à-dire que ce changement a nécessairement pour terme, ou de le conserver, ou de le développer, ou de l'entretenir, ou de le détruire.

38. Le mouvement qui produit l'électricité et le magnétisme est donc celui par lequel la nature conserve, développe, entretient, répare tous les êtres et leur fait parcourir tous les périodes de leur durée.

39. De ce mouvement résulte donc la loi universellement conservatrice et réparatrice de tous les êtres.

40. L'électricité n'est pas dans la nature, ainsi qu'on vient de le voir, comme un terme de son action, mais comme un moyen pour arriver à ce terme qui est le magnétisme.

41. La nature ne conserve que par le magnétisme; elle n'emploie l'électricité que pour produire le magnétisme, ou plutôt le magnétisme appartient à la nature comme la première de ses lois; et l'électricité est un effet accidentel de la

rencontre de deux ou plusieurs corps qui font effort entre eux pour obéir au magnétisme.

42. De là il résulte qu'augmenter par des moyens artificiels l'électricité d'un corps pour l'éloigner du magnétisme, ou, ce qui est la même chose, pour empêcher l'effet naturel de sa tendance à l'équilibre avec tous les corps environnans, c'est aller contre la loi conservatrice des êtres. L'électricité artificielle qui isole ces corps pour y contenir le mouvement, et l'empêcher de se répandre au dehors, est donc ordinairement dangereuse.

43. De là il résulte que favoriser par des moyens artificiels l'équilibre de toutes les parties d'un même corps entre elles, et l'équilibre de ce corps avec tous les corps qui l'environnent, c'est agir comme la loi conservatrice des êtres.

Le magnétisme artificiel est donc utile comme la nature elle-même dont il limite l'action générale, ou plutôt dont il ne fait que déterminer d'une manière plus particulière l'action générale vers tel ou tel corps.

44. En deux mots, la nature ne donne le mouvement aux êtres organisés que pour qu'ils le restituent à mesure qu'elle le leur donne. Ce n'est que par cette communication de mouvement qu'elle les unit entre eux pour une immense société; ce n'est que par les lois qui déterminent cette société physique qu'elle les conserve. Interrompre cette société, en séparer un être par un procédé quelconque, c'est donc communément faire du mal.

Rendre au contraire cette société plus intime, établir dans un être une communication plus prompte, plus facile de mouvement, soit entre les parties qui le constituent, soit entre les corps qui l'environnent, c'est donc faire du bien.

Dans le premier cas, on comprime l'être qu'on modifie, dans le second cas on le développe; et un être cesse de vivre quand son développement est arrêté, et qu'il ne réagit plus sur les êtres qui se meuvent avec lui dans l'espace.

45. Supposé que tous les êtres qui se meuvent dans l'espace, tous les corps, grands et petits, fussent subitement

isolés, alors le mouvement cesserait, puisque chacun d'eux ne pourrait le recevoir du corps qui l'avoisine ; l'univers est donc dans la communication des mouvemens, sa santé ou son harmonie dans son équilibre, sa mort dans son interception.

46. J'ai dit que les petits mouvemens dans l'univers sont rectifiés par les plus grands, jusqu'à ce mouvement éternellement réparateur qui enveloppe et rectifie tous les mouvemens. J'ajoute comme une conséquence de cette proposition, que plus les mouvemens sont vastes et plus ils sont réguliers.

47. Il faut considérer les petits mouvemens, les mouvemens qui résultent, par exemple, de l'action des êtres qui existent sur la surface de la terre, comme les mouvemens qui seraient produits dans un fleuve par la célérité d'une multitude de petites pierres ; chaque pierre produit son mouvement qui contrarie le mouvement général du fleuve, et qui s'accorde rarement avec le mouvement de la pierre voisine ; mais le mouvement général du fleuve finit par composer entre eux tous ces mouvemens et par effacer leur aberration particulière ; de même le mouvement général des astres ou des grands corps auxquels notre terre obéit, tend à effacer sans cesse les aberrations particulières aussi sans cesse renaissantes des corps qui se meuvent sur la surface.

48. C'est donc dans les aberrations des mouvemens particuliers qu'existe la cause des maux physiques auxquels chaque être est exposé. C'est donc dans le mouvement général qui efface ces aberrations, qu'existe le principe réparateur de tous ces maux.

49. De là, pour tous les êtres sensibles la nécessité de la veille et du sommeil.

50. Dans la veille tous les êtres sensibles sont modifiés par le mouvement général qui maîtrise la terre, et par les mouvemens spontanés qu'ils produisent en eux, ou qui leur sont envoyés par les petits corps auxquels ils correspondent, mouvemens spontanés qui contrarient trop ordinairement le mouvement général qui maîtrise la terre.

51. Dans le sommeil tous les êtres sensibles n'obéissent plus qu'au mouvement général dont je parle. Ce mouvement est le ministre de la nature bienfaisante, et il est employé tout entier dans le sommeil à réparer les erreurs que la veille a produites.

52. C'est dans le sommeil, temps où le mouvement général n'est pas contrarié par les mouvemens particuliers, que se font pour les hommes, pour les animaux, pour les plantes, en un mot pour tous les êtres sensibles, les grands développemens et les grandes réparations.

53. Maintenant on peut se former une idée précise de ce qu'il faut entendre par magnétisme artificiel : le magnétisme artificiel est une théorie de procédés inventés pour soumettre d'une manière plus déterminée que dans l'ordre ordinaire de la nature, un être quelconque à l'action du mouvement conservateur et réparateur de tous les êtres.

54. Puisque ce n'est que par le magnétisme que les êtres se conservent et se réparent, connaître les lois d'après lesquelles s'exerce le magnétisme universel, et la théorie des procédés au moyen desquels le magnétisme artificiel est produit, est l'objet du véritable art de préserver et de guérir ; or c'est la vraie médecine et la seule médecine que la nature puisse avouer, parce qu'elle ne fait autre chose que favoriser son action conservatrice et réparatrice sur les organisations malades.

55. A côté de la loi physique qui régit les organisations, existe la loi morale qui régit les intelligences et les volontés.

56. Parce que l'univers est ordonné d'après un seul plan et pour un seul résultat, la loi morale dans tous les êtres qui ont une intelligence et une volonté, doit s'accorder avec la loi physique qui régit toutes les organisations.

57. De même que la loi physique, universellement conservatrice et réparatrice des êtres organisés, tend à maintenir et à rétablir sans cesse l'équilibre ou l'harmonie physique entre toutes les organisations, la loi morale, universel-

lement ordonnatrice et réparatrice des êtres intelligens, tend à maintenir ou à rétablir sans cesse l'équilibre ou l'harmonie morale entre toutes les intelligences et toutes les volontés.

58. De même que toutes les organisations font involontairement effort pour parvenir à l'équilibre physique entre elles, toutes les intelligences, et toutes les volontés font involontairement effort pour parvenir à l'équilibre moral entre elles.

59. De même qu'il existe dans tous les êtres organisés une faculté ou une propriété qui les rend susceptibles de faire effort ou de tendre à l'équilibre physique, il existe dans tous les êtres intelligens une faculté ou une propriété qui les rend susceptibles de faire effort ou de tendre à l'équilibre moral entre eux.

60. La faculté ou la propriété que je considère ici dans les êtres intelligens est la conscience ; c'est d'elle que partent tous les mouvemens involontaires qui contraignent ou sollicitent à l'équilibre moral toutes les intelligences et toutes les volontés.

61. Il faut créer des mots nouveaux pour des idées nouvelles.

62. J'appelle magnétisme moral universel, l'équilibre moral de toutes les volontés, équilibre qui tend à établir sans cesse la loi morale qui meut toutes les consciences.

63. J'appelle électricité morale universelle, l'effort universel que font toutes les consciences pour arriver à l'équilibre moral universel.

64. J'appelle magnétisme moral particulier, l'équilibre moral entre certains êtres intelligens qui tend à établir la loi morale particulière qui meut leurs consciences.

65. J'appelle électricité morale particulière, l'effort involontaire que font les consciences de certains êtres pour se mettre en équilibre entre elles, les intelligences de ces êtres et leurs volontés.

66. Il y a un magnétisme moral particulier, une électricité morale particulière entre les individus qui composent une même espèce, une même nation, une même société, une même secte.

67. De même que dans le monde physique les mouvemens particuliers ne sont salutaires qu'autant qu'ils s'accordent avec le mouvement universel ; dans le monde moral les lois particulières ne sont bonnes qu'autant qu'elles s'accordent avec la loi morale universelle.

68. En continuant à développer l'analogie qui subsiste entre les lois physiques et les lois morales par lesquelles le monde est gouverné, on pourrait dire qu'il existe un magnétisme moral entre les êtres intelligens, partout où l'on trouve entre les êtres intelligens une harmonie et une réciprocité d'affections et d'habitudes.

69. On pourrait dire qu'il existe une électricité morale entre les êtres intelligens partout où cette réciprocité et cette harmonie ne se rencontrent pas.

70. On pourrait appeler magnétisme moral artificiel toute théorie de moyens inventés pour produire entre les êtres intelligens une harmonie et une réciprocité d'affections et d'habitudes ; à cette théorie appartiennent les institutions politiques et les diverses formes d'éducation imaginées chez les différens peuples pour assurer la paix et le bonheur de la société.

71. On pourrait appeler électricité morale artificielle, l'effort coupable que font un ou plusieurs individus pour détourner les affections et les habitudes qui les unissent à leurs semblables, et les accumuler sur eux-mêmes. De là résulte l'égoïsme qui n'est qu'une sorte d'isolement moral.

72. De même que si vous supposez tous les corps qui se meuvent dans l'espace subitement isolés, il résultera de cet état de choses la dissolution du monde physique ; de même aussi également si vous supposez toutes les intelligences, toutes les volontés subitement isolées par l'égoïsme, il résultera de cet état de choses la dissolution du monde moral.

73. De même que c'est par l'effet du magnétisme physique universel que tous les êtres sont ou deviennent sains, c'est par l'effet du magnétisme moral universel ou de la loi morale universelle qui meut tous les êtres, que tous les êtres sont ou deviennent bons.

74. De même que connaître la loi d'après laquelle s'exerce le magnétisme physique universel, et la théorie des procédés qui peuvent développer ou accroître l'énergie de cette loi, est l'objet de l'art de préserver et de guérir, ou de la médecine; de même aussi, connaître la loi morale universelle d'après laquelle est produite l'harmonie des êtres intelligens, et déterminer dans toutes les circonstances données les institutions, les coutumes, les préjugés qui peuvent développer ou accroître l'énergie de cette loi, est l'objet de l'art de conduire et de gouverner, ou de la législation.

75. Parce que, comme je viens de le dire, les lois physiques et morales du monde sont tellement ordinaires entre elles, qu'appartenant à un seul plan elles se terminent à un seul résultat, tout ce qui dans un être organisé et intelligent blesse les lois morales doit nuire au développement des lois physiques. Tout ce qui dans un être organisé et intelligent empêche ou détourne l'action des lois physiques, doit affaiblir ou rendre plus difficile l'action des lois morales.

76. L'homme est un être organisé et intelligent; il est en conséquence gouverné par les lois physiques et par les lois morales auxquelles le monde est asservi.

77. L'homme considéré comme un être physique, est sain lorsque rien n'intercepte l'action des courans qui doivent le mettre en équilibre, soit avec lui-même, soit avec les êtres qui l'environnent.

78. L'homme considéré comme un être moral est bon lorsque rien n'interrompt les affections et les habitudes qui le font tendre à l'équilibre moral avec lui-même et avec ses semblables.

79. L'homme devient malade lorsque par l'effet de la mauvaise disposition de ses organes, les courans qui doivent,



soit le mettre en communication et en équilibre avec les êtres qui l'environnent, soit mettre en communication et en équilibre entre elles toutes les parties de son corps, qui se trouvent interceptées.

80. L'homme devient méchant lorsque, par les mauvaises dispositions de sa volonté, les affections, les habitudes qui doivent l'unir à ses semblables et produire en lui et autour de lui l'équilibre moral dont je viens de parler, se trouvent interrompues.

81. Du trouble de l'équilibre physique dans l'homme résulte la douleur.

82. Du trouble de l'équilibre moral dans l'homme résulte le remords.

83. La douleur est l'effet de l'action de la loi physique universelle sur les obstacles qui s'opposent à l'équilibre physique que cette loi veut produire.

84. Le remords est l'effet de l'action de la loi morale universelle sur les obstacles qui s'opposent à l'équilibre moral que cette loi veut produire.

85. Tout ce qui tend à troubler dans l'homme son équilibre moral, les passions, les habitudes, telles que l'orgueil, la haine, la crainte, la vengeance, troublent également son équilibre physique et nuit à sa santé.

86. Tout ce qui dans l'homme trouble son équilibre physique, comme les malaises, les maladies, tend à troubler également son équilibre moral, et nuit au développement de sa bonté.

87. L'homme, quand il souffre, est gêné dans l'exercice de ses facultés morales.

88. L'homme, quand il éprouve une affection méchante, est gêné dans l'exercice de ses facultés physiques.

89. Les affections douces et celles qui portent l'homme vers ses semblables, le développent et le font vivre. Les affections méchantes et celles qui rappellent l'homme à lui-même, le contraignent et le font mourir.

90. L'homme a donc un intérêt physique à être bon, et l'homme a donc un intérêt moral à être sain.

91. Rien ne prouve plus l'existence d'une intelligence souveraine qui modère tout dans l'univers, et ne donne une idée plus sublime de sa sagesse, que la combinaison profonde et le parfait accord des lois physiques et morales par lesquelles le même univers est gouverné.

---

### CURE D'UNE NÉVROSE COMPLIQUÉE,

*Opérée à Petit-Bourg en 1786, par madame la duchesse de Bourbon, née L. M. T. B. d'Orléans.*

Nous sommes redevables de cette relation à M. le docteur Chapelain, qui a bien voulu nous communiquer le manuscrit de la princesse, écrit par elle-même.

Madame la duchesse de Bourbon, dont la belle ame se nourrissait de bonnes œuvres, ne put entendre parler de la bienfaisante influence du magnétisme animal sur les maux qui affligent l'humanité, sans éprouver un vif désir de s'assurer si elle était douée de cette précieuse faculté au degré nécessaire pour être utile à l'espèce humaine ; lorsqu'elle en fut certaine, sa charité parfaite lui fit dédaigner les peines morales et physiques auxquelles se condamnent les personnes qui se vouent à l'exercice de ce genre de traitement. Bien pénétrée de son efficacité, cette princesse fit elle-même plusieurs mémoires pour réfuter les calomnies dirigées alors contre le médecin fort et courageux (Mesmer) qui n'avait pas craint de s'exposer à l'animadversion de ses confrères, en important dans notre pays cette vérité principe, laquelle, semblable au soleil sortant de dessous le nuage épais qui dérobaît sa lumière, commençait à éclairer sa patrie, et qui, de temps immémorial, répand ses bienfaits, sous diverses dénominations, dans la plupart des contrées où la civilisation est encore au berceau.

En 1784 le magnétisme fut accueilli , étudié et pratiqué par ce que l'on nomme dans le monde *gens comme il faut*; déjà il était avoué et très-connu parmi eux, lorsque les évènements qui précédèrent et suivirent la révolution le plongèrent dans une espèce d'oubli ; mais comme tôt ou tard les vérités surgissent, cet agent naturel a, depuis plusieurs années, manifesté sa présence par de nouveaux bienfaits : en vain quelques intéressés veulent le proscrire aujourd'hui, non en révoquant en doute son existence, puisque sa manifestation journalière dans toutes les classes de la société, rendrait désormais cette tentative impossible ; mais en attribuant cette puissance, émanée de la divinité, à des êtres malfaisans qu'ils disent avoir été créés par elle pour torturer les faibles humains.

Convaincue que le bien *réel* ne peut être fait que par un individu *essentiellement* bon et vertueux, je me fais un devoir d'en offrir une preuve dont on ne peut suspecter la source : c'est ce motif puissant, et mon admiration qui m'ont inspiré le désir de joindre à la masse de faits publiés dans ce journal, la cure magnétique de madame Gêrôme, opérée par madame la duchesse de Bourbon elle-même. On y verra que la charité, cette vertu sublime qui, de l'avis de tous les hommes véritablement religieux, ne fut jamais le partage de l'ange des ténèbres ; on y verra, dis-je, que la charité était la base du traitement magnétique fait par cette princesse. En lisant la relation, toutes les personnes qui connaissent le cœur humain sentiront combien sa bonté était parfaite ; elles paieront, avec sensibilité et reconnaissance, à sa mémoire le tribut d'admiration qu'inspire le dévouement d'une femme que son rang et ses avantages dans la société dispensaient, pour paraître bonne, de l'abnégation qui constitue cette vertu ; elles reconnaîtront qu'en elle était l'essence du bien, puisqu'elle ne pouvait satisfaire son cœur qu'en l'exerçant dans toute sa plénitude.

D'après le manuscrit que j'ai sous les yeux, il paraît que madame la duchesse de Bourbon avait déjà fait usage de ses facultés magnétiques, lorsque madame Gêrôme la pria de

vouloir bien se charger seule du soin de la guérir. Voici en substance le contenu de ce manuscrit ; il est de la main de la princesse.

Le 15 mai 1786, madame Gêrôme fit, pour la première fois, la chaîne au réservoir magnétique : en un instant elle fut saisie d'affreuses convulsions. J'eus le bonheur ( c'est la princesse qui parle ) de me trouver près d'elle au moment où , en se renversant , elle allait tomber en arrière ; je la retins et parvins à la calmer en lui magnétisant la tête et l'estomac : le soulagement qu'elle en éprouva la détermina à me demander en grâce de vouloir bien me charger seule de son traitement ; j'y consentis. Le soir je la mis en communication avec un arbre magnétisé, je lui fis quelques passes pendant le temps qu'elle y resta.

Le 16, elle se rendit au réservoir ( baquet ) pour y faire la chaîne ; je la lui fis quitter et la magnétisai avec l'intention de l'endormir : j'y parvins sans peine. Mon premier soin fut de l'interroger sur l'état de sa santé ; elle m'assura qu'elle ne le verrait bien que dans trois jours ; elle ajouta que les deux jours suivans elle aurait besoin d'être magnétisée une fois le matin et une fois le soir ; qu'une séance chaque matin suffirait les jours d'après ; elle me dit que , dans l'après-dînée, elle évacuerait beaucoup de lait par les selles ; elle demanda à être réveillée dans un quart d'heure. Le soir j'acquis la certitude que l'évacuation annoncée par ma somnambule avait eu lieu ; je la mis en communication avec l'arbre magnétique, je l'y magnétisai, elle s'y endormit, mais ne dit rien de remarquable.

Le 17 au matin, l'ayant mise en somnambulisme, elle dit que ce jour-là elle aurait de fortes coliques, qu'elle rendrait beaucoup de lait par les voies ordinaires, ce qui eut effectivement lieu ; elle m'avertit qu'avant de sortir de la salle où nous étions elle aurait des convulsions, qu'elle me priait de ne pas la quitter, parce que moi seule je pouvais lui faire du bien ; cinq à six minutes étaient à peine écoulées qu'une agitation convulsive se manifesta dans l'un de ses bras, puis se communiqua à toute l'habitude du corps : je la calmai et

la réveillai. Le soir je la mis en somnambulisme et l'y laissai en communication avec l'arbre magnétique.

Le 18 au matin j'endormis madame Gérôme ; elle m'apprit que la veille, étant encore en sommeil magnétique, et ayant été approchée de trop près par une somnambule, elle avait éprouvé un instant un malaise assez fort. Je la priai de me dire lequel était préférable, ou de me borner à mes seules forces pour la magnétiser, ou d'y ajouter celles du réservoir magnétique. Elle me répondit que le réservoir était trop fort pour elle, et que mon action personnelle lui suffisait.

Je manifestai à ma somnambule le désir qu'elle s'occupât de la santé d'une de mes femmes qui se faisait aussi soigner au moyen du magnétisme, et avec laquelle elle venait souvent au traitement ; elle dit, sans s'expliquer davantage, qu'elle ne le pourrait qu'après avoir éprouvé encore plusieurs choses.

Le 19, n'ayant pu me rendre chez elle, je la fis venir chez moi ; aussitôt qu'elle fut en somnambulisme elle m'avertit qu'elle allait avoir une convulsion, elle lui prit presque au même instant ; elle entourra mon corps de ses bras, cria et pleura beaucoup, mais le plus grand calme succéda bientôt à cette violente agitation ; dans ce repos parfait elle n'entendait que moi, et n'avait aucun souvenir de l'état qui l'avait précédé. Eveillée, madame Gérôme se trouva assez bien ; la journée ne se passa pas positivement mal, néanmoins l'appétit fut complètement nul, et, une chose que j'ai vue rarement, la malade se trouvait très-fatiguée après le sommeil magnétique, quoiqu'elle n'eût pas encore dormi plus d'un quart d'heure chaque séance.

Le 20 au matin j'endormis ma somnambule chez moi, en présence de madame de Longuejume et de la comtesse Julie ; elle annonça qu'elle serait atteinte d'un violent mal de tête qui la rendrait folle, qu'elle viendrait me trouver, que je lui tiendrais la tête et que cela la soulagerait ; mais qu'il était nécessaire qu'on éloignât son mari.

J'attendais en tremblant l'effet de cette prédiction, lorsque,

étant à ma toilette, je la vis passer devant mes fenêtres; je dis à son mari qui, dans ce moment était près de moi, de l'appeler, mais elle lui fit signe de la main qu'elle ne voulait pas lui répondre. Je me hâtai d'aller lui ouvrir la porte du jardin; aussitôt qu'elle m'aperçut elle accourut vers moi, et frappant de toutes ses forces sur la rampe de l'escalier, elle dit d'une voix terrible: « Ils veulent me tuer, madame, si vous ne me sauvez!—Hé bien! je vous sauverai, lui dis-je. » Au même instant je la soutins dans mes bras, et appuyant sa tête sur mon épaule, je l'aidai ainsi à monter jusqu'à mon petit cabinet, où je la mis sur mon canapé. Dans ce moment elle était déjà mieux, il ne lui restait que quelques mouvemens convulsifs et les yeux égarés. Je lui tins longtemps, et sans proférer une seule parole, les mains sur la tête, sur le front et sur la nuque; lorsque je l'eus entièrement calmée, je lui demandai comment elle se trouvait; elle me répondit en pleurant, mais encore d'une voix qui ne lui était pas ordinaire, que j'étais bien bonne; puis de la main me montrant sa tête, elle répéta plusieurs fois qu'elle en souffrait toujours. Je redoublai de zèle pour lui souffler pendant quelques instans sur la tête et sur le front; ses yeux se fermèrent, et je parvins à l'endormir complètement. Les premières paroles qu'elle prononça furent: *vous m'avez sauvée, voilà le lait qui descend dans mes bras.* Je ne puis exprimer la joie que j'éprouvai en ce moment. Je lui demandai combien de temps elle voulait rester en sommeil: « Une demi-heure; mais ma petite va bientôt s'éveiller, il faudrait envoyer quelqu'un près d'elle. » Elle m'assura ensuite que je pouvais la quitter si j'avais quelque affaire, qu'il ne lui arriverait rien; elle me pria de ne pas lui parler, en état de veille, de la crise qu'elle venait d'éprouver, parce que cela lui ferait beaucoup de mal. Je lui donnai un verre d'eau magnétisée et m'éloignai d'elle sans inquiétude, après avoir recommandé à toutes les personnes témoins de la scène qui venait de se passer, de ne pas lui en dire un mot.

Malgré le soin qu'avait pris la comtesse Julie de descendre aussitôt qu'elle avait vu passer madame Gérôme, pour

éloigner son mari et lui raconter la prédiction qu'elle avait faite le matin et ce qui lui arrivait à l'instant, je le trouvai plus mort que vif. Au bout d'une demi-heure je retournai près de ma somnambule. Elle me dit : « Voilà qui est fini, je suis bien à présent, il faut me réveiller. » Lorsqu'elle le fut, elle se plaignit d'être excessivement fatiguée; elle me fit remarquer qu'elle ne pouvait pas fermer la main droite, parce que le lait y était descendu, les doigts étaient enflés et blancs comme de la craie à leurs extrémités. Je l'engageai à prendre du repos. Le reste de la journée fut calme. Madame Gérôme m'assura ne se rappeler être sortie de chez elle que pour se promener; qu'elle n'avait aucune idée pourquoi elle était venue chez moi. « Vous aviez mal à la tête, lui dis-je, vous vous êtes rendue près de moi pour que je vous soulageasse, ce que j'ai fait en vous endormant. » Le 21, à dix heures du matin, en présence de M. Varnier, je mis madame Gérôme en somnambulisme, et je lui dis qu'étant forcée de me rendre à Paris et d'y rester deux jours, je désirais savoir ce que je devais faire pour qu'elle n'en souffrît pas? Il faut m'emmener avec vous, madame; j'aurai quelques nausées en route, mais elles se passeront en me magnétisant l'estomac; à neuf heures du matin, j'aurai un léger tremblement, il faudra alors me mettre en somnambulisme. » Désirant savoir s'il faudrait prendre les mêmes précautions pour le retour, je lui en fis la demande; elle me répondit qu'elle me le dirait le lendemain. Je lui parlai de ma femme de chambre, nommée Valois, sur la santé de laquelle elle avait annoncé pouvoir m'entretenir à cette époque. « Je le puis à présent, me dit-elle; » et elle me dicta effectivement une ordonnance d'après la maladie qu'elle lui reconnaissait.

Après un quart d'heure de sommeil je réveillai ma somnambule; le soir, j'appris d'elle-même que tout ce qu'elle avait prévu dans la séance du matin s'était réalisé : elle manifesta un vif désir de dormir somnambuliquement une demi-heure seulement, je la satisfis; avant de s'éveiller elle m'annonça qu'elle aurait encore de fortes crises avant d'être guérie.

Le 22, ma somnambule étant en sommeil, me dit que malgré le voyage elle passerait bien la journée; qu'il fallait, lors de mon retour, que je la ramenasse avec moi; puis, elle ajouta : « demain le lait me portera à la tête, je vous chercherai pour me rendre près de vous; je vous demanderai à tous ceux que je verrai, je saurai bien vous trouver. »

La journée s'était bien passée, mais au moment où nous arrivions, madame Gérôme me dit qu'elle se trouvait mal; on la descendit de voiture et on la coucha sur les marches du perron; je la fis bientôt revenir à elle. Ne la trouvant néanmoins pas assez bien pour la renvoyer chez elle, je la magnétisai de nouveau dans le vestibule où elle s'endormit du sommeil somnambulique, dans lequel elle nous assura que, c'était le besoin de nourriture qui lui avait causé seul cette défaillance, qu'il fallait lui donner un bouillon. Je lui exprimai mon étonnement de ce qu'elle n'avait pas prévu cet accident si facile à prévenir. « Je n'en ai rien vu, c'est le mouvement de la voiture qui a précipité le peu d'alimens que j'avais pris. » En effet, dès la première invasion du sommeil magnétique, ma somnambule s'était ordonné une diète assez sévère, la considérant comme absolument nécessaire à sa guérison. Je magnétisai le bouillon que je lui donnai, et lui demandai combien de temps elle voulait rester en sommeil; elle me dit qu'elle voulait y rester jusqu'au lendemain matin. Je lui observai que pour se rendre chez elle il lui faudrait traverser la cour en cet état, que cela pourrait présenter des difficultés, puisque n'ayant pas établi le rapport magnétique entre elle et son mari, il serait à craindre qu'il ne lui fit éprouver une commotion douloureuse en rentrant chez lui. Ma somnambule parat tenir à son opinion, j'y accédai. Un instant après elle me dit : « Voilà ma petite qui arrive (cela était exact); elle ne se porte pas bien ma petite, elle a du mal dans la tête. — Que faudrait-il faire pour la guérir? — Il faudrait la magnétiser; je vous supplie, madame, de vouloir bien répandre vos bontés sur elle, et de la magnétiser demain matin. » Je le lui promis. Elle me demanda de rester chez moi jusqu'à minuit, puis de l'éveiller, de lui donner un bouillon;



qu'elle irait se coucher et dormirait bien, qu'elle en avait grand besoin. Je fis ce qu'elle souhaitait; elle dit qu'il était nécessaire que je la misse en somnambulisme le lendemain à neuf heures du matin.

Le 23, avant neuf heures je me rendis chez madame Gêrôme, elle dormait encore; je la fis éveiller et la mis en somnambulisme. Elle me prévint qu'à onze heures de la matinée le lait lui porterait à la tête; qu'elle se rendrait chez moi, que je la calmerais, mais que toute la journée elle aurait beaucoup de tristesse, que cette tristesse ne se dissiperait qu'à huit heures du soir, qu'alors il faudrait l'endormir. Puis elle soupira profondément. « Pourquoi soupirez-vous ainsi?—C'est parce que je prévois que j'effrayerai ma famille et que je ferai beaucoup de peine à madame.—Croyez-vous que je pourrai vous calmer seule; ne voudriez-vous pas que M. Godart vous magnétisât?—Non, je n'ai besoin que de vous. » Je la laissai dormir une demi-heure, ainsi qu'elle l'avait prescrit. Avant de l'éveiller je magnétisai un peu sa fille. Madame Gêrôme était assez bien lorsque je me retirai. A dix heures et demie je fus chez elle pour essayer de prévenir la crise qu'elle avait annoncée pour onze heures; elle se plaignait alors de douleurs dans les bras; je lui trouvai les extrémités très-froides. Je la magnétisai de manière à appeler le sang en bas; mais à onze heures son père vint m'avertir qu'elle était sortie de chez elle, et que dans ce moment elle avait la tête appuyée contre un marronnier près de la maison. J'allais l'y trouver lorsque je la vis entrer dans le salon; elle avait les yeux égarés, et poursuivait un de mes gens qui s'était trouvé par hasard sur son passage; elle lui disait des injures et le menaçait du poing. Je fus à elle, et l'engageai à venir avec moi. « Madame, il y a de méchantes gens qui m'en veulent! s'écria-t-elle en pleurant; je ne veux plus quitter madame.—Hé bien! vous ne me quitterez pas. » Pendant cette conversation je lui magnétisais fortement la tête. Je pris ensuite ses pieds dans mes mains et tenant mes regards attachés sur les siens, je vis ses yeux se remettre peu à peu. Je lui deman-

dai si je lui faisais du bien. « Oh! oui, beaucoup. » Puis regardant autour de la chambre, elle me demanda pourquoi elle était chez moi. « Afin que je vous magnétise à l'heure que vous avez indiquée. » Immédiatement après cette réponse ses yeux se fermèrent, et le sommeil somnambulique le plus calme s'empara d'elle. Elle dit qu'elle désirait rester dans cet état jusqu'à midi; qu'à son dîner elle mangerait une soupe; qu'elle resterait chez elle toute la journée, qu'à huit heures du soir elle viendrait encore me trouver. A midi je l'éveillai; mais quoiqu'elle eût alors toute sa raison, l'empreinte de la tristesse était encore sur son visage, elle la conserva une partie de la journée. Le soir à huit heures, ne voyant pas venir madame Gérôme, j'allai chez elle; je la mis en somnambulisme, et j'eus avec elle dans cet état la conversation suivante :

« Pourquoi n'êtes-vous pas venue chez moi ainsi que vous me l'aviez annoncé? — Je l'ai oublié. — Si j'y fusse restée à vous attendre, qu'en serait-il arrivé? — J'aurais eu mes douleurs cette nuit, au lieu que je dormirai bien. — Avez-vous encore des accès bien forts? — Oui, mais après que j'aurai pris des bouillons; je vous dirai demain de quoi il faudra les composer. — Dans combien de temps voulez-vous que je vous éveille? — Dans quatre minutes. — Comment prévoyez-vous que quatre minutes de repos de plus que celui que vous avez déjà pris vous suffiront? — C'est parce que je le vois. — Comment cela se peut-il? — C'est à mon mal que je suis redevable de cette faculté; je m'éclaire en respirant le magnétisme. — Ne vous arrivera-t-il rien d'extraordinaire demain? — Non, mais il faudra me magnétiser à neuf heures de la matinée. — Si je ne vous eusse pas magnétisée ce matin, la crise douloureuse que vous avez eue à onze heures aurait-elle été plus forte? — Oh! pour cela oui, le magnétisme l'a beaucoup diminuée.

Le 24 à neuf heures, je ne manquai pas de mettre madame Gérôme en somnambulisme; elle s'ordonna pour le lendemain un bouillon composé d'une poignée d'oseille, deux laitues, et une pincée de cerfeuil, d'en prendre quatre verres dans la journée, de mettre dans le premier seulement

un gros de sel Duobus ; elle demanda à n'être magnétisée qu'après l'effet de ce médicament ; elle assura qu'elle n'en serait point fatiguée, et qu'elle passerait bien cette journée, qu'elle prévoyait que le jour suivant elle aurait un accès. Je lui demandai, avant de l'éveiller, s'il ne serait pas nécessaire de la magnétiser le soir. « Non, mais je vois que cela ferait plaisir à madame ; » en effet, je le désirais pour en rendre témoin mon fils, que j'attendais pour la soirée : je l'assurai néanmoins que si cela pouvait lui faire le moindre mal, j'y renoncerais sans peine, ne souhaitant rien tant que de lui faire du bien. « Non, madame, cela ne peut me nuire, et vous pourrez me magnétiser à l'heure qu'il vous sera agréable de le faire. » Nous fixâmes cette séance à sept heures du soir.

Madame Gérôme fut exacte au rendez vous ; nous étions seules dans ma chambre lorsque je l'endormis ; quand elle fut en somnambulisme, je fis entrer mon fils et M. le chevalier de Virieux, puis j'interrogeai ainsi ma somnambule : « A quelle heure demain voulez-vous prendre votre premier bouillon ? A six heures du matin, le second à sept, le troisième à sept et demie, et le quatrième à huit heures. — Y a-t-il dans cette chambre quelqu'un qui vous gêne ? — Il y a une personne. » Je mis de suite toutes celles qui étaient présentes, en rapport avec elle. « Ne souffrez-vous plus ? — Au contraire, je suis très-bien, j'éprouve même du plaisir. — Qu'est-ce qui vous le cause ? — C'est que vous avez bien voulu me faire voir votre cher fils. — Vous le voyez donc ? — Il a tant de similitude avec vous que je le sens, et cela me fait du bien. — Comment passerez-vous la nuit ? — Je ne dormirai guère, je me suis trop fatiguée aujourd'hui. — Demain pourrez-vous me dire dans quel état est la santé d'une religieuse que je traite ? — Oni. — Cela ne vous fera-t-il pas de mal ? — J'éprouverai un léger battement de cœur, mais cela n'aura pas de suite ; il faudra qu'elle s'en aille aussitôt que je l'aurai touchée. »

Le 25, madame Gérôme prit son bouillon dans l'ordre qu'elle avait indiqué, il lui procura cinq garde-robes ; à midi je l'endormis, elle s'ordonna pour le soir à sept heures un

lavement composé de pariétaire, mauves et seneçon, de chacun une pincée; elle prévint que dans quelque temps elle aurait un accès, et pour le lendemain 26, un violent tremblement. Je lui demandai si dans ce moment elle pourrait, sans danger pour elle, toucher la religieuse malade dont je lui avais parlé? « Oui, pourvu qu'elle ne reste pas longtemps dans l'appartement. Je fis entrer la malade, ma somnambule lui posa aussitôt la main sur l'estomac, et l'y laissa jusqu'à l'instant où il lui survint un léger tremblement; je le calmai, et fis sortir la religieuse; je demandai à madame Gérôme ce qu'elle pensait de l'état de cette femme: « Le magnétisme lui a fait grand bien, mais il ne peut la guérir entièrement, et... » J'omettrai ici tout ce qu'elle me dit sur cette religieuse, parceque ce sont des choses tout-à-fait étrangères à sa maladie; je la priai de me toucher moi-même au cou, dont je souffrais depuis la veille; elle y posa la main, et en peu de temps je me trouvai soulagée. « Dans l'état où vous êtes maintenant, vous savez donc magnétiser?—Je suis si remplie de vous, madame, que je pourrais vous ôter tous les maux que vous ressentiriez.—Je crains extrêmement que vous vous fatiguiez, madame Gérôme?—Vous me rendez bien sensible madame, car lorsque je suis en cet état-là, je vois en vous parfaitement, et je vous aime bien.—Et moi aussi, vous devez le voir?—Oh! oui madame, je le vois.—Puisque vous lisez si bien dans mon intérieur, je voudrais que vous me dissiez tout ce que vous y voyez.—Je vous le dirai ce soir, ce sera un moment bien doux pour moi, mais il me causera aussi de la peine.—Pourquoi ne pas nous en occuper de suite?—C'est que le temps de mon sommeil est expiré, et qu'il me ferait mal d'y rester davantage.—A quelle heure ce soir, voulez-vous que je vous mette en somnambulisme?—A huit heures. »

J'allai chez madame Gérôme à l'heure convenue. Avant de commencer notre séance elle me dit que dans l'après-dînée son mari l'avait trouvée endormie et tout en larmes, qu'elle ne pouvait comprendre ce qui avait occasioné cet état. Aussitôt que je l'eus mise en somnambulisme je lui deman-

dai si elle se rappelait avoir pleuré dans l'après-midi. « Oui, madame, c'est une réflexion qui m'est venue, que j'aime trop madame, que quand je ne serai plus malade je ne la verrai pas comme à présent, et que je trouve cette amitié trop forte de ma part. » Je rassurai ma somnambule en lui disant qu'il était tout simple que les solus que je lui donnais l'attachassent à moi d'une manière particulière. « Oh oui, madame. » Je lui rappelai que le matin elle m'avait promis de me dire bien des choses le soir. Nous eûmes alors une conversation dans laquelle elle fut étonnante. Ce qu'elle me dit me prouva évidemment qu'elle voyait mon physique et présentait mon moral comme s'il eût été le sien. « Comment se fait-il que vous ayez une aussi parfaite connaissance de moi-même? — Dans l'état où je suis, madame, il me semble ne faire qu'un avec vous. — D'après cela, il n'est effectivement pas étonnant que vous me jugiez comme je me juge moi-même. — Non, madame, je vous juge d'après ce que je vois. — Cette conversation ne vous fait-elle pas de mal? — Non, j'ai seulement un peu d'oppression. » Je cessai mes questions, craignant de trop fatiguer ma somnambule. Assise vis-à-vis d'elle, je la considérais à la lueur du feu de la cuisine où nous étions; elle soupira, je lui en demandai la raison. « C'est que je vois, madame, que vous me regardez avec tant de bonté! — Comment me voyez-vous? est-ce telle que je suis? — Non pas telle que vous êtes, je ne puis pas bien vous l'exprimer. — Je voudrais savoir si dans le cas où un magnétiseur serait malade, il pourrait, sans inconvénient pour les personnes qu'il soigne, continuer à les magnétiser. — Le magnétisme serait moins pur. — Si le magnétiseur ne gardait pas le lit, et qu'il fût bien important pour le magnétisé de l'être toujours par lui, cela se pourrait-il? — Oui, oui, madame. — Dites-moi si je me porte bien maintenant. — Pas aussi bien qu'hier, vous avez eu un frisson tantôt et de la courbature; à présent vous ressentez beaucoup de chaleur. — Demain faudra-t-il vous mettre en somnambulisme? — Oui, à dix heures, après votre déjeuner, cela vous fatiguera moins. — Que dois-je manger à mon déjeû-

ner? — Une petite soupe. — Est-il temps de vous éveiller?  
— Oui, madame, car j'ai la tête lourde. »

Le 26 à dix heures du matin, je mis madame Gêrôme en somnambulisme; elle éprouva aussitôt un tremblement universel, entourá mon corps de ses bras, fondit en larmes et me dit: « Oh! ma bonne amie, vous m'avez fait bien de la peine ce matin; on est venu chercher un oreiller pour vous, je me suis persuadée que vous étiez malade, et je vois que vous n'êtes pas à votre aise en cet instant. » En effet je n'étais pas bien, ayant eu la fièvre pendant la nuit. « Que faudrait-il faire pour cela? — Ce ne sera que l'affaire du moment; vous ne serez pas malade. » Elle se refusa à être magnétisée le soir, et remit la séance au lendemain, neuf heures du matin. Toute la journée elle eut un grand mal de tête, et moucha beaucoup de sang mêlé de lait.

Le 27 à neuf heures du matin, j'endormis madame Gêrôme; elle se plaignit vivement de son mal de tête, dit qu'il était nécessaire de lui faciliter de moucher encore, qu'il fallait pour cela qu'elle mit la tête sur une jatte de lait chaud, et qu'elle se la couvrit de manière à en recevoir la vapeur. Elle demanda à être magnétisée le soir à l'heure qu'il me conviendrait le mieux. Mais ayant eu moi-même un violent mal de tête et un peu de fièvre, je ne le pus pas. Toute la journée elle évacua considérablement de sang par la bouche et par le nez, ce qui l'effraya tellement qu'on fut obligé de lui dire qu'elle l'avait prédit dans son sommeil, qu'ainsi c'était une chose nécessaire et nullement alarmante.

Le 28 à dix heures du matin, ayant mis madame Gêrôme en somnambulisme, elle me dit qu'elle se sentait la tête bien débarrassée; qu'il y avait long-temps que le sang qu'elle avait rendu y était amassé, que sans le secours du magnétisme il l'aurait étouffée. Je l'interrogeai pour savoir si j'avais eu tort la veille au soir de ne pas la mettre en sommeil magnétique; elle m'assura qu'elle n'en avait pas eu un besoin urgent, d'ailleurs qu'étant malade j'avais dû m'en abstenir; qu'elle désirait même que je ne l'y misse le soir de ce jour qu'autant que ma santé serait bonne. M'étant trouvée assez

bien le soir, je la magnétisai à neuf heures ; elle ne me dit rien d'intéressant, sinon qu'elle rendrait encore un peu de sang par le nez et par la bouche.

Le 29 à dix heures du matin, j'endormis ma somnambule et lui demandai si elle consentirait volontiers à toucher une personne de ma société, qui éprouvait des incommodités auxquelles les médecins ne connaissaient rien ; elle dit qu'elle le voulait bien. J'avais fait entrer cette personne aussitôt que madame Gérôme avait été endormie. « Croyez-vous qu'elle soit dans cette chambre? — Oui, car je le sens. — Son rapport avec vous n'est peut-être pas assez bien établi, voulez-vous que je l'y mette davantage? — Oui. » Le rapport étant suffisamment communiqué, je fis asseoir, en face de ma somnambule, la personne malade dont elle prit les mains dans les siennes, puis les posa successivement sur la poitrine, le côté et le dos, pour explorer toutes ces parties. Un tremblement dont elle fut saisie la força de suspendre son examen. Je le calmai, et un instant après elle le reprit ; mais un second tremblement l'obligea de me prier de congédier la personne malade. Quand elle fut sortie, ma somnambule me donna un détail circonstancié de la maladie dont elle la croyait atteinte ; elle indiqua les remèdes qu'elle jugeait convenables pour opérer sa guérison ; j'écrivis le tout sous sa dictée. Je l'occupai ensuite de sa propre santé. « Je rendrai encore un peu de sang, j'aurai une forte colique qui se terminera par une évacuation ; il faut que je prenne des bouillons semblables à ceux que je me suis ordonnés précédemment : ce soir à neuf heures le magnétisme me ferait du bien. » La fièvre qui s'empara de moi dans la soirée, m'empêcha de satisfaire à cette dernière prescription.

Le 30 ma somnambule n'annonça rien d'intéressant et ne demanda pas à être magnétisée le soir. Si j'ai négligé de constater l'accomplissement de chacune de ses prescriptions, c'est parce qu'elle ne s'est pas trompée, même pour la chose la moins importante.

Le 31 je l'endormis à onze heures du matin ; elle dit que le lendemain elle rendrait encore beaucoup de sang, parce

qu'il était resté dans sa tête quelque chose du dépôt qui s'y était formé; elle se prescrivit, pour le samedi suivant, un purgatif composé de deux onces de manne, deux gros de follicules et un gros de rhubarba. Je lui proposai d'écrire elle-même cette composition; elle le fit sur-le-champ et sans hésiter. Je la priai d'écrire encore quelque autre chose, désirant rendre témoins de ce phénomène deux dames qui venaient d'arriver chez moi. Voici ce qu'elle écrivit : *Il n'y a que madame qui puisse faire mon bonheur.* Le tremblement dont elle était agitée en écrivant ces mots me décida à lui ôter la plume, malgré qu'elle m'assurât, en pleurant, que c'était une émotion qui ne lui faisait pas de mal. Je lui demandai si elle me croyait seule avec elle. « Il y a quelqu'un en face de moi, qui a peur. » En effet, la personne qu'elle désignait ayant les nerfs très-déliçats, craignait qu'il ne prit des convulsions à la somnambule, et s'en effrayait d'avance. « Elle ne croit pas au magnétisme, ajouta M<sup>me</sup> Géroùme; mais elle ne m'aurait pas vue quatre fois dans cet état, qu'elle serait convaincue de son existence et de ses effets. — N'y a-t-il ici aucune autre personne? — Pardonnez-moi, madame. — Savez-vous qui c'est? — Oui, madame, elle est comme vous, c'est ma bonne comtesse, elle m'aime bien aussi. » Je la réveillai après une heure de sommeil, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir.

Le 1<sup>er</sup> juin, je ne pus la magnétiser que très-avant dans la matinée; lorsqu'elle fut en somnambulisme, elle dit qu'avant de venir elle souffrait extrêmement; que la cause en était le besoin qu'elle avait d'être magnétisée; que dans la journée elle cracherait beaucoup de sang; qu'il était nécessaire qu'elle prit tout le jour des bouillons aux herbes, afin de se préparer à sa médecine; qu'il faudrait la magnétiser le soir; que le lendemain matin elle prendrait un bain de pieds. Le soir, dans son somnambulisme, elle ne prévint rien de plus que le matin.

Le 2, à neuf heures du matin, j'endormis madame Géroùme; l'ayant prévenue que je ne pourrais la magnétiser le soir, elle resta en sommeil un quart d'heure de plus qu'elle



n'avait d'abord demandé à y rester. J'essayai de la faire lire, elle ne le put ; elle m'assura ne pas même apercevoir les caractères du livre que je lui présentais.

Le 3, la médecine qu'a prise madame Gérôme l'a purgée onze fois, et ne l'a pas trop fatiguée ; je ne l'endormis ce jour-là qu'à cinq heures du soir, en présence de M. de Jussieu et de quelques autres personnes que je ne fis entrer que lorsqu'elle eut les yeux fermés ; puis je lui adressai la question suivante : « Quelqu'un vous gêne-t-il ici ? — Non ; ceux qui y sont ne peuvent me faire de mal. » M. de Jussieu désirant l'interroger, et voyant qu'il ne pouvait en être entendu sans avoir été mis en rapport avec elle, me pria de l'y mettre ; je le fis. Mais il est à présumer que le rapport n'était pas encore suffisamment établi lorsque M. de Jussieu toucha la somnambule, car elle lui témoigna de la répugnance, et parut souhaiter qu'il ne la questionnât pas ; je ne voulus pas la contrarier. Une autre personne étant survenue, elle la reconnut aussitôt que je l'eus mise en rapport avec elle, puis je l'entretins d'elle même. « Votre médecine vous a-t-elle bien fait ? — Oui ; il faut que je prenne un lavement avec un peu de beurre. — A quelle heure faudra-t-il que je vous magnétise demain ? — A neuf heures. — Passez-vous bien la journée d'aujourd'hui ? — Non ; j'ai de l'humeur, j'ai mal à la tête et aux jambes ; je prévois aussi que le lait ne tardera pas à me porter à la tête ; alors je reviendrai chez vous. Il ne faudra pas me renvoyer, car vous me feriez bien du mal. — Prévoyez-vous le jour où cela vous arrivera ? — Non. — Je désirerais cependant le savoir, afin de me trouver chez moi : si j'étais incommodée ce jour-là... » Elle ne me laissa pas achever ; et, se jetant à mon cou, elle me dit en pleurant : « Je ne vous serai pas de mal, mais ne me renvoyez pas. » Je la calmai et lui demandai si elle ne désirait pas rester quelques instans de plus en sommeil, ayant été un peu fatiguée de questions. « Oui, dit-elle, mais je voudrais les passer seule avec vous, madame. » Les personnes qui étaient présentes sortirent, nous restâmes ensemble une demi-heure environ. Avant de s'éveiller, elle me dit que le lendemain, dans la matinée, elle cracherait encore du sang.

( La suite au prochain numéro. )

#### RÉFLEXIONS CRITIQUES sur le Magnétisme.

Le magnétisme est une faculté naturelle à l'homme. Il jouit, dès sa naissance, du pouvoir d'agir sur ses sembla-

bles, sur les animaux et les végétaux. Cette puissance est nécessairement aussi ancienne que l'espèce humaine.

Elle se développe, par degrés, de l'enfance à l'époque où l'individu commence à décroître. La force physique est donc indispensable pour l'exercice de cette faculté.

L'homme animé par l'amour du bien soulage son semblable, et obtient quelquefois des succès qui paraissent tenir du prodige à ceux qui ne veulent pas observer.

Voilà des assertions qui paraîtront hasardées à beaucoup de lecteurs ; peut-être acquerront-elles quelque force par leur développement.

Je vois déjà quelques personnes qui se préparent à rire de ce qu'elles ne connaissent pas, de ce qu'elles ne veulent pas connaître : rire n'est pas répondre.

J'ai dit que la faculté magnétique est aussi ancienne que l'espèce humaine, Comment, en effet, jouirions-nous aujourd'hui d'une puissance physique que la nature aurait refusée à nos ancêtres ? D'ailleurs, ne trouve-t-on pas des traces du magnétisme dans ce que nous appelons la haute antiquité ? Cette époque d'où partent nos premières connaissances est peut-être d'hier, relativement à la quantité de siècles qui l'ont précédée, et qui sont perdus dans la nuit des temps.

Ouvrez l'*Antiquité dévoilée* du père Montfaucon, tom. 2, vers la page 230 ; vous verrez sur la planche intitulée *Mains votives*, un prêtre d'Isis magnétisant le fils de Cécrops.

Prenez l'*Histoire ancienne* de Rollin, vous y trouverez un homme qui voit, à deux cents lieues de lui, Cyrus faisant cuire une tortue dans un vase d'airain. Rollin ne nie pas l'authenticité du fait, il l'attribue à l'intervention du diable.

Consultez les recherches faites par M. Abrial, consignées dans les *Annales* du magnétisme, vous le verrez reconnu et établi dans tous les temps.

Mais par qui était-il pratiqué ? Revenons au père Montfaucon : Sur chacun des socles qui supportent *ces mains votives*, nous trouvons un prêtre qui magnétise un malade. Ne peut-on pas conclure de là que les prêtres d'Isis et d'Osiris s'étaient emparés de cette découverte, due probablement au hasard, car l'homme ne peut chercher ce dont il n'a aucune idée ?

Quelle puissance devaient donner au sacerdoce les phénomènes magnétiques, dont la cause était inconnue au vulgaire, toujours disposé à admirer, à adorer ce qui le frappe et ce qu'il ne conçoit pas !

Peut-être les initiés aux mystères ne voyaient-ils dans

l'intérieur du temple que les effets les plus étonnans du magnétisme, entourés de la pompe qui agit toujours sur l'imagination des spectateurs.

Il paraît constant qu'on traitait des malades dans le parvis du temple, et qu'on inscrivait sur les murs la maladie et les moyens curatifs que s'étaient prescrits les somnambules.

Les savans conviennent qu'Hippocrate visita le temple d'Épidaure; pourquoi les prêtres d'Esculape n'auraient-ils pas connu, et tourné à l'avantage de l'ambition sacerdotale, une méthode familière aux prêtres d'Isis?

Ne serait-on pas fondé à croire qu'Hippocrate trouva sur les murs du temple d'Épidaure les bases de ses aphorismes si justement admirés?

Une dernière observation prouvera que la pratique du magnétisme est naturelle à tous les hommes. Nous recevons une blessure, nous éprouvons une douleur subite; notre premier mouvement est d'y porter la main. Nous y sommes poussés par un instinct irréfléchi, mais dont l'existence ne peut être contestée. Or, le magnétisme opère ordinairement par des espèces de frictions que régularise l'expérience.

Mais à qui devons-nous cette découverte, si dédaignée et si importante? L'histoire nous a soigneusement transmis les noms des furieux qui ont dévasté la terre; elle n'a pas daigné nous faire connaître les bienfaiteurs de l'humanité; cependant le fondateur d'un hôpital est fort au-dessus de Tamerlan et de Charles XII.

J'aime à croire que la découverte du magnétisme est due à une bonne mère. Son enfant a fait une chute, il s'est blessé; il pleurait. Les larmes sont les armes protectrices de l'enfance. La bonne mère a pris sa fille dans ses bras; elle l'a portée dans sa cabane. Elle passe sa main bienfaisante sur sa blessure; l'enfant s'endort. Elle lui adresse des paroles de consolation et d'espoir; il lui répond. Son étonnement est extrême; mais elle est loin de croire que le fruit d'un chaste amour soit l'organe des esprits infernaux. Elle l'interroge. Il lui indique une plante qui est là, à quatre pas de sa chaumière. Elle la cueille, la broie, et l'applique sur sa blessure. L'enfant guérit. Voilà l'origine de la botanique.

De cette science est née sans doute la médecine, si répandue aujourd'hui, si justement fière de ses succès, et si prompte à couvrir de funestes erreurs. Elle méprise la *médecine de la nature* à qui elle dut sa première existence. C'est le fleuve qui méconnaît sa source.

Ces observations, trop générales peut-être, me conduisent à des exceptions que je dois à l'équité et à l'impartialité dont je fais profession. Un certain nombre de médecins

croient à l'existence du magnétisme. Quelques-uns sont si convaincus de l'efficacité de ses moyens, qu'ils ne balancent pas à l'employer, quand les ressources de la *médecine de l'art* leur paraissent épuisées.

Leurs succès devraient entraîner ceux qui sont esclaves de leurs préventions, et qui ne craignent pas d'ajouter un préjugé à ceux dont ils sont déjà encroûtés. Mais

L'homme est de glace aux vérités;  
Il est de feu pour le mensonge.

Hé, messieurs, Christophe Colomb ne fut-il pas l'objet des railleries de plusieurs souverains et de leurs courtisans, pour avoir deviné un nouveau monde? Galilée ne fut-il pas jeté et fouetté dans les cachots de l'inquisition, pour avoir découvert le mouvement de rotation de la terre? Doutez-vous aujourd'hui que l'Amérique existe, et que la terre tourne? Ouvrez les yeux, lisez, et vous croirez au magnétisme.

Je ne crois pas avoir la réputation d'un homme crédule. On a beaucoup vu quand on est parvenu à l'âge de soixante-quinze ans; et un sceptique mérite quelque confiance lorsqu'il avance des faits extraordinaires, sans doute, mais qu'il a soigneusement observés. J'ose me donner pour exemple de l'efficacité du magnétisme, non par les cures que j'ai opérées (j'ai cela de commun avec tous les magnétiseurs), mais par les effets que j'ai personnellement éprouvés.

Un homme de beaucoup d'esprit a dit : Il n'est pas de fable qui ne tire son origine de quelque vérité perdue, ou du moins altérée par le temps, de manière à être devenue méconnaissable.

La fable de la fontaine de Jouvence nous apprend qu'on peut prolonger sa jeunesse en évitant tous les excès, et en menant une vie active et réglée.

Titon, rajeuni par l'Aurore est un effet magnétique. Il est constant qu'on peut, à l'aide de cette faculté, rendre des forces nouvelles à un vieillard; et la moralité de cette fable est qu'il doit se bien garder d'en abuser.

Je dois au hasard le bonheur de connaître madame Touchard, dame estimable sous tous les rapports. Elle joint à beaucoup d'amabilité un penchant au bien, difficile à apprécier par ceux qui lui sont étrangers. Les faits parleront.

Elle remarqua en moi, il y a quelque temps, des signes d'une caducité prochaine; un estomac débile, et faisant mal ses fonctions, des reins faibles, et par conséquent une mar-

che lente et difficile. Elle voulut bien me proposer ses secours magnétiques. J'acceptai sa proposition avec autant de reconnaissance que de plaisir.

J'éprouvai, de jour en jour, un changement sensible dans ma manière d'être. Bientôt mes digestions devinrent faciles, et mes reins acquirent les forces nécessaires pour assurer ma marche. Il me semble aussi que mes conceptions sont plus abondantes et plus claires. Cet état satisfaisant pourra se maintenir pendant quelques années, et je le devrai uniquement au magnétisme.

Je serai récompensé de mon travail si ce petit article peut opérer une seule conversion. AINSISOIT-IL. **PICAUET-LEBBUN.**

**ANNONCE** pour le renouvellement de l'année.

Le projet de publier ce Journal fut effectué fin de mars 1826 : cette époque étant pour messieurs les Libraires chargés d'y faire des abonnemens, infiniment moins commode que celle de janvier, à laquelle commencent presque généralement les abonnemens aux ouvrages périodiques, nous avons pensé, d'après les réclamations de plusieurs de ces messieurs, pouvoir concilier les intérêts de tous, en publiant fin de janvier prochain le premier numéro de la quatrième année de ce Journal, sans préjudice du onzième numéro de la troisième année, qui doit paraître le même mois. Nous procéderons dans le même ordre pour le mois de février suivant.

Messieurs les Abonnés qui voudront renouveler leur abonnement pour la quatrième année, sont priés de vouloir bien le faire pour le mois de janvier prochain ; alors ils recevront deux numéros en janvier, dont l'un sera le onzième de la troisième année, et l'autre le premier de la quatrième. En février, ils recevront également deux numéros ; l'un sera le douzième et dernier de la troisième année, et le second, le deuxième de la quatrième.

Les faits nombreux et les relations dont nous sommes dépositaires, le zèle des médecins et des savans distingués qui veulent bien enrichir ce Journal de leurs précieuses observations, nous font espérer que la quatrième année offrira à nos lecteurs un intérêt toujours croissant.

Le prix d'abonnement pour l'année 1829 est de 12 fr. pour Paris, 14 fr. pour la province, et 16 fr. pour l'étranger. Les années 1826, 1827 et 1828, sont augmentées chacune de 3 fr. On s'abonne toujours chez madame LÉVI, libraire. On ne peut s'abonner pour moins d'une année.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

#### SUITE DU TRAITEMENT

*fait par MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON.*

Le 4, à neuf heures du matin, madame Gérôme se rendit chez moi, je l'endormis de suite : immédiatement après entrèrent dans l'appartement madame de Longues Joux et la comtesse Julie ; je demandai à ma somnambule si les personnes qui étaient présentes ne lui faisaient pas de mal. « Non. — Les connaissez-vous? — Ce sont vos deux amies. — Je renverrais ceux que vous n'aimeriez pas. Comment pouvez-vous les reconnaître? — Je le sens à mon cœur. » Une autre femme étant survenue assez doucement pour ne pas éveiller l'attention de la dormeuse, je lui demandai de me désigner le nombre de personnes qui étaient dans l'appartement. « Il y en a trois à présent. — Vous n'éprouvez aucune influence pénible? — Non. » Une quatrième entra, et alla s'asseoir vis-à-vis d'elle. « Voyez-vous la personne qui est devant vous? — Oui, je la sens. — La connaissez-vous? — Donnez-moi son ponce. » Je le lui donnai. « C'est la même d'hier ; » cela était vrai.

Madame Gérôme prévit qu'elle aurait beaucoup de mal à la tête toute cette journée, qu'elle rendrait encore du sang par la bouche ; que, pour lui faire prendre son cours par le nez, il fallait qu'elle respirât de l'eau de Cologne à plusieurs reprises ; puis elle s'ordonna pour le soir un lavement à l'eau de son. L'heure de la messe me pressant, je demandai à ma somnambule si je pouvais l'éveiller un peu plus tôt qu'elle ne l'avait demandé, sans courir le risque de lui faire

mal. « Puisque cela est nécessaire, il n'y a rien à craindre, vous pouvez m'éveiller. » Vers une heure de l'après-midi, n'ayant pas encore mon accès de fièvre, qui depuis plusieurs jours avait pris le caractère de ce qu'on nomme fièvre tierce, je pus mettre madame Gêrôme en somnambulisme; elle souhâta d'y rester une heure, et me remercia de l'avoir magnétisée parce que cela calmerait ses douleurs de tête : elle n'annonça rien de plus. Je l'éveillai à l'heure qu'elle avait désignée.

Le 5, ayant été mise en somnambulisme, madame Gêrôme dit « J'aurai mal aux reins ce soir, demain je rendrai du lait par les voies ordinaires; après demain je rendrai par la bouche le reste du dépôt qui était dans ma tête. » Elle assura que le long séjour qu'avait fait cette humeur dans cette partie y avait carié un os, que cela la rendrait toujours sujette à de violens maux de tête, que pour les calmer elle devra respirer de la fumée de carabé, ou, à son défaut, celle du vinaigre sur une pelle rouge.

La malade fit ensuite pour l'une de mes femmes une ordonnance qu'elle écrivit elle-même, puis elle m'entretint une demi-heure sur un sujet qui l'agita beaucoup; s'en trouvant un peu fatiguée, elle désira rester en sommeil une demi-heure de plus que l'heure qu'elle avait fixée, et y être remise le soir. Je l'y remis effectivement à neuf heures: aussitôt qu'elle fut endormie, elle me demanda d'aller m'asseoir près d'elle, du côté où ses douleurs se faisaient sentir à la tête; non seulement j'allai m'y asseoir, mais je posai ma main sur l'endroit de la douleur; un instant après elle me dit que je lui faisais un bien incroyable. « Prévoyez-vous quelque danger de cet os que vous croyez carié dans votre tête? — Il est passé le danger, je n'en mourrai pas maintenant; mais le chagrin me serait funeste, car alors toutes les humeurs s'y porteraient, et je ne sais pas ce qu'il en arriverait. » Dans ce moment on m'apporta une lettre, je la lus, la lui remis, et lui demandai si elle pouvait me dire de qui elle était : elle me demanda si elle venait de Paris; sur ma ré-

ponse négative, elle la tâta attentivement, et dit : « Elle est de mademoiselle de Condé. » Cela était vrai. Voulant l'éprouver encore, je soumis une autre lettre à son examen; aussitôt qu'elle l'eut touchée, elle me dit en me la rendant : « Il ne faut pas la lire, elle vous ferait mal, elle m'en fait aussi. » Ma somnambule avait parfaitement vu; elle dormit trois quarts d'heure; puis je la réveillai.

Le 6 au matin, à son réveil, elle fut sur le point de s'évanouir, après quoi elle rendit par la bouche environ un demi-verre de sang très noir; à onze heures je la mis en somnambulisme; — je savais bien ce que je faisais : « Hier en vous faisant asseoir près de moi, du côté de mon mal, me dit-elle, c'est votre influence qui a déterminé l'évacuation de tout le sang qui a coulé ce matin; demain je rendrai le reste de l'abcès; à présent il faut me laisser en sommeil magnétique jusqu'à midi, et me bien magnétiser toute la tête. » Je me conformai à tout ce que désirait ma somnambule, et lorsqu'elle sentit sa tête mieux, elle me dit : « c'en est assez; je veux me reposer une demi-heure, puis vous me réveillerez. » La demi-heure étant écoulée, je la prévins qu'il était temps que j'allasse à la messe. « Le bon Dieu me pardonnera de n'y pas aller, veuillez me laisser ici dans l'état où je suis; à votre retour vous me ferez prendre un bouillon magnétisé, puis vous me réveillerez. » La comtesse Julie et madame de F\*\*\*, étant entrées dans ce moment, elle me dit devant elles ce qui suit : « C'est vous, madame, qui m'avez sauvé la vie; sans vous je serais morte il y a eu vendredi huit jours, soit en mangeant soit en me promenant. » Elle répéta la même chose devant son père et son mari que j'avais fait entrer. « Vous ne m'auriez plus aujourd'hui sans les soins qu'a pris de moi madame, ajouta-t-elle en me frappant sur l'épaula et m'embrassant : c'est surtout mes pauvres enfans qui auraient beaucoup perdu. » Désirant s'adresser à son mari en particulier, elle le fit approcher et lui dit : « Gérôme, jete-toi aux genoux de madame pour la remercier; je lui ai confié quelque chose pour tes biens, elle te le Meta et tu m'en parleras après si tu le veux; si tu crois avoir quelques reproches à me faire,



parle, je ne crains rien, mon cœur est pur et je suis vraie : maintenant va-t'en. » Madame Gérôme me témoigna ensuite sa reconnaissance dans les termes les plus touchans. Le fils de madame F.... ayant paru à la porte, elle fit signe de la main en disant de renvoyer ce petit garçon, qu'elle n'avait pas besoin de lui; puis, me prenant de nouveau la main elle me dit : « Ce jour-ci est un jour de bénédiction pour moi; je ne suis qu'avec Dieu et vous. » La comtesse Julie, qu'après moi elle paraissait le plus aimer lorsqu'elle était en somnambulisme, ne pouvant s'en faire entendre ce jour-là, je lui en demandai le motif. « C'est que ce bon fluide par lequel je reçois tant de bien est comme l'électricité, il faut qu'il soit communiqué par l'attouchement. — Prévoyez-vous le jour où vous devez avoir la forte crise dont vous m'avez parlé? — Je ressens bien de la peine lorsque je pense à ce jour-là. Je ne pourrai prévenir que le matin; mais voici ce que je crois devoir arriver : aussitôt que je sentirai ma tête s'égarer, je quitterai mes parens pour ne pas les désoler par cet affligeant spectacle; je viendrai chez mademoiselle Ledoux (l'une de mes femmes), il ne faudra pas qu'elle me parle; lorsqu'elle verra mes yeux s'égarer elle descendra chez vous, je la suivrai, vous aurez de la glace toute prête, vous me la donnerez, c'est moi qui dois me la poser sur la tête. je saurai bien la placer où il faudra qu'elle soit; vous n'aurez besoin que de me magnétiser, je tomberai en sommeil magnétique, et je dirai ce qu'il me faudra faire. Peut-être passerai-je la nuit dans votre chambre, et rendrai-je un peu de sang par la bouche; mais ce sera peu de chose; vous l'arrêterez bien vite. » Elle voulut ensuite s'occuper de moi, elle montra de la joie de ce qu'elle jugeait que mon accès de fièvre serait beaucoup moins fort et que j'aurais infiniment moins mal à la tête : « Vous êtes bien heureuse, ajouta-t-elle, d'avoir eu cette petite fièvre, elle vous a préservée d'une grande maladie. » Je fis prendre à ma somnambule le bouillon magnétisé qu'elle avait demandé. La comtesse Julie étant déjà restée près de madame Gérôme en cet état, je la priai de ne pas

la quitter avant mon retour de la messe ; elle y consentit volontiers, ce qui fit dire à la dormeuse, en s'adressant à moi : « Vous êtes mon sauveur, elle va être mon ange gardien. » De retour de la messe je lui proposai de l'éveiller, elle ne le voulut pas. « Ce jour est le plus beau de ma vie, je ne veux rien perdre des grâces qui sont répandues sur moi ; je vous prie instamment de ne me réveiller que lorsque je vous le demanderai. » En effet elle était dans une telle disposition d'esprit, qu'elle me confondit par les choses sublimes dont elle m'entretint quand nous fûmes seules ; je les écrivis à mesure, mais je n'ai pas jugé à propos de les insérer dans ce journal.

A quatre heures elle me dit qu'elle s'apercevait que je souffrais et que je me contraignais pour elle. J'avais effectivement le frisson. Je lui proposai de se placer près de mon lit, dans lequel j'allai me mettre, afin de la réveiller au moment où elle le désirerait. « Je le veux bien, mais faites-moi donner un peu de vin ; je sens que mes forces ont besoin d'être soutenues. Je lui proposai aussi un peu de riz au bouillon qu'elle accepta. Elle prit l'un et l'autre sans s'éveiller, puis je l'établis près de mon lit ; je fis venir la comtesse Julie, avec laquelle je la mis en rapport afin qu'elle pût l'entendre. Madame Gérôme lui témoigna la bonne opinion qu'elle avait de son cœur, qu'elle voyait être bien sincère.

J'avais reçu ce jour-là une lettre de madame W., qui se plaignait de ne pouvoir faire de somnambules. Je demandai à la mienne si elle en voyait la cause. « Cette dame ne magnétisera jamais bien ; elle n'a pas assez de suite dans l'esprit, elle s'embarrasse de trop de choses à la fois. — Cette dame a cependant beaucoup d'humanité et de désir de bien faire. — Cela ne suffit pas ; il faut avoir plus de tranquillité, et ne se pas tant alambiquer l'esprit.

— Quels arbres croyez-vous les meilleurs pour servir de réservoirs magnétiques? — C'est le chêne, l'orme est aussi fort bon. » M<sup>me</sup> Gérôme s'appuya ensuite la tête contre le chevet de mon lit et dit après un moment de silence : « Je suis bien contente. — De quoi? — Je viens d'attirer à moi une partie

de votre mal, votre accès sera bien faible aujourd'hui. » En effet il fut très peu sensible. « Cela n'aura-t-il pas d'inconvénient pour vous ? — Non, non, madame, je serai seulement un peu fatiguée le reste du jour par la masse énorme de fluide que j'ai reçue toute cette journée. — Que faudra-t-il vous dire à votre réveil pour que l'état où vous êtes ne vous fasse pas trop d'impression ? — Tout ce que vous voudrez ; j'ai tant de confiance en vous, que je croirai tout ce que vous me direz, et certainement vous ne me direz que ce qui sera pour mon bien. » Vers les six heures et demie elle me dit qu'il était temps de l'éveiller ; qu'elle allait être bien honteuse d'être restée aussi long-temps en somnambulisme, qu'elle désirait que personne ne la vît sortir de ma chambre. Aussitôt qu'elle eut les yeux ouverts, elle témoigna de l'effroi de se trouver là à cette heure : je lui dis que la fièvre m'ayant prise lorsqu'elle était en sommeil somnambulique, elle m'avait prié de la laisser près de moi pendant mon accès, parce qu'elle était sûre de me faire du bien ; qu'en effet cet accès avait été beaucoup moins fort que les précédens. Cela parut la satisfaire ; je la déterminai à changer de chemise parce qu'elle était en sueur : elle se sentait fatiguée de tout le corps excepté de la tête que depuis long-temps elle n'avait eue aussi libre : je la renvoyai chez elle.

Le 7 je la mis en somnambulisme à dix heures ; de suite elle demanda à être magnétisée le soir de ce jour parce qu'elle m'instruirait de ce qu'il faudrait faire pour la dégager de la trop grande quantité de fluide qu'elle avait reçue hier, qu'elle en avait été agitée toute la nuit. Elle se rappela ensuite la prescription qu'elle avait faite à une de mes femmes et me dit : « Il ne faut pas que je l'abandonne ; ce soir elle prendra un lavement, etc. » Elle manifesta le désir de rester une heure en sommeil. Je lui demandai pourquoi, ayant déjà trop de fluide dont elle voulait se dégager le soir, elle cherchait à s'en charger encore. « Cela est nécessaire, cette quantité absorbe mon mal. » Je la réveillai à l'heure indiquée.

Le soir à 7 heures, M. de Jussieu, étant venu la voir, accompagné de MM. Varnier et Biscarat mon chirurgien, tous

trois magnétiseurs, j'envoyai chercher M<sup>me</sup> Gérôme, et malgré que la présence de ces messieurs augmentât prodigieusement sa timidité naturelle, je la mis en somnambulisme aussi promptement qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne me fallut pas tout-à-fait deux minutes. Ma première question fut ce qu'il fallait faire pour la dégager du fluide qui la gênait. « Il faut que je prenne une grande tasse d'eau de tilleul dans laquelle on aura fait infuser trois feuilles d'oranger. » Je commandai sur-le-champ cette potion. Après quoi je lui dis : « Voyez-vous le fluide magnétique ? — Jusqu'à hier que je l'ai vu je n'avais fait que le sentir. — Sous quelle forme le voyez-vous ? — Il serait indiscret de le dire. — Si j'étais seule avec vous me le diriez-vous ? — Vous rappelez-vous ce que je vous ai dit que je voyais hier ? représentez-vous que c'est la même chose. » (Ceci me renvoyait à la conversation sublime que je n'ai pas cru devoir insérer ici.) Le tilleul ayant été apporté, ces messieurs me dirent de demander à ma somnambule s'il était nécessaire de le magnétiser. Je m'approchai d'elle et lui dis : « Répondez-moi sur ce que je pense en ce moment — C'est quelque chose de relatif à ma boisson ; non, il ne le faut pas. — Vous avez compris ma question, dites-la. — Puisque j'en ai une trop grande dose d'hier, il ne faut pas l'augmenter ce soir. » Après avoir bu sa potion elle secoua la tête et assura qu'on n'y avait pas mis trois feuilles d'oranger. On retira de suite les feuilles qui avaient servi à l'infusion, et l'on n'en trouva que deux coupées chacune en trois morceaux. J'en fis refaire une autre tasse en y faisant observer les doses qu'elle avait prescrites ; elle but celle-ci et la trouva fort bonne. « Pourquoi tous les magnétiseurs ne font-ils pas des somnambules ? — C'est une grâce particulière. — Cela ne tient donc pas à la manière de magnétiser ? — Non, il faut être doué de toutes les qualités que vous possédez. — Je connais beaucoup de personnes qui valent mieux que moi et qui ne peuvent parvenir à ce résultat — On peut être belle, on peut être aimable, on peut plaire dans la société, mais ce qui est caché est caché. » Ces messieurs ayant fait un cercle autour d'elle, elle se mit à rire en disant :

« J'ai bien des adorateurs aujourd'hui, ils sont tous bien étonnés de ce que je dis: il y en a un surtout qui ne croyait pas que je fusse si merveilleuse. — Dites-moi lequel. — Il faut y mettre une tournure; » puis s'approchant de mon oreille, elle me dit tout bas : « C'est M. Biscarat. » Un autre homme étant entré depuis que madame Gérôme avait été endormie, je lui demandai si elle pouvait me dire combien il y en avait dans la chambre; elle répondit : Cinq. Ce même homme s'étant assis à côté d'elle avec l'intention de faire une expérience, sans nous en avoir rien communiqué, elle lui dit avec un ton de voix d'autorité. « Il ne faut pas faire d'expérience, monsieur. » Je fis ensuite entrer sa fille pour voir l'effet que cela produirait sur elle. « Madame, je suis fâchée de vous dire que cela me fait mal, faites-la sortir, je ne veux pas qu'elle me voye dans cet état là; » l'enfant de son côté voulant sortir, son père fut obligé de l'emmener. Immédiatement après ma somnambule me dit que de tant parler contrariait la sueur qu'il fallait qu'elle eût. Ces messieurs sortirent, et je restai seule avec elle. Ce fut alors que de son propre mouvement elle m'entretint long-temps des choses sublimes dont elle m'avait parlé la veille. Elle transpira beaucoup; je la réveillai après deux heures de sommeil, comme elle l'avait demandé; puis elle changea de linge et s'en alla.

Le 8, je la mis en crise à 9 heures: elle s'ordonna trois lavemens, composés d'une décoction de racine de guimauve dans de l'eau de son; l'un à midi et les deux autres le soir: je la réveillai après une heure et demie de sommeil.

Le 9, je la mis en crise à neuf heures du matin: elle se plaignit du chagrin qu'on lui avait causé la veille en lui répétant plusieurs choses qu'elle avait dites dans son sommeil. « Cela m'a donné beaucoup d'inquiétude, j'ai craint d'avoir dit des choses dont je serais fâchée. Mais dans l'état où je suis en ce moment, je vois que je dois être tranquille et que j'ai eu tort de m'en affecter comme je l'ai fait. »

Madame Gérôme s'affligea ensuite de n'être pas aussi clairvoyante qu'à l'ordinaire. « Cela vient, ajouta-t-elle, de ce qu'il se fait un grand travail dans mon estomac et que l'ins-

tant de ma grande crise approche. — En prévoyez-vous le jour? — Peut-être dans quatre jours. — Serez-vous plus clairvoyante ce soir? — Oui, je le crois. — Pensez-vous que je doive prendre du quinquina pour arrêter ma fièvre? — Non, pas encore, vous avez déjà le sang assez chaud; d'ailleurs vous n'aurez plus que deux ou trois accès dont chacun diminuera de force; en sorte que le dernier sera très-peu de chose. »

Le soir, vers les sept heures, je la mis en crise magnétique, puis je fis entrer madame la comtesse Julie, l'abbé de Saint-Phar et M. de Jussieux. « Y a-t-il du monde dans cette chambre? — Oui. — Combien de personnes? — Quatre. Dites je vous prie à madame la comtesse Julie de s'approcher de moi. — Pourquoi? — Cela me fera plaisir. — Connaissez-vous les autres? — Il y en a une que je n'ai pas encore vue. — Pourriez-vous dire son nom? — Je voudrais bien me porter aussi bien qu'elle, c'est l'abbé de Saint-Phar. — Comment pouvez-vous connaître les personnes qui sont ici, ne les voyant ni ne les entendant pas? — C'est par sympathie que je les sens. — Comment pouvez-vous en déterminer le nombre? — Par les sensations que j'éprouve. — Comment le fluide magnétique vous fait-il autant de bien? — Parce qu'y ayant la plus grande confiance je m'abandonne à son influence avec une sécurité parfaite. — Y a-t-il une manière de magnétiser plus certaine qu'une autre pour faire des somnambules? — Vous vous y prenez à merveille. — Je n'ai cependant aucun principe sur cela, si ce n'est la volonté. — Pour devenir somnambule il faut être vraiment malade. (M. de Jussieux, de Lyon, s'étant approché d'elle.) Ce monsieur est magnétiseur, il ne faut pas qu'il s'approche de moi, je veux bien les souffrir dans la chambre où je suis, mais je ne les veux pas si prêts. — Je suis étonnée que cela vous ait fait mal. — Cela ne m'étonne pas, moi, il m'a donné une secousse. — S'il vous touchait après l'avoir mis en rapport avec vous, vous ferait-il mal? — Cela n'est pas nécessaire. — Comment pourrais-je faire cesser chez vous l'état de somnambulisme? serait-ce par le procédé que j'ai employé pour

vous le procurer? — Vous me voulez du bien, votre but est de me guérir, cela vous donne ces deux puissances. — Quel est le sens le plus parfait des somnambules? — Cher moi c'est l'odorat, les autres sont anéantis. — Quand on vous questionne sur les avantages du magnétisme vous fatigue-t-on? — Non, madame. — Combien de temps voulez-vous rester en sommeil magnétique? — Jusqu'à neuf heures. »

L'abbé de Saint-Phar étant sorti, la somnambule se mit à rire en disant : « Il a eu bien de la complaisance, car il s'ennuyait beaucoup ; je me sens dégagée maintenant. — Y a-t-il quelque similitude entre votre état actuel et celui du sommeil? — Cela se ressemble bien peu. — Quelle en est la différence? — Dans le sommeil ordinaire on est tranquille, au lieu que dans le sommeil où je suis maintenant je suis toujours occupée. — Mais dans le sommeil ordinaire on est agité par les rêves? — Cela est vrai, mais ce sont des rêves, tandis que dans ce moment j'ai toute ma raison, je suis comme dans l'état de veille. (Montrant M. Jussieux de Lyon.) Ce monsieur-là est un bon enfant. — Voulez-vous être mise en rapport avec lui afin qu'il vous parle? — Je le veux bien, s'il me contrarie je le dirai. Je pris son pouce et celui de M. Jussieux, elle fut quelque temps sans pouvoir l'entendre, mais aussitôt après qu'elle l'eut entendu, je réunis leurs mains, et le rapport fut parfaitement établi. » Dans quelle partie de votre corps le fluide se rassemble-t-il, lui demanda M. de Jussieux? — Je le sens partout, principalement dans la poitrine et dans l'estomac. — Y aurait-il quelque moyen de vous faciliter la parole? — Tant que le fluide me fera autant d'impression il me gênera la voix. — Ne pourrait-on pas adoucir votre crise future? — Il faudra me dégager. — Mais vous pourriez nous instruire à ce sujet mieux que personne? — Il me fait une bonne question. — Dites donc ce qu'on pourrait faire. — Je ne veux pas captiver madame. — Vous me feriez une peine extrême, lui dis-je, si vous ne me disiez pas franchement ce que je puis faire pour éviter cette crise. — Hé bien, madame, il faut me mettre en somnambulisme à dix heures du matin, m'y laisser jusqu'à deux

Alors vous me réveillerez pour me faire prendre quelque chose de liquide, mais bien peu ; surtout il faut que je m'abstienne de manger. Il faudra me garder avec vous, et aussitôt que vous verrez mon cou se gonfler, et le sang me venir à la bouche, vous me mettrez dedans un morceau de glace et un autre dans la main, j'y ferai le reste ; lorsque vous me verrez tranquille vous me mettrez en somnambulisme ; dans cet état je dirai tout ce qu'il faudra me faire. » Madame Gérôme témoigna ensuite sa reconnaissance à M. de Jussieux de ce qu'il lui avait fait naître le courage de s'expliquer, « Je préférerais, ajouta-t-elle, souffrir davantage que de contraindre madame ; ce sera une journée terrible pour elle. » — Soyez assurée, lui dis-je, que ce jour-là je serai toute à vous. Mais une chose m'embarrasse : n'étant pas en somnambulisme lorsque vous aurez besoin de vous servir de la glace que je vous remettrai, comment pourrez-vous savoir l'emploi qu'il en faudra faire ? — Cela est juste, on ne pense pas à tout (faisant signe à M. de Jussieux de s'éloigner) ; vous me direz d'en mettre sur ma tête, de m'en frotter les genoux. Puis vous m'en mettrez un petit morceau au creux de l'estomac ; d'ailleurs le matin je vous instruirai mieux encore. — Voulez-vous vous reposer quelques instans avant que je vous réveille ? — Oui, je le veux bien, mais permettez que je fasse une question à ce monsieur sur votre quinquina, il est si obligeant ? — Volontiers, mais il n'est pas médecin. » M. de Jussieux s'approcha de la somnambule, et elle lui dit : « si vous n'êtes pas médecin, monsieur, je ne le suis pas non plus ; cependant je ne suis pas d'avis que madame prenne encore du quinquina ; qu'en pensez-vous ? — Je crois, madame, répondit M. de Jussieux, que vous êtes plus capable que moi d'en juger ; mais permettez qu'à mon tour je vous demande si vous ne pourriez pas magnétiser madame, et si cela ne lui ferait pas beaucoup de bien. — Monsieur il y a une telle sympathie entre madame et moi, qu'elle reçoit elle-même mon fluide magnétique lorsqu'elle me magnétise. — Vous pensez donc que de vous magnétiser ne peut faire de mal à madame ? — Non,



cela ne lui en fait pas. Madame, il me vient une idée, mais je crains que votre bonté pour moi ne vous y fasse répugner.— Quelle est-elle? — Mettez-moi en crise demain à l'heure de votre frisson, souffrez que je reste près de votre lit, comme l'autre jour; là j'attirerai une partie de votre mal et je couperai votre fièvre; je puis vous assurer que cela ne peut m'être nuisible, seulement je transpirerai. — Je craindrais trop, madame Gérôme, qu'avec la crise que nous attendons cela ne produisît en vous une trop grande révolution. — Non, non, vous pouvez en être certaine. Vous m'avez fait tant de bien, il est juste qu'à mon tour je vous en fasse.» Je ne répondis rien, et peu après ces messieurs sortirent. Je laissai dormir un quart d'heure ma somnambule sans lui parler, puis je la réveillai après l'avoir fortement magnétisée de l'estomac aux pieds pour faire descendre le sang.

Le 10, à neuf heures, je la mis en somnambulisme: elle voulut que je l'y laissasse jusqu'à onze; je commençai à la magnétiser comme je l'avais fait la veille; elle me dit que j'avais trouvé là un bien bon moyen, que l'espèce de boule qu'elle sentait dans l'estomac s'était répandue par tout le corps, ce qu'elle assurait valoir infiniment mieux. «Cela ne préviendra pas ma crise puisqu'il faut qu'elle ait lieu, mais l'adoucira beaucoup.» Je la réveillai au bout de deux heures, ainsi qu'elle l'avait prescrit.

Le 11, à neuf heures, je l'endormis somnambuliquement: elle demanda, ainsi qu'elle l'avait fait la veille, à rester deux heures en cet état; mais elle y était à peine depuis un quart d'heure qu'elle fut suffoquée par des eaux qu'elle dit lui tomber de la tête; elle me fit signe de la magnétiser à la gorge. Aussitôt qu'elle put parler elle me pria de lui donner un verre d'eau, parce qu'elle sentait une odeur fétide. «Ne me magnétisez pas le cœur, me dit-elle, il y aurait du danger maintenant.» Un instant après elle manifesta le désir qu'elle avait que je lui fisse chauffer de l'eau; elle me dit d'y mettre du sucre et quatre gouttes d'eau de Cologne. Aussitôt qu'elle eut avalé cette potion elle voulut être réveillée. «Je dormirai plus long-temps ce soir; il faut que

je vomisse, l'eau de Cologne produit l'effet que j'en attendais. » Je la réveillai, elle retourna chez elle, où elle vomit peu après une humeur jaunâtre et grisâtre qui avait le goût de pourri; elle vomit aussi quelques caillots de sang noir: ce sang l'ayant vivement inquiétée ainsi que sa famille, j'imaginai pour savoir d'où il venait de la remettre en somnambulisme en présence de son mari. Aussitôt qu'elle y fut je lui fis les questions suivantes : « D'où vous vient le sang que vous venez de rendre? — De l'estomac, l'humeur grisâtre était un lait corrompu; je suis bien heureuse d'avoir rendu toutes ces horreurs. — N'y a-t-il rien à vous faire en ce moment? — Non, je vomirai encore après mon dîner. — Rendez-vous encore du sang? — Oui. — Il ne faut donc pas s'en alarmer? — Non, je vois plus clair aujourd'hui sur ma crise de mercredi; je vous demanderai ce soir une chose à laquelle il ne faudra pas vous opposer. — Je consens d'avance à tout ce qui pourra vous soulager; sentez-vous s'il y a quelqu'un dans la chambre? — Il était bien inquiet tout à l'heure, il est bien content à présent. Il faudra que je prenne ce soir un lavement dans lequel on aura fait fondre la moitié d'une chandelle, puis vous me magnétiserez après. — Croyez-vous que les médicamens vous eussent fait autant de bien que le magnétisme? — Ils m'auraient fait crever; c'est surtout M. Biscarat qui est bien étonné, lui qui me disait toujours que je n'avais pas le teint jaune et que les douleurs dont je me plaignais se passeraient: ces messieurs se croient bien habiles en regardant dans leurs livres. — Vous me trouvez donc plus savante qu'eux? — Vous avez plus de pouvoir au moins. (Son mari étant sorti pour lire la relation que j'avais écrite de ce qu'elle avait dit les jours précédens, et que je lui avais remise le matin.) Ma somnambule me dit: « Vous êtes bien bonne, madame, je serai la plus heureuse des femmes, mon mari lit en ce moment une chose qui touche son ame. (Effectivement il rentra peu après et paraissait tout attendri.) — Vous le voyez donc? — Je le sens, dans l'état où je suis j'ai non-seulement des connaissances sur les moyens de guérir les maladies du corps,

mais je *purge* aussi les caractères. Je la réveillai au bout d'une demi-heure, comme elle l'avait désiré.

(*La suite au prochain numéro.*)

*Suite du traitement d'Adélaïde Colin.*

C'est ainsi qu'Adélaïde avait atteint l'âge de vingt-six ans. A cette époque sa mère l'empêcha d'épouser un de ses cousins qu'elle aimait tendrement; elle devint triste et mélancolique, quitta la Neuville-au-Pont, et vint à Paris se mettre en service chez des parens qu'elle y avait. Un an après environ, ayant ses règles, elle vit un homme se couper la gorge avec un rasoir; elle éprouve aussitôt une violente attaque d'épilepsie; ses règles s'arrêtent, la fièvre la saisit. Pendant quinze jours les accès épileptiques se renouvellent à la moindre émotion. On la saigne abondamment; on lui administre des pilules de musc et une tisane de nymphéa. Alors ictère qui dure six mois; même traitement auquel on ajoute le jus de navet, d'ognon et de carotte. Une hémorrhagie utérine, provoquée par la nature, suspendit pendant une semaine les crises épileptiques; trois mois plus tard une seconde plus longue et plus abondante produisit le même effet. Entre ces deux pertes, les douleurs abdominales s'étaient exaspérées : tournoiemens; autour de l'ombilic, sensibilité extrêmement vive de l'estomac, melœna, élancemens aigus dans la matrice et dans le rectum. La malade éprouve à cette époque une sensation très pénible, qui depuis se renouvela souvent, et la faisait cruellement souffrir. Il lui semble qu'un serpent tombe de l'hypocondre gauche dans l'utérus. C'était la fin de l'automne, saison fatale aux mélancoliques; la tête d'Adélaïde, qui n'avait jamais été des plus fortes, devint sujette à de fréquens écarts. On la conduisit à l'hôpital Saint-Louis dans les salles de M. le professeur Richerand; là elle fut saignée nombre de fois;

des saignées, des vésicatoires et des sinapismes lui furent appliqués ; on administra le musc et l'éther sulfurique, soit en potion, soit en lavemens, et le tout sans succès. Six semaines après, elle passa dans le service de M. Lugol, où elle resta un an ; les vomissemens de sang, les convulsions, les douleurs étaient les mêmes ; il y avait de plus paraplégie, mais le mouvement seul était aboli, la sensibilité au contraire était augmentée outre mesure. Pendant deux mois, liqueur de Van Swieten, vin antiscorbutique, opium. Toutes ses maladies firent exaspérées par ce traitement, et sa raison émigra tout-à-fait. On recourut à d'autres moyens, tels que la glace, les affusions et les bains froids, les antispasmodiques sous toutes les formes, de fréquentes saignées du bras et du pied. Au bout de huit mois, il revint quelques lueurs de raison et de calme ; elle put marcher avec des béquilles sans pour cela qu'elle fût exempte de ses douleurs accoutumées, et de fréquens accès d'épilepsie et de manie. Pendant les attaques le ventre était tendu, tout le corps enflé, le cou noir, la face livide ; l'habitude des mêmes actes la rendit extrêmement grosse et difforme ; elle perdit entièrement le sommeil.

Envoyée à Saint-Antoine, sous M. Kapeler, on lui donna à doses énormes les pilules dites de Méglin ; je ne parle pas des saignées, des vésicatoires, des ventouses scarifiées, des bains, dont elle avait contracté l'habitude, et que les symptômes semblaient réclamer impérieusement. A M. Kapeler succéda M. Lullier Winslou ; mais le premier continua à la voir, et ils s'adjoignirent pour conseil M. Beauchêne. Ils s'accordaient à dire que la maladie était nerveuse, que c'était l'hystérie au dernier degré avec des symptômes extraordinaires. La malade m'assure, et j'ai peine à le croire, que M. Beauchêne proposait de faire une incision aux parois du ventre, pour découvrir la nature de la tumeur qu'on apercevait dans la région de la rate, et d'où les douleurs se répandaient par irradiation dans le reste de l'économie. M. Kapeler s'y étant opposé, fit passer la malade à l'Hôtel-

Dien, dans les salles de M. le professeur Récamier, le 8 mai 1824.

Celui-ci débuta le même jour par deux saignées du bras, deux du pied, quatre sinapismes aux membres, sur lesquels, après que la peau en fut rougie, on appliqua autant de vésicatoires; glace sur la tête, sur la poitrine et sur l'abdomen; six livres de glace à prendre à l'intérieur avec deux pintes de lait. En moins de deux mois on pratiqua soixante-quinze saignées; dans le même temps on fit des frictions aux cuisses avec la pommade napolitaine; dès la trentième friction, une salivation abondante survint qui dura six semaines, accompagnée d'inflammation et de tuméfaction des gencives, de la langue et de la gorge. Les douleurs furent suspendues, le ventre fut réduit à son volume ordinaire; mais le mouvement ne revint pas aux jambes, et aussitôt la salivation cessée, les mêmes symptômes reparurent avec leur première intensité.

La matrice paraissant le siège primitif et essentiel de la maladie, M. Récamier fit appliquer deux moxas aux grandes lèvres, deux autres à la région du sacrum: la douleur du moxa est horrible; Adélaïde m'assura que celle qu'elle éprouvait constamment était plus insupportable. A peine la suppuration fut-elle établie, que tous les accidens que nous avons signalés furent allégés; mais la durée du mieux fut bornée à celle de la suppuration. On appliqua deux nouveaux moxas aux grandes lèvres; ils eurent le même effet que les premiers. L'acupuncture avait alors de la vogue; on ne pouvait trouver un meilleur sujet d'expériences; elle fut essayée sur toutes les parties du corps; elle fit du bien, quoique passager; cependant renouvelée tous les jours, elle adoucit considérablement l'état affreux de cette malheureuse. On seconda l'amélioration naissante par le régime, la saignée, de nouveaux exutoires, et surtout par l'extrait de ciguë qui fut graduellement porté à vingt-cinq grains par jour; mais l'état supportable de la malade avait si peu de solidité, qu'il suffit d'une contrariété survenue dans la semaine sainte de l'année 1825, pour la replonger presque en-

tièrement dans sa triste position. Hémorrhagies, accès épileptiques, paraplégie, gonflement de l'abdomen. Enfin, après un traitement d'un an, dont on peut apprécier la rigueur par le peu que j'ai rapporté, Adélaïde Colin sortit de l'Hôtel-Dieu le 8 mai 1825. M. Récamier lui délivra un certificat de maladie caractérisée, par lui, de névralgie utérine; il ajouta qu'elle était considérablement améliorée. C'était la vérité. Il lui conseilla d'aller à la campagne, et d'appliquer sur son ventre des cataplasmes de concombre.

Adélaïde passa le mois de mai et partie de juin à Versailles et à Saint-Cyr; mais la campagne et les cataplasmes de concombre n'empêchèrent point une nouvelle rechute; privée de sommeil et de mouvement, en proie à de continuelles et atroces douleurs, elle entra à la clinique interne de la Charité, où M. Laënnec, après s'être convaincu, par les renseignemens qui lui furent transmis, de l'inutilité des remèdes violens dont le catalogue avait été épuisé sur elle, se borna aux opiacés et aux réfrigérans.

On a vu dans un précédent numéro de *l'Hermès* par quel enchaînement de causes surnaturelles j'avais été conduit à donner mes soins à cette malheureuse. Son ventre était énorme, extrêmement sensible à la pression dans tous les points; elle salissait son linge d'une urine qui s'écoulait involontairement avec abondance, et d'un écoulement continu de mucosités jaunes ou verdâtres; la vulve et l'orifice vaginal étaient d'un rouge érysipélateux, sillonnés très-souvent d'ulcères qui revêtaient toutes les formes et tous les caractères, sans en excepter le syphilitique. Le col de l'utérus était le siège d'un engorgement uniforme et molasse, son ouverture était dilatée comme aux derniers mois de la grossesse.

La somnambule qui la vit rapporta tous les désordres morbides que nous avons signalés à une lésion profonde de la rate, ainsi qu'elle l'avait annoncé bien auparavant; elle y découvrait très distinctement une tumeur mobile, susceptible d'accroissement et de diminution à diverses époques; le dernier traitement qu'elle avait suivi sous M. Récamier

l'avait réduite de moitié ; mais elle était encore sensible au toucher. Cette tumeur était de nature scrophuleuse ; elle retrouvait le principe scrophuleux mêlé avec un vice dartreux dans toute l'économie, aussi bien dans le sang que dans les vaisseaux lymphatiques ; la névralgie utérine, la phlegmasie génito-urinaire, les diverses maladies nerveuses qui l'affligèrent, étaient la suite de l'affection scrophuleuse et dartreuse, et en grande partie des remèdes intempestifs opposés à la maladie principale qu'on avait toujours méconnue.

La somnambule promit la guérison ; son traitement fut des plus simples : application sur tout le ventre d'une flanelle trempée dans une forte décoction de ciguë verte ; injections de ciguë avec quelques gouttes d'acétate de plomb liquide ; tisane de houblon ; nourriture ordinaire.

Aussitôt il se déclara par l'anus et le vagin un écoulement si abondant que plusieurs matelas en étaient inondés. On pouvait facilement recueillir dans un verre la matière de cet écoulement : tantôt c'était du pus ordinaire qui restait liquide par le repos, ou se coagulait avec force comme le sang inflammatoire ; tantôt c'étaient des flocons albumineux de grosseur variable, nageant dans des flots de sérosité rougeâtre. La couleur était quelquefois celle des blennorrhagies au second degré, jaune verdâtre.

Le ventre perdit rapidement son volume, les douleurs devinrent très-supportables ; les nuits furent tranquilles ; les attaques d'hystérie ou d'épilepsie, les vomissemens de sang ne se reproduisirent plus. Ce changement était l'ouvrage de huit jours, au bout desquels Adélaïde put faire à pied la route de Vincennes. La somnambule apporta quelques modifications au traitement, mais la ciguë en fut toujours la base ; ainsi bains de siège, injections, lavemens, compresses de ciguë, et enfin des pilules composées avec moitié-extrait de ciguë, un quart d'extrait de jusquiame, un quart de proto-chlorure de mercure. On commença par des pilules d'un demi-grain ; qu'on porta successivement à la dose de dix, quinze et vingt grains. On pense bien qu'il en résulta souvent des vertiges, un état de stupeur ou d'ivresse, de

l'engourdissement dans les membres ; mais ces symptômes étoient fugitifs , et l'amélioration faisait des progrès solides. On pratiquait tous les deux mois une forte saignée du bras.

Dans le mois de novembre le traitement fut interrompu ; Adélaïde passa plusieurs nuits à veiller un malade très-fatigant. Elle cacha d'abord sa fâcheuse position , que ne tardèrent pas à trahir l'impuissance des forces , la teinte jaune de la peau , et des douleurs aiguës. La saignée , le repos et la ciguë ramenèrent lentement l'amélioration première , et cette faute grave ne porta point obstacle à la guérison de la maladie , qui fut seulement plus tardive.

Au printemps de 1826 , les forces étoient assez bien rétablies pour lui permettre de frotter un appartement de plusieurs pièces ; cependant de légères rechutes nécessitaient encore quelques jours de repos , et l'exécution plus fidèle des moyens indiqués. Pour ne point exposer la malade à retomber dans son premier état en se livrant à des travaux trop pénibles , je la gardai pour domestique jusqu'à la fin de l'année ; des bains froids , quelques purgatifs et les antiscorbutiques furent le complément de son traitement.

En lisant cette observation , on s'étonnera peut-être , et avec raison , qu'il ne soit pas question de magnétisme , comme agent principal ou accessoire de guérison. Je suis bien persuadé qu'il aurait puissamment secondé l'action des médicaments ; mais dans la circonstance actuelle , il n'étoit pas indispensable , comme on a pu en juger , et j'avois alors des raisons particulières pour n'en pas faire usage. Je l'ai employé une seule fois pour calmer la seule attaque de nerfs qu'Adélaïde eût éprouvée depuis qu'elle étoit confiée à mes soins. On m'apprit , en rentrant chez moi , qu'elle avoit depuis quatre heures d'affreuses convulsions ; je magnétisai en arrière d'elle un verre d'eau qu'elle trouva délicieux ; il produisit un calme si subit , qu'elle me demanda avec instance une carafe de cette eau ; elle passa , après l'avoir bue , une nuit excellente.

Adélaïde a continué jusque dans les derniers temps l'usage des pilules d'extrait de ciguë. J'ai dit qu'elle étoit entière :



ment guérie; et par conséquent qu'il n'y avait plus de tumeur au ventre; d'engorgement au col de l'utérus; de resserrement spasmodique, de rougeur, d'ulcération; d'écoulement à la muqueuse génitale; en un mot, elle est grasse et forte, exempte de toute douleur, et supporte sans inconvénient les plus grandes fatigues. Elle est actuellement rue Vivienne; n° 2, en service chez un marchand de nouveautés.

J'achevais de rédiger cette observation, lorsque Adélaïde a reçu une lettre dans laquelle on lui fait part de la mort d'un frère et d'une sœur qui ont succombé à d'anciennes maladies du ventre.

FOISSAC, D. M. P.

*Suite de la Lettre de M. Aimé Paris à M. Chapelain,  
docteur en médecine.*

Enfin, après trois quarts d'heure d'attente M. Chapelain arrive; et après nous avoir rassurés sur les suites de cette imprudence, il me fait observer qu'il pouvait en résulter de graves inconvéniens, dont le moindre était un sommeil de plusieurs jours. « Peut-être, ajoute-t-il, faudra-t-il que je la magnétise pendant quelques jours et même que je la rende somnambule, pour réparer ce que vous avez fait. » Il me prend la main et se met en rapport avec M<sup>lle</sup> Rosalie, pour détruire l'influence que j'ai exercée sur elle. La lutte qui s'engage entre deux forces différentes détermine une nouvelle crise que M. Chapelain parvient à calmer. Peu à peu la malade se calme, sa mâchoire inférieure, long-temps paralysée, recouvre la faculté de se mouvoir; M<sup>lle</sup> Rosalie essaie de parler, sans pouvoir ouvrir complètement la bouche ni faire entendre un seul mot. Enfin, après une heure et demie de silence et de crises les convulsions cessent, et

elle prononce ces mots : « Ah ! mon Dieu ! » M. Chapelain lui demande deux fois , sans obtenir de réponse : « Voulez-vous vous réveiller ? » A la troisième fois elle répond : « Laissez-moi tranquille , je suis si bien ! — Combien de temps voulez-vous encore dormir ? — Encore vingt minutes. »

M. Chapelain , à qui les phénomènes magnétiques sont depuis long-temps familiers , regardait comme une chose toute simple que le somnambulisme se déclarât chez cette jeune personne dès la première séance ; mais il était le seul que l'apparition de ce fait n'eût pas vivement surpris.

On laisse reposer la malade pendant quelque temps ; enfin on lui fait cette question à laquelle elle répond d'une manière précise , à notre grand étonnement : « Combien de temps voulez-vous encore dormir ? — Encore huit minutes. » Après un moment d'intervalle : « Voulez-vous vous réveiller ? — Non. — Combien de temps avez-vous dormi ? — Quatorze minutes ( résultat exact ).

Mlle Rosalie parait à M. Chapelain déjà isolée ; il croit qu'on pourrait lui parler et la toucher sans qu'elle s'en aperçût. Il lui demande bientôt après : « Quand faut-il vous réveiller ? — Dans deux minutes. ( Il y en a dix-huit qu'elle a fixé à vingt minutes la durée de son sommeil. ) — Où souffrez-vous ? — Là ( elle se frappe la poitrine ). — Qu'y voyez-vous ? — Du sang....., je vois du sang..... ; cela tient là ( elle se frappe de nouveau la poitrine ). — Savez-vous comment le détacher ? — Non. — Le saurez-vous demain ? — Non. — Après-demain ? — Non. — Quand le saurez-vous ? — Dans quatre jours. — Faudra-t-il vous magnétiser plusieurs fois ? — Oui..... ; je serai guérie dans six mois. — Vous fais-je du bien en vous magnétisant ? — Oui. — Voulez-vous que je vous magnétise encore ? — Oui. »

Le temps déterminé par la malade est écoulé. M. Chapelain , en la préparant au réveil , la prévient qu'elle ne doit pas être étonnée de se trouver là. Elle se réveille en disant : « J'étais bien , qui m'a mise là ?..... est-ce que je n'ai pas eu une attaque ? » Je lui dis qu'en effet elle a eu quelques in-

quittodes dans les membres , et je lui demande si elle ne se souvient pas qu'avant qu'elle fût sur le lit j'étais assis devant elle. « Moi , je me souviens bien que vous avez voulu me magnétiser , mais vous n'y avez pas réussi. Ce sont de belles bêtises que votre magnétisme ; vous pensez peut-être que j'y crois. »

Vainement lui montre-t-on qu'il est onze heures , et que c'est à neuf heures que j'ai commencé à la magnétiser ; elle s'obstine à soutenir qu'elle n'a pas dormi , ou que si elle a somméillé , c'est parce que cela devait être , et non parce qu'on l'a magnétisée.

Je conviens avec M. Chapelain de lui conduire le lendemain notre jeune malade , et je me retire tellement agité , que je suis forcé de passer une partie de la nuit à travailler pour éviter la fatigue de l'insomnie.

*Dimanche 31 août , 2<sup>e</sup> séance.* A midi moins dix minutes , M. Chapelain se place en face de Mil<sup>le</sup> Rosalie et lui prend les mains ; elle se met à rire en le regardant , et après quelques instans elle dit : « Vous ne pourrez pas me magnétiser , cela ne me fera rien. » Environ une minute après , les yeux cessent d'être attachés sur ceux du magnétiseur ; ils se dirigent vers le haut de la tête ; elle les abaisse un moment sur M. Chapelain et s'écrie : « Oh ! je ne veux pas regarder vos yeux. » Elle tient la tête légèrement détournée vers la droite ; quelques passes lui sont faites devant la figure ; elle dit à M. Chapelain : « Ne passez pas vos mains comme cela , cela me brûle. — Où ? — Partout. » M. Chapelain s'éloigne et lui fait des passes à distance. « Vous brûle-je encore ? — Non (*après une courte hésitation*) , si , cela me brûle. — Je vais vous rafraîchir. » On lui fait quelques passes , elle ne se plaint plus.

Il est midi ; les paupières de la malade sont pesantes ; une forte aspiration annonce le sommeil ; sa tête tombe tout à coup sur la poitrine ; elle dort.

M. Chapelain , après quelques passes , l'appuie contre un coussin ; de temps en temps il dirige vers la main de la malade son index ; qu'il tient à un peu de distance. Chaque

fois qu'il recommence ce geste, une contraction très-visible s'opère dans la main de Mlle Rosalie, qui a les yeux fermés et dort profondément. Quelques questions sont adressées à la malade (1). « Comment vous trouvez-vous ? — J'étouffe. — Voulez-vous dormir long-temps ? — Oui. » Quelques douleurs se manifestent à la poitrine, que la malade frappe à plusieurs reprises ; elles sont calmées aussitôt par des passes transversales.

« Si vous êtes bien, serrez-moi la main, dit à voix basse M. Chapelain. (Mlle Rosalie obéit.) — Vous guérirai-je ? — Laissez-moi tranquille, je ne peux pas vous souffrir. — Pourquoi ? — Parce que vous êtes trop méchant. — Est-ce que je vous ai fait du mal ? — Oui. — A qui croyez-vous parler ? savez-vous mon nom ? — Oui. — Comment me nomme-t-on ? — Chapelain. — Est-ce que je vous ai fait du mal hier ? — Oui. — Votre boucle vous fait-elle mal ? — Oui, j'étouffe. — (*On détache la boucle.*) — Etes-vous mieux ? — Non. — Ce n'était donc pas votre boucle qui vous faisait mal. — C'est la poitrine. — Qu'est-ce que ce mal, dites-le moi ? (*La malade paraît se recueillir; elle ne répond pas.*) Dites-moi pourquoi vous m'avez traité de méchant ? vous ai-je fait mal volontairement ? — Non. — Est-ce que quand on ne fait pas de mal volontairement on a de la méchanceté ? (*Point de réponse.*) Vous disiez hier que dans quatre jours je vous enlèverais votre mal, et que dans six

(1) Le désir d'épargner du temps a engagé plusieurs personnes à rassembler en peu de mots tout ce qu'il y avait de saillant dans les trépidations suivies devant elles, ou sous leur direction. Il en est résulté qu'un grand nombre de lecteurs se sont figurés que ses effets remarquables avaient été produits en masse et sans interruption. Pour donner une idée plus nette de la manière dont les choses se passent, j'ai pris le parti d'imiter les observateurs qui ont raconté jusqu'aux moindres détails, persuadé qu'il y aura beaucoup de fruit à retirer d'une narration circonstanciée, qui, reproduisant la physionomie de chaque séance, et rendant avec leur énergique incorrection les paroles mêmes des somnambules, ne prive le lecteur que du témoignage de ses yeux, et le prépare à des expériences dans lesquelles il saura qu'il faut attendre et non presser les résultats.

mois vous seriez guérie ; voyez-vous différemment aujourd'hui ? — Non. — Pourquoi dites-vous que je suis un méchant ? ( Point de réponse ; légère oppression ; la malade se frappe la poitrine : elle est promptement calmée. ) Comment vous trouvez-vous ? — J'ai du sang là ( elle montre sa poitrine ). — Pouvez-vous voir ce qu'il faut faire pour l'enlever ? — Non. — Quand le verrez-vous ? — Dans trois jours. — Il faudra donc que je vous magnétise pendant trois jours ? — Oui, sans cela je mourrai poitrinaire. — Et vous ne voulez pas mourir, n'est-ce pas ? — Non. — Dans combien de temps serez-vous guérie ? le savez-vous maintenant ? — Dans six mois. — Pensez-vous qu'un homme méchant puisse guérir ? — Non, vous me soulagez maintenant. — Je ne suis donc plus méchant ? — Non. — Voyez-vous si j'ai l'intention de vous guérir ? — Oui. — Croyez-vous que j'en aie la ferme intention ? — Oui. — Eh bien ! quand un homme veut guérir quelqu'un, ce n'est pas un méchant. ( La malade ne répond point ; après une demi-minute de silence elle reprend ) — Si l'on ne me magnétise pas, je serai morte au mois de septembre, dans deux ans, le 15. — Vous ne souffrez plus maintenant ? — Si, je vois du sang. — Puis-je vous l'ôter ? — Non ; c'est le sang qui est décomposé. »

M. Chapelain demande à ma femme si elle pense qu'on puisse, sans inconvenance, faire à la malade des questions sur la régularité de quelques fonctions. La réponse étant affirmative, il continue :

— Voyez-vous tous les mois ? voyez-vous abondamment ? — Non. — Verrez-vous la première fois ? Non. — Et si je vous magnétise dans cette intention ? — Non. — Est-ce bientôt votre époque ? — le 15 septembre. — Etant éveillée, savez-vous que c'est le 15 ? — Ce n'est pas le 15 aujourd'hui. — Non, ce n'est pas le 15 ; ce sera demain le 1<sup>er</sup>. — C'est aujourd'hui le 1<sup>er</sup>. — Non, parce que le mois d'août a trente-un jours. — Il est donc fort heureux que je vous aie magnétisée ? — Oui. — Dorénavant je ne vous ferai plus de mal en vous magnétisant ; je vous magnétiserai plus doucement, et vous n'aurez plus de ces crises comme hier. — Non.

— Et vous ne me traiterez plus de méchant? — Non. — Un autre que moi pourrait-il vous guérir dans le même temps? — Non. — Il faut donc que ce soit moi. — Oui. — Mon magnétisme vous fait donc du bien? — Oui; cela me calme les nerfs. — Combien de temps voulez-vous dormir aujourd'hui? — Une heure et demie. ( Il est midi et demi. ) — Puis-je vous laisser dormir, et vous laisser un instant? — Tout à l'heure. — Puis je vous quitter? — Ah! je suis si bien à côté de vous; vous me guérissez, vous me calmez les nerfs. — Maintenant je ne suis plus un méchant? — Oh! non. — Je savais bien que vous reviendriez de cette fausse prévention. Lorsque je parle à ces messieurs, m'entendez-vous? — Non. — Vous ne les voyez pas? — Non. — Vous ne sentez que moi? — Oui, je vous vois bien, vous. — Comment me voyez-vous? — Je vous vois par mes yeux. — Me voyez-vous de la même manière que lorsque vous êtes éveillée? — Non. — Me voyez-vous d'une couleur particulière, entouré de quelque chose? — Vous avez les yeux pleins de feu. — Mes mains, les voyez-vous aussi? — Non?

M. Chapelain s'éloigne un moment; aussitôt la malade s'agite et éprouve des spasmes violens. « Soulagez-moi, je vous en prie, » s'écrie-t-elle. Après quelques passes, elle reprend : « Oh! vous me faites du bien. — Etes-vous bien maintenant? — Oui. — Vous n'aurez plus peur de moi une autre fois? — Non. — Vous ne me direz pas que je suis un méchant? — Non, si vous me soulagez. — Cet état est bien agréable? — Oui...., c'est ce germe qui ne s'en va pas. — Quand il sera parti, vous serez dans une situation bien agréable, qui vous fera beaucoup de bien. Dans trois jours vous me direz comment il faudra que je le fasse partir. — Oui ( après un instant de silence ), si vous ne me magnétisez pas; le 22 du mois d'avril, je cracherai le sang... Mettez votre main sur ma poitrine, cela me fait du bien parce que j'ai froid. ( M. Chapelain souffle à chaud sur sa poitrine. ) Oh! vous me faites du bien; oh! — Vous êtes bien maintenant? — Oui...; on m'avait bien abîmé l'estomac.

— Qui vous l'avait abîmé ? — Monsieur L..... — Avec quoi ? — Avec des drogues qu'il m'a données. — Qu'est-ce que M. L..... ? — C'est un mauvais médecin. — Il avait cherché à vous soulager. — Il m'avait donné des drogues, de l'*assa fetida*, je ne sais quoi, il m'avait abîmé l'estomac. — Et si on vous eût magnétisée à l'époque où vous étiez malade ? — On m'eût tout-à-fait soulagée. — Quand vous vous éveillerez, croirez-vous avoir dormi ? ( *Point de réponse.* ) Vous ne croyez pas beaucoup au magnétisme ? — Non. — Vous finirez par y croire. — Oui. »

M. Chapelain s'éloigne de nouveau de la malade. Une nouvelle crise commence sur-le-champ : « Oh, Dieu ! j'étouffe, » dit-elle, Elle est calmée par le souffle à chaud et par des passes faites de la tête aux pieds. M. Chapelain lui tient les pieds pendant quelques momens, et lui dit : « Calmez-vous. — Oh ! vous me faites du bien ; oh !.... il faut que je commence à mettre une chemise-de flanelle. — Quand faut-il que vous la mettiez ? — Le plus tôt possible. Il faut que j'en mette une dans cinq jours. — Etes-vous bien maintenant ? — Oui. ; j'ai froid à la poitrine. ( *On la magnétise par le souffle.* ) — Ah ! vous me faites du bien. — Etes-vous bien maintenant ? — Oui. — Combien de temps voulez-vous dormir encore ? — Encore... près de trois quarts d'heure. — Vous me direz donc mardi ou mercredi ce qu'il faudra faire ? — Oui. — Voulez-vous un cousin sous vous ? — Oui. ( *Elle paraît fatiguée.* ) — Est-ce votre position ou votre maladie qui vous fait souffrir ? — Non, c'est la poitrine. — Sera-ce mardi ou mercredi que vous me direz ce qu'il faut faire ? — Mercredi. — Vous voudriez bien dormir comme cela toute la nuit ? — Ah ! oui ; on est si bien ! — Cela vous paraît donc meilleur que le sommeil naturel ? — On est bien. — Etes-vous bien ? — Oui ; mais jeudi je ne serai pas bien. Jeudi, à sept heures du soir, j'aurai des attaques de nerfs épouvantables. — Et si je vous magnétise à six heures ? — Cela ne fera rien. — Et si je veux les arrêter, seront-elles aussi fortes ? — Non. — Qui causera ces attaques ? — Je recevrai une mauvaise

nouvelle, une lettre. — Et si on ne vous la remet pas ? — On me la remettra. — De qui sera cette lettre ? — De ma sœur ; elle m'annoncera la maladie de mon père : il y a bien long-temps qu'elle ne m'a écrit. — Et si nous écrivions à votre sœur de ne pas vous écrire ? — Elle écrira la même chose. — Voyez-vous la maladie de votre père ? — Non, je ne la vois pas. — Mais savez-vous qu'il sera malade ? — Oui, je sais qu'il sera bien malade dans quelque temps. — Est-ce qu'il serait en danger de mourir ? — Oui. — Est-il âgé, votre père ? — Cinquante-neuf ans. — Mercredi nous en parlerons. Comme il est probable que vous serez plus lucide, verrez-vous le moyen de le guérir ? — Je ne pourrai pas le dire à moins que je n'aie quelque chose de lui. — Pourriez-vous le dire sur des cheveux ? — Je le verrai mieux sur une chemise. — Avec cette chemise, pourrez-vous le dire ? — C'est une chemise sale qu'il faut. — La dernière qu'il ait portée ? — Oui. — Savez-vous bien, étant éveillée, comment les somnambules voient les malades ? *savez-vous qu'elles consultent sur objets ?* — Jamais je n'en ai entendu parler ; jamais je n'ai vu de somnambule. — En sorte que vous ne savez pas si les somnambules consultent sur objets ? — Non. — Qui avait essayé de vous magnétiser chez une sage-femme (1) ? — Un nommé M. Charles. — Qu'est-ce que M. Charles ? — Je ne sais pas ; il travaille à la Bourse. — Vous avait-il produit de l'effet ? — Non. — Si M. Paris eût continué de vous magnétiser, que serait-il arrivé ? — Il m'aurait fait bien souffrir. — Pouvait-il vous exposer ? — A empirer ma maladie. — Pendant votre maladie, serait-il dangereux que vous fussiez magnétisée par un autre que moi ? — Oui. — Si je tombais malade moi-même, ou si une circonstance imprévue m'empêchait de magnétiser ? — Eh bien ! je tomberais malade. — Si vous n'avez pas été magnétisée, auriez-vous eu vos attaques jeudi ?

(1) Je connaissais cette particularité ; la question, comme beaucoup d'autres, fut adressée à M<sup>lle</sup> Rosalie, sur ma demande.



— Oui. — Cette nouvelle vous eût donné des attaques ?  
 — Oui. — A quoi tient-il que M. Paris vous ait fait ma-  
 hier ? est-ce par ignorance , ou si son fluide ne vous con-  
 vient pas ? — Nous ne sympathisons pas , et il ne sait pas  
 bien magnétiser ; il est trop.... — Si je vous eusse magné-  
 tisée , vous aurais-je fait le même mal ? Non. — Le mal que  
 vous avez éprouvé en commençant ne tient-il pas à la séance  
 d'hier soir ? — Non , du tout. — C'est donc moi qui vous  
 ai fait mal , parce que je vous ai trop vite chargée ? — Oui.  
 — Pensez-vous que M. Paris parvienne à bien magnétiser ?  
 — Dans dix-huit mois. — Nous lui ferons son éducation  
 magnétique à nous deux. — Oui. — La position dans la-  
 quelle vous êtes ne vous nuit pas ? — Non , je suis très-  
 bien. — Avez-vous encore long-temps à dormir ? — Non.  
 — Combien de temps ? — Vingt-huit minutes. — Vous êtes  
 mieux qu'hier soir ? — Oui. — Cependant hier soir vous  
 disiez : *Comme j'étais bien ! pourquoi me réveillez-vous ?*  
 — A la fin. — Me croyez-vous toujours méchant mainte-  
 nant ? — Non , vous me faites du bien. — Est-ce qu'il  
 faudra vous faire dormir tous les jours autant de temps ?  
 — Non. — Vous me direz le temps qu'il faudra vous lais-  
 ser dormir tous les jours. — Une heure. — Si je sortais ,  
 est-ce que cela vous ferait mal ? — Oui. — Il ne faudra pas  
 que je vous quitte chaque fois que je vous magnétiserai ?  
 — Non , parce que j'ai mal dans les nerfs et à la poitrine.  
 — Combien de temps avez-vous encore à dormir ? — Seize mi-  
 nutes. (*Il s'en est écoulé juste douze depuis qu'elle a dit*  
*vingt-huit.* (La malade s'agite beaucoup sur le canapé.) — Les  
 coussins sont peut-être trop chauds ? — Non , je voudrais me  
 mettre sur le ventre. — Est-ce que vous n'êtes pas bien ?  
 — Je serais mieux par terre. — Cela vous salirait. — Je  
 serais mieux. ( Comme il reste trop peu de temps pour  
 achever cette séance , on ne défère pas au désir de la  
 malade. ) — Avez-vous encore long-temps à dormir ? —  
 Non. — Combien de temps ? — Six minutes. ( Il y a dix  
 minutes qu'elle a dit seize. ) — Souffrez-vous autant ? —  
 Quand je suis sur le dos , cela donne au sang la facilité

de se fixer ; quand je suis sur le ventre je suis mieux. — Avez-vous encore long-temps à dormir? -- Non. — Combien? -- Deux minutes et demie (*résultat rigoureusement exact*). — Vous éveillerez-vous toute seule, ou s'il faudra que je vous réveille? — Je ne peux pas me réveiller. — Vous me direz quand il sera temps de vous réveiller? — Oui. — Avez-vous encore long-temps à dormir? -- Tout à l'heure. — Le temps est-il bientôt arrivé? — Ah ! il est passé. ( trois quarts de minute de plus que les deux minutes et demie ). -- Est-il temps de vous éveiller? -- Tout à l'heure. -- Cela vous fait donc plaisir de dormir? -- Oui. -- Il paraît que vous vous plaisez bien dans cet état? -- Oui. -- Il faut cependant que vous en sortiez bientôt? ( Point de réponse. )... Faut-il vous éveiller? -- Tout à l'heure. -- Est-ce que vous voulez encore dormir? -- Je suis bien , mais je ne veux plus dormir. »

M. Chapelain réveille la malade avec une grande facilité ; elle ouvre les yeux en souriant, et paraît étonnée de se trouver là. Elle se plaint d'éprouver de nouveau de la fatigue dans les jambes ; mais peu de temps après le mal est passé ; elle croit à peine avoir dormi deux heures ( il est deux heures précises ), et soutient que si elle a dormi c'est qu'elle devait dormir. Du reste elle n'a, comme hier, aucun souvenir de ce qu'elle a dit en état de somnambulisme.

En rentrant, la première chose qui frappe ses yeux est un panier de fruits qui lui est adressé. Elle reconnaît l'écriture de sa sœur, ouvre précipitamment le panier, y trouve une lettre et dit : « Bon, voici une lettre ; c'est l'essentiel ; il y a long-temps que je n'en ai reçu. » Je suis présent à toutes ses démarches, et j'entends ces paroles. Le soir, on m'apprend que sa sœur lui dit que, la sachant mal portante, elle ne lui donne pas une nouvelle qui lui fera de la peine. Cette lecture ne paraît avoir produit sur elle aucun fâcheux effet ; elle se trouve bien, et annonce qu'elle n'a plus du tout mal à la tête.

*Troisième séance, lundi 1<sup>er</sup> septembre.* A sept heures trente-cinq minutes du matin la malade est magnétisée ; elle se prête à ce qu'on lui demande, sans rire, comme les

deux premières fois. Au bout de quatre minutes elle dit à M. Chapelain : « Je ne peux pas regarder vos yeux ; je ne sais pas si c'est du feu , mais je ne peux pas les regarder. » Deux minutes et demie après , elle passe brusquement en somnambulisme ; son sommeil est comme celui d'hier , parfaitement calme : elle ne répond pas à la première question. Onze minutes après qu'elle s'est soumise au magnétisme , M. Chapelain lui demande : « Comment vous trouvez-vous ? -- ( *Très-bas.* ) Bien. -- Voulez-vous dormir long-temps ? -- Une heure. -- Vous ne souffrez pas autant de la poitrine aujourd'hui ? -- Je ne puis rien voir , parce que vous ne mettez pas assez de volonté. -- Voyez dans votre poitrine. -- Je ne vois rien. -- Voyez. -- Je vois toujours la même chose , un germe de sang fixé sur ma poitrine. -- Quand m'indiquerez-vous le moyen d'enlever ce sang ? -- Mercredi... ; il faut que vous mettiez plus de volonté. -- Mais je crains de vous faire du mal. -- Vous me ferez du mal en commençant , mais vous me ferez du bien après. -- Pourriez vous me dire le nom du mari de votre sœur pour qu'on lui écrive , afin qu'il envoie cette chemise ? cherchez-le , je veux que vous le trouviez. -- Je ne peux pas le trouver. -- L'avez-vous su ? -- Non. -- Alors ne cherchez pas. -- Je sais qu'on le nomme Baptiste. -- Ne le cherchez pas davantage... A quoi pensez-vous ? -- Il faut écrire à M. Mourice pour avoir la chemise. -- Remettra-t-il cette chemise ? -- Il la demandera à mon père. -- Mais votre père ne s'étonnera-t-il pas qu'on lui en demande une ? -- Il faut écrire à ma sœur. -- Vous avez plusieurs sœurs ? -- Oui , mon père allait voir celle-là tous les dimanches ; mais il n'y va plus depuis un mois. -- Qui vous l'a dit ? -- Personne ; je le vois dans mon sommeil. -- Pourquoi n'y va-t-il plus ? -- Parce qu'il est malade. -- Qu'a-t-il ? -- Un peu de fièvre dans ce moment ; mais il y a autre chose que je ne puis pas voir. -- Pensez-vous que vous le verrez après mercredi ? -- Non. -- Vous le verriez bien sur un objet ? -- Je le verrais bien sur une de ses chemises. -- Mais vous ne verriez pas sans cela ? -- Non. -- Qu'est-ce que M. Mourice ? -- Il de-

meure rue du Sentier, n° 3. -- Que fait-il ? -- Il est marchand de soie en bottes. -- Et vous pensez à lui pour vous faire remettre une chemise de votre père ? -- Il pourrait remettre une lettre à mon père, parce qu'il passe à Soissons. -- Est-il dangereusement malade, votre père ? -- Pas dans ce moment-ci ; il a la fièvre, mais il va devenir dangereusement malade. -- Pensez-vous qu'il puisse mourir ? Oui. -- Mais si vous le conseillez ? -- Je le sauverai ; mais il restera un germe de maladie que je ne pourrai pas détruire. -- Je ne vous fais pas de mal ? -- Je ne suis pas bien. -- Qu'avez-vous ? -- Je ne sais pas ; je suis drôle, je ne suis pas bien. -- D'où cela vient-il ? ( Elle s'agite avec force. ) Qu'avez-vous donc ? je vais vous mettre bien tout-à-fait. » ( Il la soulage avec quelques passes. )

M. Chapelain reprend les questions. « Croyez-vous toujours recevoir une lettre jeudi ? ( Point de réponse. ) La lettre que vous deviez recevoir et qui devait vous donner des attaques, est-ce celle d'hier ? -- Non, c'est une autre. -- Et voyez-vous quand vous la recevrez ? -- Cette lettre ? ( Moment d'hésitation. ) -- Oui. ( Point de réponse. ) Pensez-vous toujours avoir une attaque jeudi ? -- Oui. -- Et elle sera déterminée par une lettre ? -- Cette lettre, on ne me la remettra peut-être pas. -- Et si on ne vous la remet pas ? -- Quelqu'un m'apprendra une mauvaise nouvelle. -- Et si vous n'apprenez pas cette mauvaise nouvelle, aurez-vous encore des attaques de nerfs ? -- Non, mais je ne serai pas bien portante. -- Êtes-vous à votre aise maintenant ? -- Non, je suis toute drôle. -- D'où cela vient-il ? -- Cela vient de ce que vous n'avez pas mis assez de volonté. -- Je vais en mettre davantage ; voulez-vous que je vous fasse dormir plus profondément ? -- Oui. »

Des convulsions assez fortes agitent la malade ; elle s'agite beaucoup. » Est-ce que vous voulez vous mettre à plat ventre ? -- Oui, par terre. »

On étend un tapis sur le parquet ; Mlle Rosalie y est placée sur le dos : « Vous vous mettez comme vous vou-

drez. ( Elle se tourne sur le côté gauche ; deux coussins lui tiennent la tête plus élevée que le reste du corps. )

« Etes-vous bien ? — Oui, parce qu'auparavant le sang ne pouvait pas circuler sur ma poitrine ; le poumon pèse, cela m'étouffe. — Votre ceinture vous gêne-t-elle ? — Non. — En sorte que vous vous trouvez bien maintenant ? — Non, je ne me trouve pas très-bien. — Mes questions vous gênent-elles ? quand je vous parle, est-ce que cela vous fait mal ? ( Point de réponse. ) Avez-vous encore long-temps à dormir ? — Trente-cinq minutes et demie. — Combien y a-t-il de temps que vous dormez ? — Vingt-trois minutes (1). » ( *La suite au prochain numéro.* )

(1) Ce résultat diffère de près de cinq minutes, comparé au moment du sommeil apparent. M. Chapelain nous fait remarquer que d'après ses expériences constantes, il y a chez tous les somnambules un intervalle plus ou moins long entre le sommeil et le somnambulisme. A cinq minutes près, qui paraissent être le temps que dure l'état intermédiaire, cette appréciation, et celles qui suivent, sont rigoureusement exactes.

---

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à M<sup>me</sup> Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 25 ; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles ; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

---

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix ; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12 ; 17 fr. au lieu de 14 pour la province ; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

---

Les personnes qui désirent renouveler leur abonnement à *l'Hermès* sont prévenues que la quatrième année de ce Journal commence en janvier 1829 ; le premier numéro étant déjà publié, les autres se succéderont avec la même exactitude que les années précédentes.

# L'HERMÈS,

## JOURNAL

### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DU CAP-FRANÇAIS,

*Formée par M. le comte CHASTENET de PUYSEUR, en 1784.*

De tous les moyens dont on s'est servi pour arrêter la propagation du magnétisme animal en France, le plus puissant est, sans contredit, le ridicule qu'on s'est efforcé de déverser sur les individus qui s'occupaient de cette science. On insinuait dans toutes les sociétés qu'elle n'avait été et n'était cultivée que par des gens sans instruction et dépendans par état, classe d'hommes utiles, que les personnes inutiles par leur opulent égoïsme nomment peuple.

Cette fausse assertion et cette distinction puérile furent goûtées par d'orgueilleux ignorans, et en imposèrent à la foule moutonnaire; mais les véritables savans et les gens de bien, peu occupés de remonter à la généalogie de l'homme dont le génie les éclaire, et qu'ils savent fort bien n'être pas héréditaire comme la fortune, unissent leurs efforts aux siens afin de surprendre la nature sur le fait : aussi voyons-nous ces hommes éclairés ne recevoir aucune influence de ces pitoyables considérations, seulement ils crurent ne pas devoir exposer aux yeux des indifférens et des méchans une doctrine qui, exercée en famille, en resserrerait les liens, et deviendrait pour chacun de ses membres une source de vie morale et physique, mais dont les inconvéniens et les dangers sont incalculables, lorsque celui qui l'exerce peut trouver sa satisfaction ou ses intérêts dans ce qui serait en opposition avec ceux de l'individu soumis à son influence magnétique. Ces hommes prudents s'enten-

dirent, et formèrent dans différens pays des sociétés magnétiques, où en étudiant cette science ils la pratiquaient pour le soulagement des malades.

M. le docteur Chapelain nous a remis plusieurs manuscrits dans lesquels sont contenus les noms des hommes recommandables qui composaient ces sociétés, ainsi que plusieurs cures opérées par eux. Nous nous faisons un devoir de publier ces témoignages de leur zèle et de leur dévouement pour la vérité. Nous commençons par celle du Cap-Français.

*Liste des membres de la Société magnétique de Saint-Domingue, en 1786.*

Messieurs,

Le comte Chastenet de Puységur.

Fournier Desvarenes, chevalier de Saint-Louis.

De Laval de Dammartin, docteur en médecine.

De Malouet.

Le marquis de Cadusch.

De la Rivière, commissaire ordonnateur.

De Guidi.

Lebreton, chirurgien des vaisseaux de S. M., démonstrateur d'anatomie.

Ozanne.

Worlock, docteur en médecine.

Laborie, doyen des avocats du conseil supérieur, et secrétaire de la chambre d'agriculture.

Gullmann.

Fourneau.

Courjeoles.

Joubert.

Rousseau.

De Lacombe.

Lefèvre.

Betche.

Barré de Saint-Venant.

Mouchet.  
Remoussin.  
Dutrone.  
Laroucaux.  
Lebrun

*Discours prononcé dans la société de l'Harmonie établie au Cap-Français (Haïti), pour des réceptions, en 1784.*

Messieurs,

Quel spectacle plus intéressant pour l'homme que l'homme même ! Cet être né dans la faiblesse et dans l'ignorance, mais doué de la perfectibilité, a reçu de la nature, avec les qualités du cœur qui le constituent *bon*, les qualités de l'esprit qui en font un être pensant.

L'homme tend sans cesse par sa nature à devenir meilleur et plus éclairé. De la réunion de sa bonté et de ses lumières, du concours de l'*instinct* et de la *raison*, se forment, avec le temps, l'esprit social et les vertus morales qui en dérivent.

Les devoirs de l'homme sont gravés dans son cœur, il est essentiellement *bon*, et le méchant est un être vicié dans son organisation ; tout vice est discordance, trouble, maladie, erreur et faux calcul.

Tout se tient dans l'univers. Le *physique*, et ce que l'on nomme le *moral*, sont enchaînés par des liens nécessaires. L'*ordre* est partout : aisé à connaître, il est facile à suivre : l'unité est son caractère, l'harmonie son effet, la santé et la vertu en sont le résultat. Il n'y a qu'une cause, qu'un fait, qu'une vérité, qu'une loi, qu'une santé, qu'une maladie, qu'un remède.

Ces grandes vérités, messieurs, qui vous sont révélées aujourd'hui, n'ont point été ignorées des premiers hommes. La nature qui a mis tant de variété dans ses œuvres, qui a pourvu avec tant de munificence au bonheur des êtres sensibles, aurait-elle oublié, dans la répartition de ses dons, l'homme, dont elle s'est plu à étendre les facultés ?



Les traditions religieuses et historiques de tous les peuples, d'accord avec ces conjectures, nous montrent le berceau de l'humanité dans un lieu de délices, et nous apprennent que l'homme a été créé pour le bonheur.

L'inquiétude qui agite l'espèce humaine, ce besoin insatiable de connaître, ces recherches éternelles de l'esprit, ces efforts continus pour étendre sans cesse la sphère de nos connaissances et de nos jouissances, ces élans de l'homme vers une félicité dont il a l'idée dans l'esprit et le goût dans le cœur, tout nous prouve que le bonheur est un apanage et une des conditions de notre existence; la nature nous le dit : c'est donc dans la connaissance de ses principes, dans l'exacte observance de ses lois, que nous trouverons les moyens de parvenir à la félicité qui nous appartient et que nous avons perdue.

Les animaux, bornés à *l'instinct*, sont restés *imperturbablement* dans leur état originel. L'homme seul en est sorti; sa raison corrompue et égarée a perverti son *instinct*; c'est aux vices de ses institutions, qui ont déterminé ses *habitudes*, qui ne sont que l'esclavage de la nature, qu'il faut attribuer les fléaux dont il est la victime. La superstition, la tyrannie et les erreurs, mères fécondes de tous les vices et de tous les maux, sont l'ouvrage de l'homme; lui seul a troublé le concert universel des êtres par l'abus qu'il a fait de sa perfectibilité.

L'homme est perverti, sans doute; mais que de traits de grandeur il a conservés dans sa dégradation! Les élans de sa raison ont égalé ses écarts, et sous tous les aspects, dans l'état de nature et dans l'état de société, l'homme est l'ouvrage de la nature le plus digne de nos regards.

Rappeler l'homme à sa *bonté* originelle, lui rendre le bonheur dont il jouissait en sortant des mains de la nature, en étendant et en perfectionnant encore les lumières et les jouissances qu'il doit aux efforts des générations qui se sont succédé sur le globe; le ramener à la pureté de son *instinct* en perfectionnant sa raison; en un mot, faire jouir l'homme social de tous les avantages de l'homme de la na-

ture ; voilà le but que notre illustre instituteur , messieurs , s'est proposé , et vers lequel ses disciples doivent tendre sans cesse.

La science que M. Mesmer nous enseigne embrasse l'universalité des connaissances humaines , elle résout tous les problèmes ; M. Mesmer a connu l'instrument de la nature ; nouveau Prométhée , il s'en est emparé pour le bonheur de ses semblables.

Des principes de cette doctrine découlent , comme d'une source commune , la véritable médecine et la vraie morale , fondées entièrement l'une et l'autre sur les rapports de l'homme avec la nature. Lorsque ces rapports seront parfaitement connus , et que l'homme saura les maintenir , il sera *sain* et *bon* , il aura une règle sûre pour se conserver dans l'ordre , et pour y rentrer lorsqu'il s'en sera écarté. *En harmonie* avec lui-même et *avec* tout ce qui l'environne , il aura acquis toute la perfection et tout le bonheur dont il est susceptible.

L'évidence la plus lumineuse caractérise la découverte de M. Mesmer. Tout démontre la puissance et l'efficacité de l'agent qu'il emploie pour combattre les maladies , et tout nous prouve l'insuffisance et le danger des remèdes de la médecine ordinaire.

Les erreurs et les préjugés qui forment ce qu'on appelle si improprement *l'art de guérir* , ne peuvent subsister longtemps ; le prestige est détruit : nous devons cependant nous attendre que la médecine , cette dernière des superstitions qui a résisté à la philosophie , sera défendue jusqu'à ses derniers retranchemens par les passions des hommes qui exercent cette profession ; nous aurons à combattre l'orgueil et l'intérêt , ces deux grands mobiles du cœur humain. Les médecins , maîtres de la vie et de la mort , règnent par la crainte et par l'espérance sur l'esprit des hommes dont ils ont exténué la constitution et énervé les âmes ; ils se serviront de leur funeste ascendant pour retarder le triomphe de la vérité ; les compagnies savantes défendront les antiques erreurs avec leur obstination accoutumée. C'est

à l'opinion publique, messieurs, c'est-à-dire à la voix du genre humain, à prononcer l'arrêt de la proscription de ces erreurs enracinées.

C'est afin de parvenir à ce but salutaire, c'est pour préparer, diriger et opérer cette utile et grande révolution, que M. Mesmer a remis à une société d'hommes choisis dont vous faites nombre, le précieux dépôt de sa découverte.

Si sa doctrine avait été divulguée sans précaution, elle n'eût pas tardé à être adultérée par l'alliage des erreurs dont toutes les sciences, et notamment la médecine, sont infectées. M. Mesmer a prévenu le danger; ses disciples conserveront sa doctrine dans toute sa pureté; ils l'enrichiront par leurs recherches, et la répandront avec discrétion, et d'après les règles de l'utilité générale. Alors le vœu de notre illustre maître sera rempli: les hommes dont l'existence sera prolongée seront meilleurs et plus heureux; notre gloire, messieurs, sera de concourir à ce grand ouvrage.

Les institutions, messieurs, portent le caractère de leurs auteurs. Romulus fut guerrier, et Rome a été conquérante; Lycurgue, républicain austère, établit l'égalité dans sa cité, et Sparte a été l'admiration des sages, et le désespoir des législateurs, qui n'ont pu l'atteindre. Confucius unit la morale avec la législation, et le despotisme de la Chine, qui a toujours subjugué ses sauvages vainqueurs, a été souvent envié par les turbulentes républiques modernes. Le peuple hébreu porte encore l'empreinte du génie de son législateur; l'honneur européen qui fait notre caractère national est né dans les forêts de la Germanie. Les disciples de Mesmer se modèleront sur le caractère de leur instituteur; un amour ardent pour l'humanité doit brûler nos cœurs et respirer dans toutes nos actions. A ce signe seront reconnus les disciples que notre maître a choisis pour répandre en son nom, sur toute la terre, le plus grand bien qu'un homme ait jamais fait à ses semblables.

Un esprit de bienfaisance et d'égalité doit animer les membres de l'ordre de l'Harmonie! un esprit de bienfaisance (je répète, messieurs, les expressions de notre maître),

« parce qu'il s'agit de faire aux hommes, en qualité d'êtres  
 « sensibles, tout le bien dont leur organisation les rend  
 « susceptibles ; un esprit d'égalité, parce que tous les  
 « hommes sont appelés de la même manière à la recherche  
 « et à la pratique des vérités qui importent à leur conser-  
 « vation. »

Les devoirs que notre société nous impose ne sont pas difficiles à remplir ; elle n'exige pas un dévouement particulier ; elle désire simplement que chacun des membres concoure au bien général qu'elle veut faire, en raison de son opinion sur la doctrine qui lui est enseignée ; et si cette doctrine est trouvée véritablement utile, que nul ne s'oppose au développement des avantages qu'elle doit produire.

C'est en nous-mêmes, c'est dans le fond inépuisable de sensibilité dont le cœur de l'homme vertueux est rempli, que nous trouvons les motifs d'attachement à la doctrine sublime qui nous a été révélée ; tous nos pas seront marqués par des actes de bienfaisance. On vous suivra, messieurs, à la trace de vos bienfaits ; les larmes des infortunés seront essuyées, les maux de l'ame, ainsi que ceux du corps, seront soulagés ou guéris ; vous serez les bienfaiteurs du monde : comblés des bénédictions que vous aurez méritées, vous parcourrez avec délices la carrière de la vie, vous jouirez de tout le bien que vous aurez fait, et vous serez heureux de tout le bonheur que vous aurez produit et de tous les soulagemens que vous aurez procurés.

O sainte humanité ! c'est sur l'autel que t'a élevé Mesmer, ton apôtre, que brûleront les flammes les plus pures et les plus vives.

L'humanité ! quel mot a retenti dans le Nouveau-Monde ! Mères des Américains, élevez-vous de votre terre natale ! tristes Africains, soulevez vos fers ! et toi, homme blanc, leur oppresseur, orgueilleux Européen... , écoute-moi : L'Amérique offre le contraste le plus effrayant ! Au nord l'homme sauvage est libre comme la nature ; au sud l'homme dégradé est vendu et traité comme un vil bétail ; l'Europe arrache à l'Afrique ses enfans afin d'arroser de leurs sueurs

le sol de l'Amérique, qui est encore teint du sang de ses premiers habitans.

Nous détestons ces atrocités; elles sont l'ouvrage d'une politique égarée dans ses principes, et non le crime des particuliers régis par cette même politique. Si les disciples de Mesmer ne peuvent imiter les enfans de Penn en rendant leurs frères à la liberté; si ce grand acte de justice nous est interdit, il est du moins en notre pouvoir, messieurs, d'adoucir le sort de nos nègres. Les despotes de l'Amérique peuvent être encore les bienfaiteurs de l'humanité. Retraçons dans l'administration de nos ateliers le gouvernement patriarcal des premiers hommes; que le nom de *sujet*, qui lie, par les nœuds d'une bienveillance mutuelle, le subordonné au supérieur, soit substitué par les disciples de Mesmer à celui d'*esclave*, qui fit du maître un oppresseur et de l'opprimé un ennemi. La servitude est un état de guerre entre le maître et l'esclave. La prospérité des colonies et la multiplication des noirs, qui en est la suite nécessaire, changent tous les jours le rapport entre la force qui donne des fers et la faiblesse qui les reçoit.

O mes concitoyens ! soyons justes, et nous préviendrons les malheurs qui nous menacent. Établissons nos propriétés sur la base immuable de la justice et de l'humanité; elles deviendront légitimes, elles seront inébranlables; traitons nos nègres avec bonté, ils cesseront d'être nos ennemis, et ils deviendront les appuis comme les causes de notre prospérité.

Il est si aisé de rendre le nègre heureux ! il est si près de la nature, il exige si peu, il est si accoutumé aux privations, le climat de l'Amérique méridionale fait tout pour lui; la terre est si fertile, le logement si facile, le vêtement si peu nécessaire, que pour remplir nos devoirs avec lui, il suffit de lui rendre justice dans l'état de santé, et de lui fournir des secours dans l'état de maladie et dans la disette. Faisons enfin, messieurs, pour nos esclaves, ce que nous demanderions nous-mêmes aux pirates des côtes de la Barbarie qui nous auraient mis dans les fers de la servitude.

Que l'homme féroce qui, comme *Cain*, a répandu le sang de son frère, ne soit jamais reçu parmi nous; que celui d'entre nous qui aura souillé sa main du sang d'un esclave, ou qui aura exercé sur lui des traitemens tyraniques, soit rayé du tableau de notre société; il a troublé *l'ordre*, il a détruit un *chaînon* de la chaîne sociale; il s'est séparé lui-même de la société.....; ce n'est plus un homme, c'est une bête féroce dont l'existence doit être solitaire et horrible comme son caractère.

Les ressorts de la politique ne sont point entre nos mains; il peut arriver cependant que quelques membres de la société aient de l'influence auprès des chefs de l'administration publique, des organes de la législation. Servons-nous de cette influence, messieurs, pour l'avantage de l'humanité; il n'est jamais en opposition avec celui de l'État. Que le jeune monarque qui fait le bonheur de la France soit notre modèle : les dernières traces de la servitude féodale ont disparu devant lui, les serfs de ses domaines ont été affranchis; la torture, ce prélude de la peine du crime, que les Romains, de qui nous tenons une partie de nos lois, n'infligeaient qu'à leurs esclaves, a été proscrite; les prisons, ces remparts de la société publique, où le crime porte les fers de la loi, ont été rendues plus saines; les chaînes du scélérat, dévoué au glaive de la justice, sont devenues plus légères; le sang du soldat français n'est plus versé que pour la patrie et dans les champs de l'honneur, et le travail joint à l'opprobre est la peine de la désertion.

Notre jeune maître, ( Louis XVI ), messieurs, n'a point oublié les nègres de ses colonies, cette partie souffrante de la nation; il s'est occupé de leur sort. Nous savons avec quelle énergie il les a recommandés aux différens administrateurs qui ont gouverné les provinces du Nouveau-Monde.

Allons, messieurs, au-devant des vues bienfaisantes du législateur; contractons l'engagement de faire dans tous les temps, et dans toutes les circonstances, tout ce qui dépendra de nous pour rapprocher l'état des nègres es-

claves de l'état des hommes régis par les lois civiles. Lorsque nous ne pourrons pas faire le bien en grand, favorisons au moins de tout notre pouvoir les affranchissemens particuliers, et procurons, par tous les moyens autorisés par les lois, à nos frères qui vivent dans l'oppression et le malheur, l'exercice des droits inaliénables de l'homme et du citoyen.

Le sanctuaire du temple de la science et de l'humanité, messieurs, vient de vous être ouvert ; c'est ici que M. le comte Chastenot de Puysegur, notre fondateur et président de cette loge, et à qui nous déférons par acclamation le titre de président perpétuel des loges de l'ordre de l'Harmonie qui s'établiront dans cette colonie, nous transmettra avec la doctrine de M. Mesmer l'exemple de ses vertus ; c'est en ces lieux que nous nous pénétrerons de ses lumières, et que, nous embrasant mutuellement de l'amour de l'humanité et de l'ordre, nous mériterons le titre de *membres de la Société de l'Harmonie*.

*Cure d'une gastrite nerveuse, accompagnée de vomissemens et de spasmes.*

Mlle C. D\*\*\*, âgée de 25 ans, fit, à l'âge de 13 ans, une chute grave sur l'estomac, et n'en dit rien. Au bout de quelques mois, elle devint sujette à des attaques de nerfs assez fréquentes. Cet état dura, sans causer trop d'inquiétude, jusqu'à l'âge de 17 ans, qu'elle eut un saisissement dans un moment où elle était retenue au lit par la fièvre. Cette circonstance acheva de déranger sa santé. Pendant trois jours, les attaques se succédèrent d'heure en heure : on pratiqua la saignée sans que la malade en éprouvât du soulagement ; enfin on lui fit prendre un vomitif qui ne produisit aucun effet salutaire. Dès lors Mlle D. eut de la peine à digérer ; elle rendait presque toujours, après le repas, une partie, souvent la totalité de ses alimens, et les crises nerveuses devinrent plus

multipliées. Ces accidens se sont renouvelés pendant sept à huit ans avec plus ou moins d'intensité sans que l'embonpoint de la malade en souffrit; seulement les genoux et les jambes enflaient après les accès, au point qu'elle fut quelquefois plusieurs jours sans pouvoir marcher. Mais dans les derniers six mois le mal avait fait de grands progrès; Mlle D... éprouvait trois ou quatre accès par jour, quiduraient une et quelquefois deux heures, et à la suite desquels venaient les vomissemens. Elle ressentait alors dans tous les membres des douleurs insupportables avec une extrême lassitude : les jambes et les bras enflaient, des élancemens se faisaient sentir aux articulations, la peau des parties enflées se couvrait de taches ronges qui ensuite devenaient noires; la tête était douloureuse, le teint jaune, la démarche mal assurée. Une grande sensibilité et une chaleur continue se faisaient sentir à l'épigastre, les règles coulaient avec peu d'abondance, elle était obligée de recourir à la saignée de temps en temps.

Ce fut dans cet état que le 10 juillet dernier Mlle D... qui habite la campagne, vint à Amiens chercher auprès des médecins un soulagement au mal dont elle était atteinte. Elle n'espérait guère toutefois y trouver un remède, puisqu'elle avait déjà si souvent et toujours inutilement reçu les secours de la médecine. Une de ses parentes, que j'avais guérie précédemment par le magnétisme (1), l'amena chez moi pour me prier de la magnétiser. Mon prochain départ pour la campagne ne me laissait point assez de temps pour entreprendre un traitement qui pouvait être fort long; je l'engageai à attendre mon retour. A peine avions-nous fixé l'époque où elle pourrait revenir, qu'elle se plaint d'avoir mal, et tombe bientôt sans connaissance. Sa figure se contracte, ses membres sont fortement agités, elle est couverte d'une sueur abondante. Voyant que c'est en vain qu'on cherche à la faire revenir à elle et que rien ne réussit, je la magnétise à grands courans et avec une grande volonté. Quelques minutes suf-

(1) *L'Hermès*, tome II, page 158.



firent pour la calmer, et je ne fus pas long-temps à m'apercevoir qu'elle s'était endormie. Je continue de lui faire des passes le long des bras et des jambes ; mais au bout d'un quart d'heure elle se réveille en sursaut, fort étonnée de ne point vomir et de ne ressentir aucune douleur dans les membres. Il lui semblait qu'elle se réveillait après une bonne nuit.

On conçoit qu'un effet si prompt lui donna la plus grande confiance dans l'emploi du magnétisme. L'espoir d'une guérison prochaine lui fit prendre la résolution de se séparer de ses parens pour quelques mois ; il fut convenu qu'elle m'accompagnerait à la campagne avec ma famille.

Pendant trois semaines environ que nous restâmes encore à la ville, mes occupations ne me permirent de magnétiser Mlle D... que dans les momens d'accès, et seulement afin d'arrêter la fréquence des accidens, jusqu'à ce que je pusse m'en occuper avec plus de persévérance. Quoique les soins que je lui donnai alors fussent imparfaits, il n'en résulta pas moins, 1° que les accès devinrent moins violens, et qu'elle fut quelquefois vingt-quatre heures sans en ressentir ; 2° que les vomissemens cessèrent par intervalles ; 3° que les règles avancèrent de quinze jours et vinrent avec beaucoup plus d'abondance que de coutume.

Le pouls est inégal ou intermittent ; avec de l'attention, on compte 60 à 64 pulsations par minute.

Du 30 juillet au 5 août. Chaque fois que Mlle D. est magnétisée, elle se réveille d'elle-même au bout d'un quart d'heure. Pendant son sommeil, les bras et surtout les doigts sont constamment agités. Elle boit aux repas de l'eau magnétisée ; les selles, qui n'avaient lieu que tous les deux, trois et même quatre jours, se font toutes les vingt-quatre heures. Autrefois le mouvement de la voiture la rendait malade ; aujourd'hui elle a supporté un voyage de huit lieues sans le moindre accident.

Le 7 septembre. Pendant cet intervalle, elle a eu des saignemens de nez assez fréquens ; elle dort souvent une heure sans s'éveiller ; les spasmes sont rares et peu intenses ; ell

a été quelquefois huit jours sans vomir ; les douleurs des bras et des jambes sont nulles ; il ne reste plus qu'un gonflement aux articulations. Les règles viennent ; elle n'avaient point paru depuis le 18 juillet : l'état de souffrance qui , chez la malade , précède ordinairement cette époque , est remplacé par un léger malaise.

Le 10. Ayant remarqué quelques mouvemens dans les lèvres , je lui magnétise la bouche et lui adresse la parole. Elle répond par monosyllabes. « Comment vous trouvez-vous ? — Je n'ai pas de mal. — Vous êtes donc guérie ? — Oui. — Qui vous a guérie ? — C'est... M... D... — Qu'a-t-il fait pour cela ? — Il... il viendra... bientôt. — Qui donc ? — Mon frère. — Quand viendra-t-il ? — M... D... m'a dit... à la fin... de septembre. » ( Depuis deux mois qu'elle n'a vu personne de sa famille , elle est très-préoccupée du désir de revoir son frère. ) Ses paroles n'ayant point de suite , et voyant que ce n'est qu'avec effort qu'elle articule , je cesse de l'interroger.

Le 11. « Dormez-vous ? *d'un ton ferme.* — Comment ! te voilà arrivé , toi ! ( Elle croit parler à son frère. ) — Oui , comment te trouves-tu ? — Oh ! bien... si tu savais... comme je vais bien ! — Tu es donc guérie ? — Oui... à peu près. — Et comment t'a-t-on guérie ? — Ça... c'est une chose que je ne peux pas dire... , ça ne se dit pas. » Pendant une demi-heure que s'est prolongé cet entretien , elle a toujours cru parler à son frère. A son réveil , elle est plus agitée qu'à l'ordinaire. Le pouls marque toujours de 60 à 64 pulsations.

Le 12. Pensant qu'elle croirait peut-être encore entretenir son frère , je prends quelques précautions pour lui faire mes questions. « Comment va l'estomac , aujourd'hui ? — Bien , monsieur , seulement il est un peu sensible. » Cette réponse me fait connaître qu'elle sait à qui elle parle. « Vous dites que votre estomac est sensible , je voudrais bien que vous y regardassiez pour me dire ce qui occasionne votre mal. » Après un moment de silence pendant lequel elle est fort occupée : « Qu'y a-t-il ? — Une tache rouge. — Est-elle grande ?

— A peu près comme la moitié de ma main ; j'y vois aussi de petits boutons blancs, comme de petites cloches. — Sont-ils gros, ces boutons ? — Comme la tête d'une épingle. » Ces recherches commençant à la fatiguer, je termine la séance. A partir de ce jour elle ne s'éveille plus d'elle-même.

Les 13, 14 et 15, elle vomit de la bile en abondance : elle a vu une barre blanche et jaune, placée transversalement dans ses intestins, à la hauteur à peu près du nombril : elle pense que c'est de l'humeur et de la bile.

Les 17 et 18, la barre blanche diminue chaque jour : elle l'attribue à l'évacuation de l'humeur, qui a pris un autre cours.

Le 19, la barre blanche est encore réduite ; elle pense que le lendemain elle aura entièrement disparu. Quelques heures après son réveil, elle va jusqu'à cinq fois de suite à la garde-robe : au bout d'une demi-heure elle se plaint d'avoir le cœur enveloppé, et tombe en faiblesse. Je la magnétise en lui soufflant à chaud sur le cœur, pour rétablir la circulation, et en lui appliquant le pouce et la main sur le front et la tête. Quelques instans après, elle cesse de se plaindre, ouvre les yeux et les referme aussitôt pour entrer en somnambulisme : « Souffrez-vous encore ? — Plus autant. — Où avez-vous encore mal ? — A la poitrine et un peu à la tête. » Au bout de quelques minutes elle dit n'avoir plus qu'un peu d'engourdissement dans les bras. Réveillée une heure après, elle ne ressent pas le moindre mal.

Le 20, il n'y a plus de barre dans le ventre ; Mlle D... se trouve très-bien. Elle se promène dans la chambre en disant qu'elle est bien disposée. Je lui propose de dîner dans cet état ; elle va se mettre à table, mange la soupe de bon appétit, mais paraît ne plus manger ensuite aussi volontiers. Interrogée pourquoi elle ne mange pas comme à l'ordinaire, « je ne sais pas, répond-elle ; *mon cœur dort.* »

Depuis lors Mlle D... a repris un teint vermeil qui annonce la plus brillante santé ; les spasmes et les vomisse-

mens n'ont plus reparu, enfin elle est entièrement revenue à l'état normal.

Magnétisée après un mois d'interruption, pendant lequel elle avait repris ses habitudes et ses occupations, Mlle D... a conservé la faculté d'être mise en somnambulisme. Lorsque je lui ouvre les yeux sans la réveiller, elle coud très-habilement, et agit comme dans l'état de veille. Étant un jour en somnambulisme, et ayant les paupières closes, elle me dit qu'elle voyait quelque chose de brillant devant ses yeux. (La chambre était éclairée par une lampe.) « Pourriez-vous, lui dis-je, distinguer les objets qui sont dans l'appartement ? — Non, mais je verrais bien du blanc sur du noir. » Je lui ouvre un livre sur la table, elle voit une grande tache blanche. J'y substitue un dé à coudre en ivoire, elle voit un petit point blanc, et dirige le doigt dessus. Le lendemain je lui présente un livre dont le titre est en gros caractères rouges et noirs; elle lit en indiquant la couleur de chaque mot, et finit ensuite par lire les caractères ordinaires. Quand je lui ouvre les yeux immédiatement après, on voit que la pupille est dilatée d'une manière fort remarquable.

Cette faculté m'a permis de réunir chez moi plusieurs médecins de cette ville, et quelques personnes de bonne foi, de celles qui cherchent à s'éclairer. J'ai répété devant eux cette expérience, qui leur a paru très-concluante.

Amiens, 11 janvier 1829.

CH. DEMAST.

*P. S.* J'ai entre les mains des certificats et consultations des médecins qui ont donné leurs soins à Mlle D..., et qui attestent l'état de la malade avant le traitement magnétique. Je possède aussi, comme preuve de sa guérison, des lettres écrites par les parens de cette demoiselle, où leur reconnaissance est exprimée dans les termes les plus touchans.

*Suite de la Lettre de M. Aimé Paris à M. Chapelain,  
docteur en médecine (1).*

Elle s'agite de nouveau, et se tourne d'elle-même sur le dos. « Etes-vous bien ? — Je ne suis pas très-bien. Voulez-vous qu'on vous mette sur un matelas doré-avant ? — Non. — Cependant vous seriez mieux. — Non, je suis bien comme cela. ( On détache sa boucle ; elle garde le silence pendant deux minutes, et sans être interrogée elle poursuit ) : « Laissez-moi donc tranquille avec vos médecins, ils me feront mourir ; il faut toujours qu'ils aillent chez les médecins. — A quoi pensez-vous ? — C'est cette M<sup>me</sup> Rousse qui veut toujours me mener chez les médecins, avec leurs drogues. — Qu'est-ce que cette dame ? — Elle veut que j'aie consulter les médecins pour la poitrine ; ce sont eux qui me rendraient poitrinaire. — Où demeure-t-elle ? — Rue du Petit-Carreau. — Quel numéro ? — Numéro 4. — Le magnétisme ne vous fera pas cet effet ? — Non... ; mais

(1) Au moment où l'on va mettre sous presse la suite de mes observations, je crois devoir expliquer les motifs qui me font continuer une publication que j'avais hésité quelque temps à ne pas interrompre.

Lorsque les premières séances de M<sup>lle</sup> Rosalie ont été insérées dans *l'Hermès*, j'espérais que les six mois indiqués par cette somnambule seraient consacrés au traitement qu'elle s'était prescrit ; mais depuis le mois de novembre dernier elle a cessé d'être magnétisée ; de sorte que la relation des phénomènes qu'a présentés son somnambulisme n'aura pas pour conclusion le retour de la malade à l'état de santé. Je ne crois pas devoir entrer dans le détail de tout ce que nous avons fait, M. Chapelain et moi, pour conduire cette cure jusqu'au terme qui lui était assigné ; il a fallu, pour y renoncer, que nous ayons rencontré des obstacles devant lesquels nous avons été forcés de reculer, et qu'il nous ait été impossible, par respect pour nous-mêmes, de conserver aucune liaison avec une personne dont nous aurions oublié la manière d'agir si elle n'eût été coupable que d'ingratitude à notre égard.

*Paris, le 15 février 1829.*

si j'avais continué à voir ces mauvais médecins, ils m'auraient fait mourir. — Vous ne les verrez plus maintenant? — Non. — Vous vous guérirez vous-même? — Oui. — Mais cependant je suis médecin aussi. — Oh! vous, vous me rendrez la vie. — Y a-t-il long-temps que cette dame Rousseau voulait vous mener chez les médecins? — Non. — Combien de temps? — Quinze jours. — Chez quel médecin voulait-elle vous conduire? — Elle ne l'a pas nommé. — Vous pensez donc que nous nous trompons souvent en médecine? — Très-souvent. — Et vous croyez que les somnambules lucides ne se trompent pas aussi souvent? — Non. D'abord, tous les médecins tuent les malades: si j'avais été magnétisée il y a un an, je n'aurais pas eu toutes les maladies que j'ai eues; je me porterais bien maintenant. — Vous vous porterez bien à l'avenir, vous serez guérie dans un an. — Dans six mois. — Croirez-vous alors que le magnétisme est une niaiserie? — Non. — Vous n'y croyez pas étant éveillée? — Cela commence à venir. — Déjà cela vous a ôté vos maux de tête. — Oui, et je ne vois plus une grosseur de sang comme j'en voyais une; elle est bien moindre. (Après une courte pause.) J'ai l'estomac froid. — Entendez-vous, par le mot *estomac*, la poitrine? est-ce là ou là? (M. Chapelain lui touche successivement l'estomac et la poitrine.) — C'est là. (Elle indique sa poitrine.) — C'est que vous n'êtes pas commodément placée pour que je vous magnétise avec le souffle, comme hier: cela vous faisait beaucoup de bien hier? — Oh! oui. (M. Chapelain s'agenouille et lui souffle à chaud sur la poitrine.) — O Dieu! vous me faites du bien; vous ôtez la moitié de mon mal. — Cela vous fait donc beaucoup de bien? — Oh! oui. — Etes-vous bien maintenant? — Non, pas très-bien. — Combien avez-vous encore de temps à dormir? — Encore vingt-une minutes. (Même différence que précédemment.) — Votre père a-t-il quelqu'autre correspondant que M. Meurice à Paris? — M. Béasse. — Qu'est-ce que c'est? — Un marchand. — Où demeure-t-il? — Place du Chevalier-du-Guet, n° 3. — Que vend-il? — Des rouenneries. — Faut-il

encore vous magnétiser un peu avec le souffle? — Non. — Le sang qui est sur votre poitrine vous gêne-t-il? — Oui. — Voulez-vous que je souffle dessus? — Non. — Avez-vous encore long-temps à dormir? — Treize minutes (différence de près de cinq minutes comme ci-dessus). — (Après une pause.) Combien avez-vous encore de minutes à dormir? — Huit minutes. (Résultat exact, en tenant toujours compte de la différence qui reste toujours la même.) — Faudra-t-il vous éveiller couchée comme vous êtes, ou vous remettre sur votre canapé? — Vous me remettrez sur le canapé. — Voulez-vous vous réveiller seule, ou faudra-t-il que je vous éveille? — Je ne puis pas me réveiller seule. — Avez-vous bien dormi cette nuit? — Oui. — Dormez-vous bien ordinairement? — Très-bien..... Si l'on ne prévient pas, dans quatre jours je verrai du sang plus que je n'en ai vu. Ces tiraillemens que j'éprouve, ce sont des fleurs blanches que j'aurai dans quatre jours si je ne prends pas quelque chose. — Me direz-vous demain ce qu'il faudra faire pour les prévenir? — Oui, je vous le dirai demain. — Combien de temps avez-vous encore à dormir? — Deux minutes. (Résultat exact, sauf la différence précitée.) — Je vais vous remettre sur le canapé, vous seriez contrariée au réveil de vous trouver couchée de la sorte. — Oui. — Je vais vous y remettre. — Tout à l'heure. (M. Chapelain la replace sur le canapé : il est obligé d'employer toute sa force, la malade ne s'aidant aucunement.) — L'heure à laquelle je vous magnétise est-elle indifférente? — Cela ne fait rien. — Combien avez-vous encore de temps à dormir? — Il y a une minute que le temps est passé. (Cette réponse est rigoureusement exacte.)

M. Chapelain la réveille ; elle croit à peine avoir dormi, et se plaint, comme les jours précédens, d'une pesanteur de tête et d'une lassitude qui disparaissent promptement. Elle me dit le soir que ce qui la ferait croire au magnétisme, c'est qu'à la fin de chaque journée elle pouvait à peine se soutenir, et était forcée de desserrer ses vêtemens ; qu'elle ne pouvait monter, sans s'arrêter plusieurs fois, un escalier de quatre étages, tandis que déjà elle n'éprouve plus le

mal de dos qui la tourmentait , que son corsset ne la gêne point , et qu'elle monte les escaliers avec beaucoup plus de facilité.

*Quatrième séance, mardi 2 septembre.* A sept heures vingt-deux minutes du matin, M. Chapelain commence à magnétiser la malade, qui, s'apercevant que j'observe les progrès de l'action magnétique sur elle, part d'un éclat de rire, et semble peu disposée à céder au sommeil. M. Chapelain se place de manière à l'empêcher de me voir, et bientôt toute l'attention de Mill<sup>e</sup> Rosalie se concentre sur lui. Une minute après elle lui dit : « On dirait que vous jetez des braises de feu sur moi. » Dix minutes se passent sans aucun autre incident; tout à coup elle s'endort du sommeil brusque observé par nous dans les deux séances précédentes. On lui adresse plusieurs questions qui restent sans réponse. A sept heures quarante minutes, on lui demande : « Vous trouvez-vous bien ? ( Elle fait effort pour parler, mais aucun son distinct ne sort de sa bouche; d'assez fortes contractions nerveuses l'agitent pendant quelques instans; M. Chapelain la calme en lui mettant la main sur la poitrine. Deux minutes après M. Chapelain lui parle : ) — Vous trouvez-vous bien ? — Je ne suis pas très-bien. — Qu'avez-vous ? — J'ai un peu mal dans les bras. — Combien de temps voulez-vous dormir ? — Une heure. — Y a-t-il long-temps que vous dormez ? — Sept minutes. ( Cette réponse nous sert de régulateur pour le calcul du temps. ) — Voulez-vous dormir encore une heure, ou comptez-vous les sept minutes ? — Je veux dormir cinquante-trois minutes. ( Elle éprouve de nouvelles contractions ) — Est-ce que le sang se porte toujours à la poitrine ? — Toujours. ( M. Chapelain la calme avec le souffle. ) Ah ! je suis soulagée ; — Vous avez dit hier que vous me donneriez le moyen de prévenir vos fleurs blanches ; allez-vous me le dire ? — Oui. — Bien ; cherchez ce qu'il faut faire..... Avez-vous trouvé ? — Je cherche. ( Après une-demi minute d'intervalle. ) Il faut prendre une once et demie d'écorce d'orange dans une bouteille de vin de Bordeaux , et puis..... ( Elle cherche. ) — Comment ar-



rangera-t-on l'écorce d'orange? — Dans une bouteille. — On la mettra infuser à froid? — On la mettra infuser à froid. — Pendant long-temps? — Quarante-huit heures, avec.... — Avec quoi? — Ah! je ne puis pas dire. — Pourquoi ne pouvez-vous pas dire? voyez, cherchez. — Je vois des plantes. — Eh bien! qu'est ce que c'est que ces plantes? — Je ne puis pas dire leur nom. ( Elle souffre; on la calme. ) — Calmez-vous; cherchez à bien voir les plantes; vous me direz comment elles sont. Calmez-vous, cela va se passer. »

Des convulsions très-fortes agitent la malade; M. Chapelain la soulage en attirant le fluide vers les pieds. Il reprend : « Voyez-vous toujours cette plante? — C'est une racine longue, grise, qui est un peu grasse, et puis une espèce de poudre noire, cela luit comme du vif-argent. Il faudrait mettre une demi-once de cette poudre, et trois quarts d'once de la racine, faire infuser cela dans du vin avec l'écorce d'orange, et en prendre une cuillerée le matin et une le soir. — Cette poudre, où la voyez-vous? — Je la vois dans un vase. — Est-ce dans une pharmacie que vous voyez cela? — Oui... , je vois la plante; cela a des feuilles larges, longues, est dans la terre. — Et vous voyez la racine de cette plante dans la terre? — Oui. — Voyez-vous la fleur de cette plante? — Non. — La racine de cette plante est-elle longue? — Elle est longue d'un tiers. — D'un tiers de quoi? — D'un tiers d'aune. — Vous dites qu'elle est grasse? — Elle est un peu grasse. — Est-ce de la patience? connaissez-vous la patience? — Non, ce n'est pas cela. — Connaissiez-vous la grande consoude? — ( Point de réponse. ) Si l'on vous donnait de cette racine, vous la reconnaitriez bien? — Oui. — Ne voyez-vous pas les fleurs? — Non, je ne vois pas de fleurs. — Dans quel terrain voyez-vous cela? est-ce dans un jardin ou dans les champs? — C'est dans les champs. — Et vous la voyez bien cette plante? — Je la vois bien; il faut que j'en prenne absolument. — Mais nous ne savons pas son nom? l'avez-vous su? — Je ne sais pas... ; c'est une plante que je vois. — La plante est-elle très-verte? — Non, elle est gri-

sâtre. — Comment? — Dans le genre de la guimauve. — Les feuilles sont-elles longues? sont-elles plus longues que larges? — Elles sont un peu plus longues. — Sont-elles dentelées? — Non. — Unies, lisses ou velues? — C'est un peu rêche. — Ne serait-ce pas de la bourrache? — Oui; cela fleurit en automne et dans le mois de mai. — Et la couleur de la fleur? — Elle est un peu longue et bleue. — Etes-vous certaine à présent que c'est de la bourrache? — Oui. — Pourriez-vous trouver la maison où vous voyez cette poudre noire? — Je la vois dans la rue des Lombards, dans un magasin qui est près de la rue des Cinq-Diamans, et qui fait face à la rue... — De la Vieille-Monnaie? — Pas tout-à-fait, plus bas ( par rapport à la demeure de M. Chapelain ). — Est-ce M. Stouf que se nomme le marchand? — Je ne sais pas son nom. — Est-ce M. Lamaille? — Oui, Lamaille; je le vois; c'est un grand, et il a un vieux avec lui (1). — Qu'est-ce que c'est que cette poudre noire? est-ce un métal? — Oui, ce doit être un métal; c'est une poudre très-dure, comme de l'émail. — Voyez-vous l'endroit où est le vase? — En entrant, à droite...; non, je ne vois pas bien. — Vous ne voyez pas quelque chose d'écrit sur le vase? — Non. — De quelle couleur est-il? — Il est blanc. — Est-ce de verre ou un pot? — C'est du verre. — Est-il bien visible en entrant? — Non, pas trop. — Voyez-vous quelques vases à côté? — Oui, beaucoup. — Ne voyez-vous pas le nom de la substance qui est à côté? ne voyez-vous pas d'étiquette? — Non. — Est-ce une préparation de fer? — Oui. ( Après un instant de silence. ) Ici je mange tout ce qui m'est contraire pour la poitrine. — Que faudrait-il que vous mangeassiez? — Il faudrait que jamais je ne fisse usage de vinaigre, ni

(1) Après la séance, Mlle Rosalie n'ayant rien appris de ce qui s'y était passé, je lui demandai si elle connaissait des droguistes et des pharmaciens; sur sa réponse négative j'insistai, prétendant qu'elle devait en connaître. Je lui citai plusieurs noms réels et même imaginaires, parmi lesquels je mêlai ceux de MM. Lamaille et Stouf; elle n'en avait aucune idée, pas plus que de tous les autres qui lui furent nommés.

rien de ce qui est épicé ; il faudrait manger des choses douces. — Il faut donc éviter tout ce qui est acidulé ? — Oui. — Le vase que vous voyez est-il à portée de la main ? — Oui. — A hauteur d'homme ? — Oui. — Et vous croyez que cela vous guérira ? — Oh ! oui. — Est-ce que vous êtes sujette aux fleurs blanches ? — Je n'en ai jamais eu , c'est pour les prévenir. »

M. le docteur Mourret, actuellement médecin à Marle, près de Laon, se charge d'aller chercher de la racine de bourrache et la poudre noire que M. Chapelain et lui soupçonnent être l'éthiops martial. Pendant son absence, les questions continuent :

« Vous trouvez-vous bien aujourd'hui ? vous si-je magnétisée avec assez de volonté ? — Oui ; mais il faut encore en mettre un peu. — Il n'y a pas de danger que je vous donne des convulsions en vous chargeant trop ? — Vous m'en donnerez un peu , mais ce ne sera rien. — Faudra-t-il que vous preniez de ce vin long-temps ? — Deux mois. — Croyez-vous conserver votre lucidité long-temps ? — Je pourrai voir pendant six mois. — Jusqu'à ce que vous soyez guérie ? — Oui. — Après cette époque je ne vous endormirai plus ? — Je ne dis pas que vous ne pourrez pas m'endormir, mais je ne verrai rien. — Avez-vous encore long-temps à dormir ? — Encore vingt-huit minutes. ( Résultat inexact à notre calcul. ) — Vous voulez donc dormir sept minutes de plus ? — Non. — Combien y a-t-il de temps que vous dormez ? — Trente-quatre minutes. ( Différence de onze minutes. ) — Nous calculons, nous, qu'il y a quarante-cinq minutes que vous dormez, — Vous vous trompez, il n'y en a que trente-cinq. — En êtes-vous bien sûre ? — Oui, et j'en ai encore vingt-cinq à dormir. — Sur quoi comptez-vous le temps ? sur la pendule ou sur une montre ? — Sur la pendule. — La voyez-vous cette pendule ? — Oui. — Voyez-vous l'heure qu'il est maintenant à la pendule ? voyez-vous les aiguilles ? — Je vois l'aiguille qui compte les minutes. — Voyez-vous les numéros ? — Non. — Vous ne pourriez pas dire, en voyant l'aiguille, combien de minutes elle marque ? —

Non. — Connaissiez-vous les chiffres romains? — Oui. — Et vous ne les voyez pas sur la pendule? — Non, je ne vois pas de chiffres du tout. — Vous ne pouvez pas nous dire aujourd'hui le moyen d'enlever le sang de votre poitrine? — Non. — Et quand nous le direz-vous? — Demain. — Maintenant êtes-vous bien sûre de ne pas devenir poitrinaire? — Avec de grandes précautions, oui. — Êtes-vous bien certaine que vous le seriez devenue? — Oui. — Et que vous en seriez morte? — J'en serais morte. — Dans deux ans? — Oui. — Et vous voyez que vous seriez morte le 15 septembre? — Oh! certainement, je serais morte le 15 septembre, à minuit et demi. — Voyez-vous encore cette poudre noire? — Oui. — Est-ce à la même place? — Non, elle est tout près de moi. — Tenez, voilà trois paquets; pourriez-vous trouver dans lequel elle est? ( *On lui présente de l'éthiops martial enveloppé dans un papier.* ) Est-ce cela? — Non, ce n'est pas cela. — Et celui-ci ( *éthiops minéral* )? — C'est l'autre. — Celui que vous avez déjà rejeté? — Non. — De sorte que c'est cette poudre ( *éthiops antimonial* )? — Oui. — Est-ce bien votre poudre? — Oui. — Cela ne vous fera pas de mal? — Au contraire. — Et le vase, dans quelle rangée se trouvait-il? Était-il en avant? (1). — Non, en arrière. — Caché derrière d'autres? — Non; ce vase-là était à droite. — Le vieux monsieur, le voyez-vous? Est-il encore là? — Non. — Vous croyez qu'il est sorti? — Oui. — Voilà quelques racines, est-ce celle-là ( *patience* )? — Non, ce n'est pas celle-là ( *elle la rejette avec humeur* ). — Est-ce celle-là ( *grande consoude* )? — ( *Vivement, après l'avoir touchée* ) Non. — Est-ce celle-là ( *bourrache* )? — Ce n'est pas celle-là non plus. — Cependant c'est de la racine de bourrache ( *on lui fait toucher une autre plante*

(1) M. le docteur Mouret, qui était allé chez le droguiste, avait fait quelques remarques dont il voulait se servir pour vérifier la clairvoyance de la somnambule. Toutes les réponses, à l'exception d'une seule dont l'inexactitude, comme on le verra, n'est point démontrée, se trouvèrent parfaitement conformes à la réalité.

*de bourrache*) ; eh bien ! ce n'est pas votre racine ? — C'est celle-là , mais on ne l'a pas prise à l'endroit où je l'ai vue. — C'est la même espèce ? — Oui. — Mais vous la voyez peut-être très-loin, peut-être à Soissons : on ne peut pas y aller. La voyez-vous loin ? — Oui. — Mais si c'est de la même espèce, celle-là vous guérira-t-elle ? — Oui...., non pas celle-là. — Cependant si c'est de la même espèce ? — Oui — Eh bien ! vous guérira-t-elle ? (*Point de réponse.*) Eh bien ! où la voyez-vous ? — Je la vois hors Paris, dans une plaine qui est à côté d'Ecouen. — Voyez-vous encore les bocaux ? — Oui, mais ils n'y sont plus tous ; il y en a un qu'on prend et qu'on porte en ce moment dans le laboratoire (1). — Voyez-vous qui les a dérangés ? — C'est un jeune homme ; ce n'est pas le maître. — Pourquoi a-t-on dérangé les bocaux ? est-ce pour vous Ah ! oui, parce qu'ils n'y pensaient pas seulement. — Dans quelle intention les a-t-on dérangés de leur place ? — Dans l'intention de m'en donner pour me guérir. — N'a-t-on pas eu d'autre intention en ne les remettant pas à la même place ? Voyez-vous l'intention ? — Parce qu'on doit les rapporter. — Vous voyez qu'ils ne sont plus à la même place, savez-vous pourquoi ? — Il y en a deux qu'on a remis à la même place. — Et il y en a un qu'on n'a pas remis ? — Oui. — Qu'en a-t-on fait ? — On l'a rapporté dans le laboratoire. — Et le vin de Bordeaux, où le prendrons-nous ? Voyez-vous la bouteille qu'il vous faut ? — Oui. — Le premier vin de Bordeaux venu est-il bon, pourvu qu'il soit de bonne qualité ? — Oui. — Combien avez-vous de temps à dormir encore ? — Encore sept minutes. (*Résultat exact.*) — Le sang est-il aussi abondant sur la poitrine qu'il l'était hier ? — Oui ; mais si on avait laissé empirer

(1) M. Monret et moi nous passâmes après la séance au magasin où avaient été pris les éthiops. Les vases étaient effectivement déplacés ; mais les personnes à qui nous nous adressâmes ne se souvenaient pas qu'on en eût porté un dans le laboratoire. Le personnel de cet établissement étant assez nombreux, peut-être le déplacement aura-t-il eu lieu ; peut-être aussi l'indication donnée par M<sup>lle</sup> Rosalie était-elle inexacte.

cela, le sang se serait décomposé tout-à-fait, et avant trois mois je n'aurais plus vu du tout. — Qu'est-ce qui vous a donné le germe de cette maladie ? d'où cela vient-il ? — Cela vient....., c'est produit d'abord par une maladie que j'ai faite en faisant une grande perte ; les médecins m'ont abîmé l'estomac. — Quelle perte ? — Un de mes parens qui est mort (*péniblement*), et j'aurais pu le sauver ! — Vous auriez pu le sauver dans l'état où vous êtes ? — J'aurais pu lui ordonner ce dont il avait besoin. — C'est-à-dire que si on vous eût somnambulisée vous lui auriez prescrit un traitement ? — Oui. — Voyez-vous toujours des attaques pour après demain ? — Oui, toujours. — Et vous voyez toujours une lettre ? — Oui. — A quelle heure ? — A sept heures. — Est-ce chez madame Gérard ? (*Point de réponse.*) Et si l'on vous magnétise à temps ? — Vous ne serez pas arrivé ; vous aurez quelque chose qui vous en empêchera. — Cela durera-t-il long-temps ? — Jusqu'à huit heures moins un quart. — Cela nuira-t-il à votre santé ? — Non. — Cela ne nuira pas à votre somnambulisme ? — Non ; cependant il ne sera pas aussi bon. — Combien avez-vous encore de temps à dormir ? — Je n'ai plus de temps à dormir. — Depuis combien de temps est-il passé ? — Depuis trois minutes. (*Exact.*) — Je vais vous réveiller maintenant. — Tout à l'heure.

Réveillée à huit heures quarante-neuf minutes et demie, elle dit en ouvrant les yeux : « Je dormais si bien ! »

*Cinquième séance*, 3 septembre à une heure quatorze minutes. La malade commence par rire. Une demi-minute après elle dit : « Oh ! c'est drôle ! comme j'ai envie de rire (17 minutes) ! oh ! je ne veux pas regarder vos yeux, dit-elle à M. Chapelain. — Qu'est-ce qu'il y a dans mes yeux ? — Je ne sais pas ; il ont du feu. » (Sommeil brusque à dix-neuf minutes.)

(Vingt-trois minutes). M. Chapelain la quitte un instant ; elle éprouve de fortes contractions. Une minute après, il lui demande : « Comment vous trouvez-vous ? » (*Point de réponse.*) Après une seconde minute : « Comment vous trou

vez-vous ? Parlez-moi. (Elle se tait.) « A une heure vingt-sept minutes : « Etes-vous à votre aise ? — Comme cela. — Est-ce que vous souffrez ? — A la poitrine. — Etes-vous bien comme cela ? voulez-vous être un peu plus droite ? — Oui. ( On la déplace. ) — Etes-vous mieux comme cela ? — Oui. — Vous allez me dire aujourd'hui ce qu'il faut faire pour ôter le sang qui se porte à votre poitrine, n'est-ce pas ? — Oui. — Que faudra-t-il faire ? — D'abord, j'ai eu et j'aurai encore des coliques d'estomac. Il faut que je prenne quinze têtes de camomille dans quatre verres d'eau ; que je les fasse infuser pendant une demi-heure et que je les sucre avec du sirop de gomme. — Comment les fera-t-on infuser ? — A chaud. — Et quand prendrez-vous ces verres d'eau ? — Dans la journée, n'importe, mais après que la digestion sera faite. — Faudra-t-il le répéter plusieurs jours de suite ? — Oui. — Combien de jours ? — Six jours. — Et cela empêchera le sang de se porter à la poitrine ? — C'est pour les coliques d'estomac. — Et pour empêcher le sang de se porter à la poitrine, que faudra-t-il faire ? — Je cherche.... Ah ! je ne suis pas blanche, avec le sang. — Eh bien ! avez-vous un moyen de vous guérir ? — Si on avait retardé de trois mois, ce serait fini. — Maintenant avez-vous dans le somnambulisme un moyen de remédier à cela ? — Pas trop. — Est-ce que vous ne croyez pas avoir dans le somnambulisme un moyen de guérison ? — Pas tout de suite. Je verrai peut-être mieux par la suite.... Il faut d'abord le 14 de ce mois me mettre les pieds à l'eau, prendre un bain de pieds sinapisé très-fort avec un verre de vinaigre. Il faudra que j'en prenne deux le matin et le soir, deux jours de suite. — Le 14 et le 15 ? — Oui. — Est-ce que c'est l'époque où vous devez voir ? — Oui... il faut qu'à la même époque je prenne un lavement d'un quarteron d'amidon avec vingt-quatre gouttes de laudanum. — Mais c'est beaucoup ; cela vous fera dormir longtemps ? — Non. — Vous vous êtes ordonné du vin de Bordeaux préparé avec de l'écorce d'oranger, de la racine de bourrache et votre poudre noire ? — Oui. — Dans la poudre noire, n'avez-vous pas dit qu'il y avait du fer ? — Oui,

il y a du fer. — Mais celle que vous avez choisie est une poudre où il y a de l'antimoine. — Il faut du fer. — Voyez-vous encore la poudre noire? — Oui. — Et vous commencerez à prendre de votre infusion après-demain? — Demain. — Et si nous nous sommes trompés de poudre? — Alors je souffrirai beaucoup. — Mais je pourrai vous magnétiser deux fois, et vous n'aurez pas vos attaques. — Oh! j'en aurai. — Mais si je suis là? — Vous y serez et j'en aurai. — Et vous voyez toujours que votre père est malade? — Oui. — Et vous l'apprendrez demain? — Ce sera quelqu'un qui me le dira. — Et si je me trouve là, je ne pourrai pas les prévenir? — Non, mais elles seront moindres. — Vouddriez-vous que je vous magnétisasse le soir chez M. Paris? — Oui. — Où bien ne pourrais-je pas vous magnétiser un peu plus long-temps ici, et prendre des précautions pour que vous ne soyez pas malade le soir? — Non. — Et si je ne vous magnétisais pas demain soir, souffririez-vous bien plus? — Oui. — Alors il faudra que je vous magnétise; à quelle heure? — A sept heures moins un quart..... Moi, je suis si heureuse quand vous me magnétisez! je sens que je suis guérie tout-à-fait. — Cependant les premiers jours, vous m'appeliez méchant, — Oui, mais maintenant vous me faites du bien, vous me rendez la santé. — Il est donc heureux pour vous que je vous aie magnétisée? — Oh! oui. — Vous pensez que vous auriez fait une maladie mortelle? — Oh! bien sûr; j'en serais morte. — Faudra-t-il passer au tamis votre vin préparé, ou y laisser ce qu'on y aura mis? — Il ne faut pas le remuer. — En retirera-t-on les substances? — Non, il faut le verser doucement. — Cela vous fait-il mal qu'il y ait du monde? — Pour m'endormir? — Oui. — Pour m'endormir, cela m'est égal. — Et quand vous dormez? — Aussi, pourvu qu'il n'y ait pas d'étrangers. — Voyez-vous encore votre poudre? — On vient de déranger le bocal. (*M. Mouret arrivait en ce moment du magasin du droguiste.*) — Examinez avec le doigt si c'est bien là la poudre qu'il vous faut; (on lui présente de l'éthiops martial.) — Oui. — Vous êtes bien certaine que c'est cela? — Oui. —



Dans celle-ci y a-t-il du fer ? — Oui , il y a du fer : c'est celle qu'il me faut. — C'est que dans l'autre il y avait de l'antimoine qui pouvait vous faire vomir. — Ce n'est pas l'autre , c'est celle - ci qu'il me faut. — Et quant aux racines , êtes-vous sûre que c'est celle que vous avez touchée qu'il vous faut ? — Oui , oui. — Voyez-vous comment est la fleur ? — Elle est longue et bleue. — Voyez-vous quelque chose de blanc dans la fleur ? — Oui , le pied de la fleur est blanc. — Et au centre , voyez-vous quelque chose de noir ? — Oui. — Et la feuille est rude ? — La feuille est rude. — Vous ne m'avez indiqué que de quoi guérir vos coliques d'estomac ; vous n'avez pas parlé du sang fixé sur votre poitrine , et du moyen de le faire partir. Vous allez le chercher , n'est-ce pas ? — Oui. — Cherchez. ( Elle éprouve de fortes contractions. ) Commencez-vous à voir quelque chose ? — Non — Croyez-vous trouver aujourd'hui ? ( Point de réponse. ) Vous m'aviez dit qu'aujourd'hui vous m'indiqueriez le moyen d'empêcher le sang de se porter à votre poitrine. Il faut le trouver ( elle se tait ) , à quoi pensez-vous ? — Je cherche. — Voyez-vous quelque chose ? Commencez-vous à voir ? — Je vois bien des plantes , mais je ne puis pas dire leur couleur ; il y a quelque chose qui m'en empêche. — Qu'est-ce qui vous en empêche ? — Je ne sais pas ; c'est quelque chose. Je les vois et je ne puis pas dire leur nom. — Ce qui vous en empêche est-il devant ? — Il n'y a rien devant , et je ne puis pas les voir. — Et qui vous empêche de les voir ? — Je ne sais pas , je ne les vois pas. — Il n'y a qu'un instant , vous disiez que vous voyiez. — Je vois bien des plantes ; mais je ne puis pas voir leur couleur , ni dire comment elles s'appellent. — Voyez - vous bien la forme de ces plantes ? — Non... c'est noir... Il y a quelque chose de noir qui m'empêche de voir. — Cherchez à les voir... Commencez-vous ? — Non. — Croyez - vous voir aujourd'hui ? — Je ne vois rien.... Mon Dieu ! je la vois bien et je ne peux pas voir de quelle couleur elle est ; il y a quelque chose qui m'en empêche. — Est-elle dans un jardin ou dans un champ ? — Elle est dans

un champ, près d'un arbre. — Il faut cependant la voir. Chassez le noir qui vous en empêche. — Je ne puis pas la voir. — Vous n'en voyez pas la forme? — Non. Il est cependant très-essentiel que je la prenne, cette plante. — Est-ce la plante, ou la racine, ou la fleur. — Cela ne fait rien, la racine ou la fleur. — Toute la plante est donc bonne? — Oui. — L'avez-vous vue quelquefois dans l'état de veille? — Jamais; je n'ai jamais regardé les plantes. — Cherchez à voir, à percer à travers l'obscurité, pour voir cette plante et me la décrire. — Je ne la vois pas. — Est-ce qu'il n'y a que cette plante qui puisse empêcher le sang de se porter à votre poitrine? — Oui. — Il est essentiel que vous la trouviez, cependant — Oui, mais je ne crois pas que je puisse la trouver. — Où la voyez-vous? — Elle est à gauche. — A gauche de quoi? — A gauche du chemin. — De quel côté — Dans une plaine. — Loin d'ici? — Non. — Où cela? — Hors Paris. — De quel côté? — Je la vois du côté de Soissons. — A quelle distance de Paris à peu près? — A-peu-près vingt-deux lieues. — Il serait difficile alors de vous la procurer aujourd'hui. — Si, elle est là, tout près de moi. — Croyez-vous qu'il y en ait chez les herboristes? — Oui, mais c'est celle-là qui serait la meilleure. — Est-ce la plante fraîche qu'il vous faut? — Oui. — Avez-vous été dans le champ où est cette plante? — Eh bien! j'y suis. — Où est votre corps maintenant? — Eh bien! à côté de là, dans le chemin. — Où croyez-vous être maintenant? — Je suis à regarder la plante. — Mais si elle est à vingt-deux lieues de Paris? — Elle est là, tout près de moi. — Mais vous ne pouvez pas être à Paris et à vingt-deux lieues d'ici en même temps? — La plante est là. — Croyez-vous qu'on en apporte chez les herboristes de Paris? — Oui, mais ce n'est pas celle-là qui est bonne. — Transportez-vous chez le premier herboriste et voyez-la. — Je ne puis ni la voir ni dire sa couleur; il y a quelque chose de noir qui m'en empêche. — Et vous ne pouvez pas chasser cette obscurité? — Puisque je ne puis pas avancer. — Il faut faire des efforts pour la chasser. — Je ne puis pas avancer; mon Dieu! — Allons, il faut avancer. — Je ne le puis pas; il

y a du noir qui me barre le chemin. — Passez à travers ce noir,.... L'obscurité a-t-elle diminué? — Non. — Elle reste toujours la même? — Toujours? — Ne faites point attention à ce noir, arrivez à la plante. — Je ne puis pas. — Je le veux. — Oh! mon Dieu! Je ne peux pas (violentes contractions). — Croyez-vous mieux voir demain? — Non; je ne la verrai qu'après-demain. — Etes-vous bien sûre de la voir après-demain? — Oui, je la verrai après-demain; ce noir s'en ira. — Et vous verrez les couleurs (point de réponse) Vous avez dit que vous pourriez voir la maladie de votre père sur une chemise portée par lui? — Oui. — Pourriez-vous également voir les maladies d'autres personnes sur des cheveux ou sur des objets portés par elles? — Oui, mais ces personnes il faut que je les connaisse bien. — Pourquoi cela? — Parce qu'il faut que je les connaisse. — Maintenant je vous fais plus de bien en vous magnétisant? — Oui. — Et je ne vous fais plus de mal? — Au contraire. — Voyez-vous quelque chose sortir de moi? — Je vois du feu. — Vous le voyiez avant de fermer les yeux? — Oui, je le vois encore. — Voyez-vous les autres personnes présentes ici? — Je ne vois que vous. — Voyez-vous le monsieur que je vous désigne? — Non. — Demain, à quelle heure vous magnétiserai-je dans la journée? — C'est inutile. — En sorte que je puis me dispenser de vous magnétiser dans la journée? — Demain soir vous me magnétiserez. — Est-ce que deux séances ne vous seraient pas utiles? — Non. — Eh bien, je vous magnétiserai chez M. Paris, à sept heures un quart. — Oui. — Avez-vous encore long-temps à dormir? — Encore quatre minutes et demie (résultat exact). — Pensez-vous qu'il faudra que je vous magnétise souvent pour vous guérir? — Pendant six mois. — Tous les jours? — Oh! non. — Vous m'indiquerez les jours et les heures? — Oui. — Pensez-vous que vous parveniez à lire sans le secours des yeux si je vous mets un livre à quelque partie du corps (point de réponse)? Pas maintenant? — Non. — Par quel moyen appréciez-vous le temps? — Sur la pendule. — Si vous voyiez sur la pendule, vous pourriez voir sur un livre. — Non. — Est-ce la pendule qui est

dans le salon, ou une autre qui vous sert — C'est celle-ci. — Est-ce par vous ou par moi que vous la voyez cette pendule? — Non, c'est par moi. — Y a-t-il quelque manière de vous magnétiser? Ma main là (sur l'épigastre) vous fait-elle du bien? — Oui. — Et quand je vous magnétise avec le souffle? — Oh! c'est mieux, je suis bien comme cela. — Est-il bientôt temps de vous réveiller? — Tout à l'heure. — Est-ce que votre heure n'est pas encore venue? — Encore une minute (exact)... Oh! j'ai mal dans les membres! — Je vais vous l'ôter (quelques passes la calment). Voyez-vous que c'est une médecine que le magnétisme? — Oui. — Elle vaut bien l'assa fetida? — Oui, et cela me sauvera. — Que pensez-vous de M. D..... comme médecin? — Ah! comme les autres, pas trop bon. — Vous pensez donc qu'il ne vaut pas mieux que celui qui vous a fait prendre de l'assa fetida? — Un peu; mais tous les médecins ce n'est bon qu'à mener les malades au Père-la-Chaise... Car bien sûr si je les avais écoutés ils m'auraient conduite là. — Et vous n'êtes pas pressée d'y aller? — Non. — Etes-vous bien maintenant? — Oui. — Je vais vous réveiller. — Tout à l'heure. — Pourquoi, quand votre heure est passée ne voulez-vous pas que je vous réveille? — Parce que je suis bien. — Combien de temps avez-vous encore à dormir? — Il est passé il y a deux minutes et demie (*juste*). — Il fallait donc me demander à dormir une heure et deux minutes et demie. — L'heure est sitôt passée. — Voulez-vous que je vous réveille devant tout le monde? — Seule. — Et M. Paris? — M. Paris; mais personne. — Vous êtes bien? — Ah! oui; je suis bien. — Vous ne voulez donc pas que je vous magnétise demain dans la journée? — Non. — Vous êtes si bien cependant. — C'est égal. — C'est que peut-être cela empêchera la séance du soir; car je suis obligé d'aller quelque part demain soir. — Ce sera mieux demain soir. — Eh bien! j'irai vous magnétiser demain soir. — Soyez bien à votre réveil. (Réveil calme à deux heures vingt-sept minutes. Après la séance mademoiselle Rosalie se plaint de tiraillemens d'estomac.)

*Sixième séance, 4 septembre, jusqu'à cinq heures un quart.*  
Mlle Rosalie n'a vu personne. Elle va faire une commission.

et rentre avec un air agité. Je la questionne. « N'avez-vous pas été contrariée à l'occasion de nos séances magnétiques ? — Non. — Comment ! vous n'avez-vu personne ? — Si , j'ai rencontré quelqu'un de mon pays. — Eh bien ! que vous a-t-on dit ? — Nous avons parlé. — Je veux tout savoir ; que vous a-t-on dit ? — Elle m'a donné des nouvelles de ma famille. — Quelles sont ces nouvelles enfin ? — Elle m'a dit que mon père ne se portait pas très-bien ; elle m'a dit de plus : Viens chez ma tante , rue Saint-Lazare , tu en sauras davantage. — Et c'est là ce qui vous a retardée ? — (*Avec quelque embarras.*) Oui. — Ce n'est pas pour vous faire un reproche ; mais je veux le savoir. — J'ai mal au cœur. »

Il est six heures quarante minutes. La malade éprouve une crise violente. Deux de mes amis et moi , nous pouvons à peine la contenir. M. Chapelain arrive quinze minutes après. A sept heures vingt minutes , les premières paroles qu'elle prononce sont celles-ci : « J'ai comme un feu dans la gorge ; j'étrangle. » ( Elle répand des larmes abondantes. La crise cesse à sept heures vingt-cinq minutes. )

A sept heures trente-neuf minutes et demie , M. Chapelain la magnétise. « Pourquoi , demande-t-elle à M. Chapelain , vos pouces battent-ils ainsi ? — Pour me mettre en rapport avec vous. »

La malade se plaint que la lampe lui fait mal. Elle a fréquemment envie de rire , et elle se laisse distraire par les questions que lui adresse ma fille , âgée de trois ans. On fait retirer l'enfant , et M. Chapelain recommence à magnétiser à sept heures cinquante-neuf minutes. A huit heures neuf minutes , mademoiselle Rosalie s'endort. A huit heures quatorze minutes , M. Chapelain lui demande si elle se trouve bien. ( Point de réponse. ) Deux minutes après , la même question lui est adressée , elle se tait encore. A huit heures seize minutes un quart , elle fait un mouvement du pied , et bientôt un soupir annonce le somnambulisme. « Comment vous trouvez-vous ? — Pas très-bien. — Qu'avez-vous donc ? — Mal partout. — Cela vient des crises que vous venez d'avoir : vous êtes courbaturée ? — Oui..... j'ai mal dans les

pieds ; je ne sais pas ce que c'est. — Je vais vous l'enlever. Voyez quelle est la cause de ce mal de pieds ? — La fatigue , les nerfs. — Ai-je-bien fait de vous mettre en somnambulisme ce soir ? — Oui. — Pourquoi ai-je eu de la peine à y parvenir ? — Parce que j'y ai mis de l'entêtement pour ne pas dormir, et que j'ai entendu du bruit. — Vous cherchiez donc à me résister ? — Oui. — Il ne le faut point , parce que je parviendrai toujours à vous endormir. Vous me fatigueriez et vous m'enlèveriez le moyen de vous guérir. Vous ne m'opposerez plus de résistance , n'est-ce pas ? — Non. — Combien de temps voulez-vous dormir ce soir ? — Cinq quarts d'heure.

(*La suite à un autre Numero.*)

Les personnes qui désirent renouveler leur abonnement à *l'Hermès* sont prévenues que la quatrième année de ce Journal commence en janvier 1829 ; les deux premiers numéros étant déjà publiés, les autres se succéderont avec la même exactitude que les années précédentes.

## TABLE

### ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES

DU III<sup>e</sup> VOLUME

### DE L'HERMÈS ,

(1828-1829).

ANALYSE d'un ouvrage ayant pour titre : <i>Le Magnétisme animal, à l'usage des gens du monde</i> , suivi de quelques lettres critiques pour et contre ce mode de guérison , par Ch. B. M. F. P.	30
ANNONCE pour le renouvellement de l'abonnement à l' <i>Hermès</i> , pour la quatrième année 1829.	328
AVANTAGES et inconvéniens du magnétisme animal , par M <sup>me</sup> veuve Touchard. Chapitre V.	5
AVERTISSEMENS. 32 , 72 , 104 , 136 , 168 , 200 , 232 , 264 , 360 , 393.	
COUR royale de Paris. Procès des dames Burckard et Courturier.	108

CURE d'une gastrite nerveuse opérée par M. Ch. Demarsy , d'Amiens.	370
CURE d'une maladie très-grave ( suite d'une suppression ) opérée en 1817 par le magnétisme animal , sur la nommée Victoire , âgée de vingt ans , à Blanzac ( Charente ) , par M. Bordier , curé , rédigée par Ch. B. D. M.	184
CURE d'une névrose compliquée , opérée à Petit-Bourg en 1786 , par M <sup>me</sup> la duchesse de Bourbon , née L. M. T. B. d'Orléans.	309
—(Suite) du traitement fait par M <sup>me</sup> la duchesse de Bourbon.	329
DEVAUT ( M. ) , doct. en médecine , guéri d'un épanche- ment sanguin sous-pleurétique , par une somnambule de M. Foissac , médecin.	253
DISCOURS prononcé dans la Société de l'harmonie établie au Cap-Français ( Saint-Domingue ) , par un de ses mem- bres , pour des réceptions en 1784.	363
DOULEURS rhumatismales guéries par le magnétisme ani- mal , par M. Dubouchet , médecin.	230
ÉPANCHEMENT sanguin sous-pleurétique , guéri par une sommambule de M. le docteur Foissac.	253
ÉPITRE adressée à M. M*** de la marne , par M. Pigault- Lebrun.	188
ERRATA du N <sup>o</sup> 25 ( mars 1828 ) , sur une omission faite dans l'article Sirop de mou de veau.	72
ERRATA du N <sup>o</sup> 26 ( avril 1828 ) , qui rectifie une erreur copiée de la <i>Gazette des Tribunaux</i> , concernant ma- dame Burckard.	104
EXEMPLE remarquable de prévision.	183
FIN de la souscription de M <sup>me</sup> Couturier.	232
GUÉRISON d'une surdité sur le jeune Badin d'Orléans , par M. Sallé de Pigny.	133
GUÉRISON de la femme Chopin , atteinte d'une fluxion de poitrine , par le même.	134
IDÉES sur le système du monde et sur les lois du mouve- ment , par M. B***.	297
JOURNAL des expériences faites sur M. B*** , par M. Sa- batier , élève en médecine.	148
LETTRE adressée à M. le docteur Chapelain , par M. H. H. L*** , contenant la relation d'une cure , d'une affection chronique des voies urinaires.	287
LETTRE adressée au Rédacteur de l' <i>Hermès</i> , par M. Pi- gault-Lebrun , relative à une cure de rhumatisme opérée par le magnétisme.	160
LETTRE de M. Aimé Paris à M. Chapelain , médecin , rela- tive à la guérison de M <sup>lle</sup> Rosalie Lefebvre.	218
—(Suite) de la lettre de M. Aimé Paris à M. Chapelain , médecin , concernant la guérison de M <sup>lle</sup> Rosalie Lefebvre.	255 , 293 , 348 , 376
LETTRE de M. le comte E. Lanjuinais , pair de France , à	

M <sup>me</sup> Touchard, dans laquelle il lui fait part de sa guérison.	187
LETTRE de M. Deleuze à M. M*** de la Marne, en réponse à l'écrit qu'il vient de publier, sous le titre d' <i>Étude raisonnée du magnétisme animal</i> , et preuves de l'intervention des puissances infernales dans les phénomènes du somnambulisme magnétique.	233
LETTRE de M. de Geslin, au Rédacteur de l' <i>Hermès</i> , dans laquelle il rend compte de la cure de M <sup>me</sup> Couturier.	66
LETTRE écrite à M. Deleuze par M. Bi..., ancien élève de l'École polytechnique, datée de Bordeaux du 28 novembre 1827, relative aux expériences faites sur un instrument nommé <i>magnétoscope</i> et <i>magnétomètre</i> .	46
LISTE des membres de la Société du Cap-Français.	362
LISTE des souscripteurs en faveur de M <sup>me</sup> Couturier.	168-200
MAGNÉTISME (du), par M. H. Cellier.	265
NOTE de M. Deleuze, servant d'introduction aux deux articles de MM. Bi... et Lermier, relative au <i>magnétoscope</i> .	46
NOTE sur les deux articles de MM. Bi... et Lermier.	81
NOTE de M. le docteur Foissac sur M. Georget.	181
NOTE du rédacteur de l' <i>Hermès</i> relative au procès de mesdames Burckard et Couturier.	128
NOTES relatives au testament du docteur Georget, par M. C. Chardel, député.	105-107
OBSERVATION faite au mois de janvier 1827, par M. Lambert, docteur en médecine, sur la maladie de madame D., atteinte de folie.	131
OBSERVATION inédite de M. Georget, sur le magnétisme animal.	181
— Exemple remarquable de prévision, note communiquée par M. Foissac.	181
OBSERVATIONS sur les inconvéniens de la direction donnée actuellement aux études :	
— Elle empêche en physique la découverte des mouvemens premiers, et en physiologie celle du principe vital. Quelques réflexions à ce sujet, suivies de notions générales sur les opérations psychologiques, avec explication des travaux de l'intelligence dans le cerveau, du délire, de la folie et de la perte des souvenirs en sortant de l'état de somnambulisme lucide, par l'auteur de l' <i>Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme animal</i> (M. Chardel député).	33
OBSERVATIONS (2 <sup>e</sup> article).	201
OBSERVATIONS sur un instrument auquel on peut donner le nom de <i>magnétoscope</i> , par M. Bi...	46
OBSERVATIONS sur un instrument auquel on peut donner le nom de <i>magnétoscope</i> . 2 <sup>e</sup> article.	
— Expériences qui prouvent l'influence de la volonté de l'homme sur les corps inanimés, par M. Lermier, ancien élève de l'École polytechnique.	73



OBSERVATION sur une affection de goutte guérie par le magnétisme animal, par M. le docteur Dubouchet.	92
PLAIDOYER de M. Pijon pour madame Couturier, prévenu d'abord d'exercice illégal de la médecine, et ensuite d'escroquerie, pour s'être laissé magnétiser par le jeune Gustave Pigault.	85
PLAIDOYER de M. Silvestre de Sacy, pour madame Burckard.	101
PRÉFACE de l'ouvrage intitulé : <i>De la Puissance magnétique de l'œil.</i>	129
PROCÈS en police correctionnelle (7 <sup>e</sup> chambre), président M. Petit, audience du 17 avril 1828, pour prévention d'exercice illégal de la médecine, à l'aide du somnambulisme magnétique. Prévenues, mesdames Burckard et Couturier.	56
PROCÈS en cour royale des dames Burckard et Couturier, appelantes d'un jugement du tribunal de police correctionnelle qui les condamnait à treize mois de prison et 50 francs d'amende pour avoir prescrit des remèdes en dormant.	108
PROGRES (des) du magnétisme dans les pays étrangers, par M. Foissac.	165
PUISSANCE MAGNÉTIQUE (de la) de l'œil, ou recherches sur les effets magiques des yeux chez les anciens et les modernes, et principalement chez les Orientaux, par le chevalier Brice.	129
PUISSANCE (de la) magnétique de l'œil, par M. Brice.	
— Paragraphe I <sup>er</sup> .	137
— Paragraphe II.	142
— Paragraphe III.	169
— Paragraphe IV.	278
RÉFLEXIONS critiques sur le magnétisme par M. Pigault-Lebrun.	324
REQUISITOIRE de M. Tarbé, avocat général près la Cour royale, dans l'affaire des dames Burckard et Couturier.	118, 120 et 126
SIROP de mou de veau indiqué par la somnambule de M. Coll.	32
SIROP de navet ordonné avec succès par M. Paul, étant dans l'état de somnambulisme lucide.	71
SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE du Cap-Français, formée par M. le comte Chastenot de Puysegur, en 1784.	361
SOUSCRIPTION en faveur de M <sup>me</sup> Couturier.	135
SUITE du traitement de M. Paul, paralytique de la Cha-rité, par M. le docteur Foissac.	18
TESTAMENT du docteur Georget.	106
TRAITEMENT d'Adélaïde Collin, par M. Foissac.	224
—(Suite) du traitement d'Adélaïde Collin par M. Foissac.	342

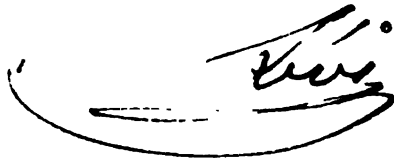
FIN DE LA TROISIÈME ANNÉE.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Tous les exemplaires sont signés par l'Editeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Auguste', enclosed within a large, sweeping, horizontal oval flourish.

---

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,  
Rue des Grands-Augustins, n. 10.

**L'HERMÈS,**  
JOURNAL  
DU  
**MAGNÉTISME ANIMAL,**

PUBLIÉ  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS  
DE LA FACULTÉ DE PARIS.

---

Expérience et Observation.

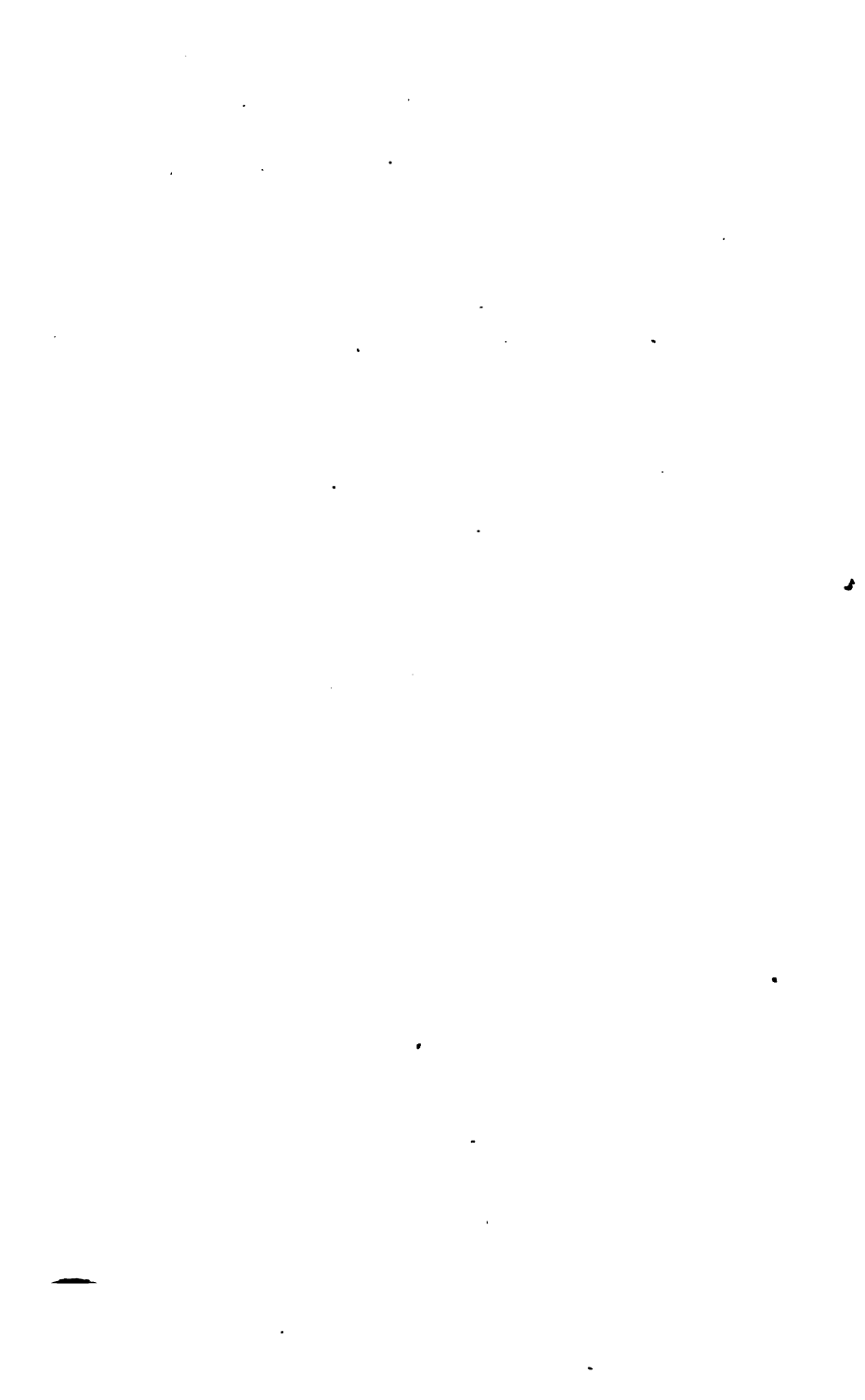
---

QUATRIÈME ANNÉE.—TOME IV.



**PARIS**  
MADAME LÉVI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

**1829.**



# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

### OBSERVATIONS SUR LE MAGNÉTISME,

*Faites par M. VARNIER, et communiquées par ce médecin  
à la Société magnétique, séance tenante en 1786.*

Une doctrine qui présenterait l'explication des phénomènes de la nature d'une manière plus simple, plus claire et plus précise que toutes celles émises jusqu'à ce jour, qui déduirait d'un petit nombre de principes la révélation d'un grand nombre de mystères physiques, enfin qui serait avare de théorèmes et prodigue de conséquences; cette doctrine, dis-je, ne serait-elle pas précieuse au philosophe, et ne mériterait-elle pas de devenir l'objet de ses méditations et de ses recherches les plus assidues? Si elle réunissait à tous ces avantages celui de devenir un principe d'utilité publique, si ses démonstrations et ses preuves se trouvaient dans l'application de sa théorie, et que cette application formât un art nouveau, que cet art contribuât à la félicité générale et au bien-être individuel, ne devrait-on pas la considérer comme une sorte de propriété publique, et mettre son étude au rang des devoirs imposés par la nature à tous les hommes?

Qui de vous, messieurs, ne reconnaît à ces traits la doctrine simple et lumineuse dont la pratique vous a si souvent secondés et les effets si vivement intéressés ? Qui de nous n'éprouve pas le besoin de la reconnaissance envers l'homme de génie, que l'auteur de tout ce qui est, semble avoir choisi pour soulever le voile avec lequel la nature couvre ses opérations mystérieuses, opérations que des fourbes adroits et méchants pourraient faire servir à abuser l'ignorant et le superstitieux ?

Il n'appartient point au sujet dont je me suis proposé de vous entretenir, de vous parler de la théorie de la science nouvelle, que nous devons incontestablement à M. Mesmer, et qu'il a nommée magnétisme animal. Cette théorie vous a été présentée et développée dans le cours qui vous a été fait l'année dernière, d'une manière trop nette et trop frappante pour ne pas vous être devenue familière ; permettez-moi seulement de vous donner quelques détails sur son application, en vous présentant un exposé succinct de mes travaux magnétiques, ainsi que celui des succès dont ils ont été couronnés.

Lorsque je fus bien convaincu de la supériorité de l'application du magnétisme animal, relativement aux autres moyens de guérir dans un grand nombre de cas, je n'hésitai pas à l'employer dans ma pratique, me mettant aussi peu en peine des tracasseries que cette conduite pourrait me causer, que des sacrifices de toute espèce qu'elle pourrait commander.

Ils ont été grands ces sacrifices, ils ont été souvent bien pénibles ; aucun d'entre vous, messieurs, ne les ignore ; il en est même plusieurs qui ont éprouvé combien l'homme paisible et dévoué au soulagement des êtres souffrants, est péniblement affecté de se voir arracher non seulement la considération et l'amitié de ses confrères, mais encore d'en être traité comme l'homme vil qui aurait manqué aux devoirs les plus sacrés. Je puis cependant assurer que je ne conserve aucun regret ; j'ai trouvé un ample dédommagement dans le bien dont je suis devenu le dispensateur, et

j'ai regardé comme une noble récompense l'approbation que des âmes sensibles et élevées ont donnée à ma conduite. Je croirais superflu de vous entretenir plus long-temps de ce qui m'est personnel, si l'honneur que j'ai eu d'être choisi par madame la DUCHESSE DE BOURBON pour diriger le traitement magnétique qu'elle a jugé à propos d'établir dans sa terre du Petit-Bourg pour le soulagement de ses vassaux, n'était pas dans le cas d'être agréable à la Société, en lui annonçant un nouveau protecteur du magnétisme, encore plus distingué par ses vertus éminentes et par l'élévation de son âme que par sa naissance et ses dignités. Cette occasion favorable me met dans le cas de vous présenter la comparaison de deux traitemens magnétiques : l'un au milieu de l'air épais de la ville, du trouble des passions et de toutes les complications des causes morbifiques; l'autre dans un air pur, au milieu des arbres, sur des gens simples qui, connaissant le prix de la santé, s'abandonnent avec confiance aux moyens de guérison qu'on leur présente.

On peut traiter magnétiquement les malades de deux manières, ou isolés et traités à des heures, marquées par un seul et même magnétiseur, ou rassemblés dans un même lieu, et soumis à l'action du magnétisme accumulé sur différens corps.

Ces deux manières ont leurs avantages et leurs inconvéniens : la première, plus simple, plus tranquille, plus faible, exige de la part du magnétiseur un temps si considérable, qu'il lui est impossible d'étendre sa bienfaisance sur un grand nombre d'individus ; la seconde a pour inconvénient d'être quelquefois un peu trop forte et le plus souvent trop bruyante pour les personnes très-irritables ; mais elle a le précieux avantage d'agir d'une manière continue, de déterminer par là les mouvemens de la nature qui tendent à la crise, et d'agir plus efficacement sur ceux qui n'ont pas une grande sensibilité.

On lui a reproché d'établir une réaction du fluide d'un malade sur l'autre, et d'occasioner par là des accidens fâcheux. Mais bien loin que ce reproche soit fondé, un examen



attentif fait connaître que ces accidens, regardés comme fâcheux, ne sont que des mouvemens critiques qui deviennent au contraire très-avantageux, et qu'il en résulte une action plus forte qui tend à l'accélération de la guérison. Si l'on n'a pas vu sortir guéris des traitemens de Paris un aussi grand nombre de malades qu'on le désirerait, il faut l'attribuer aux obstacles de toute espèce que le magnétisme a éprouvés; obstacles qui n'ont laissé à sa disposition que les malades les plus désespérés. Parmi ceux que j'ai soignés, et qui n'ont pas suivi le traitement assez long-temps pour être guéris, j'en ai vu peu qui n'aient éprouvé un soulagement marqué plus ou moins considérable, suivant l'ancienneté ou la gravité de leur maladie.

Si vous vous rappelez, messieurs, ce qui vous a été présenté dans le cours magnétique sur l'influence des corps les uns sur les autres, sur la formation des courans généraux et particuliers, sur la manière dont les grands mouvemens dans les courans enveloppent et rectifient les mouvemens des courans qui ont moins de force, vous concevrez aisément comment et pourquoi, dans les traitemens conduits régulièrement, l'action est plus soutenue, comment elle est mieux dirigée de la part du magnétiseur, et comment de tous les mouvemens particuliers il en peut résulter d'avantageux à la volonté de celui qui dirige le traitement.

C'est ainsi que M. MUSEMÉ, seul possesseur de sa découverte, et unique dispensateur des moyens magnétiques, en dirigeait l'influence sur un grand nombre d'individus, et a produit les effets avantageux qui ont inspiré la plus grande confiance dans un moyen nouveau, inconnu, et qui paraissait si extraordinaire.

Une personne en crise me l'a parfaitement développé, et m'a fait sentir les avantages d'une manière de traiter, inactive en apparence, mais en effet des plus efficaces. Car ce sont moins ces attouchemens longs et réitérés, ces différens procédés que chacun varie suivant son idée ou sa fantaisie, et auxquels les malades sont souvent trop accoutumés pour

en ressentir des effets, qui produisent les grandes cures ; c'est une *attention* et une *intention soutenues* et bien dirigées, qui mettent en jeu l'action vitale et en réveillent les mouvemens, qui tendent, par différens moyens et de différentes manières, à la guérison. Lorsque ces mouvemens sont excités, il faut les laisser opérer leur effet, pour lequel ils mettent plus ou moins de temps : une action réitérée avant leur terminaison trouble plutôt qu'elle ne sert, et retarde au lieu d'accélérer cette guérison. Les personnes en crise l'indiquent elles-mêmes ; quelques-unes reculent plus ou moins le temps de leur traitement, et indiquent les heures et le temps que la crise doit durer ; et en général, à moins qu'elles ne soient tourmentées par des accidens symptomatiques qu'il faille calmer, elles demandent très-peu d'attouchemens, et aiment à passer paisiblement le temps de cette crise, qui est un effort continuel des forces vitales contre les obstacles qui forment la maladie.

Dans tous les temps les médecins observateurs ont regardé les maladies aiguës comme des efforts de la nature contre les causes de destruction ; et, en conséquence, ils ont cherché à seconder ses efforts en modérant l'activité lorsqu'ils la croyaient dangereuse.

Ceux de ces observateurs qui ont suivi le mieux la marche de la nature, ont reconnu des mouvemens de plusieurs espèces, les uns qui n'étaient que des accidens qu'il était nécessaire de calmer, et d'autres qui étaient salutaires et qu'il fallait favoriser : ils ont reconnu dans ces derniers une marche qui leur indiquait le terme et le moyen de la guérison ; mais il leur manquait des moyens naturels et assez efficaces pour calmer les mouvemens préjudiciables, soutenir et entretenir jusqu'à la fin les mouvemens avantageux. Le magnétisme les fournit ces moyens, en calmant, comme on vous l'a enseigné, les symptômes symptomatiques, et en excitant les symptômes critiques de manière à augmenter en apparence la perturbation pour accélérer la coction et rendre l'évacuation plus facile. C'est ce que j'ai observé plusieurs fois en magnétisant en particulier des malades attaqués de

fièvres inflammatoires, de fièvres putrides, de fièvres malignes et de fièvres d'accès.

On appelle fièvres inflammatoires toutes les maladies dans lesquelles il y a inflammation dans quelques organes importants pour la vie, parce que jamais cette inflammation n'existe sans un mouvement fébrile. On reconnaît ce genre de maladie par la chaleur ou l'ardeur, la sécheresse et la douleur. Les pleurésies, péripneumonies ou fluxions de poitrine, la frénésie, les coliques violentes, les rhumatismes aigus sont de ce genre. La nature termine par ses propres efforts ces espèces de maladies de quatre manières différentes. La première est la résolution ; elle arrive lorsque, l'effort surmontant la résistance, l'obstruction se termine par la résorption de l'humeur qui engorgeait les vaisseaux ; la seconde est par la suppuration, lorsque la résistance excédant l'effort la résorption ne peut avoir lieu ; l'action se continuant sur l'organe engorgé, brise les parois des vaisseaux obstrués, continue son action sur la matière qu'il contenait, et réduit le tout en un fluide homogène appelé pus, qui devient susceptible d'évacuation ; la troisième terminaison est par induration, lorsque la résistance est tellement supérieure à l'action que cette action vient échouer contre ; alors la matière engorgée s'épaissit de plus en plus, et, devenant incapable d'être atténuée, se durcit et forme une espèce de corps étranger ; la quatrième terminaison est la gangrène ou sphacèle, qui arrive lorsque l'action est très-vive et la résistance si considérable qu'elle ne permet pas l'effet de l'action. La partie engorgée perd son organisation et en même temps sa vie, et l'effort de la nature tend alors à la séparer. J'ai vu le magnétisme être utile pour les deux premières terminaisons ; je l'ai vu favoriser la résolution de manière à raccourcir le temps de la maladie, en sorte qu'une fluxion de poitrine, pour laquelle il faut ordinairement quatorze jours, se termina du 7<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> ; je l'ai vu aussi favoriser l'issue du pus tout formé par différentes voies que la nature seule sait se frayer.

Dans des corps forts et vigoureux l'on n'aurait certaine-

ment besoin d'aucun autre secours que du magnétisme pour le traitement de ces maladies; il opérerait lui seul ces crises d'évacuation sanguine que les anciens ont observées et dont ils ont donné les signes. Mais dans des constitutions délicates telles que les nôtres, il faut aider la nature par d'autres moyens, parce que le magnétisme agissant plus sur les solides, dont il soutient l'élasticité en réveillant l'irritabilité sur les fluides, ces secours surabondans deviennent un obstacle qu'il est nécessaire d'écarter; en conséquence il est indispensable dans ces maladies d'évacuer la trop grande quantité de sang par des saignées plus ou moins abondantes suivant les forces, et faites au commencement; le défaut de ce moyen a rendu quelquefois l'action du magnétisme infructueuse et a causé des malheurs. D'un autre côté, les corps sur lesquels on est à portée d'opérer n'étant pas aussi purs qu'ils devraient l'être, les maladies inflammatoires sont compliquées; s'il y a beaucoup d'humeurs dans les premières voies, les vomitifs deviennent indispensables.

On appelle fièvres putrides les maladies où les caractères d'inflammation sont moins caractérisés que dans les précédentes, et dans lesquelles les premières voies sont surchargées d'humeurs dépravées. La nature tend de même à atténuer ces humeurs par des efforts plus ou moins violens, et à en débarrasser tous les organes.

Le magnétisme sert encore à animer son action et à raccourcir le terme de la guérison, qui, d'ordinaire, est du quatorzième au vingt-unième, et rend ainsi la durée de la maladie beaucoup moindre, en favorisant ou en accélérant la coction; mais il faut aussi lever les obstacles en évacuant d'abord avec les émétiques, et en soutenant les évacuations par des boissons laxatives, telles que des dissolutions de crème de tartre. Dans des corps forts et vigoureux magnétisés dès l'invasion, le magnétisme peut cependant déterminer les évacuations par le vomissement sans aucun autre secours, et j'ai vu magnétiser, dans ce cas, un homme fort et vigoureux, qui, à la suite d'un long voyage et de

fatigues excessives , avait tous les signes de l'invasion d'une maladie grave ; je l'ai fait vomir , par la seule magnétisation , six cuvettes de bile dépravée et d'humeurs ; chaque évacuation était précédée d'un froid très-vif qui saisissait la poitrine et qui n'était autre chose qu'un signe critique. Dès ce moment tout se calma , et en trois jours la parfaite harmonie fut rétablie .

Les fièvres malignes sont des maladies aiguës dans lesquelles les symptômes apparens ne paraissent pas d'une grande importance ; tandis qu'il y a des caractères qui annoncent une grande lésion. Le pouls paraît très peu accéléré , la langue peu sèche , les évacuations d'une bonne qualité ; cependant il y a un grand abattement , pesanteur de tête , des absences , du tremblement , des soubresauts dans les tendons , et quelque léger mouvement convulsif ; tous ces symptômes au commencement sont si légers qu'ils fixent très peu l'attention , et que de fort habiles gens y sont quelquefois trompés ; mais ils deviennent dans le cours de la maladie des plus graves , et la maladie minant sourdement , produit des ravages qui deviennent incurables. J'ai vu le magnétisme produire les effets les plus avantageux dans ce cas , calmer d'une manière évidente ces symptômes toujours effrayans pour un homme instruit , relever les forces , augmenter la fièvre et redonner à la maladie un caractère. La continuité de la magnétisation a déterminé à la fin des crises salutaires ; la terminaison , qui est toujours longue dans ces maladies lorsqu'elle est heureuse , et qui va d'ordinaire de quarante à soixante jours avec une convalescence toujours désagréable , n'a été dans un sujet que jusqu'au quatorzième , dans un autre au vingt-unième , et la convalescence a été courte. Dans cette maladie comme dans les autres il faut suivre , lorsqu'elle est développée , les indications que la nature présente , soit pour les saignées , soit pour les évacuans ; j'ai même fait baigner lorsque la roideur et la sécheresse étaient considérables.

Les fièvres d'accès sont celles où la nature laisse un intervalle entre les efforts qu'elle fait pour la guérison. On les

distingue en rémittentes et intermittentes. Les rémittentes sont celles où la fièvre est continue, mais où il survient un redoublement marqué par le frisson à des heures ou à des jours déterminés ; les intermittentes sont celles où les accès ne reviennent qu'à des jours et à des heures déterminés, et où les intervalles sont absolument sans fièvre. J'ai appliqué le magnétisme aux unes et aux autres, et j'ai vu qu'il raccourcissait le frisson et terminait la durée de la fièvre en augmentant la chaleur et en produisant des évacuations plus considérables à la fin de l'accès par les sueurs et par les urines.

Les bornes de ce discours ne me permettent pas d'entrer dans un plus grand détail à ce sujet et de donner des observations particulières ; j'ai préféré en former un résumé succinct qui fasse connaître à la société les avantages du magnétisme dans les circonstances importantes où la nature développe toute son énergie.

Dans les maladies chroniques le magnétisme sert à rappeler cette énergie et à ramener l'ordre du mouvement, toujours nécessaire pour une parfaite guérison. Il ne suffit pas pour guérir de faire cesser des symptômes désagréables et importuns, on aggrave souvent la maladie en les arrêtant : car ils sont, comme il arrive le plus souvent, de nature à opérer une crise, et par conséquent un état maladif grave en apparence. Si on parvient à les suspendre, la cause morbifique gagne d'autant et mine souvent de manière à altérer l'organisation et à rendre la maladie incurable par la suite ; c'est la raison pour laquelle les personnes qui viennent à nos traitemens voient reparaître les maux anciens qui les ont affectées avec tout l'appareil des symptômes que l'on a crus guéris par les remèdes dont on avait fait usage précédemment. J'en citerai quelques exemples, et l'on verra dans tous, la nature agissante et animée par le magnétisme, opérer plus ou moins lentement la guérison, mais l'opérer d'une manière sûre. Je ne parlerai que de ceux de mes malades qui ont suivi mon traitement, chez lesquels il s'est présenté des phénomènes qui méritent de piquer la curio-

sité, car il y en a eu quelques-uns de guéris sans aucun phénomène apparent, et d'autres qui, avec la plus grande apparence de guérison, se sont retirés sans avoir la patience d'aller jusqu'au bout. J'ai eu entre autres un écrouelleux dont une partie des glandes avaient été fondues, mais que la longueur du traitement a effrayé parce que l'action passait alternativement de l'extérieur à l'intérieur, et que le décroissement de ses glandes était suspendu pendant ce temps de manière à ce qu'elles ne faisaient aucun progrès. Un enfant rachitique éprouvait des crises à chaque traitement, les muscles de l'épine entraient en contraction de manière à redresser évidemment cette partie, et elle y serait parvenue sans doute si le traitement eût été suivi le temps nécessaire.

Un homme avait éprouvé les coliques les plus vives, appelées en médecine coliques hépatiques; il en avait été guéri en apparence par les remèdes ordinaires; mais il lui était resté une faiblesse générale, une difficulté de digérer et une pesanteur de tête incommode, pour lesquelles il est venu au traitement. Au bout de quelques jours il a éprouvé quelques crises de bâillement et d'anxiété; les coliques sont revenues; elles ont été fortes, mais elles ont cessé à la fin de la crise; il y a eu des évacuations bilieuses, et au bout de six semaines il est sorti du traitement parfaitement guéri. Une femme était tourmentée par une tumeur laiteuse vague depuis plusieurs années; elle était décolorée, maigre, sans appétit; au bout de six semaines de traitement il lui survint une tumeur derrière l'oreille qui a abouti naturellement à l'extérieur; cette tumeur n'était pansée qu'avec l'eau magnétisée; l'écoulement a duré environ six semaines, il s'est tari, la malade est sortie du traitement parfaitement guérie, et a repris ses forces et son embonpoint.

Un jeune vacher de Vervins, près Paris, âgé d'environ seize ans, était tourmenté par des accès d'épilepsie qui dataient de l'âge de cinq ans; ils étaient devenus tellement fréquens qu'il en avait de quatre jours en quatre jours. Il fut d'abord magnétisé en particulier; de ce moment n'ayant

plus eu d'accès pendant un mois, il fut mis au traitement où il n'en eut pas non plus, et n'en eut pas d'autres chez lui. La fièvre survint, elle dura environ huit jours; il revint au traitement pendant un mois, ce qui fait en tout trois mois de traitement : il n'a pas eu d'accès depuis.

Une jeune femme était devenue folle à la suite d'une couche; elle avait été mise à l'Hôtel-Dieu, où elle avait eu les accès les plus violens, qui s'étaient un peu calmés; elle en a été retirée pour être placée au traitement, ayant encore une aliénation complète. Elle est restée environ trois mois au traitement, où elle a vomi du sang pendant deux jours, et en a mouché; l'aliénation mentale a cessé à la suite de ses évacuations; elle est revenue chez elle où elle est devenue enceinte sans aucun ressentiment de sa maladie.

Une dame avait des tumeurs aux deux seins, dures et douloureuses avec des vaisseaux gonflés; le bout d'un des seins retiré en dedans, enfin ayant des caractères approchant de ce qu'on appelle cancers occultes; des douleurs dans le bras gauche accompagnaient ces accidens; elle ne pouvait faire aucun mouvement sans éprouver des douleurs considérables au sein et au bras, ce qui la retenait au lit depuis six mois; elle avait pris beaucoup de remèdes âcres et actifs, qui semblaient avoir diminué la grosseur des tumeurs, mais avaient aggravé les douleurs. On lui appliquait les sangsues tous les mois, elle avait deux cautères ouverts; elle a été magnétisée chez elle pendant environ un mois; l'action était si forte et l'acrimonie des humeurs telle, qu'en la magnétisant les mains du magnétiseur en étaient desséchées et douloureuses. Elle suit le traitement depuis un an, les sangsues ont été retranchées depuis le commencement; l'un des cautères a été fermé, l'autre est presque desséché, les tumeurs sont fondues de plus de moitié, la douleur du bras est diminuée considérablement; elle est rendue à la société, et fait beaucoup d'exercice sans en être incommodée; elle n'a eu d'autres crises marquées que l'écoulement d'une humeur âcre par suintement à la jambe où



était placé le cautère qui est guéri; elle n'a fait aucun autre remède que le magnétisme.

Une demoiselle avait toute sa vie souffert à l'époque de ses règles; elle avait des coliques si violentes qu'on ne pouvait les calmer qu'avec une grande quantité d'opium; les nerfs étaient crispés d'une manière prodigieuse, elle éprouvait des attaques nerveuses de toute espèce : il y avait quinze ans que cet état durait, et depuis plusieurs années qu'elle était sous ma conduite elle avait cessé tout remède, malgré les divers accidens qu'elle avait éprouvés, parce que j'avais vu qu'ils lui étaient non seulement infructueux, mais toujours nuisibles; il lui survint des pertes blanches des plus abondantes que je craignais d'arrêter, malgré l'affaiblissement qu'elles causaient, j'appréhendais d'occasioner l'obstruction de la matrice qui mène au cancer de cet organe. Instruit du magnétisme peu de temps après, je la soumis à son action; elle y fut très-sensible dès les premiers instans, elle eut des crises convulsives qui étaient très-longues et très-fatigantes, mais aussi dès ce moment les pertes se sont arrêtées, et il n'en est résulté aucun accident; elle n'a plus eu d'attaque convulsive hors du traitement; ces crises sont devenues ensuite une espèce de somnambulisme dans lequel elle entend tout ce qui se passe, mais ne se souvient de rien lorsqu'elle en est sortie; elle suit le traitement depuis près de deux ans; son état est infiniment amélioré, ses nerfs se sont fortifiés, elle a pris de l'embonpoint, et, quoiqu'elle approche de l'âge où les femmes perdent, les époques de ses règles sont plus régulières qu'elles n'ont jamais été, et ne sont précédées ni accompagnées d'aucun accident.

Nous terminerons cette énumération de guérisons par celle d'une jeune malade somnambule qui a présenté, comme on le verra, les phénomènes les plus extraordinaires.

Au mois d'août 1784, je fus consulté par une demoiselle qui avait une suppression totale depuis cinq mois à la suite d'un violent chagrin, et qui n'avait jamais été bien réglée depuis son enfance; elle avait été attaquée en divers temps

de maladies assez graves, en particulier d'une hydropisie humorale du ventre et d'une faiblesse de tout le côté droit approchant de la paralysie : elle avait dans le moment où elle me consultait la hanche de ce côté remontée, ce qui rendait l'extrémité plus courte et la faisait boiter. Le doigt annulaire du même côté était repley, enfoncé dans la paume de la main sans pouvoir être redressé par aucun effort; elle était décolorée, mangeait peu, digérait mal, et avait des convulsions après chaque repas. Je la magnétisai et la trouvai sensible à l'action magnétique; je conseillai le magnétisme comme pouvant seul la guérir, soupçonnant dans l'intérieur des obstructions très-graves. Quelques obstacles l'empêchèrent de se soumettre à mon traitement. Au mois d'octobre suivant on me la ramena dans l'état le plus déplorable; elle ne pouvait manger la moindre chose sans éprouver des douleurs d'estomac et des convulsions que sa faiblesse empêchait de se développer. Ne pouvant rester dans cet état, et les premières voies étant surchargées de levain, je lui administrai l'ipécacuanha. La fièvre se déclara, et avec elle tous les signes d'une maladie éruptive d'un très-mauvais caractère; effectivement il parut le troisième jour une éruption miliaire avec des symptômes de malignité; je la traitai suivant les principes que j'ai posés, d'après l'expérience, dans un mémoire inséré dans le troisième volume de la Société royale de médecine; mais j'y joignis l'application du magnétisme, qui fut du plus grand secours, en soutenant les forces qui semblaient s'éteindre à chaque instant, et en favorisant l'éruption qui à tout moment était prête à rentrer; elle ne paraissait que du côté gauche, et était peu apparente sur le côté droit : la maladie se termina le onzième jour, tandis que d'ordinaire la fièvre dure jusqu'au vingtunième. La malade n'ayant éprouvé de la fièvre, de l'éruption et des vésicatoires que j'avais entretenus, aucun autre bien qu'un peu d'amélioration dans les digestions, je la menai au traitement : au commencement de chaque séance, elle éprouvait des crises convulsives, qui durèrent pendant six semaines. Les forces étant un peu revenues, les crises furent

plus fortes et plus décidées ; elle s'endormit à la fin de chaque crise , et au mois de février elle devint clairvoyante ; alors elle m'annonça deux jours d'avance que son doigt se soulèverait , ce qui arriva effectivement. Bientôt après elle me rendit compte de tout ce qui était altéré chez elle ; l'énumération en était considérable ; la rate , le foie , la matrice et ses dépendances , le poumon et le cerveau , toutes ces parties devaient successivement travailler , et si elle quittait le magnétisme , elle ne serait jamais guérie. La rate était la partie la plus anciennement affectée , elle était la cause première de tout le ravage ; elle ne serait jamais guérie que son doigt ne fût relevé. M. Mesmer que j'avais consulté pour elle m'avait dit la même chose , l'événement a justifié la vérité de ce qu'ils avaient prononcé l'un et l'autre. Le travail du foie s'est annoncé par tous les symptômes qui caractérisent la maladie de cet organe ; douleur du côté droit , jaunisse , inappétence , vice de digestion ; il a été le premier guéri et n'a pas paru affecté depuis. La poitrine a ensuite travaillé ; il y a eu douleur répondant au dos , toux sèche , ardeur , fièvre lente , maigreur extrême , crachats sanguinolens. En crise elle m'annonçait le progrès du travail et craignait l'ulcère , me disant que s'il survenait , elle ne guérirait pas et mourrait comme sa mère , de pulmonie. Enfin elle annonça trois jours d'avance la terminaison heureuse de ce travail , qui eut effectivement lieu , après quoi les convulsions nécessaires pour la prolongation de la crise et pour le redressement du doigt devinrent plus fortes et plus efficaces , le doigt fut dégagé dans l'articulation de la première phalange avec l'os du métacarpe. Pendant le cours de ces crises , elle me présenta les différens phénomènes merveilleux du somnambulisme ; elle me donna les preuves de sa clairvoyance extérieure , en caractérisant toutes les choses qui lui étaient présentées , en lisant dans un livre les yeux fermés et un bandeau dessus ; elle donna un témoignage de sa reconnaissance à M. Mesmer en saluant son buste et le remerciant du bien que le magnétisme lui faisait ; elle sentait ma pensée , répondait aux questions mentales , toutes mes

affections passaient chez elle à l'instant et produisaient , sans ma volonté , les mêmes impressions que chez moi , soit que je fusse près d'elle , soit que j'en fusse éloigné ; lorsque je lui ouvrais les yeux pour l'éveiller elle voyait distinctement les émanations magnétiques qu'elle n'a jamais distinguées les yeux fermés ; elle les voyait sortir des extrémités de mes doigts , de toutes les parties saillantes de mon visage et des pointes de mes cheveux , comme une émanation lumineuse ; elle les voyait de même à toutes les pointes des feuilles des arbres lorsque je l'éveillais sous un bosquet , et comme une vapeur légère sortant des pointes des fers du baquet. Elle était encore tellement en rapport avec moi , quoique rendue à l'état de veille , qu'elle se trouvait forcée pendant un certain temps de suivre mes mouvemens , souffrant quand je m'éloignais subitement , et encore davantage si je lui tournais le dos : jamais elle n'a vu si bien au travers des corps opaques qu'étant en fortes crises , où les yeux s'ouvraient , et où la tête paraissait vivement exaltée ; alors elle a distingué dans ma poitrine et dans mon estomac un amas de glaires qui y étaient effectivement ; elle a distingué ce que contenait un livre tenu par quelqu'un à une distance très-considérable. Elle n'a eu que deux crises de cette espèce pendant le cours de sa maladie , mais elle était tellement dans ma dépendance aussitôt qu'elle était en état de crise , que , quoique non somnambule et les yeux ouverts , je la contraignais d'obéir à ma volonté exprimée mentalement. Peu après que la poitrine fut guérie , elle annonça qu'au mois de mai il surviendrait une révolution qui avancerait sa guérison. Les crises augmentèrent graduellement jusques à cette époque , en formant un travail général elles indiquaient que la matrice travaillait beaucoup. Tel est le tableau de ce qu'elle éprouvait et dont quelques personnes de la société ont été les témoins. L'irritabilité et la sensibilité étaient fort augmentées , l'agitation se manifestait partout ; le côté gauche se gonflait et devenait douloureux ; les muscles de l'extrémité supérieure droite entraient en contraction , contournaient le bras , l'avant-bras et la main d'une manière très-pénible et très-dou-

loureuse, tous les doigts sains se réunissaient avec le pouce pour agir sur le doigt repleyé. Dans le courant de juin son ventre se gonfla, elle eut tous les signes de l'hydropisie, elle trouva même qu'elle éprouvait des accidens pareils à ceux qu'elle avait eus quand elle en avait été attaquée; elle se prescrivit en crise des évacuans qui firent dans peu cesser cette maladie; mais, pendant le temps où elle se déclara, son somnambulisme fut altéré, elle était triste et ne se plaisait point dans cet état comme auparavant; cependant il y eut des progrès, la tête était affectée, les yeux égarés, le travail passait ensuite à l'intérieur, le ventre se gonflait, les intestins étaient météorisés et agités par des borborygmes, la poitrine se serrait, la gorge enflait; et lorsque ces mouvemens étaient calmés la cause commençait à travailler, puis, après deux heures plus ou moins de ces agitations, elle tombait dans le somnambulisme.

Vers le 20 mai elle eut une apparition de ses règles; elle avait acquis tant de force et de bien-être qu'elle pouvait faire une lieue à pied sans se fatiguer, tandis qu'au commencement de ce mois elle ne pouvait faire que quelques pas; à la fin du mois elle eut encore ses règles, mais en petite quantité. Rappelée par ses parens qui désiraient la revoir, elle se détermina même en crise, quoique avec beaucoup de regret, à céder à leurs instances; elle me dicta dans cet état ce qui se passait en elle et les précautions dont il fallait user pour la maintenir dans le bon état où elle était jusqu'à son retour. Le foie et la poitrine étaient parfaitement guéris, mais la rate ne l'était point encore; c'était la première partie affectée, elle ne devait être guérie à un certain point que quand le doigt serait relevé tout-à-fait; il restait encore l'articulation de la seconde phalange à débarrasser. La matrice n'était pas non plus guérie; la moindre chose supprimerait les règles qui étaient revenues. L'obstruction de cet organe en avait causé dans la tête, elle y voyait des glandes, il fallait un travail à cette partie, elle ne pouvait être guérie parfaitement que lorsque les règles auraient repris leur cours naturel; en conséquence, elle ne devait pas être ser-

rée dans ses vêtemens, elle devait avoir la tête très-peu couverte, elle ne devait éprouver aucun chagrin ; il fallait qu'elle revînt au traitement au bout de deux mois, sinon elle retomberait dans l'état où elle était auparavant. Elle mit ensuite un bandeau sur ses yeux pour y mieux voir, dit-elle ; et ajoutant quelques lignes de sa main à l'écrit qu'elle m'avait dicté, elle m'y témoigna sa reconnaissance de lui avoir sauvé la vie. Elle le signa.

Je la reconduisis chez ses parens, les prévins de la nécessité de son retour, et leur fis part de tout ce qui s'était passé ; mais le bon état où elle était leur fit traiter de chimères mes avis, au lieu de me la renvoyer deux mois après, on attendit qu'elle fût retombée dans l'état le plus fâcheux, et que l'on fût contraint d'avoir recours aux mêmes moyens dont elle s'était trouvée si bien. Le terme de son retour devait expirer à la fin de septembre, elle ne me fut ramenée que le 19 novembre suivant.

Elle était alors dans un état désespérant, les règles n'avaient paru qu'une fois depuis son arrivée dans son pays ; elle était pâle, maigre, d'une faiblesse extrême, ne pouvait avaler le moindre aliment sans éprouver des douleurs d'estomac horribles, et des convulsions qu'elle n'avait pas la force de soutenir ; elle souffrait prodigieusement de la tête, et était d'une mélancolie affreuse. Dès le lendemain, je la mis en crise somnambulique : elle me demanda l'émétique, dont elle prit trois grains qui produisirent un assez bon effet ; mais elle ne mangeait pas avec plus de facilité, l'impression des alimens dans l'estomac produisit des convulsions qui furent seulement un peu plus développées. Mise en crise le lendemain, au traitement, elle me dit devant M. le baron du Ronserai, qu'il n'y avait qu'un moyen de faire cesser ces convulsions et de la mettre dans le cas de travailler efficacement à sa guérison : ce moyen était de lui donner une maladie pour laquelle cependant elle avait beaucoup d'horreur, mais qui était indispensable ; qu'il fallait la saigner en crise, mettre un bouton de petite vérole dans la piqûre ;

qu'elle aurait cette maladie, qu'aussitôt que l'éruption paraîtrait, elle mangerait facilement et n'aurait plus de convulsions, mais qu'il fallait que l'on fît cette opération en crise sans qu'elle en sût rien éveillée, et que personne n'en fût instruit, pas même son père. Sentant que j'avais quelque inquiétude sur ce qu'elle me demandait, et que je craignais moi-même de gagner la maladie dans un instant aussi critique, elle me rassura en me disant qu'il n'y avait rien à craindre ni pour elle ni pour moi, que je ne la prendrais pas, qu'elle en guérirait parfaitement, et que s'il survenait des accidens, je lui appliquerais les vésicatoires qui y remédieraient. Craignant que ce ne fût une idée passagère, ou le produit de quelque réminiscence, je ne cédaï pas de suite, mais je la fis attendre huit jours, pendant lesquels elle ne cessait, en état de crise, de réitérer sa demande avec les plus vives instances, me disant que le magnétisme relevant ses forces et lui donnant plus d'appétit, augmentait les souffrances de son estomac, excitait des convulsions douloureuses qui étaient en pure perte; que d'ailleurs la petite vérole préviendrait une maladie aiguë qui sans cela surviendrait au moment de sa guérison, et qui était la suite du levain de sa maladie de l'année précédente, lequel n'avait pas été entièrement épuisé; enfin, que la fièvre qui surviendrait avant l'éruption lui était aussi nécessaire que l'éruption. Ce qui est conforme à l'observation d'Hippocrate, que la fièvre qui survient dans les maladies convulsives fait cesser les convulsions.

Elle fut inoculée le 30 novembre avec du levain un peu ancien; je lui fis trois piqûres à l'un des bras, et deux à l'autre, ce qu'elle souffrit avec courage, éclairant elle-même étant en somnambulisme. Au bout de quatre jours, ne sentant et ne voyant aucun changement dans son état extérieur, elle fut inquiète, et me demanda avec instance de réitérer l'inoculation, craignant qu'elle ne fût manquée.

J'engageai alors M. de Laroche, un de mes confrères, excellent inoculateur, à se charger de cette opération.

Nous fûmes à l'Hôtel-Dieu chercher du levain frais et sûr ; et il l'inocula de nouveau par égratignure de l'épiderme.

L'invasion a commencé le 10 décembre. Les égratignures et les premières piqûres sont devenues rouges ; elle a eu du malaise, de la fièvre et un peu de mal de tête ; son état était fort singulier ; elle avait des momens d'agitation considérable, et d'autres momens où elle tombait dans un état d'apathie qui m'inquiétait. J'avais, à cette époque une autre malade qui tombait en crise somnambulique avec la plus grande facilité, et qui avait la propriété de voir à des distances éloignées et de s'occuper fructueusement des autres malades. Je fus la mettre en crise chez elle, à une distance assez considérable de la demeure de ma malade. Aussitôt qu'elle y fut, je la priai de s'en occuper et de me dire ce qu'elle voyait. Elle me dépeignit exactement l'état où j'avais laissé ma malade, et tout ce qu'elle éprouvait ; je la priai de regarder au bras, elle me dit qu'elle y voyait des égratignures rouges et gonflées, ainsi que des piqûres, qu'elle voyait aussi entre cuir et chair des boutons qui avaient peine à percer à cause de la sécheresse de la peau ; je lui demandai ce que c'était, elle me répondit qu'elle ne le savait pas, qu'elle n'y connaissait rien. Elle me donna cependant de bons avis, et quoiqu'éloignée de la malade, elle me rendit un compte régulier de son état, et m'aida de ses conseils dans le traitement. L'éruption survint le quatrième jour ; elle était lente et en très-petite quantité, mais aussitôt qu'elle parut, la malade mangea sans avoir ni maux d'estomac ni convulsions, comme elle l'avait prédit. Les piqûres et les égratignures entrèrent en suppuration dans le temps où l'éruption des boutons se faisait encore ; la malade mangeait avec appétit, se promenait, était fort gaie, lorsqu'il lui survint une nouvelle fâcheuse qui arrêta subitement tout et fit disparaître les boutons sortis. Très-inquiet moi-même dans cette circonstance, je la mis en crise sur-le-champ, et lui demandai s'il y avait du danger : elle était fort affligée de ce contre-temps, elle me demanda instamment d'appliquer deux vésicatoires sur les égratignures des bras, parce qu'il était



à craindre que l'humeur ne se portât à la tête qui déjà était affectée : elle me pria de ne guérir ses vésicatoires que lorsqu'elle me le dirait. Ils produisirent une suppuration abondante, mais il ne fut plus question de petite vérole. La maladie a suivi son cours ordinaire. La malade a pris des bains qu'elle s'est prescrits, et s'y est baignée la tête comme elle l'avait fait l'année précédente : elle a eu la fièvre tous les soirs, mais elle m'avait prévenu en crise que cette fièvre était critique, qu'elle cesserait aussitôt qu'elle quitterait les bains, parce qu'ils entretenaient ce mouvement avantageux. Cet état qui a duré plusieurs mois, a causé diverses révolutions qui n'ont rien d'assez intéressant pour les détailler.

Au commencement de février elle m'a annoncé, dans ses crises du soir, que le travail de la tête allait commencer, elle m'a dit, avec un sentiment de douleur, qu'elle voyait qu'elle allait perdre la raison, enfin qu'elle serait dans un état de démence; qu'elle ne verrait plus rien dans ses crises, et qu'il fallait que je la conduisisse. Avant que de tomber tout-à-fait dans cet état, elle se prescrivit la saignée du pied; comme elle n'avait été praticable qu'avec les sangsues à cause de la petitesse des vaisseaux, elle a demandé à être mise dans un bain plus chaud qu'à l'ordinaire, afin de pousser le sang vers la tête, et d'y appliquer des sangsues aux tempes et derrière les oreilles; elle m'a recommandé de la purger avec des pilules qui lui avaient fait beaucoup de bien, pour lui débarasser la tête. Le délire est survenu tel qu'elle l'avait prévu, il n'a pas été très-long, mais pendant ce temps il y a eu dans la tête un travail très-marqué. Ce travail s'est terminé avantageusement; il n'y a plus eu de douleur comme auparavant. Elle m'a assuré, en crise, que cet organe était guéri autant qu'il pouvait l'être, mais qu'il ne le serait complètement que quand les règles auraient repris leur cours naturel.

Les crises ont suivi leur marche ordinaire; les mouvemens tendant à relever le doigt, et commençant toujours par la rate, ont reparu.

Le 18 février, je la trouvai le matin fort agacée dans son bain ; je restai avec elle pour la magnétiser ; elle entra en crise, mais sans fermer les yeux ; la tête s'exalta , il s'établit un travail général ; je suivis la crise. Plusieurs personnes s'étant placées au traitement , pendant ce temps une d'entre elles , assise à l'extrémité, était occupée à lire un mémoire dont elle coupait à mesure les feuillets, à une distance où il était impossible à la malade de distinguer ce que c'était. L'agitation et les convulsions redoublèrent. Craignant que ce ne fût le bruit qu'on faisait en coupant le papier qui l'agitait, je priai la personne de cesser ; la somnambule me dit avec vivacité et humeur que ce n'était pas le bruit, mais ce livre qui lui faisait mal. Je le fis retirer, et elle fut calmée. Une autre personne lisait dans un autre livre, elle ne s'en plaignit point ; interrogée, elle dit qu'il ne lui faisait pas de mal. Elle vit, dans cette même crise, des glaires dans ma poitrine et dans mon estomac, et m'annonça un rhume que j'eus effectivement le lendemain. Cette crise dura environ trois heures ; elle ne ferma les yeux que sur la fin. Dans cet état où elle avait les yeux ouverts, elle était autant en crise et plus clairvoyante que dans l'état de somnambulisme ; car, interrogée le lendemain pourquoi elle avait éprouvé une impression si vive par rapport à ce livre, elle répondit qu'elle s'en ressouvenait fort bien, qu'il lui avait fait mal parce qu'il contrariait mon action et qu'il contenait beaucoup de choses qui n'étaient pas conformes à la vérité (1). Interrogée si c'était par les yeux qu'elle avait vu l'embarras que j'avais dans la poitrine et dans l'estomac, elle a dit que non, mais que c'était par le front, comme à l'ordinaire ; qu'elle les avait vus aussi clairement qu'au travers d'un cristal ; que dans les crises où elle avait les yeux fermés, elle voyait bien dans son corps, mais qu'elle ne voyait pas de même dans le mien, quoiqu'elle sentît aussi bien ce qu'il y avait. Ce même jour elle m'annonça la crise du soir ; elle dit aussi que de ce

(1) J'observerai que je ne savais point ce qu'était cet ouvrage, et que je m'occupais entièrement de ma malade.

jour en trois semaines , c'est-à-dire le 16 mars , qui était un jeudi , son doigt se relèverait tout-à-fait pendant la crise , que d'ici à ce temps il se relèverait à chaque crise , mais s'abaîsserait après , et qu'il n'y aurait que ce jour-là qu'il resterait relevé. Les crises suivantes portèrent à la rate et au bras ; le doigt se relevait effectivement à chaque crise , mais à la fin il se rabaisait , et elle confirmait toujours le pronostic qu'elle avait porté ; dans un intervalle elle se fit purger plusieurs fois , pour évacuer l'humeur que le travail des crises détachait.

Le 14 mars je ne pus la magnétiser , étant occupé par d'autres malades.

Le 15 , mise en crise , elle se mit à pleurer , en disant qu'elle voyait que son doigt ne se relèverait pas le lendemain , parce que ne l'ayant pas endormie la veille , elle n'avait pu prescrire ce qui était nécessaire pour que la crise eût son plein et entier effet. Je lui fis dire , avec beaucoup de peine , qu'elle avait les premières voies chargées d'humeurs qu'il fallait évacuer , que pour cela il était nécessaire qu'elle prît beaucoup de lavemens pour les emporter , qu'elle prît aussi l'air ; et qu'il fallait qu'elle mit les pieds dans l'eau , ce que je fis exécuter dès le lendemain. A la crise du soir elle m'a annoncé que son doigt se relèverait le vendredi au traitement du matin. Je l'endormis le vendredi matin ; dans son bain de pieds , elle m'a confirmé avec joie que son doigt se relèverait à midi , elle m'a tracé la marche de la crise , me priant de ne point l'endormir , afin qu'elle jouît du plaisir de cet événement et qu'elle pût s'en souvenir. A midi , la crise a commencé comme à l'ordinaire par la rate , l'application de ma main la brûlait ; elle a passé ensuite au bras qui s'est entortillé , en passant derrière l'épaule , d'une manière très-douloureuse : les muscles fléchisseurs des doigts des deux mains se sont contractés si fortement que les doigts sont restés repleyés dans la main ; il y a eu un instant de calme , elle s'est endormie. Et a dit en riant , dans ce sommeil , qu'elle avait beaucoup souffert , mais qu'elle ne regrettait pas ses souffrances , par le plaisir qu'elle aurait

à voir ; qu'au lieu d'un doigt replié elle les avait tous droits, que dans dix minutes le travail recommencerait, et qu'à l'instant où son doigt se relèverait elle se réveillerait. Elle demanda une chafne, et à la fin de la chafne le travail recommença ; les bras, après s'être entortillés de nouveau, se relevèrent, les mains s'ouvrirent avec violence ; elle s'éveilla dans cet instant, et le doigt malade se trouva relevé comme les autres. Il ne s'est plus abaissé, et elle s'en est servie parfaitement depuis. Dès cet instant elle a été de mieux en mieux ; les crises ont été plus douces, quoiqu'elle s'endormit tous les jours ; les forces et la gaieté sont revenues. Elle m'avait dit plusieurs fois en crise qu'elle avait quelque chose à écrire sur l'inoculation, pour expliquer les raisons pour lesquelles je l'avais inoculée sans en avertir son père. Le 21 mars au soir, se trouvant assez forte et étant seule avec moi dans l'état de crise, elle me demanda tout ce qui était nécessaire pour écrire, elle se couvrit les yeux d'un bandeau, quoiqu'elle les eût fermés, fit retirer les lumières pour y voir mieux, disait-elle, puis composa et écrivit d'une manière très-nette quatre pages, dans lesquelles elle détailla son état et tout ce qui était relatif à son inoculation ; elle le signa et me demanda de l'éveiller dans cet instant, afin qu'elle pût voir ce qu'elle venait de faire dans l'état de crise ; ce que j'exécutai.

Quoiqu'elle fût toujours de mieux en mieux, il restait deux parties qui n'étaient point encore parfaitement guéries, la rate et la matrice. Cependant on devait la retirer du traitement à Pâques ; elle en avait du chagrin, sentant bien qu'il resterait toujours quelque altération dans sa santé, surtout ses règles n'étant point encore revenues ; mais elle m'assura qu'elle était à un tel point de guérison que son doigt ne se replierait plus, et qu'elle ne retomberait pas dans l'état d'où je l'avais retirée. Le 10 mai elle traça avec un crayon, sous son mantelet, les paroles suivantes :

« Je soussignée, en état de crise magnétique, déclare que  
 » ma santé se fortifie de jour en jour ; qu'il ne resterait plus  
 » aucune trace de ma maladie, si je restais quelque temps

» de plus. Mon départ est fixé pour le 18; je vois avec regret arriver cette époque. L'on se persuade que quinze jours de plus que j'avais demandés sont de peu de conséquence, et l'on se trompe. Lorsqu'une maladie est sur son déclin les progrès sont rapides et le succès complet, lorsqu'on suit le traitement jusqu'à la fin. *Signé en crise.* »

Malgré le chagrin que lui causait son départ, tant éveillée qu'en crise, les progrès ne s'en sont pas moins faits jusqu'à ce moment; elle m'a annoncé que je conserverais toujours la puissance de l'endormir, et que, quoiqu'elle quittât le traitement, l'effet s'en continuerait encore assez de temps pour favoriser le retour des règles, qui seraient cependant toujours difficiles à venir, ce qui lui causerait souvent des maux de tête, par l'embarras que le défaut de ces évacuations continuerait d'y causer.

Depuis son départ, ce qu'elle avait prévu est arrivé; elle a même repris de l'embonpoint, et quoiqu'elle ne soit pas complètement guérie, sa santé est en bien meilleur état qu'elle n'a jamais été pendant le cours de sa vie.

Que de réflexions, messieurs, une multitude de faits de cette espèce ne fournissent-ils pas! que d'inductions à en tirer! Mais ne nous hâtons pas de conclure du particulier au général; arrêtons-nous, conservons encore le caractère d'historien, car lorsqu'il est question de la nature, il faut suivre la marche qu'elle nous indique elle-même dans ses productions. D'une multitude d'analogues, les naturalistes tirent des espèces. L'observation des mêmes caractères dans un grand nombre d'espèces forme les genres. Par la ressemblance du plus grand nombre de parties dans les mêmes genres, s'établissent les familles. Pour avoir le droit de généraliser, il faut donc avoir beaucoup observé; continuons de le faire, et gardons-nous de tirer des principes généraux d'un ou même de plusieurs faits, de peur de nous égarer dans nos raisonnemens, et afin de ne pas édifier sur un sable mobile les frêles bâtimens que chaque nouveau fait renverserait de fond en comble, à moins que nous ne

ussions autant de systèmes qu'il se présenterait d'observations. Il m'en reste encore un grand nombre, messieurs, à vous présenter, que le temps ne me permet pas de vous lire dans cette séance. L'exposé du traitement de Petit-Bourg, que je vous ai promis au commencement, vous en fournira; mais je suis forcé de vous le réserver pour la prochaine assemblée; d'ailleurs, celles de mon traitement ne sont point épuisées, mes coopérateurs pourront vous en entretenir, et M. Targe, notre confrère, qui a bien voulu diriger mon traitement de la manière la plus régulière et la plus utile pour les malades, voudra bien vous donner quelque jour l'histoire d'une somnambule qu'il a traitée en partie chez moi, et qui a approché de la plus grande perfection dans ce genre. Je finirai aujourd'hui, si vous voulez bien me le permettre, par cette réflexion : que quelque étonnans que soient les faits dont je vous ai entretenus, ils n'ont plus le mérite, ni de la singularité, ni de la nouveauté, puisque non seulement les célèbres Puységur, Hervier, Tardif de Montravel, Favalet, Lutzembourg, mais encore tous ceux qui ont parcouru la même carrière, ont vu et rapporté chacun un si grand nombre de faits de cette espèce, que ce que l'on pouvait regarder comme merveilleux il n'y a que très-peu de temps, *et ce que M. Mesmer ne présentait qu'avec une prudente réserve*, est devenu une chose très-ordinaire, quelque difficile qu'elle soit à expliquer.

---

*Lettre et mémoire adressés au rédacteur de l'Hermès.*

Paris, le 21 août 1828.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Mû par un sincère désir de contribuer à la défense d'une cause dont l'étude et les expériences obtenues pendant plusieurs années m'ont rendu zélé partisan, je prends la li-

berté de vous adresser un mémoire à ce sujet : les faits qu'il contient sont de la plus rigoureuse exactitude ; je désire que vous les jugiez dignes d'être insérés dans votre intéressant journal, sinon vous voudrez bien m'excuser en faveur du motif. J'aurais pu y joindre des expériences faites par moi ; mais ne leur ayant pas donné de publicité et étant étranger, mon nom seul ne saurait être une autorité suffisante pour vos lecteurs ; j'ai pensé qu'il valait mieux vous entretenir de faits qui pourraient être confirmés d'une manière authentique. Ceux que je vais vous citer ont eu pour témoins des centaines de personnes, et parmi elles plusieurs Français.

Convaincu qu'il est du devoir de chaque individu de rendre publiques, autant que possible, les cures intéressantes qu'il a vu opérer au moyen du magnétisme animal, afin de contribuer par la réunion d'une multitude de faits, à constater l'utilité de ce mode de guérir, je me suis décidé à braver les difficultés que j'éprouve à écrire dans une langue qui n'est pas la mienne, pour vous communiquer ce qui suit.

Pendant l'été de l'année 1822, me trouvant à la Haye, le sujet de toutes les conversations était les cures merveilleuses d'un magnétiseur qui depuis quelque temps était à Delft (ville à une demi-lieue de la Haye) : il y acquit bientôt une si grande renommée qu'on ne put plus se passer d'assister à toutes ses séances magnétiques. Je ne connaissais alors le magnétisme que comme une chose dont on disputait jusqu'à l'existence ; n'ayant jamais trouvé l'occasion d'en juger par moi-même, j'éprouvais, au lieu d'une prédisposition favorable, cette répugnance naturelle lorsqu'il s'agit de croire à une chose qui a l'apparence du merveilleux et qui nous semble tout-à-fait hors de la ligne des idées dans lesquelles nous sommes élevés

Ce fut dans cette disposition d'esprit que je me rendis à l'une des séances du magnétiseur ; j'étais accompagné de cinq à six autres personnes, dont un médecin, tous bien décidés à ne céder qu'à l'évidence, et à découvrir la supercherie partout où elle pourrait se cacher. Nous trouvâmes le

magnétiseur devant huit ou neuf personnes des deux sexes, assises sur une ligne; quelques-unes dormaient paisiblement tandis que d'autres éprouvaient pendant leur sommeil des attaques de nerfs plus ou moins violentes; celles qui se trouvaient éveillées à notre arrivée ne tardèrent pas à s'assoupir également. Quelques minutes d'observation nous suffirent pour nous convaincre qu'il ne pouvait y avoir de feinte du côté des magnétisés; c'étaient des paysans des environs, des ouvriers de la ville, enfin des gens connus de plusieurs assistans, et qui, si leur moralité n'eût pas pu les empêcher de se prêter à quelque manège de cette espèce, n'auraient pas eu l'esprit de le faire assez subtilement pour échapper à notre investigation.

Le magnétiseur, M. Van-der-Lec, était un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une taille moyenne et fortement constitué; un front haut et large, de petits yeux d'un bleu grisâtre, d'une grande vivacité et d'une pénétration qui permettait à peu de personnes de soutenir son regard; son nez est aquilin, une contraction continue dans les lèvres et tout le reste de sa figure lui donnait l'expression d'une puissante volonté. Il nous dit que toutes les personnes qu nous voyions devant nous, avaient des maux de nerfs et que la plupart étaient épileptiques. Il nous montra ensuite comment il pouvait à volonté leur susciter des attaques de nerfs et les calmer spontanément. Il nous assura que c'était par ce moyen qu'il les guérissait. Ce que nous voyions nous étonnait beaucoup, cependant nous n'y trouvions pas encore de quoi nous convaincre; mais bientôt un incident vint mettre un terme à notre incrédulité.

Parmi les personnes soumises à l'action magnétique de M. Van-der-Lec, il y avait un somnambule qui était atteint de cette terrible espèce d'épilepsie communément nommée *danse de saint Guy*; il n'avait eu que quelques tiraillemens nerveux jusqu'au moment où le magnétiseur quitta l'appartement, mais alors une attaque effrayante se



déclare : il s'élançait à plusieurs pas de sa chaise , des contorsions horribles le défigurent tellement que plusieurs spectateurs reculent épouvantés , tandis que d'autres , comptant sur leurs forces et craignant quelques accidens , se jettent sur lui pour le contenir ; vains efforts , il les lance loin de lui comme des enfans impuissans ; on s'empresse de rappeler le magnétiseur et à l'instant la scène change. Celui-ci s'approchant du malheureux , lève les mains et les faisant retomber rapidement au-dessus du malade , sans le toucher , il aspire deux ou trois fois sur sa tête ; l'épileptique , comme un homme frappé de la foudre , s'affaisse aussitôt sans tenter de faire le moindre mouvement ; on le replace alors sur la chaise , où il s'endort instantanément du sommeil magnétique le plus paisible.

Le pouvoir du magnétiseur dans cette circonstance était trop manifeste pour laisser la moindre retraite aux esprits les plus prévenus. Le malade était un ouvrier plombier , bien connu dans la ville pour avoir le mal affreux dont il venait d'éprouver un accès en notre présence ; d'ailleurs s'il eût été inconnu et qu'on eût pu le soupçonner d'artifice , l'opinion du médecin qui était présent et la mienne , était qu'il est impossible qu'aucun individu puisse contrefaire à ce point la nature en désordre.

Les phénomènes inexplicables dont je venais d'être témoin me donnèrent beaucoup à réfléchir ; ils m'inspirèrent un intérêt si vif , que je suivis pendant quinze jours presque toutes les opérations de M. Van-der-Lec , non seulement ses traitemens magnétiques publics , mais aussi ceux qu'il faisait chez quelques habitans très-respectables de la ville de Delft. Dans cet espace de temps , j'ai vu au moins cent personnes sous l'influence du magnétisme animal , je les ai observées avec toute l'impartialité dont je suis capable , et tout l'intérêt que m'inspirait le sujet de mes recherches. Je vais essayer de retracer ici ce qui s'est offert à moi de plus remarquable.

M. Van-der-Lec traitait les malades de deux manières :

la première en magnétisant tout le corps, ou seulement la partie malade, sans intention de produire le somnambulisme; la seconde, par le sommeil magnétique. Il faisait usage de la première manière dans les cas de rhumatisme, goutte, paralysie, contractions, fluxions et toutes les affections qui ne semblaient pas dépendre immédiatement de tout le système; ce genre de maladies était celui qu'il guérissait le plus promptement.

Il employait le sommeil magnétique dans toutes les affections nerveuses et en général dans tous les maux qui affectent le système entier; il y soumettait aussi ceux qui n'avaient pas cédé au traitement local. Ces sortes de maladies exigeaient des soins magnétiques très-prolongés; mais si on y apportait de la constance, M. Van-der-Lec n'y réussissait pas moins bien que dans les maladies locales.

Ce que la méthode de M. Van-der-Lec offrait de remarquable dans le traitement des épileptiques, c'est qu'il excitait lui-même pendant le sommeil magnétique des accès qu'il arrêtaient quand il les jugeait près d'avoir atteint leur plus haut degré de violence; il en résultait que ces accès devenaient chaque jour moins forts, et qu'à la fin il ne pouvait plus en susciter. Ce qu'il considérait comme l'époque de la guérison.

De tous les épileptiques que j'ai vu traiter, il y en a eu bien peu qui ne soient arrivés à un état de clairvoyance quelconque, et un bien plus petit nombre encore qui aient pu donner quelques renseignemens sur l'origine de leur mal et prévoir le terme de la guérison.

Les femmes hystériques au contraire entraient presque toutes instantanément en somnambulisme lucide, et quelques-unes d'entre elles atteignaient au degré de cette exaltation mentale qui égale tout ce qu'on cite de plus extraordinaire en ce genre.

J'ai remarqué que les forces physiques d'un individu ne peuvent nullement servir de mesure pour juger de sa susceptibilité au somnambulisme: un paysan de formes athlétiques avec toute l'apparence d'une santé robuste, mais

atteint d'épilepsie , dormit au bout de dix minutes de magnétisme, et cela sans efforts de la part du magnétiseur ; tandis qu'une dame qui depuis long-temps était dans un état de faiblesse extraordinaire, résista aux moyens les plus puissans qu'il put employer ; elle était cependant très - sensible à l'action magnétique , puisque dès la première séance elle ferma involontairement les yeux , que depuis ce moment la seule présence de M. Van-der-Lec suffisait pour les lui faire fermer spontanément , et qu'elle ne pouvait les rouvrir que par l'action négative de son magnétiseur.

J'ai vu M. Van-der-Lec guérir des personnes privées , par causes accidentelles , de l'ouïe , de la parole et de la vue. Sa manière la plus ordinaire de causer le sommeil magnétique était de poser ses mains pendant environ une minute sur la tête du malade , de les descendre le long des bras jusqu'aux genoux , puis de fixer ensuite les pouces sur les plexus solaires et de les y tenir trois à quatre minutes ; il joignait souvent à ces passes quelques aspirations sur la tête du magnétisé , les continuant jusqu'aux mêmes plexus. Je l'ai vu aussi très-fréquemment mettre en somnambulisme des personnes qu'il voyait pour la première fois , en leur faisant seulement poser sur l'estomac un mouchoir qu'il avait porté sur lui pendant quelques jours : il considérait comme très-efficaces , surtout pour fortifier le malade, les passes connues sous la dénomination d'*asperges*, et je me crois fondé à penser que son opinion était juste.

Pour susciter un accès nerveux , il remontait ses mains des pieds à la tête du malade en les remuant d'une manière tremblante et convulsive , mais sans le toucher. Dans les rhumatismes et les paralysies , il employait principalement l'action des pouces ; il les présentait pendant quelque temps et à une petite distance , à l'endroit affecté : dans le premier cas , le malade ne tardait pas à y ressentir une douleur violente , et dans le dernier , une chaleur vivifiante , puis descendant lentement son ou ses pouces vers les extrémités , la douleur les suivait et bientôt disparaissait entièrement.

J'ai encore vu M. Van-der-Lec traiter un individu dont les jambes étaient totalement paralysées depuis bien long-temps : il exerça pendant deux heures sur cet homme toute l'influence magnétique dont il était susceptible , il parvint à le mettre en état de se lever de sa chaise et de faire le tour de la chambre ; à la vérité le magnétisé ne faisait que traîner les pieds sur le plancher. Il se manifesta à cette occasion un phénomène qui me parait mériter une attention toute particulière , c'est que le mouvement des jambes du magnétisé , *qui n'était pas somnambule* , dépendait entièrement de la volonté du magnétiseur , ou , pour mieux m'exprimer , il semblait que la volonté de tous deux devait concourir à cet effet , puisque quand le magnétiseur ne permettait pas au magnétisé de mouvoir ses jambes , il n'en pouvait rien faire.

On pense généralement qu'il faut croire à l'existence du magnétisme pour être magnétisé avec succès ; d'après les observations que j'ai eu occasion de faire , il me parait que cette condition n'est pas de rigueur , mais qu'elle peut être considérée comme un puissant auxiliaire. M. Van-der-Lec , a produit le somnambulisme sur des personnes qui professaient la plus grande incrédulité et qui s'opposaient de toute la puissance de leur volonté aux effets qu'il produisait sur eux.

Un jeune homme d'une disposition religieuse extrêmement exaltée , et qui n'avait pu être guéri par le magnétisme spirituel du prince de Hohenlohe , quitta Francfort-sur-le-Mein , et se rendit à Delft , attiré par la renommée des cures étonnantes qui s'y faisaient : après avoir vu en quoi consistait le traitement magnétique , il demanda à M. Van-der-Lec s'il ne priait pas ; celui-ci répondit qu'il le faisait en bon chrétien , mais qu'il ne répétait aucune prière en magnétisant. Aussitôt le pauvre jeune homme , qui n'avait vu dans les cures du prince archevêque , demandées par la prière , que l'intervention immédiate du ciel , ne vit dans celles obtenues sans ce secours qu'un effet de la puissance du diable. Il aurait infailliblement renoncé à ce moyen cura-

tif sans les raisonnemens et l'autorité d'un de ses parens qui l'accompagnait; il se soumit enfin, quoique avec une extrême répugnance , au traitement de M. Van-der-Lec : dès la première séance , il céda au sommeil magnétique ; on m'a assuré qu'il avait persévéré et avait été guéri.

De toutes les personnes que j'ai vues soumises au traitement magnétique , pas une n'en a ressenti d'effets nuisibles ; cependant toutes les cures n'ont pas été terminées , les unes pour cause de départ du magnétiseur , ou par d'autres motifs que l'on ne peut souvent prévoir lorsqu'on commence un traitement : un très-grand nombre de malades ont été complètement guéris, et un bien petit nombre n'ont point éprouvé de soulagement.

M. Van-der-Lec , qu'on ne peut s'empêcher de considérer comme un homme extraordinaire sous le rapport des rares qualités magnétiques dont l'a doué la nature , doit ses connaissances sur ce sujet à l'expérience et aux préceptes qu'il a reçus des somnambules, son éducation ayant été celle d'un simple villageois. Les circonstances qui lui ont procuré les premières notions de cette science sont aussi curieuses qu'intéressantes.

M. Van-der-Lec dans sa jeunesse était entré au service et se trouvait comme hussard dans l'armée française d'Italie. On le plaça avec un petit détachement dans un couvent pour y servir de sauvegarde : y étant resté quelque temps , il s'aperçut que les religieux s'occupaient beaucoup de lui ; enfin ils lui dirent que s'il le voulait on lui enseignerait une chose qui pourrait lui être très-utile dans la suite , et qu'en outre on le récompenserait. Le jeune hussard ne demandait pas mieux , il accepta les offres qui lui étaient faites , et promit, ainsi qu'on l'exigeait, de garder le secret momentanément. Alors on lui apprit qu'il pouvait exercer de l'influence sur les facultés d'un autre homme , au moyen de certaines manipulations , secondées d'une forte action de la volonté , ou même par celle-ci toute seule , et produire par là un état particulier propre à guérir les maladies du corps humain. On magnétisa devant lui , on le fit essayer , on lui répétait sans cesse qu'il *pouvait* ce qu'il *voulait* : bientôt les

effets de son action magnétique furent tels , que ses maîtres mêmes en furent extrêmement étonnés ; il magnétisa tous les malades du couvent , jusqu'à son départ qui eut lieu peu de temps après. M. Van-der-Lec a vainement cherché à deviner ce qui avait pu inspirer à ces moines un si grand intérêt pour lui. Mais il était très-convaincu qu'ils avaient sur sa personne des desseins secrets que son départ imprévu les empêcha d'exécuter.

Les marches , les bivouacs et les combats , ne tardèrent pas à effacer de son esprit sa singulière aventure ; il ne songeait plus au magnétisme , lorsqu'à une époque assez récente une circonstance le rappela à son souvenir.

M. Van-der-Lec étant établi dans son village depuis plusieurs années comme marchand épicier , le hasard le rendit témoin des efforts inutiles que faisait sur un de ses malades un praticien de la campagne qui s'occupait du magnétisme. Il le regarda faire quelque temps , puis il lui dit : « C'est donc là ce que vous autres appelez le magnétisme ? Il y a bien long-temps que je connais ça , et je crois que je le ferai mieux que vous ; vous allez voir. Il prit aussitôt la place du magnétiseur , qui ne fut pas peu surpris de voir la personne soumise à l'action magnétique , assoupie en peu de minutes. Le nouveau magnétiseur dut à cet événement , d'un côté beaucoup de malades qui demandaient ses soins , et de l'autre la réputation de sorcier parmi les ignorans , au point que des paysans voyant leurs vaches malades ne manquaient pas de l'en accuser.

Deux professeurs de l'université de Groningue , grands partisans du magnétisme et magnétiseurs eux mêmes , furent frappés d'étonnement en le voyant agir : appréciant tous les avantages qu'offrait une disposition magnétique aussi puissante , ils l'encouragèrent à se livrer entièrement à cette partie de l'art de guérir , et l'engagèrent surtout à tâcher d'acquérir quelques connaissances générales en physiologie et en physique. M. Van-der-Lec négligea ce dernier avis , parce qu'il était convaincu que des somnambules lucides et de bonne foi seraient pour lui des guides infailibles. Il est depuis quelques années légalement autorisé à exercer la

profession de magnétiseur , et il s'est établi comme tel à Rotterdam.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Un de vos abonnés, de la Hollande.

LANS.

*Lettre adressée à M. Deleuze.*

MONSIEUR ,

Vous m'avez demandé une relation circonstanciée de la guérison de ma fille. J'ai différé de vous l'envoyer, parce que je voulais être sûre que cette guérison était complète et que je n'avais rien à craindre pour l'avenir. Ce sont vos conseils et la lecture de vos ouvrages qui m'ont déterminée à recourir au magnétisme, auquel je dois ma santé et celle de ma fille : je ne saurais mieux m'acquitter envers vous qu'en vous informant du bien que j'en ai obtenu.

Depuis trois ans ma fille, âgée maintenant de onze ans, était atteinte d'un mal d'yeux considérable, survenu à la suite de la rougeole qu'elle eut au mois d'août 1825, et qui m'alarmait beaucoup. Les soins les plus assidus, le traitement le plus suivi et dirigé par d'habiles médecins, n'avaient pu la guérir; elle avait, à la vérité, des intervalles de mieux, mais ils ne duraient pas, et même, dans ces moments de mieux, ses yeux demeuraient constamment bordés de rouge, faibles, remplis de petites taches de sang, et les paupières toujours engorgées par l'humeur.

Au mois de juin de cette année, j'étais à Paris avec ma petite malade. Elle y éprouva une violente rechute, l'œil gauche était comme voilé, le droit très-enflamé et contenant un bouton assez gros. Ce fut alors que je la conduisis à M. le docteur Chapelain, dont je vous dois, monsieur, la connaissance, et par les soins duquel je venais d'être guérie d'une maladie lente et qui devenait mortelle. Je lui devais la vie, et en remettant ma fille entre ses mains, j'étais persuadée que je lui devrais sa guérison. Malgré tout le travail et le nombre de malades dont il était alors accablé, il

consentit à se charger d'elle avec cette bonté qui le caractérise, et ce zèle ardent pour le bien qui ne lui laisse calculer, ni la fatigue, ni même le soin de sa santé. Dès la troisième séance le bouton avait disparu. J'observai que pendant les premiers jours du traitement magnétique, les yeux rendirent, surtout pendant la nuit, une grande quantité d'humeur très-épaisse. M. Chapelain prescrivit de les laver avec de l'eau magnétisée. L'enfant s'endormit dès la première séance, et un ami de M. Chapelain, M. de S., fut témoin de la facilité avec laquelle, par sa seule volonté, il l'endormait et la réveillait plusieurs fois dans l'espace de quelques minutes ; mais elle s'éveillait dès qu'on lui adressait la parole. M. Chapelain, qui ne cherche en magnétisant que la guérison de ses malades, et non des expériences, ne pensa plus pendant plusieurs jours à lui parler de nouveau : ce ne fut donc que vers la huitième séance qu'à ma prière il lui demanda si elle dormait. Elle répondit affirmativement, et offrit dès lors tous les signes du somnambulisme et de l'isolement complet. Je lui parlai, elle ne répondit pas. « Marie, lui dit M. Chapelain, pourquoi ne répondez-vous pas à votre maman ? — Maman ? elle n'est pas là, je ne vois que vous. » Il me prit alors la main, me mit en rapport avec l'enfant, qui répondit de suite à mes diverses questions. Interrogée sur sa santé, elle dit constamment que le magnétisme lui faisait le plus grand bien, qu'il la guérirait, et qu'il ne fallait pas d'autres remèdes. M. le vicomte de Pierres, brigadier des gardes du corps, fort incrédule, et auquel j'avais plusieurs fois parlé du somnambulisme de ma fille, ayant désiré la voir, M. Chapelain me permit de le mener chez lui. L'enfant s'endormit comme de coutume, et répondit à tout ce que lui demanda M. Chapelain, qui ayant ensuite un malade pressé à voir, la laissa endormie et sortit. Dans son absence j'adressai plusieurs fois la parole à ma fille sans qu'elle m'entendît. Je la pris dans mes bras, l'embrassai, nous fîmes tomber une chaise auprès d'elle, elle ne sentit, n'entendit rien. M. Chapelain rentra dans l'antichambre sans faire le moindre bruit, et sans que M. de Pierres ni moi eussions pu l'entendre. Aussitôt l'enfant lui



cria : « Ah ! M. Chapelain, c'est joli de me laisser pour aller voir d'autres malades ! je m'ennuie de dormir si long-temps. » C'est alors que M. Chapelain dit à M. de Pierres : « Ou le magnétisme existe, ou une enfant de onze ans joue la comédie avec cette perfection, et sa mère est de moitié ; car elle ne l'a pas quittée. »

J'éprouvais à cette époque de violentes douleurs d'entrailles. M. Chapelain demanda à ma fille d'où elles provenaient. « C'est vous qui les lui donnez — Comment ! c'est moi qui fais mal à votre maman ? — Oui, c'est pour la guérir. » Je fus de suite consulter une autre somnambule, qui répondit que c'était une crise salutaire. En effet, depuis lors ma guérison fut complète. Ce même jour M. Chapelain désirant faire voir clairement à ma fille ce que j'éprouvais, lui appuya fortement la main sur le front. Elle s'écria aussitôt : « Fermez les rideaux, le grand jour me fait mal. — Que voyez-vous ? — Une grande lumière. » M. Chapelain ôta sa main, elle ne se plaignit plus de la lumière.

Enfin, monsieur, au bout de quinze séances, les yeux de ma fille étaient entièrement guéris ; elle put reprendre ses études à la maison royale de Saint-Denis ; et quand je l'ai quittée il y a quinze jours, ses yeux continuaient à être parfaitement bien. Voilà, monsieur, la relation que vous avez désirée ; elle est exacte, vous le savez, puisque cette guérison s'est opérée sous vos yeux : si vous pensez que ce récit puisse être utile, veuillez en faire l'usage que vous jugerez convenable. Puisse mon exemple engager d'autres mères à devoir au magnétisme la santé, la vie de leurs enfans ! Puisse aussi ce faible tribut vous exprimer, monsieur, ainsi qu'à celui qui fut mon sauveur, une partie de la reconnaissance dont mon cœur est à jamais pénétré.

SOMMARD DE CROSSES, marquise de LUXEM.

Mantes, 22 décembre 1828.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

### SUITE DU TRAITEMENT

*fait par MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON.*

Le 11, à huit heures du soir, je mis madame Gérôme en somnambulisme ; elle demanda à y rester jusqu'à dix heures, et se félicita d'être débarrassée de tout ce qu'elle avait vomi dans la journée, assurant que cela la dégagerait beaucoup pour le mercredi suivant. « Vous avez promis de me dire ce soir quelque chose à ce sujet. — Oui, le voici : demain et après-demain il faudra que je prenne un bain de pieds, puis le mercredi, lorsqu'après m'avoir éveillée à deux heures, comme je vous l'ai dit, vous apercevrez quelque chose d'extraordinaire dans mes regards et dans mes gestes, vous me remettrez de suite en somnambulisme, et vous me coucherez à plat, le plus près de vous possible. — Mais il me semble que dans cette position le sang remontera infiniment plus que dans toute autre? — Cela est nécessaire à cause des douleurs que je souffrirai. — Faudra-t-il vous y laisser longtemps? — Toute la journée. — A quelle heure croyez-vous que cette crise vous prendra? — Vers les quatre heures. Je vois, madame, que vous êtes inquiète. — Je le suis parce que ce sera le jour de ma fièvre, et que je crains de n'avoir pas assez de liberté d'esprit pour vous aider et vous diriger dans cette circonstance. — Tranquillisez-vous, madame, tout ira bien. — Comment passerez-vous la journée de demain? — Je cracherai du sang; les efforts que j'ai faits aujourd'hui pour vomir m'ont un peu fatiguée. — Les suites n'en sont-elles pas à redouter? — Non, madame; seulement,

pour adoucir un peu, il sera convenable que demain je boive une tasse d'une légère infusion de guimauve, et surtout que je ne déjeûne pas.»

Le 12, à huit heures du matin, je mis ma malade en somnambulisme. N'ayant pu magnétiser l'eau de son bain de pieds, je lui proposai de remettre à le prendre chez moi le lendemain, que je l'endormirais pendant qu'elle aurait les pieds dans l'eau. « Je n'ai pas osé vous le proposer, mais c'est cela que je souhaite. — Pourquoi me cacher ce qui peut vous soulager? vous savez que c'est un moyen certain de me faire de la peine. » En achevant ces mots le frisson me saisit; je proposai à ma somnambule de venir près de mon lit; je l'assurai que je la réveillerais à l'heure qu'elle avait indiquée : elle accepta; mais aussitôt qu'elle y fut, je ne pus l'empêcher de se mettre les bras dans mon lit et la tête contre mon chevet. « Laissez-moi là, me dit-elle, je vous ferai du bien. » A l'heure fixée par elle, je voulus la réveiller. « Non, non! vous me feriez beaucoup de peine; je puis vous soulager sans me faire de mal; je transpirerai, et ce sera tout; faites-moi apporter une chemise afin que je puisse en changer. » Je la laissai faire ce qu'elle voulut, mais j'étais tellement tourmentée de la crainte de l'incommoder, qu'elle s'en aperçut et consentit à ce que je l'éveillasse vers le midi; elle annonça avant de s'éveiller qu'elle cracherait un peu de sang dans l'après-midi, ce qui arriva comme elle l'avait prévu.

Le 13, je lui fis mettre les pieds dans l'eau après avoir fortement magnétisé le bain, puis je l'endormis du sommeil magnétique. Elle demande à dormir deux heures; elle espère que la crise de demain en sera tempérée. Elle exprime le désir de prendre encore demain des pédiluves. Il faudra aussi lui mettre sur le bas-ventre des compresses trempées dans du vinaigre chaud. Lorsque je réveillai ma somnambule elle était assez bien; mais, vers les deux heures environ, son mari vint m'avertir qu'elle venait d'être saisie par un tremblement si violent qu'il avait cru devoir la faire mettre dans son lit. L'esprit prévenu de l'idée que la grande

crise annoncée par madame Gérôme, ne devait se manifester que le lendemain ( quoiqu'elle m'eût avertie qu'elle pourrait bien la surprendre ), je me persuadai que ce n'étaient que des mouvemens nerveux, et j'engageai son mari à lui faire prendre un peu d'eau de fleur d'orange; cependant, inquiète de ma malade, je me déterminai à aller chez elle malgré la fatigue causée par un vomitif que j'avais pris le matin. En m'y rendant je rencontrai M. Varnier qui venait me chercher. A peine fus-je entrée chez madame Gérôme, qu'elle se jeta à mon cou; je la magnétisai de toute la force dont j'étais susceptible, je lui soufflai dans la bouche pour calmer le tremblement qui agitait sa mâchoire, et en un instant je vis paraître le sang sur ses lèvres; je lui mis de suite dans la bouche un morceau de glace ( on avait eu la précaution de s'en pourvoir ), un morceau au creux de l'estomac, et un troisième sur la tête; alors les accidens cessèrent. La voyant plus calme, je la mis en somnambulisme, et lui fis les questions suivantes : « Pourquoi avez-vous éprouvé votre grande crise plus tôt que vous ne l'aviez annoncé?—Vous devez vous rappeler, madame, que je vous ai dit que peut-être elle me surprendrait : c'est le bain de pieds, pris pendant le sommeil somnambulique, qui l'a avancée.—Comment ne l'avez-vous pas prévu lors de notre dernière séance? — La nature a été plus forte que moi. — N'avez-vous plus d'accidens à craindre? — Non, le choc est passé, il n'y a pas le moindre danger à redouter, mais il me reste encore à souffrir; je vais avoir une perte qui durera cinq jours. — Jusqu'à quelle heure voulez-vous rester en crise?—Jusqu'à huit heures du soir. » Puis, me mettant dans la main la poignée de cheveux qu'elle s'était arrachée, elle me dit : « Gardez-les, madame; chaque fois que vous les verrez vous direz, ces cheveux sont ceux d'une personne dont j'ai sauvé les jours, cela vous fera plaisir. » Je dinai près de son lit et ne la quittai que lorsque je l'eus réveillée : j'étais obligée de la magnétiser sans cesse pour modérer ses douleurs et contraindre le sang à reprendre son cours ordinaire. Madame Gérôme me témoigna sa recon-

naissance de la manière la plus touchante, et me demanda en grâce de lui permettre de venir chez moi le lendemain, parce que c'était mon jour de fièvre. J'y consentis à la condition qu'elle s'y ferait transporter si elle ne se sentait pas assez de force pour y venir à pied sans se fatiguer. La malade ne prit pendant tout le jour que du vin tiède avec un peu d'eau et de sucre, ses règles parurent dans la journée, elle eut une forte transpiration vers le soir. Elle me pria, étant encore en sommeil magnétique, de rester, après son réveil, quelques momens avec elle, afin de lui raconter ce qui lui était arrivé pendant sa crise; elle m'assura que ce récit fait par moi lui épargnerait de bien vives inquiétudes. Je fis ce qu'elle souhaitait, puis je me retirai, bien satisfaite d'être quitte d'une journée que je redoutais depuis si longtemps.

De retour chez moi, je me fis instruire des accidens qui avaient précédé cette affreuse crise dans laquelle j'avais trouvé ma malade; voici ce que me dit à ce sujet M. Aubry Dusaut son cousin.

« Le 13 juin 1786, vers les deux heures et demie de l'après-midi, M. Gérôme monta dans la chambre de sa femme: la voyant triste et rêveuse, assise sur un fauteuil, il lui demanda ce qu'elle avait; « j'éprouve, lui répondit-elle, un tremblement par tout le corps, semblable à celui d'une personne qui serait effrayée; j'ai, en outre, la vue si troublée que je n'y vois plus. » M. Gérôme, ayant observé que le tremblement était intérieur, proposa à la malade de se mettre sur son lit. A l'instant où elle venait de suivre ce conseil, M. Varnier et moi nous entrâmes dans sa chambre, nous la trouvâmes assise sur son lit; elle avait toujours l'air triste et rêveur. M. Varnier lui ayant demandé s'il pouvait lui rendre quelques services, il eut pour toute réponse un « non, monsieur, allez-vous-en. » Pendant ce temps M. Gérôme était allé au château prévenir S. A. S. de la situation de la malade. Ne voulant pas la contrarier, nous sortîmes: M. Varnier descendit, et moi je me plaçai près de la porte de la chambre de ma cousine, ayant soin qu'elle

ne pût m'apercevoir ; je remarquai qu'elle tenait ses cheveux à deux mains et se les arrachait. J'allai près de son lit, et je lui demandai si je pouvais lui être de quelque utilité. « Non, me répondit-elle d'une voix entrecoupée , je vous remercie. » Un instant après ma cousine se jeta à la renverse, elle s'arracha encore les cheveux : je remarquai que son visage devenait pourpre, que son cou enflait, que son estomac se soulevait par intervalles : elle se mit ensuite à pousser des cris en disant : « Au secours ! ma bonne maîtresse ; je m'étouffe, je vais m'étrangler. » Elle répétait cela plusieurs fois en poussant des cris perçans ; elle portait en même temps ses mains à son cou comme si elle eût effectivement voulu s'étouffer : alors je lui retins les bras ; mais, étant parvenue à se dégager de mes mains, elle se frappait les seins et faisait des efforts pour se les arracher : je me vis contraint d'employer toutes mes forces pour lui faire lâcher prise : je crus devoir en ce moment recourir au magnétisme, et, par son moyen, tenter de faire descendre vers la partie inférieure du bas-ventre le sang qui s'était porté à la tête avec tant de violence. Cette opération rendit quelque tranquillité à Madame Gérôme ; je remarquai que le gonflement du cou et des glandes diminuait, que la face était moins enflammée et moins bouffie ; elle se posa sur le côté gauche et me tourna le dos ; je continuai à la magnétiser, descendant toujours mes mains de la tête vers le bas-ventre ; pendant ce temps elle paraissait agitée d'un tremblement général, et marmottait avec précipitation un grand nombre de mots inintelligibles. J'observai que S. A. S. pouvait être à peine au bas de l'escalier quand madame Gérôme se retourna sur le dos avec une étonnante vivacité, situation dans laquelle son altesse l'a trouvée. »

Le 14, à huit heures du matin, continue madame la duchesse, madame Gérôme vint chez moi à pied ; je la fis mettre sur une chaise longue près de mon lit dans lequel le frisson me retenait ; je la mis en somnambulisme, elle dit qu'elle voulait y rester jusqu'à deux heures après midi. Comme elle souffrait beaucoup elle se prescrivit de boire de

quart d'heure en quart d'heure une infusion d'orties blanches dans de l'eau de tilleul, elle ne voulut prendre pour toute nourriture qu'une tasse de café au lait; elle s'ordonna pour le lendemain matin un lavement à l'eau simple dans laquelle on ferait fondre un peu de beurre frais. Je la magnétisai, pour calmer ses douleurs, autant que ma faiblesse me le permit; elle me pria de ne concevoir nulle inquiétude sur son état, qu'il n'y avait pas le moindre accident à en redouter, mais qu'elle ne serait radicalement guérie qu'après la cessation de sa prochaine époque, qu'il fallait jusque-là la magnétiser tous les jours, que ce qu'elle souffrirait après les cinq jours que devait durer sa perte, ne serait que des roses comparativement aux souffrances qu'elle avait éprouvées depuis le commencement de son traitement.

Le 15, je la mis en somnambulisme le matin et le soir, elle me répéta que sa convalescence allait commencer, qu'elle ne serait plus *éclairée* que six jours parce qu'elle approchait de sa guérison; que cependant elle dormirait encore quelque temps et pourrait avoir parfois des *momens de lumière*, mais qu'ils seraient rares. Ayant entendu parler de la répugnance que manifestent tous les somnambules à se mettre en contact avec l'argent, ainsi que du plaisir qu'ils paraissent éprouver en touchant de l'or, je présentai d'abord une pièce d'argent à ma somnambule; elle la jeta promptement en disant: « Je ne veux pas de cela. » Je lui mis ensuite de l'or dans la main, elle le mania avec un air de satisfaction. Je lui demandai le motif de cette différence, voici ce qu'elle me répondit: « C'est que l'or est un métal pur, que je touche avec d'autant plus de plaisir qu'il est de la couleur de ce bon fluide qui fait tant de bien. »

Le 16, je ne la mis en somnambulisme que le matin, elle se plaignait d'une douleur d'estomac causée par une tasse de café qu'elle avait prise; elle me pria à trois fois différentes de lui magnétiser un verre d'eau; elle me dit que cette eau lui tiendrait lieu d'une médecine, qu'elle lui procurerait plus de trois à quatre selles dans lesquelles elle rendrait du lait. Ce qui se confirma avec la même exactitude que

tout ce qu'elle avait annoncé dans le courant de son traitement magnétique.

Le 17, je la magnétisai à neuf heures ; aussitôt qu'elle fut en somnambulisme elle demanda tout ce qui est nécessaire pour écrire, et écrivit ce qui suit : « *Je me défends le café pour quatre mois, comme étant contraire à ma santé.* » Le soir je somnambulisi madame Gérôme en présence de mon fils (le duc d'Enghien) et de l'abbé Labdant son précepteur. Elle désira que je misse mon fils en rapport avec elle pour juger de son ame. Après l'avoir assis sur ses genoux, l'avoir touché, elle me dit : « Mettez-moi en rapport avec son précepteur, afin que je lui parle. » Je le fis. Immédiatement après avoir touché l'abbé, elle lui dit : « Monsieur, je sens que vous êtes le plus honnête homme du monde et que vous avez un cœur excellent, je désirerais avoir avec vous une conversation particulière. » Son désir ayant été satisfait, elle prouva à M. Labdant qu'elle avait bien jugé le cœur et le caractère de mon fils, auquel elle dit, lorsqu'il fut rentré : « Monseigneur, croyez et profitez bien des conseils que vous donnera cet honnête homme-là. (Elle lui montrait son précepteur.) » Puis elle ajouta : « Vous avez une tendre mère qui ne tient plus à la terre que par vous, ne lui donnez jamais de chagrins essentiels, car vous la mettriez bien vite au tombeau. » Quand tout le monde fut sorti je lui demandai si elle n'avait rien à s'ordonner pour le lendemain. « Il faut que je prenne chaque matin, pendant trois jours, une prise de rhubarbe en poudre dans la première cuillerée de soupe que je mangerai, et que chaque soir de ces trois jours je prenne un lavement à l'eau simple, dans laquelle on aura fait fondre un petit morceau de beurre frais. »

Le 18, elle resta en somnambulisme trois heures le matin et deux heures le soir : pendant ce temps elle donna une consultation pour M. de R..., dont elle connut parfaitement la maladie, ainsi que les causes qui l'avaient produite ; elle lui prescrivit un régime très-approprié. Pour elle-même elle ne s'ordonna rien, annonçant toujours que sa guérison était prochaine, à quelques légères incommodités près,



qu'elle conserverait jusqu'à sa seconde époque, qu'ensuite il ne serait plus nécessaire de la magnétiser.

Le 19, madame Gêrôme fut en somnambulisme deux heures le matin et trois heures le soir. Elle eut, toute la journée, une violente douleur de tête, causée par l'os qu'elle dit être carié; elle était très-accablée le matin parce qu'il faisait de l'orage. Elle soupçonne que ce moment est celui où on reçoit la plus forte dose de fluide. Le soir la voyant plus *éclairée*, je lui adressai les questions suivantes : « Quand on magnétise, sort-il autant de fluide qu'il en rentre? — Lorsqu'on en est trop chargé il sort par la transpiration. — Est-ce par l'accumulation de ce fluide ou par la rapidité de son mouvement qu'on perd la vue et l'ouïe? — C'est par la rapidité de son mouvement; chacun aussi a une portion de ce fluide, mais il n'est pas donné à tout le monde de le faire agir. — Ce fluide sort-il également de toute la surface du corps? ou bien n'en sort-il que des doigts? — Il émane de tout le corps, mais principalement des doigts et surtout de l'haleine. — Peut-on faire du mal par le changement de procédés en magnétisant? — Oui en magnétisant de bas en haut. — Savez-vous ce qu'on entend par pôles en magnétisme? — Non. — Pourrait-on agir aussi fortement avec une volonté malveillante qu'avec une volonté bienveillante? — Si l'on était bien malade cette volonté malveillante pourrait avoir des suites funestes. — Les maladies peuvent-elles se communiquer par le fluide magnétique? — Non, seulement le fluide *n'agit pas aussi bien*. — Dans le moment d'une violente passion, celui qui l'éprouve pourrait-il communiquer ses agitations à son somnambule? — Dans le cas d'une parfaite analogie cela se pourrait. — Serait-il possible de calmer les passions par le moyen du magnétisme? — Oui, surtout celles qui tiennent à la vivacité des sens. — L'attachement du magnétisé pour son magnétiseur peut-il devenir dangereux lorsqu'il y a différence de sexes? — Les dangers ordinaires dans le cours de la vie subsistent dans cette circonstance, et certainement de bien plus grands encore. — Cet attachement subsiste-t-il avec la même force après la

guérison? — Non, il s'affaiblit à mesure que l'époque s'en éloigne. — D'où viennent les antipathies des personnes en somnambulisme pour certains individus qui leur sont indifférens ou même qu'ils aiment dans l'état de veille? — Elles viennent des défauts du cœur, qu'alors elles connaissent parfaitement, et quelquefois aussi de l'incrédulité de ces individus au magnétisme. — En quoi consiste ce que l'on nomme le rapport, et quel changement s'opère-t-il dans celui qui est mis en rapport avec le magnétisé pour qu'il en soit entendu? — Je vais vous faire une comparaison : La personne magnétisée est comme un morceau d'aimant ; celle que l'on met en rapport comme une aiguille que l'on aimante un peu ; elle est attirée par la personne en somnambulisme, qui ne peut l'entendre que lorsqu'elle y est attachée, comme l'aiguille au morceau d'aimant. — Quelque part que l'on magnétise, le fluide se porte-t-il toujours sur la partie malade? — Le fluide passe partout. — Quelles sont les maladies les plus susceptibles de produire le phénomène du somnambulisme? — Les maladies nerveuses. — Comment pouvez-vous, en touchant quelqu'un, reconnaître non seulement l'état de son corps, mais encore celui de son ame, son caractère, enfin tout ce qui lui est relatif? — Je le sens mieux que je ne puis l'exprimer ; il semble que j'entre pour ainsi dire dans celui que je touche.

Le 20, je mis madame Gérôme en somnambulisme ; elle me dit de suite qu'elle se félicitait d'avoir trouvé une chose excellente pour soulager sa tête : c'est de respirer du tabac d'Espagne, sans pour cela négliger les fumigations qu'elle s'est ordonnées précédemment : elle m'annonce que jusqu'au 2 de juillet, époque où il me serait impossible de l'endormir, elle ne serait éclairée que par intervalles ; qu'elle aurait ses règles le 10, que ce jour-là elle dormirait encore somnambuliquement, et que le 13 ou le 14 elle serait parfaitement guérie.

Le 23, madame Gérôme étant en somnambulisme se plaint de ce que l'orage avait fortement remué ses humeurs ; elle se prescrit pour le lundi suivant une purgation com-

posée d'une once et demie de manne, d'un gros de rhubarbe et de deux gros de casse en bâton; elle dit qu'il faudrait y ajouter, au moment de l'avaler, une cuillerée à café d'eau de fleur d'orange; que deux jours après il serait nécessaire qu'elle bût chaque matin, pendant trois semaines consécutives, deux tasses d'une infusion de racine de canne, qu'elle en bût aussi lors de ses repas, mais mélangée avec du vin; que, huit jours après que ses règles seraient passées, il faudrait qu'elle prît de suite treize bains entiers, pendant treize jours. Je voulus lui rappeler plusieurs choses sur lesquelles je n'avais pu obtenir d'elle autant de lumières que je l'aurais désiré, ayant eu la fièvre les jours qu'elle nous avait dit devoir être les derniers de sa lucidité. « Madame, me dit-elle, c'est un rideau tiré, ne le rouvre pas qui veut. J'aurais pu répondre à cela précédemment, je ne le puis aujourd'hui. » L'abbé de Saint-Phar ayant désiré être mis en rapport avec elle dans un de ses jours lucides, elle lui dit des choses que lui seul pouvait savoir, ce qui le surprit extrêmement. Sa santé se rétablissant de jour en jour, ce que j'ajouterais à cette relation serait d'un médiocre intérêt. Maintenant que je suis certaine de sa prompte guérison, je recueille au centuple, par la satisfaction que j'en ressens, le prix des soins qu'elle a nécessités. A mesure que ses forces augmentent, sa gaieté renaît et son teint est infiniment meilleur. Cette cure, ainsi que celle de madame de Castres qui a eu un résultat également satisfaisant, ont de plus en plus consolidé mes idées sur le magnétisme, que je considère comme l'un des plus beaux dons que le Créateur ait faits à l'humanité. Si les incrédules voulaient, à mon exemple, se donner la peine de s'assurer, par l'expérience de la réalité des faits qu'ils nient par la seule raison qu'ils ne peuvent les concevoir, ils diraient avec moi qu'il n'y a point de science préférable à celle-ci, puisqu'elle offre à tous les individus les moyens de soulager les maux de leurs semblables.

Le 1<sup>er</sup> juillet, la petite de madame Gérôme, ayant été très-incommodée, donna à sa mère assez d'inquiétude pour

qu'elle désirât être mise en somnambulisme, afin d'en voir la cause. Elle jugea que le magnétisme était nécessaire à cette enfant; depuis ce moment elle la magnétisa soir et matin, elle la mit même quelquefois en somnambulisme: dans cet état, cette petite, à peine âgée de quatre ans, se plaignait beaucoup, et disait que c'était *la fumée* que sa maman lui mettait dans le ventre qui lui faisait du mal. Cependant elle paraît souhaiter avec ardeur d'être magnétisée; elle s'agite d'abord fortement, puis finit par se calmer et s'endormir en se plaignant que ses yeux la piquent: hier on eut beau la secouer et l'appeler, on ne put la réveiller qu'en se servant des moyens qu'on emploie pour éveiller les somnambules; cependant elle ne parla point dans ce sommeil.

Le 4 juillet, madame Gérôme dort somnambuliquement le matin et le soir (elle l'avait annoncé dans l'un de ses sommeils précédens). Dans le somnambulisme du matin elle dit qu'elle se voyait éclairée d'un rayon qui lui faisait un bien inconcevable: l'effet s'en marqua visiblement sur son visage. Elle me promet de faire le soir une consultation pour madame de Chastenet; dès le premier jour qu'elle *sentit* cette dame dans la chambre, elle l'aima, et quoiqu'elle ne l'eût jamais vue, elle lui dit des choses surprenantes par leur vérité. Elle nous assura qu'elle était persuadée que ce jour de clairvoyance lui avait été accordé par la Providence pour être utile à cette dame. Pendant ce somnambulisme de madame Gérôme, sa petite qu'elle avait magnétisée dormait sur ses genoux, mais ne répondait point aux questions qu'elle lui adressait. Je lui en demandai le motif, et si elle voyait que les enfans fussent susceptibles d'un somnambulisme aussi lucide que les grandes personnes.

« Non, madame, leur raison et leur jugement ne sont pas assez développés. » Elle désira ce jour-là être réveillée avant sa fille pour la voir dormir; mais aussitôt qu'elle entra ouvrit les yeux, la petite ouvrit les siens: le soir, je répétai cette expérience, et j'obtins le même résultat.

Le 5, je magnétisai d'abord madame Gérôme de la tête

aux pieds , ainsi qu'elle me l'avait recommandé , puis je m'appliquai à l'endormir ; mais , étant un peu fatiguée , je n'y parvins qu'avec beaucoup de peine. Elle me demanda à être réveillée , parce que ce sommeil lui faisait du mal. Vers les deux heures je fus reprise de la fièvre , Madame de Chastenet me magnétisa et me fit beaucoup de bien.

Le 6, au moment où je m'y attendais le moins , je somnambulais madame Gêrôme. « Je lui en demandai la cause. « C'est votre fièvre , elle m'a fait beaucoup souffrir. — Croyez-vous que je l'aie encore? — Vous en avez de légers ressentimens. — Ce qu'elle vous a fait éprouver retardera-t-il votre guérison? — Non. » Je lui demandai si en me palpant elle se sentait assez éclairée pour bien juger de mon état. « Oui , je vois assez ; » et aussitôt elle posa ses mains sur moi ; mais , les ayant fixées long-temps sur la région du foie , ses bras commencèrent à trembler. — Que pensez-vous , lui dis-je ? — Je voudrais parler à madame de Chastenet. » Au même instant elle fut prise de convulsions , et le sang lui vint à la bouche ; je me fis bien vite apporter de la glace , et me hâtai de lui en mettre un morceau dans la bouche , puis je la magnétisai fortement ; pendant ce temps j'avais fait appeler madame de Chastenet , à qui je cède la plume pour rendre compte des choses dont elle a été témoin , ne les ayant ni vues , ni entendues , puisque madame Gêrôme a désiré lui parler en particulier.

Le jeudi 6 juillet , à dix heures du matin , madame la duchesse de Bourbon m'ayant envoyé chercher pour parler à madame Gêrôme qui , étant en somnambulisme , m'avait demandée , je m'y rendis et trouvai la malade dans de violentes souffrances ; les extrémités étaient froides , le pouls convulsif ; le sang se portait avec force à la tête et à la poitrine , elle le crachait même de temps à autre ; la suffocation qu'elle éprouvait lui causait une extrême difficulté à s'exprimer ; ce ne fut qu'après un assez long temps , et en réunissant madame et moi toute notre puissance magnétique , que nous parvîmes à la calmer ; lorsqu'elle le fut , elle demanda à rester en crise jusqu'à une heure de l'après-midi ,

pour réparer le désordre qui venait d'avoir lieu en elle. Je lui demandai ce qui l'avait occasioné et comment il se faisait qu'elle ne l'eût pas prévu. Elle me répondit que le dérangement qu'elle avait aperçu dans la santé de madame en était la seule cause, et me manifesta le désir de m'entretenir sans témoins. Sitôt que nous fûmes seuls elle versa un torrent de larmes qui la soulagèrent. Je pus me convaincre, par ce qu'elle me dit, que le seul but qu'elle avait, en demandant à me parler en particulier, était de se procurer la satisfaction de s'entretenir de madame, et de tout ce qui l'intéresse, avec quelqu'un dont elle connût l'attachement pour S. A., et qui réunit toutes les conditions nécessaires pour la magnétiser fructueusement. Elle désirait aussi me donner des avis sur la santé de madame, pour le présent et pour l'avenir : elle pensait que tous les maux de sa bienfaitrice venaient du foie et d'une grande chaleur dans le sang ; elle me recommanda de l'engager à s'abstenir de tout ce qui pourrait l'échauffer, de toute espèce de médicamens, et surtout des eaux ; elle insista pour qu'elle se fit magnétiser toutes les fois que cela lui serait possible ; enfin madame Gérôme m'assura qu'elle espérait que ces précautions préviendraient les incommodités que sans cela S. A. aurait à souffrir lors de son temps critique. La somnambule voulut me dicter quelques remèdes dont Madame avait besoin ; mais s'interrompant, elle dit : «Attendez, il faut que je me recueille, parce que dans mon état ordinaire je ne connais pas le nom des plantes ;» puis elle les trouva. Vers le milieu de la séance Madame entra, nous ne tardâmes pas, elle et moi, à nous apercevoir que madame Gérôme souffrait beaucoup aux mains, elle y avait même de petits mouvemens convulsifs ; je la touchai pour calmer ses douleurs ; une légère moiteur s'y étant établie, elle les tint fermées quelque temps, puis elle les ouvrit en nous disant de les regarder parce qu'elles devaient être tachées ; effectivement elles étaient couvertes de taches jaunes. La malade accepta la proposition que nous lui fîmes de les baigner dans de l'eau chaude, mais bientôt après elles enfièrent ; je lui en de-

mandai la cause : « C'est parce que Madame m'a touchée hier peu de temps avant d'avoir la fièvre, elle m'a communiqué une portion de *venin* qui a beaucoup augmenté mes souffrances; il s'évacue maintenant par les extrémités. » Madame Gérôme s'est opposée à ce que nous lui touchassions les mains pendant qu'elles étaient en sueur, nous assurant que c'était malsain; elle nous recommanda de faire jeter de suite l'eau dans laquelle elle les avait trempées. Elle prit de là occasion de nous prévenir qu'il ne fallait pas que Madame la touchât lorsqu'elle serait incommodée. Elle nous dit aussi qu'il lui fallait encore ce soir une crise somnambulique pour réparer entièrement le désordre causé par ce que cette séance lui avait fait éprouver.

Le soir S. A. avait la fièvre lorsque madame Gérôme arriva pour être magnétisée; je la mis en somnambulisme. Elle fut assez calme, seulement il survint à ses pieds ce qui était arrivé le matin à ses mains. Elle s'occupa fortement de la santé de Madame, elle en fut plus contente qu'elle ne l'avait été le matin. Questionnée sur son propre compte, elle me dit que le dérangement qu'elle avait ressenti touchait à sa fin, qu'elle allait se retrouver dans l'état où elle était avant cette commotion, et que son rétablissement arriverait d'après les gradations qu'elle avait annoncées. Conséquemment elle ne doit pas tomber en somnambulisme avant le 10.

Le vendredi, 7 juillet au matin, Madame ayant la fièvre, je magnétisai madame Gérôme pendant une demi-heure. Elle me dit ressentir les effets du magnétisme, mais elle ne s'endormit pas. Le soir, à dix heures, on vint me chercher, en me disant que madame Gérôme venait de se trouver très-mal. J'y courus, je la trouvai dans une attaque semblable à celle qu'elle avait déjà eue; de plus, il s'y joignait de violentes douleurs dans le ventre. Je me rendis bientôt maîtresse des convulsions, mais les douleurs durèrent encore quelque temps, et lorsqu'elles cessèrent les règles parurent. Cette circonstance détermina le sommeil somnambulique. Interrogée sur ce qui avait avancé cette crise, qu'elle n'a-

vait prédite que pour le 10, elle me répondit que c'était son inquiétude sur la santé de Madame, qu'on lui avait assuré être très-malade ce matin; elle croit même que dès le moment où on lui a dit cela, sa tête s'est prise et qu'elle a déraisonné; elle est retournée chez elle troublée et souffrante; cette commotion a été assez vive pour forcer ses règles à paraître. Elle pense que cette apparition prématurée retardera sa guérison. J'insistai pour avoir des lumières plus positives sur son état; elle me dit qu'elle ne pourrait m'en donner que le lendemain matin, parce que dans ce moment sa tête était trop embarrassée; pressée de me dire ce qui lui causait l'inquiétude que je remarquais en elle, elle me répondit: «C'est une crainte qui m'afflige infiniment (en effet elle versait un torrent de larmes); je vois que rien n'est aussi dangereux pour moi que les révolutions causées par le chagrin, et que si j'en avais encore plusieurs je deviendrais folle.» Je lui observai que la folie était une maladie, et qu'elle était susceptible d'être guérie tout comme une autre. «Non pas pour moi, à cause du mal que j'ai dans la tête.» Après l'avoir calmée et tranquillisée, je la prévins que, désirant qu'elle ne s'occupât que d'elle seule lorsqu'elle était en somnambulisme, je forcerais dorénavant sa volonté à céder à la mienne; elle me répondit que cela ne pourrait lui faire de mal.

Le samedi 8 au matin, madame n'ayant pas de fièvre, mit madame Gérôme en somnambulisme. Cette dernière nous dit se trouver un peu mieux et voir clairement que le mal causé par sa dernière révolution disparaîtrait, que sa guérison en serait seulement retardée; que dans ce moment elle avait une inflammation dans l'estomac qui la faisait beaucoup souffrir; elle s'ordonna pour la combattre de l'eau de gruau avec du sirop de guimauve, en prendre pendant trois jours. Elle nous dit que maintenant elle ne tomberait en crise que pendant cinq jours, en comptant celui où nous étions; qu'après ce temps il serait nécessaire, quoiqu'elle ne dormît plus, de la magnétiser jusqu'à sa première époque. Madame devant s'absenter, la malade



consentit à être magnétisée par M. Varnier en présence de sa femme ; elle nous pria de lui éviter les révolutions que lui cause son inquiétude sur la santé de Madame, en lui permettant d'entrer elle-même chez elle pour en savoir des nouvelles.

Le soir, Madame ayant remis madame Gérôme en somnambulisme, elle nous renouvela l'assurance donnée le matin, que tout le mal se réparerait, que le mieux se faisait déjà sentir. J'étais sorti depuis quelques instans, lorsque madame Gérôme me *sentant* revenir dit à Madame : « voilà madame de Chastenet qui vient, elle amène son mari » ( cela était vrai ; mais j'étais en ce moment, d'après le temps que j'ai mis à arriver jusqu'à elle, dans la chambre qui précède le cabinet de Madame, d'où assurément Mme Gérôme ne pouvait ni me voir ni m'entendre. ) Elle assura que la présence de M. de Chastenet ne lui faisait aucun mal ; mais quand il voulut la toucher, elle trouva que son magnétisme était trop fort, et dit qu'il lui faisait éprouver de la douleur.

Le dimanche, 9 au matin, je mis madame Gérôme en somnambulisme. Il y avait peu de temps qu'elle y était lorsque Madame ressentit les premières atteintes du frisson et se coucha. Je dis à madame Gérôme que j'allais magnétiser S. A. : non seulement elle m'approuva, mais elle voulut joindre son action magnétique à la mienne, nous assurant que cela ne pouvait lui faire de mal et qu'elle opérerait plus avantageusement que moi. La vivacité de son action, l'extrême désir qu'elle manifestait de soulager sa bienfaitrice, la sensibilité qu'elle témoignait avec tant de franchise, ne me laissaient pas le courage de lui ravir ce bonheur. Elle magnétisa Madame très-long-temps, et ne cessa que lorsque le frisson fut calmé, et qu'une abondante transpiration qui survint à madame Gérôme la forçat à suspendre son action. Je la réveillai ; elle conserva toute la journée un peu de douleur à la tête.

Le soir je la mis en crise magnétique. Sitôt qu'elle fut endormie, elle nous assura qu'elle n'avait pas été fatiguée d'avoir magnétisé Madame ; que pour elle elle était à mer-

veille ; qu'à la vérité ses règles étaient très-abondantes en ce moment, mais qu'elle était très-satisfaite d'évacuer cette quantité de sang, qu'elle nous assura s'être amassé dans ses reins durant les anciennes révolutions qu'elle avait éprouvées ; elle annonça qu'elles devaient commencer à diminuer le lendemain dans l'après-midi et cesser dans trois jours. Elle nous confirma tout ce qu'elle avait dit dans ses soumeils précédens ; elle nous rappela qu'elle ne devait dormir somnambuliquement que jusqu'au mercredi suivant, mais qu'il fallait qu'elle fût encore magnétisée jusqu'à sa première époque, fixée au 4 du mois prochain. Elle répéta qu'elle voulait bien être magnétisée par M. Varnier, excepté cependant le jour où ses règles la prendraient ; pour les treize bains qu'elle s'était ordonnés, elle se les prescrivit de nouveau, seulement elle dit ne devoir les prendre qu'à commencer du 20 du courant. Elle nous dit encore, à notre grande satisfaction, qu'elle voyait sa guérison assurée. Je lui permis, après cette énumération, de satisfaire son cœur en s'occupant de la santé de Madame ; elle donna à ce sujet plusieurs avis salutaires à sa bienfaitrice ; elle me fit donner ma parole d'honneur de la faire avertir de suite si le frisson reprenait à S. A. Elle m'assura qu'en raison de la sympathie qui existait entre Madame et elle, son magnétisme lui serait plus salutaire que le mien, lors même qu'elle ne serait pas en somnambulisme.

Le lundi 10, S. A. mit madame Gérôme en somnambulisme le matin et le soir ; ces deux séances ne présentèrent rien de remarquable.

Le mardi 11, Madame, commençant à ressentir le frisson qui précède la fièvre, fit venir madame Gérôme, qui, la veille, avait demandé à n'être somnambulisée qu'à ce moment-là. Madame désira que sa somnambule ne fût pas informée de sa position. Avant de l'endormir, elle lui demanda comment elle se trouvait. Madame Gérôme lui répondit qu'elle était très-étonnée de ressentir depuis environ une demi-heure un frisson assez fort. Je la mis de suite en crise magnétique ; son frisson continuant toujours

avec des mouvemens très-marqués auxquels se joignait un froid excessif aux extrémités, je la priai de me dire à quoi on devait l'attribuer. « C'est bien bon, je suis bien aise de l'avoir. — Mais d'où vous vient-il? — C'est le frisson que Madame devait avoir aujourd'hui; je ressentirai demain tous ceux qu'elle éprouvera, et cela me fera grand plaisir. — Madame aura-t-elle la fièvre aujourd'hui? — Je n'en sais encore rien, j'ai bonne espérance, ce ne sera décidé qu'à quatre heures; il faut que je reste en somnambulisme jusqu'à ce temps, je ferai du bien à S. A. » Madame, inquiète que le frisson et la longueur de la crise somnambulique ne fatiguât madame Gérôme, nous interrompait à chaque instant; mais celle-ci lui répondait toujours « Non, non, Madame; soyez tranquille, je vous ferai du bien. » Cette idée occupant exclusivement notre somnambule, je n'aurais pas eu le courage d'employer ma volonté à me priver de l'espoir du soulagement que S. A. pouvait en éprouver, ni du spectacle intéressant d'un être entièrement livré à sa reconnaissance, d'un être dont toutes les pensées et toutes les actions n'avaient que ce sentiment pour but, et qui s'y abandonnait avec une naïveté si touchante. Celui qui n'aurait été que simple observateur aurait trouvé dans les effets surprenans, et très-marqués de la sympathie qui existait entre Madame et madame Gérôme, de quoi fixer son attention.

En continuant à magnétiser la somnambule je parvins aisément à lui réchauffer les mains; celles de Madame que je n'avais pas touchées étaient aussi moins froides: voyant ce résultat, je me plaçai de manière à toucher en même temps Madame et madame Gérôme; alors je pus facilement observer que les effets se faisaient ressentir à toutes deux également, à la légère différence près, que S. A. les ressentait plus faiblement. Pour la somnambule, elle avait un véritable frisson; ses mouvemens m'annonçaient ceux de Madame; mêmes douleurs dans les membres, même froid aux extrémités renouvelé à diverses reprises. Ce frisson, après avoir duré environ une demi-heure, se termina chez

madame Gérôme par une transpiration très-abondante, particulièrement aux mains dont elle ne cessait de toucher les pieds de sa bienfaitrice ; elle les lui avait fait poser sur ses genoux. Chez Madame , la chaleur seule se fit d'abord ressentir, mais elle ne tarda pas à être suivie d'une moiteur salutaire.

Pendant ce temps, madame Gérôme témoignait sa joie de ce que toutes ces choses se passaient au gré de ses désirs : elle ne voulut absolument quitter Madame que lorsqu'elle fut sûre qu'il n'y avait plus de fièvre à redouter. Elle lui recommanda de ne pas manger avant que son pouls fût tout-à-fait net ; il est à remarquer qu'il s'était très-bien soutenu pendant la séance ; mais à la fin, moment où je le trouvais le plus élevé, son chirurgien assura qu'il n'y avait qu'un léger sentiment de fièvre, lequel disparut bientôt pour faire place à un besoin réel de manger. Madame Gérôme voulut aussi manger étant en somnambulisme ; après quoi je la réveillai à quatre heures comme elle l'avait désiré.

Le soir, à 9 heures, Madame remit sa somnambule en crise magnétique ; cette dernière était un peu fatiguée de la séance du matin et aussi d'avoir repassé du linge dans l'après-dînée, cependant elle resta une heure en sommeil, et nous dit que la nuit emporterait le reste de sa lassitude.

Le mercredi 12, Madame ayant mis madame Gérôme en somnambulisme, et ce jour devant être le dernier de ses sommeils magnétiques, nous la questionnâmes sur tout ce qui pouvait lui être utile pendant le reste de son traitement ; voici ce qu'elle se prescrivit jusqu'au 20 du courant : Prendre tous les deux jours un lavement composé d'une petite poignée de sennéçon, d'une de mauve et d'une forte poignée de son ; le 20, elle commencera à prendre les bains entiers qu'elle s'était ordonnés ; ils devront être d'une chaleur douce ; elle en prendra neuf au lieu de treize qu'elle s'était prescrits d'abord, parce que l'humeur qu'elle a prise de Madame, lors de ses frissons, l'oblige à se réserver le temps de prendre une médecine ; elle ne restera dans les quatre premiers bains que jusqu'à ce qu'elle sente le froid

la gagner ; elle restera une heure et demie dans les cinq derniers ; le lendemain elle boira d'un léger bouillon aux herbes où il entrera plus de laitue que d'oseille , et le jour suivant elle prendra une médecine composée d'une once et demie de manne , d'un gros de rhubarbe et de deux gros de casse ; elle boira du bouillon aux herbes durant l'effet de sa médecine , après laquelle elle se reposera deux jours ; puis elle prendra chaque jour , jusqu'à la fin de son traitement , une infusion de cinq feuilles d'oranger dans une théière de quatre tasses. Il est absolument nécessaire qu'elle soit magnétisée tous les jours jusqu'à l'époque fixée pour sa parfaite guérison. Si c'est M. Varnier qui la magnétise , une demi-heure de séance suffira. Elle recommande , sur toute chose , qu'il ne cherche pas à la porter au sommeil , parce qu'il lui ferait du mal. Elle ne veut pas non plus qu'il essaye de la magnétiser par les yeux ; il faut , pour terminer sa guérison , qu'il se borne à faire circuler en elle le fluide de la tête aux pieds. Le 4 du mois prochain , jour où elle aura ses règles , il ne devra plus la magnétiser ; quelques jours après cette époque elle pourra reprendre de l'eau de canne.

Pendant cette crise magnétique , madame Gérôme s'aperçut qu'elle avait encore dans la tête des humeurs qu'il fallait évacuer ; elle ordonna à cet effet pour le jour même et les deux suivans une fumigation de graine de lin et de verveine bouillies ensemble ; elle donna aussi à Madame quelques instructions touchant le régime qu'elle lui conseilla de suivre.

Le soir , madame Gérôme ressentit un frisson assez fort et beaucoup d'embarras dans la tête ; on eut plus de peine qu'à l'ordinaire à la mettre en crise magnétique , et elle nous dit être moins éclairée parce que c'était le dernier de ses sommeils somnanbuliques. Elle nous assura de nouveau qu'aux maux de tête près , qu'elle conserverait toute sa vie , elle serait très-bien guérie. Elle nous répéta qu'elle voulait absolument qu'on l'envoyât chercher lorsque le frisson prendrait à Madame , qu'ainsi qu'elle , elle le ressentirait , et que

s'il devenait fort, sa tête s'appesantirait, ses yeux se fermentaient et qu'alors il faudrait l'aider à tomber en somnambulisme ; que cela ne lui serait pas nuisible et ferait du bien à Madame : interrogée sur la cause du frisson qu'elle venait d'éprouver, elle nous dit qu'il ne venait pas d'elle, qu'il était une partie de celui que Madame aurait eu si elle ne l'eût pas magnétisée. Pour l'embarras et les douleurs qu'elle avait eus dans la tête, ils lui venaient des eaux qu'heureusement pour elle les fumigations lui avaient fait rendre, ainsi que d'un léger coup qu'elle s'était donné à la tête dans l'après-dinée, mais dont elle ne se ressentirait pas. Elle nous fit ses adieux dans l'état de somnambulisme, puis je la réveillai, et elle se trouva soulagée.

Le jeudi 13, madame Gérôme ressentit le frisson au moment où Madame commençait à éprouver du froid aux extrémités ; la sympathie se fit remarquer comme dans l'accès précédent. Je la magnétisai long-temps sans qu'elle ressentit d'effets marqués ; mais le frisson de Madame étant devenu assez violent, les yeux de la somnambule commencèrent à s'appesantir, sa tête s'embarrassa, alors je pus la mettre en somnambulisme comme dans l'accès précédent, elle voulut magnétiser Madame tout le temps que dura celui-ci : elle nous dit qu'il serait cessé à deux heures ; le résultat justifia sa prédiction. Comme elle était très-fatiguée elle demanda à être remise en crise le soir.

Le vendredi 14, après avoir magnétisé assez long-temps madame Gérôme, Madame parvint à la faire tomber dans une espèce de sommeil, mais non en crise complète ; elle désira être réveillée sur-le-champ, et conserva pendant quelque temps un peu d'engourdissement.

Le 15, le frisson ayant saisi Madame, sur les neuf heures j'envoyai chercher madame Gérôme qui commençait à ressentir un peu de froid, mais elle se réchauffa, et dans l'état de veille magnétisa Madame, de concert avec moi : nous eûmes beaucoup de peine à calmer les mouvemens nerveux qui s'étaient joints au frisson qu'éprouvait S. A., et qui étaient sans doute causés par des envies de vomir répétées ;

elle n'en fut soulagée qu'après avoir évacué par en haut et par en bas une jatte pleine de bile. La fièvre fut un peu plus forte que dans l'accès précédent, mais elle dura moins long-temps; madame Gérôme ne la quitta pas et cependant ne se ressentit de rien, si l'on en excepte un peu de fatigue qu'elle conserva toute la journée; le soir on ne la mit pas en somnambulisme.

Jusqu'au 18, madame Gérôme ne tomba point en somnambulisme, quoiqu'elle eût été magnétisée tous les jours; mais ayant eu naturellement de fortes évacuations, elle s'endormit somnambuliquement: dans cet état elle désira changer quelque chose à ses ordonnances; elle voulut prendre ses bains à commencer du lendemain 19, et à les interrompre par sa médecine qu'elle prendra le samedi suivant: elle magnétisa avec moi Madame, dont les accès de fièvre sont très-peu considérables à présent.

Madame de Chastenet ayant été obligée de s'absenter, je continuai à magnétiser tous les jours madame Gérôme et à être ensuite magnétisée par elle; sa médecine et les bains qu'elle a pris lui ont fait le plus grand bien; le 1<sup>er</sup> d'août ses règles parurent sans accident, elle n'éprouva qu'un violent mal de tête; mais cela était inévitable puisqu'elle avait annoncé dans ses sommeils devoir y être sujette le reste de ses jours, particulièrement aux approches de ses époques. Ma fièvre s'est éteinte insensiblement, et je suis maintenant, ainsi que madame Gérôme, parfaitement guérie, sans le secours d'aucun médecin. L. M. T. B. d'Orléans.

*A Monsieur le Rédacteur de l'Hermès.*

Monsieur,

Le siècle destructeur des préjugés est assurément digne de notre admiration, de nos respects, de notre reconnaissance; il faut néanmoins retenir ces sentimens dans de justes bornes. Il faut prendre garde surtout qu'ils ne nous aveuglent, et ne nous empêchent de remarquer ses défauts

auprès des titres de sa gloire. Ses vices sont, pour ainsi dire, en proportion de ses vertus. Je ne m'engagerai pas dans de longs raisonnemens pour prouver cette assertion. L'expérience toute récente encore l'a démontré jusqu'à l'évidence. Les services que rend un pareil siècle aux sciences, ne compensent que faiblement tout le mal qu'il leur fait. Sa méfiance, son incrédulité s'opposent au développement des vérités les plus utiles. Il détruit, se plait au milieu des ruines, et ne songe pas à édifier; la présomption, la vanité, favorisent le penchant à la paresse. De ce qu'on a eu assez de force et de clairvoyance pour découvrir et dévoiler quelques mensonges, on s'imagine faussement qu'on a porté les connaissances à leurs dernières limites, on écrit avec emphase sur tous ses ouvrages qu'ils sont le *nec plus ultra* de la puissance intellectuelle, et l'on se repose sur ses lauriers. Le siècle qui soulève le bandeau des préjugés, n'est donc pas toujours celui qui travaille le plus efficacement au progrès des connaissances. Souvent au contraire il est un obstacle qui les arrête dans leur marche.

Cette réflexion m'a été suggérée par la manière dont on combat le magnétisme. La plupart de ses adversaires ne veulent pas seulement l'examiner. « La récolte est faite, » disent-ils, le temps de la moisson est passé, plus de sciences nouvelles; nos ancêtres, dont les lumières égalaient certainement bien les nôtres, l'ont formellement déclaré. Comment connaîtrions-nous ce qu'ils n'ont point connu? Si encore vos narrations avaient de la vraisemblance, quelque apparence de raison; mais non, des faits dont le merveilleux le dispute aux histoires de revenans et d'apparitions, des fables, des chimères, tout cela était bon du temps que les hommes crédules, pour ménager leur intelligence, ne se fatiguaient pas à raisonner; tout cela était bon aux temps d'ignorance et de barbarie, mais aujourd'hui, au siècle des lumières, nous y voyons plus clair, ce sont des absurdités qui ne méritent pas même qu'on y réponde, et tout ce qu'on peut vous accorder, c'est de plaisanter et de rire de votre bonhomie. » Il faut l'avouer, il n'y a pas de réplique à de pareilles objections. Vous rendriez ces gens-là témoins des faits dont vous les avez entretenus, qu'ils ne se croiraient pas eux-mêmes, ils penseraient plutôt qu'ils ont des hallucinations, qu'ils sont aliénés. Plusieurs ont bien entrevu la vérité, mais déjà ils avaient eu le malheur de la combattre. Il est pénible d'avouer qu'on s'est trompé, et surtout il est bien dur de ne pas être auteur de la découverte. Ceux-là sont inéclairables, ils s'efforcent de plus en



plus de fermer les yeux à la lumière afin de dire qu'elle n'existe pas.

On trouve aussi des personnes qui n'osent voir par elles-mêmes, qui ne jugent que par autorité, qui ne sont pas de leur siècle. Gens simples et timides qui s'engagent dans l'erreur pour vouloir l'éviter. Dévots toujours de l'avis de M. leur curé. Que celui-ci ne blâme pas le magnétisme, ils n'y trouvent pas non plus de mal, ils magnétisent et se font magnétiser. Mais s'il dit que le magnétisme est diabolique, ils font trois fois le signe de croix en apercevant un magnétiseur. Je n'exagère pas, et je pourrais citer des faits à l'appui de ce que j'avance. Je ne les blâme point de regarder leur curé comme un savant homme, mais leur admiration devrait du moins s'arrêter à sa science théologique, à ses prônes et sermons dogmatiques ou moraux ; et lorsqu'il parle médecine, on pourrait sans injure lui préférer MM. Husson, Adelon, Rostan, et plusieurs autres : or le magnétisme est du ressort de la médecine et non de la théologie ; nous voulons bien cependant accorder aux théologues le droit de l'appeler à leur tribunal, et nous allons examiner comment devrait se comporter un dévot dans le cas où son curé l'aurait condamné.

Il vous paraîtra sans doute étrange, monsieur, que j'entreprenne sérieusement de réfuter la ridicule objection de certains ecclésiastiques qui prétendent que le magnétisme est diabolique ; mais cette objection, toute ridicule qu'elle est, a séduit bien des esprits qu'il serait utile d'éclairer. Cette considération méritera, je l'espère, que vous insériez ma lettre dans l'un de vos plus prochains numéros.

A l'exception de quelques ultramontains qui ont gratifié le pape de l'infaillibilité, tout le monde admet ce principe, que l'Eglise seule est juge, et a le droit de prononcer dans les questions de grande importance qui la concernent, parce qu'elle seule n'est pas sujette à l'erreur. Tant que l'Eglise garde le silence, et n'a point rendu ses oracles, les fidèles sont libres dans leurs opinions et doivent tous s'en rapporter à leur raison personnelle. Hors de l'Eglise il n'y a point d'autorité assez forte pour commander leur croyance, pas même celle de leur évêque, parce que l'infaillibilité n'a été accordée qu'à l'assemblée des évêques, et que lorsqu'ils parlent séparément, leur voix est une voix humaine, leur raison celle de l'homme avec toutes ses faiblesses. Ils s'efforcent de nous communiquer leurs lumières, mais ils ne diront pas, votre devoir est de croire, ils ne commanderont pas la foi.

Faut-il maintenant que l'Eglise intervienne et décide le procès intenté au magnétisme ? Est-il nécessaire d'un jugement aussi solennel sur une question si peu importante, si puérile en apparence ? Qu'on y réfléchisse et l'on en conviendra. En effet les grands avantages qui résultent du magnétisme doivent être comptés pour quelque chose, et le simple prêtre dont l'intelligence est souvent très-bornée, ne sera pas assez forte autorité pour nous priver selon son caprice de tous les biens que nous pourrions en retirer. D'une autre part, ce n'est point une petite question à décider, savoir si l'on doit compter encore pour catholiques tous ceux qui cultivent le magnétisme, ou bien s'ils sont ligués avec Beelzébuth ; car ils se sont rangés sous ses étendards, si le magnétisme est diabolique, à leur insu, dira-t-on, soit : mais enfin ils s'y sont rangés, et il leur importe fort qu'on les en instruisse. Ils sont en grand nombre sur toute la surface du globe, ils menacent de tout envahir, et, si l'on ne s'oppose à leurs conquêtes, l'esprit de ténèbres aura bientôt plus de prosélytes que le créateur de la lumière. Ce n'est donc pas trop demander qu'un jugement de l'Eglise universelle ; la question n'est pas non plus si puérile, puisqu'il s'agit de l'existence même de l'Eglise.

Mais, dira celui qui mène la vie dévote, l'Eglise, bien qu'instruite de tout, garde le silence, laisse les hommes dans le doute et l'incertitude. Si quelques ecclésiastiques veulent la suppléer dans ses fonctions de juge, ne doit-on plus les écouter ; si l'Eglise n'a pas jugé à propos de se faire entendre, ne dois-je pas m'en rapporter à mon curé, qui damne tout magnétiseur persévérant dans son impiété ? Mon curé d'ailleurs n'est pas le seul qui les traite de la sorte. Tel évêque en fait autant dans son mandement. Et combien dans le bas clergé qui ne sont pas suspectés de flatterie et qui néanmoins applaudissent au zèle du maître pasteur !!

A tout cela je répons d'abord que l'Eglise ne pouvait parler plus à propos, qu'il n'appartient à personne de la suppléer. Que si elle se tait, c'est qu'elle ne croit pas le magnétisme condamnable ; et quant aux prêtres et à l'évêque qui, celui-ci dans son mandement, ceux-là dans leurs prônes, ont reproché les magnétiseurs, je répons avec tout le respect qui leur est dû, que malgré leur caractère ils ne sont point infallibles, et j'en ai par devers moi une preuve convaincante : c'est qu'il existe aussi nombre de prêtres et d'évêques qui, loin de fulminer des excommunications, se rangent du parti des excommuniés. Je citerais un célèbre archevêque mort il y a quelques années, qui ne se faussit

pas de scrupule de consulter les somnambules. Je connais à Paris plusieurs abbés qui magnétisent et n'en font point mystère ; et s'il faut s'en rapporter aux personnes qui arrivent d'Italie, dans Rome, la cité sainte, sous les yeux des cardinaux et du St Père, on magnétise et peut-être plus que partout ailleurs. Les ecclésiastiques ne sont donc point infailibles, car de deux propositions contradictoires l'une est nécessairement fausse, et deux infailibilités ne pourraient jamais se trouver en contradiction.

Je vais à ce sujet rapporter un fait qui prouvera combien ces messieurs sont partagés d'opinion.

Il y a deux ans environ, les élèves des séminaires de St Sulpice, établis à Paris et à Issy, amenèrent simultanément leur professeur de morale à parler du magnétisme. Ils demandaient un jugement et le voulaient bien motivé. M. Combes, professeur au séminaire de Paris, pensa qu'avant de se prononcer il était convenable d'acquérir les notions qui lui manquaient. Il alla trouver les personnes en plus grande réputation, elles lui donnèrent tous les renseignements désirables, et lui communiquèrent quelques ouvrages. D'un esprit pénétrant, nourri dans la discussion, fort penseur, M. Combes sentit bientôt toute la faiblesse des objections qu'on opposait au magnétisme ; et bien que réservé dans ses paroles, il fit cesser tous les doutes en assistant dans la maison même à certaines expériences où l'on fit un somnambule.

Le magnétisme était, au séminaire d'Issy, envisagé d'une tout autre manière. On ne saurait refuser des talens à M. Roy ; sa logique est ordinairement serrée, il saisit bien le faible d'un argument, l'apropos d'une distinction ; ses élèves en sont généralement satisfaits. Il lut le rapport fait contre le magnétisme en 1784, et quelques articles de journaux où il était tourné en ridicule. C'est là qu'il prit les matériaux de son jugement ; c'est à l'aide de pareilles pièces qu'il prétendit satisfaire la curiosité ; il n'osait trancher la difficulté, mais il suspectait fort le démon d'intervenir.

Il faut rendre justice aux élèves ; ils n'étaient point de ceux qui jurent sur la parole du maître, ils éprouvaient au contraire une grande répugnance à se ranger de son avis. Le démon, disaient-ils, n'est cependant pas le protecteur de l'humanité ; il est jaloux du bonheur de l'homme, et torture ceux qu'il possède ; il attaque la divinité dans ses ouvrages. Se serait-il donc converti ? car s'il faut en croire les oui-dires, le magnétisme guérit des maladies qui résistent aux efforts de la

médecine ordinaire, le magnétisme est essentiellement réparateur ; il n'agit et ne convulsionne pas le somnambule , dont l'ame calme semble dégagée de toutes les passions. La bouche du somnambule , comme celle du possédé , ne s'ouvre pas pour le blasphème ; il parle de la divinité , la bénit , proclame la survivance des ames. Tout cela est possible , reprenait le professeur ; l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière , c'est la subtilité et la méchanceté réunies à la puissance ; il sauve le corps pour perdre l'ame , fait peu de bien pour en tirer un grand mal ; et si M. Roy n'eût pas craint de manquer à la gravité en mêlant la poésie aux sérieuses pensées théologiques , il aurait dit :

*Quidquid id est , timeo Danaos et dona ferentes.*

paroles qui semblaient vouloir à chaque instant prendre place sur ses lèvres.

Les professeurs de théologie eux-mêmes ne sont donc pas d'accord , et leur désunion prouve qu'ils ne sont pas mieux partagés en raison que les autres hommes. Qu'on ne les prenne plus , eux et les évêques , pour guides ; incertains dans la route qu'ils suivent , ils peuvent conduire à l'erreur. Le plus sage obéit à sa propre raison ; s'il se trompe , il n'est point coupable , il n'est point comptable de son erreur , car il a fait ce qui était en lui pour l'éviter.

On serait peut-être curieux d'apprendre quels étaient les puissans motifs qui faisaient suspecter à M. Roy l'intervention du démon ; les voici tels qu'il les exposait lui-même :

« Messieurs , si le somnambule voit à travers les murailles , reconnaît les maladies internes , prescrit les remèdes convenables , fait des prédictions qui s'accomplissent , je dis que tout cela n'a pas lieu dans l'état naturel , et j'en conclus que le démon intervient , que le magnétisme est diabolique. »

Cette objection n'est pas insoluble ; et puisque je l'ai rapportée , qu'il me soit aussi permis de la réfuter : je serai court.

Etablissons d'abord une distinction , et demandons à M. Roy ce qu'il entend par ces mots , *tout cela n'a pas lieu dans l'état naturel*. S'il prétend seulement que l'homme n'est pas aussi éclairé dans son état de veille que durant le somnambulisme , il exprime une vérité admise par tous les magnétiseurs. Mais alors sa conclusion ne serait pas juste , car de ce qu'on voit mieux durant le somnambulisme , il ne s'ensuit nullement que ce soit le démon qui apporte la lumière. S'il entend que la nature de l'homme s'oppose à ce qu'il acquière lui-même de telles connaissances , le jugement

qu'il porte est tout au moins suspect , hasardé , téméraire , je dirais presque erroné.

D'une part , il est constant que l'ame pensant de sa nature , essentiellement intelligente , est apte à recevoir toute sorte de connaissances , excepté toutefois celle de l'infini , dont elle n'aura jamais une idée adéquate. Il est certain , d'autre part , que ses facultés se déploient dans certaines positions , et ces positions , telles que la concentration , l'isolement , sa séparation d'avec le corps , suffisent pour l'éclairer d'un nouveau jour : renfermée dans le corps comme dans une obscure prison , sans doute ses connaissances sont bornées , les sens les lui apportent surchargées d'erreurs. Malbranche a fait un livre plein de raison pour le prouver. Tout le monde est de son opinion ; et l'on peut dire , sans crainte d'être censuré , que si les sens sont la source de toutes nos connaissances , c'est une source dont les eaux sont toujours troubles. Dans cette position , néanmoins , personne que je sache n'a osé tracer la ligne de démarcation que ne peut franchir l'intelligence , l'échelon au-delà duquel elle ne peut plus monter.

Si l'ame isolée dans le corps n'était plus troublée par les impressions des sens , si , concentrée en elle-même , elle se livrait à de profondes réflexions , s'attachait de toutes ses forces à la vérité , quel ne serait pas le résultat de ses recherches ! Si elle était séparée du corps , combien son horizon s'agrandirait ! les murailles de sa prison ne borneraient plus sa vue , elle verrait intuitivement les objets , ses regards pénétrants les iraient chercher. Dans cet état un corps , par son interposition , l'empêcherait-il d'en apercevoir un autre ? Je ne le crois pas , et je pense qu'elle découvrirait jusqu'aux entrailles de la terre. Cela serait plus croyable que ce qu'enseignent les théologues touchant les corps bienheureux , qui , disent-ils , traverseront la matière sans se désorganiser. Quel serait donc ce mode de perception ? Nous n'en savons rien ; l'ame dégagée de l'enveloppe corporelle verra autrement , rien de plus certain. Comment verra-t-elle ? rien de plus ignoré.

Les situations diverses de l'ame déterminent donc son plus ou moins d'intelligence , de capacité ; ses facultés semblent se développer à proportion qu'elle se dépouille du corps ; aussi ne faut-il pas se hâter de prononcer qu'elle ne peut connaître telle chose par elle-même , puisque nous ignorons si en changeant de situation cette chose ne se trouverait pas à sa portée ; et je ne me suis pas montré trop sé-

vère en avançant que le jugement de M. Roy était suspect, hasardé, téméraire, et peut-être erroné.

Reste une difficulté : est-il en notre pouvoir de faire entrer l'âme dans un de ces états où elle a une plus grande capacité ? D'abord bien des individus s'y trouvent placés par certaines circonstances et sans le secours de personne. Tels sont les somnambules naturels ou nocturnes, car on ne s'est pas avisé jusqu'à présent de dire que le somnambulisme, chez eux, était une opération du démon ; ensuite, rien d'étonnant que le magnétisme fasse naître et régularise cet état : pour abréger, je renvoie aux faits qui parlent clairement et portent la conviction dans tous les esprits bien pensans (1).

Le somnambulisme produit par l'action magnétique diffère peu du somnambulisme nocturne ; l'âme dans ces deux situations, concentrée en elle-même, paraît en quelque sorte dégagée du corps, et ne conserve sur lui que la puissance de le mouvoir ; elle ne voit plus par les yeux, n'entend plus par les oreilles, ne sent plus par les narines, ne goûte plus par le palais, ne touche plus par tout le corps : les cinq sens sont anéantis. Elle voit tout ce qu'ils lui feraient voir, mais sans leur ministère. Elle a les idées, mais non le sentiment. Le corps ne forme plus un seul tout avec elle, c'est un serviteur auquel elle donne des ordres, un instrument qui la sert sans l'influencer ; elle le conserve parce qu'il lui est utile, et non parce qu'elle craint la douleur en le brisant.

Puisque les sens ne l'instruisent plus, et que sans quitter son domicile elle a connaissance des objets qui l'environnent, il faut nécessairement qu'elle les aperçoive. Son enveloppe est opaque, comment le pourra-t-elle ? je n'en sais rien ; tout ce que je puis dire, c'est que plusieurs somnambules m'ont assuré que tous les corps étaient diaphanes ; ce qui lèverait en grande partie la difficulté. Nous appelons opaques les corps qui ne livrent point passage à la lumière du soleil. Mais qui démontrera qu'il n'existe pas une lumière invisible à l'homme durant la veille, comme il existe des fluides qu'il n'a jamais vus ? La grossièreté de nos organes nous empêche de la saisir. Combien d'animaux dont les organes

(1) Ceux qui désirent là-dessus d'amples éclaircissemens peuvent lire la collection de *l'Hermès*, ouvrage remarquable, tant par la multiplicité de faits qu'il renferme que par la solidité des raisonnemens qui les accompagnent. A moins d'être de mauvaise foi, on ne saurait le lire sans devenir partisan du magnétisme.

sont plus délicats, et qui voient au milieu des plus épaisses-ténébres ! Cette lumière trouverait passage à travers tous les objets , et les rendrait tous diaphanes. L'opacité ne serait plus absolue , elle serait relative (1) ; et lors même que cette hypothèse serait fausse , est-il certain que l'ame a besoin de lumière pour voir les objets ? Dieu les voit sans cela.

Si l'on admet que tous les corps sont diaphanes , M. Roy ne s'étonnera plus que le somnambule distingue des maladies internes , en connaisse la cause , applique les remèdes convenables , fasse des prédictions qui s'accomplissent ; rien dans tout cela qui soit hors de sa portée. Les maladies sont des lésions d'organes. Lorsque ces lésions sont internes , les symptômes seuls nous les font reconnaître , le somnambule les voit en elles-mêmes ainsi que les causes , surtout lorsqu'elles sont encore agissantes , et applique les remèdes qui conviennent. Observez cependant qu'il n'indique jamais un remède qui lui soit inconnu dans son état de veille , ou qui ne lui soit pas présent dans son état de somnambulisme. Sa vue pénètre les élémens dont il se compose ; il juge à leur conformation ou à d'autres signes quelle en est la vertu ; et bien qu'il n'ait pas étudié la chimie , ses conjectures seront parfois bien fondées. Lorsqu'il prédit une crise , lorsqu'il annonce l'instant précis où doit percer un abcès , il ne fait rien de surnaturel : témoin de la célérité du travail , il peut dire avec certitude l'heure à laquelle il sera achevé. Ce n'est point là une prophétie , il lit le résultat dans la cause : si les corps étaient transparens pour nous durant la veille , nous en ferions tout autant.

Le somnambule n'a qu'une manière de voir , mais elle lui fournit toutes les idées que lui donneraient les sens. « Je

(1) On pourrait étayer ceci de l'autorité des Ecritures. La Genèse dit que Dieu créa la lumière avant le soleil. Celui-ci n'est donc pas seul père du jour ; et si nous n'apercevons pas d'autre lumière que celle qu'il répand , c'est la faute de nos organes.

sens une bien mauvaise odeur, me dit un jour un somnambule; on a pour le sûr remué une fosse sur la place Maubert. — Cette odeur vous incommode? — Non; quand je dis je la sens, l'expression est impropre, j'aurais dû dire j'ai l'idée.» Il avait pareillement l'idée du tact quand il touchait quelque chose; du reste il était impassible. Il avait l'idée du son; le plus grand fracas ne l'aurait pas ému; il ne m'entendait pas moi-même, et connaissait ce que je lui disais à la manière dont je remuais les lèvres; en un mot il n'avait aucune sensation. Je n'affirmerai pas que ceci soit sans exception; mais ce que j'affirmerai, c'est qu'un somnambule est d'autant plus lucide que son ame est plus isolée de son corps.

Pensées, paroles, actions, tout s'oublie au sortir du somnambulisme. C'est que les idées arrivant à l'ame sans le secours du corps, ne laissent aucune trace dans la mémoire. L'ame se souvient de ce qui s'est passé durant la veille, en le lisant dans la mémoire; mais les connaissances qu'elle acquiert durant le somnambulisme ne s'y gravant pas toutes, ses efforts pour les y retrouver seraient vains. L'ame, continuellement en rapport avec ce qui l'entoure, semble n'avoir plus besoin de souvenirs. Dieu n'a ni mémoire ni imagination, parce que tout lui est présent.

M. Roy s'occupe peu d'un journal consacré au magnétisme; si néanmoins cet article arrivait jusqu'à lui, j'ose croire qu'il ne mettrait plus le démon en état de suspicion, et ne le noircirait plus en le chargeant de nouveaux crimes. Quant à moi, je l'avouerai, s'il fallait absolument admettre l'intervention d'un être supérieur, je ferais plutôt intervenir quelques bons génies, ou même la divinité; il ne serait point indigne d'elle de venir de la sorte au secours de l'homme, son plus bel ouvrage: on appelle J.-C. le médecin des ames, pourquoi ne le serait-il pas aussi des corps? Sa plus chère occupation sur la terre était d'opérer des guérisons; *cæci vident, surdi audiunt, claudi ambulans*,



*leprosi mundantur*, dit l'évangéliste St-Luc. Combien de fois ces paroles ne sont-elles pas sorties de sa bouche, *volo mundare* ; ses délices étaient de faire du bien ; *transiit benefaciendo*. Une pareille supposition ne serait pas injurieuse à tant d'hommes recommandables par leurs lumières et leurs vertus, et serait plus en harmonie avec le véritable esprit de religion. Au reste, quand les forces humaines sont suffisantes pour amener le dénouement, il ne faut jamais faire intervenir les hautes puissances ; et nous avons prouvé qu'ici elles sont suffisantes.

Je suis avec le plus profond respect, etc. ,

E. SABATIER, ancien élève  
de St-Sulpice, étudiant en  
médecine.

---

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *Hermès*, quai des Augustins, n° 25 ; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles ; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

---

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix ; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12 ; 17 fr. au lieu de 14 pour la province ; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Lettre adressée à M. Mesmer.*

Au Cap-Français , à bord du *Ventour* , 28 juillet 1784.

Accablé d'occupations , de tracasseries , et aussi fréquemment à la voile que dans le port , on ne doit pas s'attendre que je puisse rendre à la société un compte aussi détaillé que je le désirerais ; j'ai employé le temps que le service du Roi m'a laissé , à seconder les vues bienfaisantes de la société autant qu'il m'a été possible , et je la supplie de croire que je n'ai rien négligé pour remplir l'importante et utile mission dont elle a bien voulu me charger.

Déjà j'ai fait parvenir à Paris l'état de 25 à 30 malades qui avaient été traités dans un lieu que j'ai fait connaître ; le même établissement subsiste , et s'est beaucoup augmenté. Maintenant il existe dans une salle de l'hôpital , dite de la *Providence* , deux baquets , dont l'un ovale , ayant 60 conducteurs , est rempli chaque jour depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir ; l'autre baquet est rond , et contient 34 conducteurs , suivi avec autant d'assiduité. Je suis occupé à former un troisième baquet travaillé en maçonnerie , et exécuté par un entrepreneur fort riche qui le fait à ses frais , et en fait présent à l'hôpital ; ce troisième baquet est destiné aux nègres et mulâtres libres particulièrement , et à ceux de qui les maîtres mériteront , par leur conduite juste , humaine et bienfaisante , de trouver dans le magnétisme animal le bien qu'ils doivent en attendre. Ce troisième baquet aura 50 conducteurs. On voit , par ce détail , que la

quantité des malades monte à 144, et ce nombre est au moins suffisant pour une seule personne : il a donc fallu me trouver des moyens de me suppléer, et c'est principalement ce motif qui m'a engagé à presser la formation d'une loge. Après m'être donné tous les soins possibles, avoir examiné autant que je le pouvais, j'ai fait choix d'abord, et pour un premier commencement, de cinq personnes dont j'envoie l'engagement de société; j'aurais désiré pouvoir avoir le temps de prendre les ordres de la loge de Paris, mais le temps me presse, et les réponses sont longues à recevoir à 1,800 lieues. J'ai commencé ma première instruction il y a 12 jours, et l'ayant suivie assidument trois heures chaque jour, elle a été terminée hier. Depuis trois semaines que je suis dans la rade du Cap, on verra que j'ai passé trois heures le matin au baquet, autant et quelquefois plus le soir, en outre trois heures d'instruction. En y ajoutant mes occupations de service, on jugera que le temps me suffisait à peine, et la nécessité où j'étais de former promptement des sujets capables de me suppléer auprès des malades.

Le nombre des initiés n'étant que de cinq, j'ai converti la loge en un comité perpétuel, et elle ne prendra la forme de loge que lorsque le nombre des membres fixés par les statuts le permettra.

Voilà, mon cher Mesmer, un abrégé bien succinct; mais j'ai à peine un instant à moi. Je pars dans deux jours pour aller travailler à mes cartes pendant un mois, et je suis très-pressé : on doit excuser mon style, j'ai plus de bonne volonté que de talent et de temps. Recevez les assurances de ma tendre amitié; adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CHASTENET-PUYSÉOUR.

*La Société de l'Harmonie du Cap-Français à M. MESMER.*

Le 10 juillet 1785.

Monsieur ,

Nous avons reçu la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 22 février dernier, et ce n'est pas sans un mélange de douleur que nous avons goûté le plaisir d'y trouver les marques de votre satisfaction et de votre attachement. Vous allez, monsieur, jusqu'à la reconnaissance, et nous sommes loin de la mériter. M. de Puysegur seul a fait tout ce qui pouvait exciter ce sentiment chez vous. C'est à lui que nous devons tout ; lui seul était tout pour le magnétisme, et nous ne pouvons vous dissimuler que le bien qui s'est opéré est son seul ouvrage, et n'a duré qu'autant que son séjour au Cap. Nous sommes tous plus ou moins attachés à des occupations qu'il est difficile de quitter long-temps, et à des biens dont il est encore plus dangereux de s'éloigner ; d'ailleurs, la confiance des malades semblait concentrée avec raison dans notre maître. A peine il a été parti, que presque tous ont successivement abandonné le baquet. La plupart des élèves qui avaient sacrifié long-temps leurs affaires au désir de profiter du séjour de M. de Puysegur, pour s'instruire par ses leçons et par son exemple, ont été forcés de s'y remettre, et nous étions trop peu nombreux pour qu'il en restât assez pour suivre avec succès le traitement ; enfin nous n'avions pas même la faculté d'en établir de particuliers sur nos habitations. Cinq mois ont été presque perdus pour le bien et pour l'humanité, et nous en gémissons.

Cependant M. de Puysegur nous a d'abord communiqué votre dépêche du mois d'octobre, par laquelle vous l'engagez à propager la doctrine par l'instruction de nouveaux élèves, et à suivre les errements adoptés à Bordeaux : c'était un premier encouragement

Depuis, nous avons reçu votre lettre. Elle a ranimé notre

zèle et nos espérances ; et nous avons pris les moyens qui nous ont paru propres à relever un établissement précieux qui languissait. Nous nous sommes déterminés, sur l'exemple de M. le comte Maxime et sur les marques de désintéressement que vous nous avez données, à réduire à seize cent cinquante livres la contribution des nouveaux élèves. Nous en avons reçu quatre, et nous avons lieu d'espérer que, sans nous relâcher de la sévérité scrupuleuse dont nous nous sommes fait une loi dans le choix des sujets, la société s'accroîtra bientôt. Nous avons ensuite pris des arrangements pour nous assurer un lieu convenable où il y aura un baquet pour le traitement gratuit de douze à quinze malades, auquel sera attaché un magnétisant à poste fixe, et où un certain nombre d'élèves seront obligés de donner leurs soins pendant un temps convenu et déterminé, de manière qu'on se succède, et que chacun puisse alternativement s'occuper de ses affaires et du traitement. A cet égard nous devons vous faire connaître M. Lefèvre, dont le zèle pour la doctrine et pour le bien l'ont engagé à nous fournir le local et à le faire bâtir sur le plan convenu, et nous espérons que dans six semaines nous serons en état d'y recevoir des malades.

La multiplicité de ceux qui ont été reçus au premier baquet a empêché de tenir un journal exact de leur état et des succès de leur traitement ; c'est un soin dont nous sentons la nécessité pour le bien de la doctrine, et auquel nous porterons une attention particulière.

Vous pouvez concevoir, monsieur, que les principes de cet établissement seront coûteux, et que les fonds de la société ne sont pas considérables. Nous vous prions donc de permettre qu'ils y soient consacrés en entier.

Nous vous remercions de la sanction que vous donnez à notre droit d'ainesse, et nous vous en témoignons notre reconnaissance, en sentant bien et en remplissant les obligations que ce droit nous impose.

Nous adoptons avec empressement l'idée que vous nous donnez de consacrer à M. de Puysegur un monument de notre reconnaissance, qui atteste ses vertus et qui constate

notre établissement; pour que ce monument ne soit pas renfermé dans le secret de la loge, nous sommes convenus de faire graver une estampe qui pourra être distribuée aux associés de la colonie et du royaume; elle portera la figure emblématique du magnétisme, et une inscription qui remplira notre objet.

Vous nous promettez, monsieur, un règlement général; nous le recevons avec d'autant plus de plaisir et d'empressement, que nous avons toujours pensé que la société de l'Harmonie étant *une* dans les différentes loges qui la composent, elle devait être régie par des statuts généraux et uniformes, sauf quelques modifications locales, peut-être nécessaires, que chaque loge pourrait faire, et qui n'auraient leur exécution qu'après qu'elles auront reçu la sanction de la loge de Paris et la vôtre.

Nous vous demandons encore un corps complet d'instruction: une doctrine sublime est renfermée dans des aphorismes très-concis, et il ne nous a pas même été permis de les copier pour les méditer. M. de Puysegur les a expliqués de la manière la plus lumineuse et la plus satisfaisante aux premiers élèves, mais il s'en faut beaucoup qu'ils se présument en état de la faire entendre aux nouveaux adeptes, et encore moins de répondre aux objections et de lever tous les doutes que les préjugés de l'enfance et les fausses notions prises dans l'ancienne physique font naître à chaque instant. Cependant la plus pleine conviction est la base du développement de nos facultés et de l'énergie de nos propriétés, de notre action sur nos semblables, et de tout l'effet et le bien que nous pouvons opérer par la puissance du magnétisme. La volonté n'est ferme que quand elle est bien sûre de son pouvoir; et pour en être sûre, il faut qu'elle soit bien éclairée.

Les aphorismes imprimés nous sont parvenus, et nous n'avons pu nous empêcher d'en reconnaître l'exactitude justes et compris le chapitre de la théorie des procédés que nous avons à la loge; mais nous ne savons quelle foi nous devons ajouter à tout ce qui suit, et que M. de Puysegur ne

nous a pas laissé, soit que vous ayez rédigé cette suite depuis son départ, soit qu'elle fût apocryphe.

Peut-être, monsieur, notre amour pour le bien nous égare ; mais voici notre vœu : c'est dans le sein de notre père que nous le déposons, et si c'est une erreur il la pardonnera en faveur du motif qui nous aurait trompés.

Le secret de la doctrine paraît autant, et plus, l'ouvrage des premiers élèves qui formèrent votre société que le vôtre. Leurs raisons furent sages et justes. Il fallait une récompense, ou plutôt il fallait mettre au-dessus des événements l'auteur d'une découverte si précieuse à l'humanité, et en même temps si propre à attirer sur lui la persécution de l'ignorance, de l'envie, de l'intérêt et de la haine. Plus cette découverte renversait les idées reçues en physique et en médecine, plus il était nécessaire de lui créer dans le silence des défenseurs zélés et instruits avant de la livrer à la publicité et aux attaques qu'elle devait produire. Mais il nous semble que le second de ces motifs est rempli, et que le premier peut désormais achever de se remplir, s'il ne l'est pas, sans s'attacher encore au secret. Il est une époque où, dans une matière aussi importante, le bien de l'humanité entière, plus puissant que le droit de la propriété, fait la propriété de tous de la propriété d'un seul : *salus populi suprema lex esto*, disaient les Romains lorsqu'un citoyen ambitieux menaçait la liberté de la république. Ici, un monstre acharné sur l'humanité entière la moissonne et la dévore depuis trente siècles : voilà le mal horrible qu'il s'agit d'arrêter.

Il nous semble que des circonstances particulières viennent à l'appui de ce motif puissant. Des lambeaux de la doctrine ont percé dans le public. Les aphorismes eux-mêmes sont imprimés. Un assez grand nombre de bons esprits ont saisi quelques vérités fondamentales, et indépendamment des élèves, ils s'est formé de nouveaux partisans, de nouveaux défenseurs du maguétisme.

En France, où il existe une foule de gens qui n'examinent point par eux-mêmes, qui ne sont pas même à portée d'exa-

miner , et qui ne se décident sur les nouvelles découvertes que par les journaux et les décisions des corps savans , presque toujours si suspects , le plus grand nombre a regardé le magnétisme comme une chimère , ou comme un charlatanisme dangereux ; mais ici où l'on est plus rapproché , où il y a en général plus de bonne curiosité , moins de peuple dans toutes les classes , plus de gens qui veulent juger par eux-mêmes , où enfin on a vu des effets de plus près , parce que presque tout le monde s'est mêlé plus ou moins de magnétisme sur les notions données par le sieur James ; personne n'a nié l'existence d'un agent , et d'un grand pouvoir quelconque dans cet agent. Quelques - uns ont douté s'il était propre à guérir. Le plus grand nombre est convenu qu'il guérissait beaucoup de maladies , parce qu'eux-mêmes en avaient guéri.

Mais ce genre même de publicité tronquée et imparfaite exige celle que nous désirons , car une foule de gens magnétisent sans principes , et produisent des effets presque toujours mal réglés. Le magnétisme mal employé devient une arme meurtrière dans la main des enfans. Indépendamment du mal qu'il peut faire sur les individus , la doctrine se décrédite dans l'esprit du public , parce qu'on impute à l'agent les mauvais succès du manipulateur ignorant , et la médecine surtout ne manque pas de s'en prévaloir pour profiter de son empire et le fortifier.

Nous considérons le magnétisme comme une nouvelle religion en physique et en médecine , et nous voyons des sectes hétérodoxes s'élever avant que la vraie religion soit connue , prendre son nom , arborer son étendard , s'emparer de l'esprit du peuple , et préparer de nouveaux obstacles au jour de la révolution et de la lumière. Enfin il est de la plus haute importance que ce bienfait de la nature , que cette faculté si précieuse pour l'espèce humaine ait pour être développée utilement , des principes posés et écrits par celui qui nous l'a fait connaître. Achevez donc , monsieur. L'art heureux de soulager les maux et de prolonger la vie ne doit pas long-temps être entre les mains d'un petit nombre.



Vous nous avez révélé le bien , donnez-le à tous. Qu'un traité, aussi complet qu'il se peut, soit mis entre les mains des gens qui peuvent étudier. Indépendamment des principes généraux, que quelques données, même quelques solutions dans chacune des branches de la science, leur servent de base et de règle pour appliquer les principes à toutes les hypothèses. Ensuite qu'un catéchisme, mis entre les mains du peuple et du paysan, le dirige machinalement, mais sûrement pour devenir le médecin, ou plutôt le conservateur de sa famille.

Si d'un côté vous voyez les facultés, les académies, les gens qui pour avoir étudié beaucoup d'erreurs se croient savans, attaquer votre ouvrage et votre doctrine, vous savez que la vérité n'a besoin que d'être montrée. On l'attaque, on l'obscurcit, mais elle reparait bientôt, et plus lumineuse que jamais, elle éclaire, entraîne les esprits, et établit son empire à jamais durable.

Soyez sûr qu'il reste beaucoup de bons esprits qui la saisiront, qui la défendront, la curiosité seule ferait peut-être tout. On aura entre les mains les moyens d'agir, et des moyens auxquels on aura au moins une sorte de foi. On agira. Les effets seront nécessairement heureux. Ils auront des témoins qui seront encouragés. De proche en proche la confiance augmentera par la multitude des succès. Les raisonnemens se briseront contre les faits. L'opinion publique s'affermira. Le bien s'opérera complètement. Votre bonheur, votre gloire, et la honte de vos ennemis seront établis pour toujours.

L'absence de M. Gullmann, trésorier, nous a engagés à le remplacer par M. Lefèvre. Le prochain départ de M. Devarenes nous obligera aussi à lui nommer un successeur. Nous vous enverrons incessamment le nouveau tableau de la loge. Voici en attendant, les engagements des nouveaux élèves qui ne vous ont pas été adressés.

Nous venons de voir que le traitement de M. de Puységur a été particulièrement calomnié par le sieur Artaud, médecin du roi, dans un mémoire envoyé à la Société royale,

qui en a publié un extrait. Nous nous occupons d'y répondre, et nous donnerons les certificats des malades qui ont été guéris ou soulagés. Ce mémoire vous sera soumis pour n'être imprimé qu'autant que vous le jugerez convenable.

Enfin, monsieur, la loge est convenue de faire imprimer à ses frais un traité sur l'inoculation fait par M. Worlock, un de ses membres, qui a inoculé ici avec le plus grand succès plus de quarante mille personnes, et qui a remporté un prix proposé par la Société royale sur les épizooties. Nous avons cru bien mériter de l'humanité en lui faisant ce présent, et nous avons été charmés de donner à un confrère très-intéressant cette marque de notre attachement.

Nous avons à vous remercier pour nous avoir autorisés à établir des baquets sur nos habitations. Il en résultera un bien pour une portion bien intéressante de l'humanité, puisqu'elle est la plus malheureuse, et des expériences propres à vérifier et à propager la doctrine.

Nous vous prions, monsieur, de nous continuer les sentimens que vous nous avez témoignés, nous nous efforcerons de les mériter par nos travaux, comme nous les méritons par le respect, la vénération, et l'attachement avec lesquels nous sommes, monsieur, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs. Les associés de la loge de l'Harmonie du Cap.

LABORIE, *adjoind au secrétaire de la législation, et en son absence.*

*Cures opérées par les membres de la Société magnétique du Cap, sous la direction de M. Amic, médecin.*

<i>Etat des malades désignés d'après les connaissances de l'ancienne médecine.</i>		<i>Etat des malades désignés d'après les principes du magnétisme animal, avec des observations.</i>
--	--	---

N° 1. — Madame GOBERT, *agée de 45 ans.*

<i>Attaquée depuis six mois d'une toux considérable, qui</i>		<i>Obsructions au foie, à la rate et à la matrice, dont</i>
--	--	---

<p>paraît avoir été occasionée par le refoulement de l'estomac et du foie dans la cavité de la poitrine; obstructions au petit lobe du foie; cette dame éprouve aussi un dérangement dans ses évacuations périodiques.</p>	<p>l'effet réagissait immédiatement sur l'organe de l'ouïe, et produisait l'enflure des artères temporaux. Restée deux mois au traitement, et sortie en état de santé. Guérie. 1.</p>
--	---

N° 2. — M. GOBRAT, *âgé de 55 ans.*

<p>Obstrué au foie; douleur à la rate et aux reins; les gencives en mauvais état, ayant deux taches scorbutiques aux cuisses et aux genoux, et ayant éprouvé plusieurs attaques considérables de scorbut.</p>	<p>Obstrué à la rate et au foie, et dans le rein gauche; le sang dans l'état d'alkalescence. Resté deux mois au traitement, et sorti guéri sans autre effet sensible que des évacuations et des sueurs. Guéri. 2.</p>
---	---

N° 3. — M. BOISSON, *âgé de 24 ans.*

<p>Surdité parfaite depuis 9 ans, à la suite d'une fièvre maligne.</p>	<p>Surdité parfaite provenant d'un dépôt dans la tête, occasioné par les remèdes qui ont aussi fort obstrué les glandes du mésentère. Depuis 3 mois au traitement, il éprouve de violentes crises, et entend en élevant un peu la voix.</p>
--	---

N° 4. — Madame TUREL, *âgée de 36 ans.*

<p>Attaquée de fleurs blanches depuis l'âge de 15 ans; suppressions irrégulières dans les menstrues, bourdonnement des oreilles, taies sur les yeux,</p>	<p>Obstructions considérables dans la région hypocondriaque. Obstructions à la matrice, et engorgement au foie; maux qui ont agi immédiatement</p>
--	--

douleurs vagues par tout le corps, dégoût et marasme. | le sur les organes de l'ouïe et de la vue. Restée deux mois au traitement sans rien éprouver, depuis huit jours les perturbations sont considérables, et agissent avec force sur toutes les parties de l'individu ; elle reprend le sommeil et les forces.

N° 5. — M. FORESTIER, âgé de 50 ans.

Attaqué d'une hydropisie ascite ; l'œdème se manifestant de temps à autre aux parties génitales. | Obstructions à la rate, considérables depuis 25 ans ; au foie depuis plusieurs années, et le rein gauche extrêmement enflé et œdématoux. Resté au traitement un mois, les effets qu'il ressentait annonçant la prompte résolution des eaux. Il s'est retiré pour se faire faire la ponction, contre l'avis du magnétisant.

N° 6. — Madame TANTET, âgée de 40 ans.

Affections hystériques depuis trois ans. | Obstructions à la matrice et à la rate, dont les effets de perturbations cessent au traitement. Depuis deux mois au traitement, elle se trouve mieux.

N° 7. — Mademoiselle TANTET, âgée de 20 ans.

Affections hystériques depuis deux ans, et affectée de la poitrine. | Obstructions à la matrice et dans la région hypocondriaque ; engorgement des glandes du sein. Depuis deux mois au traitement, elle y

éprouve des crises considérables, et se trouve beaucoup mieux.

N° 8. — Mademoiselle MARAINE, âgée de 13 ans.

Paralysie et atrophie de la cuisse et de la jambe gauche depuis l'âge de trois ans, ne pouvant pas marcher.	Obstructions au rein gauche, aux lombes et dans les ovaires de la matrice, occasionées par un retardement partiel dans la croissance. Apportée au traitement le 3 juillet, se servant de sa cuisse et de sa jambe aujourd'hui 8 octobre, éprouvant journellement de fortes perturbations.
---	---

N° 9. — M. PAPILLON, âgé de 45 ans.

Attaque de scorbut très-vive, y étant sujet depuis 16 ans; obstructions au foie et au mésentère, et dans la cachexie, ne pouvant pas se tenir sur ses jambes.	Obstructions au mésentère, à la rate et au foie. Entré au traitement le 21 juin; retiré le 30 août bien portant. Guéri. 3.
---	--

N° 10. — M. VERRET, âgé de 46 ans.

Obstructions à la rate; très-sujet depuis plusieurs années aux fièvres intermittentes, faiblesse, grande sensibilité et mouvemens convulsifs dans les jambes et les pieds. Entré au traitement avec la fièvre quart.	Obstructions à la rate et engorgement du foie. Entré au traitement le 1 <sup>er</sup> juillet, s'est retiré le 6 août. Guéri. 4.
--	--

N° 11. — Madame de BAYEUX, âgée de 62 ans.

Un sentiment très-incommode de fourmillement dans	Attaquée depuis deux ans d'une douleur à la joue gau-
---	---

<p>toute la partie gauche de la face , accompagné de mouvemens spasmodiques, d'une difficulté de respirer par la narine gauche , d'un bourdonnement dans l'oreille du même côté, d'un agacement continu dans les dents de cette partie , et d'une expectoration fréquente , d'une humeur cérumineuse et lacrymale ; à ces symptômes s'est jointe une insomnie considérable. Il est à présumer que la cause prochaine de sa maladie est l'éréthisme du système nerveux, et son siège dans la cinquième paire des nerfs.</p>	<p>che, et d'un épaissement de salive. Son traitement est remarquable par le retour successif des symptômes périodiques qu'elle avait éprouvés. Les premiers effets de sa maladie commençante avaient été de violentes douleurs de reins ; maintenant elle éprouve ces mêmes douleurs , l'épaississement de la salive et les convulsions de la joue ont disparu : suivant le rapport entre la durée de la maladie et la suite des symptômes , la maladie doit être radicalement guérie dans quinze jours.</p>
--	---

N° 12. — M. LE REY, âgé de 52 ans.

Paraplégie depuis un an.

<p>Acroté dans l'humeur atrabilaire, engorgement au foie. Entré au traitement le 6 juillet, s'est retiré le 25 août. Guéri. 5.</p>	<p>Acroté dans l'humeur atrabilaire, engorgement au foie. Entré au traitement le 6 juillet, s'est retiré le 25 août. Guéri. 5.</p>
--	--

N° 13. — ARDISON, maître d'équipage du navire les Deux-Amis, âgé de 36 ans.

Goutte sereine avec engorgement des vaisseaux sanguins de la conjonctive.

<p>Goutte sereine parfaite. Entré au traitement le 10 août, s'est retiré le 28 août. Parfaitement guéri. 6.</p>	<p>Goutte sereine parfaite. Entré au traitement le 10 août, s'est retiré le 28 août. Parfaitement guéri. 6.</p>
---	---

N° 14. — M. SIMMONIN, menuisier, âgé de 36 ans.

Obstructions au bas ventre, avec fièvre lente depuis plusieurs mois.

<p>Obstructions à la rate, au foie et au mésentère. Entré au traitement le 6 juillet, s'est</p>	<p>Obstructions à la rate, au foie et au mésentère. Entré au traitement le 6 juillet, s'est</p>
---	---

retiré le 8 septembre. Guéri.  
7.

N° 15. — M. DONSON, *chirurgien, âgé de 30 ans.*

Maladie aiguë sous le caractère de fièvre double tierce, a son septième accès.

Obstructions à la rate et contraction au bas de la poitrine, occasionées par un défaut de conformation. Entré au traitement le 29 août, s'est retiré guéri de la fièvre le 2 septembre. Guéri. 8.

N° 16. — Madame Du BAUX, *âgée de 46 ans.*

Depuis la cessation de ses règles, cessation occasionée par l'âge, éprouve une migraine presque continuelle avec des éblouissemens.

Scorbutique et âcreté dans l'humeur atrabilaire. Entrée au traitement le 21 juillet, s'est retirée le 30 juillet. Mieux portante.

N° 17. — Madame Du LUC, *âgée de 54 ans.*

Obstructions à la rate, humeur dartreuse au pancréas. Entrée au traitement le 6 juillet, s'est retirée le 18 août. Guérie. 9.

N° 18. — M. PATRICOT, *âgé de 38 ans.*

Ophthalmie considérable, ne pouvant pas supporter la lumière ni distinguer aucun objet.

Inflammation aux yeux, occasionée par des obstructions au bas-ventre. Entré au traitement le 19 juillet, s'est retiré guéri le 6 août. Guéri. 10.

N° 19. — JEAN-JULIEN, *matelot de la frégate la Médée, âgé de 26 ans.*

Engorgement au foie et au | Entré au traitement le 20

mésentère , avec infiltration | juillet, s'est retiré guéri le 25  
 au bas-ventre , ayant les jam- | août. Guéri. 11.  
 bes très-œdémateuses, et une  
 diarrhée très-forte.

N° 20. — Mademoiselle de MOUCHY, *agée de 22 ans.*

<p>Attaquée de surdité totale à            l'oreille droite depuis neufans,            première époque de ses mens-            trues, source depuis neuf mois            de l'oreille gauche , à la suite            d'un érysipèle dans cette par-            tie, gonflement des glandes            parotides aux époques de ses            règles, et douleur fixe au côté            gauche.</p>	<p>Obstructions à la matrice, à            la rate, et dépôt dans la tête,            occasioné par l'application            des vésicatoires à la nuque à            l'approche de ses règles. En-            trée au traitement le 21 juin.            Maintenant elle entend facile-            ment, mais elle souffre encore            de la tête et de la rate.</p>
--	--

N° 21. — Madame ARNOUX, *agée de 52 ans.*

<p>Affections hystériques qui            paraissent être la suite de la            cessation du flux menstruel,            obstructions au grand lobe du            foie.</p>	<p>Obstructions occasionées            par un lait répandu. Entrée au            traitement le 21 juin, sortie le            30 septembre guérie, ayant            eu plusieurs évacuations lai-            teuses. Guérie. 12.</p>
---	---

N° 22. — Madame LEFEBVRE, *agée de 28 ans.*

<p>Affections vaporeuses , en-            gorgement au foie, qui parais-            sent avoir pour cause un dé-            rangement des menstrues, qui            se montrent à peine une heure            ou deux, quoique réguliè-            ment tous les mois.</p>	<p>Obstructions à la rate et au            foie. Entrée au traitement le            21 juin. Elle va beaucoup            mieux.</p>
---	---

N° 23. — M. GULLMANN, *agé de 35 ans.*

<p>Obstructions considérable à            la rate. Les vomissemens qu'il  </p>	<p>Obstruction à la rate avec            un dessèchement et rétrécisse-</p>
--	---



éprouve après les repas fe- raient soupçonner quelque altération dans le pylore.	ment des intestins grêles, par- ticulièrement du duodénum. Entré au traitement le 21 juin. Peu de mieux, sa maladie étant très-grave.
--	---

N° 24. — M. FOURNEAU, âgé de 31 ans.

Obstructions très-considé- rables au foie et à la rate, épanchement de bile, une grande tension à l'hypocon- dre gauche, engorgement dans les viscères du bas-ventre, dans les glandes hémorrhoi- dales et du mésentère; il paraît avoir aussi quelques symp- tômes scorbutiques.	<i>Idem.</i> Ajoutant des effets occasionés par les obstruc- tions dans la partie supérieure de la tête. Entré au traite- ment le 21 juin. Se trouve beaucoup mieux, et a de fortes perturbations.
--	--

N° 25. — Madame MARSAN, âgée de 38 ans.

Dérangement, diminution, éruption laborieuse et quel- quefois suppression des ré- gles, accompagnés depuis qua- tre ans d'une gêne considé- rable dans la respiration, et de suffocation dont l'intensité varie du plus au moins, selon que ses évacuations périodi- ques sont plus ou moins abon- dantes, ou qu'elles sont entiè- rement supprimées.	Obstructions à la rate et en- gorgement à la matrice. Entrée au traitement le 25 juin. Elle est à la veille d'être guérie. 13.
--	--

N° 26. — Madame DUMÉNIL, âgée de 44 ans.

L'embonpoint excessif de cette dame doit faire regarder l'asthme dont elle se plaint comme une orthopnée grai-	Obstructions à la rate occa- sionant une gêne dans le mouvement du diaphragme. Entrée au traitement le 21
---	--

seuse , pareille à celles obser- juin , s'est retirée le 6 juillet,  
vées par Kerchingius, Bartho- guérie sans avoir maigrie.  
lin et Bonnet. Guérie. 14.

N° 27. — Madame BAYON, *âgée de 34 ans.*

<p>Obstruée au foie, où elle ressent de vives douleurs lors deschangemens de temps, et su- jette aux fleurs blanches.</p>	<p>Obstructions au foie et en- gorgement à la matrice. Entrée au traitement le 21 juin, s'est retirée, par inconstance, allant mieux, le 4 août.</p>
---	--

N° 28. — M. GASSIOT, *âgé de 22 ans.*

<p>Ce jeune homme, imbécile, est tombé depuis deux mois dans une faiblesse générale, avec des mouvemens convul- sifs et des tremblemens dans tous les membres ; il est d'une inquiétude fatigante ; la stu- peur, l'imbécillité ont émué tout sentiment en lui. Ce que l'on a pu savoir de ses goûts annonce qu'ils ont donné lieu à la consommation dorsale.</p>	<p>Obstructions à la rate et dans toute la région hypocon- driacque, dont les effets ont occasioné des engorgemens considérables dans la tête. En- tré au traitement le 22 juin, s'est retiré le 28 juillet, un peu soulagé, pour être embarqué pour la France.</p>
---	---

N° 29. — M. DE BAUNAY, *âgé de 23 ans.*

<p>Attaqué d'une fièvre tierce très-opiniâtre.</p>	<p>Obstructions à la rate, au bas-ventre, et dépôt dans la tête, dont il souffrait prodigieusement dans ses crises. Entré au traitement le 29 juin, s'est retiré, partant pour la France, le 29 juillet, sans fièvre, mais encore souffrant de la tête.</p>
--	---

N° 30. — M. D'HELLECOURT, *âgé de 36 ans.*

<p>Obstrué au foie depuis qua-</p>	<p>Obstructions à la rate et</p>
------------------------------------	----------------------------------

<p>tre ans, ayant un point squir- rheux au grand lobe, et le ca- nal intestinal très-affecté par l'usage suivi des remèdes dont il a tiré peu de secours; il a été sujet à la colique hépatique, et a essayé des fièvres souvent intermittentes, et il vient d'a- voir onze accès de fièvre dou- ble tierce dont il est à peine convalescent; il ressent de temps en temps des crispations de nerfs.</p>	<p>au foie, et àcreté de l'humeur atrabilaire qui affecte tout le bas-ventre. Entré au traite- ment le 23 juin, s'est retiré le 4 août. Guéri en partie.</p>
--	--

N° 51. — Madame BERAUD, âgée de 34 ans.

<p>Considérablement obstruée au foie, à la rate et aux glan- des du mésentère.</p>	<p><i>Idem.</i> Entrée au traitement le 29 juin, s'est retirée le 30 août, mieux portante. Elle a éprouvé des perturbations con- sidérables.</p>
--	--

N° 52. — MARIE-LOUISE, orpheline, âgée de 12 ans.

<p>Cécité complète a la suite de la petite vérole depuis neuf ans.</p>	<p>Obstructions au foie et au bas-ventre. Entrée au traite- ment le 25 juin, elle com- mence à distinguer le jour et quelquefois les couleurs tran- chantes.</p>
--	--

N° 53. — François ADAM, nègre libre, âgé de 64 ans.

<p>Borgne de l'œil droit, ayant à l'œil gauche une excrois- sance charnue sur la con- jonctive, qui s'étend depuis l'angle interne jusqu'à la cor- née transparente, et en trou- ble la transparencé.</p>	<p>Obstructions au foie et au bas-ventre peu considérables. Entré au traitement le 25 juin, se trouve beaucoup mieux.</p>
---	---

N° 34. — M. de RUSST, *âgé de 40 ans.*

Coliques nerveuses depuis dix ans.	Obstructions à la rate et aux glandes prostrates, dont les effets, agissant sur la partie supérieure de la tête, y ont formé des engorgemens. Entré au traitement le 13 juillet. Se trouve mieux.
------------------------------------	---

N° 35. — M. BUTGENBACH, *âgé de 38 ans.*

Paralysie de la jambe gauche et obstructions à la rate.	<i>Idem.</i> Entré au traitement le 6 juillet, s'est retiré le 6 août. Guéri. 15.
---	---

N° 36. — Madame DU FAX, *âgée de 46 ans.*

Fièvre double-tierce, deux ulcères scorbutiques à la jambe gauche, des palpitations fréquentes.	Obstructions à la rate, humeur dartreuse à la partie convexe et extérieure du grand lobe du foie, occasionnant des embarras dans la tête et dans la matrice. Entrée au traitement le 20 juillet. Plus de fièvre, plus d'ulcère, l'approche seulement des règles renouvelle la fièvre.
---	---

N° 37. — M. COUFFLEN, *âgé de 38 ans.*

Fausse ankilose au genou droit, à la suite d'une paralysie de la jambe du même côté depuis quatre ans, qui l'empêchait de marcher.	Obstructions à la rate et dans les capsules atrabillaires. Entré au traitement le 6 juillet. L'ankilose est presque dissipée et le malade marche bien à l'aide d'un simple bâton.
--	---

N° 38. — M. Pierre LEBRY, *âgé de 37 ans.*

Hémiplégie à la suite d'une	<i>Idem.</i> Entré au traitement
-----------------------------	----------------------------------

courbure de l'épine, occasionnée par la chute d'une pièce de bois sur les reins, incommodé depuis trois ans. Le 15 juillet. Se trouve beaucoup mieux.

N° 39. — M. HANSHUASTEN, âgé de 24 ans.

Paraplégie depuis huit mois, sans pouvoir remuer ni bras ni jambe, est tombé dans la cachexie. Obstructions dans la région hypocondriaque et engorgement considérable aux capsules strabillaires. Entré au traitement le 26 juillet. Se trouve beaucoup mieux, se servant de ses mains et marchant seul.

N° 40. — M. DU PARQUET, âgé de 44 ans.

Des migraines très-vives et fréquentes depuis plusieurs années, et rhumatisme dans l'épaule et le bras droit. Entré au traitement le 13 juillet; s'est retiré le 30 août, n'ayant plus ni migraine ni rhumatisme. Guéri. 16.

N° 41. — Madame MONNINA, âgée de 62 ans.

Chute de matrice avec cancer et fièvre lente depuis deux ans, accompagnée de dégoût, langueur et défaut de sommeil. Entrée au traitement le 3 juillet, la fièvre a disparu dans le même mois; le relâchement de la matrice est beaucoup moins considérable, et la malade a repris son sommeil et son appétit.

N° 42. — Madame JUNI, âgée de 28 ans.

Obstructions au foie et à la matrice, dérangement des règles, épanchement de bile. Entrée au traitement le 10 août, elle a éprouvé des perturbations considérables dès le premier jour, qui ont continué plus ou moins fort depuis, le teint de la malade s'est éclairci, l'obstruction au foie

la diminué, et son état actuel  
donne lieu d'espérer une gué-  
rison prochaine.

N° 43. — Mademoiselle Julie RENÉ, *agée de 27 ans.*

Obstructions au foie et à la rate, avec fièvre intermittente depuis un an et vapeurs hysté- riques.	Entrée au traitement le 4 septembre, elle éprouve des perturbations fréquentes et fortes; la fièvre a disparu, et la malade approche de l'état de santé.
--	---

N° 44. — M. ROUSSEAU, *agé de 26 ans.*

Sourd depuis neuf ans à la suite de la masturbation.	Entré au traitement le 10 août; il commence à entendre.
---	--

N° 45. — M. GUILLAUMEAU, *agé de 22 ans.*

Obstructions au foie, à la rate et au mésentère, avec fièvre intermittente depuis plu- sieurs mois et épanchement de bile.	Entré au traitement le 16 septembre; la fièvre a disparu le 25 septembre; le malade ayant éprouvé des perturba- tions et des évacuations, son teint s'est éclairci, les obs- tructions sont considéra- blement diminuées, et la fièvre est revenue depuis six jours.
--	--

N° 46. — Madame PRADER, *agée de 34 ans.*

Asthme humide, accom- pagné de maux de tête et de douleurs vagues du corps de- puis neuf ans.	Entrée au traitement le 9 août; se trouve beaucoup mieux et est proche de sa guérison.
--	---

N° 47. — M. PRADER, *agé de 10 ans.*

Faiblesse de vue depuis sa naissance; très-sujet aux fiè- vres intermittentes, et ayant la fièvre double-tierce.	Entré au traitement le 27 août; la fièvre a disparu, et la vue du malade paraît se fortifier.
---	--

N° 48. — Nicolas CADRET, *âgé de 25 ans.*

Rhumatisme dans la hanche droite, s'étendant sur la cuisse et la jambe du même côté.	Entré au traitement le 13 août ; il se trouve beaucoup soulagé, et est à la veille d'être guéri.
--	--

N° 49. — M. DUREPAIRE, *âgé de 48 ans.*

Rhumatisme général depuis neuf mois, à la suite d'une forte maladie.	Entré au traitement le 30 août ; il se trouve beaucoup mieux.
--	---

N° 50. — M. Nicolas GENÈVE, *âgé de 43 ans.*

Borgne de l'œil gauche, ayant une taie sur la cornée et de l'œil droit depuis douze ans.	Entré au traitement le 9 août ; il commence à voir, et distingue bien le jour et le soleil.
--	---

N° 51. — Madame DE LIGNY, *âgée de 71 ans.*

Rhumatisme dans les reins à la hanche, et à la cuisse gauche, incommodée depuis douze ans.	Entrée au traitement le 14 juillet ; elle se trouve beaucoup soulagée, et a quitté le traitement.
--	---

N° 52. — Madame DE CHALUÉ, *âgée de 34 ans.*

Engorgement à la matrice, obstructions à la rate, douleurs vagues du corps avec dérangement des règles depuis dix mois.	Entrée au traitement le 13 septembre ; et elle se trouve un peu mieux.
---	--

N° 53. — Madame JUNCA, *âgée de 40 ans.*

Affections hystériques et dérangement dans les règles.	Entrée au traitement le 14 août ; s'est retirée un peu soulagée.
--	--

N° 54. — M. PIREARD DE MOÏRE, *âgé de 50 ans.*

Un ulcère phagédénique très considérable sur toute la	Entré au traitement le 1 <sup>er</sup> août ; son ulcère a beaucoup
---	---

malléole interne de la jambe droite, depuis dix ans. | diminué, et les chairs en sont plus belles.

N° 55. — Madame LACOSTE, *agée de 40 ans.*

Suppression totale de ses règles depuis dix-huit mois, et gonflement au bas-ventre. | Entrée au traitement le 21 juin; ses règles ont reparu avec abondance, et elle est à la veille d'être guérie.

N° 56. — M. DE MONTAU, *agé de 40 ans.*

Obstructions à la rate, vomissement après les repas, langueur d'estomac, fièvre lente, et expectoration considérable. | Entré au traitement le 25 juillet; retiré le 28 août. Guéri. 17.

N° 57. — M. DUBOURG, *agé de 60 ans.*

Humeur catarrheuse sur la poitrine depuis dix mois. | Entré au traitement le 13 juillet; s'est retiré guéri le 30 août. Guéri. 18.

Certifié conforme au registre des traitemens tenu en notre loge de l'Harmonie, au Cap Français, le 8 octobre. 1784.

DE LAVAL DE DOMMARTIN, *secrétaire des traitemens.*

WORLOCK, *secrétaire-adjoint au traitement.*

N° 58. M. BUGNET, *agé de 25 ans.*

Obstructions à la rate et au petit lobe du foie, avec des fièvres intermittentes depuis huit mois. | Entré au traitement le 29 septembre, la fièvre a disparu et le malade se trouve beaucoup mieux.

N° 59. M. DE CADUSCH, *agé de 38 ans.*

Obstructions à la rate et au foie, épanchement de bile. | Entré au traitement le 21 juin, se trouve beaucoup mieux et est à la veille d'être guéri.



N° 60. M. WORLOCK, âgé de 30 ans.

<p>Obstructions à la rate avec une douleur vive sous les fausses côtes, fièvre quarte depuis dix mois à la suite d'une forte maladie sous le caractère de fièvre double-tierce continue, accompagnée de vomissemens continuels et hoquet pendant huit jours, qui n'ont cessé que par l'usage des saignées, de l'eau de poulet, des bains et autres tempérans; il a depuis inutilement épuisé les secours de l'art qui lui ont été plus nuisibles que salutaires.</p>	<p>Obstructions au foie, à la rate et au mésentère. Entré au traitement le 13 juillet, il a éprouvé de légères perturbations et des crises d'évacuations; les obstructions ne sont plus sensibles, la fièvre a diminué de deux tiers, le malade a retrouvé le sommeil, l'appétit et les forces; il est à la veille d'être guéri et il ne cesse de se louer avec reconnaissance et des secours généreux et bienfaisans de M. le comte de Puységur.</p>
--	---

*Nota.* Le présent état du traitement ne comprend guère que la moitié des malades qui ont été admis au traitement; ceux dont il n'est pas fait mention se sont retirés, les uns après avoir trouvé du soulagement à leurs maux, les autres par inconstance ou défaut de temps pour continuer le traitement, et l'on n'en a pas tenu note dans le temps.

Certifié par nous conforme au registre des traitemens, après lecture faite en loge, au Cap Français, le 8 octobre 1784.

DE LAVAL DE DOMMARTIN, *secrétaire des traitemens.*

WORLOCK, *secrétaire adjoint au traitement.*

*A MM. les Rédacteurs de L'HERAULT.*

Paris, ce 7 août 1826.

MESSIEURS,

Désirant vivement vous voir accomplir la promesse que

vous faites dans votre *prospectus*, de donner à vos abonnés quelques articles sur l'histoire du magnétisme animal chez les anciens, je prends la liberté d'élever ma faible réclamation pour cet objet.

Cet historique, en effet, pourrait non seulement servir de base à l'édifice littéraire que vous élevez à la science de Mesmer, mais encore accélérer la conviction et fixer l'opinion encore flottante de ceux qui vous lisent pour corroborer leur foi. D'ailleurs, abstraction faite de tous ces motifs, tracé par une plume aussi savante que la vôtre, il ne saurait manquer d'exciter le plus vif intérêt.

S'il est une tâche qui consiste à éclairer les hommes, pour ainsi dire malgré eux, c'est bien celle que vous avez entreprise; elle est pénible, et vous ne pouvez employer trop de moyens pour arriver à un but aussi estimable.

Il en est un qui me semblerait efficace: ce serait de citer quelques traits sur la pratique du magnétisme dans les contrées les plus opposées de la terre, et sous des formes quelquefois bizarres. Je vous en transmets un dont vous tirerez le parti qu'il vous plaira, et lorsque vous en trouverez l'occasion; je le tiens de M. C.... lui-même, avec lequel je suis assez lié pour vous en garantir l'authenticité (1).

M. C.... servait, il y a trente et quelques années, dans la première brigade de cavalerie polonaise, et se trouvait à cette époque dans la petite ville de Mikalouffka (frontière de la Valachie); tous les secours de l'art lui avaient été prodigués sans succès, contre un mal de gorge dont il était attaqué depuis plusieurs années, et dont des ulcères avaient enfin été la suite. M. Leoni, docteur de Vienne, l'avait même déclaré incurable. Sa position était désespérante, lorsqu'une femme qui demeurait en face des écuries où il était de service, le voyant pâle et maigre, lui demanda ce qu'il avait. Le lui ayant expliqué du mieux qu'il put, elle s'offrit à le guérir, et l'engagea à la venir trouver le lendemain, mardi, avant le lever du soleil. Il s'y rend; celle-ci le conduit par la main à 200 pas de sa maison: là elle ramasse un os, remarquant bien et le lieu et la position où elle l'avait trouvé; et, de retour chez elle avec son malade, lui recommande d'être sage et croyant, puis elle commence à lui faire, sous la gorge, des signes de croix multipliés, avec son os, invoquant deux saints, dont l'un, selon M. C....,

Je magnétise en ce moment sa femme; j'essaye par ce moyen bienfaisant à la guérir d'une maladie qui la mine depuis dix ans, et que les médecins ont abandonnée. (Si j'obtiens quelques succès, je vous le ferai savoir).

serait St-Damien, pour qu'ils envoyassent le mal de son client dans les plus profonds abîmes du désert. Cette cérémonie terminée, elle prit une jatte pleine d'eau; et, soufflant dessus avec des grimaces effroyables, la lui fit avaler d'un trait, et le congédia en lui prescrivant de revenir la voir les mercredi et samedi suivans, à la même heure. Il se garda bien d'y manquer; ces deux séances furent, à peu près, semblables à la première; mais, celle du samedi terminée, M. C.... put fort bien manger, ce qu'il ne pouvait faire depuis bien long-temps; bref, il fut guéri, et ne se ressentit de son mal qu'un an après, jour pour jour, et pendant plusieurs heures; ce que la femme valaque lui avait prédit en lui disant : « Dans un an vous « éprouverez des douleurs qui ne manqueront pas de vous « rappeler le jour de votre guérison. » Il voulut à toute force lui faire accepter un présent; elle finit par y consentir, mais en lui donnant une valeur à peu près pareille.

M. Binkowski, capitaine au même corps, fut guéri par la même femme, de boutons dont il avait constamment la figure couverte, que rien n'avait pu guérir, pas même momentanément répercuter.

Plusieurs faits semblables réunis, prouveraient assez que le magnétisme est naturel à l'homme, et pourrait donner lieu à de nombreuses réflexions.

Des voyageurs estimables et instruits m'ont assuré que dans différentes contrées de l'Allemagne, les jeunes bergers s'endorment réciproquement : l'un se couche par terre, l'autre frappe la terre avec un bâton jusqu'à ce que le premier soit endormi.

Plus éclairés que moi, qui ne suis qu'un apprenti de quelques mois, vous pourriez citer des faits encore plus singuliers et au-dessus de toute suspicion : je ne doute nullement qu'ils ne fussent d'un grand poids dans la balance de l'opinion publique.

Recevez, messieurs,

l'assurance de ma haute estime pour votre zèle et vos talens,

et de mon intérêt pour tout ce qui est vérité,

Un de vos abonnés,

GUÉRARD.

*Voyage d'une somnambule de Saint-Quentin à Paris, en 1817.*

Tous les magnétiseurs qui ont acquis quelque expérience,

ont reconnu deux sortes de somnambules. Les uns sont utiles comme médecins ; les autres sont connus sous la dénomination de somnambules voyageurs. Ceux-ci étonnent quelquefois par l'exactitude et la finesse de leurs aperçus ; mais , en général , ils ne flattent que la curiosité.

Cependant l'observateur exercé trouve des faits positifs dans les choses les plus indifférentes. Il ne les explique pas , et la cause de son silence était inscrite sur le frontispice du temple d'Isis : *Nul ne soulèvera le voile qui me couvre.*

Malgré l'obscurité où se plongent des êtres finis , qui veulent s'élanter au-delà du cercle dans lequel les a circonscrits la nature , il est nécessaire de tout observer. Qui sait si quelques étincelles éparses , recueillies avec soin , ne formeront pas un faisceau de lumière pour la postérité ?

Il est constant , pour moi , que non seulement les somnambules voyageurs voient à des distances illimitées , mais que certains d'entre eux sont frappés des sensations que produiraient sur eux , dans l'état de veille , les objets près desquels ils croient passer dans le sommeil magnétique.

Il est vraisemblable que d'autres magnétiseurs ont fait la même observation ; mais je ne crois pas qu'aucun d'eux l'ait publiée. Cependant la publicité seule peut étendre la théorie du magnétisme , et , d'après ce principe , je raconterai ce que j'ai vu.

J'étais à Saint-Quentin , où l'évidence des faits dont je fus témoin me convertit au magnétisme , qui jusqu'alors ne m'avait paru qu'un tissu d'absurdités. Convaincu de son existence et de son utilité , je magnétisai , et j'obtins des succès qui m'encouragèrent à suivre la carrière dans laquelle j'étais entré.

Une jeune dame , nouvellement mariée , et mère depuis peu de mois , avait fait venir de la campagne une fille qu'elle destinait à soigner et à promener son enfant. Il n'est pas inutile de remarquer que cette fille n'avait que quinze ans ( c'est l'âge de la candeur ) , qu'elle ne connaissait que son village et Saint-Quentin , et qu'elle ne pouvait avoir aucune idée des objets qui n'existaient pas dans le canton , très-borné , qu'elle avait parcouru jusqu'alors.

Elle était malade , et sa maîtresse me pria de la magnétiser. Je ne parlerai ni de sa maladie , ni de son retour à la santé. Ce traitement rentre dans la classe de ceux dont les détails se trouvent partout.

Biche devint , en peu de séances , somnambule très-lucide ,

et son organisation la porta à voyager. Pendant nos momens de silence, elle se transportait dans les villes voisines, et elle en faisait ensuite la description, à haute voix, avec une exactitude qui frappait d'étonnement les spectateurs qui y avaient passé. Je craignis que ce penchant ne produisît de l'irritation aux fibres du cerveau, et je fis tout ce qui était en moi pour l'empêcher de s'y livrer. Vains efforts ! à chacune de ses séances elle avait quelque chose de nouveau à raconter. Elle consentait, d'après mes instances, à voir des malades ; mais ses consultations étaient superficielles, et elle les abrégait pour se livrer à son goût dominant.

Elle aimait le Roi Louis XVIII. Lorsque son traitement touchait à sa fin, elle me pressa avec ténacité de la conduire à Paris, et de lui faire parcourir le château des Tuileries. Je redoutais les inconvéniens graves qui pouvaient résulter, pour sa santé, d'une épreuve de cette importance. Cependant je ne pus me dispenser de lui promettre de la satisfaire à l'avant-dernière séance de son traitement. Je présentai que sa guérison et le retour marqué de ses forces lui permettraient de supporter la fatigue, morale au moins, que devait lui causer un semblable voyage.

Le jour était fixé, et la nouvelle de cette expérience intéressante s'était répandue dans la ville. Nous étions au mois de juin, le temps était superbe, et les curieux furent reçus dans un joli jardin. On y plaça un fauteuil. Biche s'y assit, et s'endormit à l'instant.

Elle sourit à l'idée d'aller à Paris et de voir le Roi. Bientôt elle manqua de confiance en elle-même, et elle me pressa de l'accompagner. Cette particularité ne prouve-t-elle pas que dans aucune circonstance le somnambule ne peut se soustraire à l'influence de son magnétiseur ?

Les spectateurs étaient assis en cercle, et le plus profond silence régnait dans l'assemblée. Je connaissais parfaitement la route de Saint-Quentin à Paris, et je conduisais Biche d'un lieu à un autre. Toujours placée dans son fauteuil, elle semblait marcher rapidement, en levant ses pieds l'un après l'autre. Sa tête se portait en avant et en arrière, et ses mouvemens répondaient, avec exactitude, à ceux des pieds. Elle imitait, autant que sa position le lui permettait, l'action de quelqu'un qui marche réellement.

Bientôt ses pieds se levèrent péniblement, et s'appuyèrent avec force ; sa respiration devint courte et difficile ; elle finit par haleter, et la sueur coula de son front. Je lui demandai la cause de l'affection douloureuse qu'elle éprouvait. Elle me répondit qu'elle montait une montagne très-roide. Elle monte la côte

de Verberie, s'écria le maître de la maison. Je me rappelai alors cette montée, qui est courte, mais escarpée.

Je m'arrête ici pour me livrer à mes réflexions. Comment Biche, ne sortant pas de son fauteuil, éprouva-t-elle la fatigue que sent réellement le piéton qui lutte contre l'escarpement de cette côte? La force de son imagination agit-elle sur ses organes comme l'eût fait la réalité? Comment ne franchit-elle pas cette côte d'un saut, elle qui paraissait faire plusieurs lieues à la minute? Elle suivait le chemin, d'un point à un autre, d'après mes indications. Crut-elle ne devoir pas s'écarter de la marche que je lui avais fait adopter? Cette autre particularité ne vient-elle pas à l'appui de ce je viens de remarquer sur l'influence qu'exerce constamment le magnétiseur sur le magnétisé?

Cette seconde question est loin de l'importance de la première. Sans doute Biche voyait la route, et les difficultés qu'elle présente; mais, je le répète, comment était-elle soumise à leur effets? Qui pourrait résoudre ce problème, où tout est obscurité pour moi, commencerait à soulever un coin de ce voile dans lequel s'enveloppe la nature. Peut être quelque lecteur, plus habile ou plus heureux que moi, pourra-t-il tirer de ce fait quelques inductions qui seront loin de la vérité encore; mais elles pourront rendre moins inaccessible l'entrée du sentier étroit et glissant qui conduit au temple mystérieux où se cache cette divinité.

On sent bien qu'on ne peut me répondre ni par des hypothèses qui n'éclaircissent rien, ni par des idées systématiques qui ne prouvent, communément, que la vanité de l'individu dont elles émanent. Je demande qu'on m'instruise, si on le peut, et je rejeterai tout ce qui ne serait propre qu'à épaissir les ténèbres qui m'entourent.

Nous suivîmes notre chemin, et nous arrivâmes rapidement à la hauteur de Saint-Denis. Ici la figure de Biche se contracta, et elle se pressa le nez avec force. Je ne manquai pas de l'interroger sur ce qui se passait en elle. Elle me répondit qu'elle cherchait à éviter une odeur infecte qui la poursuivait. La cause matérielle de ce nouveau fait fut bientôt découverte. Plusieurs des assistans interrogèrent le vent. Il soufflait de Pantin sur Saint-Denis, et on sait que la voirie et le dépôt de la *poudrette* sont dans les environs de Pantin. Mais comment Biche fut-elle frappée, à Saint-Quentin, à trente lieues du point d'où s'échappent ces émanations, du dégoût qu'elles inspirent à quiconque a le désagrément de les aspirer en réalité? Comme elle haleta en croyant gravir la côte de Verberie! Ainsi ce second fait est absolument analogue au premier, et n'est pas plus facile à expliquer.

Il me conduit naturellement à parler d'une chose sur

laquelle ont écrit beaucoup de magnétiseurs. Plusieurs d'entre eux, dont la moralité et la science commandent l'estime, prétendent que, pendant le sommeil magnétique, un sens nouveau se développe à l'épigastre; que les autres sens s'y réunissent, et l'enrichissent de tout ce qu'ils peuvent lui communiquer; qu'ainsi ils cessent d'exister, momentanément, dans les autres parties du corps. J'ai reconnu plusieurs fois que la vue et l'ouïe se portent en effet à l'épigastre, mais qu'à cela près, le sens du *toucher* continue son action sur tout l'individu, à l'exception des malades attaqués de catalepsie, ou de quelque maladie analogue.

Il me paraît incontestable que la vue, l'odorat et l'ouïe sont des *fractions* du *toucher*. Les organes qui les constituent, sont frappés par la lumière et par l'air, qui exercent sur eux un *toucher* véritable. Ici une nouvelle question se présente.

Biche ne voyait pas par ses yeux, puisqu'ils étaient fermés; elle ne m'entendait parfaitement quand je lui parlais très-bas, que lorsque j'appliquais mes lèvres près de son épigastre: c'est ainsi qu'on se fait entendre par des sourds plongés dans le sommeil magnétique. Mais comment le siège de l'odorat reste-t-il fixé où l'a placée la nature, lorsque les organes de la vue et de l'ouïe, qui en sont si près, sont en quelque sorte paralysés? D'où vient cette différence si remarquable? On ne contestera pas, je l'espère, que l'odorat de Biche fût frappé des émanations dégoûtantes de la voirie, puisqu'elle se pressa le nez pour se garantir de leur maligne influence. Voilà encore, je le répète, une question propre à exercer des têtes plus fortes que la mienne.

Nous continuâmes notre route. Je crois qu'un magnétiseur prudent ne doit jamais laisser prendre l'initiative à son somnambule. Cependant j'avais invité Biche, en raison du haut intérêt de cette séance, à me faire part de ce qu'elle verrait de nouveau. « Oh! que les maisons sont hautes, s'écria-t-elle tout à coup! » Je conclus, de cette observation, qu'elle entraît dans le faubourg Saint-Denis. Je lui dis de descendre en ligne droite, et bientôt elle s'arrêta devant l'arc de triomphe dit, fort improprement, la porte Saint-Élis. Elle me décrivit ce monument avec beaucoup d'exactitude. Je lui recommandai de suivre la ligne droite jusqu'au bord de la rivière.

Il me parut que sa figure exprimait de l'anxiété, et qu'elle n'avancait pas aussi rapidement qu'elle l'avait fait jusqu'alors. Je lui en demandai la raison. Elle me répondit qu'elle se serrait contre les maisons pour se garantir des voitures. Elle arriva enfin en face du Pont-au-Change. Là elle me dit, avec l'air et le ton de la surprise, qu'elle voyait des maisons sur la rivière. C'étaient des bateaux de bains et de blanchisseuse.

Je la fis tourner à droite, et je lui dis de s'arrêter devant le palais qu'elle rencontrerait bientôt. « M'y voilà, me dit-elle. — Sur quel point êtes-vous? que voyez-vous? » Elle me décrivit la cour du Carrousel. « Avançons devant nous jusqu'au vestibule du palais que vous voyez. — Me voilà au pied d'un bel escalier — Il conduit aux appartemens du roi. Montez le. — Il y a là haut de grands messieurs qui ont de longues culottes rouges galonnées en or. (C'étaient des cent-suisse.) — Que vous importe leur présence? — Ils ne me laisseront pas passer. — Pourquoi cela? — Il y a là des dames qui voudraient monter, et qu'ils en empêchent. — Ne les craignez pas : a ne suis-je pas avec vous? Passez. »

Elle sourit d'un air de finesse, et me dit à voix basse : « ils regardent à droite et à gauche ; j'ai passé entre leurs jambes, et ils ne m'ont pas vue. » Biche est très-petite, et les cent-suisse sont très-grands.

« Entrons dans les appartemens du roi. — Oh! comme c'est beau! mais la route m'a beaucoup fatiguée. Je voudrais pouvoir me reposer. — Hé bien, asseyez-vous. — M'asseoir chez le Roi! — Et dans le plus beau de ses fauteuils. Ne craignez rien; je vous réponds de tout. »

Elle était toujours sur son siège garni en crin, et elle se laissa aller avec complaisance. Elle fit les mouvemens de quelqu'un qui s'enfonce dans l'édredon, et sa physionomie exprima une vive satisfaction : une petite paysanne assise chez le Roi, dans un magnifique fauteuil!

Après un moment de repos et de silence, elle me dit qu'elle allait chercher ce prince. « Oh! le voilà, le voilà, me dit-elle! Dans quelle position est-il? — Il est assis. — Est-il seul? — Non, il a autour de lui des messieurs qui ont des habits bleus brodés en or, et des prêtres. » Les spectateurs et moi remarquâmes qu'elle paraissait éprouver une bien douce jouissance.

« Demandez lui, me dit la directrice des diligences, de quelle couleur est le salon dans lequel est le Roi. » Biche me répondit, sans hésiter : « Il est bleu. »

Je ne connais pas les appartemens des Tuileries. Je me tournai vers cette dame, et je lui demandai, par signes, si la somnambule avait répondu avec justesse. Elle me dit qu'il y a en effet un salon bleu aux Tuileries, mais que pour mériter une confiance entière dans ses réponses, il fallait que Biche dît ce qu'il y a au milieu de ce salon.

Jusque-là j'avais obtenu un succès brillant, et ma figure devait exprimer autant de satisfaction que celle de Biche, assise chez le Roi. Elle répondit à cette nouvelle question, qu'au milieu de ce salon est une table ronde sur laquelle une petite dame était assise.



Dans peu de circonstances de ma vie j'éprouvai un dépit aussi vif que celui qui me saisit en ce moment. Il se trouvait quelques incroyables parmi les spectateurs, et je voyais le fruit de toute l'expérience perdu sans retour. Cependant je m'exécutai de bonne grâce, et j'avonai que ma somnambule extravaguait. « Pas du tout, me dit la dame avec laquelle je communiquais. Les expressions de Biche sont naïves comme elle ; mais il y a, en effet, au milieu du salon bleu, une table ronde sur laquelle est assise la statue de la Paix. » De quel poids cette explication me soulagea !

Nous avions découvert, à Saint-Quentin, le moyen de faire souvenir les somnambules, à leur réveil, de ce qui peut leur être utile ou agréable. A mon retour à Paris, je reconnus que les magnétiseurs les plus exercés n'avaient aucune idée de cette ressource contre l'incrédulité de certains malades, et je m'empressai de la leur communiquer.

Biche ne manqua pas de me prier de la faire souvenir de ce qu'elle avait vu, et je me rendis volontiers à ce désir si naturel. Je l'éveillai ensuite. Tous les magnétiseurs savent qu'au moment du réveil les somnambules éprouvent encore, pendant plus ou moins de secondes, les effets du magnétisme. Biche, en ouvrant les yeux, chercha, sous elle, le riche fauteuil qu'elle avait occupé chez le Roi. La différence frappante qui existait entre les deux sièges, lui causa un mécontentement sensible ; il avait suffi d'un moment pour lui donner des idées de vanité, que dissipa bientôt son retour à sa position habituelle ; mais elle conserva un souvenir positif et très-net de tout ce qu'elle avait vu. On se plaisait à la faire parler de certaines rues de Paris, et de l'intérieur du palais des Tuileries. Elle répondait comme l'eût fait quelqu'un qui eût été réellement dans cette ville.

Un fait très-remarquable, et qui atteste l'exactitude de sa vision, c'est qu'elle prononçait, sans se tromper jamais, sur le plus ou le moins de ressemblance qu'avaient avec le Roi ses bustes en plâtre et ses portraits gravés, qu'on trouvait chez beaucoup des habitans de Saint-Quentin.

Tout lecteur attentif sentira à quelle foule de réflexions mon récit peut donner lieu. Puisse-t-il en faire naître quelques unes d'utiles. C'est le seul but que je me suis proposé d'atteindre en l'écrivant.

P. S. On trouverait encore à Saint-Quentin vingt personnes qui attesteraient la rigoureuse exactitude des faits que je viens de rapporter.

PIGAULT-LÉBRUN.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU MAGNÉTISME ANIMAL.

### CHAPITRE VI.

Dans mon cinquième chapitre sur les avantages et les inconvénients du magnétisme, j'ai parlé de l'influence de l'éducation morale de l'homme, sur la propagation du magnétisme animal, considéré comme agent thérapeutique : dans celui-ci, je crois devoir dire un mot des obstacles qu'y apporte aussi la misère.

J'ai dit que, pour parvenir à propager utilement le magnétisme, il fallait travailler à améliorer l'espèce humaine ; je pense que ce n'est pas aussi difficile que l'on semble généralement le croire. Il me paraît certain que l'homme qui est un être libre, tendant, ainsi que tout ce qui respire, à sa conservation, fuira le vice lorsqu'il ne lui offrira que douleur et destruction. Pour rendre l'homme vertueux, il ne faut donc que disposer son avenir de manière à lever les obstacles qui s'opposent à ce qu'il accomplisse sans efforts cette admirable loi de la nature, qui fait dépendre le véritable bonheur de l'homme de la pratique constante de ses plus doux devoirs et du travail, auquel elle a attaché son existence et morale et physique.

Pour aider l'homme à arriver à ce résultat, il faudrait qu'après avoir éclairé son esprit, les travaux utiles ne lui manquassent jamais ; que la naissance de chaque enfant, loin

d'aggraver sa position, fût pour lui une source d'aisance et l'affranchit de la crainte de la misère pour sa vieillesse ; mais aussi que le déshonneur ou la mort de ces enfans fût pour leurs auteurs un malheur réel. Il faudrait surtout que les travaux lucratifs ne manquassent jamais aux individus qui sont dans l'absolue nécessité d'y puiser leur subsistance journalière ; alors un couple laborieux, constamment pourvu d'ouvrage, ne pouvant être exposé à la privation des choses de première nécessité, n'aurait nul intérêt à s'éloigner des principes de probité qui sont, pour les personnes qui l'emploient, l'hypothèque du fonds intarissable dans lequel il est appelé à puiser. Mais la population des grandes villes est si nombreuse et tellement accrue par celle des campagnes, que rarement les travaux y sont dans une proportion relative aux besoins des artisans qui les habitent. Il en résulte conséquemment que chacun d'eux ne peut y trouver à utiliser fructueusement tout son temps, et que ceux qui n'ont pas d'autres moyens d'existence pour suppléer à ces non-valeurs, se trouvent insensiblement, quelque honnêtes et laborieux qu'ils soient, réduits à la misère : état d'autant plus affreux qu'il est la source d'une lutte continuelle de la faim avec la conscience ; cette dernière ( nous devons le dire pour l'honneur de cette pauvre espèce humaine tant calomniée ) est presque toujours victorieuse jusqu'à l'instant où la naissance des enfans vient accroître des combats déjà si pénibles. Il faut du pain à ces petits êtres : leur père, qui peut seul travailler, a trop peu ou point d'ouvrage ; les soins que leur faiblesse exige de leur mère la mettent dans l'impossibilité d'y suppléer..... C'est alors que le besoin, le désespoir accablent ces infortunés et éteignent en eux cette tendresse éclairée, compagne du calme et de l'espérance. Pourquoi nos enfans sont-ils nés puisqu'il nous faut les voir souffrir et mourir ? se demandent chaque jour ces malheureux. Dans leurs angoisses, ils appellent la mort pour eux et leur famille naissante ; leur cœur, dont le jeûne et les larmes ont tari le sang, ne peut être ému désormais que par l'affreux plaisir de voir moissonner ces faibles plantes déjà.

desséchées par la cruelle faim. Celles de ces innocentes victimes, qui survivent à ces horribles calamités, sont assaillies par tous les maux qu'enfante la misère, le rachitisme, les écrouelles, le carreau, l'épilepsie, l'étisie, etc., etc.

C'est accablé de ces fléaux que l'enfant du nécessaire parcourt la première saison de la vie ; en vain, pour l'en débarrasser, on offrirait à ses auteurs d'user du magnétisme ; qu'il meure, vous répondraient ces squelettes ambulans, qu'il meure, la faim est trop difficile à supporter ! Et cependant c'est cet enfant, l'enfant du pauvre, qui est l'espoir de l'État ; c'est lui qui doit un jour le soutenir par son travail, l'enrichir par son industrie et le défendre par son courage. Que de réflexions fait naître cet état de choses ! Que peuvent donc se promettre d'une telle génération la patrie et la société ! Que doivent-elles attendre d'un moral et d'un physique presque anéantis par la misère et le désespoir... ! J'ai faim, je meurs de faim, répète sans cesse l'affamé, fixant de son grenier l'hôtel de l'opulent.... Qu'il est énergique ce cri de la nature expirante ! Si la plupart des personnes à qui la fortune le déroche pouvaient l'entendre, nul doute que leur cœur pressé d'accomplir ce beau précepte de l'Évangile, *DONNEZ A MANGER A CEUX QUI ONT FAIM* ; nul doute, dis-je, qu'elles ne s'empressassent de satisfaire aux besoins présens du nécessaire, puis de créer pour cette classe d'hommes utiles un mode propre à *assurer indéfiniment* un genre d'occupation en harmonie avec les talens de chacun. Car l'expérience, cette science des sciences, nous prouve évidemment que les travaux lucratifs et permanens peuvent seuls prévenir l'anéantissement moral et physique de ces individus, membres de la grande famille dont la force est dans l'union, l'honneur et le bonheur, dans la pratique de la vertu.

Ce mode d'occupation, auquel j'ai beaucoup réfléchi et qu'il faudrait faire précéder de mesures protectrices pour attacher à leur sol, par l'aisance et le bonheur, les habitans des campagnes, dont l'émigration est aussi funeste aux progrès de l'agriculture qu'à ceux des arts, me paraît d'une

*exécution possible*, sans nuire à aucun intérêt direct. Ce sujet, dont je sens toute l'importance, ne peut être exposé ici : il est d'ailleurs réservé d'en connaître à des personnes plus éclairées sur cette matière que je ne saurais l'être. Je dois donc me borner à désirer vivement que l'amour de ces législateurs pour la justice et l'humanité, égalant leurs lumières, ils se fassent un devoir sacré d'accomplir cette tâche aussi noble que difficile. Nous devrions encore à ces bienfaiteurs de l'espèce humaine le retour de la médecine naturelle vers sa source, puisqu'en rétablissant l'harmonie dans les familles, elle y susciterait le besoin de s'être réciproquement utiles, et par conséquent y fixerait pour toujours le magnétisme comme agent thérapeutique. Cet agent, dont la puissance et l'efficacité sont dédaignées, calomniées même, parce qu'elles sont méconnues, ne tarderait pas à dévoiler sa céleste origine par l'union intime et inaltérable qu'elle ferait naître entre les médecins magnétiseurs et leurs malades. Cette union intime, résultat d'une puissance que produit l'identité, prouverait encore, et beaucoup plus énergiquement que je ne puis l'exprimer ici, combien il est DANGEREUX POUR LES MŒURS ET POUR LES INDIVIDUS, QUE L'INTÉRÊT MORAL ET PHYSIQUE DU MAGNÉTISÉ SOIT OPPOSÉ A L'INTÉRÊT MORAL ET PHYSIQUE DU MAGNÉTISEUR ; circonstance assez fréquente lorsque le magnétiseur et le magnétisé sont étrangers l'un à l'autre, abstraction faite de l'âge et du sexe, mais qui existe presque toujours lorsqu'ils sont jeunes et de sexes différens.

J'ose espérer que les pères et mères qui liront ces réflexions les accueilleront en faveur du motif qui les a dictées ; que ce motif éveillera leur sollicitude et les déterminera à s'assurer par eux-mêmes du degré d'attention qu'ils doivent lui accorder, avant de s'en reposer sur d'autres que sur eux, ou sur quelques personnes de leur famille, du soin d'aider la nature par le *magnétisme animal* chez leurs filles adolescentes, et de celui de rétablir la santé de celles qu'une jeunesse trop forte ou trop imprudente aurait détruite.

Les inconvéniens que présente le magnétisme animal ; lorsque nous le sortons du domaine qui lui est assigné par la

nature, ne doivent pas nous faire commettre la cruauté de priver la génération de ses inépuisables bienfaits. D'après ce système, il faudrait rejeter ce que l'auteur de toutes choses a mis à notre disposition pour soutenir notre existence. Personne n'ignore que l'efficacité des alimens, même les plus simples, consiste dans les modifications nécessitées par le sujet qui se les approprie, l'observation des tems, des lieux, des circonstances, etc., etc.; enfin, il est de toute vérité pour l'observateur de bonne foi, que la Providence a manifesté ses desseins sur l'homme en mettant à sa discrétion les biens les plus précieux, que l'abus qu'il peut en faire convertirait instantanément en fléau destructeur. *Mais le sage use de tout et n'abuse de rien.*

Les maladies des enfans et celles des adultes sont souvent les résultats d'efforts mal dirigés, et quelquefois les précurseurs des révolutions qui s'opèrent aux différentes époques de la vie. Je vais signaler les principales maladies auxquelles l'homme est exposé depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et indiquer, autant qu'il me sera possible de le faire, les cas où le magnétisme peut lui offrir, soit de l'amélioration dans son état, soit la guérison de ses maux. Je ne me dissimule ni la difficulté de ce travail, ni l'étendue des connaissances qu'il faudrait posséder pour remplir complètement cette tâche. Mais je considère comme un devoir de tenter l'initiative, persuadé comme je le suis, que le magnétisme, *bien administré*, est le plus grand préservatif et le plus puissant curatif que l'on puisse opposer aux maux qui détériorent et moissonnent l'espèce humaine. Guidée par l'excellent ouvrage de M. Underwood, je vais commencer par examiner un instant l'état de l'homme, au moment où, renfermé encore dans le sein de sa mère, il touche cependant à celui de sa naissance.

Tant que l'enfant est contenu dans la matrice, il est dans un fluide qui le protège contre les choses qui pourraient atteindre la mère, dont les organes préparent le sang qui alimente la vie de l'enfant. Ce sang lui transmet, à l'aide d'une admirable combinaison, une portion du principe vital

dont il est dépositaire pour la mère et pour l'enfant. Mais du moment où l'accouchement s'opère, il se fait une révolution dans la circulation du sang de ce dernier ; et, quelle qu'elle soit la santé dont il paraisse jouir alors, plusieurs passes générales faites à la distance de deux ou trois lignes de sa peau délicate, lui feraient le plus grand bien ; elles régulariseraient, soutiendraient la circulation des fluides, et calmeraient le léger accès de fièvre qu'ont presque toujours les nouveaux-nés. L'eau sucrée et magnétisée, sans être chauffée (l'eau bue immédiatement après avoir été bien magnétisée n'est jamais froide) préparerait son estomac aux fonctions qu'il va désormais avoir à remplir ; elle délaierait le méconium contenu dans les intestins et en faciliterait l'expulsion tout aussi sûrement et aussi promptement, mais avec infiniment plus de calme que ne peuvent le faire les potions huileuses et purgatives qu'on est dans l'usage de leur administrer ; potions d'une qualité si peu digestive, qu'elles ne sauraient manquer de causer une indigestion dont les coliques très-vives sont la conséquence.

Les fibres de l'enfant qui vient de naître, sont molles et délicates, le tissu cellulaire qui les unit est lâche et très-abondant, les membres n'ont pas encore ces formes gracieuses réservées pour une époque de la vie. Le système vasculaire est très-développé et son action très-vive, puisque les pulsations sont deux fois plus fréquentes chez l'enfant que chez l'adulte. Les nerfs plus gros qu'à aucun autre âge, en proportion de la masse du corps, sont excités par la moindre chose ; c'est pourquoi une température un peu chaude ou trop froide occasionent des souffrances et même des maladies graves chez les enfans.

Le tissu de la peau étant extrêmement délicat chez l'enfant, les causes les plus légères produisent souvent sur lui des impressions profondes, et mettent en un jeu immédiat et durable les sympathies qu'elles exercent avec toutes les autres parties.

Tous les liquides sont abondans et aqueux chez l'enfant, la tête est très-grosse comparativement au corps : les os du

crâne n'étant articulés qu'au moyen d'appendices membraneux, exposent le cerveau à être facilement comprimé ou blessé.

Le tronc n'est pas assez fort pour supporter son propre poids, ni même pour protéger les organes qu'il renferme; une grande partie de la colonne vertébrale est encore à l'état de cartilage, ainsi que tout le devant de la cage thorachique ( la poitrine ). Les côtes; quoi qu'ayant atteint un degré d'ossification plus avancé, peuvent cependant être facilement dérangées de leur position naturelle en raison de l'état des autres parties du thorax (1). De légères frictions magnétiques, faites matin et soir sur cette importante partie du corps humain, contribuent prodigieusement à la fortifier, et régularisent la circulation des fluides.

Les poumons qui, avant la naissance de l'enfant, étaient affaiblis et arrosés de très-peu de sang, se dilatent immédiatement après l'accouchement pour remplir l'importante fonction de la respiration; le cœur placé au milieu d'eux, bat avec beaucoup de force et de vivacité. La main du magnétiseur, posée sur cet organe, calme l'agitation et les convulsions auxquelles les enfans sont sujets; elle calme encore le hoquet et les toux convulsives. Pour obtenir un résultat plus prompt, on pourrait y joindre l'insufflation à chaud sur l'estomac et sur la poitrine de l'enfant. Cette insufflation se fait au moyen d'un mouchoir ou tout autre tissu, ( le plus fin possible ) plié en huit ou dix doubles; on le pose ainsi sur la partie malade, on applique sur ce mouchoir, la botte entr'ouverte appuyée de manière à ne rien perdre de l'air que l'on expire aussi énergiquement que les poumons

(1) Ces connaissances seraient d'une grande utilité aux personnes appelées à prendre soin des enfans jusqu'à ce qu'ils marchent seuls; elles leur feraient sentir l'importance qu'elles doivent mettre à la manière dont elles les portent, soit sur les bras, soit autrement. Des positions qu'elles font prendre aux enfans dépendent souvent les infirmités qui empoisonnent toute leur existence.



du magnétiseur le lui permettent, sans efforts nuisibles ; car alors, il s'incommoderait beaucoup, et pourrait se trouver dans l'impossibilité de renouveler cette action aussi souvent qu'elle serait nécessaire.

Le foie chez les enfans est d'un volume très-considérable comparativement aux autres parties ; la vésicule du fiel est aussi très-développée ; l'estomac du nouveau-né ne diffère de celui de l'adulte que par sa moindre capacité et la délicatesse de sa structure : il en est de même du canal intestinal ; observant que chez l'enfant qui vient de naître seulement, il contient une matière noire, visqueuse et tenace, connue sous le nom de méconium.

Les reins sont divisés en plusieurs lobes, la vessie urinaire et les autres organes sont contenus dans la cavité du bassin. On doit donc, lorsque l'on magnétise l'abdomen, s'abstenir d'y exercer aucune pression : des passes lentes, à une ligne de distance de la peau, produisent le plus grand bien aux enfans lorsqu'ils sont tourmentés par les coliques : quelques passes sur la colonne vertébrale les en délivrent entièrement.

Les extrémités sont faibles chez les enfans, parce que la portion cartilagineuse qui termine les os, et l'état des articulations, les rendent incapables d'accomplir de longtems les fonctions auxquelles la nature les destine.

Il arrive souvent qu'aussitôt après sa naissance l'enfant semble être frappé d'une mort apparente soit par *asphyxie* soit par *débilité*.

Dans l'*asphyxie*, le corps est bouffi et de couleur pourpre; particulièrement les mains et les pieds : il est sans mouvement, la circulation paraît ou suspendue, ou bornée à un léger frémissement dans la région précordiale ; un accouchement laborieux cause souvent ces accidens, souvent aussi ils sont dus à des mucosités contenues dans l'arrière bouche et dans la trachée artère, lesquelles par leur présence, empêchent l'air de pénétrer dans les poumons. Quand l'*asphyxie* n'est produite que par ces causes, ou pour mieux m'expliquer, qu'elle n'en puise pas dans l'organisation, et

que l'on peut administrer à tems le magnétisme animal , on sera toujours assuré de réussir à ranimer la vie du nouveau-né. Mais il faut y procéder avec prudence et persévérance. On commencera d'abord par visiter la bouche de l'enfant , afin de la débarrasser des glaires qui la tapissent assez souvent , on y passera doucement et le plus avant possible , un doigt garni d'une compresse bien moelleuse , on peut encore se servir de la barbe d'une plume. Puis le magnétiseur appliquera sa bouche sur celle de l'enfant , y soufflera à chaud , en pressant mollement et pendant chaque expiration seulement , les narines du nouveau-né , il s'assurera , par toutes les précautions nécessaires , que l'air qu'il expire est introduit dans les poumons du petit malade. De la main qui lui restera libre , le magnétiseur fera de légères *frictions* ou passes sur la poitrine de l'enfant , il lui soufflera à chaud sur l'estomac et sur le cœur , au moyen du tissu plié dont j'ai déjà parlé. Lorsque les battemens du cœur lui paraîtront suffisamment établis , il placera l'enfant sur ses genoux , il lui fera lentement sans trop appuyer , des frictions sur la colonne vertébrale , les dirigeant toujours du cou au delà des extrémités inférieures , il magnétisera également la partie supérieure de la poitrine en entraînant jusqu'aux pieds.

Il sera très-utile , aussitôt qu'on le pourra , de faire couler de tems à autre dans la bouche de l'enfant quelques gouttes d'eau miélée fortement magnétisée , l'enfant sera couché sur le côté , afin que les mucosités et les eaux qui lui nuisent , puissent s'échapper par la bouche dans laquelle on promènera quelquefois le doigt pour faciliter leur expulsion. Il faut que le magnétiseur soit assez persévérant pour ne cesser de magnétiser l'enfant , que lorsqu'il sera rendu à la vie , si cela est possible. Ce traitement ne s'oppose nullement à ce que l'on fasse la section du cordon ombilical , si l'état de l'enfant le nécessite absolument.

Lorsque la *débilité* paraît causer la mort apparente du nouveau-né , les lèvres sont pâles , la peau est d'un blanc mat , il ne jete pas un cri , les membres sont flasques , il

ne paraît avoir ni respiration ni circulation ; mais, à moins qu'il ne soit *tout-à-fait refroidi*, on peut conserver encore un peu d'espérance, et de suite tenter d'introduire dans les poumons de l'enfant, au moyen de l'insufflation à chaud, de l'air animalisé : il faut aussi lui souffler à chaud sur l'estomac et sur la poitrine, y poser une main, et l'autre au dos, les y laisser sept à huit minutes. Faire de légères frictions sur ces parties, sur la colonne vertébrale et sur les extrémités inférieures. Les passes générales à distance sont aussi très-utiles, *ce frottement avec l'air* ( c'est ainsi qu'une somnambule a désigné les passes à distance ), active l'air qui entoure et pénètre la substance de l'enfant, et détermine conséquemment en lui une augmentation de chaleur ou action vitale très-propre à ranimer la vie qui est prête à lui échapper. L'eau sucrée magnétisée, ne doit pas être négligée ; les véritables magnétiseurs la reconnaissent pour un très-puissant auxiliaire du magnétisme animal. Nous allons maintenant nous occuper des maladies qui assiègent les enfans pendant leurs premières années.

*Des tumeurs du cuir chevelu.* Les tumeurs du cuir chevelu chez les nouveaux-nés, sont souvent dues à une compression trop forte lors de l'accouchement ; ces tumeurs se développent sous la peau qui recouvre le crâne ; leur grosseur est variable, mais leurs tégumens sont altérés dans leur couleur ; la plupart ne méritent toujours que fort peu d'attention, et se dissipent au bout de quelques heures, quelquefois elles nécessitent des soins pendant plusieurs jours.

L'apposition de la surface intérieure de la main du magnétiseur, une heure le matin et une heure le soir, sur la tumeur, et une compresse trempée dans de l'eau fortement magnétisée, appliquée sur la partie malade, et entretenue constamment humide, suffiront pour la faire disparaître. Je ne parle pas ici des tumeurs dont la qualité commande l'opération, c'est au chirurgien-accoucheur qu'il appartient d'en connaître. Mais, dans ce cas, je recommande aux personnes qui s'intéresseront à l'enfant, de ne négliger le traitement magnétique, ni avant ni après l'opéra-

tion ; il est le même que celui que je conseille d'employer pour les tumeurs simples.

*Ictère ou jaunisse des nouveaux-nés.* Avant de se faire une idée exacte de la jaunisse qui attaque assez souvent les nouveaux-nés, les nourrices croyaient presque toujours que le changement qui s'opère le troisième jour après la naissance de l'enfant *était l'ictère*, changement par lequel la peau prend une teinte jaune et un peu foncée.

La véritable jaunisse des nouveaux-nés, est celle dans laquelle toute la surface cutanée, ainsi que le blanc des yeux, sont altérés dans leur couleur par une teinte jaune, les excréments sont blanchâtres, l'urine est d'un rouge obscur teignant en jaune les objets qu'on y plonge. Les précurseurs de la jaunisse chez les enfans, sont : le ventre extrêmement resserré, ou les selles décolorées.

L'ictère ou la jaunisse est généralement occasionée par la présence d'une matière visqueuse, qui obstrue les canaux biliaires. Elle peut encore être provoquée chez les nouveaux-nés, par la première impression, ou du froid sur la peau, lorsqu'on plonge l'enfant dans un liquide dont la température n'est pas assez élevée ; ou du refroidissement qu'elle subit lorsqu'on ne la sèche pas assez promptement quand on en a retiré l'enfant.

Dans le premier cas, il faut, pour combattre victorieusement la jaunisse, délayer et évacuer la matière visqueuse qui obstrue les canaux biliaires. Dans le second, il faut rétablir avec le plus de célérité possible, la transpiration cutanée, seule crise capable de calmer le spasme des canaux biliaires,

Le magnétisme réunit toutes les propriétés nécessaires pour guérir cette maladie, puisque des passes magnétiques, faites pendant une demi-heure, soir et matin, sur la colonne vertébrale et sur l'abdomen, y portent le calme et la vie, qu'elles aident la nature à se débarrasser par les pores des humeurs acides et aqueuses qui s'opposent à la régularité de ses fonctions ; et que l'eau magnétisée, dont les proprié-

tés sont de vivifier, calmer, délayer et entraîner, est la seule substance qu'il soit utile de faire prendre intérieurement pour opérer la guérison de la jaunisse ou ictère.

Les personnes, qui ont attentivement observé les premières maladies des enfans, se sont convaincues, qu'elles ont leur siège dans les intestins : cela ne paraît pas surprenant si l'on considère les alimens et les drogues indigestes dont on surcharge l'estomac de ces faibles êtres presque aussitôt qu'ils sont nés. Car tout ce que cet organe ne digère pas, devient un poison, et lorsqu'il n'a pu être rejeté par le vomissement ou par les selles, il cause des nausées, des coliques et des spasmes dans les intestins, nommés vulgairement convulsions internes, et sont souvent suivies de convulsions ordinaires et de la mort.

Instruits des funestes accidens auxquels les parens exposent leurs enfans en les gorgant d'alimens indigestes et de drogues, il leur sera facile de les y soustraire en ne leur donnant pour nourriture que des alimens de facile digestion, relativement à la délicatesse de l'appareil digestif. Cela est, ce me semble, le premier échelon de l'art médical; les autres ne sont pas moins accessibles aux hommes sages, parce que tout ce qui constitue la *véritable médecine*, ou la *médecine qui guérit*, est du ressort du sens commun.

Il existe cependant des dispositions que toujours on ne saurait ou prévoir ou maîtriser; elles donnent quelquefois naissance à des accidens de la nature de ceux que je viens de signaler. Pour les calmer, il suffira presque toujours de poser doucement la surface interne de l'une des mains sur la partie malade, et celle de l'autre main sur la partie opposée. Par exemple, si ce sont des vomissemens accompagnés de convulsions, ou l'un ou l'autre, il faut poser une main sur l'estomac et l'autre au dos, les y tenir jusqu'à ce que les accidens soient sensiblement diminués, magnétiser alors très-fortement un quart ou un demi-verre d'eau sucrée ou non sucrée, la faire boire par cuillerée à l'enfant, puis recommencer de nouveau à magnétiser l'estomac et le dos. Il est

aussi très-nécessaire de recourir à l'insufflation à chaud sur la partie douloureuse : on y procède de la manière que j'ai déjà indiquée ; des passes générales , faites à quelques lignes de distance et en entraînant au-delà de l'extrémité des pieds, doivent terminer chaque séance. Il faudra magnétiser le petit malade une fois , deux fois , trois fois chaque jour , suivant l'intensité de ses souffrances et surtout ne cesser de le magnétiser que lorsqu'il sera parfaitement guéri.

Le magnétiseur devra magnétiser fortement la boisson de l'enfant , laquelle , s'il tette , sera de l'eau miélée la plus légère et la plus limpide possible ; et , s'il ne tette pas , de l'eau miélée dans laquelle il y aura un quart de lait de vache *nouvellement trait*. Si des évacuations par les sueurs , par les selles , ou de quelque nature que ce soit , sont le résultat de ce traitement , il ne faudra pas s'en inquiéter , mais redoubler de zèle pour aider la nature à se débarrasser : favoriser des évacuations douces et naturelles , de quelque espèce qu'elles soient , constitue presque toute la médecine des enfans.

Ce mode de guérir , tout simple qu'il paraisse , est cependant le plus efficace que l'on puisse employer ; il a en outre l'extrême avantage de n'être jamais dangereux , lorsqu'il est administré avec prudence , calme et sagacité : cela est tellement vrai que , quels que soient les effets que paraisse éprouver l'enfant ( duquel le magnétiseur ne doit jamais magnétiser la tête à moins d'indications particulières , et dont je parlerai à la fin de ce chapitre ) , il ne doit nullement s'en inquiéter , ce sont des efforts tentés par la nature aidée du principe vital , appelé fluide magnétique , qui ont pour but de régulariser les fonctions animales et intellectuelles. Seulement il sera nécessaire que le magnétiseur varie son mode d'action , afin d'observer sur quelle partie il doit la porter , pour reconnaître celle qui convient le mieux à l'état du petit malade. Par exemple , si la main posée doucement sur l'estomac occasionait une trop forte pression , il faudrait l'en ôter , et la promener bien lentement de cette partie jusqu'aux genoux , obser-

vant d'en toucher à peine les vêtemens de l'enfant , et de la fermer en la remontant à chaque passe (1).

Cette méthode est celle dont on doit faire usage pour débarrasser ou guérir , par le magnétisme animal , les enfans tourmentés par les gerçures , les rougeurs , les engorgemens , les glandes , etc.

Si le mal se manifestait à la gorge , ce serait à la gorge qu'il faudrait porter son action , en y posant légèrement une main , et l'autre en opposition ; mais , si le soulagement ne se faisait pas sentir au bout de vingt minutes , on aurait recours à trois à quatre insufflations à chaud dans chaque oreille : il en serait de même des autres parties affectées.

Je prie mes lecteurs de ne pas penser qu'en indiquant des moyens aussi naturels , je désire qu'on interdise aux médecins l'entrée des familles. Loin de moi la pensée d'éloigner les personnes instruites et de *bonne foi* ; elles sont toujours utiles , parce que , trop éclairées pour proscrire ce qu'elles ne connaissent pas , et toujours pressées de s'instruire , elles observent , et plus facilement et souvent plus judicieusement ; et que , joignant à leurs connaissances en médecine celles de l'art chirurgical qui est une science positive et utile , leur présence procure la sécurité et le calme si nécessaire aux magnétiseurs , et à ceux qui les secondent ; il est d'ailleurs des circonstances où un médecin , honnête homme , peut suppléer à un parent ; par exemple , auprès d'un malade éloigné de sa famille , ou près de ceux qui ne peuvent trouver dans la leur ces secours si désirables.

*De la constipation des enfans.* L'enfant allaité par sa mère , et ne vivant que de son lait pendant les six premiers mois , est rarement exposé à la constipation ; mais ceux qui succent le lait d'une étrangère en sont presque toujours atteints , surtout si le lait a dix , douze , quatorze mois ou plus. La

---

(1) Les personnes qui désireront magnétiser elles-mêmes pourront prendre la peine de consulter l'article intitulé : *Procédés généraux* , inséré dans les 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> cahiers de ce Journal.

constipation est le résultat d'une nourriture trop forte pour les organes qui la reçoivent ; pour y remédier , il faut faire boire chaque jour à l'enfant trois petites tasses d'eau mi-lée , fortement magnétisée par la nourrice elle-même ; une le matin avant de lui donner le sein , la seconde à midi , et la troisième le soir en le couchant , observant qu'il y ait environ une heure qu'il n'ait tété.

Si le mari de la nourrice est bien portant , il devra magnétiser , pour sa femme , une pinte d'eau bien limpide , elle la boira dans un ou deux jours. Cette précaution prise , pendant les premiers mois de l'allaitement , préserverait le nourrisson d'une foule de maux si dangereux à cet âge ; la nourrice aurait moins de peine et serait mieux portante , son lait serait et plus doux et plus abondant ; tous deux trouveraient , dans une précaution si simple , des avantages qu'on n'apprécie que lorsqu'on en est privé ; enfin , il est constant pour moi , que toutes les fois que l'enfant et la nourrice éprouveront quelque indisposition , ils trouveront l'un et l'autre , dans le magnétisme , les moyens d'en triompher.

Mais , si des dispositions , ou des accidens imprévus , déterminaient chez l'enfant des symptômes alarmans , la nourrice ne devra pas prendre sur elle les résultats qu'ils pourraient amener. Ce serait alors le cas de recourir à un médecin partisan du magnétisme , sinon il faudrait lui adjoindre le curé ou une sœur de charité s'adonnant à la pratique de cette science ; enfin , à leur défaut , des personnes quelles qu'elles fussent , pourvu qu'elles connussent bien le magnétisme. Dans le premier cas , la nourrice , soutenue par les connaissances et l'expérience d'un homme de l'art , assez sage pour se borner à étudier la nature , et à la secourir dans ses efforts , magnétiserait l'enfant avec ce calme si nécessaire , parce qu'elle n'encourrait pas le blâme des parens du petit malade ( elle devra les faire avertir de suite ) , et alors elle opérerait avec tout le succès possible. Dans le second cas , ayant fait ce qu'elle aurait pu , elle aurait fait ce qu'elle aurait dû. Observez bien que



j'ai dit que ce serait la nourrice qui magnétiserait l'enfant. En l'allaitant elle est devenue sa mère, et une bonne mère fait plus de bien à son enfant que ne pourrait lui en faire le magnétiseur le plus puissant.

*Des aphthes chez les enfans.* Les aphthes sont de petits ulcères blancs qui tapissent l'intérieur de la bouche, la langue, le gosier et l'estomac, quelquefois elles s'étendent dans tout le canal intestinal; dans ce cas elles sont très-dangereuses. Lorsque les aphthes sont pâles, luisantes, molles, peu nombreuses, superficielles, tombant aisément, elles ne sont pas à redouter; il n'en est pas de même quand elles sont ternes, jaunes, brunes, noires, épaisses et lorsqu'elles supurent.

Les aphthes sont ordinairement occasionées par des humeurs acides auxquelles le régime échauffant de la mère ou celui de l'enfant ont donné lieu. Les aphthes sont accompagnées de douleurs très-vives et peuvent devenir mortelles, si à cette époque de la maladie on n'a à leur opposer que les secours de la médecine rationnelle; mais si, d'après le régime que je viens de conseiller, il s'en manifestait d'un caractère à redouter, et qu'on magnétisât l'enfant plusieurs fois le jour, elles ne tarderaient pas à perdre de leur malignité, puis à disparaître totalement. Les procédés à employer sont tantôt les passes générales et tantôt l'apposition des mains sur la gorge et l'estomac, jusqu'à ce que les cris de l'enfant soient calmés, lui humecter sans cesse la bouche avec de l'eau miélée, tiède et fortement magnétisée. La nourrice doit aussi se mettre à l'eau magnétisée, et à une nourriture rafraîchissante.

Les nourrices, par une tendresse mal entendue, donnent souvent naissance à cette maladie, soit en n'entretenant pas très-proprement la bouche de leur nourrisson, soit en les endormant au sein; le lait, qui coule de la mamelle dans la bouche de l'enfant endormi, s'y caille promptement, et pour peu que l'enfant soit mal disposé ou qu'il ait la bouche brûlante, ce qui arrive souvent à l'époque de la dentition, la partie séreuse du lait devient aigre et acri-

monieuse, elle excorie l'intérieur de la bouche et produit des aphtes.

Si l'enfant a des aphtes dans la gorge, il avale difficilement et ne peut têter; il est exposé à souffrir la faim et la soif; dans ce cas, on aura du lait de vache *frûchement trait*, et, encore chaud, on le coupera d'une égale quantité d'eau miélée; on magnétisera fortement cette boisson, on en fera couler lentement avec précaution de quart d'heure en quart d'heure dans la gorge du petit malade. En suivant ce régime, la nature se débarrassera d'elle-même et sans efforts par des sueurs et des évacuations alvines.

Il faut encore savoir que si les aphtes sont une maladie essentielle chez les enfans, elles peuvent aussi être symptomatiques, c'est-à-dire occasionées par la présence d'autres maladies, telles que le scorbut, la syphilis, etc. La médecine rationnelle est dans la nécessité de combattre d'abord ces dernières par des remèdes très-dangereux, tandis que, soignées par le magnétisme, de simples passes et de l'eau magnétisée suffisent pour opérer une guérison radicale, rétablir l'harmonie dans les fluides, en les purifiant, et fortifier les parties solides au moyen d'une addition suffisante de principe vital, remédiant à tous les maux physiques qui accablent les hommes lorsqu'il n'y a pas destruction d'organes. Ce seront toujours des passes générales et locales appropriées, l'insufflation à chaud ou à froid, et de l'eau magnétisée à quoi on devra se borner.

*Des coliques chez les enfans.* Les coliques cèdent également au traitement magnétique et à l'eau magnétisée coupée d'un tiers ou d'un quart de lait de vache *nouvellement trait*. Cette boisson délaie les acidités de l'estomac et des intestins; elle entraîne et détermine une évacuation alvine, qui continue quelques jours, cesse et revient jusqu'à ce que ces matières nuisibles soient tout-à-fait évacuées. Il faut prolonger avec régularité le traitement magnétique huit à dix jours après l'entière cessation de ces évacuations critiques, et, quand on voudra le terminer, on se gardera bien de le cesser tout-à-coup; on diminuera d'abord la durée des

séances, puis leur nombre dans la proportion d'une sur deux, d'une sur trois, d'une sur quatre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à un intervalle de huit jours. Dans le cas où l'on ne ferait pas de l'eau magnétisée la boisson habituelle de l'enfant, ce qui serait un tort, on en continuerait l'usage pendant les quinze premiers jours qui suivront la cessation totale du traitement. J'oubliais de dire que les alimens du petit malade, tels que panades, potages, etc., devront être magnétisés avec la plus rigoureuse exactitude : on doit éviter avec soin l'usage des corps gras.

Les passes magnétiques le mieux appropriées contre les tranchées et les coliques, sont celles faites sur la colonne vertébrale et sur l'abdomen, l'apposition des mains pendant vingt minutes sur le ventre et les reins, le souffle à chaud sur ces deux parties alternativement. Les lavemens faits avec du son et des feuilles de mauve, fortement magnétisés, sont très-utiles dans ces sortes d'affections.

Si l'enfant qui en est atteint est encore à la mamelle, la nourrice devra se mettre de suite à l'eau magnétisée, éviter soigneusement tous les alimens acides ou acidulés, particulièrement le lait aigre. Elle mangera de la viande, prendra du bouillon dans lequel elle aura fait cuire un jeune poulet ; elle s'abstiendra d'une trop grande agitation du corps et de l'ame, sans cependant se refuser au mouvement capable de procurer et d'entretenir chez elle cette douce transpiration si nécessaire aux femmes tandis qu'elles sont nourrices.

Un air sain, la salubrité de l'habitation et une grande propreté, sont de rigueur pour l'entretien et le rétablissement de la santé des enfans ; ils facilitent le développement des facultés physiques et intellectuelles des jeunes êtres sur lesquels repose la génération future.

Des écorchures, des gerçures et des excoriations accompagnées d'inflammation. Le magnétisme rétablissant la circulation des fluides, et l'eau magnétisée favorisant sans efforts l'évacuation des humeurs acrimonieuses, acides, etc., ne permettent jamais aux écorchures et aux gerçures d'arriver

à l'état d'excooriation , ou ne tardent pas à faire disparaître ces maladies en neutralisant leurs causes.

Les passes générales sont celles qui conviennent pour combattre ce genre d'indisposition , parce qu'elles activent la circulation et calment les nerfs.

*De l'épaississement du mucus du nez , et du rhume de cerveau chez les enfans.* Ces deux indispositions cèdent facilement à l'application d'une main sur le front du petit malade, pendant que l'autre main se promène constamment et lentement des parties latérales de la tête à l'extrémité des pieds. Ce traitement doit être soutenu de boissons magnétisées pour l'enfant, s'il ne tette pas, ou pour sa nourrice, s'il tette.

*Du vomissement chez les enfans.* La délicatesse et la sensibilité des organes des enfans sont telles qu'elles nécessitent les plus grandes précautions dans le choix et la quantité des alimens destinés à leur nourriture. C'est le moyen le plus sûr de prévenir chez eux les vomissemens et le cours de ventre auxquels les exposent presque toujours des substances qui irritent les nerfs de l'estomac et ceux des intestins, principalement dans la première année de la vie. Pour calmer ces accidens, qui sont rarement dangereux, mais qui font beaucoup souffrir, il faut recourir au traitement magnétique, des passes générales, de l'eau simple magnétisée, l'application d'une main sur l'estomac et de l'autre main au dos, les y laisser jusqu'à ce que le vomissement soit cessé; s'il persistait, on aurait recours à l'insufflation à chaud sur la partie malade.

Le vomissement peut encore être causé par le refroidissement, par quelque vapeur nuisible, telle que celle du charbon, par la gale imprudemment répercutée, par la coqueluche, par des obstructions dans les intestins, la frayeur, le saisissement, la peur, la crainte, ou par une hernie; dans ce dernier cas, on doit employer tous les moyens connus pour remédier à ce déplacement, soit en recourant à un chirurgien ou à des personnes expertes dans ces sortes d'opérations, puis consolider cet état de choses par un traitement

magnétique approprié, telle que l'application de la main pendant vingt minutes sur la partie faible, des compresses de ouate fortement magnétisées et posées à sec sur la place de la hernie qui, indépendamment de cela, sera soutenue par un bandage s'il y a lieu. Soignés de cette manière chaque jour pendant un mois ou deux, nul doute que les accidens ne disparaissent pour toujours à moins d'une imprudence.

Pour s'opposer au retour du vomissement calmé par l'agent magnétique, il faut joindre à ce traitement un régime hygiénique ; si la quantité des alimens a causé les désordres, il faut la diminuer ; s'ils sont dûs à la qualité, il faut leur en substituer de plus sains ; on considère en général comme très-nuisibles aux enfans, la bouillie, le beurre, les gâteaux, la viande de porc, etc.

*Du dévoïement et de la diarrhée, ou cours de ventre.* Le cours de ventre doit être regardé comme salutaire aux enfans, toutes les fois que les selles sont aigres, glaireuses, vertes ou caillées, claires et aqueuses : il est souvent le résultat d'une éruption rentrée ou du froid qu'a pris l'enfant. Les nourrices les exposent aussi au cours de ventre en leur laissant imprudemment refroidir les pieds et l'estomac, ou lorsqu'elles suspendent dans la chambre où ils sont des linges mouillés ; qu'elles les couchent dans des endroits humides, qu'elles les sortent au serein, qu'elles leur donnent à têter chaque fois qu'ils crient. Les nourrices contribuent encore à donner le cours de ventre aux enfans, en leur faisant prendre des alimens solides, particulièrement de la viande, du lard, de la pâtisserie, etc., avant qu'ils aient des dents. La nourriture des nourrices suffit souvent pour donner le cours de ventre à leur nourrisson : les substances salées, les fruits verts ou pas assez mûrs, les boissons aigres, produisent quelquefois cet effet. Les nourrices doivent encore s'abstenir d'allaiter pendant le moment où elles souffrent elles-mêmes de la colique ; elles doivent prendre de suite les moyens de la faire cesser, ce qui leur sera facile, en recourant au magnétisme et à l'eau magnétisée pour elles et leur nourrisson. Des passes sur la colonne vertébrale, l'application

d'une main sur l'abdomen et de l'autre sur les reins, suffiront pour calmer les douleurs ; des passes générales à distance devront terminer la séance qui doit être d'une demi-heure. L'eau magnétisée portera le calme, et débarrassera le malade des humeurs qui provoquent chez lui le cours de ventre.

*Des éruptions particulières aux enfans à la mamelle.* Ces éruptions sont assez communes ; elles sont peu dangereuses, mais elles ne doivent pas être desséchées sans préalablement en avoir tari la source. Un traitement magnétique en aura bientôt purgé l'enfant ; les passes magnétiques facilitent la circulation, déterminent la transpiration, et par conséquent l'expulsion des humeurs par les pores de la peau ; l'eau magnétisée calme l'organe digestif, le canal intestinal, et les débarrasse des matières acides et acrimonieuses qui les tourmentent, sortent sous la forme d'éruption, ou rentrent dans le corps et causent alors des fièvres et d'autres maladies internes.

*De la croûte laiteuse.* On l'appelle laiteuse, parce qu'elle attaque plus souvent les enfans qui tettent encore que ceux qui sont sevrés : les enfans de six mois y sont plus sujets que ceux qui ont leurs dents. Elle se dissipe ordinairement à la fin de l'année ; chez quelques-uns, la croûte laiteuse se manifeste plus tard, et se continue au-delà de l'éruption totale des premières dents.

On croit être fondé à penser que l'allaitement est la voie par laquelle se communique plus sûrement la croûte laiteuse ; on la croit contagieuse ; elle a été traitée avec succès au moyen de l'agent magnétique et de l'eau magnétisée. Cela me paraît facile à concevoir, puisque cette maladie est causée par une humeur tendant constamment à se porter vers la peau à laquelle elle n'arrive que lentement, et déjà trop épaisse pour que les pores puissent l'exsuder. C'est alors qu'elle forme une croûte qui s'augmente chaque jour, et fait beaucoup souffrir les enfans.

Par le traitement magnétique, on accélère l'action des fluides et on en facilite l'expulsion au moyen de la trans-

piration ; l'eau magnétisée , prise à l'intérieur , donne de la fluidité aux humeurs , procure des évacuations alvines , favorise l'ouverture des pores de la peau , que l'on a le plus grand soin d'éponger chaque jour avec de l'eau , d'abord tiédie , puis magnétisée fortement. La propreté , le bon air , une habitation saine et un régime approprié , feront le reste.

*De la teigne chez les enfans.* Quelques médecins ont dit que la teigne est une espèce de dartre corrosive , qui vient à la tête. La propreté et les alimens sains , joints à un traitement magnétique , et à l'eau magnétisée , bue en abondance , sont les moyens que l'on doit tenter d'abord. Si on y met de la méthode et de la persévérance , on ne tardera pas à s'assurer qu'ils suffisent dans la plupart des cas. Les passes générales , sont celles appropriées à toutes les maladies de la peau. Enfin , je suis tellement convaincue que le magnétisme est la médecine de la nature , que j'engage toutes les mères et toutes les nourrices à ne pas passer un jour des deux premières années de leurs enfans , sans les magnétiser pendant vingt minutes , et à ne pas leur donner de boissons sans qu'elles aient été aussi magnétisées. j'ose les assurer que si elles suivent ce conseil , elles auront le bonheur de prévenir chez leurs enfans la plupart des maux qui les accablent dès leurs premières années ; et celui de les guérir des maladies auxquelles nos relations et nos habitudes nous mettent dans la presque impossibilité de les soustraire. La dentition , époque si désolante , à cause des convulsions suscitées par l'irritabilité des nerfs chez les enfans , s'opérera sans avoir d'accidens funestes à redouter , parce que le magnétisme calme et fortifie en même temps le système nerveux.

*Le croupé ou equinancie membraneuse* , est occasioné le plus souvent par la répercussion des transpirations déterminées par l'humidité des maisons , par l'usage des habits et des souliers trop minces , etc. : ces causes devront être nécessairement neutralisées par un traitement qui tend à appeler constamment au-dehors du corps , les humeurs qui , en se

concentrant dans l'intérieur, sont la source de toutes les affections morbifiques; cependant si, malgré ces précautions, le croupé venait à se déclarer presque spontanément, il faudrait de suite appeler un homme de l'art et, autant que possible, en choisir un qui fût partisan de la médecine naturelle (le magnétisme); on se hâterait, en l'attendant, de magnétiser le petit malade. L'action doit être particulièrement dirigée à la poitrine et à la gorge; à cet effet, on posera une main au dos, et l'autre sur la gorge; on les y tiendra jusqu'à ce que l'on ait procuré un peu de soulagement et déterminé une légère transpiration à ces parties. Des insufflations à chaud feront aussi beaucoup de bien. Elles seront également nécessaires, dirigées dans la bouche et dans les oreilles de l'enfant.

*Les symptômes du croupé, sont, d'après l'opinion d'attentifs observateurs, un pouls fréquent, une respiration prompte et laborieuse, accompagnée d'une espèce de râlement qui se fait entendre à une distance considérable; la voix est claire et glapissante; les joues sont d'un rouge fouetté; quelquefois aussi le teint est d'une couleur livide.*

Je connais un père qui a fait disparaître les symptômes très-prononcés de cette affreuse maladie, en couchant avec lui pendant deux ou trois nuits, sa fille âgée de six ans, en la couchant sur lui, lui appliquant une main au dos, et lui soufflant à chaud dans la bouche et dans les oreilles. Dans la journée il la magnétisait et lui donnait à boire de l'eau magnétisée.

*Du rachitisme, appelé aussi, ou noueux, ou chartré. Le rachitisme attaque le plus ordinairement les enfans depuis neuf mois jusqu'à deux ans. Une des causes du rachitisme, est la mauvaise santé des pères et mères, une constitution faible et relâchée, soit par la misère, soit par le défaut d'exercice, soit encore par une nourriture aqueuse et trop peu substantielle.*

La syphilis paraît être aussi une des causes du rachitisme; le mauvais régime y contribue souvent; mais le mauvais nourrissement est une des plus fréquentes causes de cette ma-



ladie , parce que la nourrice , ayant trop peu de lait ou du lait trop clair pour substanter l'enfant , il ne peut profiter. Cependant , on ne doit pas se laisser de le répéter , l'enfant , souffre plus souvent encore du manque de soins des nourrices que du manque de nourriture. Laisser ces petits êtres trop long-tems couchés , ou trop long-tems assis , privés d'un air pur , ne pas les tenir parfaitement propres , c'est les exposer à devenir rachitiques.

*Symptômes du rachitis.* Lors de l'invasion de cette maladie , les chairs de l'enfant deviennent molles et flasques ; les forces diminuent : il perd sa gaité ; il paraît plus grave et plus composé que ne le comporte son âge , bientôt le mouvement lui répugne ; la tête et le ventre acquièrent un volume considérable relativement aux autres parties du corps ; le visage paraît plein et le teint semble fleuri.

Les os commencent ensuite à s'affecter , particulièrement dans leurs parties les plus molles et les plus spongieuses ; alors les poignets et les chevilles des pieds deviennent plus grosses qu'elles ne doivent l'être dans leur état naturel. La colonne vertébrale se courbe et fléchit en divers sens , la poitrine semble s'aplatir , le sternum s'élève , et la charpente est souvent plus haute d'un côté que de l'autre. Quelques os s'aplatissent et se contournent , tels que le fémur , le tibia ; et si la maladie s'aggrave , les deux os de l'avant-bras , ceux du bassin se renfoncent , se dévoient et en rétrécissent la capacité , etc.

Ces symptômes varient selon la violence de la maladie ; le pouls du rachitique est ordinairement vite , mais faible ; l'appétit est presque nul , les digestions se font mal , les dents sortent avec lenteur et difficulté , souvent même elles se pourrissent , et tombent aussitôt qu'elles sont sorties de l'alvéole.

On a remarqué que le cerveau des rachitiques est d'une grandeur contre nature , et qu'ils ont généralement une pénétration d'esprit , et une intelligence au-dessus de leur âge.

Le but que l'on doit se proposer , dans le traitement de

cette maladie , est de fortifier les solides , de faciliter les digestions et la préparation des humeurs ; enfin , c'est de la vie qu'il faut au petit malade , mais de la vie animalisée. Le fluide magnétique , qui n'est autre que le principe vital , lequel s'animalise en s'assimilant à l'organisation humaine , étant transmis par l'homme à un individu , est donc le remède préparé par la sage nature , et conséquemment celui qu'il faut lui administrer de préférence. Pour obtenir la guérison de cette espèce de maladie , il suffira des passes générales à quelques lignes de distance , et pour boisson de l'eau magnétisée , dans laquelle on pourra mettre le quart d'un vin bien naturel , si non s'en abstenir entièrement.

On devra joindre , à ce traitement si simple , une nourriture saine et fortifiante selon l'âge de l'enfant. Un exercice modéré , en plein air : on observera de ne pas permettre à l'enfant de rester sur ses jambes ; mais de se rouler , d'aller sur ses mains et sur ses pieds ; à cet effet , si la terre , le sable ou le gazon ne sont pas parfaitement secs , on y étendra un tapis ou un paillason assez grand pour ne pas trop restreindre les mouvemens de l'enfant , et lorsque quelques circonstances s'opposeront à ce qu'on les sorte , il faudra aérer la chambre où ils sont retenus , y étendre aussi ou un tapis ou un paillason , parce que les carreaux et le parquet frottés sont trop froids.

Il est surtout de la plus haute importance d'empêcher de marcher les filles atteintes de cette maladie. Par le poids de leur corps la tête du fémur presse fortement la partie intérieure et supérieure de la cavité cotyloïde , la renforce dans le bassin duquel elle rétrécit la capacité , et lui fait contracter un vice d'organisation qui devient souvent , lors de l'accouchement , la cause de la mort de la mère et de l'enfant.

*Du Carreau.* Le Carreau est un engorgement du mésentère et des autres viscères ; le ventre est élevé et dur ; on a remarqué que les filles y sont plus sujettes que les garçons. Les causes du carreau sont : des alimens de mauvaise

qualité, la présence des vers dans les intestins, la rentrée de quelques éruptions, etc., etc.; enfin, tout ce qui altère et diminue le principe vital chez l'enfant.

Pour combattre victorieusement cette maladie, il ne faut que faciliter aux organes le libre exercice de leurs fonctions, en leur rendant la force qu'un mauvais régime leur a fait perdre; et cette force ils la puiseront dans l'agent magnétique et un régime hygiénique approprié. Le traitement magnétique devra être le même que celui indiqué contre le rachitis. Seulement les enfans pourront marcher toutes les fois qu'ils en manifesteront le désir et la possibilité; mais il faudra bien se garder de les y contraindre.

*De l'hydrocéphale ou hydrocèphale de la tête et du cerveau.*  
Ces deux sortes d'hydrocèphales peuvent attaquer les adultes et les enfans, néanmoins ces derniers y sont plus sujets.

L'hydrocèphale de la tête est une tumeur aqueuse de toute la tête, elle la rend quelquefois monstrueuse, à demi transparente, et plus pesante que le reste du corps. L'hydrocèphale du cerveau ne s'y joint pas toujours, c'est celle de laquelle les enfans sont le plus souvent atteints; elle est infiniment moins dangereuse que l'autre. Je suis même fondée à penser qu'elle céderait, sans beaucoup d'efforts, à l'action du magnétisme animal administré sur la partie affectée.

L'hydrocèphale du cerveau, pour laquelle la médecine rationnelle ne connaît point de guérison, a souvent été parfaitement guérie au moyen du magnétisme animal administré à tems. Cette maladie n'apporte pas d'augmentation sensible au volume de la tête. ●

Les procédés magnétiques à employer dans l'hydrocèphale de la tête consistent à poser la surface intérieure de l'une des mains sur la tumeur, et l'autre en opposition; les y laisser une heure, puis terminer la séance par des passes générales.

Dans l'hydrocèphale du cerveau, on posera une main sur le front et l'autre sur le derrière de la tête; on restera une heure dans cette position: il arrive souvent que l'hu-

midité qui est communiquée aux mains du magnétiseur l'invite à les déranger ; il fera bien de s'en abstenir. On terminera la séance par des passes générales. L'insufflation à chaud dans les oreilles , est d'un grand secours dans cette affreuse maladie. Madame Burkart s'est souvent très-bien trouvée de la prescription d'un sachet large comme la main , à moitié rempli de cendres de sarment et de celles de coquilles d'huitres calcinées au feu et pulvérisées. On met ces cendres par portions égales dans le sachet , et on le pose sur la partie supérieure de la tête du malade : il l'y garde toute la nuit ; cette cendre doit être renouvelée de trois jours en trois jours : il faut continuer cette application tant que durera la maladie.

L'eau magnétisée est nécessaire pour favoriser les sueurs , tenir le ventre libre et surtout calmer les nerfs. Un air sain , un exercice proportionné aux forces du petit malade , un régime nourrissant et de faciles digestions , sont de rigueur.

Je terminerai ce chapitre en recommandant aux mères et aux nourrices d'éviter soigneusement à leurs enfans tout ce qui pourrait déterminer chez eux des commotions morales telles que la peur , la crainte , les joies excessives , etc. , en un mot tout ce qui serait capable de troubler la douce sécurité de cet âge. Ce sont ces secousses de l'ame qui déterminent les irritations , desquelles naissent les accès de jalousie et de colère si dangereux au physique et au moral de ces petits êtres : leurs organes surpris et trop faibles pour opposer de la résistance à ces premières impulsions , s'y abandonnent et se développent insensiblement dans les proportions que ces mouvemens immodérés leur impriment : c'est alors que l'habitude se substitue à la nature ; de là les vices que l'on prétend être innés dans l'homme. Enfin , que le calme et la justice entourent et protègent l'enfance , et on aura des hommes vertueux.

---

*RAPPORT fait à l'Académie royale de Médecine, dans sa séance du 16 avril 1829, par M. Jules Cloquet, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie, d'une opération qu'il a faite d'un Cancer au sein droit, pendant le sommeil magnétique, produit par M. le docteur Chapelain sur une de ses malades.*

M. Jules Cloquet annonce à l'Académie qu'une dame, âgée de soixante-quatre ans, est allée le consulter pour un cas de cancer au sein droit, compliqué d'engorgemens des ganglions axillaires. M. Cloquet conseilla l'opération, mais engagea la malade, avant de s'y soumettre, de consulter quelques-uns de ses confrères, et de prendre, avant tout, l'avis de son médecin ordinaire, M. le docteur Chapelain; ce dernier avait déjà proposé à la malade et aux parens cette opération comme indispensable, et avait exigé aussi qu'on prît l'avis d'autres médecins. M. Chapelain, après l'entrevue de la malade avec M. Cloquet, vint le trouver le lendemain, et lui apprit que cette dame, depuis assez longtemps, était soumise à son action magnétique; qu'elle était susceptible de somnambulisme, à la vérité très-imparfait; mais cependant il pensait pouvoir suspendre la sensibilité et lui proposa d'opérer la malade pendant le sommeil magnétique. Cette opération eut lieu le dimanche 12 de ce mois. Pendant les dix ou douze minutes qu'elle dura, on fut d'abord obligé de disséquer et d'enlever les ganglions malades de l'aisselle, de lier plusieurs artères avant de faire l'ablation du sein.

La malade, dit M. Cloquet, ne témoigna pas le moindre signe de douleur, ni sur sa physionomie, ni dans ses mouvemens, bien que les bras fussent libres et point tenus par les aides; mais, au contraire, elle causait tranquillement, pendant ce tems, avec M. Chapelain et M. le docteur Paillot, qui servait d'aide à l'opérateur. Seulement

après l'opération, lorsqu'on essuya avec l'éponge le sang qui coulait le long de l'hypochondre droit, elle éprouva des chatouillemens très-vifs qui excitèrent le rire qui accompagna ce genre de sensation. La malade retourna à pied dans son lit, et resta pendant quarante-huit heures dans le sommeil magnétique. Au bout de ce tems on leva le premier appareil, et après le pansement, M. Chapelain la réveilla. Elle sembla étonnée de se trouver opérée, parce qu'elle n'en n'avait pas été prévenue dans son état de veille. Un quart d'heure après elle fut encore remise dans le sommeil magnétique. M. Paillot qui est resté près de la malade, pendant les premières vingt-quatre heures, a remarqué, avec étonnement, qu'il n'y avait eu aucune des souffrances qui sont ordinairement la suite d'une semblable opération. Les deux pansemens qui ont été faits, jusqu'aujourd'hui 16, ont eu lieu sans exciter le moindre signe de douleurs. Les phénomènes de la supuration commencent à s'établir régulièrement, et tout porte à croire que le rétablissement sera complet. Depuis lors, bien des phénomènes magnétiques ont été remarqués; mais, comme on parlera dans une observation plus détaillée qui sera donnée plus tard, de toute cette intéressante opération, nous nous bornons pour le moment à ne dire que ce que M. Cloquet vient de rapporter à l'Académie, qui a nommé quatre commissaires, pris dans son sein, pour assister à un pansement, si les parens et M. le Docteur Chapelain ne s'y opposent point.

Il résulte de ce qu'on vient de lire, qu'il est probable que les médecins, vraiment philanthropes, essaieront, à l'avenir, de mettre en pratique cette bienfaisante modification du système nerveux, pour épargner aux malades les douleurs atroces qui accompagnent les grandes opérations, et qui, apportant le trouble dans tout l'organisme, occasionent trop souvent une terminaison fâcheuse.

Honneur donc aux médecins qui, bravant l'espèce de ridicule que l'on s'efforce de déverser sur eux, s'occupent

de magnétisme et consacrent , par cette pratique , leur existence au soulagement de l'humanité.

---

*Relation de la guérison d'une Épileptique de naissance , adressée à M. Deleuze.*

MONSIEUR ,

J'ai quelquefois magnétisé ; mais j'avoue franchement que j'étais fort incertain sur les causes principales des succès que j'obtenais ; les procédés , variant nécessairement d'après l'état des différens malades ; les observations faites par plusieurs écrivains , leurs conseils , toujours utiles , m'avaient fait croire , que le magnétisme est une science , et je cherchais à étendre celle que je croyais avoir acquise. Je ne peux que gagner beaucoup en vous soumettant , Monsieur , un événement qui s'est passé au mois de février dernier , et en vous priant de vouloir bien me faire part des réflexions qu'il fera naître en vous.

Cet événement m'a fait croire , jusqu'ici , que le magnétisme n'est pas une science , mais une faculté naturelle à l'homme ; que l'expérience de ses devanciers , peut le diriger dans beaucoup de circonstances , et le faire opérer avec plus de facilité ; que c'est à cela enfin , qu'on peut réduire ce que plusieurs personnes appellent *science*. Celui qui magnétisa le premier , n'eut ni livres , ni conseils de magnétiseurs exercés , qui pussent le conduire dans la carrière nouvelle où il entra. Il guérit cependant , puisque le magnétisme se propagea , et ce qui le prouve victorieusement , c'est qu'on en trouve des indications positives dans la plus haute antiquité.

Je viens au fait , et je vous assure , Monsieur , de ma disposition sincère à adopter l'opinion qu'il fera naître en vous.

J'ai eu chez moi une cuisinière , nommée Victoire , bonne , excellente fille , qui ne m'a jamais vu magnétiser ; mais qui

souvent m'a entendu parler du magnétisme et des effets qu'il peut produire contre l'épilepsie. Le 16 février dernier, Victoire était dans la boutique du fruitier, située rue de Richelieu, n° 22.

Une très-jeune personne, Caroline C., était épileptique depuis des années. Ses accès étaient longs et effrayans. Elle traversait cette rue, pour entrer dans la même boutique. Un croisement rapide de voitures l'effraya, et produisit une crise. Elle tomba sur le pavé. Victoire courut à elle, la releva, la porta dans la boutique, la prit sur ses genoux, et, sans expérience, sans guide, sans autre mobile que le desir ardent de soulager cette infortunée, elle lui fit des passes sur la tête.

Les accès de Caroline duraient ordinairement deux heures. Victoire voulait la guérir, ne voulait que cela, et elle opérait avec une force de volonté, qui la rendait inaccessible à toute autre idée. Le succès alla fort au delà de ses espérances. La jeune fille ouvrit les yeux, et put indiquer la demeure de ses parens. On les appela aussitôt. Sa mère vint et fut stupéfaite du peu de durée de l'accès qui, je le répète, se prolongeait ordinairement au delà de deux heures.

Victoire était dans l'ivresse du bien qu'elle avait fait et de celui qu'elle allait faire encore. Il est constant qu'elle n'avait aucune idée de la manière dont elle avait opéré ni de celle dont elle opérerait plus tard. Elle voulait guérir Caroline; elle avait la conviction intime qu'elle y parviendrait; c'était là toute sa science. Elle aida la mère à reconduire son enfant chez elle.

Dans les salons, on affecte de douter de tout; le peuple se livre facilement à tout ce qui lui paraît merveilleux, et Victoire avait l'air d'une inspirée. Les parens de Caroline consentirent, sans difficulté, à ce qu'elle continuât un traitement dont leur fille s'était bien trouvée; mais auquel les uns ni les autres ne comprenaient rien.

Victoire ne connaissait qu'un procédé, celui qui avait terminé la crise de sa malade, dans la boutique du fruitier. Elle répéta les mêmes passes, et presqu'aussitôt les



yeux de Caroline se fermèrent. Elle laissa aller sa tête, comme quelqu'un qui cède au sommeil. Elle la releva peu de minutes après.

On croit assez généralement que les somnambules ne parlent que lorsqu'ils sont interrogés par leurs magnétiseurs. Caroline parla sans y être excitée par Victoire. « Mon Dieu, » Mademoiselle, que vous me faites de bien, lui dit-elle ! » Combien je suis heureuse d'être tombée dans vos mains ! » Vous allez me guérir d'une maladie affreuse que, sans vous, j'aurais conservée toute la vie. »

Dort-elle, ne dort-elle pas ? Telles furent les questions que se firent d'abord le père, la mère, et Victoire, également stupéfaits. Une simple interrogation suffit pour les convaincre que Caroline était entrée en somnambulisme, dont Victoire connaissait à peine la dénomination. Elle m'avait entendu dire que je consultais mes malades sur leur position, pendant leur sommeil magnétique. Elle demanda à Caroline si elle se trouvait bien, et si elle voulait rester long-tems encore dans cet état. La jeune fille lui répondit qu'elle était au mieux, et qu'elle désirerait dormir long-tems encore ; mais qu'elle sentait que Victoire s'inquiétait des suites que pourrait avoir une longue absence, qui devait déplaire à ses maitres. Elle ajouta que si elle pouvait lui donner une heure, dans la soirée, elle lui rendrait un service essentiel.

Victoire promit de revenir, et elle le promit du fond du cœur. Il restait une difficulté qu'elle ne pouvait résoudre. Il fallait éveiller Caroline ; mais quel moyen employer ? Ici, ce fut la malade qui instruisit le médecin. Caroline sentit l'embarras où était Victoire. Elle lui dit de passer transversalement la main devant ses yeux, avec la volonté de les lui ouvrir.

Le même jour, à huit heures du soir, Victoire accourut. Elle était attendue avec la plus grande impatience. Caroline entra de suite en somnambulisme. Victoire lui répéta les deux questions qu'elle lui avait faites le matin. Elle était incapable de lui en adresser d'autres. La malade reprit l'ini-

tative. Elle commença par exprimer de vifs regrets de la fatigue extrême qu'éprouvait Victoire en magnétisant. La reconnaissance l'obligeait, dit-elle, à l'avertir que la pratique du magnétisme lui était absolument contraire. Elle s'en affligea, tant pour elle Caroline, que pour les autres malades à qui ses soins seraient de la plus grande utilité.

Le bien que Victoire avait fait, son ignorance, les incertitudes qui la tourmentaient, avait porté l'exaltation au plus haut degré, et une sorte d'accablement devait succéder à cet état violent. Il est donc positif que la lucidité de Caroline était telle qu'on pouvait la désirer pour sa guérison. Cependant elle ne prévit pas que cette fatigue ne serait que passagère ; que, lorsque l'habitude de magnétiser aurait calmé l'imagination de Victoire, ses idées reprendraient leur cours ordinaire, et qu'elle n'éprouverait plus qu'une fatigue physique.

Un mouvement naturel la porta à demander à Caroline quelle était la cause de sa maladie ; c'était déjà un grand pas de fait : il fallait que la jeune fille connût bien les circonstances de son mal pour en trouver le remède. Ce raisonnement n'eut échappé à personne capable de réfléchir.

La malade raconta que sa mère, enceinte d'elle, fut frappée d'une frayeur tellement forte, qu'une première attaque d'épilepsie se manifesta aussitôt. Elle se reproduisit, de loin en loin, jusqu'au moment de sa délivrance. Elles cessèrent alors entièrement ; mais sa fille avait pompé tous les miasmes dangereux, et, dès l'âge de trois ans, elle fut frappée des premiers accès.

On se figurera aisément l'état d'une mère qui s'entend accuser d'avoir, bien involontairement sans doute, transmis à sa fille les germes d'un mal qui devait empoisonner et abrégier sa carrière. On conçoit son étonnement, son admiration quand Caroline révéla, à haute voix, des particularités que son père et sa mère lui avaient constamment cachées.

Cette première question en amena une seconde toute simple. Le mal était connu ; quel en était le remède ?

Caroline avait le plus grand besoin d'être purgée, et le moyen purgatif qu'elle indiqua était extraordinaire. Elle pria Victoire de mettre trois pincées de cendre dans un verre d'eau, et de magnétiser le tout avec la ferme volonté de la purger fortement.

L'opération terminée, elle prit le verre, l'approcha de son épigastre, et le jugea suffisamment magnétisé. Elle le couvrit alors avec un parchemin, sur lequel elle plaça un bout de planche, pour prévenir, dit-elle, toute espèce d'évaporation. Que pouvait perdre ce liquide; je vous le demande, Monsieur, si ce n'est une partie de cet éther, de ce feu vital, de ce fluide magnétique enfin, dont vous avez si justement reconnu et soutenu l'existence.

Caroline recommanda qu'on lui fit prendre ce breuvage dans son lit; elle annonça qu'elle dormirait d'un sommeil tranquille; que le lendemain les évacuations seraient abondantes; que le surlendemain ses règles paraîtraient, pour la première fois, et assureraient sa guérison.

Trouvez-vous dans tout ceci, Monsieur, la moindre indication de science? Victoire est complètement ignorante en magnétisme; elle n'a pu rien suggérer à sa somnambule, donc la nature a tout fait.

Le troisième jour les prévisions de Caroline commencent à se vérifier. Les évacuations furent abondantes, et la malade n'éprouva ni les coliques, ni le malaise que causent les purgations ordinaires. Victoire fut souffrante pendant presque toute la journée. La force de son imagination lui avait porté le sang à la tête. Elle en rendit beaucoup par la bouche et le nez; mais cette indisposition n'eut pas de suite.

Caroline, pendant son sommeil magnétique, annonça, une seconde fois, la première apparition de ses règles pour le lendemain.

Elles parurent, en effet, le quatrième jour, avec beaucoup de force. Cette circonstance est d'autant plus remarquable que Caroline n'avait que treize ans. La violence et la longueur de ses accès avaient arqué l'épine dorsale. Elle

déclara, dans son sommeil magnétique, que ses règles assureraient son entière guérison ; que sa taille se remettrait peu à peu, et serait entièrement droite dans trois ans ; que, sans le bonheur inoui qui lui fit rencontrer Victoire, chez le fruitier, elle n'eût été réglée qu'à dix-sept ou dix-huit ans, et qu'elle fût restée contrefaite jusqu'à la fin de sa malheureuse carrière.

Victoire commençait à se former une théorie. Elle demanda à sa malade, si le breuvage, qui l'avait si heureusement purgée, produirait le même effet sur d'autres épileptiques. Caroline répondit, sans hésiter, que chacun de nous a sa constitution particulière ; que différentes causes produisent cette affreuse maladie ; que celles, qui sont occasionnées par la frayeur, sont moins rebelles au traitement que celles qui sont contractées dès le sein de la mère ; mais qu'elle ne peut rien préjuger des moyens propres à combattre le mal sur des individus qu'elle ne connaît pas.

A la cinquième et dernière séance, Caroline annonça, avec des transports de joie bien naturelle, sa guérison radicale. Les expressions de sa reconnaissance étaient rapides, et dictées par la plus profonde sensibilité. Elle prenait les mains de Victoire, elle les baisait, elle les portait sur son cœur. Son père et sa mère se groupaient autour de l'être bienfaisant à qui ils devaient la conservation de leur enfant. Ils comblaient Victoire de caresses et de bénédictions. Cette excellente fille ne leur répondait que par les douces larmes qui coulaient, sans interruption, de ses yeux. Quel langage approche de l'expression de celui-là ?

Caroline fit approcher son père et sa mère. Elle les enlaça dans ses bras, avec celle à qui elle devait une nouvelle vie. Elle les pressait tous trois sur son cœur. Elle pria ses parens de ne jamais lui laisser oublier ce qu'elle devait à Victoire. Elle lui protesta qu'elle regrettait, pour la première fois, de n'être pas riche ; qu'elle mettrait son bonheur suprême à partager sa fortune avec elle. Les larmes de Victoire coulèrent avec plus d'abondance. Elle était heureuse autant qu'il nous est donné de l'être, et elle sentait d'autant plus vive-

ment son bonheur, qu'elle n'avait pu s'en former une idée.

Ce tableau, mobile sans cesse, et toujours animé par la plus douce joie, occupa toute la séance. Caroline s'éveilla seule pour ne plus se rendormir. Voilà l'être le plus malheureux et le plus à plaindre, guéri en quatre séances, sans autre moyen que la volonté forte et soutenue d'une fille ignorante en magnétisme; mais à qui l'amour de l'humanité avait communiqué une énergie presque surnaturelle.

Tels sont, Monsieur, les faits que je voulais soumettre à vos lumières. J'attends votre décision, et je la recevrai avec docilité; mais je croirai, jusque là, que ce traitement n'offre aucune marque de *science*, et qu'elle est inutile à celui dont la tête et le cœur sont exaltés par l'amour de ses semblables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

ROBIN,

Rue de la Feuillade, n° 2.

---

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à M<sup>me</sup> Touchard, au bureau du Journal de l'*Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

---

IMPRIMERIE DE A. HENRY,  
rue Git-le-Cœur, n° 8.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Examen critique de deux brochures publiées par MM. de Tollenare et Richer, à l'occasion des Cures attribuées, à Nantes, à madame de Saint-Amour; par l'auteur de l'Esquisse de la Nature humaine, expliquée à l'aide du Magnétisme animal.*

Les cures merveilleuses attribuées à Nantes aux prières de madame de Saint-Amour, on donné lieu à deux brochures que je me propose d'examiner. Je ne contesterai pas l'exactitude des faits, quoique l'enthousiasme ait pu les exagérer; mais je ne puis partager l'opinion de MM. de Tollenare et Richer, quand ils déclarent que l'imagination et le magnétisme n'y sont pour rien, et qu'une intervention immédiate de la puissance divine a tout produit. Cette conclusion me paraît peu fondée; j'essayerai, pour le prouver, de donner une explication physiologique de la production des phénomènes dus à l'imagination; on verra que ceux dont il s'agit se rangent dans cette classe, et j'indiquerai ensuite comment ils peuvent se lier au magnétisme animal et au somnambulisme lucide.

Dans les tems d'ignorance, la superstition s'emparait de tous les phénomènes sans examiner leur cause; mais de nos jours, on s'est assuré que la volonté de Dieu ne se manifeste guère que par l'intermédiaire des lois de la nature, on exige des recherches qu'il faut renouveler quand on n'a rien dé-

couvert, car le champ est vaste et trop peu connu pour qu'on puisse toujours en fixer les limites.

M. de Tollenare attribue à l'efficacité des prières les cures peu durables opérées par madame de Saint-Amour; et pour donner plus de crédit à son opinion, il assure avoir long-tems magnétisé et n'avoir guéri personne. Il faut l'en croire puisqu'il le dit; cependant sa persévérance passée ferait supposer qu'il s'égare aujourd'hui, ou bien qu'il se faisait illusion autrefois. En effet, la pratique du magnétisme animal n'est jamais qu'éphémère chez ceux qui ne croient pas à son utilité; mais quand on abandonne l'examen des phénomènes avant d'en connaître la cause, le tems ébranle la foi première, l'étonnement fait place au doute, et le doute à l'incrédulité.

Quoi qu'il en soit, tant de gens dignes de confiance ont obtenu et obtiennent de nombreuses guérisons avec le magnétisme, que son efficacité dans beaucoup de maladies est désormais incontestable. Le journal *l'Hermès* rapporte à ce sujet une foule de faits remarquables, et dernièrement encore, il contenait la relation du traitement d'un jeune paralytique, fait en présence des commissaires de l'académie de médecine.

Les annales du magnétisme animal sont remplies de récits analogues; mais sans doute, M. de Tollenare ne les lit pas, puisqu'il compare le fluide magnétique à un médicament « qui » a ses lois, comme la manne et le quinquina, comme l'aimant » et la pesanteur, comme tout ce que nous connaissons ou » croyons connaître, etc. » Ces assertions annoncent de sa part une théorie spéculative fort arriérée et complètement étrangère aux observations de l'expérience. Tous ceux qui ont quelque pratique savent aujourd'hui que la volonté et la santé du magnétiseur peuvent influencer sur le fluide, mais que sa nature et sa manière d'agir n'ont aucun rapport avec les médicamens pharmaceutiques.

Les prières telles qu'on nous présente celles de madame de Saint-Amour, seraient moins étrangères à la pratique du magnétisme animal. En effet, le fluide magnétique est

l'agent de la volonté; c'est la modification vitale que l'âme emploie pour mouvoir le corps, et l'on conçoit que les sentimens religieux doivent lui donner une grande énergie quand on en dispose en faveur de l'humanité souffrante. Quelquefois un magnétiseur, plein d'une humilité pieuse, attribue alors ses succès immédiatement à Dieu, et se persuade que, dans ses propres actes, il n'est plus qu'un modeste instrument. Une âme tendre trouve une ineffable douceur à s'oublier ainsi elle-même; cette erreur a dans sa source quelque chose de séduisant et d'honorable; mais elle n'en égare pas moins la raison.

La plupart, si ce n'est la totalité des guérisons attribuées aux prières de madame de Saint-Amour, n'ont eu que peu de durée; MM. de Tollenare et Richer en conviennent (telle est la suite ordinaire des cures dues à l'imagination); mais ils assurent que le retour à l'état morbide a été la conséquence d'une diminution dans la foi des malades. Si cette foi se fût soutenue, disent-ils, ils eussent été guéris; elle a cédé, les maladies ont reparu; sans doute aussi les phénomènes attribués à l'imagination ne cèdent de même qu'alors qu'elle a perdu de son énergie; en sorte que cette déclaration contient un aveu indirect, que l'exaltation morale avait tout produit.

La question dépouillée d'illusion se réduit donc à découvrir d'abord par quelle voie la puissance morale détermine l'action physique; car l'imagination n'emploie pas d'autres moyens que ceux dont la volonté fait ordinairement usage. A cet égard la physiologie psychologique n'a pas fait jusqu'ici de grands progrès; nous voulons marcher, nos muscles se contractent et nous marchons; voilà tout ce que nos savans nous en apprennent. Le docteur Bertrand a de plus cité un grand nombre de phénomènes qu'il prétend expliquer par la puissance de l'imagination; mais il ne dit rien des moyens qu'elle emploie pour agir; et les nouvelles lumières qu'il nous donne se réduisent à la réunion de faits, dont la cause reste inconnue; c'est précisément cette cause qu'il faudrait connaître, et l'on y parviendrait, je crois, si l'on apportait



dans les études la même simplicité que la nature a mise dans ses combinaisons.

En général, les savans sont trop exclusifs ; il méprisent tout ce qui n'est pas la science telle qu'ils l'ont faite ; et quand leurs ingénieux systèmes ont dépassé la vérité, il est difficile de leur persuader de jeter vers elle un coup-d'œil rétrograde. Un jour le Docteur Gall crut terminer à son avantage une discussion avec moi, en me disant : Si les merveilles du somnambulisme sont réelles, mon système crâ-nologique est faux. Cet argument est généralement celui des savans qui refusent tout examen.

Je ne me flatte pas d'attirer ici leurs regards ; mais je dirai franchement ce qu'à l'aide du magnétisme animal, je crois avoir lu dans le livre de la nature.

Lorsque l'on étudie le mécanisme de la production des sensations, il est essentiel de ne pas confondre l'affectibilité des organes avec la sensibilité de l'âme. L'excitation des appareils nerveux n'est qu'une occasion de sentir et non pas une sensation, et l'impression qu'ils reçoivent n'a souvent même aucune analogie avec la nature de l'émotion morale qui s'ensuit. La lecture, par exemple, fait sur nos yeux une impression physique toute différente des sentimens qu'elle développe en nous (1).

Ici-bas la vie est pour notre âme un intermédiaire obligé ; car c'est le lien qui l'unit au corps. Elle seule met les objets terrestres en rapport avec nos facultés spirituelles, et, sans elle, par une inévitable réciprocité, tous les efforts de la volonté ne dérangeraient pas un atome.

Notre corps ne sent rien ; mais il est affectible, et le fluide nerveux qui forme cette affectibilité émeut la sensibilité de l'âme en lui portant les commotions qu'il a reçues dans les organes. Coupez les nerfs, la communication est

---

(1) Un médecin célèbre a donné dernièrement un exemple de cette confusion dans son traité de l'Irritation et de la Folie, où, malgré ses efforts, le talent n'a pu suppléer à la vérité.

interrompue , et les organes ne donnent plus de sensations. La compression des trajets nerveux est encore plus remarquable ; car on peut , quand elle cesse , suivre l'invasion du fluide nerveux dans un membre engourdi , et observer les progrès du rétablissement de ses rapports avec la sensibilité. On les avait suspendus ; on les sent renaître. C'est en quelque sorte défaire et refaire. Il me semble qu'on ne peut , après cela , méconnaître l'existence du fluide nerveux et ses usages. C'est une modification vitale destinée à unir l'*impressionabilité* du corps avec la sensibilité de l'âme.

Le mécanisme de la production des sensations , indique celui dont nous usons dans nos mouvemens. En effet , la portion du fluide nerveux qui sort de la circulation pour nous donner des sensations , entre au service de l'âme , et lui sert ensuite à contracter les muscles. Deux modifications vitales distinctes , se partagent ainsi les relations entre le physique et le moral ; l'une , passive , appartient au corps et transmet les impressions qu'il reçoit ; l'autre , active , obéit à l'âme et fait exécuter ses ordres. Je regarde ce point comme démontré ; car nous pourrions disposer de nos sensations comme de nos mouvemens , si elles avaient lieu par le même intermédiaire. Je ferai d'ailleurs observer que le fluide galvanique contracte les muscles après la mort ; et que c'est encore une présomption que la volonté employait un moyen analogue pendant la vie.

Nous pouvons projeter au dehors la dernière modification vitale que je viens de signaler , et c'est en en faisant cet usage qu'on l'a nommée *fluide magnétique animal*. Son existence sera constatée plus amplement encore dans l'examen des phénomènes qu'elle produit ; mais je dois avant revenir à madame de Saint-Amour.

Les guérisons qu'on lui attribue à Nantes n'ont été qu'éphémères : elles présentent tous les caractères de celles dues à la puissance de l'imagination. Les exemples n'en sont pas rares. Tout le monde sait que la frayeur peut quelquefois guérir des paralysies jugées incurables , et les Mémoires de l'Académie de médecine en font foi. On conçoit , en effet , que l'exaltation de l'action morale peut opérer des prodiges

en disposant, avec une extrême énergie, de la modification vitale qui lui obéit. Les prières du prince de Hohenlohe ont fait éclater des merveilles en ce genre ; mais elles n'ont pas toujours eu la même efficacité : car le succès dépend bien plus de la disposition vitale que fait l'ardente foi des supérieurs, que du pouvoir de l'opérateur.

Le curé de Reichoffen (Bas-Rhin), uni d'intention avec le prince, avait dernièrement annoncé qu'il ferait une neuvaine en faveur de ses paroissiens malades, et qu'elle se terminerait par une messe et la guérison de ceux qui l'entendraient. La foule fut grande ; mais personne ne guérit (1). Je suis persuadé que si un ou deux assistans complaisans eussent jeté leurs béquilles en criant au miracle, cet incident eût produit dans l'assemblée plusieurs phénomènes réels.

J'indiquerai par quelle voie le magnétisme spirituel peut se lier à ces tentatives ; mais il faut d'abord expliquer le magnétisme naturel et le somnambulisme lucide. On se rappelle que la modification vitale, nommée *fluide magnétique*, est l'agent de la volonté, et qu'il ne diffère du fluide nerveux que par l'élaboration qu'il reçoit dans son contact avec l'âme, ce qui le rend propre à lui obéir en l'assimilant à la nature spirituelle. Quand nous pénétrons ensuite avec ce fluide l'organisation d'un malade, il peut être entraîné en assez grande quantité dans sa circulation nerveuse, pour changer chez lui le système de l'affectibilité. Ce n'est plus alors le fluide nerveux qui la forme exclusivement (comme dans l'état normal), l'invasion magnétique altère cet ordre de choses, et crée un nouveau mode d'affectibilité susceptible de recevoir des impressions d'une tout autre nature. C'est ce qui constitue le somnambulisme lucide ; il procure un genre de sensation jusqu'alors inconnu, et donne, par conséquent, de nouveaux moyens de connaître ; mais il n'enrichit d'aucunes connaissances acquises.

Une invasion de l'agent de la volonté dans le système des sensations, doit nécessairement faire éclore de nou-

---

(1) Voyez le Journal, *Courrier Français*, du 18 avril dernier.

breux phénomènes. Je vais indiquer quelles en sont les conséquences générales, tant sous le rapport de la puissance des magnétiseurs que sous celui de la clairvoyance des somnambules.

Si, dans la vie ordinaire, les sensations sont indépendantes de l'action spirituelle, c'est que le fluide nerveux qui les communique, appartient exclusivement au corps, et l'on conçoit qu'elles doivent passer sous l'empire de la volonté comme nos mouvemens, dès que l'agent de l'âme s'est emparé de l'affectibilité en en changeant la nature.

En effet on peut, dans l'état lucide, suspendre les sensations et les altérer, parce que le fluide magnétique, en envahissant la circulation nerveuse, y porte la puissance de l'action spirituelle. Un magnétiseur peut, par conséquent, suspendre l'usage de la sensibilité de son somnambule dans telle partie du corps qu'il lui plaît. Il lui suffit de le vouloir activement, l'agent de sa volonté exécute, et la partie ne communique plus avec la sensibilité. On en trouve un exemple frappant dans le journal l'*Hermès* du mois dernier : il rapporte qu'une dame riche, âgée de soixante-quatre ans, venait d'être opérée d'un cancer au sein droit, sans éprouver de douleur (1) ; cependant la plaie faite était large et profonde ; il avait fallu rechercher les glandes jusque sous l'aisselle ; mais avant l'opération, le docteur Chapelain, qui depuis long-tems magnétisait cette dame, l'avait mise en somnambulisme, et parvint si bien à suspendre dans la partie l'usage de la sensibilité, que la malade causait tranquillement pendant qu'on lui disséquait le sein. Elle témoigna seulement éprouver un chatouillement lorsque, avec une éponge, on essuya le sang qui coulait le long des lombes, petit accident fort remarquable en ce qu'il constate que la

---

(1) Le docteur Bertrand rend compte de ce phénomène dans le *Globe* et le *Journal des Débats* mais il l'arrange à sa manière. Il a vu l'état d'extase dans une suspension locale de la sensibilité, et n'a saisi du récit des faits que ce qui peut s'accommoder aux exigences du système qu'il a adopté. Il se tait au surplus sur le somnambulisme de la malade, et sur le docteur Chapelain qui l'avait produit en la magnétisant.

suspension de la sensibilité s'était bornée à la région que la volonté avait choisie , et ne gagnait pas le reste du corps.

Cette expérience ne laisse aucune place au doute ; car on ne feint pas le calme et la sérénité sous le tranchant d'un bistouri (1).

La puissance du magnétiseur domine tout le système de l'affectibilité de son somnambule ; et , comme le cerveau en est le centre , sa volonté peut y tracer une foule d'impressions propres à égayer le jugement , comme il arrive dans le sommeil quand nos rêves y font naître des images fantastiques.

Je pourrais citer un grand nombre d'exemples de saveurs changées , d'odeurs perverses , de mutisme produit de cette manière ; car il n'y a pas un magnétiseur qui n'ait observé quelques phénomènes analogues ; mais il suffit d'avoir fait connaître que le somnambulisme lucide est le résultat de l'invasion de l'agent de la volonté dans le système de la production des sensations , pour qu'on soit en état d'en prévoir les conséquences.

Cette invasion est encore la source de la clairvoyance des somnambules ; elle étend chez eux le domaine de l'intelligence et leur donne de nouveaux moyens de connaître , par cela même qu'elle développe , dans leur organisation , un mode d'affectibilité propre à recevoir les impressions de l'agent de la volonté (2).

(1) L'opération fut faite par le docteur Jules Cloquet , l'un des chirurgiens les plus distingués de la capitale. Il était assisté de ses aides ; et le lendemain il en rendit compte à l'académie de médecine , qui nomma des commissaires pour suivre les pansemens. Elle avait déjà nommé , il y a deux ans , une commission pour l'examen du magnétisme animal. Plusieurs expériences ont eu lieu en sa présence ; elles ont constaté les phénomènes les plus remarquables ; mais elle n'a pas encore fait de rapport. Je viens d'apprendre que la dame opérée a , depuis , succombé pendant le traitement ; ce qui n'empêche pas l'authenticité du phénomène , et ne nuit pas à la justesse des conséquences que j'en ai tirées.

(2) On ne doit pas être surpris que l'agent de la volonté , c'est-

La circulation nerveuse continue dans le somnambulisme ; elle entraîne le fluide magnétique qui se trouve , par son intermédiaire , céder à une impulsion organique , sans cesser d'obéir à l'âme quand elle le veut. Le mode d'affectibilité qu'il produit est plus rapproché de la nature spirituelle , mais il n'est pas exclusif ; cependant , dans les commencemens , les sensations qui parviennent par cette voie nouvelle absorbent souvent l'attention des somnambules et les isolent ; ce phénomène cesse quand l'état magnétique devient habituel , et que la volonté du magnétiseur ne s'y oppose pas.

La mémoire est une réaction de l'intelligence sur la sensibilité ; elle consiste à reproduire les émotions qu'avaient fait naître les sensations ou les sentimens qui nous occupent (1).

L'âme exécute le travail de la mémoire dans le cerveau , en réagissant sur sa sensibilité par l'intermédiaire de cet organe. Les souvenirs s'effacent en retournant de l'état lucide à la vie ordinaire ; mais ils reparaisent dès qu'on le reproduit ; car , la volonté ne peut retracer dans le cerveau , sur le mode d'affectibilité qui lui reste , des impressions reçues par un mode d'affectibilité qu'il vient de perdre ; elle est forcée d'attendre , et cette nécessité contrarie d'autant plus les somnambules qu'ils conservent la conscience des souvenirs dans leur âme , tandis que le changement d'affectibilité du cerveau présente un obstacle insurmontable à leur exécution (2).

à-dire le fluide magnétique , soit de nature à impressionner l'affectibilité des somnambules lucides , puisque c'est cette modification vitale elle-même qui forme alors l'affectibilité du corps en s'introduisant dans la circulation nerveuse.

(1) Voy. *Esquisse de la Nature humaine* , pag. 177 et suivantes ; voyez aussi les pag. 186 et 187 , et *La Formation des Images des rêves* , 197 et suivantes.

(2) Ce phénomène vulgaire , que le somnambulisme lucide offre toujours , suffirait seul , si l'on daignait l'examiner , pour consta-

L'affectibilité des organes, dans l'état lucide, devient propre à recevoir les impressions du fluide magnétique, et, comme cet agent de la volonté est un fluide lumineux, les somnambules se servent de leur pour éclairer les objets, et en rapporter les images dans leurs yeux (1).

C'est ainsi, par exemple, qu'ils explorent l'intérieur du corps des malades qu'on leur présente.

Cette manière de voir commence à s'écarter des voies ordinaires des sensations terrestres, ce qui peut, dans quelques circonstances, conduire les somnambules à voir tout-à-fait spirituellement, c'est-à-dire à projeter la lumière de leur vie dans l'action des pensées pour en éclairer l'objet. Il ne s'agit plus alors de chercher les situations; dès que l'intelligence saisit fortement un sujet, la vie suit le mouvement spirituel, et l'illumine aussitôt (2). Ce phénomène

ter l'existence de l'âme et ses relations avec le corps; car il montre la puissance de penser en dehors du travail des pensées exerçant inutilement son action sur un cerveau devenu inhabile à l'exécuter; mais, les savans se refusent à tout examen qui contrarie leurs systèmes; on dirait qu'ils ont décidé d'avance que le matérialisme est l'histoire de la nature humaine, et que le spiritualisme n'en est que la fable.

(1) Tous les fluides sont des composés où les rayons solaires entrent en grande quantité. Les somnambules voient le fluide magnétique sous l'apparence d'une lumière que la volonté dirige, et les expériences sur le galvanisme et l'électricité sont abondantes en phénomènes lumineux. J'ai déjà fait remarquer l'analogie qui, sous le rapport de contractions musculaires, existe entre le galvanisme et la modification vitale dont la volonté dispose. La vie n'est qu'une combinaison de rayons solaires que chaque organisation s'approprie en s'en emparant, et que la combustion des corps remet en liberté dans la lumière artificielle. MM. de Tollenare et Richer doivent comprendre d'autant mieux ceci, que les révélations de Swedenborg apprennent qu'un soleil spirituel forme de même la vie des âmes dans le monde des esprits.

(2) Quand un magnétiseur, curieux de merveilles, veut contraindre son somnambule à voir ainsi avant que l'action de l'intelligence soit assez dégagée des liens du corps, il arrive que le

ne se manifeste jamais que dans un état lucide exalté; une vive émotion morale peut le développer subitement (1); il paraît tenir au relâchement des liens de la vie, et appartenir essentiellement à la nature spirituelle. Les somnambules s'y livrent comme s'ils recouvraient l'usage d'une faculté de l'âme que son union avec le corps avait momentanément suspendue. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour eux, les distances ne sont rien alors, que leur lucidité s'étend au moral comme au physique, et qu'ils semblent juger aussi sûrement des sentimens que nous jugeons des formes (2).

Je m'arrête, je viens d'indiquer une route inconnue, elle n'est pas sans écueils; mais on n'apercevra leur possibilité qu'après s'être assuré de la nature du lien de la vie. Tous les miracles du paganisme, les sortilèges du moyen âge, et les divinations de l'antiquité ont puisé à cette source ce qu'ils ont eu de réel.

Les magnétiseurs peuvent de même magnétiser spirituellement en dirigeant leur fluide dans la voie des pensées (au lieu de prendre celle des sensations), afin d'agir sur la

somnambule la porte directement sur l'affectibilité cérébrale, et y trace des images de fantaisie comme nous poignons celles de nos rêves pendant le sommeil.

(1) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, pag. 138, § 2, et 139.

(2) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, aux pages 128 et 129, par quel moyen on dérobe sur la terre la connaissance de ses sentimens en influant sur la physionomie du corps. Voy. *Des Exemples de Vues à distance*, pag. 255 et 257. — Voyez aussi Swedenborg, *Des Merveilles du Ciel et de l'Enfer*. La description qu'il fait de la manière dont l'âme use de ses facultés séparées du corps, m'a paru plus remarquable que la partie dogmatique; cependant ses disciples, si je ne me trompe, admettent trois genres de révélations, celle des écrivains, celle des correspondances, et celle que manifeste l'étude de la nature humaine, dont les lois ne sont que l'expression de la volonté de Dieu manifestée par l'ordre de la création.



personne qui les occupe en y attachant fortement leur volonté, c'est ainsi qu'ils essaient d'endormir et d'éveiller à distance; mais, comme la lucidité leur manque, ils n'ont pas la connaissance instantanée des effets produits, et n'en jugent que par la suite (1).

Ce genre de magnétisme s'unit très-bien à la prière; et ceci me ramène aux cures attribuées à celle de madame de Saint-Amour. En effet, on magnétise spirituellement quand l'émission se fait dans le mouvement d'une foi vive qui s'adresse à Dieu pour obtenir la guérison d'un malade. La personne qui magnétise en priant ainsi, s'occupe activement des souffrances qu'elle veut soulager, et dispose de sa propre vie dans cette intention; mais le succès dépend beaucoup des efforts que, de son côté, la foi du malade fait sur sa vie pour seconder l'impulsion reçue (2).

Le mode d'action de la physiologie psychologique restera inexplicable tant que personne n'étudiera la nature du lien qui unit l'âme au corps. Malheureusement jusqu'ici les médecins ont borné leur examen aux effets de la vie; pour eux elle consiste uniquement dans le jeu d'un mécanisme dont ils ignorent la cause, et les magnétiseurs, avec plus de moyens d'investigation, ne la cherchent pas, et ne voient dans la lucidité que les merveilles du spiritualisme. Quant aux physiciens tout est matière à leurs yeux; mais ils ignorent ce qu'ils entendent précisément par ce mot; ils ne sont pas plus instruits des principes de la lumière, de la chaleur et de l'attraction, et s'ils raisonnent sur les fluides magnétique, électrique et galvanique, c'est sans connaître ce qui forme leur fluidité (3); ils ont, au surplus, décidé que la

(1) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, pag. 263 et 264, et la note au bas.

(2) La volonté suit ordinairement la voie des sensations que la nature physique nous indique pour l'exécution des mouvemens du corps, tandis que la foi suit communément la voie des pensées; dans les prières c'est celle que nous indique la nature spirituelle.

(3) On peut voir, dans l'*Esquisse de la Nature humaine*, aux

seule étude raisonnable se réduisait à l'examen des effets qu'on peut saisir.

Cette marche conduit nécessairement au matérialisme ; elle est actuellement celle de toutes les sciences, et quand les phénomènes du Magnétisme animal m'eurent fourni les preuves physiologiques de l'existence de l'âme, l'immense utilité du résultat me donna le courage de les mettre au jour.

Le système que je viens d'exposer est le fruit d'un travail opiniâtre entrepris sans vues d'intérêt temporel. Je le crois écrit sous la dictée de la nature (1) ; mais les découvertes importantes ne croissent guère que sur la tombe de ceux qui les ont faites, et j'espère peu qu'il soit examiné de mon vivant. Après moi quelqu'un saura revêtir de formes scientifiques ce que je présente avec simplicité ; et peut-être la vérité, quand des mots techniques la déroberont aux yeux vulgaires, trouvera-t-elle grâce auprès des savans.

C. CHARDEL.

( SUITE. )

## DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'OEIL ,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

### § 5.

*Du Magnétisme de l'œil sur les animaux. — Premier regard du loup. — Regard du basilic. — Effet magnétique de l'œil de l'homme sur le chien. — Charmer les chiens. — Charmer les couleuvres. — Crapaud tué par le*

pag. 101 et suivantes, l'Explication de la Lumière ; aux pag. 109, 110 et 111, celle de la Chaleur ; aux pag. 114 et 115, la formation de la fluidité et du fluide électromagnétique.

(1) Un autre, plus instruit que moi, eût fait les mêmes découvertes, et les démontrerait d'une manière plus convaincante ; car j'ai eu une foule d'occasions rares de consulter la nature.

regard du capucin du Louvre. — Autre crapaud tué par le regard. — Le docteur Bertrand a commis une erreur dans son cours de Magnétisme animal, en 1826. — Un curé. — Expérience remarquable. — Troisième crapaud tué par le regard en 18 minutes. — Expériences faites sur des chiens. — Sur des chevaux. — Un trait de la vie de Mahomet. — Chute de cheval. — Chiens somnambules. — Perroquet doué de la susceptibilité magnétique. — Chienne guérie. — Cheval rétif. — Taureau fougueux. — Charmer les taureaux. — Tigre affamé.

L'homme, par son œil, commande à l'animal ; mais l'œil de l'animal a son effet sur l'homme, et cet effet c'est de lui inspirer de l'effroi ou de la commisération. Il y a analogie, réciprocité d'action, magnétisme enfin, de l'un envers l'autre. Ainsi, non-seulement les hommes magnétisent d'un regard les animaux, mais aussi quelquefois les animaux magnétisent d'un coup-d'œil les hommes, et ceux-ci ne jouent pas toujours le premier rôle. Il est facile de se rendre compte de cet effet qui a lieu parce que la lumière des yeux, en tant que conducteur magique, transporte également au loin l'impression de l'état moral de l'homme ; aussi la croyance aux effets nuisibles du regard a-t-elle trouvé là un point d'appui, tout comme celle de ses effets salutaires. Et en cela, comme en toute autre chose, l'exagération s'est empressée d'accourir pour défigurer cette vérité, et la faire dégénérer en superstition. Je veux parler ici de l'ensorcellement par le regard, qui a bien aussi son côté de vérité, comme je le prouverai dans un autre Mémoire sur les Sorts.

C'est à ce genre de superstition qu'il faut rapporter la croyance des anciens relative au premier regard du loup sur l'homme, ainsi que le passage suivant de Virgile. ( *Eclogue* 9 ; v. 83 et 84. )

..... *Vox quoque Mœrim*  
*Jam fugit ipsa : lupi Mœrim vidère priores :*

« Méris même commence à perdre la voix ; il est tout enrouté ; les coups ont les premiers aperçu Méris. »

C'est encore à cette superstitieuse croyance qu'il faut attribuer le pouvoir réputé mortel du regard du basilic dont un poète célèbre a dit :

*Vulnerat aspectu., luminibusque necat.*

« Il blesse du regard et son coup d'œil donne la mort. »

Un de mes amis, M. Deumenilliet, m'a assuré que si l'on regarde fixement un chien, quelle qu'en soit la grosseur, lorsqu'il s'avance en aboyant pour vous mordre, aussitôt il s'arrête et recule de suite quelques pas en arrière. Il ne faut faire aucun mouvement, rester en place, ou s'avancer seulement sur le chien. Vingt fois il en a fait la remarque. Madame Touchard m'a certifié avoir fait nombre de fois cette expérience.

En Normandie, il y a des gens qui ont, suivant ce que m'a rapporté une personne du pays, le talent de charmer les chiens en les regardant, c'est-à-dire de les magnétiser de l'œil pour les empêcher de mordre le magnétiseur.

En Lorraine, il est des personnes qui charment les couleurs d'un regard et qui les prennent ensuite à poignée, sans qu'elles leur fassent de mal.

L'abbé Rousseau, capucin, et médecin de Louis XIV, surnommé le Capucin-du-Louvre, rapporte une expérience remarquable touchant le crapaud, dans ses *Secrets et Remèdes éprouvés* ( imprimés à Paris en 1697, en un volume in-12, pages 154 et suivantes ).

« A l'occasion des crapauds, dit-il, il me souvient d'en avoir fait une expérience aussi rare que curieuse, qu'on ne sera pas fâché de savoir. Vanhelmont dit que, si on en met un dans un vaisseau assez profond pour qu'il ne puisse pas en sortir, et qu'on le regarde fixement, cet animal ayant fait tous ses efforts pour sauter hors du vaisseau et fuir, se retourne, vous regarde fixement, et peu de momens après tombe mort. Vanhelmont attri-

» bue cet effet à une idée de peur horrible que le crapaud  
 » conçoit à la vue de l'homme ; laquelle , par l'attention  
 » assidue , s'excite et s'exalte jusqu'au point que l'animal  
 » en est suffoqué. Je l'ai donc fait par quatre fois , et j'ai  
 » trouvé que Vanhelfmont avait dit la vérité ; à l'occasion  
 » de quoi un Turc qui était présent en Egypte , où j'ai  
 » fait cette expérience pour la troisième fois , se récria que  
 » j'étais un saint d'avoir tué de sa vue une bête qu'ils  
 » croient être produite par le diable , selon le principe erro-  
 » né des Manichéens qui règne encore parmi ces peuples igno-  
 » rans. Une autre fois je l'ai fait tout de même , le cra-  
 » paud n'en mourut pas , et je n'en fus point incommodé.  
 » Mais ayant voulu faire pour la dernière fois la même  
 » chose à Lyon , revenant des pays orientaux , bien loin  
 » que le crapaud mourût , j'en pensai mourir moi-même.  
 » Cet animal , après avoir tenté inutilement de sortir , se  
 » tourna vers moi , et s'enflant extraordinairement , et s'é-  
 » levant sur les quatre pieds , il soufflait impétueusement  
 » sans remuer de sa place ; et me regardait ainsi sans va-  
 » rier les yeux , que je voyais sensiblement rougir et s'en-  
 » flammer. Il me prit à l'instant une faiblesse universelle ,  
 » qui alla tout d'un coup jusqu'à l'évanouissement , ac-  
 » compagné d'une sueur froide et d'un relâchement par  
 » les selles et par les urines : de sorte qu'on me crut mort.  
 » Je n'avais rien pour lors de plus présent que de la thé-  
 » riaque et de la poudre de vipères , dont on me donna  
 » une grande dose qui me fit revenir ; je continuai d'en  
 » prendre soir et matin pendant huit jours que la faiblesse  
 » me dura. C'est peut-être le basilic de quelques au-  
 » teurs qu'on prétend qui tue de sa vue , ou du moins  
 » il a la même vertu. Il ne m'est pas permis de révéler  
 » tous les effets insignes dont je sais que cet horrible ani-  
 » mal est capable. »

On peut lire ce que dit à ce sujet le baron d'Hénin de  
 Cuvillers , dans ses *Archives du Magnétisme animal* ( t. 3 ,  
 § 53 , pag. 178 et suivantes. ) Dans ce paragraphe inti-

tulé : *Histoire d'un crapaud magnétisé*, l'auteur parle de plusieurs magnétiseurs qui se sont vantés, dit-il, d'avoir fait périr un crapaud par la force du fluide de leur volonté, en le magnétisant, sans contact, avec des gestes de la main, et le fixant énergiquement avec l'intention de le tuer. Le fait est vrai, et l'auteur des Archives a voulu signaler, en cet endroit de son livre, M. Alphonse Denis, officier, décoré de la Légion-d'Honneur, et membre résident de la société du magnétisme animal, qui avait fait cette expérience.

Le docteur Bertrand, dans son cours du magnétisme animal, fait à l'Athénée royal en 1826, a dit en parlant de ce fait, que cette opération, avait été faite dans un grenier, à une température de 40 à 50 degrés de chaleur, et qu'elle avait duré trois heures. C'est une erreur. Quand on cite, il faut citer juste, ou ne point citer du tout.

Voici comment la chose se passa. M. Paulin Guérin, un de nos peintres distingués, et M. Peffault de la Tour, peuvent l'attester ; ils l'ont entendu raconter plusieurs fois par M. Alphonse Denis leur ami, qui a l'habitude de consigner par écrit les expériences curieuses, de cette nature, qu'il a l'occasion de faire.

Ce magnétiseur, qui est doué d'une puissante *force magnétique*, voulut un jour essayer si le pouvoir de son œil pourrait produire l'effet terrible de la mort sur quelque animal. Pour cela il choisit un gros *crapaud* qu'il plaça, en présence de plusieurs personnes, dans un salon, sur une table et sous un grand bocal de verre ; puis se mettant à le regarder fixement, pendant deux heures, avec la ferme volonté de lui donner la mort par les yeux : il n'obtint en apparence, et pour tout effet de sa constance, que quelques mouvemens pénibles de l'animal accompagnés de tems en tems d'une sorte de coassement sourd que les observateurs prirent pour l'expression involontaire de la plainte et du mal-aise. Enfin, après deux heures d'une *tension de volonté* peu commune, on sonne le dîner et le magnétiseur est

obligé de suspendre son expérience. Le dîner fini, il revint au salon, mais quels furent son étonnement et sa satisfaction, en voyant que le crapaud avait réellement cessé d'exister !

M. le Baron d'Hénin m'a assuré qu'étant dans le Valais, en Suisse, il lui avait été dit qu'un curé du pays s'était trouvé mal pour avoir *regardé fixement*, et pendant quelque tems, un crapaud.

L'expérience suivante mérite toute l'attention des physiologistes et des magnétiseurs, à cause des précieux détails qu'elle renferme et de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils ont été recueillis. Elle a été faite, pendant les vacances, en septembre 1817, aux environs d'Étoges en Champagne, par un jeune médecin, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'une constitution robuste, et qui avait *l'œil très-noir* et les cheveux de la même couleur. Elle eut lieu en présence de trois personnes, y compris le médecin, et je la tiens d'un des *témoins oculaires*, M. Bouvrain, alors professeur, et actuellement ingénieur-géomètre, sur la véracité duquel il n'est permis d'élever aucun doute, et qui allie à un grand amour pour les sciences une aménité toute particulière.

M. Bouvrain était ami du docteur dont nous venons de parler. Ce dernier croyait au pouvoir immense et incalculable du *regard*. Il disait que les *yeux colorés pâles* ont une force bien moins grande, dans l'action du regard, que les *yeux fortement colorés*; il ne considérait la couleur que comme un indice de la constitution physique, et il pensait que le regard pouvait faire des prodiges. Cependant il ne connaissait point le magnétisme. Les deux amis avaient lu dans un vieux livre de nécromancie, que d'anciens magiciens avaient tué un crapaud seulement en le regardant, parce que le pouvoir de *l'œil* était si puissant, qu'il pouvait donner la mort à cet animal. Ils résolurent de recommencer cette expérience, et le docteur se chargea de la faire. Ils prirent un crapaud de la plus grosse espèce, dans les marais de Saint-Gond, près Etoges, département

de la Marne , et l'apportèrent chez eux où ils firent le lendemain ce qui suit :

Ces Messieurs mirent le crapaud sur une table , le placèrent à découvert dans un vase de verre ( un bocal de verre vert ) pour l'empêcher de s'en aller , et aussi pour se garantir s'il venait à crever , de recevoir quelque chose de lui. Le crapaud resta tranquille. Le docteur se croisa les bras , s'accouda sur la table et commença à *regarder fixement* le crapaud , à la distance d'environ deux pieds , et en présence de M. Bouvrain et de l'autre personne qui observaient ce qui allait arriver. L'expérience ne dura que dix-huit minutes , passé lesquelles le crapaud creva , et remplit le vase de verre , d'immondices et d'impuretés. Pendant les dix premières minutes , les observateurs ne remarquèrent aucun changement sur la personne du docteur. Pendant ce tems , son regard ne paraissait être que celui de la curiosité ; mais il n'en fut pas de même ensuite. A dix minutes , son regard parut comme éprouver une sorte de mécontentement et de dépit. De dix à quinze minutes , le docteur se rapprocha insensiblement et comme involontairement du crapaud d'environ trois à quatre pouces , et son attention paraissait redoubler. A quinze minutes , il changea la position de ses bras , les décroisa , ferma les mains et s'appuya sur elles ; elles parurent se crispier ; son regard prit l'expression de la colère. De quinze à dix-huit minutes , son visage devint successivement très-rouge , ensuite très-pâle , et il se couvrit de sueur. A dix-huit minutes , le crapaud creva. Quant à ce dernier , les observateurs n'avaient remarqué en lui aucun changement. Il avait constamment tenu son regard attaché sur le docteur , qui assura qu'il avait d'abord éprouvé un malaise général , et que peu à peu la vie s'était exaltée chez lui à un tel point , que si l'expérience eût encore duré quelques instans , il ne savait pas s'il aurait pu la continuer , attendu qu'il lui aurait été impossible de supporter l'état d'exaltation vitale où il se trouvait. Enfin il ajouta , ou qu'il serait tombé à



la renverse, ou qu'il se serait trouvé mal, ou qu'il lui serait arrivé pis encore.

Après l'opération le docteur se sentit très-gravement indisposé, ce qu'il attribua d'abord au dégoût et aux divers mouvemens intérieurs qu'il avait éprouvés pendant l'expérience, mais cette indisposition n'eut pas de suite.

Le lendemain, M. Bouvrain, âgé de vingt-quatre ans, voulut tenter l'expérience. Il disposa tout de la même manière; mais à peine cinq minutes étaient-elles écoulées qu'il se sentit les yeux remplis de pleurs et prêt à s'évanouir; alors il cessa.

M. le baron Gaillard de Baccarat, auquel j'ai fait connaître le magnétisme animal, et que j'ai initié aux mystères du pouvoir de l'œil, se trouvait, dans la première quinzaine de novembre 1826, dans une maison où il y avait un chien. Il lui prit envie d'agir sur cet animal sans le toucher, mais seulement en le regardant. Il lui lance un regard magnétique, c'est-à-dire, accompagné de volonté. Il veut successivement que le chien se lève, qu'il marche, qu'il s'arrête, qu'il marche de nouveau, qu'il se couche, qu'il se relève, qu'il baisse la tête, etc., et le chien obéit passivement et dans l'instant, à la volonté du magnétiseur. Les mouvemens de la pauvre bête ressemblaient à ceux d'un automate.

Le même Monsieur, qui a l'œil bleu, se trouvant, le 14 décembre 1826, dans un corridor de l'Hôtel des Postes, arrêta d'un seul coup d'œil un chien qui venait à lui.

Le vendredi, 16 novembre 1827, se trouvant, vers midi, au coin de la rue Verdelet et de la rue J.-J. Rousseau, M. de Baccarat, près d'être écrasé par un cabriolet, se met en colère, lance un coup d'œil terrible au cheval qui, épouvanté, se cabre, recule et lui permet de se sauver.

J'ai lu, dans un livre qui traite de la vie de Mahomet, un fait de cette nature. Le voici : Mahomet avait pris la

fuite, et était poursuivi par des détachemens de cavalerie qui avaient ordre de l'amener mort ou vif. Tout à coup on voit paraître des cavaliers dans la plaine, Mahomet ne trouve point d'autre moyen que de faire mettre ses compagnons, et de se mettre lui-même à plat ventre, pour n'être point vus, afin d'échapper à leur malheureux sort ; mais ils l'avaient été, et la troupe venait à eux au galop. La fuite était impossible, ils étaient prêts d'être atteints, lorsque Mahomet se lève, et s'avançant d'un pas fier vers le chef qu'il connaissait, il lui dit, en l'appelant par son nom : « Dieu te commande de t'arrêter, toi et tes gens, » et de passer outre sans faire de mal à son envoyé, ni à ceux qui sont avec lui. Si tu fais un pas, Dieu te punira. » Le chef veut avancer, Mahomet étend le bras, commande, *regarde fixement* le cheval, quise cabre de suite, et jette par terre son cavalier à la vue de ses gens épouvantés. « Encore une fois arrête, ou Dieu va te punir de mort, » toi et toute ta troupe. » Saisis de frayeur, ils descendirent tous de cheval, se prosternèrent à ses pieds, et lui demandèrent sa bénédiction. Mahomet la leur donna, et en échange le chef lui indiqua les moyens d'échapper à d'autres détachemens qui croisaient dans la plaine.

Avant de finir ce sujet, je me rappelle que M. Séraphin, arménien, m'a assuré avoir vu et connu en Orient des gens qui faisaient *abattre un cheval et tomber de cheval un cavalier*, seulement *en le regardant* (1).

---

(1) Cette idée que je viens de définir, m'a conduit à celle que je vais traiter. Les faits suivans prouvent que l'homme peut agir sur les animaux, c'est-à-dire, qu'il peut les magnétiser, et même quelquefois les rendre somnambules et les guérir lorsqu'ils sont malades. Il y a réellement magnétisme dans ces effets, et la preuve ce sont les gestes *manipulaires* ou *pédipulaires* qui en sont les conséquences. Je ne les place en note que parce qu'ils n'appartiennent pas spécialement au pouvoir de l'œil, mais ils appartiennent au magnétisme, et cela me suffit. On ne

Co que je vais dire prouvera évidemment que l'homme peut exercer son *pouvoir magique* sur de grands animaux,

---

saurait trop recueillir de faits touchant l'action magnétique de l'homme sur les animaux.

1°. J'ai vu un Monsieur qui m'a dit qu'il avait un chien, et qu'il faisait entrer ce chien en somnambulisme toutes les fois qu'il le voulait. Qu'une passe magnétique lui suffisait pour l'obtenir, et qu'en cet état son chien, qui avait les yeux fermés, rapportait tout aussi bien que dans l'état de veille, et aussi adroitement que s'il avait les yeux ouverts. Aussitôt que son maître se mettait à le magnétiser, le chien tombait par terre et comme mort, pour se relever ensuite au commandement de son maître.

2°. Il m'a été rapporté par madame Dacheux, rue de l'Étoile, qu'il y a, dans la maison où elle habite, une fruitière qui possède un chien. Cet animal fut magnétisé et mis en somnambulisme, à l'insu de sa maîtresse, par une autre dame qui demeurait dans la même maison. Elle le laissa dans cet état. Quelques tems après, on voulut l'éveiller, impossible; on le pousse, on le retourne, on le frappe, on lui donne des coups de pieds; l'animal reste toujours endormi, et dans l'insensibilité la plus complète. La fruitière se désespère. Elle pleure son chien, elle demande ce qu'on lui a fait, elle le croit mort. Non, lui dit une commère du quartier, et qui se trouvait là en ce moment, c'est une femme de votre maison qui l'a magnétisé. — Magnétisé! Qu'est-ce que c'est que ça? — Je n'en sais rien; mais montez chez elle; vous verrez. La fruitière va trouver au plus vite la dame qui avait endormi le chien, elle descend, le réveille; il se lève, se secoue et vient aussitôt flatter sa maîtresse.

3°. M. Dupuis des Ventes se trouvait chez un Monsieur qui avait un perroquet; on parla de magnétisme; le maître de la maison déclara qu'il n'y croyait pas, et proposa, comme moyen de conviction pour lui, d'endormir son perroquet. M. Dupuis accepte. Il s'approche de l'oiseau qui était alors dans le salon, et il se met à le magnétiser. Déjà il bâillait fréquemment; il secouait souvent la tête, il paraissait s'engourdir, lorsque son maître pria instamment M. Dupuis de cesser, attendu qu'il crai-

aussi bien que sur de petits. Je le tiens de M. Abraham Lyon, négociant à Paris.

M. David Lyon, son frère, riche propriétaire à Meaux, possédait un cheval excellent, mais tellement fougueux et rétif qu'il était impossible de venir à bout de le ferrer. Vers le mois de mai 1826, on avait lié et garotté tellement le pauvre animal, pour le ferrer, que c'était pitié de le voir. Un domestique l'avait amené chez le maréchal, à la porte duquel il était attaché en attendant son tour. Par hasard un limonadier, voisin du maréchal, sort sur le pas de sa porte et regarde çà et là, il l'aperçoit et se met à dire au valet d'écurie : « Est-il possible de mettre un cheval dans » cet état ? Défaites-moi tout cela, et vous allez voir comme » il sera doux. » En prononçant ces dernières paroles, et pendant qu'on délie l'animal, il s'en approche, le *regarde fixement*, le flatte sur le cou avec la main, ou, pour mieux dire, il fait trois ou quatre *passes magnétiques* sur cette partie du corps ; aussitôt le cheval devient doux, et se laisse tranquillement ferrer à la grande surprise des assistans.

Mais, le fait qui se trouve consigné dans le livre intitulé : *Traité des hérétiques et des sortilèges*, par Paul Grilland de Castiglione, Lyon, 1536 (*Tractatus de hereticis et sortilegiis, dom Pauli Grillandi Castiglionci, Lugduni, 1536, in-8°. gothique, liv. 2, chap. 8, § 2, fol. 47, verso et 48 recto*), est bien autrement remarquable ; et, quoique plus extraordinaire en apparence, il est tout aussi naturel quant au fond ; il prouve l'empire du magnétisme de l'homme sur les animaux. Grilland déclare qu'il a été témoin de ce fait, lui et plus de deux cents personnes.

gnait qu'il ne fit du mal à son perroquet, car il voyait bien que cela lui faisait de l'effet.

4°. Un ami de M. Levasseur a guéri une grosseur et un abcès à la partie naturelle de sa chienne, par le magnétisme animal, le 11 décembre 1827. Ce fait, réuni à d'autres semblables, prouve que le magnétisme peut être employé avec succès sur les animaux comme moyen thérapeutique.

« Et moi, j'ai vu autrefois à Rome, sous le pontificat du  
 » pape Adrien VI, un Grec qui était très-excellent ma-  
 » gicien. Avant d'arriver à la ville, il avait réprimé, par  
 » le seul moyen de certaines paroles, la fougue d'un *tau-*  
 » *reau*, on ne peut plus furieux, qui était au milieu d'un  
 » troupeau dans la campagne. Il l'arrêta, il le calma si  
 » bien, qu'après l'avoir humilié, pour ainsi dire, il le prit  
 » par les cornes, et il conduisit ce même taureau où il  
 » voulut, au milieu de la nuit, à environ quatre ou cinq  
 » milles, avec une petite corde assez faible, mais fabri-  
 » quée par art magique. Ceci est de notoriété publique,  
 » car il a été vu par plus de deux cents personnes. J'ai eu  
 » ensuite cet homme dans les prisons du Capitole pour l'exa-  
 » miner; il avoua ingénument qu'il pouvait faire toutes  
 » ces choses, et même de plus grandes, au moyen du pou-  
 » voir de certaines paroles. L'examen ayant été imparfait,  
 » le peuple Romain et certains magnats étant intervenus  
 » en sa faveur, il fut élargi plus tard. » Ainsi, pour ré-  
 » compenser ce généreux citoyen on le mit en prison, et on  
 » voulait lui faire son procès comme à un sorcier.

Le savant comte Abrial, pair de France, en racontant ce fait dans ses curieuses *Recherches historiques sur le magnétisme animal* (insérées dans le tome 7, page 71 de la *Bibliothèque du magnétisme animal*), ajoute (pag. 72):  
 « On sait à quoi s'en tenir sur les prétendus charmes,  
 » comme sur les paroles; mais tout s'explique par l'in-  
 » fluence magnétique qui agit même sur les animaux. »

Je n'hésite point un instant à classer ce fait parmi ceux qui prouvent d'une manière incontestable la puissance magnétique de l'œil.

M. Richard, mon propriétaire, amateur de magnétisme, m'a assuré qu'il connaissait un Monsieur qui *charmait les taureaux d'un coup d'œil*, c'est-à-dire qu'il les arrête de suite et les rend doux.

Houssain Ben Sam, qui fut fait gouverneur-général de la grande province de *Gaour* ou *Gaur*, l'an de l'hégire 492, (1098 de J.-C.), fut le fondateur de la dynastie des Gau-

rides. Khoudemir, historien persan très-célèbre, rapporte qu'Houssain se sauva seul d'un naufrage avec un tigre, lequel, quoiqu'affamé depuis trois jours, le quitta et s'enfuit dans un bois aussitôt qu'il fut à terre, tandis que Houssain gagna, comme il put, une ville qui n'était pas éloignée du rivage de la mer. Ce fait appartient-il encore au magnétisme ?

---

*Suite de la Lettre de M. Aimé PARIS, à M. CHAPELAIN, docteur en médecine*

— Combien y a-t-il de tems que vous dormez? — Dix minutes. (Elle souffre.) — Qu'avez-vous? — Je souffre. — (Il fait quelques passes.) — Je ne souffre pas, quand vous passez la main sur moi. — Vous vous êtes commandé un gilet de flanelle; faut-il que les manches soient longues ou courtes? — Jusqu'à la saignée. — Quand faudra-t-il le mettre? — Demain. — Sera-t-il fait demain? — Non. — Et en pressant l'ouvrière? — Il ne sera pas fait. — Est-ce que vous souffrirez de ce retard? — Il aurait fallu le mettre demain. — A quelle heure? — A sept heures du matin. — On a été obligé de vous faire d'autre vin; il n'a infusé que vingt-quatre heures; pourrez-vous en prendre? — Il faudrait en prendre ce soir. — Est-ce qu'il n'est pas assez infusé? — Non. — Ne pourrait-on pas le remplacer par de la fleur d'oranger ou par autre chose? (Point de réponse. M. Chapelain répète la même question.) — Je cherche.... Pour les nerfs, il faudrait prendre ce soir un verre d'eau sucrée avec un peu de sirop.... Je me trompe, d'éther. — A quelle distance chaque verre? — Un seul verre. — Quelle quantité d'éther? — Dix gouttes. — D'éther ou de sirop d'éther? — Du sirop d'éther. — Est-ce que cela pourra vous nuire, d'avoir tardé un jour à prendre votre vin? — Oui; j'aurai mal à l'estomac. — Ce mal disparaîtra-t-il quand on vous en donnera? — Oui; cela me réchauffera d'abord l'es-

tomac. — Quelle est celle de vos sœurs que votre père allait voir? — Il n'y va plus. — Est-ce celle de Soissons ou de Prémontré? — Celle de Prémontré. — A quel numéro de la rue Saint-Lazare demeure la dame que vous avez rencontrée tantôt? — C'est rue Saint-Lazare; mais on m'a dit qu'on viendrait m'apporter l'adresse, parce que je n'avais pas de plume pour l'écrire. — Viendra-t-on ce soir? — Non. — Demain? — On m'a dit qu'on viendrait ces jours-ci. — Savez-vous quelles sont les nouvelles qu'on vous apprendra? — On m'apprendra que mon père est malade. — Vous l'a-t-on déjà dit? — On m'a dit qu'il se portait mal, mais on ne m'a pas dit de quelle maladie. — Vous ne pouvez pas voir s'il est malade? — En ce moment-ci, il n'y a pas de danger; mais il pourrait devenir bien malade. — Combien de tems faudra-t-il que vous restiez dans votre bain de pieds le 14 et le 15? — Dix minutes. — Est-ce le 14 ou le 15 que vous prendrez votre lavement avec du laudanum? — Le 14 au soir. — Il n'en faudra qu'un? — Oui. — D'où proviennent les maux de cœur d'aujourd'hui, ceux que vous avez eus avant de sortir et après votre retour? — C'est le sang qui s'y est porté davantage aujourd'hui. — Trouverez-vous la plante qui vous est bonne? — Oui. — Quand la trouverez-vous? — Demain. — Vous ne pouvez pas l'avoir ce soir? — Non; elle est pourtant là; mais je ne puis pas l'avoir. — Voyez-vous la couleur? — non... c'est noir... je voudrais la prendre; je ne puis. — Combien de tems avez-vous encore à dormir? (*Contractions.*) Vous ne voyez pas le tems? — J'ai encore trente-six minutes. — Vous ne voulez donc pas dormir cinq quarts d'heure? — Je n'ai plus que trente-six minutes. — Alors vous ne dormirez pas autant que vous l'aviez dit. — Une heure. — Sur quoi voyez-vous l'heure aujourd'hui? (*La pendule de la chambre où elle se trouve a été masquée de manière à lui dérober la vue des aiguilles.*) — Sur la pendule. — Est-ce sur la mienne, ou sur celle d'ici? — Sur la pendule qui est là. (*Elle dirige sa main vers la rue Saint-Denis.*) — Chez moi? — Là. (*Même geste.*) — De quelle couleur est la pendule que

vous voyez ? — Blanche. ( C'est la couleur de la pendule de M. Chapelain la mienne est en albâtre agathisée ) — Dormirez-vous bien cette nuit ? — Comme cela. — Est-ce que je ne peux pas faire quelque chose , vous magnétiser d'une certaine manière ? Si je veux que vous dormiez , vous dormirez. ( Point de réponse. ) Voulez-vous que je vous fasse dormir ? — ( avec embarras ) Oui.... ( Elle souffle ; le souffle à chaud la calme promptement. ) Ah ! vous me faites du bien comme cela. — Croyez-vous être en état d'examiner la petite qui souffre ? — Pas trop bien. — Il ne faut pas se fier à ce que vous direz ? — Non. — Indépendamment de la recherche de votre plante , serez-vous fatiguée de voir la petite ? serez-vous en état ? — Non. — Le pourrez-vous une autrefois ? — Oui. . . . je suis malade. — Aimerez-vous mieux être couchée sur le ventre , comme vous l'avez étéchez moi ? — Non. — Faut-il encore vous magnétiser avec le souffle ? — Non. — Avec l'application de la main ? — Non. — Qu'y a-t-il à faire pour vous soulager ? — Rien. — Faut-il toujours vous toucher ? — Oui. — Voulez-vous encore dormir long-tems ? ( point de réponse ). Voulez-vous être étendue sur le canapé ? — Non. — Où souffrez-vous ? — A la poitrine et partout. — Mais en vous magnétisant avec le souffle sur la poitrine , est-ce que je n'enlèverai pas votre mal ? — Non. — Cherchez quelque chose pour vous soulager promptement ( contractions plus violentes ). Combien avez-vous encore de tems à dormir ? — 20 minutes. ( Il ya seize minutes qu'elle a répondu trente-six minutes ; la pendule est toujours couverte ). — Souffrirez-vous au réveil ? — Oui. — Souffrirez-vous comme cela demain ? — Je souffrirai encore. — Comme aujourd'hui ? — Oui. — Serez-vous lucide demain ? — Pas trop. — Est-ce que cette crise influera sur votre lucidité ? — Oui. — Cela ne vous empêchera pas de trouver votre plante ? — Non. — Et après-demain , pourrez-vous voir ce qu'il faudra à la petite ? — Oui. . . . Cette plante , il faudra que j'en prenne absolument. — Si je n'étais pas venu , votre crise aurait-elle eu lieu ? — Oui ; mais j'aurais bien souffert. — Est-ce que M. Paris n'aurait pas pu vous calmer ? — Non.



— Ni aucun de ces messieurs ? — Non. — Même en agissant dans l'intention de vous calmer ? — Non. — Pourquoi cela ? — Il n'y a que vous. — Parce qu'ils n'ont pas l'habitude ? — Parce qu'ils ne savent pas magnétiser. — Mais, pour magnétiser, il ne suffit que de vouloir faire du bien. — Il ne suffit pas que de vouloir. — Que faut-il encore ? c'est beaucoup que de vouloir soulager quelqu'un qui souffre. — D'abord, il faut un caractère prononcé, il ne faut pas être trop vif... Ah ! mon Dieu ! que je souffre ! — Indiquez-moi donc quelque moyen de vous soulager, ou je vais en prendre un. Voulez-vous que j'essaie ; dites-moi ? — Cela n'y fait rien. — Il faut donc que vous souffriez comme cela tant que vous aurez à dormir ? — Oui. — Et si je vous magnétise de la tête aux pieds ? — Oh ! mon Dieu ! — Combien de tems avez-vous encore à dormir ? — Quatorze minutes. ( Réponse exacte d'après les précédentes. ) — Vous ne paraissez pas à votre aise ? — Si je marchais, cela me ferait du bien. — Eh bien ! Marchez. — Je ne peux pas. — Vous pourrez marcher avec moi... marchez. — Je ne peux pas. — Marchez, je le veux. — Je ne peux pas marcher ( *avec effort* ). Je ne le peux pas. — Si je le veux, vous marcherez. — Non. — Vous ne le pourrez pas ? — Non je ne le peux pas. — Mettez-vous sur votre séant ( *Elle obéit.* ). Marchez. — Je ne peux pas marcher. ( *M. Chapelain la lève.* ) Ah ! je ne peux pas marcher. ( *M. Chapelain la prend par le bras, il lui fait faire le tour de la chambre et la ramène sur le canapé où elle se rassied.* ) J'étais mieux à prendre l'air. — Voulez-vous le prendre encore ? — Oui. — Voulez-vous vous mettre à la fenêtre avec moi ? — Oui. — Cela vous fera du bien. — Oui. ( *Il la conduit à la fenêtre.* ) — N'avez-vous pas froid ? — Non, il fait chaud ici. — L'air vous fait du bien. — Oui. — Quand vous voudrez prendre l'air, à l'avenir, vous me le direz. — Oui... je suis mieux ici, parce que le sang monte moins... la chaleur le faisait monter.... Il faudrait que je n'eusse jamais chaud. — Quand on vous magnétise, ou toujours ? — Toujours. — Il faudrait que je n'eusse jamais chaud et que je ne fusse pas

contrariée. — Est-ce que vous êtes contrariée?—Souvent. — Il faut cependant qu'on vous contrarie, pour vous forcer à prendre vos drogues. — Je ne peux pas les prendre sans être contrariée..... Tout à l'heure il faudra me mener sur le canapé, parce que l'heure va bientôt arriver. ( *On la ramène.* ) — Avez-vous encore long-tems à dormir? — Encore quatre minutes. — Avez-vous bien vu l'heure? Vous vous trompez de deux minutes. Répondez-moi. ( Elle souffre et se plaint. ) — Oui. — Maintenant, combien de tems avez-vous encore à dormir? — Trois minutes. ( Je prie M. Chapelain de me mettre en rapport avec elle pour voir si elle m'entendra; elle ne répond à aucune de mes questions. ) — N'entendez-vous pas M. Paris? — Je ne peux entendre que vous. — Combien avez-vous encore de tems à dormir? — Il est passé. — Depuis combien? — Depuis trois minutes. ( Réponse exacte. ) — Voulez-vous que je vous éveille seule, ou en présence de M. Paris? — Madame Paris aussi. ( Les autres personnes se retirent, à l'exception d'un des spectateurs, M. Petit, qui se cache à dessein derrière mon bureau. ) — Est-il tems de vous réveiller? ● — Je veux qu'un Monsieur s'en aille. — Vous voyez donc un Monsieur? — C'est un Monsieur qui est là-bas. ( Elle montre le bureau. M. Petit se retire. ) — Je veux que vous soyez bien à votre réveil. — Je ne le serai point. — Je veux que vous soyez calme, que vous dormiez bien cette nuit. — Le vouloir n'y fait rien. — Vous ferai-je plus de bien demain qu'aujourd'hui? — Oui; mais je souffrirai. — Encore un peu. — Oui. — Soyez calme au réveil. ( Réveil à neuf heures dix minutes. )

La malade se trouve beaucoup mieux; elle témoigne son étonnement en voyant le désordre de ses vêtemens.

*Septième séance, 5 septembre.* Onze heures dix-neuf minutes. Mademoiselle Rosalie a encore envie de rire; au bout d'une minnte elle devient sérieuse; sommeil à onze heures vingt-sept minutes. Toutes les questions qui lui sont adressées restent sans réponse jusqu'à onze heures trente-une minutes. Le somnambulisme s'annonce alors par

une forte aspiration. — Comment vous trouvez-vous ? — Je ne me trouve pas bien. — Souffrez-vous encore de votre état d'hier ? — De la poitrine. — Votre boucle vous gêne-t-elle. — Oui. — Pourquoi ? Est-ce parce qu'elle est de fer ? — Parce qu'elle est d'acier. — Combien voulez-vous dormir ? — Une heure ( il est trente-deux minutes ). — Est-ce à commencer de maintenant ? — Une heure. — Vous allez vous occuper de votre plante , pour la bien voir — Oui. ( *Elle étend les bras et paraît souffrir* : M. Chapelain la calme. Après quelques instans de réflexion, elle dit : ) Je vois cette plante.... C'est une feuille extrêmement dure , qui pique même un peu.... il faut que je prenne de cette feuille ; pas de la racine.... Elle n'est pas très-grande, elle a des dents.... Les dents sont très-prononcées. — Est-ce la feuille qui a des dents ? — C'est autour de la feuille que sont les dents. — A-t-elle des taches , cette feuille ? — Je cherche..... Je ne la vois pas encore.... Il faut que je prenne de cette feuille ; il faut absolument que j'en prenne une once et demie ; il faut , d'abord , la faire bouillir , jeter l'eau , la faire bouillir dans d'autre eau que l'on boira coupée avec du lait , et sucrée avec du sirop de gomme. — Mais nous ne savons pas quelle est cette plante. — C'est une feuille très-dure , qui pique un peu. — La plante est-elle très-élevée ? — Non , pas très-élevée..... A une branche il y a plusieurs feuilles. — Comment est large la feuille ? — Pas très-large ; elle est étroite. — Est-elle longue ? — Non , pas très-longue. — Longue comme le doigt ? — Deux pouces à peu près. — Et large ? — Large d'un pouce. — Voyez-vous la fleur ? — Non. — Et la tige , est-elle ronde ou carrée ? — C'est noir ; je ne vois pas trop bien la plante. — Vous ne savez pas du tout le nom de cette plante ? — Non. — En avez-vous vu quelquefois dans la campagne ? — Non. — En voyez-vous chez quelque herboriste ? croyez-vous qu'on la cueille ? — Oui , on la cueille. — On s'en sert donc en médecine ? — Pas beaucoup..... Oui , puisqu'il y en a très-près de là. — Mais , si elle est près pour vous , je ne la vois pas , moi. —

Elle est là. — La feuille est-elle bien verte ? — Comme cela. — Tâchez d'en voir à Paris, plus près de vous, car vous en voyez à Soissons. — Non pas à Soissons. — Sur la route de Soissons ? — Oui. — Tâchez d'en voir à Paris, dans quelque boutique de pharmacien, chez un herboriste. ( Contractions fréquentes ; elle se plaint que le sang lui remonte à la poitrine, et demande qu'à l'avenir on la fasse conduire chez M. Chapelain, sans corset. ) A quoi pensez-vous ( point de réponse ) ? Dites-moi à quoi vous pensez. — Je pense à la plante. — La voyez-vous mieux ? — Non. — Pouvez-vous dire quel est le goût de cette plante ? — C'est très-amer. — En avez-vous goûté étant éveillée ? — Jamais : cela doit être très-amer. — Vous dites qu'elle est très-durée : est-ce dans le genre du lierre. — C'est dur. — Tâchez de la voir à Paris, chez un herboriste ou un apothicaire. Est-ce une espèce de chardon ? — Non. — Vous occupez-vous de la voir à Paris chez un herboriste ? — Oui. — Eh bien ! faites vos efforts ( elle souffre et se contracte pendant une minute environ ). Dans quelques jours vous ne souffrirez plus comme cela. — Il aurait fallu mettre ma chemise de flanelle. — Quand sera-t-elle prête ? — Elle sera prête demain soir. — Pas avant ? — Non. — Commencez-vous à voir la boutique de quelque pharmacien ? — Je dis qu'il y en a chez le premier herboriste. — Où demeure-t-il ? — Dans la rue des Lombards, à droite. — En entrant par la rue Saint-Denis ? — Oui. — Pourriez-vous décrire la boutique ? — Le premier à droite. — Et la voyez-vous chez lui ? — Je ne la vois pas bien, parce qu'elle est dans un tiroir. — Voyez-la bien. — Je ne peux pas. — Voyez le nom écrit sur le tiroir. — Je ne peux pas... Non. — Y a-t-il quelque chose d'écrit ? — Oui ; mais je ne vois pas. — Tâchez de la décrire de manière à la faire reconnaître. — Je la reconnaîtrais bien... Oh ! mon Dieu ! — Où est-il placé le tiroir ? — Non. — Il est essentiel que vous le voyiez bien ; car, nous ne pouvons pas aller à Soissons chercher la plante. — Elle est là tout près. — Cela ressemble-t-il à la feuille de ronces qui est dentelée ? —

— Non. — A la feuille d'ortie ? Non , cela ressemble plutôt à un chardon..... Oh ! mon Dieu ! — Vous êtes sûre qu'il y en a chez le premier herboriste à droite , dans la rue des Lombards ? — Oui. — Savez-vous le nom de cet herboriste ? — Mon Dieu ! non. — Et vous la voyez dans un tiroir : en êtes-vous bien sûre ? — Oui. — Elle est desséchée , alors. — Oui. — Voyez-vous quelque chose à côté de cette plante. — Non , je ne vois rien. — Voyez-vous la plante ? — Je vois la plante , certes , celle qui est dans la terre. — Cependant vous disiez qu'il y en avait chez l'herboriste. — Oui , je la vois chez l'herboriste ; mais c'est la plante qui est dans la terre qu'il me faut.

( *La suite au numéro prochain.* )

---

P. S. Nous avions espéré pouvoir insérer , dans ce Numéro , la relation détaillée d'une opération de cancer au sein , faite sur madame Plantin , par M. Jules Cloquet , pendant que cette dame était sous l'influence magnétique de M. le docteur Chapelain , son médecin ordinaire. Mais la mort de la malade , occasionée par une affection absolument étrangère à l'opération qu'elle avait subie environ quinze jours auparavant , retardera cette publication jusqu'au prochain Numéro. Nous y joindrons les observations auxquelles cet événement a donné lieu ; nous ajouterons , à ces intéressans détails , des certificats de l'Académie royale de Médecine sur ce sujet.

Nous mettrons la plus rigoureuse exactitude à publier tout ce qui , dans cette circonstance remarquable , nous paraîtra être dans l'intérêt de la science , et offrir de nouvelles lumières à nos lecteurs.

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme , peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès* ; elles les y recevront gratuitement.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Traitement Magnétique de madame Plantin, rédigé d'après les notes de M. le Docteur Chapelain, son magnétiseur, de madame Lagandré, sa fille, de madame Granier, sa parente, et les rapports insérés dans les journaux intitulés le Globe, et Archives générales de Médecine.*

Tous ceux qui ont quelques relations avec les magnétiseurs, connaissent le zèle actif et la puissance magnétique de M. Chapelain. Docteur-médecin, il joint constamment l'application de la médecine de la nature à celle de l'art ; il obtient, des deux moyens réunis, des résultats étonnans, et qui se renouvellent chaque jour. La simple nomenclature des malades, qui lui doivent leur retour à la vie et à la santé, remplirait des pages. Je me bornerai à parler du traitement de madame Plantin. Les circonstances qui l'ont distingué, sa publicité, les récits contradictoires qui ont circulé dans le public, lui ont donné une grande importance pour les amis du magnétisme et pour les incrédules.

M. Chapelain vit pour la première fois madame Plantin le 23 mai 1828. Sa sœur, malade à Lyon, lui avait envoyé une mèche de ses cheveux, enveloppée dans un morceau de mousseline. Tous ceux qui ont quelque expérience en magnétisme, savent que les émanations d'un corps malade, transmises à des distances, plus ou moins prolongées, suffisent quelquefois pour éclairer un bon somnambule. Madame Plantin se retira très-satisfaite de sa consultation.

Le 3 juin, elle retourna chez M. Chapelain. C'est pour elle-même qu'elle voulait consulter la somnambule. Elle était âgée alors d'environ soixante-quatre ans.

La somnambule la trouva portée à la vivacité et même à l'impatience; elle vit que madame Plantin avait, de tems en tems, des palpitations de cœur, qui n'avaient encore rien de sérieux; mais elle ajouta que le sang était vicié; qu'il roulait avec lui un germe cancéreux; que même elle apercevait une glande qui se formait sous le sein droit, près des côtes.

Elle déclara que cette glande grossirait rapidement, et deviendrait cancéreuse, si on ne se hâtait d'en prévenir les progrès. Elle fit différentes prescriptions; mais elle ordonna surtout l'usage soutenu du magnétisme sur la partie attaquée. Elle annonça que la malade deviendrait somnambule, mais que sa lucidité serait très-bornée. Toutes ces prédictions se vérifièrent.

Madame Plantin, mère d'un riche marchand de la rue Saint-Denis, n° 131, habitait alors une maison de campagne fort agréable, et ne voulut pas la quitter, pendant la belle saison, pour venir se faire magnétiser à Paris. Ainsi la médecine de la nature, comme celle de l'art, a non-seulement à combattre les préventions, l'opiniâtreté des malades, mais jusqu'à de simples fantaisies. Madame Plantin suivit, d'abord avec beaucoup d'exactitude, le traitement qui lui avait été prescrit.

Elle retourna chez M. Chapelain, à la fin du mois de septembre. Elle lui avoua que la glande était considérablement augmentée, et qu'elle était décidée à rentrer dans Paris. Elle a une fille mariée à M. Lagandré, qui habite Dijon. Cette jeune dame est excellente somnambule, et fut guérie, par le magnétisme, d'une maladie fort grave, contre laquelle avaient échoué toutes les ressources de la médecine. Madame Plantin annonça au docteur la prochaine arrivée de sa fille, et elle le pria de l'endormir, pour qu'elle pût la consulter.

Madame Lagandré confirma ce qu'avait vu la première somnambule, à laquelle sa mère avait été présentée. Ses

pronostics furent plus fâcheux , parce que la maladie avait fait de grands progrès.

La malade s'était insensiblement éloignée du régime auquel elle s'était soumise , et cela devait être , puisqu'elle n'en ressentait aucun effet satisfaisant. Elle conservait le même éloignement pour le magnétisme , parce qu'on avait essayé ce moyen sur elle à différentes époques , et qu'il avait été loin de réussir. Elle était effrayée , d'ailleurs , de la suggestion qu'exige un traitement magnétique. Cependant les instances de sa fille , de M. Chapelain , et surtout les douleurs très-vives qui commencèrent à se manifester , la déterminèrent entièrement.

Ici va s'ouvrir une série de faits du plus haut intérêt , parce qu'ils sont appuyés sur des preuves que la mauvaise foi seule peut combattre , et que tous les personnages qui vont entrer en scène sont connus , et jouissent de l'estime de leurs concitoyens.

M. Chapelain commença à magnétiser madame Plantin , le 23 octobre. La première séance ne produisit aucun effet positif. Le magnétiseur reconnut cependant , dans sa malade , une grande susceptibilité. Aussi le sommeil magnétique se manifesta aux séances subséquentes. C'était beaucoup ; mais ce genre de succès était loin de suffire. Le traitement de la première somnambule , qu'avait consultée madame Plantin , était terminé ; le docteur n'en avait pas d'autres alors. Il fallait donc que la malade devint lucide : elle ne devait jamais l'être.

Des circonstances impérieuses avaient rappelé madame Lagandré à Dijon. M. Chapelain l'avait endormie plusieurs fois pendant son séjour à Paris. Cette dame le guidait dans le traitement de sa mère : il ne l'avait plus.

L'expérience , produite par une longue suite de travaux magnétiques , avait appris à M. Chapelain qu'il pouvait , de Paris , endormir madame Lagandré à Dijon. Il se décida à employer cette ressource , la seule qui lui restât.

Nous avons sous les yeux neuf lettres écrites par madame Lagandré , en état de somnambulisme , la sixième exceptée.



Rendre un compte sommaire de ce qu'elles contiennent, serait tromper l'attente et la curiosité bien naturelles du lecteur, parce que l'intérêt va toujours croissant, et que cette sensation lui fait désirer des détails. Nous allons donc lui donner des extraits de ces lettres.

Il est nécessaire de remarquer d'abord que madame Lagandré s'endormait à Dijon, à l'aide d'objets magnétisés qu'elle tenait de M. Chapelain, qui réside à Paris.

#### LETTRE PREMIÈRE.

« Quel malheur que je ne puisse être magnétisée par M. Chapelain ! dirigée par lui je deviendrais précieuse. Il possède toutes les qualités d'un excellent magnétiseur. — M. D. (1) a trop de faiblesse, de mollesse dans le caractère, et trop de distraction dans l'esprit. » (M. D. est le magnétiseur ordinaire de madame Lagandré, à Dijon.)

« Je ne puis d'aussi loin traiter maman : ce traitement me donnerait trop de peine, n'étant pas secondée, soutenue, aidée d'un bon magnétiseur. — Dans ce moment-ci, je vois très-bien la glande... je vois maman, je vois M. Chapelain. Je suis heureuse de me trouver auprès d'eux. Pour pouvoir mieux m'occuper de ce que j'ai à dire, j'ai été obligée de me séparer de mon magnétiseur. — La glande est vive, charnue, humide. Il faut la dessécher. Je vois une foule de remèdes ; mais comment les distinguer !... je suis seule, mon Dieu ! que je suis malheureuse de n'avoir pas le secours de M. Chapelain ! — J'ai envie de pleurer de l'isolement où je me trouve. M. D. est le meilleur des amis ; mais point de puissance magnétique. Le lui dire, l'affligerait, sans le changer. Oh ! que j'aurais de choses à dire sur les rapports qui doivent exister entre le somnambule et le magnétiseur !

---

(1) On peut être un faible magnétiseur, et être, d'ailleurs, un homme très-recommandable. Cependant nous avons cru ne devoir pas faire connaître M. D., dont le nom est là sur notre bureau.

» Maman, il faut traiter ta glande par des amers, des fiels. . . . mais, vois-tu, le remède m'échappe. . . . je ne suis pas soutenue, car je suis seule. La présence de M. D. m'ôterait de la lucidité. — Ne t'inquiète pas de ta glande ; mais soignes-là. Il faut *dessécher toutes les racines qui la nourrissent*, en y appliquant un fiel. . . . je ne puis voir lequel. . . . malheureuse que je suis ! avec tant de moyens par devers moi. . . . je suis toute en suc. . . . mais seule aussi ! etc. »

Celle qui a écrit cette lettre, pleine de sensibilité et d'affection, aurait été dupe de sa mère et de M. Chapelain ! Madame Plantin n'aurait été qu'une *commère* du magnétisme ! on n'a pas craint de le penser ; on n'a pas rougi de le dire ! N'anticipons pas sur les événemens.

La seconde lettre parle, presque uniquement, de la puissance magnétique de M. Chapelain. Un morceau de flanelle, touché par lui à Paris, suffit pour établir les rapports les plus intimes entre lui et madame Lagandré, qui est à Dijon. Elle lui recommande fortement sa mère ; elle le presse de trouver une somnambule qui puisse la traiter.

Cette fille aimante ne cesse de s'occuper de sa mère. Elle commence sa troisième lettre par les prescriptions qu'elle croit devoir lui être salutaires. Elle a trouvé ce fiel, vainement cherché, quand elle écrivit sa première lettre. « C'est, dit-elle, du fiel de poisson d'eau douce, tels que la truite, le brochet, le barbeau. La truite est préférable. » Elle indique la manière de l'appliquer : elle ordonne une cuillerée de vin antiscorbutique à prendre à jeun, tous les matins, et dans la journée quelques tasses d'une tisane composée de bardane, de sureau et d'oseille. La piété filiale la porte à entrer dans les détails les plus minutieux.

Elle a reçu, de M. Chapelain, un morceau de verre magnétisé, dont l'effet a été supérieur à celui qu'avait produit la flanelle. « Votre intention, écrit-elle, a été parfaitement remplie. En lisant votre lettre, l'illusion a été complète. J'ai vu maman, je vous ai vu ; j'ai entendu votre voix. »

Elle se plaint amèrement de ce qu'on lui ait raconté, dans son état de veille, ce qu'elle a fait et dit dans son sommeil magnétique. « Cela, dit-elle, m'a causé une révolution et un mélange d'idées qui m'ont donné une peine incroyable, et m'ont extrêmement fatiguée. Maintenant, il faut me laisser six semaines sans me remettre en rapport avec vous. »

Elle recommande expressément qu'on ne lui parle de rien quand elle est éveillée. Elle désire qu'on ne lui remette les lettres de sa mère et de M. Chapelain, que lorsqu'elle est en somnambulisme.

Peu de ces lettres sont datées, parce qu'elles ont toutes été placées dans celles qu'elle écrivait à sa mère. Celle-ci porte la date du 25 novembre 1828.

Madame Lagandré adresse sa quatrième lettre somnambulique à sa mère. Elle recommande de nouveau qu'on ne lui parle de rien dans son état de veille. « La commotion que j'ai éprouvée hier, m'a extrêmement fatiguée; une seconde semblable, avant un mois, serait dangereuse, et pourrait altérer ma mémoire. — Adieu, ma chère maman; laisse-moi me reposer. Fais tes remèdes pendant ce tems-là, et je te promets de dessécher ta glande ensuite. » Cette lettre finit par ces mots remarquables : « Je vois M. Chapelain; il a les nerfs malades. »

La cinquième lettre a été écrite très-peu de jours après les deux précédentes. Elle commence par des expressions de confiance et de gratitude adressées à M. Chapelain. « Les remèdes que j'ai indiqués pour maman sont bons, j'en ai *la conviction* : il n'y a rien à y changer, si ce n'est de substituer au fiel, si on a trop de peine à s'en procurer, une hufre bien écrasée dans son eau, qu'on appliquera à nu sur le mal. »

Il est constant que, malgré *sa conviction*, madame Lagandré n'a pas guéri sa mère. Il l'est aussi qu'elle a modéré les progrès du mal. Comment, demandera-t-on, cette somnambule, si lucide, a-t-elle pu être convaincue de ce qui ne devait pas arriver. Le somnambulisme a donc ses illusions? Je demanderai, à mon tour, s'il est dans la nature de

l'homme d'entrer dans une situation parfaite, de quelque genre qu'elle puisse être. J'ajouterai que madame Lagandré était en rapport direct avec M. Chapelain, et qu'il est plus que vraisemblable qu'elle ne se fût pas trompée sur ce qu'il eût pu éprouver : j'en trouve la preuve dans les mots qui terminent la quatrième lettre.

Le rapport de cette dame avec sa mère, n'était que secondaire, de réflexion, de ricochet, si j'ose me servir de ce terme, et elle était éloignée de sa malade. Telles sont, je le présume, les causes des illusions qui ont égaré la somnambule.

Le reste de cette lettre est consacré à son frère. L'âme la plus expansive, la plus aimante s'y développe à chaque ligne.

La sixième lettre a été écrite dans l'état de veille, le 1<sup>er</sup> décembre 1828. Madame Lagandré s'entretient avec M. Chapelain de sa santé et de celle de sa mère. Cette lettre n'a donc rien d'intéressant relativement au magnétisme ; mais elle est riche d'expressions entraînantes, qui jaillissent d'un excellent cœur.

La lettre suivante (la septième), écrite le 14 janvier 1829, donne lieu à de tristes observations. La somnambule s'est-elle précédemment trompée par les causes que nous avons exposées, et son amour-propre s'efforce-t-il ici de colorer des erreurs ? Est-elle coupable de réticences à l'égard de M. Chapelain, à qui elle marque sans cesse la plus entière confiance, et à qui elle la doit ? A-t-il dépendu d'elle de lui cacher quelque chose ? nous ne le pensons pas. Nous sommes porté à croire qu'elle a mal vu ; que les remèdes qu'elle a prescrits à sa mère ne lui convenaient pas, et que c'est son amour-propre qui va parler.

« Me voici en somnambulisme, et bien en rapport avec maman et avec vous, Monsieur. Je vois, avec grand chagrin, que l'état de maman a empiré. Les remèdes que j'avais prescrits étaient une *épreuve* pour connaître la nature de la glande, que j'ai supposée d'abord d'une mauvaise nature. Craignant et désirant me tromper, j'ai voulu m'en assurer. Je vois, à n'en pas douter, quelle est la cause du mal. »

Pourquoi a-t-elle prétendu le connaître dans sa cinquième lettre ?

« Ce germe existe depuis bien des années. — J'y vois une ténacité contre laquelle il n'y a pas de remède sûr. — Ce qu'il peut y avoir de plus heureux pour maman, c'est que le mal en reste là, et nous ne devons travailler qu'à l'arrêter où il en est.

« Il était tems de suspendre les remèdes. Ils n'ont pu dessécher les racines, puisque la glande n'en a pas, et ils fatiguent maman. » Comment peut-elle se justifier d'avoir appliqué, avec connaissance de cause, des remèdes contraires au mal ? Où était la nécessité de faire une *épreuve* de ce genre ?

« Il faut chercher à cicatrizer le mal qu'a produit l'application du fiel qui, n'ayant pas agi intérieurement, a *excorié la peau.* »

Nous sommes toujours nous, dans quelque situation où nous nous trouvons. L'étonnement que produit le somnambulisme sur quelques-uns, l'espèce d'admiration qu'il fait naître dans quelques autres, doivent ajouter à la vanité naturelle du somnambule, et il ne veut pas avoir tort. Si madame Lagandré n'eût écouté que son cœur, elle eût déclaré franchement qu'elle s'était trompée, et elle se fût efforcée de mieux voir.

Elle indique ensuite différens remèdes qu'elle croit propres à détruire les tristes effets des premiers. « Cela, dit-elle, *doit* faire grand bien, et si la glande *peut* encore se fondre, ces remèdes sont les meilleurs pour cela. »

Tout est vague, incertain dans cette lettre. Il n'y avait pas de lucidité réelle ce jour là, ou la somnambule voyait mal, quand elle écrivit sa cinquième lettre. Voilà un raisonnement qui nous paraît sans réplique.

On cherchera sans doute à en tirer des conséquences contre le magnétisme : on aura tort. Dans les plus beaux jours d'été, un nuage ne nous dérober-t-il pas quelquefois l'éclat du soleil et son influence vivifiante ?

Ne cherchons pas de prodiges ; la nature n'en fait point.

Usons avec modération , avec réserve de ses bienfaits. N'établissons pas de rapports de *seconde main* ; gardons-nous surtout de croire à leur infailibilité. Nous verrons madame Lagandré auprès du lit de mort de sa mère ; là , elle sera en rapport direct avec elle ; là , sa lucidité se dégagera des nuages qui l'obscurcissaient à Dijon ; là , elle paraîtra dans tout son éclat.

Dans sa huitième et sa neuvième lettres , cette dame semble avoir oublié les *échappatoires* que nous avons relevés dans sa septième. Elles présentent des éclairs de lucidité , que la suite a justifiés ; mais , d'après nos observations , pouvait-on leur accorder une confiance entière ?

La lettre huitième présente d'abord un fait que l'opération a vérifié. « *La glande est adhérente par un point très-léger.* Elle serait facile à enlever ; mais , d'une part , je craindrais la suite de l'opération ; la plaie se cicatriserait difficilement , à cause d'un certain vice qui existe dans le sang de maman ; ensuite , jamais elle ne se décidera à supporter cette opération. Ma pauvre mère n'a pas de force morale. La crainte de l'opération , d'ailleurs , pourrait occasioner les accidens les plus graves , en échauffant son sang et l'amenant à la décomposition.

» Cette glande n'est point encore disposée à s'ulcérer. L'ulcération se fera pressentir par des douleurs vives , profondes , déchirantes , insupportables , et alors la malade demandera elle-même l'opération. » Il y a en peu de lignes une contradiction évidente : *Jamais maman ne se décidera à supporter cette opération ; la malade la demandera elle-même.*

» Ne vous fiez pas trop à son somnambulisme. A son âge il n'est plus ni solide , ni sûr. Ce somnambulisme est moins une faculté qui lui appartient que l'effet de votre puissance , Monsieur Chapelain. *Il s'évanouirait à l'approche de l'instrument de l'opérateur.* » Voici encore une prévision dont l'événement a démontré le prestige. « Si j'étais à Paris , je déciderais cette question : d'ici je ne peux que *pressentir.* »

Cette expression, dictée par la bonne foi, prouve la justesse de nos observations.

« Quel dommage que ce ne soit pas moi qui aie ce mal là ! Mon sang est pur ; j'ai du courage , etc. » La tendresse filiale , la plus vive , la plus louable , a dicté ce paragraphe.

« Voici deux nuits que je rêve que vous me magnétisez. Je vous vois , je vous entends , je vous sens , et l'impression qu'il m'en reste est si profonde que mes occupations de la journée ne peuvent l'effacer.

» Je suis tout près de vous. Mon magnétiseur aura bien de la peine à m'en arracher et à me ramener à Dijon. — Je vois votre cœur ; j'y lis des traces , mal effacées , de profonds chagrins , etc. » A la fin de sa quatrième lettre , madame Lagandré annonce que les nerfs de M. Chapelain sont malades : ce docteur atteste la justesse de ces deux prévisions. Il faut remarquer que les *talismans* dont je viens de parler étaient magnétisés par lui ; qu'ils étaient en quelque sorte lui , et qu'il y a une distance , peut-être incommensurable , du magnétiseur à une malade , à qui la somnambule tient étroitement par les liens du sang , mais avec laquelle elle n'a aucun rapport direct.

Madame Lagandré termine ainsi :

« Je vous prie de soigner votre santé. Vous vous fatiguez trop. Je vous engage à chercher un homme robuste , qui magnétisera vos méchantes malades , sous votre direction ; autrement , vous épuiserez vos forces. »

M. Chapelain a rendu et rend , tous les jours , les services les plus signalés à l'humanité souffrante. Tous ceux qui apprécient ses qualités lui répètent chaque jour les pressantes sollicitations de madame Lagandré ; mais son zèle l'entraîne , et nous craignons qu'il n'abrège sa carrière.

La neuvième et dernière lettre présente des choses du plus haut intérêt , parce que la bonne foi seule l'a dictée , et qu'elle est en opposition avec certains aperçus erronés que nous avons relevés dans les lettres précédentes.

« Le mal fait des progrès et arrive au point que j'avais tant redouté , vu l'état du sang , la nature des humeurs qui

ont concouru à la formation de ce corps. La glande est prête à s'ulcérer.... il faudrait l'enlever ; mais je persiste à dire que maman ne supportera pas cette opération, sans un danger mortel.... quel embarras!! *J'exige qu'on ne s'en rapporte pas à moi.* Une question aussi importante mérite d'être discutée, et *on ne doit pas décider une opération sur une consultation prise d'aussi loin.*

» Maman ne supportera pas une opération. La fièvre, l'inflammation de la plaie, un certain vice qui est dans son sang et qu'il est impossible de détruire.... tout m'alarme.

» Monsieur, je vous conjure de montrer cette lettre à mon frère, et de vous entendre avec lui, *pour consulter d'autres somnambules.*

» Je sens parfaitement aujourd'hui, *et c'est pour la première fois*, la douleur qu'éprouve maman. Elle devient pulsative, parfois aigue, etc. »

Notre but principal, en publiant les extraits de ces lettres, est d'ouvrir un champ nouveau aux méditations des magnétiseurs, sur le somnambulisme magnétique, les variations de la lucidité, les accidens graves que doit produire une confiance sans bornes dans ce moyen, et cependant l'utilité dont il peut être, employé avec réserve, avec une juste défiance, dirigées par une expérience éclairée! Revenons aux notes de M. le docteur Chapelain.

Les prescriptions de madame Lagandré, et l'action magnétique du docteur n'avaient pu éteindre le mal qui dévorait intérieurement madame Plantin. Elles en avaient seulement ralenti les progrès. Le sein s'ulcéra enfin, et le docteur jugea qu'il n'y avait plus qu'un moyen de sauver la malade : c'était de tenter l'opération, malgré les justes alarmes de sa fille. Les momens étaient précieux : les ganglions axillaires étaient dans l'état le plus douloureux ; tout annonçait que bientôt il ne serait plus possible d'opérer avec quelque espoir de succès. M. Chapelain parla à M. Plantin fils de la nécessité de faire l'opération, sans délai. On appela alors M. J. Cloquet, chirurgien d'un mérite généra-



lement reconnu ; il jugea l'extraction de la glande indispensable.

Il restait une difficulté, bien difficile à lever, c'était de persuader la malade. M. Chapelain lui parla de l'opération dans son sommeil magnétique et dans l'état de veille. Elle en repoussa l'idée avec horreur ; elle déclara qu'elle aimait mieux mourir que de s'y soumettre.

M. Chapelain ne s'occupa plus, pendant les séances magnétiques, qu'à agir sur le moral de madame Plantin, de manière à lui faire penser avec calme et résignation au moment terrible qui l'avait si justement effrayée, et il y parvint. L'opération fut fixée au dimanche suivant, 12 avril.

De ce moment, madame Granier, parente de la malade, s'établit auprès d'elle et lui prodigua ses soins. Dans ses heures de loisir, cette dame prenait des notes que lui suggérait sa tendre amitié pour madame Plantin, et le triste spectacle qu'elle avait sous les yeux.

Elle répète, d'abord, ce que nous avons déjà dit de l'éloignement invincible qu'avait sa parente pour une opération aussi douloureuse. Elle ajoute que, pendant une de ses grossesses, elle se refusa opiniâtrement à souffrir une saignée, jugée nécessaire, et dont le rejet produisit des accidens graves. On sent quels obstacles le docteur Chapelain avait eus à vaincre pour changer totalement le moral de sa malade. Bientôt elle pensa, sans effroi, à l'opération dans son état de veille. Elle en parlait à ceux qui l'approchaient avec autant de calme que s'il se fût agi de quelqu'un qu'elle connût à peine. « Croiriez-vous, leur disait-elle, que je suis sans nulle appréhension ; tranquille, gaie même ; il me semble être placée à distance, et contempler une scène à laquelle je serais étrangère. » Quelle étrange et satisfaisante révolution s'était faite dans le genre nerveux de madame Plantin ! Le magnétisme seul pouvait l'opérer.

C'était beaucoup sans doute, c'était plus, peut-être, qu'on n'eût pu espérer, et cela ne suffit pas à l'active bienveillance de M. Chapelain : il résolut de faire opérer la malade dans son sommeil magnétique, et il osa tenter de la

rendre insensible aux douleurs, ordinairement cruelles, que cause une semblable opération. Il parla de ce double projet à M. Cloquet, et ces deux hommes étaient faits pour s'entendre.

« M. Cloquet, dit madame Granier, réunit à la réputation, la mieux méritée d'homme habile, le charme bien grand pour les malades, de l'intérêt et de la douceur qu'il apporte à entendre le récit de leurs maux, et à les soulager. Il approuva le dessein du magnétiseur. »

Le docteur Chapelain travailla donc de toute la force de sa volonté, à produire l'insensibilité. Quand il crut qu'il n'en existait plus, il pinça fortement, avec ses ongles, le bout du sein qui devait être abattu, « Et la malade, dit-il, sentit simplement que je la touchais. Cependant, elle devait éprouver des douleurs aussi vives que si j'eusse fait une incision avec le bistouri. »

Madame Plantin lui répétait, dans son sommeil magnétique, qu'elle s'éveillerait dès que l'instrument serait introduit. Le docteur Chapelain avait trop d'expérience en magnétisme, pour n'être pas persuadé du contraire.

Cette dame ignorait le moment précis où l'opération devait se faire. Elle pressentait cependant qu'il n'était pas éloigné, et elle conservait, dans son état habituel, une liberté d'esprit prodigieuse. Le samedi 11 avril, veille du dimanche des Rameaux, jour si redoutable pour elle, elle se rendit à l'église, et elle y fit ses dévotions avec le recueillement et la piété qu'elle avait toujours manifestés pendant cette cérémonie.

Il parut enfin, ce jour si indifférent pour une multitude d'êtres, si important pour la famille Plantin. M. Chapelain endormit sa malade, et ce ne fut que lorsque M. Cloquet et M. Pailloux, son aide, entrèrent, qu'elle apprit qu'on allait l'opérer. Loin d'être affectée de cette communication, elle parla de l'opération qui allait commencer à l'instant même, avec une sorte d'indifférence.

Tout était disposé. Le docteur Chapelain magnétisa fortement la partie sur laquelle on allait agir. Il magnétisa

M. Cloquet, son aide, les instrumens dont on allait se servir, l'eau, l'éponge, les compresses, la charpie, et jusqu'à l'atmosphère de la chambre. Pendant toute la durée de l'opération, il continua de magnétiser avec cette force de volonté à laquelle il doit de nombreux succès. L'opérateur et son aide étaient convaincus que la malade s'éveillerait au premier coup de bistouri. Le sommeil magnétique ne perdit rien de son intensité, et il est difficile de décrire l'étonnement où lès jeta cet incident.

Il est indispensable de rapporter que, dès le commencement de l'opération, on reconnut la légère adhérence dont parle madame Lagandré, dans sa lettre huitième. Cette circonstance appuie l'opinion que nous avons émise sur les variations de la lucidité des somnambules.

Écoutons le récit intéressant de madame Granier.

« Madame Plantin reçut MM. Cloquet et Pailloux avec cette amabilité, sensible et affectueuse, qui caractérise ses manières de tous les instans. On la fit passer dans une pièce voisine, où les instrumens étaient disposés. Alors les portes se fermèrent sur elle, et sur ses médecins.

» Cependant son fils errait dans les pièces voisines. Tantôt, il marchait à pas précipités, et s'éloignait du point d'où il aurait pu entendre un cri de douleur; tantôt, ramené par la même anxiété, il s'approchait de la porte qui le séparait de sa mère. Sa respiration semblait suspendue; il prêtait une oreille avide de recueillir un gémissement, un soupir, un signe d'existence... D'abord il n'entend absolument rien. Tout à coup, il distingue parfaitement la voix de sa mère... elle dit qu'on *la chatouille*.... elle rit.

» Cette transition subite d'une crainte extrême a plus que de l'espoir, est-elle un bien, en jouit-on, n'est-elle pas une sorte de délire?

» Douze minutes après avoir été fermées, les portes se rouvrent. Madame Plantin prend et serre la main de son fils et la mienne. Elle nous assure qu'elle n'a pas souffert.

» Elle se dégage de ses vêtemens ensanglantés, et marche jusqu'à son lit. MM. Chapelain et Cloquet la laissent sous la surveillance de M. Pailloux. »

Passons au rapport verbal que fit M. Cloquet à l'Académie royale de Médecine, section de chirurgie (1).

« Le jour fixé pour l'opération ( dimanche 12 avril ), M. Cloquet, en arrivant à dix heures et demie, trouva la malade habillée, et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe, qu'elle entendait habituellement à la même heure, et M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour. La malade parla avec beaucoup de calme, de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, et s'assit sur une chaise.

» M. le docteur Chapelain soutint le bras droit; le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital Saint-Louis, fut chargé de présenter les instrumens et de faire les ligatures.

» Une première incision, partant du creux de l'aisselle, fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La seconde, commencée au même point, cerna la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première. Les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

» Pendant tout ce tems, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité. Aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la

---

(1) Il a été inséré dans les *Archives générales de Médecine*, tome XX, mai 1829, pages 131 et suivantes. On peut accorder une confiance entière à cet article, puisque M. Cloquet n'a élevé aucune espèce de réclamation.

respiration ni dans la voix , aucune émotion , même dans le pouls , ne se sont manifestés. La malade n'a cessé de présenter cet état d'abandon et d'impassibilité automatique qu'elle offrait à l'arrivée de M. Cloquet. On n'a pas été obligé de la contenir , mais seulement de la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale , ouverte pendant l'extraction des ganglions. Mais , chose digne d'observation , lorsque le chirurgien a lavé la peau aux environs de la plaie , avec une éponge imbibée d'eau , la malade manifesta des sensations , semblables à celles produites par le chatouillement , et dit plusieurs fois , avec hilarité : Ah ! finissez , ne me chatouillez pas.

» La plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs et pansée , l'opérée fut mise au lit , toujours en état de somnambulisme , dans lequel on la laissa pendant quarante-huit heures.

» Une heure après l'opération , il se manifesta une légère hémorrhagie qui n'eut point de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant ; la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau. La malade ne manifesta aucune sensibilité ni douleur ; Le pouls conserva son rythme habituel.

» Après le pansement , M. Chapelain éveilla la malade dont le sommeil magnétique durait depuis deux jours ( 1 ). Elle ne parut avoir aucune idée , aucun sentiment de ce qui s'était passé ; mais en apprenant qu'elle avait été opérée , et voyant ses enfans autour d'elle , elle éprouva une émotion très-vive , que M. Chapelain fit cesser en la rendormant. Aujourd'hui , 16 avril , la plaie a été pansée pour la seconde fois. Elle est en bon état ; la malade est calme , et aucun accident n'est survenu.

» Tel est , ajoute M. Cloquet , le récit exact des faits dont j'ai été témoin. Je prie la section de croire que je ne suis ici qu'un simple narrateur ; que je me borne à rappor-

(1) On sait que les malades peuvent boire et manger dans le somnambulisme magnétique.

ter ce que j'ai vu ; que je n'en tire aucune conséquence , et m'abstiens de toute controverse relative au magnétisme ; que je communique simplement à mes confrères un fait qui m'a paru remarquable ; que je fais cette communication pour rendre hommage à la vérité , afin que par la suite l'enthousiasme , l'ignorance ou la mauvaise foi ne me fassent dire ni faire ce que je n'ai dit ni fait. Au reste , quels que soient les résultats de l'opération , et les chances de succès me paraissant très-incertaines , attendu l'étendue de la plaie , l'âge , l'état de maigreur de la malade , et l'existence d'une affection asthmatique , dont elle est tourmentée depuis plusieurs années , je les communiquerai d'abord aux membres de la section de l'Académie , à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. »

Nous nous plaisons à rendre aux talens de M. Larrey , toute la justice qui leur est due. Nous voudrions pouvoir donner les mêmes éloges à sa bonne foi , et le trouver dépouillé de ces préventions qui n'honorent personne , et qui ternissent toujours l'éclat d'un mérite réel. Revenons au rapport de M. Cloquet.

« M. Larrey a observé des exemples d'un courage remarquable chez des gens sur lesquels il a pratiqué les opérations les plus douloureuses , sans que le moindre signe de douleur pût être aperçu. Il pense qu'il ne faut , pour cela , qu'une volonté forte , et qu'il est tout-à-fait inutile de recourir au magnétisme , pour se rendre compte d'un phénomène de ce genre. Il regrette vivement que son honorable confrère ait pu croire à l'influence magnétique , et se soit laissé induire en erreur par de pareilles jongleries. On ne sait pas , dit-il , jusqu'à quel point l'intérêt ou le fanatisme peuvent porter les hommes à déguiser les douleurs qu'ils éprouvent , et l'opérée n'est autre chose qu'une *commère des somnambuleurs*. »

Il cite des exemples de gens qui ont bravé de cruelles douleurs , et qui se sont montrés impassibles. MM. Hervey-de-Chégoïn et Lisfranc appuyent l'opinion de M. Larrey , et croient la rendre triomphante par d'autres citations.

M. Cloquet se borne à répondre que madame Plantin est pieuse, modeste, riche, et qu'elle est incapable de se prêter à un commérage. Nous allons nous permettre de donner à ses idées, trop générales, une extension de détails, auxquels les convenances seules l'ont probablement empêché de se livrer.

MM. Larrey, Hervey-de-Chégoin et Lisfranc, avancent des faits qu'ils ont vus, et dont nous ne leur contestons pas la réalité. Mais M. Cloquet a vu aussi; il est membre de la section de chirurgie, donc il est l'égal de ses contradicteurs, donc ils doivent ménager son témoignage, s'ils veulent qu'il respecte les leurs. M. Larrey oublie les bienséances, jusqu'à s'apitoyer sur l'aveuglement de son honorable confrère: *il regrette qu'il se soit laissé induire en erreur par de pareilles jongleries.* M. Larrey n'a pas été présent à l'opération faite sur madame Plantin, et il prononce d'après des préventions, qu'il paraît se complaire à nourrir, et dont, à notre tour, nous regrettons de le voir dupe.

M. Larrey et ses deux confrères ne disent pas que les patients dont ils parlent, n'ayent pas éprouvé de douleurs, mais seulement qu'il les ont surmontées. M. Cloquet ne se borne pas à attester qu'il y eut absence de douleurs en madame Plantin; il ajoute que lorsqu'il vint à laver la peau aux environs de la plaie, avec une éponge imbibée d'eau, la malade manifesta des sensations semblables à celles produites par le chatouillement, et qu'elle dit plusieurs fois, avec hilarité: hé! finissez.... ne me chatouillez pas. Les éclats, produits par la titillation, eurent pour témoins M. Chapelain, dont le témoignage sera rejeté, c'est un magnétiseur, et M. Pailloux, interne en chirurgie de l'hôpital Saint-Louis; mais les incrédules trouveront-ils son témoignage suffisant? Le rire a été entendu à travers les portes, par M. Plantin fils et madame Granier. Que leur opposera-t-on? Que l'un est le proche parent de *la com-mère*, et l'autre son amie intime. Il faudra cependant admettre leur témoignage, ou les entacher aussi de *commé-rage*. Je prie humblement M. Larrey de daigner s'entendre avec moi sur l'acception de ce mot.

Voilà comment le Dictionnaire de l'Académie définit le mot *compère*, dans le sens où il doit être pris ici : *c'est un homme adroit, fin, qui va à ses intérêts, et dont on doit se défier*. Un charlatan, un saltimbanque a des compères, qui, moyennant une faible rétribution, lui servent à amuser ou à tromper le public. Donner cette qualification à madame Plantin, et à ses parens, c'est leur faire un sanglant outrage.

D'ailleurs, pour bien juger les hommes, il faut s'identifier avec eux, et se mettre à leur place. Quels motifs eussent pu forcer la malade, et ses parens, à descendre au rôle avilissant de compère ? Le désir de gagner de l'argent ? Ils n'en ont pas besoin ; et qui eût pu leur promettre des sommes propres à exciter leur cupidité, s'ils eussent senti les atteintes de cette vile passion ? Auraient-ils été poussés par l'espoir d'acquérir quelque considération ? La manière dont les traite M. Larrey prouve qu'ils ne pouvaient prétendre qu'à celle de quelques ignorans, de quelques fanatiques obscurs, et leur position sociale les sépare irrévocablement de cette classe d'individus. Enfin, est-ce au moment où une femme, généralement estimée, subit une opération qui peut être mortelle, au moment où son fils est en proie aux plus cruelles anxiétés, que l'un et l'autre auraient pu se livrer aux idées absurdes, dégoûtantes que leur prête M. Larrey ? Que ce savant praticien se fasse, pour quelques minutes, madame Plantin et son fils, et qu'il me réponde. Revenons.

M. Cloquet demanda, à la section dont il est membre, des commissaires chargés d'examiner la malade avec lui. La section nomma MM. Lisfranc, Hervey-de-Chégoïn, Oudet et Moreau. Sur quatre commissaires, en voilà deux qui se sont ouvertement prononcés contre la séance magnétique du 12 avril. Qu'ils entraînent un de leurs collègues, et l'utile, l'estimable M. Chapelain ne sera plus considéré par la section que comme un charlatan.

Cependant on ne se permit pas de s'écarter, à son égard,



des formes prescrites par les bienséances. M. Moreau , secrétaire de la section, lui adressa la lettre suivante :

« Monsieur et très-honoré Confrère,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que, dans sa séance du 16 de ce mois, l'Académie royale de médecine, section de chirurgie, a nommé une commission composée de MM. Lisfranc, Hervey-de-Chégois, Oudet et Moreau pour constater le fait de magnétisme qui lui a été communiqué par M. J. Cloquet, l'un de ses membres.

» Je vous prie, Monsieur et très-honoré confrère, au nom et comme secrétaire de la section de chirurgie, de vouloir bien interposer vos bons offices auprès de la famille de votre malade, pour que la commission nommée puisse se présenter, et remplir, sous vos auspices, la mission qui lui est confiée.

» Veuillez bien, Monsieur, agréer l'assurance, etc. »

*Signé MOREAU.*

On voit que l'affaire s'engage de la manière la plus importante, et même la plus solennelle.

Voici la réponse du docteur Chapelain.

« Monsieur et très-honoré Confrère,

» Vous me faites l'honneur de me prier d'interposer mes bons offices auprès de la famille de la dame opérée, dans le sommeil magnétique, par M. J. Cloquet. En vous adjoignant à votre collègue pour être témoin, comme il l'a été lui-même, des phénomènes remarquables du magnétisme, vous allez au-devant de mes vœux. Ce que je désire par dessus tout, c'est que les médecins veuillent bien s'occuper par eux-mêmes de cette importante question, qui se rattache d'une manière si étroite à la physiologie, à l'histoire et au traitement des maladies.

» Dans le cas qui nous occupe, je regrette que les circonstances remarquables qui ont précédé, accompagné et

suiwi immédiatement l'opération., ne puissent-vous être représentées, telles que M. Cloquet les a observées et décrites devant l'Académie.

» J'ai consulté la famille de ma malade. Elle a consenti, dans l'intérêt de la science et de la vérité, à vous admettre, soit collectivement, soit isolément, à l'heure du pansement, qui se fait tous les jours vers midi.

» J'espère que nous aurons encore occasion d'observer, sur d'autres malades, des phénomènes qui puissent jeter quelque lumière sur une matière aussi intéressante, et si peu étudiée par les savans qui, seuls, peuvent nous éclairer de leur esprit d'observation et de leurs conseils.

» Agrééz, etc. »

Sont-ce là les pensées et les expressions d'un homme qui veut travailler dans l'ombre, et qui a besoin de *compères* pour masquer *ses jongleries*, et abuser de la crédulité publique? c'est un médecin qui appelle, sur ses actes magnétiques, la publicité, la plus redoutable pour lui, celle qui doit résulter du rapport de l'Académie royale de médecine (1).

Le 22 avril, M. le docteur en médecine Bertrand, a fait paraître, dans le *Globe*, un article sur l'opération subie par madame Plantin (2). M. Bertrand est connu par les cours publics et gratuits qu'il a faits sur le magnétisme, et par un ouvrage intitulé : *Traité du Somnambulisme*. Il

---

(1) La réponse de M. le docteur Chapelain ayant été faite vers les derniers jours de la maladie de madame Plantin, aucun de ces messieurs ne s'est présenté aux pansements, ils en ont été empêchés par M. Cloquet, qui leur dit que la malade allant plus mal, il ne lui paraissait pas convenable qu'ils se présentassent.

M. le docteur Manry, membre de l'Académie, et médecin de l'hôpital Saint-Louis, a assisté à quelques-uns des premiers pansements, et peut témoigner de la véracité de ce qu'il a vu.

(2) Cet article était rédigé, sans doute, quelques jours auparavant, précisément à l'époque des premières lettres que s'écrivirent MM. Moreau et Chapelain. Il se trouve naturellement placé ici.

émet dans cet ouvrage des opinions que beaucoup de magnétiseurs sont loin de partager avec lui. Il ne s'agit pas ici de les discuter , mais seulement de rapporter son article.

» Un de nos chirurgiens les plus distingués, M. Jules Cloquet, vient de faire à l'Académie de médecine, section de chirurgie, une communication importante, et qui nous ramène sur un sujet dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs.

» Dans plusieurs articles sur l'*extase* (1), nous avons insisté, d'une manière particulière, sur l'*insensibilité* profonde dans laquelle sont plongés la plupart des *extatiques*; nous avons indiqué le parti que la chirurgie pouvait tirer de cette singulière faculté, pour épargner, à certains malades, la douleur et même le danger des opérations les plus graves, et, à l'appui de cette opinion, nous avons particulièrement rappelé, avec détail, le fait si merveilleux et si bien établi de l'opération faite par une jeune extatique, Madeleine Durand, convulsionnaire, âgée de douze ans, qui, dans l'état d'*extase*, extirpa, en la hachant, à plusieurs reprises, avec des ciseaux, une tumeur cancéreuse de sa bouche, horriblement douloureuse, que les plus habiles chirurgiens de Paris, Ledran entre autres, regardaient comme incurable, absolument au-dessus des ressources de l'art, et dont ils avaient refusé d'opérer la partie que les ciseaux n'avaient pu atteindre, partie que la jeune malade, toujours insensible dans l'état d'*extase*, arracha avec ses ongles.

» Le fait communiqué à l'Académie de médecine, par M. Cloquet, sans être aussi merveilleux que ce dernier, le rappelle pourtant. »

(1) Ravissement d'esprit, suspension des sens, causés par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel. *Définition du mot extase dans le Dictionnaire de l'Académie.* Les somnambules lucides tombent rarement dans un état extatique. Ils y sont amenés par une irritation des nerfs du cerveau, produite par l'imprudence de quelques magnétiseurs. M. Bertrand applique généralement le mot *extase* à la lucidité somnambulique.

Madeline Durand, qui se *hacha*, avec persévérance, l'intérieur de la bouche, était-elle aussi une *commère* ? Si elle n'eût été réellement insensible, au moins dans cette partie d'elle-même, les ciseaux ne lui fussent-ils pas tombés de la main à la première incision ? Le docteur Bertrand, qui rapporte ce fait, qu'il déclare *constaté*, est-il aussi entaché de *compéragé* ? Allons, M. Larrey, réfléchissez et convertissez-vous.

M. Bertrand décrit ensuite l'opération faite à madame Plantin. Il est inutile de répéter ici ce que nous avons extrait des *Archives générales de médecine*. Les deux articles s'accordent entièrement sur les circonstances de l'opération.

M. Bertrand continue : « Ce fait, si simple pour quiconque connaît l'état d'extase, a excité, au plus haut degré, l'étonnement et l'incrédulité de nos académiciens. Un chirurgien célèbre, aux talens et au caractère honorable duquel tout le monde se plaît à rendre hommage, a même été jusqu'à prétendre que tout cela n'était qu'une *jonglerie*, et que la malade avait fait *semblant de ne pas souffrir*.

» Que certains caractères merveilleux et peu communs de l'extase soient encore révoqués en doute, même par nos médecins, cela se conçoit facilement, surtout quand on considère combien est faux le point de vue sous lequel les hommes qui observent l'extase s'obstinent à la présenter. Mais que la réalité de cet état soit un objet de doute ; qu'un caractère aussi saillant, aussi commun, aussi facile à constater que *l'insensibilité*, soit encore regardé comme illusoire, c'est ce qu'on ne peut comprendre. »

M. Bertrand semble admettre une insensibilité générale et non partielle. Il donne à entendre plus bas que cette insensibilité serait indépendante de la volonté du magnétiseur, et appartiendrait à l'état extatique. Cette opinion nous paraît très-difficile à soutenir. Si Madeleine Durand eût eu la main insensible, elle n'eût pu tenir ses ciseaux et en diriger l'action. Nous croyons, sans restriction, que la force de volonté d'un magnétiseur peut rendre insensible la partie du corps sur laquelle on doit opérer, s'il n'a pas de motifs de lui donner une plus grande extension. Poursuivons.

« Ajoutons pourtant , comme excuse de l'obstination de nos incrédules , que *cette faculté si évidente de l'extase a échappé pendant trente ans , à l'observation des magnétiseurs , et que , jusqu'en 1821 , époque à laquelle elle fut signalée dans mon *Traité du Somnambulisme* , pages 401 , 402 , 460 , aucun d'eux n'en avait fait mention , etc.*

» A la Salpêtrière , où M. Georget fit , en 1822 , les observations qui le convertirent aux croyances des magnétiseurs ; à l'Hôtel-Dieu , où M. Husson présida à des expériences qui ont acquis une sorte de célébrité ; partout enfin où on magnétisa pour convertir , l'insensibilité fut recherchée comme une sorte de pierre de touche , et , pour ainsi dire , le signe pathognomonique de l'état d'extase , etc. Ce phénomène de l'insensibilité formait le caractère dominant , le seul qui soit resté dans le souvenir de l'épidémie du cimetière de Saint-Médard. Seul il peut expliquer , comme je l'ai montré , l'insensibilité de certains convulsionnaires aux coups les plus violens , au percement des pieds , des mains , de la langue et du corps entier , etc. ; enfin à l'opération du crucifiement , à laquelle certains convulsionnaires se soumettaient habituellement , et que le célèbre Morand (opuscules de chirurgie) , dans un rapport détaillé , adressé au lieutenant de police , dit avoir vu opérer pour la trentième fois. La crucifiée restait attachée sur la croix , environ une heure , dans une position verticale. Pourtant , ni *les magnétiseurs de nos jours , les seuls qui aient habituellement l'extase sous les yeux* , ni les chirurgiens , que de pareils faits devraient intéresser si vivement , *n'en avaient pris jusqu'ici la moindre connaissance.*

» La plus simple érudition aurait aussi appris aux magnétiseurs , *s'ils avaient voulu sortir du cercle de leurs observations si incomplètes* , que cette même insensibilité était un des caractères indiqués , avec tous les phénomènes de l'extase , comme preuve de l'état de *possession*. Il serait superflu d'ajouter que le même phénomène se retrouve chez les trembleurs des Cévènes , les sorciers , les licanthropes ; que seul il peut expliquer les résultats observés sur quelques personnes soumises à l'épreuve du feu. »

Nous avouons humblement que nous sommes loin de pouvoir combattre scientifiquement les conséquences que tire M. Bertrand des faits historiques qu'il vient d'avancer, et dont la vérité est incontestable. Il nous permettra de consulter notre jugement : lui seul dictera les observations que nous allons soumettre à nos lecteurs.

Les jongleurs, de toutes les robes et de tous les tems, ont recherché, avec empressement et persévérance, ce qui pouvait frapper le vulgaire d'admiration, et produire en lui une crédulité aveugle. Les agens principaux *des miracles* opérés sur le tombeau du diacre Paris, connaissaient, sans doute, des moyens propres à produire l'insensibilité ; sans doute aussi, ils connaissaient, à quelques signes extérieurs, les sujets sur lesquels leur *baume* devait agir avec plus de facilité ; peut-être l'essayaient-ils d'avance.

Cependant leur secret ne fut pas circonscrit dans les murs de leur maison. Nous avons vu de nos jours, un homme marcher impunément, les pieds nus, sur une barre de fer rouge. Il y a quelques mois, un autre homme restait enfermé, pendant quelques minutes, dans un four chauffé à un degré extraordinaire. Lorsque les ridicules miracles de Saint-Médard eurent lieu, le Magnétisme, perdu dans la nuit des tems, était loin encore d'être retrouvé. Qu'en doit conclure la saine raison ? Que les jongleurs de Saint-Médard et d'autres, avaient découvert un secret, une recette qui produisait l'insensibilité, et que là se bornait leur puissance. Les derniers faits cités par M. Bertrand, ne sont donc pas applicables au Magnétisme.

M. le docteur termine ainsi son article.

» En résumé, l'opération dont M. Cloquet vient de faire connaître les détails à l'Académie de médecine, nous paraît très-propre à fixer enfin l'attention sur l'état d'extase. Les avantages obtenus, pour la pratique de la chirurgie, d'une des facultés les plus constantes de cet état, pourront frapper des hommes que l'évidence des faits les plus incontestables n'avait pu ébranler, quand ces faits leur apparaissaient en dehors de la pratique. Pour nous convaincre,

qu'au point où en sont les choses, la connaissance de l'état d'extase, présenté sous son véritable point de vue, ne peut, par mille raisons, tarder d'être admis dans la science, nous n'avons pu entendre, sans un vif intérêt, le récit d'un fait que nous avions prévu, et probablement provoqué par nos avertissemens réitérés. »

Nous n'examinerons pas si le docteur Chapelain a eu besoin des documens de M. Bertrand pour produire de l'insensibilité au sein de la malade, et dans les parties environnantes; il nous suffit que ce fait soit constaté. Nous remarquerons seulement que l'insensibilité n'était pas absolue, parce que *le chatouillement* est une sensation, et que la partie complètement paralysée n'en peut éprouver aucune.

Revenons à madame P<sup>l</sup>antin, dont nous nous sommes long-tems éloignés.

Madame Granier, sa parente, tint un journal exact et très-détaillé, des variations qu'éprouva la malade. Il commence du moment où l'opération fut arrêtée, et finit le dimanche 19 avril, jour où madame Lagandré arriva à Paris. Ce journal présente, à peu de chose près, ce qu'on trouve communément dans les traitemens magnétiques. Nous croyons inutile de fatiguer le lecteur de répétitions qui n'offriraient aucun intérêt réel.

Cependant, nous ne taisons pas deux faits qui n'étonneront pas les magnétiseurs, mais qui se rattachent aux phénomènes de l'opération, et qui offrent une preuve nouvelle de la puissance magnétique.

« Le lundi 13, à midi, dit madame Granier, la malade est fort incommodée de l'odeur du sang qui a pénétré autour d'elle. M. Chapelain lui enlève l'odorat, elle ne sent plus; elle le dit à son fils.

» Le vendredi suivant, ses médecins sont réunis pour le pansement; ils vont parler de l'opération, dont M. Cloquet a fait la veille, son rapport à l'Académie, et la malade a expressément recommandé, dans son sommeil magnétique, qu'on ne lui en dit rien dans son état de

veille. M. Chapelain lui ôte l'ouïe, comme il a suspendu l'odorat. »

Madame Lagandré continua le journal commencé par madame Granier ; il offre peu de faits remarquables , parce que cette dame ne l'a pas écrit dans son sommeil magnétique.

On y lit, le lundi 20, que la malade s'affaiblit, mais que la plaie est belle ; le jeudi 23, que la plaie diminue toujours de grandeur, et que sa mère a senti un point douloureux sous le sein droit. Il a passé, successivement, dans la journée, du sein au rein droit, et de là dans le ventre. On ne peut donc le considérer comme une suite de l'opération.

« Nous avons vu très-souvent, dit madame Lagandré, la malade éprouver cette même indisposition en tems de santé. Elle l'attribuait et l'attribue encore à des vents qui se glissent dans le côté. »

Le vendredi 24, la malade a désiré se promener en voiture. Pendant cette promenade, son magnétiseur n'a cessé de tenir la main sur son point douloureux, et madame Plantin ne le sentait plus en rentrant chez elle. Elle a rendu beaucoup de vents pendant la nuit. Le bulletin du samedi n'offre rien d'intéressant.

Ici commence une suite d'observations qui fait pressentir le fatal événement.

« Le dimanche 26, la malade est d'une grande faiblesse; on a trouvé son pouls faible et nerveux. Elle tousse assez fréquemment, et l'expectoration est difficile. Elle a été calme, mais faible tout le jour. Sa plaie va fort bien.

» Lundi 27, la malade a passé une mauvaise nuit. Sa faiblesse est des plus grandes ; elle est affaissée. Elle a la respiration plus gênée qu'à l'ordinaire. L'enflure des jambes, dont nous nous sommes aperçus depuis quelques jours, a considérablement augmenté ; sa main droite est un peu enflée. A midi, elle a été bien magnétisée, ce qui lui a redonné des forces momentanément ; mais, bientôt après, elle est retombée dans son état de faiblesse. La plaie est belle.

» La nuit du lundi au mardi 28, a été très-mauvaise. La faiblesse a augmenté. La malade a laissé aller sous elle,



sans s'en apercevoir. Après de grands efforts pour cracher, elle a rendu un crachat sanguinolent. Elle se plaint d'une grande faiblesse. Sa bouche est sèche. » On n'a pas oublié que sa fille a écrit son journal dans l'état de veille.

Les accidens décrits par madame Lagandré, pendant les derniers jours de la maladie, doivent-ils être considérés comme des suites de l'opération ? Il est important, pour imposer silence à la malveillance, de prouver le contraire.

Le dimanche au soir, M. Chapelain avait endormi la mère et la fille. Il désirait obtenir de madame Lagandré, des aperçus positifs sur la position de sa mère. Elle lui déclara que la malade était très-mal ; *que toutes les humeurs étaient viciées ; qu'il y avait un épanchement dans le côté droit de la poitrine ; un peu d'eau dans l'enveloppe du cœur (le péricarde) ; que le foie était décoloré.* « Dans deux jours, ajouta madame Lagandré, elle sera morte, malgré tout ce qu'on pourra faire. Vous n'aurez presque plus d'action sur elle demain. Elle n'aura plus assez de vie pour vous sentir. »

Madame Lagandré avait annoncé, de Dijon, que sa mère s'éveillerait au premier coup de bistouri. M. Chapelain se flatta que ces fâcheux pronostics ne se réaliseraient pas plus que le premier. Mais ici la somnambule était près de sa mère, et en rapport direct avec elle.

Malgré le faible espoir auquel s'était livré le docteur, il dort peu pendant cette nuit là. Il se rendit, le lundi, près de madame Plantin, de meilleure heure qu'à l'ordinaire. La triste prophétie de la somnambule commençait à se vérifier. Les pieds et les jambes présentaient un œdème assez considérable ; la respiration était difficile, et souvent interrompue par une petite toux sèche. La malade était évidemment plus mal que la veille.

Dans cette séance, M. Cloquet pria M. Chapelain d'endormir madame Lagandré, et de le mettre en rapport avec elle. Alors il lui fit les questions suivantes : comment jugez-vous l'état de madame Plantin ? — Ma mère est très-affaiblie ; depuis quelques jours elle ne vit plus que par le magnétisme, qui la soutient artificiellement. Il lui manque de la

vie. Croyez-vous qu'on puisse soutenir la vie de votre mère? — Non, elle s'éteindra *demain matin de bonne heure, sans agonie, sans souffrance*. — Quelles sont les parties malades? — *Le poumon droit est rétréci, retiré sur lui-même; il est entouré de membrane comme de la colle; il nage au milieu de beaucoup d'eau. Mais c'est surtout là, dit la somnambule en montrant l'angle inférieur de l'omoplate, que ma mère souffre. Le poumon droit ne respire plus, il est mort. Le poumon gauche est sain; c'est par lui que ma mère vit. Il y a un peu d'eau dans l'enveloppe du cœur (le péricarde). — Comment sont les organes du bas-ventre? — L'estomac et les intestins sont sains; le foie est blanc et décoloré à sa surface.*

On voit que ce sont tout-à-fait les choses annoncées la veille à M. Chapelain. M. Cloquet cessa de lui adresser d'autres questions dans la crainte de trop exciter sa sensibilité.

M. Chapelain la magnétisa plusieurs fois, dans la journée, avec toute la force de la volonté qu'il a reçue de la nature; elle sommeillait à peine. Le soir, il n'y avait plus rien à espérer. Cependant il la magnétisa une partie de la nuit. Excédé de fatigue, il fut obligé de se retirer. Il sortit, persuadé que le lendemain, ainsi que l'avait annoncé sa fille, il ne la trouverait plus en vie.

En effet, il revint le mardi, vers sept heures du matin chez la malade: elle venait d'expirer.

Ainsi se termina cette maladie, qui, pendant les premiers jours après l'opération, avait offert tant de chances de succès.

M. Cloquet et M. Chapelain désirèrent faire l'ouverture du cadavre pour connaître ce qui avait amené la mort, qu'ils ne pouvaient attribuer aux suites de l'opération. Ils voulaient aussi vérifier jusqu'à quel point étaient fondées les déclarations faites par la somnambule sur l'état intérieur du corps.

Il fallait obtenir l'agrément de la famille. Elle se prêta volontiers à une épreuve qui pouvait confirmer son opinion

sur l'utilité du magnétisme. En conséquence, M. Moreau, secrétaire de la section de chirurgie de l'Académie, et M. le docteur Dronsart, furent priés d'être témoins de l'autopsie, ils acceptèrent l'invitation. Il fut arrêté que l'ouverture aurait lieu le lendemain, en présence de ces Messieurs, de M. Cloquet, de M. Pailloux, son aide, et du docteur Chapelain.

Un magnétiseur peut et doit éviter des sensations pénibles à ses somnambules. M. Chapelain endormit madame Lagandré un peu avant l'heure fixée pour l'opération. Il avait la certitude qu'à son réveil elle ne se souviendrait de rien.

Dès que cette dame fut entrée dans le sommeil magnétique, elle pria le docteur de la conduire auprès de sa malheureuse mère. Elle tomba à genoux près de son lit ; elle pria pour elle avec ferveur ; elle lui donna un dernier baiser, et elle mouilla son visage de ses larmes. Cette scène déchirante ne fut interrompue que par l'entrée des médecins.

Le moral de la somnambule avait reçu une violente commotion. M. Chapelain se hâta de la magnétiser, pour détruire des impressions si douloureuses. Ces Messieurs furent témoins du calme absolu auquel il la ramena. Il la conduisit alors dans le salon, où il la laissa en somnambulisme.

Les médecins réunis désirèrent entendre, de la bouche même de madame Lagandré, ce qu'elle avait déclaré voir dans le corps de sa mère. La somnambule répéta d'une voix ferme, et sans hésiter, ce qu'elle avait annoncé auparavant à MM. Chapelain et Cloquet.

Les portes de la chambre où on allait opérer, étaient exactement fermées. Madame Lagandré était toujours dans le salon qui y touche, lorsqu'on procéda à l'ouverture du corps. La somnambule, malgré les barrières qui semblaient la séparer de ces Messieurs, suivait le bistouri dans la main de l'opérateur. D'un air étonné, elle disait à son frère ;

resté près d'elle : pourquoi fait on l'incision au milieu de la poitrine , *puisque l'épanchement est à gauche.*

Ces Messieurs, instruits par M. Cloquet, qui avait eu besoin de passer au salon où M. Plantin l'avertit de ce que voyait sa sœur, marquèrent le plus grand étonnement de l'observation faite par madame Lagandré, qui, d'après leur opinion, ne devait pas les voir du lieu où elle se trouvait : ce n'était rien encore.

Les témoins s'empressèrent de vérifier les indications données par la somnambule. Elles furent trouvées constantes, ainsi que le prouve le procès-verbal d'autopsie que nous transcrivons ici mot à mot, lequel est écrit de la main du docteur Dronsart.

*Procès-verbal d'ouverture du corps de madame Plantin.*

*Ce mercredi, 29 avril 1829.*

*Extérieur.* Pâleur jaunâtre de tout le corps. Maigreur assez prononcée. Abdomen volumineux. La plaie est aux trois quarts cicatrisée. Sa surface présente des granulations charnues de bonne nature. Ses bords sont affaissés et recouverts d'une cicatrice de nouvelle formation.

*Intérieur.* A l'ouverture de la poitrine, on trouve la *cavité de la plèvre droite remplie d'une sérosité trouble*, dont la quantité peut être évaluée à deux pintes environ. Les feuillets pulmonaire et costal de cette membrane sont couverts d'*exsudations couenneuses, molles*, qui sont plus abondantes à la *partie postérieure de la cavité qu'à la partie antérieure. Le poumon est fortement revenu sur lui-même.* Les incisions qu'on pratique sur son bord postérieur et surtout sur son lobe supérieur, font reconnaître l'existence d'une pneumonie, et donnent issue à un liquide séro-purulent, blanchâtre dans certains endroits, et grisâtres dans d'autres. Plusieurs points du bord antérieur et du lobe inférieur, sont encore perméables à l'air, et crépitans.

*Le péricarde contient environ trois ou quatre onces de sérosité limpide.* La face postérieure du cœur est légèrement rougeâtre, et présente plusieurs petits lambeaux d'exsudation couenneuse. Du reste, cet organe n'offre rien de remarquable sous le rapport du volume.

Le foie est d'un volume ordinaire. *Sa face supérieure est recouverte à sa partie moyenne de plaques blanchâtres qui ne s'étendent pas au-delà de la surface de l'organe.* La vésicule biliaire est atrophiée, et d'une couleur blanchâtre.

Elle est remplie de calculs biliaires et ne contient pas de bile.

Les autres organes n'ont pas été examinés.

Suivent les signatures.

Le docteur Chapelain désirant avoir la partie des rapports faits à l'Académie, concernant madame Plantin, écrivit à cet effet au secrétaire de la section de chirurgie. Voici la réponse qu'il en reçut :

« Monsieur et très-honoré Confrère,

» Quoique les séances de l'Académie soient publiques, personne n'est autorisé à consulter ses procès-verbaux, si ce n'est les membres de cette compagnie. Je regrette que les réglemens ne me permettent pas de vous accorder cette légère faveur; mais j'ai reçu les ordres les plus positifs à cet égard, et je ne peux que m'y conformer.

» J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

» Monsieur et très-honoré Confrère,

» Votre très-humble, etc., etc.

*Signé MOREAU, secrétaire, etc.*

Paris, ce 3 juin 1829.

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur le refus fait à M. Chapelain. Les réglemens, dit-on, ne permettent pas de communiquer les procès-verbaux aux médecins qui ne font point partie de l'Académie, le secrétaire a donc dû s'y conformer. Au reste, les rapports subséquens au premier, fait par M. Cloquet, n'en sont qu'une répétition.

Nous n'apprenons point que l'Académie se donne plus de peine à s'assurer des merveilleux effets du magnétisme. Elle reste sous ce rapport dans une espèce d'apathie bien difficile à expliquer. Les faits extraordinaires dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, devraient cependant réveiller un peu les membres de la commission chargés d'examiner cette importante question. Ne serait-ce pas le cas de dire avec La Fontaine :

L'homme est de glace aux vérités ;

Il est de feu pour le mensonge.

**PIGAULT-LEBRUN.**

---

IMPRIMERIE DE A. HENRY,  
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

# L'HERMÈS ,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

### AVANTAGES ET INCONVÉNIENS DU MAGNÉTISME ANIMAL.

#### CHAPITRE VII.

*Suite des Maladies qui assiègent les Enfans , et du Traitement magnétique approprié à leur soulagement et à leur guérison.*

*La dysenterie* est une maladie avec laquelle on confond souvent la diarrhée, dont l'apparition cause de vives alarmes aux parens de l'enfant, le croyant atteint de la dysenterie; affection grave, il est vrai, mais qui serait bientôt dissipée si, lors de son invasion, on la combattait par le magnétisme direct et l'eau magnétisée: les procédés magnétiques à employer dans cette maladie, sont les mêmes que ceux que j'ai indiqués pour les coliques et le cours de ventre.

Les symptômes généraux auxquels on peut reconnaître la véritable dysenterie chez les enfans, sont, dès l'invasion de la maladie, des selles liquides souvent noires et fétides: le grand accablement du petit malade, dont le pouls est vite; des coliques très-intenses, la rapidité avec laquelle les alimens qu'il prend passent dans l'appareil digestif, et sans presque y avoir subi d'élaboration.

La persistance de ces premiers symptômes caractérisent la dysenterie : lorsqu'il ne s'en manifeste pas d'autres, on la nomme dysenterie bénigne ; l'enfant qui en est atteint ne court aucun danger, si on a la prudence de le mettre de suite à un régime hygiénique, et surtout si on a le bon esprit de le magnétiser. Mais si, négligeant ces précautions, la nature est abandonnée à elle-même, et qu'elle ne possède plus les forces suffisantes pour combattre victorieusement la cause qui a détruit l'harmonie, une soif ardente tourmente le malade, des coliques vives et fréquentes se succèdent, des envies de vomir surviennent, la langue devient sèche, baveuse, gercée ; il se forme des aphtes dans la bouche ; quelquefois la peau se couvre de taches pourprées, qui ne tardent pas à être suivies de hoquets, de convulsions, et d'une foule d'autres accidens fâcheux : alors les selles sont écumeuses, puis striées de sang ; puis, enfin, elles ressemblent à du sang mêlé de petits filamens qui ont l'aspect de raclure de chair ; il arrive aussi que l'enfant rend des vers, et qu'il éprouve des ténésmes suivis de la sortie d'une portion d'intestins au dehors.

Quelque fâcheux que soit cet état, il ne faut point se décourager ; le magnétisme, sagement administré, peut encore rendre la vie au jeune malade.

*De la Lienterie ou Dysenterie blanche.*—Les symptômes de cette maladie ne diffèrent de ceux de la précédente qu'en ce que le malade ne rend pas de selles sanguinolentes : elle est plus dangereuse que la dysenterie.

*De la Fausse Dysenterie.*— Cette maladie se manifeste souvent chez les enfans : elle a beaucoup de ressemblance avec la dysenterie blanche, sans néanmoins avoir une terminaison aussi funeste. Ce qui l'en distingue, sont, dès l'invasion de la maladie, des selles consistantes et ensuite plus parfaitement liquides ; les évacuations, quoique fréquentes et non précédées de coliques très-vives, sont colorées par la bile ; leur fluidité est considérée comme étant le résultat d'efforts violens, mais sans effets de la part de la nature pour expulser au dehors la matière morbifique.

L'art doit donc se borner à seconder la nature , afin d'utiliser les efforts qu'elle fait ; efforts salutaires s'ils étaient suffisans , mais dont l'impuissance détermine et aggrave le plus souvent les causes qui y ont donné lieu.

On a reconnu que les causes de la dysenterie, de quelque espèce qu'elles soient, sont toutes celles qui peuvent supprimer la transpiration nécessaire, telles que l'humidité des lits, celle des vêtemens, être exposé au serein, etc. La trop grande quantité d'alimens, leur mauvaise qualité, sont des causes prédisposantes de cette maladie : enfin, respirer un air malsain, suffit pour déterminer la dysenterie de l'espèce la plus funeste; dans les hôpitaux, par exemple, il est rare, lorsqu'elle s'y manifeste, qu'elle n'y moissonne pas une grande partie des enfans qui y habitent. C'est peut-être à cette dernière cause, agissant nécessairement sur tous les individus qui respirent le même air, qu'est due la différence des opinions de plusieurs médecins également distingués? Les uns considèrent cette maladie comme véritablement contagieuse, tandis que les autres assurent qu'elle ne l'est pas.

Les sueurs répercutées, un régime non approprié, la malpropreté et le mauvais air, étant les causes prédisposantes et déterminantes de cette maladie, il serait presque toujours facile de la prévenir; les soins à prendre se borneraient à aérer, autant que possible et par un tems sec, l'habitation des enfans, à les entourer d'une extrême propreté, à ne les couvrir que de linge et de vêtemens bien nets et bien secs, à ne pas les sortir au serein, à ne leur donner que des alimens sains et de faciles digestions, faisant surtout la plus grande attention à ce qu'il n'en surchargent pas leur estomac; enfin, à les magnétiser une demi-heure chaque jour, et à leur donner pour toute boisson, de l'eau magnétisée s'ils sont sevrés. Dans le cas contraire, à soumettre la nourrice au traitement magnétique et à l'eau magnétisée.

Si, malgré toutes ces précautions, la dysenterie se déclarait, ce qui pourrait arriver, la cause en étant l'insalubrité de l'air atmosphérique, il faudrait de suite trans-



porter le jeune malade dans un air sain, le magnétiser deux fois par jour, une heure chaque fois, afin de rendre à ses organes affaiblis la force vitale dont ils ont besoin pour faciliter une transpiration ou des évacuations, desquelles l'effet sera d'entraîner hors du corps du malade les miasmes malfaisans qui en troublent l'harmonie; l'usage de l'eau magnétisée seconderait puissamment la nature dans cette crise salutaire. Il serait aussi très-bon de magnétiser fortement une flanelle, dans laquelle on envelopperait l'enfant depuis les aisselles jusqu'au bas du tronc, observant de l'en changer matin et soir, et de n'en suspendre l'usage qu'un mois après le parfait rétablissement du malade; il est de rigueur que cette flanelle soit lavée avec beaucoup de soin, aussitôt qu'on l'aura retirée de dessus l'enfant.

Il ne doit jamais rester de linge sale dans la chambre du malade, son lit devra être exposé au soleil ou au grand air une ou deux heures chaque jour. Je ne puis trop insister sur ce qu'il règne autour de lui la plus scrupuleuse propreté, elle est aussi indispensable que la précaution de renouveler le plus souvent possible l'air de la chambre qu'il occupe, et celle de ne l'entourer que de personnes saines, bien portantes, vigoureuses même, si cela se peut.

Les alimens qu'on fera prendre à l'enfant, devront être d'une qualité et en quantité subordonnées aux forces de l'organe digestif qui doit les préparer. Les fruits bons et bien mûrs, pris en tems convenable et avec discrétion, ne peuvent que lui faire du bien.

Dans le cas où l'on ne pourrait transporter l'enfant dans un endroit dont l'air serait plus pur que celui du lieu qu'il habite, on ferait bien d'avoir recours aux personnes qui connaissent les procédés employés pour purifier l'air. Mais si quelques considérations mettent dans l'impossibilité d'y avoir recours, on y suppléerait en tenant dans la chambre du malade, de fort *vinagre de vin* à l'état d'ébullition. A cet effet, prenez un vase neuf de terre vernissée, ou un vase de porcelaine, posez-le sur un feu de lampe, alimenté soit avec de *l'huile d'olive*, soit avec de *l'esprit-de-vin* :

cette chaleur est suffisante pour entretenir le vinaigre à l'état d'évaporation permanente. Je recommande fortement cette dernière partie du traitement ; d'abord parce qu'elle contribue puissamment au rétablissement du malade , puis- qu'elle préserve les personnes qui le soignent et celles qui le visitent , des miasmes putrides qu'il exhale.

La distraction et la gaiété aident aussi à la guérison de ce genre d'affection ; il faut donc éloigner soigneusement du malade la monotonie , et tout ce qui pourrait le contrarier et l'attrister.

Enfin , lorsqu'à l'aide de ces précautions et d'un traitement magnétique approprié , on a été assez heureux pour triompher de cette maladie , il ne faut cesser le traitement magnétique régularisé , *qui comprend l'usage de l'eau magnétisée* , qu'un mois ou deux après le parfait rétablissement de l'enfant. C'est le seul moyen de prévenir une rechute , accident fréquent et très-fâcheux à la suite de ces sortes de maladies.

Si tous les individus dont se compose la grande famille étaient assez bienveillans et assez sages pour ne voir dans le magnétisme appliqué comme agent thérapeutique, qu'une faculté possédée par tous les êtres en santé , et dont l'auteur de toute chose les a rendus dépositaires pour leur mutuel soulagement ; les personnes chargées de donner des soins aux enfans , se feraient *un devoir d'aider* au développement de ces jeunes êtres , en les magnétisant régulièrement trois fois par semaine , jusqu'à ce qu'ils eussent fait leurs dents de sept ans , et pour boisson , choix si difficile à faire pour cet âge , où toutes liqueurs spiritueuses et fermentées sont si nuisibles , on ne leur donnerait que de l'eau magnétisée.

Je suis bien persuadée que tout le bien que nous nous proposons de ce régime si simple , n'est rien en comparaison de celui que nous en obtiendrions ; car plus on avance dans la pratique du magnétisme , plus les phénomènes se multiplient , et plus nous acquérons la certitude que nous ne

faisons que soupçonner l'immense puissance de cette science, qui, pour nous, est encore au berceau.

*De la Chute du Rectum.* — La membrane de cet intestin a une grande quantité de plis ; elle est plus lâche que celle des autres intestins. Je pense que c'est à sa contexture, à sa position et à ses fonctions très-actives, qu'est souvent due sa chute par l'anus, qui en est l'extrémité inférieure.

Cet accident, assez fréquent chez les enfans, provient ordinairement ou de relâchement, ou d'irritation : dans ce dernier cas, il est presque toujours précédé de ténésmes ou épreintes.

Lorsque la cause en est le relâchement, il est évident que le spécifique est tout ce qui peut rendre à cette partie la force naturelle dont elle manque : je dis *naturelle*, parce qu'il serait imprudent de tenter, au moyen de substance irritante, de lui procurer une contractilité factice qui, en cessant, replongerait le malade dans un état beaucoup plus fâcheux que celui qu'il aurait fait disparaître pour un moment. On parviendra à rendre au rectum *la force naturelle* dont il a besoin, en faisant, deux fois par jour, sur la colonne vertébrale de l'enfant, des passes souvent répétées ; en apposant une main sur le coccyx et l'autre main en opposition, pendant vingt minutes, en accompagnant ce traitement de l'usage d'eau magnétisée pour boisson, d'un régime nourrissant et fortifiant sans être échauffant, d'une grande propreté, d'un air sain et d'un exercice modéré en plein air.

Il est de la plus haute importance de ne pas exiger que le jeune malade reste debout lorsqu'il manifeste le désir de s'asseoir, d'être porté ou de se rouler : cette dernière manière de se donner du mouvement est surtout préférable à toutes les autres.

Des soins de cette nature, distribués pendant quelques mois, suffiraient pour débarrasser les enfans de la pénible affection de la chute du rectum par relâchement.

Un moyen, qui n'est nullement douloureux, a été proposé pour opérer d'abord la rentrée de cet intestin : faites avec du papier un cône qui pourrait être introduit dans

l'anus, lorsque cette partie est dans son état naturel. Ramollissez ce cône en l'humectant avec de l'eau magnétisée enduisez-le ensuite d'une légère couche d'huile d'olives ou d'amandes douces; introduisez la plus petite extrémité de ce cône dans le milieu de l'intestin sorti, puis poussez-le doucement, mais sans suspendre votre action. Lorsque la portion d'intestin qui était en dehors, et qui paraissait être étranglée, sera rentrée dans l'intérieur, vous retirerez facilement le cône de papier sans risquer de ramener avec lui le rectum.

Les sièges des enfans sujets à cette incommodité doivent être durs et plats; leurs lits et en général ceux de tous les enfans jusqu'à l'âge de puberté, ne devraient être faits qu'avec de la balle d'avoine, ou mieux encore avec des feuilles de fougère bien séchées au soleil; ces feuilles devraient être renouvelées aussitôt qu'elles auraient contracté une odeur désagréable ou qu'elles seraient trop brisées.

L'irritation ou le relâchement qui détermine la chute du rectum, sont assez souvent les symptômes d'autres maladies; telles que la présence des vers intestinaux, un embarras dans les premières voies, etc. Le cours de ventre donne très-souvent lieu à cette affection qui peut devenir permanente si on n'y remédie promptement. Enfin pour occasioner la chute du rectum, il suffit quelquefois des efforts trop violens et trop prolongés que fait l'enfant pour rendre les matières fécales lorsqu'il est constipé.

Pour remédier à la chute du rectum, considérée comme symptomatique, la médecine rationnelle met en usage une foule de formules appropriées, dont l'efficacité est subordonnée à la justesse du pronostic de l'homme de l'art à qui, malheureusement pour l'humanité, la nature ne dévoile pas toujours ses opérations; aussi n'est-il pas rare de voir la chute du rectum rebelle à tous les remèdes pharmaceutiques, fatiguer long-tems le malade, ne cesser que quand la maladie est abandonnée aux seules forces naturelles secondées d'un régime hygiénique.

Pour hâter la guérison de cette affection et se soustraire

aux dangers de nos funestes applications, la nature nous offre sa médecine, elle ne nous demande que de la lui présenter dans sa simplicité, sa sagesse lui suffit pour se l'approprier. Cette médecine n'est autre chose que l'agent magnétique animalisé, dont le principe nous est absolument inconnu, mais qui nous paraît être le même que celui nommé *fluide universel*, *principe vital*, etc., par une partie des hommes qui, dans l'antiquité la plus reculée, et mêmes ceux du siècle dernier, se sont distingués dans l'étude spéciale de la nature et de ses lois.

J'engage et j'engagerai constamment les personnes qui s'intéressent à la conservation des enfans qui leur sont confiés, à considérer l'agent magnétique animal comme le spécifique, le plus sûr et le plus prompt qu'elles puissent employer pour soulager et guérir ces jeunes êtres, sur lesquels reposent l'espérance et le bonheur des familles.

*De la Scarlatine.* On a remarqué que cette maladie considérée comme étant contagieuse, attaque plus particulièrement les enfans que les adultes, que ces derniers en sont rarement atteints lorsqu'elle sévit épidémiquement contre les enfans; mais que si elle affecte d'abord les adultes, puisqu'elle passe ensuite aux individus moins âgés, elle fait parmi eux un grand nombre de victimes.

La scarlatine n'est particulière à aucune saison de l'année; néanmoins on a cru remarquer que la variété de cette maladie compliquée de mal de gorge, règne plus fréquemment pendant ou après l'automne; surtout lorsque dans cette saison l'air atmosphérique est chaud et humide.

On a pensé que c'est à la permanence d'une semblable température qu'est due la fréquence de la scarlatine, dans les lieux situés aux bords des rivières qui charient beaucoup de matières en putréfaction et dont les eaux en se retirant en laissent, pendant une grande partie de l'année, les bords couverts de limon. Les habitans des villages placés au milieu des bois, dans des vallons, et généralement partout où l'air est calme et stagnant, y sont également exposés.

Chez les enfans sous cette influence , la scarlatine peut encore être occasionée par des causes individuelles absolument étrangères à celles de l'air atmosphérique ; dans ce cas , elle peut se développer en tout tems ; mais alors elle est rarement dangereuse. Les premiers symptômes de la scarlatine sont : malaises , lassitudes générales , pesanteurs de la tête avec propension à l'assoupissement , anxiétés dans la région épigastrique , nausées , frisson suivi de chaleur , vomissemens assez souvent bilieux , pouls fréquent et vite ; à ces symptômes se joint quelquefois de la gêne dans la déglutition ou une sensation incommode dans la gorge.

Le plus ordinairement la peau se colore du premier au troisième jour ; il arrive cependant que cette éruption n'a lieu qu'au huitième ou au neuvième ; ce sont des petites taches rouges et irrégulières : elles se montrent d'abord au visage , puis du cou à la poitrine , jusqu'aux extrémités supérieures : enfin à l'abdomen et aux membres inférieurs. Ces rougeurs éloignées entre elles à leur naissance , se rapprochent en s'étendant et prennent graduellement une couleur si intense , qu'au bout de quelque tems le malade paraît être barbouillé de framboises ou de lie de vin.

Les pieds et les mains sont toujours un peu enflés , le plus léger mouvement y cause des douleurs assez vives.

L'éruption diminue rarement et la fièvre , et les premiers symptômes.

Du troisième au cinquième jour la couleur de l'éruption devient plus foncée , le gonflement des pieds et des mains augmente.

Vers le sixième , les taches pâlisent en commençant par celles qui ont paru les premières ; enfin les phénomènes généraux se calment et cessent : un prurit s'annonce au septième jour , l'épiderme se détache en plaques plus ou moins larges , ces plaques ressemblent à du son. Ce prurit se renouvelle plusieurs fois , particulièrement aux mains et aux pieds , parce que la peau y a éprouvé une tension plus forte.

La terminaison de la scarlatine n'a réellement lieu que

lorqu'une évacuation abondante est venue au secours de la nature, soit par des sueurs, par la diarrhée ou par des urines sédimenteuses.

Il nous est facile de conclure, d'après cette terminaison naturelle, que le moyen le plus sûr et le plus sage pour obtenir la guérison de ce genre de maladie, n'est autre que d'aider la nature à se débarrasser de ce qui trouble l'harmonie de ses fonctions. Pour y parvenir, il faut d'abord calmer le système nerveux, puis entretenir ouverts les pores de la peau, soutenir les forces du malade, et opérer une dérivation; rien n'est plus propre à déterminer ces effets que l'agent magnétique animalisé : avec des passes générales, faites à la distance d'un demi pied, on calme le système nerveux, on régularise la circulation des fluides, on invite les pores de la peau à s'ouvrir, et on fortifie les parties solides. L'eau fortement magnétisée prise pour boisson, produit à l'intérieur des effets analogues.

Enfin, pour faciliter les dérivations nécessaires, déjà commencées par la régularisation de la circulation, au moyen des passes magnétiques, il serait convenable de faire usage de l'application aux mains et aux pieds du malade, de petites bouteilles vides vigoureusement magnétisées, pendant trois quarts-d'heure, avec le souffle à chaud et les mains du magnétiseur. On fixerait ces bouteilles par des bandelettes; le tout serait recouvert d'un tissu en plusieurs doubles, afin d'éviter le choc immédiat qui pourrait briser ces vases : puis, le magnétiseur ferait, à la distance de quelques pouces, des passes vis-à-vis les parties latérales de la tête de l'enfant, les continuerait lentement en passant sur les épaules, les bras, les mains et les bouteilles. On suivrait le même mode pour entraîner aux pieds, avec la différence que les passes ne commenceraient qu'à la partie supérieure du sternum, pour n'être terminées qu'à quelques pouces plus loin que les bouteilles sur lesquelles reposeraient les pieds de l'enfant. Une heure de séance soir et matin suffirait, lorsque le danger n'est pas imminent; dans le cas contraire, il n'y a que les forces du magnéti-

seur qui puissent poser des bornes aux secours que le jeune malade recevra de lui.

La bouteille ou les bouteilles devront être retirées des pieds et des mains du malade aussitôt qu'il les trouvera ou trop froides ou tellement brûlantes qu'elles ne lui paraîtraient plus supportables ; dans ce dernier cas , on les ôtera pour quelques heures , puis on les remplira d'eau déjà fortement magnétisée ; on magnétisera de nouveau cette eau dans la bouteille avec le souffle à chaud et avec les mains , jusqu'à ce que l'eau et les bouteilles semblent tièdes au toucher , puis on les remettra où elles étaient , observant que la ligature qui les fixera aux pieds et aux mains ne gêne pas la circulation dans ces parties.

Si la scarlatine était compliquée de mal de gorge , on ajouterait à tout ce que je viens d'indiquer une flanelle magnétisée mise autour du cou du malade ; chaque jour, cette flanelle sera remplacée par une autre bien nette.

Ce traitement étant soutenu d'une grande propreté , d'un air pur , et d'un régime approprié à l'état du malade , lui procurerait un prompt rétablissement.

Lorsque la maladie a atteint l'époque de la desquamation ( dessication ), on peut borner le traitement du malade à des passes générales , à l'usage de l'eau magnétisée pour toute boisson ; avoir un soin minutieux de ne l'exposer ni à l'humidité ni au froid , et , afin de protéger les sueurs et les évacuations abondantes par lesquelles la nature se débarrasse , on fera porter à l'enfant , immédiatement sur la peau , et pendant plusieurs mois , une chemise de flanelle de santé ; il sera également indispensable de surveiller pendant deux mois après son entier rétablissement la qualité et la quantité des alimens qu'on lui fait prendre.

Ce traitement suivi avec exactitude mettra certainement le jeune malade à l'abri des lésions bien graves que laisse très-souvent après elle la scarlatine. Parmi ces lésions , celles qui se font le plus fréquemment remarquer sont l'amaurose (cécité), des dépôts dans les glandes et dans la



substance pulmonaire , la phthisie , enfin l'hydropisie du tissu cellulaire.

*La variole*, ou *petite vérole*, soit composée, soit confluente; *la variole*tte, ou *petite vérole volante*, *la rougeole*, *la vaccine*, et généralement toutes les maladies de la peau, sont des affections dont l'heureuse terminaison dépend, ainsi que celle de la scarlatine, 1° de ce que l'éruption soit complète; 2° de ce que la matière morbifique que doit exhaler cette éruption soit appelée à la surface de la peau; 3° de ce que cette matière soit entraînée et épuisée, soit par les évacuations alvines, soit par les sueurs, soit enfin par les urines. Le traitement magnétique que je viens d'indiquer pour la scarlatine est donc applicable dans tous ses points aux traitemens de toutes les maladies de la peau : aussi, je crois inutile d'en recommencer l'explication ; il suffira aux personnes qui désireront entreprendre la guérison d'une affection de ce genre, d'y appliquer le traitement que je viens d'indiquer pour la scarlatine.

Combien il serait désirable dans ces sortes de maladies de voir un médecin prescrire à la mère de magnétiser son nourrisson, l'encourager, la guider dans l'application de l'agent magnétique ! Calme près du lit du jeune malade, ce médecin, ami de la vérité, étudierait la nature, qu'il prendrait en quelque sorte sur le fait pendant la durée des crises qu'elle opérerait pour son soulagement. Ce médecin observateur joindrait, lorsqu'il le croirait nécessaire, les moyens salutaires que lui offre son art, et surveillerait le régime du malade ainsi que celui de son médecin naturel.

En faisant de leurs connaissances une telle application, les médecins mériteraient et recevraient le titre de bien-faiteurs, de génies tutélaires de l'espèce humaine. Plus heureux que nous, nos arrières-neveux jouiront, je l'espère, de cette heureuse révolution dans l'art de guérir ; car, si la vérité chemine lentement, elle ne s'arrête jamais, et tôt ou tard sa lumière dissipe les ténèbres épaisses dont s'étaient plu à l'envelopper le mensonge et l'erreur.

VEUVE TOUCHARD.

*Lettre de M. Laforgue, chef de bataillon retiré, à Pau,  
adressée à M. Deleuze.*

**Monsieur,**

Toutes les grandes découvertes sont dues au hasard ; pour m'expliquer plus raisonnablement , j'aurais dû dire qu'elles sont le résultat de circonstances fortuites , et par conséquent inattendues : nul ne peut chercher ce dont il n'a pas d'idée.

Mes ancêtres n'avaient aucune notion du magnétisme , et cependant ils étaient en possession de guérir différentes maladies. Ils transmettaient leurs moyens curatifs à leurs enfans , et leurs premiers succès sont perdus dans la nuit des tems.

Il est assez vraisemblable que le premier d'entr'eux qui exerça la médecine de la nature imposa les mains , sans principes , sans idées fixes , à un être souffrant qui lui inspirait de l'intérêt : c'est ainsi que , par une impulsion machinale , une mère passe les mains sur une partie souffrante de son enfant ; sans se rendre compte de ses sensations du moment , elle veut soulager , et elle soulage : peut-être est-ce ainsi que le magnétisme fut découvert à des époques qu'il ne nous appartient plus de déterminer.

Mon père me contait , dans mon enfance , que ses aïeux avaient joui d'une grande réputation , et que cependant leurs procédés étaient bien simples : ils faisaient faire une neuvaine à leurs malades ; ils priaient avec eux. La prière inspirait de la confiance aux uns et aux autres ; la volonté de guérir en était la suite nécessaire. Ils appliquaient ensuite les mains sur la partie affectée ; ils soufflaient fortement sur le mal , et ils le faisaient disparaître en peu de jours.

Les médecins de ce tems-là , comme ceux d'aujourd'hui , guérissaient leurs malades , quand ils le pouvaient : ils n'a-

vaient pas encore imaginé d'empêcher un médecin sans diplôme et sans fourrure de soulager l'humanité souffrante. Je rentrai dans mes foyers en 1814. Désœuvré comme tous ceux qui ont passé la plus belle partie de leur existence dans les camps, je me rappelai les indications que j'avais reçues de mon père. J'entrepris le traitement de quelques amis particuliers, et j'obtins des succès : je ne pouvais mieux remplir des journées que l'oisiveté rend si longues.

Un Suédois, M. Verchafeld, vint à Pau en 1818. Il connaissait le magnétisme, traita quelques malades par des procédés qui lui étaient particuliers, et il les guérit presque tous. Je n'avais jamais entendu parler de Mesmer, de MM. de Puységur et Deleuze ; par conséquent je n'avais aucune théorie ; mais je voulais faire le bien, et M. Verchafeld m'assura que cette volonté est le meilleur de tous les guides.

Je me liai intimement avec lui. Je lui offris ma maison et ma table. Il les accepta, et de ce moment nous devînmes inséparables.

Bientôt la division s'établit entre nous. L'amour du bien n'éteint pas les passions humaines, et M. Verchafeld se livra contre moi à des mouvemens de jalousie qui devaient me déplaire, et qu'un vieux soldat ne pouvait supporter.

Il était allé un matin à Mauléon, pour y suivre le traitement de mademoiselle Daren ; de cette ville, il avait passé ailleurs. Pendant ce tems, feu madame La Peyre, de Pau, eut une crise qui alarma ses parens : ils envoyèrent prier M. Verchafeld de passer. Comme il était absent, je crus pouvoir me permettre de le remplacer. Je me rendis auprès de la malade ; pris une de ses mains dans les miennes ; je la tins long-tems ; je la calmai : elle passa une bonne nuit ; mais le lendemain le mal augmenta sensiblement. Je fis part à M. Verchafeld de ce que j'avais fait la veille. Il s'emporta ; il me défendit de retourner auprès de madame La Peyre. Ce ton me déplut ; je répliquai vivement ; M. Verchafeld quitta ma maison, et toute relation cessa entre nous. J'ai su depuis que les somnambules sont ja-

loux de leurs magnétiseurs ; mais je n'ai lu nulle part que les magnétiseurs le fussent de leurs somnambules.

Je continuai à traiter les malades qui m'appelaient, et je n'éprouvai aucun désagrément de la part des médecins de Pau : je ne traitais, à la vérité alors, que des indispositions qui, probablement, se fussent dissipées sans mon intervention. Je cultivais la botanique, et je croyais fermement que les remèdes fort innocens que je prescrivais étaient beaucoup plus efficaces que l'imposition de mes mains. Je me trompais ; mais cette idée entretenait ma confiance et fortifiait ma volonté. Je ne devais pas tarder à être détrompé.

Je me promenais dans les champs. La veuve Peré m'aborda, et me dit qu'un de ses fils était très-malade ; qu'il avait été forcé, la veille, de se mettre au lit, et qu'aussitôt le délire s'était manifesté. L'état de ce jeune homme me parut alarmant. Je ne pensai pas à chercher des calmans dans ma petite pharmacie, et je me rendis aussitôt auprès du malade. Je lui adressai quelques questions auxquelles il ne put répondre. Je conclus de son silence et des symptômes qui me frappèrent qu'il était dans le plus grand danger. Je ne perdis pas des momens précieux à réfléchir sur les procédés qu'il convenait d'employer ; je lui appliquai mes deux mains sur la tête : en moins de quinze minutes il s'endormit profondément. Je recommandai qu'on le laissât reposer jusqu'à ce qu'il s'éveillât de lui-même, et je promis de revenir le soir.

Quelques heures après, une voisine entendit dire que le jeune Peré était mourant ; quelques minutes après, on l'assura qu'il était mort. Elle entra chez lui, et le trouva dans le calme le plus absolu. Elle le secoua fortement pour s'assurer de ce qu'elle devait penser de ce jeune homme, et elle parvint à l'éveiller.

Je rentrai chez lui à sept heures du soir. Je le trouvai mettant tout en ordre dans sa petite chambre. Frappé d'un changement aussi favorable et aussi prompt, je l'interrogeai, et je n'en pus rien obtenir qui m'éclairât sur la na-

ture de son mal , et sur les causes qui en avaient amené la cessation , aussi subite que prodigieuse ; il me dit seulement que jamais il ne s'était mieux porté.

Je retournai dans cette maison le lendemain à la pointe du jour. Je trouvai mon jeune homme chargé de ses outils , et se disposant à aller faucher son pré. Il est certain qu'ici le magnétisme seul avait tout fait. Je voulus me rendre compte d'un événement aussi nouveau pour moi. Je me fatiguai la tête , mes idées se brouillèrent , je tombai moi-même dans un état inexplicable , et je fus convaincu que la nature a posé à l'intelligence humaine une borne contre laquelle elle peut se briser ; mais qu'aucun effort ne peut lui faire franchir.

Bientôt , les ouvrages de M. de Puysegur et les vôtres , Monsieur , me tombèrent entre les mains. Je les dévorai , je les méditai , et je retrouvai , sur les causes de leurs succès , le voile épais qui couvrait les miens. La manière dont j'avais opéré , si éloigné de leurs prescriptions , et qui cependant avait amené les mêmes résultats , me persuada que le magnétisme tout entier est dans la volonté , et que ce qu'on nomme la méthode ou la science , est purement accessoire. En effet , si une théorie raisonnée était indispensable dans la pratique du magnétisme , il ne serait pas une faculté naturelle à l'homme , et il ne peut être que cela.

Je crois que l'homme est né bon , parce que l'amour du bien , lorsqu'il s'y livre de bonne foi , devient sa passion exclusive. Je cherchai des malades ; j'en trouvai facilement , et j'en guéris plusieurs.

Depuis trois ans , la demoiselle Dartigues , couturière en robes à Pau , était atteinte d'une humeur glanduleuse qui lui prenait tout le cou ; elle souffrait dans quelque position qu'elle prit , par conséquent elle était privée de sommeil , et elle avait totalement perdu l'appétit.

Dès la première séance , je lui procurai une transpiration abondante qui calma ses douleurs ; à la fin de la seconde , l'appétit se manifesta ; et la troisième amena le sommeil. Le quatrième jour elle reprit ses travaux. Beau-

coup plus connue que le jeune Peré, elle opéra, dans l'esprit de ses concitoyens, une espèce de révolution qui tourna entièrement à l'avantage du magnétisme. Je continuai ce traitement pendant trois mois, et personne ne conserva le moindre doute sur l'entière guérison de la malade.

J'avais trouvé dans les livres dont je viens de parler, la manière de magnétiser de l'eau, et je m'en servis avec beaucoup de succès pour mademoiselle Dartigues et beaucoup d'autres. C'est à peu près tout ce que j'empruntai aux deux hommes de mérite que j'ai cités.

On sent bien que mademoiselle Dartigues parlait avec enthousiasme de sa guérison à ses amies ; et de ce moment je n'eus plus de repos. Les maux qui affectent assez ordinairement les femmes, sont occasionés par des *suppressions*. Je rendis à la nature une activité si nécessaire ; quelquefois à la première séance, et presque toujours à la seconde ou à la troisième, des palpitations de cœur, souvent occasionées par les suppressions, disparurent avec la cause qui les avait produites.

Depuis long-tems, la demoiselle Larrouy, âgée de près de soixante ans, était retenue dans son lit par un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir. Je la guéris en trois semaines.

Marie Dupont, âgée de vingt-huit à trente ans, était atteinte d'une affection de poitrine des plus alarmantes. Elle était logée de manière à ce que je ne pusse la traiter chez elle. La ville de Pau est petite. Cependant Marie était dans un état de dépérissement tel qu'elle ne pouvait se traîner de chez elle chez moi, qu'avec le secours de sa sœur ou de sa mère. Je la traitai uniquement par le magnétisme, soutenu par l'eau magnétisée. Je lui rendis, en quatre mois, la santé la plus robuste et la plus brillante, le père deux frères et une sœur étaient morts de la même maladie.

Madame veuve Brousset habite le village de Saint-Faust, près de Pau, depuis trois ans, elle était malade d'un vomissement chronique, qui lui rendait l'existence pénible et qui

l'inquiétait pour l'avenir. Elle me fit prier de la traiter. Elle éprouva, à la fin de la première séance, un soulagement qu'elle n'avait osé espérer. Je continuai de la magnétiser : mais déjà les vomissemens avait cessé et ne se reproduisirent plus.

J'ai guéri en sept jours la femme d'un maréchal-ferrant, qui, depuis sept ans, avait une incontinence d'urine qui lui était insupportable.

Ici vont se manifester, par des effets prodigieux, la puissance du magnétisme, et l'action de la volonté dont l'extension est encore inconnue.

Je suis un des administrateurs de la maison de santé de Pau, j'y travaillais le 4 septembre 1827, avec l'économiste M. Barat, bientôt il me dit qu'il se sentait indisposé et qu'il allait se retirer. Un quart d'heure après, madame Barat accourut, et s'écria, en pleurant que son mari venait d'être frappé d'apoplexie. Je me rendis auprès de lui, il avait la figure noire, les yeux fermés; il était privé de toute espèce de mouvement, et il lui était impossible d'articuler un mot. Je le magnétisai avec toute la force de volonté dont j'étais susceptible. Ses yeux s'ouvrirent au bout de quinze minutes. Je continuai, et insensiblement ces symptômes si alarmans disparurent. Ah ! M. Laforgue, me dit-il, je me suis vu mourir; et je viens de renaître dans vos bras. Je continuai de lui faire des passes pendant quelques minutes. Il m'assura alors qu'il se trouvait bien, très bien; que jamais il ne s'était mieux porté qu'en ce moment. Cependant je le fis mettre au lit, et j'allai reprendre mon travail. A peine eus-je fait quelques chiffres, que la cuisinière de M. Barat, vient m'apprendre que sa maîtresse était tombée dans l'état d'où je venais de tirer son mari, en moins d'un quart d'heure je la rendis entièrement à elle-même. Ma modestie ne me permet pas de répéter les expressions de sa reconnaissance et de l'admiration que lui causait un tel succès. Ici quelques réflexions se présentent.

Je n'ai jamais ouï-dire qu'une attaque d'apoplexie fût contagieuse. Cependant madame Barat, qui avait tenu et

pressé son mari dans ses bras , au moment où l'attaque s'était manifestée , fut frappée du même mal, le sien cependant était loin d'avoir la force de celui que lui avait peut-être communiqué son mari , puisque je la guéris bien plus promptement. Un mur blanc est frappé des rayons du soleil et son éclat fatigue les yeux de celui qui le regarde, cette lumière de réflexion s'éteint par l'éloignement de la chose qui l'a produite , et les yeux se reposent avec calme sur ce mur, naguère si menaçant. Je ne sais si ma comparaison est juste ; mais il me semble que madame Barat fut atteinte d'une fraction du mal de son mari , et qu'après que je l'eus guéri , ce mal de *réflexion* , si j'ose me servir de ce terme, céda facilement à mes efforts. Je ne dissimule pas cependant que l'affection morale ne puisse amener de tels résultats. Le moral et le physique se tiennent de si près !

Ce qu'il y a de constant, c'est que lorsque je touche un malade, j'éprouve à l'instant son malaise ou ses douleurs, y a-t-il encore ici *réflexion* ? Ces sensations désagréables ou pénibles se dissipent peu de minutes après que la séance est terminée. Mais si dans le courant de la journée, je pense fortement à un de ces malades, je partage aussitôt ce qu'il éprouve en ce moment. On sent combien il m'a été facile de vérifier de tels faits , et j'ai rarement manqué de m'assurer auprès des malades , de la réalité des sensations que je partageais avec eux. Pourquoi et comment de tels phénomènes s'opèrent-ils ? c'est le secret de la nature. Il faut admirer et se taire.

Je ne demande plus aux malades qu'on me présente ce qu'ils éprouvent. Je le sens dès que je les touche. Mes premières passes produisent un grand effet sur leur moral. Elles leurs inspirent une confiance absolue, et le calme de l'imagination prépare la guérison.

Je dois déclarer cependant qu'il est une maladie, cruelle, opiniâtre, contre laquelle échoue toujours ma puissance magnétique. On prévoit que je veux parler de la goutte. J'ai touché des gouteux ; j'en ai endormi quelques-uns ;



J'ai calmé, plus ou moins, les douleurs de tous ; je n'en ai guéri aucun. J'ai toujours remarqué que la nature place le remède à côté du mal. On dit la goutte fille de l'intempérance dans plus d'un genre. Cependant j'ai connu des gouteux dont la conduite pouvait être citée comme un exemple à suivre ; mais ils tenaient cette maladie de leurs pères. La nature n'a pas créé les liqueurs fermentées ; ce n'est pas à elle qu'on doit reprocher l'abus effrayant qu'en font des hommes qui jouissent, d'ailleurs, de quelqu'estime. Ce n'est pas elle qui monte l'imagination de certains oisifs, ce qui les pousse à changer en excès, souvent crapuleux, et toujours révoltans, la plus douce des sensations qu'elle nous a donnée.

L'homme de la nature boit de l'eau, et il employe ses journées à chercher sa subsistance. Un exercice soutenu est père de l'appétit et du sommeil. Un sauvage vit long-tems ; exempt de soucis, et de presque toutes les maladies qui nous tourmentent ; il transmet à ses descendans sa sobriété et sa vigueur. Beaucoup des habitans de nos villes, au contraire, justifient ces paroles de l'écriture : *Je punirai les fautes des pères sur leurs enfans, jusqu'à la quatrième génération.*

Je ne conclus pas de tout cela que la goutte soit un mal incurable. Il faudrait prolonger le traitement d'un gouteux pendant un an, peut-être, pour obtenir des données à peu près satisfaisantes. Qui conclurait d'un succès ou d'un revers, en ce genre, pour ou contre le magnétisme, se tromperait également. C'est toujours d'expériences soutenues et répétées que l'homme fera jaillir la lumière qu'il lui est donné d'obtenir.

J'ai beaucoup magnétisé ; je magnétise beaucoup, et j'espère magnétiser pendant quelques années encore. Je terais un volume des cures que j'ai opérées, et je fatiguerais mes lecteurs par l'uniformité de mes récits. Ce sont toujours des indispositions, des maladies ; du soulagement, et souvent la guérison entière. La différence d'un traitement à un autre n'existe que dans des détails qui souvent ont peu d'importance.

J'ai cru, en conséquence, devoir me borner à rapporter celles de mes cures qui m'ont paru être les plus intéressantes. Je terminerai cette lettre, déjà longue, par le récit du traitement d'un vieillard, mon ami particulier, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

Cet âge est celui où la nature ne fait plus rien pour les individus ; leur affaiblissement graduel les avertit que le moment de lui rendre ce qu'ils en ont reçu n'est pas éloigné. A cette dernière époque de la vie, toute indisposition un peu grave devient une maladie mortelle. Mon ami eut une indigestion qui, en peu d'heures le conduisit aux portes du tombeau. Son estomac, refroidi par les années, n'avait plus la force de rejeter le fardeau qui le tuait, et de minute en minute son état devenait plus alarmant. On me fit appeler ; l'amitié me donna des ailes, et doubla ma force magnétique. J'appliquai mes mains sur son estomac ; je les y tins long-tems, et je sentis que je lui communiquais de la chaleur. Deux personnes étaient présentes. Nous formâmes la chaîne, et le malade absorba une telle quantité de fluide que nous nous sentîmes épuisés, et atteints de l'indisposition qui avait menacé sa vie. Je lui fis boire de l'eau magnétisée, d'heure en heure, et enfin une évacuation copieuse le rétablit entièrement.

Un vieux chêne dépouillé de ses feuilles ne tient plus à la terre que par quelques racines : le premier ouragan va le renverser. Tel était mon ami, quand je lui imposai les mains ; le vent de la mort soufflait sur lui, et allait l'engloutir. Le magnétisme rappela la nature sur son corps épuisé qu'elle avait abandonné ; il lui rendit une nouvelle vie. Puisse mon ami de Florence, en jouir pendant quelques années encore.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

LA FOREUX.

*Réponse à l'article de M. Chardel, sur l'Explication du Sommeil et des Rêves, inséré dans le dix-huitième cahier de l'Hermès, août 1827.*

Lorsque l'article de M. C\*\*\*, sur l'explication du sommeil et des rêves, parut dans l'*Hermès*, au mois d'août 1827, j'avais conçu le projet d'y répondre, et de lui donner les motifs de mon incrédulité relativement à son nouveau système ; mais de graves occupations m'ont, jusqu'à ce jour,

détourné de mes desseins premiers, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ose appeler des opinions de M. C\*\*\*. J'aime à croire qu'il n'invoquera pas la prescription. Que mes lecteurs aient donc la bonté de vouloir bien relire l'article en question dans le dix-huitième cahier de l'*Hermès*, août 1827.

Sous le modeste titre de l'*Explication des Rêves et du Sommeil*, M. C\*\*\* a décidé une question de métaphysique, qui, jusqu'alors, avait cédé aux travaux subtils d'Euler, Cudworth, Mallebranche et Leibnitz : je veux dire l'union du corps à l'âme. M. C\*\*\* explique aussi à sa manière l'action d'un principe matériel, sur un autre principe immatériel. L'idée n'est pas neuve, comme on le voit, mais l'exécution doit être intéressante; et je m'étonne que, depuis le tems où cet article parut, aucun philosophe n'ait fait raison des idées de M. C\*\*\*. Voyons donc quel sera le nouveau médiateur plastique qu'il propose. Que tous les philosophes de la terre prêtent l'oreille : « La vie unit l'esprit à la matière par deux modifications, l'une le *fluide nerveux*; l'autre, la *vie spiritualisée*. La vie spiritualisée a, dans le corps humain, deux foyers. L'un placé au cerveau est l'écho des *impressions physiques* qui se spiritualisent en nous donnant des sensations; l'autre, situé dans la poitrine, aux plexus solaires, répète les *émotions de l'âme* qui se matérialisent en les traduisant en mouvements physiques..... La transformation du *fluide nerveux*, lorsqu'il s'échappe vers l'âme, a lieu par une sorte de *toucher spirituel*..... Dans le sommeil l'âme ne possède l'affectibilité cérébrale par aucun acte de sa volonté; mais l'affectibilité cérébrale, en *exhalant* sans cesse vers elle une portion du *fluide nerveux* qui se spiritualise en lui arrivant, continue, en quelque sorte, à posséder l'âme..... »

( Pour M. C\*\*\*, l'affectibilité est une propriété passive des organes; c'est la faculté qu'ils ont d'être impressionnés par les objets extérieurs. La sensibilité de l'âme est la faculté que celle-ci possède d'être modifiée par les impressions que lui communique l'affectibilité. )

Enfin, en parlant de la mort, M. C\*\*\* dit que les *attaches* ( une attache est matérielle ) de la vie *spiritualisée* au corps, et qui sont au cerveau et dans la poitrine, se rompent. « Leur destruction commence par les plexus, c'est l'attache de réaction que l'âme prend au corps : une respiration râleuse l'annonce ( le râle ne précède pas tousjours la mort ), elle se soutient plus ou moins long-tems; enfin, le lien se rompt, ..... la vie *spiritualisée* se pré-

« cipite alors au cerveau pour s'en détacher bientôt, en » s'envolant avec l'âme qu'elle enveloppe d'un voile lumi- » neux. »

J'ai rassemblé ici la plupart des propositions principales de M. C\*\*\*, et d'après lesquelles est rédigé, raisonné et conclu tout l'article qu'il a inséré dans l'*Hermès*. Je suis vraiment effrayé d'un tel langage dans la bouche de M. C\*\*\*, non pour moi, mais pour lui ; car je ne sais comment il va s'en tirer. En effet, qu'il me soit permis de lui rappeler ici les propriétés essentielles de la matière et celles de l'esprit.

1°. Propriétés de la matière : toutes positives, évidentes, sensibles ; la matière est à l'état de solide, liquide, ou fluide élastique et impondérable. La physique sait calculer les lois auxquelles elle obéit ;

2°. Propriétés de l'esprit : toutes négatives, toutes cachées, toutes non sensibles. L'esprit est ce qui n'est pas matière ; par conséquent ce qui n'a pas de partie, ce qui n'est pas divisible, ce qui n'est pas ou solide, ou liquide, ou fluide élastique et impondérable. L'esprit est la négation parfaite de la matière. On n'a pas encore pu le soumettre à des lois analogues aux lois physiques. (M. Jouffroy annonce des travaux curieux à cet égard.)

De là il y a impossibilité d'union immédiate entre l'esprit et la matière : leur nature s'oppose, d'une manière réciproque, à tout contact ; ainsi donc l'esprit ne peut devenir matière, ni la matière esprit. Du moins l'intelligence de l'homme ne concevra jamais cette métamorphose ; il pourra l'avancer, mais ne le prouvera pas ; c'est cependant ce qu'a entrepris de faire M. C\*\*\*, et ce qu'il a professé ouvertement : *les impressions physiques se spiritualisent, les émotions de l'âme se matérialisent*. Il y a contradiction dans les idées, et de là dans les mots qui les expriment. Comment ce qui est physique peut-il devenir esprit ? *Et vice versâ*. Je demanderai à M. C\*\*\* s'il a jamais vu une émotion de l'âme matérialisée ; si elle était à l'état solide, liquide ou fluide élastique ? De tout tems on a senti l'impuissance de la raison humaine pour expliquer ce phénomène de notre existence ; et l'on pourrait même conclure, *à priori*, que ce sera toujours un mystère pour l'homme. Je ne reviendrai pas sur les idées et les mots de M. C\*\*\* que j'ai cités plus haut : je laisse au logicien et au métaphysicien à réfléchir en les lisant. La distinction de l'esprit et de la matière que j'ai rétablie, et que M. C\*\*\* semblait avoir oubliée, renverse toutes ses hypothèses. J'ajouterai cependant ici une phrase qui me revient en-

core , et qui est écrite sous la même influence. « Dans le » sommeil il n'y a que la partie flottante de la vie spiritua- » lisée qui reste dans la poitrine..... » Que peut-on en- tendre par la partie flottante de la vie spiritualisée ? Quel sens ajouter à des mots aussi vagues ? Je défierais aux esprits les plus habitués aux abstractions , à M. Cousin lui-même , de comprendre et de sentir la partie flottante ( ce qui est du physique ) d'une vie spiritualisée ( ce qui est plus que métaphysique ).

Mais , s'il ne résultait du système de M. C\*\*\* qu'un dé- faut de raisonnement ; si son système , comme celui de bien d'autres , avait été destiné simplement à tomber sous les armes d'une logique non enthousiaste , tout en louant ses efforts , je plaindrais sa défaite ; mais des explications auxquelles il se livre ensuite sur le sommeil et les songes , naissent des conséquences plus que hardies , qui tendraient entre autres à assimiler l'homme endormi à un instrument déposé , privé de tout séjour de l'âme et de l'intelligence ; en un mot , à une portion de matière organisée , vivant seulement comme la plante , de la vie végétative et orga- nique. « L'âme , dit M. C\*\*\* , s'éloigne de l'affectibilité » ( c'est-à-dire , je pense , soustrait sa sensibilité aux im- » pressions que le corps pourrait lui communiquer à l'aide » de son affectibilité ) dès que le besoin du sommeil se fait » sentir ; alors la volonté abandonne le corps , son agent » se retire , les contractions cessent , et les membres flé- » chissent aussitôt selon les lois de la gravitation. Ainsi la » chute du corps , à l'instant du sommeil , est la suite né- » cessaire de la retraite de l'agent de l'âme ; l'invasion du » sommeil n'est autre chose que la retraite de la vie spi- » ritualisée qui livre l'organisation à son inertie , quand la » volonté ( ou l'âme ) ne s'en occupe plus. »

On voit que M. C\*\*\* est très-clair , et ne nous déguise pas sa pensée : l'organisation est livrée à son inertie. Ainsi l'homme est , dans le système de M. C\*\*\* , l'union 1<sup>o</sup> de l'âme qui a pour agent , sur le corps , la vie spiritualisée ; 2<sup>o</sup> le corps qui a pour agent sur l'âme , le fluide nerveux. Dans l'état de veille , la vie et le mouvement sont produits par les rapports amicaux des deux ambassadeurs. Dans le sommeil , la séparation parfaite de la matière et de l'esprit a lieu ; car l'agent de l'âme se retire du corps pour aller je ne sais où , tandis que le corps reste d'un autre côté avec son agent matériel ( le fluide nerveux ) qui ne peut plus se spiritualiser vu la retraite de celui qui lui donnait accès auprès de l'âme. Je demanderai alors à M. C\*\*\* , qui est si ingénieux dans ses découvertes et ses explications , où il

pense que peut habiter l'âme en ce moment ? Quant au pauvre corps, qu'est-il devenu ? un instrument déposé, comme je le disais plus haut, *abandonné* même d'après M. C\*\*\*. Si un pareil raisonnement se trouvait un jour dans la bouche d'un assassin, je ne sais pas trop ce qu'auraient à lui répondre le procureur du Roi et le président ; car il aurait droit de prétendre qu'en tuant un homme endormi, il n'a fait que maltraiter une portion inerte de matière organisée ; il faut espérer que le président ne serait pas de l'avis de M. C\*\*\*, pour le bien de l'humanité.

Et cependant l'homme endormi de M. C\*\*\* rêve quelquefois, s'il ne rêve pas toujours, comme je le dirai plus bas. Dans quel monde se passent ces phénomènes, et à l'aide de quels organes ? L'homme ne peut penser, ici bas, qu'à l'aide du cerveau. Il faut donc que l'âme, que l'intelligence demeure quelque part unie au corps pendant le sommeil ; elle continue d'agir par le cerveau comme je le dirai, et si des chocs extérieurs, si des impressions sensoriales, trop vives, viennent à frapper cet organe, son action concentrée, pour ainsi dire, au service unique de l'intelligence, se déploie de nouveau sur tous les points de la surface du corps ; c'est-à-dire l'homme se réveille et reprend l'usage visible de ses fonctions de relation.

Je vais essayer d'exposer mes idées sur la nature de l'homme, sur son état pendant la veille et le sommeil. Je hasarderai quelques propositions sur les fluides nerveux et magnétique ; avec M. Cuvier, je proposerai plusieurs questions à résoudre, et quant à l'explication de l'action d'un principe matériel sur un autre principe immatériel, loin de proposer un nouveau médiateur plastique, je dirai seulement comment l'étude et l'observation des phénomènes magnétiques peut la faire concevoir.

L'homme est un être évidemment composé de l'union de deux principes opposés, que dès long-tems on a désignés sous les noms d'âme et de corps. Je n'ai jamais douté un seul instant de la supériorité de l'âme ou du principe intelligent et immatériel sur le corps ou le principe matériel. De là j'ai toujours considéré le corps comme un instrument passif de l'âme ; mais qui, par la loi de son union avec elle, pouvait et devait avoir la propriété de réagir sur ses ordres et sa nature. De là les influences naturelles et réciproques du physique sur le moral, tant dans la veille que dans le sommeil. L'état de veille est, pour moi, cette modification particulière de mon être, pendant laquelle je suis en rapport avec tous les corps et toutes les intelligences qui

m'entourent , état dans lequel je verrai , j'entendrai , je marcherai ; parce que mes organes , dociles à mon intelligence , pourront obéir à ses ordres. L'état de sommeil , au contraire , est cette autre modification de mon être , pendant laquelle l'action de toutes les fonctions de relation a cessé , tandis que les fonctions qui s'exercent , sans le secours de l'intelligence , continuent d'être exécutées ; ainsi je ne verrai plus , je n'entendrai plus , parce que mes organes fatigués seront devenus inhabiles à transmettre à l'intelligence les impressions extérieures. La respiration et la circulation demeurent. Rien d'étonnant. D'après M. Flourens , le cerveau , organe spécial de l'intelligence , est aussi le régulateur des mouvemens et du sentiment ; et Charles Bell a démontré , dans le système nerveux , les nerfs du sentiment et les nerfs du mouvement. Ceux-là seuls travaillent pour un but qu'ils atteignent toujours. La respiration et la circulation sont sous leur influence. Les nerfs du sentiment restent bien impressionnables pendant le sommeil ; mais ils ne transmettent pas à l'intelligence les impressions sensoriales reçues , ou si ils les lui transmettent , celle-ci ne peut les percevoir , vu l'état d'imperfection dans lequel elles arrivent. Pendant le sommeil l'âme laisse donc reposer la partie des organes qu'elle a fatigués , soit par la course , soit par les efforts musculaires , de la même manière qu'elle laisse reposer l'intelligence et restreint son action , tandis que l'homme se livre à des travaux manuels.

Ainsi donc , jusqu'à présent , mon système est loin d'être aussi hardi que celui de M. C\*\*\* ; l'âme agit sur le corps , le corps sur l'âme. Je ne prétends pas l'expliquer , je le note comme un fait. Ensuite l'homme endormi reste homme , c'est-à-dire que l'union des deux principes n'est pas rompue : continuons.

M. Magendie prétend qu'au moment où le besoin du sommeil se fait sentir , l'intelligence se trouble ; je pense , au contraire , que l'intelligence n'est , en ce moment , aucunement troublée. Seulement sa manifestation devient de plus en plus inexacte à mesure qu'augmente la mauvaise disposition des organes à la servir ; ainsi elle ne commandera pas avec difficulté à la contraction musculaire , mais la contraction musculaire lui obéira difficilement.

Buffon admettait deux espèces de sommeil , 1° le sommeil imparfait , c'était celui pendant lequel on rêve ; 2° le sommeil parfait , celui pendant lequel on ne rêve pas , et où , par conséquent , l'intelligence dort aussi ; mais il me semble que Buffon ne pouvait que dire , 2° le sommeil pen-

dant lequel *on dit n'avoir pas rêvé* ; car , alors , on s'est réveillé comme à l'ordinaire , et l'intelligence , rappelant en vain ses souvenirs les plus récents , n'a retrouvé le matin que ceux de la veille. Il y a une lacune ; il y a une absence de mémoire , rien de plus ou de moins ; or , ceci ne prouve pas que l'intelligence n'ait pas agi , n'ait pas pensé. La pensée est l'essence de l'âme , elle ne peut donc ne pas penser ; il faudrait supposer le contraire : ceci est absurde. Il est donc de toute probabilité que , dans ce cas , le même phénomène a lieu pour les somnambules qui , réveillés , ont perdu le souvenir de leurs actions les plus récentes. Peut-on conclure de l'oubli d'un acte produit , que l'intelligence ne l'a pas dicté ? Je ne le crois nullement. Qu'observons-nous dans un somnambule (naturel) ? Il parle , il agit , il raisonne..... Tirez-le de cet état qui le possède ; il suffira du plus court instant pour effacer de sa mémoire tous les actes qu'il vient de produire ; mais , qu'est-ce que cela prouve ? qu'est-ce qu'il reste en dernière analyse ? une absence de mémoire ; et qui pourra assurer alors , qui pourra prouver que ce somnambule n'avait pas la conscience de ses actes , alors qu'il parlait , qu'il agissait , qu'il raisonnait. Rien , absolument rien. Eh quoi ! faudrait-il accuser de folie ou d'absence de raison tous les actes que j'ai produits il y a dix ou quinze ans , par cela seul que je n'en ai plus aucune idée , aucun souvenir ? Le tems et les années produisent ici le même effet qu'on remarque dans un somnambule ; et moi , loin d'en tirer la conséquence de M. Magendie (tome II, *Elémens de physiologie, du Sommeil*), ou de M. Récamier (opinion émise le jour où M. \*\*\* passait sa thèse sur ce sujet : *Considérations sur les systèmes nerveux, circulatoire et respiratoire*, février 1829, ) le défaut de mémoire de l'individu me prouvera l'excellence de l'intelligence dans cet état extraordinaire. En effet , si elle se montre alors à des degrés si supérieurs , si elle peut donner naissance à des chefs-d'œuvre , si elle étonne , enfin , les pauvres humains qui en sont spectateurs , qu'y a-t-il de surprenant qu'à son réveil elle ait perdu les moyens d'exprimer ce qu'elle a senti ? Il faut être Dieu pour parler la langue des dieux. Voyez les degrés dont elle est descendue , et ne soyez plus surpris de son silence. L'espace qui existe entre ces deux états de l'intelligence est plus grand que toutes les distances possibles du tems et des années. Le somnambule ne peut donc avoir aucun souvenir de la nouvelle vie qui l'anima quelques instans ; ses idées plus vives , plus libres avaient d'autres lois de développement , puisqu'elles produisaient des œuvres plus parfaites ; elles ne faisaient pas partie de sa vie intelli-



gente, *habituelle* ; enfin, son intelligence était plus qu'humaine, dans ce sens qu'elle surpassait celle que nous avons tous reçue, et qu'il nous est permis de concevoir.

Le somnambulisme artificiel offre un phénomène entièrement analogue. Endormez quelqu'un, faites-le parler ; réveillez-le, il n'a aucun souvenir de ce qu'il vient de dire ; mais, si vous l'endormez de nouveau, il continuera sa première conversation sans avoir ou du moins sans témoigner aucune idée de l'instant de veille qui a séparé son état de somnambulisme, instant pendant lequel il a également parlé et raisonné.

Si donc j'ai attaqué les conséquences de MM. Magendie et Récamier, c'est que réellement elles me paraissent fausses, et qu'en outre elles attaquent ouvertement le somnambulisme artificiel. Si l'intelligence ne dirige pas les somnambules, si ils ne doivent leur lucidité qu'à une combinaison d'idées accidentelle ou habituelle, que deviendra la confiance que le malade dépose en eux ? etc., etc.

Le raisonnement de ceux qui prétendent qu'ils n'ont pas conscience de leurs actes pendant cet état, m'a toujours paru absurde. En effet, le voici : un somnambule agit, parle, raisonne, compose ; réveillé, il ne se souvient plus de ce qu'il a fait : donc il n'avait pas la conscience de ses actes. Les prémisses contiennent-elles donc la conclusion ?

Mais si, pendant le sommeil, l'intelligence continue de vivre, de penser, et par conséquent ne quitte pas le corps, puisqu'elle ne peut penser ici bas qu'à l'aide du cerveau ; voyons ce dont elle s'occupe, c'est-à-dire étudions un instant le phénomène des rêves. Les rêves ne peuvent être produits que par l'intelligence aidée de la mémoire et de l'imagination. On a dit que la mémoire, dans l'état de veille, était un souvenir, et dans le sommeil devenait un rêve ; elle ne devient pas précisément un rêve, mais l'élément d'un rêve. La mémoire donne à l'intelligence les éléments du rêve, et l'imagination les combine à sa fantaisie ; c'est elle seule qui fabrique, pour ainsi dire, un rêve ; car, s'il en était autrement, il n'y aurait pas de différence entre un rêve et un souvenir à l'état de veille. Or, il y en a une très-grande ; dans un rêve je crois voir, par exemple, le château de Versailles aussi exactement que si je le voyais réellement. Ma mémoire m'offre cet élément aussi pur qu'il peut être. Rien ne peut distraire mon attention ; au contraire, dans le souvenir à l'état de veille, je verrai bien aussi le château de Versailles, mais non pas d'une manière aussi exclusive : les objets qui m'entourent, les sons qui frappent mon oreille pourront me distraire. Le système nerveux, sensible par tous ses points, pourra être généra-

lement affecté, et donner à la fois à l'âme une foule de sensations autres que celles qu'elle voudrait obtenir. Dans le premier cas, l'action de l'intelligence, concentrée au cerveau, est isolée de toute sensation étrangère ; elle ne voit que ce qu'elle veut regarder, n'entend que ce qu'elle veut écouter ; ainsi donc les élémens d'un rêve sont des souvenirs partiels à leur état le plus parfait, mais que l'imagination a bientôt combinés de la manière la plus bizarre. De là tous ces tableaux ridicules souvent, et invraisemblables, ces étranges associations d'idées que les songes offrent à notre âme : c'est l'absence des sens qui est en partie cause de cela. En effet, si ceux-ci trompent quelquefois notre intelligence et l'induisent en erreur, il faut avouer qu'ils rectifient souvent nos jugemens et nous empêchent de nous bercer de chimères ; ainsi, dans l'état de veille, jamais nous ne croirons voir un homme, par exemple, être subitement changé en palais, un enfant croître à vue d'œil, etc., etc., parce que nos sens sont là pour fournir à l'âme des moyens de vérification ; mais, en songe, dès que l'intelligence n'est plus en rapport avec les sens, l'esprit divague et invente mille folies. L'imagination, forte de la mémoire la plus exacte, et des souvenirs les plus purs sur chaque objet en particulier, l'imagination combine des rapports, tout-à-fait inouis, d'après des lois jusqu'ici méconnues. Le feu jaillit du sein des eaux, des palais brillans se forment et s'édifient sans que les mains de l'ouvrier les aient travaillés. Si donc, dans le rêve, le souvenir gagne de la netteté, l'intelligence perd de son jugement en ce qu'il n'est pas corrigé par les sens. L'homme à l'état de veille, quand il est plongé dans ce qu'on appelle la rêverie, commence pour ainsi dire à dormir, et vient confirmer ce que j'ai avancé. En effet, tous ses mouvemens, toutes ses fonctions de relation ont cessé ; il est immobile, ses yeux voient, mais ne regardent pas ; son oreille entend sans écouter. C'est l'intelligence seule qui semble travailler ; mais alors que fait-elle ? Ses jugemens seront-ils tous justes ? Hélas ! c'est en ce moment qu'elle bâtit des châteaux en Espagne ; ce ne serait point alors qu'il tend la main pour demander l'aumône, ce ne serait point à la vue de sa misère, que le pauvre se croirait dans un palais. Il a besoin pour cela de s'abandonner à la rêverie ; il faut qu'il oublie ses malheurs, qu'il ne voie plus les haillons qui le couvrent, qu'il n'entende pas le chien qui aboie après lui, pour qu'il soit riche un seul moment ; mais le besoin vient trop tôt le tirer de sa rêverie : il reprend l'usage de ses membres, il regarde, il écoute, et maudit son erreur.

Mais, dira-t-on, si dans le sommeil l'intelligence n'est

plus en rapport avec les sens et les organes, d'où viennent ces mouvemens que l'on remarque chez un homme endormi. M. Chardel, dans son système, serait fort embarrassé de répondre à cette objection ; mais, quant à moi, je crois en posséder une explication toute naturelle. Lecteurs, reportez votre pensée aux songes qui vous ont vous-mêmes ainsi agités, vous croyez être insultés, être attaqués, combattre même sur le champ de bataille..... Mais voyez alors quel est le degré d'*animation*, pour ainsi dire, de l'intelligence ; elle est exaltée au *maximum* : alors plus elle est excitée, plus elle se rapproche de son état de veille ; c'est une loi que je crois avoir remarquée, et il n'est pas étonnant, dans ce cas, qu'elle puisse commander aux organes les mouvemens quelquefois les plus vifs. La preuve que, dans ces momens, l'intelligence tend à revenir à l'état de veille, c'est que, presque toujours, le dénouement de ces rêves si agités, si violens est immédiatement suivi du réveil. C'est alors qu'on est au fond du précipice, alors qu'on tombe sous les coups d'un assassin, qu'on ouvre les yeux, tout étonné de ne point être mutilé ou de vivre encore.

M. C\*\*\* prétend que, pendant le sommeil, la sensibilité de l'âme a cessé de communiquer avec l'affectibilité du corps ; mais alors que répondra-t-il à cette observation si juste et si vraie de M. Magendie. « L'estomac est-il surchargé d'alimens indigestes, la respiration est-elle difficile par la position, ou d'autres causes, les rêves sont pénibles et fatigans. » M. Magendie cite des faits ; M. C\*\*\* ne peut les réfuter par ses hypothèses. Je ne vois au contraire dans la phrase citée, que la continuation de l'influence du physique sur le moral pendant le sommeil ; phénomène que j'ai annoncé en parlant de la loi de l'union de l'âme au corps. Et en effet, puisque le cerveau est à la fois et l'organe spécial de l'intelligence et le régulateur de l'économie animale ; dès que celle-ci souffrira, le cerveau sera troublé dans ses fonctions, et l'intelligence n'aura plus à sa disposition qu'un mauvais instrument.

Comment, enfin, dans le système de M. C\*\*\*, expliquer non-seulement les réveils subits, mais encore les réveils naturels. Ils ont lieu, dit-il, quand la sensibilité de l'âme croit pouvoir répondre, à l'aide de la vie spiritualisée, à l'affectibilité du corps. C'est fort bien : mais qui pourra déterminer l'âme à agir ainsi ? Quelle sera sa loi ? selon M. C\*\*\* ce sera la volonté seule, en sorte que le corps ne pourra jamais recouvrer ses mouvemens avant que l'âme le veuille. Mais, au contraire, c'est que l'âme est le plus souvent, pour ne pas dire toujours, passive dans l'acte du réveil. Les corps extérieurs venant à agir sur des organes

reposés de leurs fatigues , et propres à transmettre fidèlement au cerveau les impressions reçues , l'intelligence sent nécessairement une modification dans son mode d'être. Naguères elle était seule à rêver , à imaginer. Maintenant elle est interrompue , distraite par de nouvelles idées qui , à chaque instant , arrivent à l'âme par la porte des sens. Alors le réveil a lieu graduellement , mais , comme on le voit , d'une manière passive. Le seul cas où le réveil puisse dépendre de la volonté , est celui-ci , qui , connu de tout le monde , est encore inexplicable de tous , parce qu'il est peut-être inexplicable. Avant de s'endormir on n'a qu'à vouloir fermement , c'est-à-dire avec attention , se réveiller à telle ou telle heure , le résultat désiré a lieu presque constamment. Et comment ! Probablement le souvenir de ce vœu se reproduit en songe à l'intelligence , et tient l'attention de l'âme éveillée à ce sujet. Mais encore resterait-il à expliquer le plus difficile , son exécution à l'heure voulue. Quant aux réveils subits , ils ont toujours lieu à l'instant d'un changement subit aussi de tous les corps physiques qui nous entourent. Ainsi , si je dors en voiture , il est très-possible que je m'éveille à l'instant où la voiture cessera subitement de rouler , etc. , etc. Et alors le phénomène n'offre plus de difficulté à résoudre. Il peut se concevoir.

Par ce que j'ai dit , on peut voir que mon système est en grande partie opposé à celui de M. C\*\*\*. Sans prétendre qu'il soit meilleur , je crois du moins qu'il est plus logiquement raisonné , en ce qu'il ne peut admettre que l'esprit devienne matière , et la matière esprit. Comme on a vu je n'ai parlé que du sommeil , alors qu'il n'est accompagné d'aucun phénomène comme la parole , la marche , etc. , etc. Je n'ai pas traité du somnambulisme naturel , parce qu'il faudrait un article à lui seul pour ce sujet , et que d'ailleurs des hommes de talents en ont mieux parlé que je ne le pourrais faire. Je n'ai point expliqué l'action de l'âme sur le corps ; mais voici comment le magnétisme me l'a fait comprendre et surtout admettre comme un phénomène évident. Il n'est pas rare de rencontrer des magnétiseurs qui , à l'aide du tems , ont acquis sur leurs magnétisés une force de volonté surprenante. Eh bien ! il suffit alors à un d'entre eux , en présence du magnétisé , de vouloir que tel ou tel mouvement se reproduise chez le magnétisé pour que le mouvement soit produit à l'instant même. On voit donc résulter un mouvement physique ; on voit un organe matériel être mis en jeu par la seule volonté ( principe immatériel ) d'un individu autre que celui auquel appartient cet organe. Voilà un phénomène encore plus remarquable que celui de l'union de l'âme à notre corps. En effet , si mon

âme commande, c'est mon propre corps qui obéit. Là, au contraire, c'est une volonté étrangère qui commande et un organe étranger qui obéit. Ce fait, que présente l'observation du magnétisme, n'explique donc pas le mystère de notre double existence; mais je crois du moins qu'il sert à le faire concevoir et admettre.

J'ai promis quelques mots sur les fluides nerveux et magnétiques. Je serai très-court, parce qu'ici la discussion pourrait être fort longue. Je *crois* que la nature du fluide magnétique, que je considère comme un agent physique, est en grande partie analogue à celui du fluide nerveux qui n'est pas plus connu. Elle doit en outre participer de celui des fluides électrique et galvanique: et déjà on a senti les grands rapports qui existent entre eux.

Je termine en posant quelques questions à résoudre, et dont la solution pourrait éclairer la psychologie, la physiologie et le magnétisme animal.

1°. La substance qui produit les sensations est-elle sujette à *se consommer* et à *perdre de son activité* par l'usage?

2°. Est-ce en augmentant la sécrétion de cette matière nerveuse, ou autre, qu'une inflammation détermine un excès de sensibilité?

3°. De quel secours les lumières du magnétisme pourraient-elles être dans cette question?

4°. Le système nerveux serait-il l'organe sécréteur d'un fluide premier, méconnu jusqu'à présent, et selon ses différens modes de manifestation, désigné tour à tour sous les nom de fluides nerveux, galvanique, magnétique?

5°. Le sommeil est-il dû à l'épuisement momentané d'une substance essentiellement sensitive?

6°. Le réveil serait-il produit par un changement chimique de la substance nerveuse ou autre.

7°. Pourquoi dans le cauchemar, la forte volonté que nous avons d'échapper à l'objet imaginaire qui nous oppresse, reste-t-elle sans nul effet?

8°. Que peut dire à cela le magnétiseur qui attribue tant de pouvoir à la voléité?

9°. Comment tous ces phénomènes pourraient-ils être rapportés au magnétisme?

Max. VERRAIS, étudiant en médecine.

# L'HERMÈS ,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Correspondances Magnétiques et instructives entre MM. les docteurs Judel et Picher - Granchamp, anciens disciples de Mesmer.*

« Il faut non-seulement écouter les discours de  
» tous les hommes, mais encore examiner quels sont  
» leurs sentimens et en pénétrer les motifs (1). »

Les faits qui ont directement rapport au magnétisme animal sont en très-grand nombre, ils ont été recueillis et le sont encore tous les jours dans beaucoup d'ouvrages ; ce sont de vastes magasins toujours ouverts à quiconque cherche à s'instruire de bonne foi. Mais l'étude des faits n'est pas la seule voie qui puisse conduire à la vérité.

Dans tous les genres de connaissances, la partie historique, philosophique et morale contribue éminemment à en faciliter la recherche. C'est sans doute dans cette conviction qu'un auteur très-recommandable a cherché, dans un article plein de choses utiles et dicté par les meilleures intentions, à donner des idées saines et justes sur le magnétisme animal dans l'antiquité, et à signaler quelques erreurs qui

---

(1) *Videndum est non modò, quid quisquis loquatur, sed etiam quid quisquis sentiat, atque etiam quid de causâ quisquis sentiat.* Cicer. de officiis, l. 1, c. 41.

s'y sont mêlées et qui peuvent se reproduire encore de nos jours (1).

Ce mode d'instruction , lorsqu'on ne s'écarte pas trop de l'objet principal et qu'on est d'ailleurs en possession de tant de données , de tant de faits certains , est , je crois , maintenant le plus convenable que l'on puisse adopter.

C'est dans ce même esprit que je me détermine à publier les lettres suivantes. Il est des circonstances qui font un devoir à un homme de bien de chercher à éclairer l'opinion publique , ne fût-ce qu'avec le plus faible rayon de lumière et lors même que ses efforts devraient être sans succès. Je cherche , avec toute l'attention et la bonne foi , à ne heurter aucun amour-propre. La vérité , que je place au-dessus de toute autre considération , ou du moins ce que je crois la vérité , est mon seul guide : il n'y a que contre la mauvaise foi bien démontrée qu'un honnête homme doit s'armer , afin de la combattre , ou tout ou moins de la démasquer.

M. *Judel* , docteur-médecin , ancien député et membre du conseil des Cinq-Cents , est un des plus éclairés et des plus sages disciples de *Mesmer*. Il était aussi du nombre de ses amis. Il est actuellement et depuis nombre d'années fixé à Versailles. Au moment qu'on eut formé , à l'Académie royale de médecine , une commission pour s'occuper du magnétisme animal , et pour en faire l'objet d'un rapport à cette société savante , après un mûr examen ; je m'empressai d'annoncer cette bonne nouvelle à ce vénérable condisciple , dont le zèle pour cette science m'était parfaitement connu. Comme ce rapport n'est point encore fait , il est encore tems de publier les idées de M. *Judel* à ce sujet , et il m'en a donné l'autorisation. Il m'a fait prier , de plus , de lui transmettre quelques détails sur la discussion qui avait eu lieu à cet égard dans le sein de l'Académie , et de lui faire connaître mon avis sur les suites présumées de cet événement. C'était

---

(1) M. *Deluze* , dans le 14<sup>e</sup> n<sup>o</sup> de l'*Hermès* , p. 49 et suiv.

me demander beaucoup ; mais mon inclination et mon respect pour un vieillard si recommandable , m'ont déterminé de suite , et j'ai fait quelques efforts pour satisfaire sa juste curiosité.

### PREMIÈRE LETTRE.

Versailles, le 10 août 1826.

Monsieur et très-honorable confrère,

L'ACADÉMIE de médecine vient donc de prendre une résolution du plus haut intérêt qui , sans doute , a été inspirée par les intentions les plus pures et les plus généreuses ; ce parti doit faire une époque saillante dans les annales de la haute physique et de la médecine , que renferme le magnétisme.

Il ne s'agit point ici de ces *opiat*s et de ces *onguent*s<sup>1</sup>, qui remettent les jambes et les bras fracturés (1) ; mais d'une science immense , simple et profonde qui , cultivée par des esprits sages , pénétrants et d'ailleurs éclairés , jettera de grands traits de lumière sur les phénomènes les plus étonnans que nous offre le grand spectacle de la nature : cette brillante perspective me rafraîchit le sang.

Mais, pour que ces belles apparences produisent des fruits et procurent des résultats avantageux , il ne faut pas que la nouvelle commission marche sur les traces , et modèle sa conduite sur celle qui l'a précédée de plus de quarante ans , et dont le malheureux et trop éloquent Bailly fut le rapporteur.

Ce n'est ni dans les salons , ni même dans les assemblées de savans , que peut s'éclairer et se juger une cause d'un si grand intérêt , et qui présente des faits et des circonstances qui étonnent l'imagination . . . . Ce n'est qu'à un traitement magnétique , suivi avec persévérance et des intentions pures ; ce n'est qu'en suivant régulièrement un

---

(1) Expressions empruntées de la comédie du Médecin malgré lui.



cours d'après les grands principes de *Mesmer*, que MM. les Commissaires pourront obtenir toutes les données rigoureusement nécessaires pour remplir leur auguste mission.

Il faut commencer par observer et constater les effets magnétiques, et alors seulement on aura une base et un point de départ solides, pour essayer de remonter à leurs causes : quand on veut établir un édifice, on ne commence pas par le toit. Que MM. les Commissaires se pénètrent de l'idée que leur mission est la plus belle et la plus importante qui ait jamais été confiée à des hommes.

Rejeter par légèreté, prévention, ou par des motifs moins excusables encore, une vérité et une science qui peuvent avoir une grande influence sur le bonheur des hommes, ne serait-ce pas commettre le délit de lèse-humanité ?

Mon cœur s'épanouit et se rassure en pensant à la loyauté de tous mes confrères de l'Académie de médecine. J'ai adopté, non pas légèrement et sans un examen approfondi, toutes les grandes vérités politiques et médicales qui ont été proclamées et consacrées depuis quarante ans ; et comme la science et les procédés magnétiques sont du nombre, j'ai employé tous mes faibles moyens pour les propager, parce qu'ils peuvent avoir une influence décisive et très-avantageuse sur le sort de mes semblables.

Le génie le plus beau, le plus saillant qu'ait vu naître notre belle France, a dit que la raison devait finir par avoir raison ; j'en accepte l'augure, et je crois qu'effectivement cet oracle est plus sûr que celui de Calchas. Les lumières et la civilisation ont pris un développement si prodigieux, et jeté des racines si profondes et si étendues, que tous ceux qui tenteront de les faire reculer, et à plus forte raison de les détruire, auront le sort des Titans et des mauvais anges qui tentèrent d'escalader le ciel et de s'emparer de la toute puissance que s'est réservée cet être incompréhensible aux mortels, dont le centre est partout et la circonférence nulle part..!

Les partisans du pouvoir absolu de quelques sciences en usage, comme des doctrines ultramontaines, ne sont pas de

taille ni de force à arrêter le torrent qui nous entraîne vers un ordre de choses nouveau, conforme d'ailleurs à l'intérêt général.

Si les nouveaux commissaires désignés par l'Académie de médecine pour vérifier la réalité de la science magnétique et l'utilité des procédés, ne s'élèvent pas à la hauteur de leur mission, qu'ils y prennent garde; d'autres plus avisés saisiront cette occasion pour attacher leur nom et leur renommée à une époque et à une circonstance unique, solennelle, et dont le souvenir s'étendra jusqu'à la postérité la plus reculée.

Excusez-moi, cher confrère; lorsque je m'entretiens avec un ami, avec un homme de votre caractère, j'ai la mauvaise habitude de suivre rapidement mes idées, et de les entasser sans mesure ni méthode: Les vieillards des tems passés et présents, ont la tête si pleine de choses et de souvenirs, qu'ils ne peuvent les contenir; les Nestors ont été et seront toujours bavards.

Adieu, mon cher confrère en magnétisme, agréez l'assurance de mon sincère attachement et de la considération très-distinguée avec lesquels je suis et je serai toujours votre dévoué serviteur.

JUDEL.

## DEUXIÈME LETTRE.

Versailles, le 2 Septembre 1826.

Monsieur et très-honorable confrère,

Je puis vous répéter l'espèce d'axiome latin dont il a été question dans notre dernière entrevue; le voici:

- « *Quis sthomacum regem totius corporis esse*
- » *Contendunt verà niti ratione videntur* (1).

Ma vieille mémoire a laissé échapper le nom de l'auteur et l'époque où il vivait; mais quelqu'en ait été le nom et le tems où vivait l'auteur de la sentence, elle exprime une

---

(1) Ceux qui soutiennent que l'estomac est le gouverneur général du corps humain, énoncent une grande vérité.

vérité incontestable, dont l'origine se perd et se confond avec celle de l'espèce humaine ; car je crois que les hommes et les animaux inférieurs ont toujours été et seront toujours comme aux premiers instans de la création ; quelques variétés, quelques accidens individuels n'altèrent et ne changent pas les races.

L'anatomie , la physiologie et le somnambulisme confirment , comme vous le savez , et motivent l'empire et la vaste influence que cet organe exerce sur toute l'économie animale , par le moyen du plexus solaire et du grand nerf sympathique ; et les somnambules , comme vous l'avez toujours vu , ou le plus souvent , ne voyent , ne sentent et n'entendent-ils pas par l'estomac , siège du sens intime et intérieur ? Dans ce cas , les sens extérieurs qui ne sont que des prolongemens , et pour ainsi dire les lieutenans du fort intérieur , se retirent vers leur origine commune ; alors , ce point fortifié et enrichi de toute la force des autres , devient d'une lucidité miraculeuse qui étonne et déconcerte ces petits Titans ou raisonneurs qui entassent , non pas des montagnes , mais des sophismes pour ébranler la vérité , etc. ; mais je m'aperçois un peu tard que je me donne les airs de faire de l'érudition avec un érudit qui m'en rendrait.

Adieu , mon cher confrère en Hippocrate en magnétisme , etc. , etc. , portez-vous bien , et croyez aux sentimens très-affectueux de votre dévoué  
JUDXL.

### TROISIÈME LETTRE.

Versailles , le 2 Octobre 1826.

Monsieur et très-honoré confrère ,

J'AI reçu et lu avec autant d'avidité que de plaisir , la brochure que vous avez eu l'aimable attention de m'adresser (1) ;

---

(2) *Mémoire de F.-A. Mesmer* , docteur en médecine , sur les *Découvertes*. Nouv. édit. , avec des notes de J.-L. *Picher-Grandchamp* , membres de plusieurs sociétés de médecine , etc. Paris , chez Pierre Momus et Compagnie.

je connaissais le mémoire de *Mesmer*, comme vous devez vous en souvenir, j'en ai même plusieurs exemplaires encore; cet écrit présente l'empreinte de son puissant génie et de sa profonde raison.

Ce que vous y avez joint, est pensé et rédigé avec sagesse, et avec cette adroite modération qui sied si bien aux défenseurs de la vérité; il faut laisser aux sophistes ignorans ou malintentionnés, les déclamations virulentes; vous savez que lorsque *Jupiter* avait tort, il ne s'amusait pas à raisonner avec ses adversaires, il les foudroyait. On a voulu faire comme lui; on a lancé des fusées et des brandons dans notre camp, mais vous les avez éteints avec le souffle tout puissant de la raison.....

.....  
C'est le cas de dire comme le bon et savant *Galilée*. — Ils auront beau faire, la terre tournera toujours. — *Par si move*. — Et le magnétisme sera toujours l'âme secondaire et le régulateur de l'univers; c'est son action constante qui entretient l'équilibre et l'harmonie dans toute la nature, et qui les rétablit lorsqu'ils s'altèrent.

Je crains bien que le résultat des opérations de la nouvelle commission ne ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de la première, dont le savant et malheureux *Baillif* fut l'organe. Des vérités aussi profondes et à perte de vue, pour ainsi dire, ne s'établissent pas par des discussions; c'est à un traitement magnétique auprès ou sous des arbres magnétisés, surtout, qu'il faut conduire ceux qu'on veut convaincre, après les avoir instruits à fond de la doctrine mesmérénne, comme vous l'avez généreusement proposé...

Les raisonnemens les plus captieux échouent et se brisent devant les faits: il faut devant eux, imiter ce philosophe, qui, pour toute réponse à un sophiste qui niait le mouvement, se contentait de marcher. Faites voir, palper même des effets positifs à vos commissaires, il en est encore tems, s'ils ont, comme je n'en doute pas, de la délicatesse et de la pudeur, ils seront forcés de se taire et de

se prosterner devant la vérité; autrement, on parlera d'or et on ne conclura rien.

Adieu, mon cher et honorable condisciple, portez-vous bien et croyez au dévouement et à la considération bien sincère de votre serviteur  
 JUDL.

P. S. Si vous en avez le tems, faites-moi l'amitié de m'écrire un peu longuement sur tous ces objets qui ne cesseront de m'occuper avec tout l'intérêt possible. Donnez-moi des détails sur le magnétisme, sur les magnétiseurs actuels; vous savez que j'aime beaucoup les citations variées, faites-moi part un peu de votre érudition, cela m'intéressera beaucoup, m'amusera et me fera passer encore d'agréables momens. *Iterum valè.*

### RÉPONSE AUX LETTRES PRÉCÉDENTES.

Paris, mai 1827.

Mon très-cher, très-vénérable collègue et condisciple,

Quoique depuis la réception de vos intéressantes lettres, nous ayons eu ensemble quelques entretiens au sujet du magnétisme et de tout ce qui se rapporte à cette science dans les circonstances actuelles, vous voulez donc, vous exigez même de moi une réponse plus complète; vous voulez des détails, des citations et un peu d'érudition; vous voulez, enfin, nourrir encore vos pensées, vos souvenirs, vos méditations sur ces objets dont vous n'avez cessé de vous occuper avec tant de fruit pour vous-même et pour les autres. Je vais essayer de vous satisfaire: je ne puis avoir la prétention d'instruire celui dont je recevrais volontiers des leçons, mais je m'estimerai heureux si je puis vous intéresser pendant quelques instans.

Lorsqu'il fut proposé à l'Académie de médecine de s'occuper d'un nouvel examen du magnétisme animal, ne fût-ce que dans le même but qu'elle s'occupe des remèdes secrets, un membre très-distingué de la compagnie, M. Marc, appuya d'abord par de bonnes raisons cette proposition,

sans laisser aucunement entrevoir sa manière de penser sur le fond de cette science.

Après quelques observations contradictoires, il fut arrêté, néanmoins, qu'avant de délibérer sur la proposition en question, et de se fixer pour la négative ou l'affirmative, il serait formé une commission préparatoire pour savoir si on délibérerait ou non sur cet objet. La conclusion du rapport de cette première commission, présenté par *M. Husson*, fut qu'on devait s'occuper d'un nouvel examen du magnétisme animal.

Dès lors, il fut formé une liste des membres académiciens qui voudraient prendre la parole et donner leurs avis sur ce grand sujet, afin d'établir une discussion bien controversée, et de préparer une détermination finale; cette liste fut aussitôt remplie par un grand nombre de médecins très-distingués. Voici les noms de ceux que je me rappelle et dont les opinions fixèrent principalement toute mon attention. Vous nommer *MM. Bally, Marc, Double, Desgenette, Husson, Chardel, Itard, Récamier, etc.*, c'est assez vous annoncer que, dans ce combat académique, la victoire devait être vivement disputée.

Vous savez le reste, mon cher maître, je vous écrivis le lendemain pour vous annoncer la décision prise par l'Académie, et je vous fis connaître le nom des commissaires nommés par elle, devant former une commission spéciale et permanente pour s'occuper de l'examen du magnétisme animal. Dans cette discussion mémorable, qui occupa plusieurs séances, et qui présenta une sorte de solennité, je remarquai, autant que mes facultés purent me le permettre, de l'esprit, du savoir, de l'érudition, et souvent une bonne logique; mais aussi très-peu de connaissances du magnétisme et de son histoire, même chez les orateurs qui paraissaient vouloir embrasser sa défense; beaucoup de plaisanteries, bonnes ou mauvaises, pour jeter du ridicule sur cette science et sur ceux qui la professent; enfin, rien ne fut épargné, pas même la dose obligée de calomnie qui se montre toujours, lorsqu'il s'agit de magnétisme, mais qui

semblait ne pas devoir trouver des organes dans une assemblée aussi respectable.

Parmi toutes ces opinions contradictoires, il en est une surtout qui parut très-extraordinaire, et qui semble avoir servi de prélude au singulier anathème lancé contre le magnétisme, dans le mandement de Monseigneur l'Évêque de Moulins ; un homme très-respectable, un écrivain aussi sage que spirituel, M. *Deleuze* a caractérisé et expliqué cette opinion avec trop d'indulgence, peut-être, dans le quatorzième numéro de l'*Hermès* ; il atteste seulement que cette opinion est celle d'un homme d'une piété reconnue. Il est fort bien, sans doute, d'avoir de la piété, lors même qu'elle ne serait pas reconnue ; mais la véritable piété est toujours accompagnée de la charité. Comme la pudeur, elle doit se dérober aux yeux de la multitude ; l'une et l'autre sont des fleurs délicates que le souffle du vulgaire fane et flétrit. Vous savez tout cela, mon très-cher.

Le lendemain de la décision de l'Académie, je m'empressai d'aller chez le président de la commission qu'elle avait nommée, pour lui offrir verbalement, ainsi que par une lettre que je lui remis, de mettre à sa disposition tous les moyens d'instruction que je possédais, comme un des plus anciens élèves de *Mesmer* ; je fis plus, je portai chez lui et lui remis tous mes documens magnétiques, les cahiers, types gravés de la doctrine et du système de *Mesmer*, avec la clé des mots principaux. Ayant vainement attendu pendant assez long-tems une réponse à mes lettres, je pris, comme j'en avais le droit, le parti de retirer mes cahiers ; c'est alors que je fis imprimer ma lettre avec la nouvelle édition du mémoire de *Mesmer*.

« Me reposant sur les dieux de tout le reste (1). »

---

(1) *Permitto divi cetera*. Horat., Od. 9 l. 1, v. 9.

Sans doute, mon cher maître, la majorité des membres de l'Académie de médecine, en prenant la résolution de faire faire un nouvel examen du magnétisme animal « a été inspirée par les intentions les plus pures et les plus généreuses, comme vous le dites, et ce doit être une époque saillante dans les annales de la haute physique et de la médecine. » Je veux croire que cette brillante perspective qui vous réjouit et vient rafraîchir votre sang « ne sera point une illusion, et qu'un jour tous ces grands objets seront saisis, connus, à la grande satisfaction des savans, des médecins, des disciples de *Mesmer*, et surtout au grand avantage de l'humanité; mais ces heureux résultats seront-ils le fruit d'un rapport fait avec une entière connaissance de la matière, et bien préparé par les études qui peuvent seules servir de guide dans cette importante recherche? Voilà la question essentielle qui se présente aux esprits sages, accoutumés à la méditation, qui connaissent bien les hommes et les corps savans. Je vous avoue, mon cher maître, que sans me placer dans cette classe, je commence malgré moi à me livrer au doute sur ce grand sujet d'espérances.

Cependant, vous, toujours échauffé par le véritable amour de la vérité et de vos semblables, vous vous sentez animé par cette espérance; elle vous « rafraîchit le sang. » Ah! je reconnais bien là le mouvement naturel d'un cœur généreux auquel tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, semble donner une nouvelle vie. Mais, dites-vous, « pour » que ces belles apparences produisent des fruits et procurent des résultats avantageux, il ne faut pas que la nouvelle commission marche sur les traces et modèle sa conduite sur celle qui l'a précédée de plus de quarante ans, » et dont l'éloquent et malheureux *Bailly* fut le rapporteur. Ce n'est qu'à un traitement magnétique suivi avec » persévérance et des intentions pures; ce n'est qu'en suivant régulièrement un cours d'après les grands principes de *Mesmer*, que MM. les Commissaires pourront » obtenir toutes les données rigoureusement nécessaires » pour remplir leur auguste mission. »



J'ai proposé de faire ce cours ; j'aurais établi en même tems un traitement magnétique dans un local convenable et bien choisi , avec un jardin adjacent , dans lequel il y aurait eu au moins un grand arbre magnétisé , j'y aurais réuni les malades qui auraient désiré y trouver le soulagement ou la guérison , et ceux que leurs médecins auraient voulu y amener ; bientôt tous les phénomènes du magnétisme se seraient présentés d'eux - mêmes , et les commissaires , en faisant ainsi marcher ensemble la théorie et la pratique , n'auraient pas tardé à trouver toutes les bases nécessaires pour asseoir un bon jugement.

Telle est, vous le savez, la marche qu'avait tracée *Mesmer*, en demandant que sa doctrine fût examinée ; telle est à peu près celle qu'a indiquée *M. Deleuze* dans plusieurs écrits , et telle sera enfin toujours celle que proposeront les hommes qui connaissent le magnétisme ; car c'est la seule qui puisse amener une solution prompte , complète , irréfragable ; tout cela n'a pas eu lieu , que je sache ; et j'ignore aussi si les commissaires ont pu trouver d'une autre manière tous les avantages que j'osais leur promettre ; quoi qu'il en soit , tout ceci m'a fait faire des réflexions que je vous transmets en partie.

D'abord vous conviendrez avec moi que , de tous les sentimens que développe l'état social dans toutes les professions , l'intérêt personnel est le plus général en même tems qu'il est le plus actif. Ce mobile de la plupart de nos actions ne nous conduit pas seulement à chercher les richesses , les places , les honneurs ; c'est encore lui qui nous porte à étudier les sciences et à nous approprier , en quelque sorte , les succès , la réputation , la gloire qu'elles peuvent procurer. Nous avons acquis une grande considération par des talens avoués , par des succès reconnus ; nous espérons avoir encore beaucoup d'années devant nous pour jouir de tous ces avantages , les accroître même ; nous les tenons , nous ne voulons pas courir les risques de les perdre.

Arrive , alors , une doctrine nouvelle , féconde , immense dans ses développemens , qui semble jeter un nouveau jour

sur la médecine, sur toutes les sciences ; qui les rectifie, qui en change toutes les bases. Que doit-il arriver ? L'histoire de tous les tems ne nous l'apprend-elle pas ? Toutes les passions que fait naître l'intérêt personnel se soulèvent à la fois, et forment une barrière insurmontable contre toute innovation qui nous renverrait à l'école. Les hommes les plus sages, les plus avides d'instruction, partagent même l'aveuglement général. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'entr'eux, qui, doués d'une âme forte, vraiment généreuse, enflammés de l'amour de la vérité, du bien et de leurs semblables, surmontent courageusement tous les obstacles accumulés par les préventions, les préjugés, l'amour-propre, et se présentent franchement au devant de ces nouvelles connaissances. Je le répète, le nombre de ces hommes est petit ; ce n'est que bien lentement, à la suite de succès nombreux et bien authentiques, que les autres, d'abord étonnés, puis réfléchissant, enfin convaincus, viennent peu à peu se réunir à ce premier noyau, qui bientôt grossit, se développe et parvient à la maturité. « La vérité, comme l'a dit *Fontenelle*, ne peut entrer dans l'esprit de la plupart des hommes, que comme un clou qu'on enfoncerait dans la tête à coups de marteau et par le gros bout. » Cela est triste à penser, mais cela n'est que trop vrai.

Vous me dites, mon cher maître, « *que votre cœur s'épanouit et se rassure en pensant à la loyauté de tous vos confrères de l'Académie de médecine.* » Cependant, d'après de certaines données, vous faites l'observation sensée que, « *lorsqu'on veut établir un édifice, on ne commence pas par le toit.* » C'est une vérité incontestable : mais je suis loin de croire que MM. les Commissaires ne l'aient pas sentie avant de procéder à leurs nouvelles études et à toutes les investigations qu'elles commandent. J'ignore, il est vrai, de qu'elle manière ils ont procédé et procèdent encore dans leur examen. Mais les tems ont bien changé depuis le rapport des premiers commissaires. Les progrès des lumières, l'esprit scrutateur, le besoin de marcher à la

suite des nouvelles découvertes en tous les genres , et de se mettre à leur niveau , les discussions privées et publiques , amenées par ce besoin , et mille autres connaissances qui s'accroissent chaque jour ; tout me fait croire que le travail des nouveaux commissaires portera le cachet de la pudeur , de la bonne foi et de l'amour de la vérité ; et qu'alors vous serez forcé de convenir que leur rapport , soumis en dernière analyse aux regards de leurs contemporains et de cette reine du monde , l'opinion publique , juge en dernier ressort , juge des juges , « ne ressemble pas , comme deux gouttes d'eau , à celui de leurs prédécesseurs. » S'ils n'ont pas pris le meilleur chemin pour parvenir à connaître toute la vérité , ils auront du moins pu l'apercevoir , et ils se feront un devoir de la signaler.

Au reste , mon cher maître , vous le savez , nous sommes arrivés à une époque où , comme le dit énergiquement un auteur moderne (1) , « toutes les grandes vérités , les grandes idées frappent vivement tous les esprits , et où toutes aussi semblent exciter plutôt le zèle que le découragement. Les difficultés , loin de rebuter les personnes qui se vouent aux études sévères , irritent au contraire leur ardeur , et les conduisent à d'importantes découvertes , au travers des plus grands obstacles. »

Si les nouveaux commissaires peuvent prendre le tems de compulsuer un peu l'antiquité , ils verront des traces bien marquées de quelques procédés magnétiques sous des noms différens. Ils verront que , dans les tems les plus reculés , et chez les peuples les plus simples et les plus ignorans , comme l'a très-bien démontré M. Deleuze (2) , le magnétisme était vaguement connu et même pratiqué , quoique épars , sans corps de doctrine , sans principes reconnus , sans but

(1) Observations sur les rapports de la mère et l'enfant , etc. ; par M. Giron de Buzaringues. Extrait dans les Annales des Sciences naturelles , mai 1825 , pag. 21.

(2) Dans le 14<sup>e</sup> n<sup>o</sup> de l'Herminé.

bien arrêté et mêlé à tous les genres de superstitions. *Socrate* (1), parlant d'une personne qu'il aimait, dit : « M'é-  
 » tant appuyé contre son épaule de la mienne, et approché  
 » ma tête de la sienne, comme nous regardions ensemble  
 » dans un livre, je sentis, sans mentir, soudain une vio-  
 » lente sensation dans l'épaule, comme de quelques mor-  
 » sures de bête, et fus plus de cinq jours depuis qu'elle me  
 » fourmillait, et m'écoula dans le cœur une démangeaison  
 » continue. »

On sait que *Socrate*, proclamé le plus sage des hommes par l'oracle de Delphes, prétendait avoir son démon familier qui l'avertissait continuellement de ce qu'il devait faire et de ce qu'il devait éviter. Ce fait, souvent traité de fable, n'étonnera pas ceux qui ont fait une étude approfondie des phénomènes du magnétisme.

On doit aussi regarder comme un fragment curieux de la littérature grecque, une lettre qu'on suppose écrite par *Aspasie à Périclès* (2). Et dans laquelle cette femme, célèbre par son esprit et sa beauté, raconte comment elle a été guérie d'une tumeur au visage. Cette lettre, qui révèle une partie des rites *asclépiades* et du culte rendu dans plusieurs temples au Dieu de la médecine, contient plusieurs passages dans lesquels il est impossible de méconnaître l'emploi et les effets du magnétisme et même le somnambulisme.

Dans les tems modernes, les commissaires pourront lire encore dans *Vanhelmont, Maxwell, Touret, Bacon* et bien d'autres auteurs français et étrangers, tout ce qu'on a pu voir et penser à cet égard contradictoirement. Ce dernier s'exprime (3) de la manière suivante : « Nous voyons aussi

(1) Dans *Xénophon*. — Choses mémorables. Rapporté par *Montaigne*. Essais, tome 9, pag. 369 370, édit. de *Villemain*.

(2) Des rites *Asclépiades*; par le docteur *Gius. Monte Santo*. (*Giorn. dell' Ital. Letter.*, mai et juin 1825, pag. 104, insérée dans le *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, art. *Mythol.* pag. 260 et suiv.

(3) *Essais de Politique et de Morale*, in-12, tom. 1, pag. 68.

» que l'écriture sainte appelle l'envie, *un mauvais œil* ; et  
 » les astrologues appellent les influences malignes des pla-  
 » nètes, *mauvais aspects* : de manière qu'il semble qu'on  
 » convienne qu'il y a dans les regards de l'envieux, *une*  
 » *vertu secrète et invisible qui peut offenser la personne*  
 » *enviée.* » On ne peut mettre en doute ces effets, lors-  
 qu'on examine en naturaliste et en physiologiste les diffé-  
 rentes sensations produites par celui qui regarde chez celui  
 qui est regardé.

Examinez sur vous ou sur d'autres l'effet du regard animé par toutes les passions prises en particulier ; d'une part, l'effroi, le désespoir, la haine, la jalousie, l'indignation, le mépris, la colère ; de l'autre, la modestie, la timidité, la douceur, la bienveillance, le désir, l'amour, etc. Et vous serez obligé de convenir qu'il y a une influence réelle dont l'effet est physique sur les personnes, par les yeux desquelles sont reçues ces impressions, ce fluide, cette émission subite, qui, par *une vertu secrète*, s'élançe des yeux opposés, et suivant une force accrue tout à coup par la *volonté* de ceux qui les dirigent. J'ai été témoin plusieurs fois dans les salles de crises de *Mesmer*, qu'il fixait ses regards bienveillans et avec une *intention* soutenue sur les yeux de certaines personnes, jusqu'au moment où ces regards continués avaient enfin déterminé le genre de crise qu'il avait jugé naturel et nécessaire.

L'histoire de quelques animaux, des chiens de chasse, surtout de ceux qui arrêtent le gibier, de plusieurs espèces de serpens, des crapauds, etc., confirment toutes ces vérités.

Un jeune homme nous a raconté, à la suite de la lecture d'un travail sur la puissance du regard, et dans une société où l'on causait sur les diverses influences magnétiques, que, voulant un jour braver les regards d'un très-gros crapaud fixés sur lui, il fut obligé, au bout de quelques minutes de contension, de cesser le premier cette espèce de lutte, et qu'il en fut incommodé sérieusement pendant quatre ou cinq jours. Je pourrai raconter un autre fait aussi

certain et dont j'ai une parfaite connaissance qui prouve que le regard d'un homme , renouvelé et prolongé dans de journalières circonstances , sur une femme qui l'avait cruellement et indignement offensé , et avait excité en lui une fureur concentrée au dernier degré , a fini , sans intention , par l'incommoder dans l'espace de trois mois , sa santé d'ailleurs ayant jusque-là été très-bonne.

« La fureur , dit un grand philosophe (1) , qui espoigne celui qui la fait pénétrer fier (frappe) , encore un tiers à la lui ouïr traiter et réciter ; comme l'aimant non-seulement attire une aiguille , mais infond encore en icelle sa faculté d'en attirer d'autres : et il se voit plus clairement aux théâtres , que l'inspiration sacrée des muses , ayant premièrement agité le poète à la colère , au deuil , à la haine , et hors de soi , où elles veulent , frappe encore par le poète l'acteur , et par l'acteur consécutivement tout un peuple ; c'est l'enfilure de nos aiguilles suspendues l'une de l'autre. »

Ailleurs (2) , « le nombre infini des mortels , dit-il , conclut un pareil nombre d'immortels ; les choses infinies qui tuent et vaguent en présupposent autant qui conservent et profitent , comme les âmes des anges , sans langue , sans yeux , sans oreilles , sentent entre elles chacune ce que l'autre sent , et jugent nos pensées : ainsi les âmes des hommes , quand elles sont libres et desprinses du corps par le sommeil... ou par quelque ravissement... divinent.... pronostiquent.... et voyent choses qu'elles ne sauroient voir meslées au corps. »

Quelle description plus exacte pouvons-nous avoir d'un somnambulisme parfait ! Il y a ici , et pour la secte des illuminés , et pour l'application du magnétisme , comme vous voyez. Dans toute l'antiquité et dans les tems plus rappro-

(1) Montaigne , Essais , in-12 , tom. 2 , l. 1 , chap. 36 , p. 196 ; édit. de Villemain.

(2) Ibid , liv. 2 , chap. 12 , pag. 208.

chés de nous, mais dont les connaissances en anatomie, en physique, en physiologie, etc., étaient bien loin de celles qui ont été acquises depuis, il est donc certain que, sous différens noms, on connaissait, on employait quelques procédés magnétiques qui avaient des résultats quelconques. Toutes ces connaissances étaient imparfaites et sans utilité. Je pourrais accumuler bien d'autres faits de la même espèce, mais je crois bien inutilement. Vous-même, mon cher maître, pourriez facilement en produire un grand nombre. Mais vous diriez avec moi ce que dit *Quint Curt.* (1) *è quidem plura transcribo, quàm credo; nam nec affirmare sustineo, de quibus dubito, nec subducere quæ accepi.*

Dans cet état de choses et de connaissances, à une époque plus contemporaine, un homme prend naissance sur les bords du lac de Constance; cet homme vient au monde avec le germe d'un grand génie, que l'étude et l'observation ne tardent pas à développer. De fortuites observations lui donnent à lui-même l'idée d'un principe général et secondaire qui, comme un fleuve majestueux, peut-être diversifié, et pour ainsi dire divisé en très-petits filets, selon la nature et les besoins de tous les corps. Cet homme, puissamment aidé par son génie, par ses méditations, par ses études, et par ses propres observations, fouille dans les écrits des tems anciens et des tems modernes; il trouve çà et là des traces de faits extraordinaires, jusqu'alors inexplicables et peut-être inexplicables; il rencontre une foule de matériaux épars dont on n'avait pas su faire usage, parce que la nature n'en avait pas été bien appréciée; il les rassemble, il les met à leur place, et parvient enfin à élever un édifice aussi étonnant par sa grandeur qu'admirable par l'accord de toutes ses parties; cet homme, c'est *Mesmer*.

Lui contestera-t-on la découverte du magnétisme animal,

(1) L. 9, c. 1. — J'en rapporte plus que je n'en crois; mais, comme je me garde bien d'assurer les choses dont je doute, aussi ne puis-je pas supprimer celles que j'ai apprises.

parce que de tout tems il a été vaguement aperçu, et quelquefois même employé par hasard? C'est comme si l'on contestait l'invention de la machine la plus utile et la plus ingénieuse, en disant que les leviers, les rouages, les ressorts dont elle se compose, étaient tous séparément connus, et depuis long-tems séparément employés aux usages les plus vulgaires.

Certes, le magnétisme n'a pas attendu la naissance de *Mesmer* pour jouer un rôle dans la nature; mais cet homme extraordinaire est le premier qui ait bien reconnu l'existence de cet agent, et qui en ait révélé toute la puissance; lui seul nous a appris à l'étudier, à nous en rendre maître et à nous en servir pour le bonheur de l'humanité.

MM. les Commissaires, comme vous le voyez, mon cher maître, ne peuvent manquer de documens instructifs, ils pourront se procurer d'immenses recueils, dans lesquels sont consignés toutes les observations, tous les succès magnétiques, toutes les expériences et les erreurs qui sont toujours placées à côté et tout près des vérités, etc. Mais ils ne doivent jamais perdre de vue, dans ces travaux qui sont très-nouveaux pour la plupart d'entre eux, que toutes les grandes découvertes, toutes les grandes innovations, quelque utiles qu'elles puissent être, appellent d'abord l'opposition ou la persécution des hommes, parce qu'elles choquent leurs préjugés, leurs habitudes, leurs intérêts, soulèvent leur amour-propre et déroutent leurs prétentions. Ne cherchons plus la cause de ces combats que l'erreur, les passions livrent toujours à toutes les vérités nouvelles que signale le génie; elle est en nous, elle est dans l'humiliante nature de l'homme. La génération, qui voit éclore une grande découverte, la repousse ordinairement et n'en profite pas. C'est la génération suivante qui en recueille les bienfaits. C'est ce qui doit arriver au magnétisme animal.

« Une secte opposée à la première, dit *Mauduit*, (1)

---

(1) Mémoire sur l'Électricité médicale. Recueil de l'ancienne société de Médecine, tom. 1 pag. 462.



» donna tout au raisonnement, nia les avantages de ce  
 » moyen au lieu de les examiner, traita de charlatans ceux  
 » mêmes qui s'occupaient froidement de cet objet et qui  
 » cherchaient à s'éclairer par l'expérience ; on se combattit  
 » donc et on se nuisit au lieu de se réunir et de s'aider pour  
 » une découverte qui pouvait être de la plus grande utilité ;  
 » les uns voulaient se l'attribuer avant de l'avoir appro-  
 » fondie ; les autres s'opposaient de toutes leurs forces à une  
 » gloire qui les *offusquait*. »

On pourrait dire aussi à MM. les Commissaires au sujet  
 du magnétisme, que ce n'est point par des expériences isolées,  
 insolites et circonscrites, mais bien dans un grand traitement  
 public, formé, établi et dirigé d'après les principes et la  
 doctrine de *Mesmer*, que les anciens commissaires eussent  
 dû venir chercher les vérités qu'ils avaient l'air de vouloir  
 saisir. « Là (1), ils auraient pu faire des essais sur des  
 » personnes en crises, des *somnambules*, des cataleptiques,  
 » des asphixiés, des léthargiques. Ces effets répétés mille  
 » fois chez *Mesmer* et dans tous les traitemens, et variés  
 » de toutes les manières, attestent victorieusement des effets  
 » qui ne sont point dus à une imagination qui n'a plus de  
 » pouvoir ; il fallait faire ces essais sur des animaux chez  
 » lesquels on ne peut pas soupçonner l'influence de l'imagi-

(1) Analyse raisonnée des Rapports des commissaires chargés  
 par le Roi de l'examen du Magnétisme animal, in-8., p. 54, 55 ;  
 par *Bonnefoy*.

Dans une note placée dans cet ouvrage de *Bonnefoy*, au bas de  
 la page 54, il s'exprime ainsi :

« Si les commissaires eussent réfléchi sur la volonté et ses ef-  
 » fets, ils n'auraient pas été si prompts à proscrire le magnétisme ;  
 » mais ce n'est point ici le lieu de s'occuper de cet objet inté-  
 » ressant. »

On doit voir clairement, par ces paroles, que *Mesmer* et ses  
 disciples connaissaient le pouvoir de la volonté dès le premier  
 cours en 1784, et avaient appris à la distinguer de l'*intention*.  
 Cette preuve, qui est sans réplique, s'ajoute à celles que j'ai don-  
 nées à la fin de la notice sur *Bonnefoy*.

» nation ; alors la conviction eût suivi de près. » En effet , ce n'est pas assez de nommer une seule cause , il en faut indiquer plusieurs , quoique cependant il n'y en ait qu'une seule de véritable (1).

On pourrait encore inviter MM. les nouveaux Commissaires à lire attentivement et sans préventions , s'il est possible , cet écrit polémique de *Bonnefoy*, ce qui n'est pas pénible ; car il est très-court et très-substantiel ; ils y verraient cet auteur , médecin-magnétiseur , rappeler et extraire du rapport des commissaires ces propres paroles. Pag. 56, 57

« Alors , les malades offrent un tableau très-varié par les » différens états où ils se trouvent ; quelques-uns sont calmes , » tranquilles et n'éprouvent rien ; d'autres toussent , cra- » chent , sentent quelques légères douleurs , une chaleur » locale , ou une chaleur universelle , et ont des sueurs ; » d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions ; » rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convul- » sions ; quand on ne la point vu , on ne peut s'en faire » une idée ; et en le voyant , on est également surpris et » du repos profond d'une partie de ces malades , et de » l'agitation qui anime les autres ; des accidens variés qui » se répètent , des sympathies qui s'établissent ; on voit » des malades se chercher exclusivement , et en se préci- » pitant l'un vers l'autre , se sourire , se parler avec affec- » tion , et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont » soumis à celui qui les magnétise ; ils ont beau être dans » un *assoupissement apparent* , sa voix , un regard , un » signe les en retire ; on ne peut s'empêcher de reconnaître » à ces effets constans , une grande puissance qui agite les » malades , les maîtrise , et dont celui qui magnétise , sem- » ble être dépositaire ( pages 5 , 6 , 7 ). »

Les commissaires ont vu tout cela dans le traitement de *Deslon* ; ils auraient vu bien d'autres choses dans celui de son maître *Mesmer* ; mais d'après ces vérités de faits , cette

---

(1) *Namque unam dicere causas non satis est , verum plu- res , undè unam tamen sit.* Lucret , l. 6 , v. 704.

description exacte et ces aveux, comment ont-ils pu tirer des conséquences absolument contraires à leurs assertions ? La médecine ordinaire, telle qu'elle se pratique par les plus habiles et savans médecins, offre-t-elle une certitude qui approche de celle que présente l'emploi judicieux du magnétisme ? Ne sont-ce pas ces considérations sur cette médecine ordinaire qui ont arraché à *Pline* et à beaucoup de grands hommes, et particulièrement à trois grands médecins, *Celse*, *Sauvages* et *Lieutaud*, sans compter une multitude d'autres, cet aveu terrible « que la médecine n'est qu'une science conjecturale ? » « Le traitement » des maladies, les consultations contradictoires, les questions proposées tous les jours par les Académies et par » les facultés, ne sont-elles pas des preuves évidentes de » cette triste vérité ? et s'il est vrai que cette science, » descendue des cieux pour consoler l'humanité souffrante, » n'a fait qu'aggraver nos maux ; s'il est vrai que nos sys- » tèmes l'ont dénaturée, pourquoi proscrire avec tant d'a- » charnement une découverte qui doit la rappeler à sa » destination et lui rendre toute sa dignité (1) ? »

Vous vous rappelez, mon très-cher maître, que cet écrit d'un condisciple encore bien jeune, est plein de force de raisons, d'une discussion lumineuse, d'une logique pressante jointe à la plus grande politesse. On pourrait aussi inviter MM. les nouveaux Commissaires à lire avec la même attention l'ouvrage que *Servan* (2), ancien avocat général du parlement de Grenoble, a composé dans le même tems sur ce même sujet, et dans lequel de semblables qualités se cachent sous le voile d'une ingénieuse plaisanterie. Ces deux ouvrages renfermés dans quelques bibliothèques, et pas assez connus en conséquence, ont, j'ose le dire, entièrement pulvérisé les trop fameux rapports des premiers commissaires.

---

(1) *Bonnefoy*, *ibid.*, p. 96.

(2) Doutes d'un provincial, proposés à MM. les Commissaires chargés par le Roi, de l'examen du *Magnétisme animal*. In-8°.

Il est déplorable, sans doute, que dans un examen obligé de quelques sciences, il se mêle parfois de la passion, de l'intolérance, de l'erreur, et souvent aussi de la mauvaise foi ; car alors, et nécessairement, les partis contendans et opposés, sont forcés de se servir de toutes les armes de la dialectique et de la critique ; mais cela ne peut être autrement dans un tel combat ; et lorsque des deux côtés on est en présence, et qu'on met en avant des prétentions opposées et souvent ennemies, on se dispute donc presque toujours avec acharnement, et quelquefois sans aucun fruit ; « car on ne saurait disputer, en effet, sans condamner le sentiment de son adversaire. » (1)

(La suite au numéro prochain.)

---

*Réponse à M. Vernois, élève en médecine, Sur la Critique par lui insérée dans l'Hermès du mois dernier, d'une explication du Sommeil et des Rêves, donnée en 1827, par M. Charrel.*

Il parut en 1827, dans le journal *le Globe*, une explication de la formation du sommeil et des rêves. L'article était de M. Geouffroy, dont je reconnais le mérite ; cependant, après un mûr examen, je crus devoir réfuter sa théorie, et j'en exposai une nouvelle. Deux ans se sont écoulés et voilà qu'aujourd'hui M. Vernois, élève en médecine, annonce que, malgré ses graves occupations, il va enfin éclairer des lumières de la science cette discussion déjà ancienne. Je l'en remercie en ce qui me concerne ; car l'instruction est en soi chose si bonne, qu'elle me semble toujours venir à propos.

Il commence par déclarer que je n'ai fait que reproduire un ancien système, qu'il s'agit du médiateur-plastique, hypothèse dont il a reconnu la futilité en méditant les œuvres d'Euler, Cudworth, Mallebranche, Leibnitz, etc. Après avoir écarté l'autorité de noms si justement célèbres,

---

(1) *Neque enim disputari, sine reprehensione, potest.* Cicero de finibus. Bon. et mal., l. 1, c. 8.

la discussion ne lui semble plus qu'un jeu , et il s'effraie miséricordieusement de la force des argumens dont il va m'accabler : cependant sa charité pour moi semble l'abandonner un moment quand il appelle tous les philosophes de la terre à la discussion , afin , sans doute , d'assister à ma défaite.

M. Vernois égaye ensuite son sujet en supposant que l'assassin d'un homme endormi pourrait s'excuser sur le sommeil de sa victime. Cette plaisanterie est pleine de goût et de convenance ; mais sa gentillesse a mis ma pénétration en défaut ; car il m'a été impossible d'apercevoir ce qui peut la motiver dans le changement apporté par le sommeil , entre l'âme et le corps , quel qu'en soit d'ailleurs l'explication. Revenons à ce que j'ai cru comprendre de ses raisonnemens.

Il pose en fait que les propriétés de la matière sont positives et sensibles , et que celles de l'esprit sont négatives et insensibles , d'où il conclut qu'il est rigoureusement démontré qu'il ne peut exister immédiatement entre eux ni réciprocité d'action ni union : qu'ainsi c'est par un défaut de raisonnement que j'assure que cette union se fait par l'intermédiaire de la vie , dont les modifications spiritualisent les impressions physiques et matérialisent les émotions morales.

D'abord , je ne parle pas d'une union immédiate ; mais d'une union médiante. A la vérité il a plu à M. Vernois de travestir ma pensée , et de me faire déclarer que l'esprit se change en matière et la matière en esprit ; mais à lui seul en appartient l'invention. Quant à moi , je me suis borné à dire que la vie , en unissant l'âme avec le corps , s'assimilait à leur différente nature , de manière à établir des relations entre eux. Cette opinion , je pense , ne paraîtra pas déraisonnable aux spiritualistes.

La vie est , selon moi , le médiateur plastique des philosophes. J'avoue que je n'ai pas employé ce mot technique ; mais j'ai dit qu'elle tire son origine d'un élément physique qui n'est pas matériel , d'après la définition que j'ai donnée de la matière.

M. Vernois et moi nous différons surtout dans nos définitions ; les siennes sont tranchantes ; et il est tellement certain de leur exactitude que , sans prendre la peine de la justifier, il décide que je me suis égaré , parce que j'ai oublié la distinction qu'il établit entre l'esprit et la matière. Voilà tout son raisonnement , et l'unique preuve qu'il donne des erreurs de mon système ; il appelle cela une réfutation. Au surplus , il reconnaît avec moi l'existence de l'âme , il assure même n'en avoir jamais douté ; mais les définitions de l'esprit et de la matière n'en démontrent pas moins à ses yeux l'impossibilité de leur union. J'avouerai que cette union me semble un fait contre lequel toute logique vient échouer. Les argumentations des matérialistes à cet égard ne m'ont jamais paru concluantes ; car c'est se contredire que de prétendre démontrer le néant de l'âme , en argumentant de la définition de ses propriétés. Il est clair que , si l'âme n'existait pas , la supposition de ses propriétés serait une hypothèse chimérique , qui ne pourrait devenir la base d'aucun raisonnement solide. Ainsi l'on ne prouve rien , quant au fond de la question , en raisonnant sur des propriétés de convention.

En effet , alors même qu'on démontrerait l'impossibilité de l'union de l'esprit et de la matière , d'après les définitions données , s'ensuivrait-il que cette union n'existe pas , ou que l'esprit soit une chimère ? Nullement. Il s'en suivrait seulement que ces définitions sont inexactes , et il suffirait que l'on eût pris une idée fautive des propriétés de la matière , comme je le pense , pour qu'il fallût recommencer l'étude de la nature. C'est le parti que j'ai pris. J'ai beaucoup observé et beaucoup médité ; mes recherches ont-elles eu un heureux succès ? M. Vernois , sans les discuter , décide que non , parce qu'il sait de science certaine , et comme il dit , *à priori* , que je me suis trompé.

Il m'accuse d'avoir , sous le titre modeste d'explication du sommeil et des rêves , expliqué en effet l'union de l'âme avec le corps , que les plus grands philosophes avaient infructueusement étudiée. Cela peut être ; mais le sujet m'y conduisait naturellement. D'ailleurs , il fallait peser mes raisons , et l'importance de la discussion ne le dispensait pas

du soin de l'examiner. Au surplus, mon audace est moins présomptueuse que M. Vernois semble le supposer, les philosophes dont il parle n'avaient pas, comme moi, étudié la nature à l'aide du magnétisme animal ; ce puissant moyen d'investigation leur manquait, et l'on conçoit qu'un œil ordinaire armé d'un télescope, peut apercevoir ce que la vue la plus perçante ne découvrirait pas sans son secours. Telle est mon excuse s'il m'en faut une, les phénomènes du somnambulisme lucide m'ont éclairé.

Maintenant que je crois avoir répondu aux premières objections de M. Vernois, je vais lui adresser directement quelques questions sur les doutes que sa manière d'énoncer ses opinions ont laissé dans ma pensée.

Vous dites, Monsieur, que l'esprit est la négation parfaite de la matière ; mais il me semble que, dans l'absence de toute autre création, la négation absolue de la matière offre l'idée du néant, ni plus ni moins ? N'auriez-vous pas fait ici une légère omission, et l'esprit dans votre opinion n'est-il pas quelque chose de plus que le néant ? Vous opposez ailleurs les propriétés de l'esprit et celles de la matière, comme s'il s'agissait de deux éléments destinés à s'individualiser dans les êtres, auriez-vous la pensée qu'il y a dans la nature une masse d'esprit pour former les intelligences, comme il existe une masse de matière pour former les corps ? Cette opinion a été celle de plusieurs hommes célèbres, et vos expressions permettent de supposer que vous la partagez.

La matière est une substance universelle, c'est la pâte dont la nature pétrit tous les corps, il n'en est pas ainsi de l'esprit qui n'est qu'une faculté de l'être intelligent. Si vous êtes de cet avis, j'eusse préféré que vous eussiez tout bonnement nommé l'âme, au lieu de citer la partie pour le tout.

L'intelligence est dans son essence, inséparable de la sensibilité, et c'est cette sensibilité qui nous donne le sentiment de l'immortalité de l'âme. Vous ne l'attaquez pas directement ; mais vous tendez à le détruire, en confondant l'affectibilité des divers organes avec la sensibilité. Cependant

vous conviendrez qu'il nous serait impossible de comparer les sensations entre elles, s'il n'y avait pas unité dans la sensibilité de l'être qui les juge.

J'avais dit que dans un sommeil profond, l'intelligence se reposait quelquefois complètement, et vous décidez, au contraire, que jamais nous ne cessons de penser, parce que la pensée est de l'essence de l'âme, et qu'il est absurde de supposer qu'elle existe sans penser; mais, ici, ne confondez-vous pas l'œuvre avec l'ouvrier? Ce n'est pas la pensée qui est de l'essence de l'âme mais bien l'intelligence qui la produit, et quelque degré d'activité qu'ait la vôtre, vous avez dû remarquer que, même pendant la veille, elle peut avoir ses momens de repos. Es-ce que vos pensées se reproduisent toujours avec la même activité? et n'éprouvez-vous jamais à cet égard de ralentissement ou d'interruption?

Vous citez les noms de MM. Cuvier, Flourens, Bell, Magendie, etc. Vous connaissez sans doute leurs écrits, mais je soupçonne qu'il n'en est pas ainsi des miens que vous prétendez réfuter; car il faut y avoir jetté un coup d'œil bien inattentif pour supposer y avoir lu le contraire de ce qui s'y trouve. Je ne dis nulle part, par exemple, que l'âme abandonne complètement le corps dans le sommeil; mais j'explique comment alors l'intensité de leurs rapports diminue. Le sommeil est en partie volontaire et en partie forcé. « Nous dépensons beaucoup pendant la veille, et » quand l'agent de la volonté n'est plus assez nombreux, » la difficulté de l'exécution engage l'âme à s'abstenir, ce » qu'elle fait en éloignant sa sensibilité du contact intime » de l'affectibilité; etc. La vie spiritualisée en se renou- » lant, rétablit l'intensité des rapports, etc. (1) Elle s'ac- » cumule quand nous dormons, et son contact avec le sys- » tème nerveux acquiert bientôt assez d'intensité pour nous » contraindre à recevoir les sensations qu'il nous envoie. » Telle est la cause naturelle du réveil (2). » Vous voyez que j'indique comment s'opère le changement de relations qui se manifeste entre l'âme et le corps quand nous dormons. On a comparé le sommeil à la mort, parce qu'elle détruit les rapports des organes avec la sensibilité dont le sommeil ne fait que suspendre l'activité.

Vous présentez les observations de M. Magendie sur la production des rêves dans les digestions pénibles, comme une objection insoluble avec mon système; est-ce que vous

(1) De la cause du Sommeil et des Rêves : extrait de l'*Hermès*, août 1827.

(2) Esquisse de la Nature humaine, page 203.



n'avez pas lu ce que j'ai écrit sur ce phénomène? Je l'explique de la manière suivante : « Il faut généralement pour » jouer d'un sommeil paisible, que l'estomac ne soit pas » trop chargé. Le voisinage de cet organe avec le plexus y » cause dans les digestions laborieuses une sensation de mal- » aise qui réagit sur le cerveau et donne des songes » fatigans (1). »

Lorsqu'on se permet une critique aussi tranchante que la vôtre, on est inexorable de se confier à des souvenirs infidèles. Vous me comparez à M. Cousin, non pour le mérite; car vous n'êtes pas louangeur, mais pour l'obscurité, et vous me faites dire que, « dans le sommeil il n'y a que la partie » flottante de la vie spiritualisée qui *reste* dans la poitrine. » Mais vous faites encore ici de l'obscurité pour votre satisfaction. Voici le passage. « La vie spiritualisée a dans le » corps humain deux foyers; l'un placé au cerveau est l'é- » cho des impressions physiques, l'autre situé dans la poi- » trine aux plexus solaires, répète les émotions de l'âme. » L'agent de la volonté ne peut abandonner ces attaches » sans que l'âme qu'il retient captive ne s'échappe à l'ins- » tant; aussi dans le sommeil il n'y a que la partie flot- » tante de la vie spiritualisée à se *retire* de la poitrine, » ce qui rend la respiration plus laborieuse (1). »

Vous le voyez, Monsieur, je n'ai pas dit que la partie flottante de la vie *reste* fixée dans la poitrine, puisque j'annonce, au contraire, qu'elle suit le mouvement de l'âme et que j'explique par là le changement de respiration et la flexion des muscles qui se manifestent quand l'homme s'endort.

Ce passage n'a rien d'obscur et l'on conçoit facilement que la même modification vitale qui captive l'âme en l'assimilant à sa nature, obéisse dans sa partie mobile à l'impulsion de la volonté dont elle est l'agent, et néanmoins contracte dans l'organisation des points d'attache fixes qu'elle n'abandonne qu'à la mort.

J'avais dit que le travail de la mémoire peignait des images dans le cerveau de l'homme éveillé de même que dans celui de l'homme endormi; que seulement pendant la veille les yeux recevaient du dehors les images que le fluide nerveux transmettait à l'affectibilité cérébrale, tandis que dans le sommeil nos souvenirs les y traçaient directement. Que dans l'un et l'autre état nos sensations étaient les mêmes, et qu'en certains cas, elles pouvaient également nous trom-

(1) Esquisse de la Nature humaine, page 196.

(2) L'*Hermès*, août 1827, Explication du Sommeil et des Rêves.

per ; qu'en effet le travail des pensées produisait l'illusion des rêves en état de veille, dès que la réaction mentale acquérait la puissance des impressions premières, ce qui pouvait arriver quand l'affectibilité cérébrale s'exaspérait, soit par la fixité des idées, soit par toute autre cause, et j'y trouvais une explication naturelle de la formation des images dans les hallucinations, le délire des fièvres, la folie, etc.

Ces rapprochemens me semblaient curieux, et l'unité de l'explication méritait peut-être un mur examen ; j'avais cru y trouver la simplicité des moyens que la nature emploie ordinairement. Vos grandes occupations ne vous ont pas laissé le loisir d'y donner un moment d'attention.

Les mots ne sont que des étiquettes sans valeur, tant qu'on ne les attache pas à des notions dont ils sont les signes, et j'eusse désiré que vous eussiez défini ce que vous entendez par la matière. La physique, dites-vous, sait calculer les lois auxquelles elle obéit ; soit, mais cela lui fait-il mieux connaître le principe matériel ? Je ne le crois pas, car elle lui accorde une foule de propriétés contradictoires ; il est pesant et impondérable ; il repousse et il attire ; il est inerte et il est actif ; il est saisissable et on ne peut le saisir, etc., en un mot, le principe matériel est universel ; il s'attache indifféremment à tout et ne définit rien, car pour définir, il faut excepter quelque chose. On l'a même appliqué à l'intelligence que l'on a appelé la matière pensante. Dans la réalité, le nom de la matière n'est qu'une étiquette qui, sous l'apparence d'une notion positive, ne sert qu'à désigner notre ignorance des élémens de la nature. Je dis des élémens, parce qu'il me paraît certain qu'il y en a plusieurs en physique ; cependant, c'est sur la connaissance absolue que vous prétendez avoir des propriétés de cet être inconnu, que vous appuyez vos raisonnemens.

Dans un siècle aussi positif que le nôtre, il conviendrait peut-être de déterminer ce que l'on entend par un mot, avant d'en faire la base d'une discussion, et c'est par ce motif, qu'en employant le mot matière, j'ai pris soin d'en déterminer la valeur, en la réduisant à ce qui forme la consistance des choses.

Les physiiciens ont cherché les élémens dans la décomposition des corps, c'est-à-dire, qu'ils ont commencé l'étude de la nature par la fin. J'ai cru devoir suivre une autre route, et comme le soleil et la terre m'ont paru le principe des choses, j'ai examiné les propriétés des rayons solaires et celles de la matière, avant de passer aux corps composés, dans lesquels ils se combinent. En commençant ainsi par le commencement, j'ai cru reconnaître que la matière et le

mouvement se partageaient la nature ; doit-on rejeter ou adopter ce système ? C'est ce que l'examen apprendra ; mais vous auriez dû le discuter avant de réfuter mes explications physiologiques, car elles n'en sont qu'une application particulière à l'homme.

Vous parlez des fluides nerveux et magnétiques, élastiques et impondérables, comme si vous les connaissiez de science certaine ; cependant je crois pouvoir vous assurer que les physiciens ignorent la cause de la fluidité et de l'élasticité comme celle de la lumière, de la chaleur et de l'attraction ; le principe vital n'est pas mieux connu des médecins, et c'est avec cette masse de connaissances que vous ne balancez pas à fixer les limites de l'intelligence humaine.

Je sais que malheureusement les savans refusent souvent d'examiner ce qui contrarie leur méthode, et qu'elle réduit la science à l'examen des effets. Cette marche borne l'étude aux résultats matériels, et par conséquent conduit au matérialisme ; cependant les causes existent, et il est dans la nature de l'homme de chercher à les connaître.

\*

CHARDL.

*Guérison d'une loupe, obtenue au moyen du magnétisme direct, par M. Deschamps, chirurgien à Paris, sur M. Droux, ancien militaire demeurant à Assy, près Soissons.*

Le 4 juin 1826, je fus consulté par M. Droux, relativement à une loupe ; elle avait pris naissance sur l'œil gauche de cet homme il y avait environ quatorze ans, et depuis ce tems elle avait graduellement augmenté de volume, sans en avoir été empêchée par l'usage des prescriptions de médecins distingués de Soissons et de Paris, où le malade s'était rendu, déterminé à supporter l'opération, si elle était nécessaire et praticable.

M. Larrey, l'un des médecins de la capitale, consulté par M. Droux, jugea que la loupe ayant sa base dans la cavité de l'orbite, à la partie supérieure du globe de l'œil, elle ne pourrait être extirpée qu'en obligeant à faire le sacrifice de l'œil qu'elle obstruait, qu'en conséquence l'opération n'était pas praticable.

Cette loupe avait deux pouces et demi de large à son sommet, et trois pouces de long, en sorte que, pour faire usage de l'œil qu'elle couvrait, M. Droux était obligé de la soulever avec la main.

Le 4 juin , je commençai le traitement de cette loupe au moyen de l'agent magnétique animal , le malade éprouva d'abord au cerveau une forte commotion que je dirigeai au même instant sur toute l'habitude du corps. M. Droux compara ce qu'il ressentit pendant cette opération , à un sentiment d'ivresse : en terminant la séance nous remarquâmes que la loupe était déjà prodigieusement diminuée.

Le 5 , à midi , je magnétisai M. Droux ; les effets que j'avais obtenus la veille se manifestèrent de nouveau , et la loupe diminua dans les mêmes proportions.

Le 6 , à la même heure , je me rendis chez M. Droux , pour le magnétiser ; je le trouvai à l'entrée de sa maison ; ne le reconnaissant pas , je lui demandai si M. Droux était chez lui. Après un mouvement d'hilarité , provoqué par cette question , mon malade , car c'était lui , s'étonna de ce que je ne l'avais pas reconnu. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que l'entière disparition de la loupe avait causé ma méprise : néanmoins la séance eut lieu comme à l'ordinaire ; je prescrivis un purgatif pour le lendemain matin ; cette ordonnance ne fut point exécutée ; la loupe était disparue ; M. Droux se crut guéri , et trouva tout simple de se rendre dans les champs , où il travailla ayant la tête baissée , jusqu'à ce qu'enfin la loupe reparut dans les proportions qu'elle avait eues précédemment.

Le 7 et le 8 , je magnétisai le malade , et je fis de nouveau disparaître la loupe.

Le 9 , M. Droux , que l'expérience avait rendu confiant , se purgea et fut magnétisé.

Le 10 , il prit une seconde purgation , et je le magnétisai pour la dernière fois ; en me retirant j'engageai M. Droux à prendre une troisième médecine le 12 , il s'y conforma ; et depuis cette époque la loupe n'a plus reparu et n'a laissé aucune trace de son existence.

Pendant les dix jours qu'a duré ce traitement , le malade a bu de l'eau magnétisée.

L'étonnement que m'a causé ce phénomène , ne peut être comparé qu'à celui des personnes qui , depuis plusieurs années , connaissaient M. Droux , et tous les remèdes qu'il avait faits pour obtenir la guérison de cette fâcheuse infirmité.

Le 24 juin de la même année , je fus consulté pour une fille âgée de onze ans , et petite fille de M. Droux. Cette enfant , sourde de naissance , demeurait trop loin de chez moi pour que je pusse aller la magnétiser tous les jours , je réglai les séances de deux jours l'un. Je donnai la pre-

mière le 24 ; l'enfant éprouva plusieurs effets très-sensibles et très-apparens.

Le 26, les mêmes résultats se manifestèrent. seulement après la séance ; la jeune fille était plus colorée qu'à l'ordinaire, et son humeur infiniment plus gaie.

Le 29, elle sortit avec son père, et entendit pour la première fois de sa vie : le bruit qui frappa son oreille était un coup de fusil, tiré à une assez grande distance du lieu où elle était alors.

Le 30 juin, en arrivant chez ma petite malade, elle m'aborda en me disant *pan*, mot qu'elle n'a cessé de répéter jusqu'au 2 juillet suivant, jour où ayant entendu tonner, et étant comme hors d'elle-même et dans un état difficile à décrire, elle m'exprima le bruit qui l'avait frappée.

Le 6 juillet, elle entendait et comprenait tout ce que l'on disait, mais ne pouvait encore rien nommer.

Je continuai ce traitement jusqu'au 20 juillet, observant d'éloigner insensiblement les séances : toutes comprises, j'en ai donné onze. La petite entendait très-bien, lorsque son père et sa mère quittèrent leur maison pour aller moissonner : alors tout traitement fut suspendu ; la jeune fille, livrée à elle-même pendant six semaines, n'entendant parler ni ne pouvant parler à personne, ne sachant rien nommer, perdit une partie de la sensibilité de l'ouïe, mais elle a conservé la faculté d'entendre pourvu que l'on élève un peu la voix, et je ne fais nul doute que si elle suivait de nouveau un traitement magnétique, elle retrouverait toute la sensibilité de cet organe, et par conséquent la parole dont elle a déjà commencé à faire usage.

Pendant son traitement, la jeune sourde a constamment bu de l'eau magnétisée.

Ce fait n'est pas le seul de ce genre que je puisse offrir pour prouver l'influence du magnétisme direct sur les sourds-muets, lorsque leur surdité n'est pas occasionnée par la difformité des organes auditif et vocal.

DESCHAMPS.

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès* ; elles les y recevront gratuitement.

---

IMPRIMERIE DE A. HENRY,  
rue Git-le-Cœur, n° 8.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Suite de la Correspondance magnétique, de MM. les Docteurs Judel et Picher-Grandchamp, anciens disciples de MESMER.*

Je vous ai dit, mon digne et respectable ami, que dans les propositions que j'ai faites à Messieurs les commissaires, je leur avais parlé du grand avantage qu'ils pourraient retirer de l'établissement d'un traitement sous des arbres magnétisés d'après les principes et la doctrine de notre maître *Mesmer*.

Ils auraient pu facilement reconnaître par ce moyen le magnétisme naturel des arbres et la puissance qu'il est susceptible d'acquérir, lorsqu'il est renforcé par les procédés convenables. Je ne sais, mon cher maître, si vous vous êtes servi des arbres dans le traitement que vous avez établi dans le tems à Chartres, et si vous avez songé à en faire usage pour vous-même dans votre joli jardin à Versailles. Quoiqu'il en soit, je vous offre ici quelques fruits de mon expérience à cet égard.

Vous savez, sans doute, qu'un homme entrant dans une forêt éprouve, après quelques minutes, un sentiment de bien-être, une tranquillité d'âme très-marquée, lors même qu'il est malade et souffrant, ou qu'il est tourmenté par le chagrin, par des souvenirs amers un ressentiment cruel, ou toute autre passion funeste; il ne tarde pas à se sentir soulagé; ses maux cessent ou s'adoucisent; son cœur devient plus calme; il se sent comme entraîné malgré lui à la

réflexion, à la méditation, j'allais presque dire à la sagesse, à la vertu. Vous savez aussi quelle importance avaient les arbres dans plusieurs religions anciennes : là, une divinité les animait ; ici, on venait écouter leurs oracles ; différens cultes n'avaient d'autres temples que les forêts, et quoique le fanatisme les ensanglantât quelquefois, comme chez les Druides, il m'en semble pas moins qu'il avait été reconnu que la présence des arbres invitait à la contemplation, aux idées religieuses, à la prière.

L'influence salutaire des arbres n'est point illusoire, elle est bien réelle ; et tel qui éprouve sous leur ombrage ce bien-être, cette tranquillité, est loin d'en reconnaître la véritable cause. *J.-J. Rousseau*, ayant éprouvé par suite d'une sensibilité extraordinaire et d'une imagination trop vive, tous les mauvais effets du commerce des hommes, quoique souvent il les jugeât d'une manière erronée, était devenu d'une susceptibilité qui le rendait défiant, misanthrope, mélancolique et atrabilaire.—Lorsque je suis sous les arbres ou que je me promène dans une forêt, y étant attiré par instinct, j'éprouve une grande (1) tranquillité dans l'âme ; je me sens porté à pardonner à mes ennemis. C'est dans la forêt de Montmorency, surtout, qu'il allait chercher cette heureuse influence, c'est là, qu'après avoir retrouvé cette tranquillité d'âme, il gravait sur les rochers avec un couteau ou un poinçon, ces belles maximes et ces proverbes moraux que j'y ai lus ; la plupart en italien et tirés de *Bocace*, du *Tasse*, du *Dante* et de *Pétrarque*. Je dois vous rappeler à cette occasion qu'un jour *Mesmer* nous assura qu'au nombre des causes qui l'avait porté à venir en France, était le projet qu'il avait formé de guérir *J.-J. Rousseau* : « Je jugeai depuis » quelque tems, nous dit-il, par la lecture de ses ouvrages » qu'il avait une affection grave au foie, qui contribuait » peut-être un peu à enflammer son génie ; mais son absence et diverses autres causes apportèrent d'invincibles » obstacles à l'exécution de mon projet. »

---

(1) Confessions de *J.-J. Rousseau*.

Au reste, au sujet de l'influence des arbres, chacun peut facilement faire cette expérience à la moindre indisposition physique ou morale, et il ne tardera pas à se convaincre de la réalité de son effet salutaire : qu'il tienne embrassé pendant quelques momens un arbre vigoureux et bien vivace ; qu'il reste une heure dans une forêt solitaire, silencieuse ; loin de toutes distractions pénibles ou ennuyeuses, il éprouvera bientôt des crises graduées, voulues par ses différens maux, et qui sont un acheminement vers leur guérison : voilà certainement le magnétisme naturel. Quelquefois sujet à des crampes et maux d'estomac, je ne manque pas, lorsque je les ressens, et que je me trouve à portée d'un jardin, d'aller m'asseoir auprès d'un arbre ; là, après avoir magnétisé ma canne ; j'en applique un des bouts contre cet arbre, et l'autre dans le creux de l'estomac. Au bout de cinq minutes, je ressens dans cette partie et intérieurement une chaleur douce, vitale, qui ne ressemble en rien à la chaleur commune. Bientôt, et graduellement, cette chaleur bienfaisante se rayonne dans tout l'abdomen et dans la poitrine, principalement dans toutes les attaches et l'ensemble du diaphragme ; au bout d'un quart-d'heure je suis guéri. J'ai fait faire la même chose à différentes personnes qui ne se doutaient point ni de mes principes *mesmériens*, ni de mes motifs, et toujours elles ont obtenu le même succès, à leur grand étonnement.

Avant même que je fusse instruit dans la science du magnétisme animal, j'avais reconnu cet effet si bienfaisant des arbres ; mais c'est surtout dans l'estomac et par cet organe qu'il se fait sentir. Cette influence magnétique est patente ; elle n'est inaperçue ou niée que par ceux qui ne savent pas observer la nature, ou qui ne la voient qu'à travers leurs préventions. Au milieu de la société des hommes, agitée de tant d'intérêts divers, et souvent ennemis, vous éprouvez tous les funestes effets de leurs passions ; mais sous les arbres c'est toute autre chose ; vous êtes, pour ainsi dire, protégé par la nature elle-même, vous êtes en sa présence et sous son empire immédiat. — *Les arbres n'ont point de*



*passions*, m'ont dit les somnambules, et c'est toujours par cet organe central, l'estomac, que commence leur douce in fluenc

Que vous avez raison, mon cher maître, en me rappelant dans votre lettre du 2 septembre 1826, ce qui se passe presque toujours physiologiquement dans le somnambulisme, à l'égard de l'estomac et des sens ! Et en combien de manières l'adage latin que vous rapportez exprime de vérités ! Avant d'avoir observé comme médecin magnétiseur ce retrait des sens vers un sens interne principal, l'estomac, particulièrement chez les somnambules bien dirigés, j'avais remarqué, et je crois bien apprécié les caractères de cet organe dans diverses positions physiques et morales données. Lorsqu'on considère l'estomac sous le rapport de ses correspondances, de ses communications directes avec le cerveau, de ses sympathies et de son influence sur le moral, on est tenté de le regarder comme le centre régulateur de l'homme en santé et en maladie ; aucune de ses affections ne peut être assimilée à celles des autres organes. L'estomac et la matrice ont à eux seuls une vie, une histoire physiologique et pathologique à part. Cette manière d'être de l'estomac, et l'immense variété de ses affections, ont forcé, dans tous les tems, les médecins, les physiologistes, les philosophes à l'étudier et à l'observer dans tous ses rapports ; jusque-là qu'on l'a regardé comme le véritable siège de toutes les passions ; et quelques-uns, tels que *Bacon*, *Van-helmont*, *Lecat*, *Woodward*, etc. (1), comme celui de l'âme. Opinion qui ne doit point étonner l'observateur instruit ; et si elle est erronée, elle prouve au moins combien ces auteurs avaient observé l'influence de cet organe sur toutes les passions.

Premier laboratoire de la nutrition, premier agent dis-

---

(1) *Haller Elementa phisiol.*, tom. 6, p. 339. *Tissot*, *Maladies des Nerfs*, tom. 2, part. 2, p. 74. *Bonnefoy*, *Traité de l'Influence des Passions*, pag. 3, 4 et suiv., in-8.

tributeur de tous les élémens de la vie animale , il peut aussi par ces élémens mêmes , et comme nous l'avons vu , devenir le premier moteur , tantôt de l'ennui , de la tristesse , de l'accablement physique et moral ; tantôt du courage , de la joie de l'ivresse , de la gaieté , de la vivacité ; enfin de la violence , de la fureur et de la mort. Il n'est pas nécessaire , pour prouver ces assertions , d'une grande série de faits. Nous en trouvons la démonstration dans les procédés magnétiques , dans la doctrine de *Mesmer* ; et enfin dans les deux états opposés de cet organe , états qui , chacun en particulier , présentent une multitude de nuances.

Dans l'état de santé , il n'influe qu'en bien sur le moral , à moins que ce moral ne vienne lui-même porter le trouble dans ses fonctions : tout , alors , paraît prospère , facile à l'homme ; la force morale égale la force physique , le courage est d'accord avec la volonté. Vous savez que le duc de *Malbrough* disait qu'il menait ses Anglais au combat , lorsqu'ils avaient encore la pièce de bœuf sur l'estomac. — La nature , la vie s'embellissent à nos yeux ; nous sommes plus contents de nous et des autres. Quelle sérénité dans l'esprit après avoir satisfait aux fonctions naturelles ! Dans l'état contraire , l'homme languit , souffre , s'afflige et s'inquiète ; la tristesse arrive par degré ; quelle est profonde et insupportable , si cet état de besoin , d'appétit et de douleur se prolonge en augmentant ! Combien la nature , les hommes , les choses , la vie nous paraissent étranges , et se couvrent de sombres nuages ! Combien la mélancolie , produit particulier de l'affection du foie qui marche par sympathie et communication avec l'estomac et ses fonctions , se mêle à toutes les pensées , à tous les sentimens ! Combien alors sont amoncelés dans notre moral les élémens d'un suicide !... etc. , etc. Ne cherchons donc plus d'autres explications dans lesquelles il serait si facile et si triste de s'égarer ; tenons-nous-en aux faits produits par le magnétisme et la perspicacité d'un véritable somnambulisme , développé par son emploi sage ; faits , en un mot , qui attes-

tent si victorieusement l'influence de l'estomac sur les fonctions animales, naturelles et intellectuelles, à un degré plus intense et avec un mouvement plus instantané, que celle de tous les autres organes.

A quelques nuances et différences près, nous devons en dire autant de tout le tube intestinal : ses fonctions se faisant bien, la force et l'énergie accoutumées se maintiennent dans toute leur intégrité ; le caractère moral reste à peu près dans son assiette ordinaire : viennent-elles à se déranger par la constipation ou le dévoiement ? Dans le premier cas la tête souffre ; les idées sont fâcheuses, et disposent à la colère ; dans le second cas, la force physique diminue, la force morale nous abandonne ; le courage s'anéantit graduellement. Ces parties affectées aussi par quelques maladies, *sui generis*, produisent les mêmes effets. Vous savez qu'on attribuait le gouvernement sévère et sanguinaire d'un célèbre cardinal, premier ministre, à une maladie, fistule carcinomateuse à l'intestin *rectum*, dont il était affecté depuis plusieurs années.

Dans les autres organes, la maladie, la douleur sont plus ou moins supportables : elles sont, pour ainsi dire, circonscrites et fixées sur une seule partie, et en général ne s'étendent guères au-delà ; mais il n'en est pas ainsi de l'estomac, le corps et l'âme souffrent et s'allanguissent ensemble à proportion du degré de son état morbide, comme ils sont fortifiés par son état opposé. Je ne vous citerai point sur ce sujet un plus grand nombre de faits, et je ne donnerai pas plus de développement à des maximes théoriques et pratiques à cet égard ; une seule semble les renfermer toutes.

« *Ex magna cœna fit stomacho maxima pœna :*

« *Ut sis, nocte levis sit tibi cœna brevis.* » (1)

Vous voyez, mon cher maître, que je cède trop facile-

---

(1) L'estomac chargé d'un grand souper fait éprouver une fatigue douloureuse durant sa digestion. Pour passer la nuit dans un sommeil doux et tranquille, que votre souper soit léger.

ment, peut-être, à l'invitation que vous m'avez faite de vous répandre longuement. Vous me faites ressembler un peu à ce rétheur qui voulait apprendre l'art de la guerre à *Annibal*. Mais revenons à nos arbres.

MM. les nouveaux Commissaires, non-seulement eussent vu, dans cette forme de traitement magnétique, tous les phénomènes et tous les succès curatifs qu'il produit; mais encore ils eussent appris (disons-le sans intention de les offenser) à rectifier, à modifier, à simplifier la théorie et la pratique de la médecine ordinaire. Vous voyez que, pour accomplir leur mission, ils n'auront manqué ni de documens de toutes espèces, ni d'offres et même de sollicitations de la part de ceux qui connaissent le magnétisme, ou qui s'en occupent. Ils pourront savoir, d'ailleurs, et étudier tout ce que le traitement sous les arbres magnétisés par le marquis de *Puységur*, et tous les traitemens de la même espèce à Lyon, à Bordeaux et dans d'autres lieux, ont fournis de curieux, d'instructif et d'intéressant; mais, « *quod credo videt, non miratur, etiamsi, cur fiat nescit. Quod antè non vidit id si evenerit, ostentum esse censet* (1). »

Ce ne sont donc pas les phénomènes qui manquent, ce sont les yeux pour les voir. Nous ne faisons attention qu'à ceux qui ne se présentent à nous que rarement.

J'ai dit, dans ma lettre au président de la Commission, qu'à Lyon, ceux de nos malades qui, dans le développement de leurs maux et dans la marche de leurs curationes, avaient des spasmes, des agitations douloureuses et critiques, cessèrent graduellement d'en avoir sous les arbres, continuèrent à éprouver d'heureux effets; mais qu'un calme parfait succédait bientôt à tous ces orages naturels et nécessaires. Cela est exactement vrai; mais des hommes re-

(1) « Voit-on souvent une chose, on ne l'admire point. quoi-  
 » qu'on en ignore la cause; mais si ce qu'on n'avait pas vu en-  
 » core arrive, on le regarde comme un prodige. *Cic. de divinât.*  
 Tom. 2, c. 22.

commandables et instruits m'ont fait , à cet égard , l'objection suivante : « Puisque vous convenez que les arbres » modifient , diminuent , arrêtent les crises qui sont accom- » pagnées d'agitations , de mouvemens violens , de spasmes » convulsifs , de gémissemens , de pleurs , de sanglots , etc. , » et que néanmoins la guérison a toujours lieu et même » plus promptement ; ces divers accidens sont donc étran- » gers à la maladie et inutiles à la guérison : alors , pour- » quoi ne faites-vous pas usage , pour les supprimer , des » ressources que peuvent vous présenter la puissance de la » *volonté* ou les indications des somnambules ? »

Voici la réponse que j'ai faite à ces observations , et j'espère que vous l'approuverez. Ces puissances , les arbres , les somnambules , n'arrêtent point les crises , il s'en faut bien ; elles ont l'air de les arrêter seulement , parce qu'elles les modifient , leur donnent un autre aspect. Si l'on observe attentivement ce qui se passe dans la nature , on verra que l'harmonie n'y est maintenue ou rétablie que par des mouvemens extraordinaires , par des crises violentes , tels que divers météores , les orages , le tonnerre , la foudre , les tempêtes , les volcans , les tremblemens de terre , etc. ; et ces bouleversemens , quelquefois effrayans , n'interrompent cependant , ni la marche des saisons , ni l'ordre général de l'univers ; au contraire , il en est de même du corps humain ; ces secousses , ces crises , comme une fièvre critique , sont donc naturelles et nécessaires pour la guérison , comme les pleurs soulagent les chagrins.

La santé donc n'est rétablie que par une crise dont l'espèce et l'intensité dépendent , et de la nature de la maladie et des circonstances dans lesquelles le malade se trouve placé. On doit ajouter aussi , selon l'âge et le sexe. Essayer de changer arbitrairement , de diriger ou de supprimer ces crises par notre volonté , n'est-ce pas substituer notre ignorance aux sages lois de la nature ; et , nouveaux Phaétons , vouloir nous mettre à la place de la divinité ? que ferait celui qui aurait la faculté , par exemple , de supprimer les douleurs nécessaires de l'enfantement , qui sont de

véritables crises ? Il arrêterait, il intervertirait la marche de l'opération la plus générale, la plus essentielle et la plus universelle des êtres vivans. C'est dans le même sens qu'il faut entendre l'effet du baillement, de l'éternuement, des pleurs, etc., crises réelles, et dont l'interruption pourrait amener de très-grands inconvéniens. On doit en dire autant des fonctions naturelles et animales, toutes et toujours précédées par un certain degré de douleurs, annonçant et complétant la crise.

Les indications des somnambules peuvent être utiles ; mais il ne faut les écouter qu'avec beaucoup de réserve ; car, lorsque le somnambulisme est en quelque sorte en germe, et qu'il n'est ni développé ni conduit par une éducation convenable, il s'en faut de beaucoup que ses prescriptions puissent être regardées comme des oracles infailibles. Une multitude d'erreurs et de dangers pourraient être, dans ce cas, la conséquence d'une confiance illimitée et prématurée. Le plus sage parti à prendre, dans un traitement nombreux, c'est de laisser agir les somnambules, lorsqu'ils sentent eux-mêmes, et sans provocations, la nécessité de le faire, et de ne pas leur tracer une fausse route par des questions intempestives.

Quant aux arbres, c'est tout différent : il ne faut pas croire qu'ils arrêtent les crises ; bien au contraire, ils les rendent plus promptes et plus complètes ; mais ce fluide vivifiant, universel, en les traversant, acquiert un ton de mouvement, un mode d'action plus prospère qu'en passant par l'homme. Si les arbres paraissent ramener plus vite le calme et l'harmonie dans toutes les fonctions troublées par la maladie, c'est qu'ils vont à pas de géans ; c'est qu'ils ont une rapidité et en même tems une sûreté de marche qui font illusion à la plupart de ceux qui en contemplant les admirables effets. En un mot, c'est que les arbres n'ont ni passions, ni volonté, et que le magnétiseur, malgré les meilleures intentions, ne peut se dépouiller entièrement de son caractère, et faire une abnégation complète de sa volonté. Dans ces deux modes de crises, après qu'elles ont

suivi exactement et complètement les degrés de leur accès ou de leur période, on remarque toujours et on ne cesse d'admirer que, loin d'affaiblir les malades, ou de diminuer leurs facultés, dès les premiers momens qui succèdent à celles qui paraissent les plus douloureuses et les plus effrayantes, sont un tems de bonheur et un surcroît de force ; et que les malades, soumis à cet effet, aussi nécessaire qu'il est naturel, ont fait un grand pas vers leur guérison. Cette situation est immédiatement démontrée par le contentement, la gaité et la fraîcheur de leur teint. Il est donc vrai de dire, mon cher maître, et comme vous le savez, en ces circonstances comme dans les autres positions de la vie, les plus opposées et les plus diverses : « *qu'il faut passer par les peines, pour arriver au plaisir* : » vérité fondamentale et indestructible, au moral et au physique ; en tout, l'opposition et le contraste sont nécessaires, c'est l'harmonie du monde.

En insistant sur la salutaire influence des arbres magnétisés, sur la rapidité et l'énergie de leur action, ce n'est pas une opinion personnelle que j'énonce, ce n'est pas une théorie nouvelle que j'établis ; vous savez que je ne fais que proclamer en cela la doctrine de notre maître *Mesmer*, et une vérité que l'expérience a toujours confirmée. Aucun magnétiseur ne peut l'ignorer ; car ils ont certainement tous connaissance des résultats heureux auxquels MM. de *Puy-ségur* et d'autres sont parvenus en se servant des arbres dans leur végétation active, dans la belle saison. On devrait donc croire qu'ils se sont empressés, toutes les fois qu'ils ont trouvé l'occasion et le tems opportun, d'avoir recours à un moyen si simple, si commode, si agréable même, et qui présenterait le double avantage de diminuer leurs peines, et de multiplier leurs succès. Eh bien ! mon cher maître ; cependant, il n'en est rien. Je ne m'aperçois pas, dans tout ce que j'entends dire, ou dans ce que je lis au sujet du magnétisme, qu'on fasse maintenant un usage fréquent des arbres. Qu'elle en est la raison, me direz-vous ? Je me suis souvent adressé cette question, et voici la seule

réponse que j'aie pu trouver : c'est qu'avec un arbre , celui qui magnétise peut soigner trente ou quarante malades , presque sans rien faire , en se bornant à observer et à surveiller ; que son action et son utilité sont dès lors moins senties , et que , par conséquent , son importance se trouve diminuée. Une puérile vanité se mêle souvent à nos meilleures actions : on veut , en quelque sorte , se réserver personnellement la gloire du succès ; on veut agir immédiatement , individuellement ; on est fier de l'influence qu'on exerce ; on est surtout singulièrement jaloux de conserver cet empire exclusif que le magnétiseur acquiert quelquefois sur les personnes soumises à son action.

Il y a encore une autre raison : c'est qu'aussitôt qu'on a obtenu un somnambule , comme déjà je l'ai dit , on croit avoir tout trouvé , on n'a plus besoin de rien ; c'est une panacée universelle avec laquelle on peut guérir tout le monde. Je ne saurais trop le répéter , c'est une très-grande erreur dont le moindre inconvénient est de faire beaucoup de tort à la cause du magnétisme. Le premier effet du somnambulisme est d'être salutaire à l'individu dans lequel il se développe et se prononce entièrement , soit que ce sommeil magnétique suffise seul pour le guérir , soit que ce sommeil lui donne les moyens de voir les causes de son mal et les remèdes qui lui conviennent. Souvent la lucidité du somnambule va plus loin , et lui permet d'étendre à d'autres malades les heureux effets des facultés inexplicables qui se sont développées chez lui ; quelquefois , enfin , cette lucidité semble ne plus connaître de bornes , et donne lieu aux phénomènes les plus extraordinaires. Mais pour arriver à ce point de développement , il faut une réunion de circonstances qui se rencontrent rarement , il faut qu'une sage direction ait achevé ce qu'avait commencé une disposition préexistante , provenant , soit de l'organisation du sujet , soit de la nature de sa maladie , soit enfin de toute autre cause que nous ne pouvons apprécier : car la meilleure direction et les soins les plus éclairés ne suffisent pas , et tous les somnambules ne sont pas susceptibles d'acquérir les mêmes facultés. Si vous ne



rencontrez pas tout cela , vous n'obtiendrez d'eux que des erreurs ou du moins des vérités incomplètes. On peut s'en convaincre , mon cher maître , par une expérience qui est très-facile à faire. Prenez une personne réellement malade et depuis long-tems ; mais dont la maladie ne soit ni bien connue , ni bien caractérisée ; présentez-la successivement à plusieurs somnambules pris au hasard , et recueillez leurs opinions sur les causes et le siège de la maladie , sur les moyens de traitement à employer et sur le régime qu'il convient de suivre , et vous obtiendrez autant d'avis différens que de somnambules consultés. Vous sentez bien que ces expériences ne peuvent avoir tous leurs résultats que dans un traitement magnétique sous des arbres , et les malades en nombre suffisant ; ou autour d'un grand appareil renfermé et établi convenablement dans un appartement spacieux.

Certes , les somnambules ont tous des facultés que l'on n'a pas dans l'état de veille ; mais on trouve toujours entre eux autant de différentes perspicacités que l'on en rencontre entre les hommes éveillés. Je crois bien que , dans un grand nombre de cas , leurs vues , leurs prescriptions seront bonnes , ou , pour m'exprimer plus exactement , ne seront pas mauvaises ; mais l'un ne verra que des effets de la maladie , l'autre en verra plusieurs ou les verra tous ; enfin , celui-ci ira peut-être encore plus loin , et remontera jusqu'à la cause première. De tous les obstacles qui pourraient détourner MM. les Commissaires de l'accomplissement de leur mission , il n'en est pas de plus grand , de plus redoutable que le ridicule ; car tous les hommes , en général , même les plus instruits et les plus sages , craignent , surtout en France , de s'y exposer. Cependant , comme les commissaires savent fort bien que les plus grandes découvertes , les plus heureuses innovations ont été long-tems poursuivies par le ridicule avant de triompher , et que tous les traits lancés par le sarcasme et l'ironie contre le magnétisme sont depuis long-tems émoussés , il faut espérer qu'ils ne se laisseront pas arrêter par cette crainte , et qu'ils sauront mépriser cette faible et dernière ressource d'une opposition expirante.

Enfin, qu'ils me permettent de leur dire ce que les Italiens disent en quêtant : faites le bien pour l'amour de vous. *Fate ben per voi.*

Un journaliste que je ne connais pas plus que vous, mon respectable ami, mais qu'on dit avoir beaucoup d'esprit et de talent, s'est chargé de renouveler ce genre d'attaque contre le magnétisme et ses partisans. Dans plusieurs colonnes de quatre ou cinq de ses journaux, il a ressaisi cette arme du ridicule, si souvent employée, et à laquelle il serait bien tems de renoncer, pour essayer un peu celle de la raison et de l'observation ; il a donc ramassé dans la boue toutes les inepties, les quolibets, les bouffonneries de tréteaux et les calomnies qui, depuis quarante-deux ans, ont été l'unique ressource des adversaires du magnétisme : par des raisons *d'un grand poids*, sans doute, il a fait d'incroyables efforts pour être plaisant, et il n'a été lui-même que ridicule. Je ne vous occuperais pas de cette rapsodie qui a été complètement réfutée de la manière la plus singulière. Il faut savoir que ce journaliste, sans avoir jamais eu une idée et des notions justes sur le magnétisme, a cependant écrit autrefois sur ce sujet des articles dans lesquels il a montré du sens, de la bonne foi, du savoir ; il a reconnu et avoué les effets du magnétisme, défendu les partisans du magnétisme contre d'injustes attaques, et combattu ceux qui, ne voulant ni voir, ni entendre, se bornent à nier ou à répondre par de mauvaises plaisanteries. On a donc réfuté le journaliste d'aujourd'hui avec les raisons données par le journaliste d'autrefois ; et il s'est trouvé que celui-ci a complètement terrassé l'autre par son esprit, sa raison et la force de sa logique.

Toutes ces attaques, mon cher maître, seront désormais impuissantes ; on n'arrêtera pas plus maintenant les progrès du magnétisme qu'on ne parviendra à étouffer la pensée. Au lieu de combattre cette science, il faut se hâter de l'accueillir, car elle est devenue assez forte dans ses applications et son emploi pour se passer de l'approbation des académies. Mais on pourra, on devra même, comme je n'ai cessé de

Je dire, en soumettre l'exercice public à de sages réglemens administratifs.

Il est tems de terminer cette réponse à vos lettres ; et , quoiqu'elle soit bien longue , elle ne répond , cependant , que bien imparfaitement aux diverses questions que vous m'avez adressées.

Je crois qu'il faut conclure de tout ce que je viens de dire que tous les obstacles que l'on pourrait susciter ne parviendront pas à empêcher MM. les Commissaires de s'acquitter de l'honorable mission qui leur a été confiée ; ni l'intérêt personnel , ni celui de corps ; ni l'amour-propre , qui tend à éloigner d'une école nouvelle , ni les raisonnemens de certains confrères , ni la crainte du ridicule ; rien , en un mot , ne pourra les détourner de leurs travaux et les empêcher de proclamer avec franchise le résultat de leurs investigations. Leur rapport ne ressemblera donc pas , *comme deux gouttes d'eau* , ainsi que vous le craignez , *au fameux et honteux rapport des premiers commissaires*. Telle est , du moins , l'opinion que j'ai de ceux de ces messieurs qui me sont particulièrement connus.

S'il en est autrement , si nos espérances sont encore une fois trompées , eh bien ! mon cher et vénérable condisciple , nous ne cesserons de répéter : *e pur si muove*.

Tout à vous ,

PICHER-GRANDCHAMP.

*Lettre de M. le comte d'Avaux , à MESMER.*

Bourbonne-les-Bains , le 19 août 1784.

On a dit long-tems , Monsieur , que vous n'aviez d'empire que sur l'imagination de vos malades. Je viens de lire , dans les papiers publics , qu'on prétendait maintenant que vos cures étaient dues aux remèdes que vous aviez joints au magnétisme. On vous accorde donc au moins de connaître ces remèdes ; mais on vous taxe de charlatanisme et

de vouloir faire croire à un agent imaginaire , parce qu'occupé uniquement du soulagement de vos malades, vous vous êtes servi de tous les moyens que vous donnaient vos connaissances , pour hâter leur guérison.

J'ai été guéri par vous , Monsieur, et je n'ai pris aucun remède. Instruit de vos principes, j'ai, dans une de mes terres, guéri beaucoup de malades, et ne me suis pas servi des moyens de la médecine, que je ne connaissais pas. Je dois donc dire que le magnétisme peut être utile sans autre secours.

Si, dans plusieurs maladies, j'ai employé les eaux minérales de ma terre, dont l'utilité est déjà connue, j'indiquerai les maladies où j'en ai fait usage, et on verra que le magnétisme seul m'a souvent suffi.

J'ai été suivi, dans toutes mes opérations, par deux médecins; l'un (M. Goux) a été long-tems dans les hôpitaux et quatorze ans chirurgien major du régiment de Berry cavalerie. Il était d'abord fort incrédule. Il a depuis été s'instruire de vos principes, et traite ici par ce moyen.

L'autre est un jeune homme (M. Lefebvre) qui cherchait à connaître la vérité, et qui n'attend que le moment où ses affaires le lui permettront pour pouvoir en faire autant. En arrivant chez moi cette année, à la fin de mars, pour veiller à la construction des nouveaux bains que j'ai fait faire ici, on me parla beaucoup du magnétisme, dont on savait que j'étais partisan. Quoique je n'eusse vu d'autre maladie vive traitée par ce moyen, que celle de M. le comte de Chastenet, elle m'avait tellement frappé, que j'avouerais que toute maladie de ce genre devait se guérir très-facilement. On s'empressa de me fournir l'occasion d'en faire l'épreuve, et ma première expérience fut sur une fille d'environ cinquante ans, nommée Claudon, attequée d'une pleurésie. En deux jours le point de côté et la fièvre disparurent; la convalescence fut de quatre ou cinq jours.

M. Goux fut appelé chez le nommé Roux, vigneron; il vint me dire que cet homme avait une fluxion de poitrine, et que, sans la conversation de la veille, où il m'avait en-

tendu dire qu'on pouvait souvent éviter la saignée, quand on se servait du magnétisme, il l'eût déjà saigné. Je le trouvai avec une fièvre ardente, quoique le pouls fût assez développé, un violent point de côté, qui l'empêchait de respirer : il avait craché du sang. Je le magnétisai, et lui ordonnai de manger. M. Goux me parut fort effrayé de cette ordonnance, et cependant ne s'y opposa pas. Quand je revins, le troisième jour, je le trouvai dans la rue, allant à sa vigne.

Sans continuer les détails, je vais faire la liste des autres malades que j'ai traités, du moins de ceux que je connais, car j'avais souvent soixante personnes à mon traitement, dont je n'en connaissais pas le quart.

Mongin, vigneron, une fluxion de poitrine avec des symptômes graves; guéri en trois jours, quatre jours de convalescence.

La fille Billoté, fièvre continue avec redoublement; guérie en huit jours.

La demoiselle Marlot, fièvre quarte depuis huit mois; guérie dès le premier jour. Elle est venue un mois à mon traitement pour détruire un dérangement de santé, suite de cette fièvre, et se porte fort bien.

Son père, une fièvre maligne; guérie en six jours, deux jours de convalescence.

Damance, laboureur, s'était fait rentrer une dartre. Il avait des maux de tête continuels et des attaques qu'on traitait d'épilepsie: on lui avait mis un cautère. J'ai fermé le cautère; il est venu huit jours à mon traitement, et depuis quatre mois il n'a pas eu d'accidens ni de maux de tête.

Le nommé Cocus, laboureur, souffrait beaucoup d'un coup qu'il avait reçu dans le côté. En trois jours qu'il est venu à mon traitement, il a été totalement soulagé en rendant du sang caillé par haut et par bas.

Son fils, âgé de deux ou trois ans, avait des convulsions de vers pour lesquelles on avait employé, sans aucun succès, la Mousse de Corse; en deux jours il a rendu deux gros vers, et s'est bien porté.

Une fille de Villars-Saint-Marcellin avait, depuis huit mois, une suppression ; elle est venue cinq semaines à mon traitement ; et a fini par vomir beaucoup de sang caillé.

Baltazar, tisserand, fièvre putride inflammatoire et vermineuse ; guéri en quinze jours.

Catherine Lesigne, fièvre maligne ; guérie en quinze jours. Elle a pris six bains d'eau minérale.

Le fils de ma meunière avait la fièvre quarte depuis huit mois, et le ventre excessivement gonflé ; il a eu des convulsions de bas-ventre très-fortes, à la suite desquelles il a vomi beaucoup de glaires ; il a bu des eaux de Bourbonne et pris deux fois de l'ipécacuanha ; en cinq semaines il a été guéri.

Le frère de ma meunière a été guéri en quatre jours des fièvres ; il a bu les eaux.

Morlot, garçon des bains ; guéri d'une pleurésie en trois jours.

Deux enfans, ses frères ; guéris des fièvres.

Fleuriot, vigneron, fièvre inflammatoire ; cinq jours.

Journeux, manoeuvre, fièvre inflammatoire ; deux jours.

Jolicœur, serrurier ; fluxion de poitrine avec une rechûte occasionée par une bouteille de vin ; guéri en six jours, cinq jours de convalescence.

Demoiselle Aubertin. Je fus appelé le onzième jour de sa maladie. Depuis huit jours elle était presque sans connaissance. Au bout de trois jours que je la magnétisai, elle eut une forte éruption ; en cinq jours, elle fut en convalescence.

Le fils de M. Chaudron, mon procureur fiscal, avait un exostose sur l'os de la pommette, gros comme un gros pois, provenant d'un coup qu'il avait reçu ; la fièvre continue avec des redoublemens de treize et quatorze heures. En cinq semaines l'exostose a entièrement disparu, la fièvre a cessé, et il se porte maintenant à merveille.

Son frère rejetait toute espèce de nourriture. Dès le premier jour je lui ai fait manger et digérer du pain, et en quinze jours il a été totalement guéri d'une fièvre continue. Ils ont pris tous deux des bains d'eau minérale.

Le fils du nommé Artout, coutelier, avait une fièvre continue jointe à un assoupissement continuel ; il a été parfaitement guéri en quinze jours. Il a pris des bains.

La fille de M. Guyot, mon prévôt, a été guérie d'une fièvre d'abord tierce, puis quotidienne, en un mois : elle a pris des bains.

Le cocher et le garde de l'abbaye de Vaulx-la-Douce, avaient des fièvres quartes anciennes ; je ne les ai touchés qu'une fois, ils sont retournés guéris.

La femme du nommé Desnoyer, tisserand, a été guérie en trois semaines d'une fièvre putride, d'autant plus dangereuse qu'elle était jointe à une faiblesse excessive et une affection de poitrine.

Deux petits enfans, chez elle, ont été guéris des fièvres.

Le nommé Blaisi, journalier, est tombé du haut du plancher d'une de mes granges. Il n'a point été saigné, et le magnétisme seul l'a mis en état de continuer son travail dès le lendemain.

La servante du sieur Aubertin, apothicaire, avait reçu du mortier de chaux dans l'œil, il y avait quatre heures. Son œil était extrêmement enflammé, et on ne pouvait l'ouvrir pour extraire les corps étrangers qui le blessaient ; la violence des douleurs avait occasioné une suppression, et on croyait qu'elle devait perdre l'œil. Les règles ont reparu, et son œil s'est ouvert au bout de deux heures : elle a eu quelques convulsions. Au bout de quatre jours elle s'est bien portée, et son œil est parfaitement guéri.

Le sieur Noblot, âgé de soixante ans, était fort inquiet d'une rechute de fluxion de poitrine qu'il avait eue un mois avant ; en trois jours il s'est bien porté.

Le sieur Mouginot de Brévannes, à quatre lieues de Bourbonne, est venu me consulter pour une hydropisie. Je lui ai donné une bouteille magnétisée, et conseillé l'usage des bains domestiques. Depuis mon retour il est venu me remercier de sa guérison.

J'ai aussi appris, depuis mon retour, que la nièce du curé de Marsilli, près Langres, avait été guérie pareillement par

l'usage d'une bouteille magnétisée , à la suite d'une crise violente qui a fait craindre pour sa vie. Elle ne pouvait plus , quand elle me consulta , manger que des prunelles. Elle se trouvait mal très-souvent , et on ne la faisait revenir qu'en lui jetant vingt-cinq gouttes d'eau sur l'œil gauche. Son accident lui arriva devant moi ; je la fis revenir sans goutte d'eau en la touchant sur cet œil , et lui fis boire après un verre d'eau , qu'elle m'a dit vomir toujours d'ordinaire.

La demoiselle Chaudron a été guérie d'une fièvre maligne , jointe à la faiblesse la plus excessive , en cinq semaines ; mais elle a fait usage , pendant trois semaines , de bains d'eau minérale.

La nommée Zoucourt , qu'aucun remède n'avait pu soulager depuis six ans , l'a été considérablement , et a eu de fréquentes évacuations , sans autre moyen que le magnétisme.

La nommée Martine , sœur des Capucins , malade depuis dix ans , hors d'état de marcher depuis quatre , dans le lit depuis huit mois , se trouve soulagée au point de venir tous les jours au traitement de M. Goux , qui est à l'autre extrémité de la ville.

La nommée Godard a recouvert , à mon traitement , la faculté de voir , qu'elle avait presque entièrement perdue.

La femme Cadet , atteinte d'une asthme , qui l'empêchait de travailler , est maintenant en état de gagner sa vie.

Beaucoup d'autres encore sont venus à mon traitement , et y ont été soulagés et guéris ; mais je crois que ce nombre constaté suffit bien pour prouver que le magnétisme est utile , et c'est avec grand plaisir que j'en rends tout haut témoignage.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

Le comte d'AVAUX.

Je soussigné , docteur en médecine , déclare que la nommée Anne-Françoise Gaudard , de Bourbonne-les-Bains , âgée de trente-un ans , d'un tempérament sanguin , fut at-



taquée tout à coup d'une douleur au côté gauche, avec fièvre violente qui se calma huit jours après ; mais la douleur se montra plus rebelle, dura près de six mois, et disparut de même. Ladite Gaudard, de cette époque, s'aperçut d'une faiblesse et d'un brouillard aux yeux, qui augmenta tellement pendant sept ans, qu'il ne lui était plus possible de distinguer aucun objet. En vain employa-t-on tous les secours de la médecine.

Ce fut dans cet état désespéré qu'elle eut recours aux bontés de M. le comte d'Avaux, qui l'ayant examinée et n'ayant aperçu aucun vice dans l'organe des yeux, lui demanda si elle n'avait point éprouvée autrefois de douleurs au côté gauche, elle lui répondit que oui, mais qu'elle n'en souffrait plus.

M. le comte d'Avaux reconnut aussitôt pour cause de la maladie de cette fille une obstruction, et lui fit subir le traitement magnétique. Dès le premier jour, la malade ressentit de la chaleur au même endroit où la maladie s'était déclarée. Après huit jours de traitement elle se trouva sensiblement mieux, et la vue commença à s'éclaircir ; mais les douleurs se renouvelèrent et devinrent très-vives ; il lui semblait qu'on lui mutilait et qu'on lui tenaillait le côté gauche ; le spasme de plusieurs muscles se mit de la partie ; ce qui n'effraya point ladite Gaudard, qui, par sa constance et sa confiance au magnétisme, fut parfaitement guérie ; du moins il y a tout lieu de le croire, puisque, depuis cinq mois, sa vue est parfaitement rétablie sans aucune faiblesse dans cet organe, ni douleur dans aucune partie du corps. En foi de quoi j'ai signé le présent procès-verbal. Fait à Bourbonne-les-Bains, le 22 septembre 1784.

*Signés* FAIVRE, Docteur-Médecin ; F.-P. URBAIN, Capucin ; GOUX, Doct.-méd. ; DIDIER, Maître en Chirurgie ; PÈRE BARTHÉLEMY, Gardien des Capucins.

Je soussigné, Docteur en médecine, déclare que le nommé Damans, laboureur à Bourbonne-les-Bains, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament fort et robuste, portait de-

puis quelques années une dartre à la main droite, dont il se guérit par des remèdes de Charlatans.

Six semaines furent à peine écoulées, que la dartre reparut au front; il eut recours au même remède, et éprouva les mêmes succès. Peu de tems après il devint épileptique.

On consulta différens médecins, et quoiqu'on eût employé les traitemens les plus méthodiques et les remèdes les plus puissans, rien ne réussit.

La maladie de Damans ne faisait qu'augmenter; les accès épileptiques paraissaient trois et quatre fois la semaine.

M. le comte d'Avaux le magnétisa; je le suivis exactement dans son traitement. Dès le premier jour, le pouls changea plusieurs fois; le spasme des muscles et des parties musculaires devint général et violent. M. le comte d'Avaux paraissait en être absolument le maître, et les diriger à volonté. Tout à coup on aperçut à la partie supérieure du crâne, à la suture coronale droite, une colonne de vapeurs du diamètre d'un pouce, et qui s'élevait à un pied. Cette colonne, qui s'était fait jour à travers le chapeau fut sensible seize à dix-sept minutes, et disparut.

Le troisième jour, M. le Comte fit détruire un cautère que le malade portait au bras gauche depuis quelques mois; enfin, après dix jours, le fluide magnétique parut avoir bien moins d'effet. Damans, qui depuis ce traitement, n'avait éprouvé aucun accès épileptique et que les occupations rappelaient à la campagne, abandonna le magnétisme.

De cette époque, il y a cinq mois, il n'y a eu aucune rechute, ce qui fait croire que la cause de cette épilepsie est entièrement détruite. En foi de quoi j'ai signé le présent procès-verbal.

Bourbonne-les-Bains, le 22 septembre 1784.

FAIVRE, Docteur-Médecin; F.-P. URBAIN, Capucin;  
GOUX, Doct.-méd.; DIDIER, maître en chirurgie.

---

*Lettre adressée à M. le comte d'Avaux.*

Colombey, 20 septembre 1784.

Monsieur,

La reconnaissance m'oblige à vous donner avis et pour vous faire mes sincères remerciemens de l'heureuse guérison que vous avez procurée au nommé Magnar, mon paroissien, que j'eus l'honneur de vous présenter à Nessimond. Ce jeune homme, attaqué depuis deux ans d'une maladie qui paraissait incurable, et rongé d'une fièvre qui ne le quittait point, a été par la vertu du magnétisme, guéri radicalement dans moins de quinze jours; le P. Capucin que je charge de cette lettre pourra vous raconter d'autres circonstances dont je lui ai fait part.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JOLY, curé de Colombey.

---

*Conclusion de M. Vernois, élève en médecine, à M. Chardel.*

QUELQUES mots de réponse à M. Chardel suffiront à ma justification, et termineront, je l'espère, une dispute qui, faute de s'entendre, pourrait devenir interminable, et fatiguer inutilement l'oreille attentive de nos lecteurs.

Et, d'abord, mes *graves occupations* ont un peu indisposé M. Chardel, car elles lui reviennent souvent à l'esprit dans le cours de sa réplique. En effet, ces mots mis à côté de celui d'élève en médecine sont comme deux termes d'un problème qui ne se conviennent pas. Cependant M. Chardel a trop de jugement pour ne point accorder que la science, ainsi que la politique, admet une certaine gravité dans ses études. En outre, si la gravité d'une occupation peut être déterminée ou seulement mesurée par la né-

cessité qui la commande , il en résultera que les occupations , que les devoirs de son état seront les premiers à remplir , et par conséquent les plus graves. Le mot *grave* étant pris ici dans un sens relatif , comme alors que je l'ai écrit pour la première fois.

Si j'ai prétendu que M. Chardel n'avait fait que renouveler les anciens systèmes proposés pour expliquer l'union du corps à l'âme , c'est au public éclairé et pensant à le juger. Mais , bien plus , quoiqu'il se défende d'avoir parlé d'une union immédiate , il est évident que , dans ses opinions , elle redevient telle ; car le moyen qui sert à leur union médiante est cette *vie spiritualiste* , composée elle-même de l'union intime et directe de quelque chose de matériel à quelque chose de non matériel ou spirituel ; ou , en d'autres termes , composée elle-même de l'union des principes du corps aux principes de l'âme. C'est , et je ne peux m'empêcher de le répéter , le médiateur plastique de Cudwort ; mais qui est décrit avec des idées et des mots analogues. Je n'ai donc pas inventé ces expressions propres de M. Chardel , *les impressions physiques se spiritualisent* , les émotions de l'âme se matérialisent (1). Il y a plus , c'est qu'il convient lui-même , dans sa réponse , de cette métamorphose : tant il est vrai que , lorsqu'on écrit sous l'influence de certaines idées , alors même qu'on veut les combattre , on ne peut s'empêcher d'y revenir , et de les retracer avec des expressions synonymes. En effet , voici ce que me répond M. Chardel. « Je me suis borné à dire que la *vie* , en unissant l'âme avec le corps , *s'assimilait à leur différence nature*. » Qu'est-ce à dire ? sinon que la vie devient tour à tour matérielle et spirituelle , ou bien *matière* et *esprit*. Voilà la métamorphose avouée ; il ne m'en faut pas davantage.

M. Chardel prétend que la vie tire son origine d'un élé-

---

(1) A lui seul en appartient l'invention , dit M. Chardel , *Hermès* , août 1829 ; pag. 260 , ligne 28.

*ment physique qui n'est pas matériel.* Il va dire que je lui fais encore une mauvaise querelle ; mais je ne sais pas ce que c'est qu'un tel élément. M. Chardel, vers la fin de son dernier article ( page 268, lig. 37 ), réduit la définition de la matière à *ce qui forme la consistance des choses*, c'est-à-dire à ce que nous pouvons voir et toucher. Donc, nécessairement, tout ce qui ne formera pas une consistance de choses apparentes et susceptible d'être palpée, ne sera pas matière. L'air et les autres gaz, tous les divers fluides admis, quoique étant composés de parties très-distinctes, puisqu'on peut à volonté en augmenter ou en diminuer la masse, ne seront pas de la *matière proprement dite*, ils seront seulement *des élémens physiques non matériels*. Voilà où M. Chardel est amené lui-même par sa définition, et voilà les mots qu'il est obligé d'employer. C'est aussi là le point à discuter. Qu'est-ce qu'un *élément physique non matériel* ? C'est comme si on me demandait qu'est-ce qu'un corps très-dur, et qui cependant n'est pas résistant ? Ou, qu'est-ce qu'un corps très-dur qui est très-mou ? Le principe de la *vie* de M. Chardel est donc essentiellement matériel. Mais comme cela répugne et devait répugner à tout spiritualiste, il l'a spécifié de l'adjectif *spiritualisé*, d'où est né ce terme ou cette définition de *vie spiritualisée*, que je ne combattrai pas de nouveau.

Les définitions de M. Chardel sont donc tout au moins aussi *tranchantes* que les miennes, si l'on peut, pour ma part, appeler *tranchantes* des définitions que, dans l'état actuel de la science, ne démentiraient ni le philosophe ni le physicien. Après cela, que M. Chardel ne vienne plus dire que je combats ses opinions avec les idées d'un cerveau dont la jeunesse, je l'avouerai, accuse l'ignorance peut-être et le défaut d'expérience, et que telle est ma manière de réfuter. J'oppose aux opinions de M. Chardel des opinions reconnues, admises par des hommes d'un talent, sinon supérieur, du moins égal peut-être au sien. Je les compare, je les discute entre elles. Et de ce que M. Chardel ne sort pas vainqueur du combat, ce n'est pas ma faute, mais bien

celle de ses idées. Réfuter, c'est montrer la fausseté d'une opinion par la fausseté du raisonnement qui l'a établie, sans nécessité d'en élever une nouvelle sur les ruines de celle qu'on vient d'abattre. Il n'est pas de science où l'on ne fasse aujourd'hui raison d'une foule de faits réputés jadis comme très-véritable. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. C'est la marche de la philosophie essentiellement positive de notre époque. Il vaut mieux ne croire à rien, que de croire à quelque chose de faux.

M. Chardel continue, en pensant que les définitions que j'ai données de l'esprit et de la matière, démontrent à mes yeux l'impossibilité de leur union. Et naturellement il se récrie que cette union si évidente est un fait contre lequel toute logique vient échouer. Fort bien. Mais M. Chardel a oublié un mot dans ma lettre. Je regarde comme impossible l'union du corps à l'âme; mais quelle espèce d'union! c'est l'union *immédiate*. Il fallait le dire. Or, d'après cela, tout ce qu'il écrit contre ma prétendue opinion est inutile, car on discute, non sur l'union en elle-même (personne ne la nie); mais sur le *mode d'union*, ce qui est très-différent(1).

M. Chardel, il faut l'avouer, se crée facilement des sujets de réfutation. La franchise est une belle vertu, c'est probablement pour cela qu'elle est si rare. Il prétend que j'ai dit, *et de science certaine et a priori*, qu'il s'était trompé, et que toutes ses longues méditations, que ses recherches sans nombre demeureraient sans aucun fruit. Mes idées sont plus innocentes et moins personnelles. J'ai écrit seulement « on pourrait même conclure, *à priori*, que ce sera toujours un mystère pour l'homme (les lois de l'union du corps à l'âme) ». Je ne vois dans ces paroles aucune déraison, et surtout aucune attaque à l'érudition et à la perspicacité de M. Chardel.

Pour donner plus de poids à l'explication qu'il propose

---

(1) L'âme agit sur le corps, le corps sur l'âme : je ne prétends pas l'expliquer, je le note comme *un fait*. *Hermès*, juillet 1829, pag. 230, lig. 29.

de l'union du corps à l'âme, M. Chardel dit s'être éclairé dans ses découvertes, à l'aide du télescope admirable du magnétisme, qui fait voir des choses surprenantes et qui ne ressemble nullement au télescope tout mathématicien, tout matériel, d'Euler ou de Leibnitz. Ceux-ci n'étaient donc pas compétens dans la question. Rien de plus juste pour lui. Mais, moi aussi, j'ai essayé de me servir du nouvel instrument. J'aime le magnétisme et j'y crois. Je n'ai certes pas encore vieilli, comme M. Chardel, dans l'observation de ses curieux phénomènes, mais j'en ai vu un assez grand nombre de remarquables, de bien remarquables assurément. Je les ai étudiés, raisonnés, et je ne sais si cela tient à la faiblesse de mes conceptions; mais je ne puis encore accorder au magnétisme assez de valeur pour croire qu'il puisse jamais faire connaître la nature et les propriétés de notre intelligence ou de notre âme.

Poursuivons. J'ai dit que l'esprit est la négation parfaite de la matière. Oui. Mais cette négation est tout aussi positive que l'affirmation des propriétés de la matière. M. Chardel, comme métaphysicien ou psychologue doit me comprendre. Ce sont les mots que l'on emploie pour définir l'esprit qui seront toujours précédés et accompagnés d'une ou de plusieurs négations, et qui toujours exprimeront que l'esprit *n'est* rien de ce que nous connaissons, de ce que nous voyons, de ce que nous touchons; c'est tout autre chose. L'existence de l'esprit est dans son principe indépendante de l'existence de la matière. L'esprit n'est pas plus la négation de celle-ci que de tout autre être ou corps. Mais comme ici-bas nous ne connaissons, nous ne pouvons connaître, toucher et voir que la matière; et comme notre langage n'est formé que d'après les idées que nous recevons des corps extérieurs, comme il est *tout comparatif, tout relatif, tout en image*; ne connaissent que la matière, et ne connaissant pas par le même moyen un autre principe; l'esprit, nous disons pour le définir, l'esprit est ce qui *n'est* pas de la matière. De même que si l'on supposait des êtres plongés dans un monde tout spirituel, ayant le sentiment ou

le souvenir de quelque chose de matériel, ils pourraient dire : La matière est ce qui *n'est* pas de l'esprit.

Ce n'est point la pensée, dit M. Chardel, mais bien l'intelligence qui la produit, qui est l'essence de l'âme. Mais la pensée et l'intelligence sont indivisibles : l'une ne peut être conçue sans l'autre : toutes deux existent nécessairement ensemble. Je ne sais si M. Chardel a jamais décrit quelque part l'état de l'intelligence isolée de la pensée, et réciproquement. Donc si l'intelligence est l'essence de l'âme, la pensée l'est aussi. Je sens que M. Chardel me soutiendra qu'elle n'est qu'un effet ; qu'elle n'est, pour ainsi dire, qu'une *essence consécutive*. Mais à quel signe reconnaître la priorité, dans une intimité aussi parfaite ? L'égalité, la même antiquité d'origine est je crois le parti le plus logique à admettre.

M. Chardel pense que l'intelligence peut avoir ses momens de repos. D'abord sera-ce un repos relatif ou absolu ? Le doute ici serait une erreur ; et il donne pour raison de ce repos : « Est-ce que vos pensées se reproduisent toujours » avec la même activité » ? Mais admettre un ralentissement dans l'action ou l'activité de la pensée ou de l'intelligence est quelque chose de très-différent, qui ne ressemble pas même du tout à l'opinion de ceux qui pensent qu'elle peut se reposer *absolument*. Le repos de l'intelligence, selon moi, n'est et ne peut être que relatif. Permis à M. Chardel de le regarder comme absolu ; seulement nous ne serons pas du même avis.

M. Chardel, enfin, croit argumenter fortement contre moi, en me citant des opinions ; voire même des passages entiers de son ouvrage (*l'Esquisse de la nature humaine*). Il m'accuse d'avoir tronqué ses expressions ; de lui en avoir supposées. Mais malheureusement, ou plutôt heureusement *scripta manent*. Je renvoie le lecteur à la vérification des passages que j'ai cités. Un seul exemple : M. Chardel prétend n'avoir dit nulle part que l'âme abandonne complètement le corps pendant le sommeil. Écoutons-le : « l'âme s'éloigne de l'affectibilité, dès que le *besoin du sommeil* se



» fait sentir : alors *la volonté abandonne le corps* : son  
 » agent se retire , les contractions cessent , et les membres  
 » fléchissent aussitôt selon les lois de la gravitation . Ainsi la  
 » chute du corps , à l'instant du sommeil , est la suite né-  
 » cessaire de la *retraite de l'agent de l'âme* ». Si l'agent de  
 l'âme a battu en retraite , à plus forte raison l'âme elle-  
 même . Car alors comment concevoir son séjour dans le corps ,  
 sans son agent ? Et dans cette hypothèse encore , où ira-t  
 cet agent , loin du principe qui est sa vie , sans lequel il ne  
 saurait être ? Tout séjour de l'âme dans le corps est donc  
 illusoire , quand on a dit que son agent s'en était retiré , et  
 sur-tout quand aussi l'on a ajouté que la volonté et son  
 agent avaient également disparu .

Enfin , quant aux passages que M. Chardel extrait de  
 ses ouvrages pour me les arguer , je n'ai qu'une seule chose  
 à lui répondre , et qui , j'espère , mettra fin à nos discussions .  
 Je n'ai pas eu à réfuter l'*Esquisse de la nature* , mais bien  
 un seul article de M. Chardel , intitulé de l'*Explication du*  
*Sommeil et des Rêves* , et qui est inséré dans le dix-huitième  
 cahier de l'*Hermès* , août 1827 . Je n'étais donc pas tenu de  
 connaître ce que je n'ai pas prétendu réfuter . Je ne doute  
 pas du mérite éminent de cette œuvre d'un philosophe mo-  
 derne . Je ne songe pas à contrarier ni à renverser le nou-  
 veau système qu'il semble avoir établi . Je me suis borné à  
 combattre une de ses opinions partielles , émise aussi parti-  
 tiellement . Je laisse à d'autres plus éclairés , le grand tra-  
 vail de la réfutation de l'esquisse de la nature humaine .

Je ne puis terminer , sans demander pardon à mes lec-  
 teurs de les avoir si long-tems tenus en haleine , après  
 leur avoir seulement promis quelques mots : et je supplie  
 M. Chardel de ne conserver aucune rancune scientifique  
 contre un jeune homme qui l'estime , et n'a d'autre but  
 que de différer avec lui d'opinions : Ce ne serait d'ailleurs  
 nullement magnétique .

Maxime Vernois , élève en médecine .

8 septembre 1829 .

*Traitement d'une hydropisie ascite sur un enfant  
de huit ans.*

Ath. de L. fut sujet, pendant les quatre premières années de sa vie, à presque toutes les maladies qui assiègent l'enfance. Il se portait beaucoup mieux depuis environ quatre ans; néanmoins le ventre était toujours gros, et de fréquens engorgemens des glandes du cou, annonçaient en lui une affection évidemment scrofuleuse. Au mois de juillet 1827, il fut atteint d'une fièvre intermittente quotidienne qui céda après six semaines à l'administration du sulfate de quinine. Au 1<sup>er</sup> janvier 1828, il contracta un rhume pour lequel on lui administra des tisanes adoucissantes; tout-à-coup, sans cause connue, il éprouva de la difficulté en urinant, et aussitôt le ventre grossit progressivement, quoique, à l'exception des premiers jours, il rendit par les urines autant de liquide qu'il en prenait. En moins d'une semaine, l'hydropisie était parfaitement caractérisée. On lui prescrivit des tisanes diurétiques nitrées, et des pilules scillitiques. Aucune amélioration ne se manifesta dans son état. Les parens, alarmés, voulurent savoir des médecins qui le soignaient ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer; il leur fut répondu que rien n'était plus douteux que l'issue de la maladie. Ils durent à la lecture de l'*Hermès*, non pas une foi complète au magnétisme; mais au moins un doute qui lui est favorable; plusieurs guérisons remarquables qui y sont relatées leur inspirèrent le désir de confier au même traitement le salut de leur enfant. Il me fut amené d'Orléans, le 11 mars 1828.

Le ventre était prodigieusement tendu; l'appendice xiphoïde était effacé. Il offrait la fluctuation la plus évidente dans toutes ses parties, aucun engorgement. L'enfant marchait avec peine, et fortement courbé en arrière. Le pouls était accéléré, la peau fraîche, le sommeil et l'appétit dans l'état naturel. Je crus, après ce premier examen, pouvoir

répondre de la guérison. Trois somnambules me confirmèrent dans cette opinion : ils prescrivirent le magnétisme, et tous trois un traitement différent : je choisis le plus rationnel ; c'était, une tisane de houblon, le lait d'ânesse, des lavemens de son et de laitue, un léger purgatif répété toutes les semaines ; plus tard des frictions sur le ventre avec du sérat mercuriel, et des cataplasmes de fleurs de sureau, enfin le suc de pariétaire et de cresson. Beaucoup d'exercice. Je magnétisai tous les jours le jeune malade pendant dix minutes seulement ; il ressentait de la chaleur dans le ventre, et quelque chose qui lui courait dans les jambes ; il baillait quelquefois, et avait un peu de propension au sommeil.

Sous l'influence de ce traitement, les urines devinrent plus abondantes, il s'établit de légères coliques suivies de plusieurs selles ; le troisième jour le ventre avait diminué d'un demi pouce ; j'avais eu la précaution d'en prendre la mesure avec un ruban de fil blanc, et deux fois par semaine, on marquait avec de l'encre la différence de volume.

L'amélioration était déjà sensible à la vue. Les personnes qui le revoyaient étaient chaque jour frappées du changement. La marche était plus facile, il y avait plus de forces et de gaieté. Après un traitement de quarante jours, il ne restait plus d'apparence d'hydropisie ; mais la somnambule trouvait encore dans le ventre une petite quantité d'eau. Cependant comme la mère s'ennuyait beaucoup à Paris, je leur permis de retourner à Orléans, avec la condition qu'on y suivrait rigoureusement le régime prescrit. La somnambule fit appliquer sur le ventre un emplâtre d'extrait de cigüe ; on m'écrivait quelques jours après : « J'ai trouvé un changement complet dans la rotondité de l'enfant ; son ventre, très-gros et rempli d'eau, lors de son départ pour Paris, est maintenant aussi plat qu'il l'ait jamais été. » A cette époque il survint un gonflement scrofuleux à la main gauche, qui fit craindre la carie des os ; mais des cataplasmes arrosés d'extrait de saturne et des frictions mercurielles

dissipèrent cet engorgement. Pendant le mois de juillet, d'après l'avis de la somnambule, on fit prendre au jeune malade quinze bains de Barréges, et trois verres par jour d'eau de Vichy coupée avec le sirop de gomme. Dans le mois de septembre, on reconduisit l'enfant à Paris, pour bien s'assurer qu'on n'avait plus à craindre le retour de l'hydropisie. La somnambule le trouva parfaitement guéri; et depuis, le jeune garçon a pris un peu d'embonpoint, et jouit d'une bonne santé. FOISSAC, Doct. m.

---

*A M. le Rédacteur de l'HERMÈS.*

M. le Rédacteur,

Converti à la foi magnétique, non-seulement par une foule d'écrits dont le caractère de franchise et de vérité de leurs auteurs ne permet pas de révoquer en doute l'authenticité, mais encore par une conviction manifeste, je brûlais d'impatience d'exercer l'étonnante et précieuse faculté dont la nature a doué l'humanité; faculté dont Platon, Arétée, Van-Helmont et beaucoup d'autres philosophes ont eu connaissance. Désirant donc ardemment faire des expériences par moi-même, j'attendais qu'il s'en présentât l'occasion, lorsque j'en rencontrai une dans ma famille même.

Ma sœur, jeune personne de quinze ans, éprouva dernièrement, à la suite d'une interruption dans l'écoulement menstruel, de violentes douleurs dans la région de l'hypogastre et dans les reins, accompagnées d'une pesanteur de tête, de coliques d'estomac et de gêne dans la respiration. Ces douleurs étaient si vives qu'elles la forçaient à se tenir courbée, et lui arrachaient des larmes. Elles duraient déjà depuis quelque temps, sans que ni l'eau sucrée ni la fleur d'oranger les calmassent, lorsqu'il me vint à la pensée de la magnétiser, je le lui proposai, elle y consentit.

En moins d'un quart-d'heure elle ne ressentit plus de douleurs à l'hypogastre, il ne lui restait que celle de l'estomac, qu'un verre d'eau magnétisée, qu'elle but, fit disparaître en quelques minutes; sa respiration était libre et dégagée, sa tête ne lui pesait plus, enfin elle était parfaitement guérie; qu'on juge de ma satisfaction!

Si vous croyez, M. le Rédacteur, que cette observation soit digne d'attirer l'attention de vos lecteurs, vous pouvez l'insérer dans votre intéressant journal. Ne l'ayant recueillie que dans l'intention de rendre justice et hommage à la vérité, elle ne peut être placée plus convenablement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé D. DE LA POUSSAYE.

Paris, le 9 juin 1829.

---

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font et, si le malade le permet; à vouloir bien l'adresser à M<sup>me</sup> Touchard, au bureau du Journal de l'*Hermès*, rue Gît-le-Cœur, n<sup>o</sup> 4, une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

---

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*; elles les y recevront gratuitement.

---

IMPRIMERIE DE A. HENRY;  
rue Gît-le-Cœur, n<sup>o</sup> 8.

# L'HERMÈS,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Esprit de systèmes. — Méthode d'observation. — Rivalités.*

LE magnétisme fait des conquêtes, et triomphe de ses ennemis. Dans toutes les classes de la société les plus élevées comme les plus humbles, les moins instruites comme les plus éclairées, il est le sujet de graves et sérieuses méditations. Ça et là quelques voix crient encore au prodige, au miracle, à l'incroyable; mais ce n'est plus une raison suffisante pour abandonner et rejeter sans examen une science qui promet à l'humanité de si grands avantages : car, quelque miraculeux qu'il soit, un fait, pour être cru, n'a besoin que d'être bien constaté, bien avéré. Voltaire a dit, à la vérité, que, si tout Paris lui attestait la résurrection d'un mort, il ne le croirait pas; mais cette parole ne trouve point d'écho dans l'intelligence des personnes sensées, parce qu'elles savent fort bien que tout Paris, pareil cas advenant, serait incapable de se tromper ou de vouloir tromper. Ce fait, en faveur duquel déposent tous les magnétiseurs de la terre, qu'il existe un agent magnétique qui opère de nombreuses guérisons, est également incontestable, parce qu'il est impossible qu'un pareil nombre d'hommes, différens d'âge et de condition, se trompent ou s'accordent pour tromper. Aussi, toute merveilleuses que soient leurs narrations, ne peut-on se défendre d'en admettre au moins le fond comme vrai, et de là vient

sans doute que l'opposition de bonne foi s'affaiblit de jour en jour, et que la seule opposition qui subsiste encore est celle des gens intéressés à ce qu'on ne puisse se passer de leurs soins, opposition, pour le dire en passant, qui, bien que très-opiniâtre, aura le sort de toutes les autres, et disparaîtra comme elles. Il ne serait même pas très-difficile d'assigner l'époque où l'opinion publique en aura fait justice, où le magnétisme ne rencontrera plus qu'un petit nombre d'ennemis d'autant moins à craindre qu'ils seront plus isolés.

Si le magnétisme fait de nouveaux progrès, s'il surmonte les résistances extérieures qu'on lui oppose, pour cela il n'a point atteint le degré de perfection dont il est susceptible, il ne s'est point débarrassé de ses ennemis domestiques. Il doit combattre encore ses propres adeptes, qui, par l'esprit de système et de misérables rivalités, reculent indéfiniment son jour de plein triomphe. J'en suis fâché pour beaucoup de magnétiseurs; mais, si la science qu'ils cultivent ne marche pas plus rapidement, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre; ce sont eux qui la retiennent, pour ainsi dire, captive, et qui la noient dans le déluge de leurs systèmes. Ce sont eux qui, par leur esprit jaloux, envieux, repoussent plusieurs de ceux qui voudraient l'aborder, et détournent, en les abreuvant de dégoûts, ceux qui déjà s'en sont occupés. Voici je crois ce qu'on pourrait opposer à leurs systèmes.

Dans toute science, ce sont les faits qui doivent précéder les raisonnemens, et non pas les raisonnemens qui doivent précéder les faits. Ce principe n'a guère besoin de preuve; cependant, pour vous convaincre de sa vérité, jetez un coup d'œil sur les diverses sciences, et voyez si, avant qu'on eût observé les faits, avant qu'on les eût étudiés d'abord dans ce qu'ils ont de particulier, ensuite dans ce qu'ils ont de général, elles étaient autre chose qu'un chaos de suppositions, de problèmes, d'erreurs et d'impostures. Combien de fables et d'opinions

ridicules dans les écrits des plus beaux génies de l'antiquité, et cela parce qu'ils s'adonnaient plus au raisonnement qu'à l'étude des faits. Avant nos grands observateurs, l'histoire naturelle, la physique, étaient encore dans l'enfance, tandis que la chimie, qui ne date que d'un siècle, a de suite été conduite à sa perfection.

Les faits, tel est le besoin du siècle. Plus que jamais on sent la nécessité de s'attacher aux faits ou à l'être, et d'abandonner les vains raisonnemens ou le néant. Toute science qui n'est point science de faits parait futile, et ne mérite plus de fixer l'attention. La psychologie, cette science si spéculative, si raisonneuse, est devenue positive depuis que les philosophes écossais l'ont basée sur les faits internes observés par la conscience : d'où vient donc que le plus grand nombre des magnétiseurs adoptent une méthode toute contraire, et va se perdre dans un dédale de raisons et de systèmes ? Ne s'aperçoivent-ils pas enfin que le magnétisme entre leurs mains reste stationnaire, et rétrograderait plutôt que de faire des progrès. Observation et raisonnement sont deux choses bien différentes, l'une est toujours accompagnée de fatigue, l'autre est le passe-tems des gens oisifs ; il est beaucoup plus facile d'écrire sans sortir du cabinet les idées qui passent par la tête, que de chercher laborieusement à surprendre les secrets de la nature. Cette remarque explique suffisamment pourquoi tant de magnétiseurs ou prétendus tels, préfèrent le raisonnement à l'observation.

Les faiseurs de systèmes sont toujours un fléau pour la science. Ils enveloppent de ténèbres ce qu'il y a de plus clair ; rendent douteux ce qu'il y a de plus certain, détournent l'esprit du but vers lequel il tend, des réalités, pour l'occuper de leurs visions, de leurs chimères, et retiennent ainsi les esprits dans l'ignorance ; car assurément on n'est point devenu plus instruit quand on a consacré de précieux momens à apprendre vingt systèmes en opposition les uns aux autres, et qui ne sont



pas plus les uns que les autres marqués du sceau de la vérité. Et qu'on ne vienne pas dire que tous ces systèmes sont des pièces de conviction pour les personnes qui, ne pouvant s'expliquer les faits merveilleux dont elles sont témoins, paraissent disposées à en contester la véracité. Car des systèmes ne s'expriment jamais avec autant d'énergie que les faits, et ceux qui ne se rendent point à ce que leur montre leurs yeux ne se rendront pas davantage à des raisonnemens. Qu'on ne dise pas non plus que tous les systèmes sont étayés par des faits : car des faits isolés et torturés disent tout ce qu'on veut leur faire dire. Et d'ailleurs comment ne croirait-on pas qu'à l'aide d'altérations on s'est efforcé de les rendre souples et dociles. Pourraient-ils sans cela corroborer à la fois trente systèmes qui se détruisent mutuellement.

Les faiseurs de systèmes, ceux aussi qui ont implanté dans leur cerveau l'opinion toute faite qu'ils trouvent dans un livre, ne voient jamais les faits tels qu'ils sont dans leur totalité. Ils en observent seulement quelque accident, quelque circonstance, ils les voient sous de certaines couleurs et dans les rapports plus ou moins directs, plus ou moins nombreux qu'ils ont avec leurs idées systématiques. Ils s'intéressent tout autant au système qu'ils ont adopté ou enfanté qu'à la science elle-même. Soyez donc bien persuadés qu'ils rapporteront rarement les faits en entier, avec toutes leurs circonstances, à moins que, par un singulier hasard, ils aient dans leurs bavardages émis quelques pensées de la nature, et soient en quelques points tombés d'accord avec elle. Croyez surtout qu'ils tiennent secrets les faits qui les heurtent et combattent de front. Ils s'imaginaient peut-être s'être élevés et planer à des hauteurs où l'homme n'était jamais parvenu. Tomberont-ils volontairement de si haut ? Ne serait-ce pas faire tort à leur génie que d'avouer qu'ils ont bâti sur un sable mouvant, qu'ils ont construit un édifice que le plus léger souffle va détruire ? Un homme systématique

consentant à faire connaître les faits qui renversent ses idées est un phénomène qui n'a point encore paru sur la terre. Il faudrait pour cela une force d'âme, un désintéressement de gloire dont il n'est point susceptible; et lors même que vous l'en supposeriez capable, pensez-vous qu'il ait, malgré sa préoccupation, la liberté de bien observer, si toutefois il observe? Pensez-vous qu'à son insu l'erreur ne doive pas se glisser dans ses observations? S'il ne cherche pas à tromper, il se trompe et ne réussit que mieux à vous faire partager son erreur. Non, je le répète, nul homme n'est moins propre à cultiver la science que le fabricant de systèmes.

Commencez donc, dirai-je à ceux qui sont véritablement épris d'amour pour la science, commencez par vous dépouiller de toute opinion qui aurait précédé l'étude des faits, faites-vous un esprit libre, indépendant, et bornez-vous au rôle d'observateur : l'observateur seul fait des découvertes, avance les sciences. Le magnétisme doit plus à ceux qui magnétisent et tiennent journal de leurs traitemens qu'à tous ces éternels raisonneurs qui n'ont une apparence de puissance que la plume à la main, qui n'ont de connaissance que celle des idées qu'ils puisent en eux-mêmes. Ne disputez plus sur la nature de l'agent magnétique, qui sera probablement toujours inconnue comme celle de l'attraction, dont on verra sans cesse les effets sans en pouvoir jamais saisir la cause : il est d'ailleurs bien moins important de savoir si cet agent est un fluide répandu dans l'immensité de l'univers, une émanation de l'âme, du corps ou des deux à la fois, que de connaître les diverses maladies qu'il peut guérir, les cas dans lesquels il fait le plus efficacement sentir son influence. Laissez de côté la superstitieuse objection de ceux qui font intervenir les puissances infernales. Que les personnes religieuses sortent enfin de leurs ridicules angoisses, et ne s'imaginent plus que le magnétisme est diabolique. Quelle conséquence devraient elles tirer s'il

leur était prouvé que le diable est en effet le principal acteur dans les cures attribuées au magnétisme, sinon qu'il s'est converti, qu'il a pris l'espèce humaine en amitié, qu'il est en un mot *un bon diable*, qui ne doit point faire peur, et qu'il faut même invoquer dans les tems de mauvaise santé. Observez, mais n'oubliez pas surtout qu'observer est un art difficile, qu'il faut beaucoup de discernement pour voir les circonstances les plus minutieuses, pour n'en laisser échapper aucune, beaucoup de précision pour rejeter tous les accessoires inutiles, tout ce qui n'est point partie essentielle.

Je ne puis me défendre de remarquer que la plupart des observations que j'ai lues sont incomplètes. On décrit assez exactement le fait, mais les circonstances qui l'ont précédé, celles même qui l'accompagnent, sont à peine ébauchées. Je voudrais que celui qui fait un journal de ses traitemens commençât toujours par le portrait de son malade; qu'il me fît connaître sa stature, sa force, son tempérament; afin qu'on sût quelles sont les personnes le plus susceptibles, les fortes ou les faibles, les personnes bilieuses, sanguines, nerveuses, lymphatiques. Je voudrais qu'on définît le plus rigoureusement possible le genre de maladie; qu'on assignât les causes probables ou certaines qui l'ont amenée, l'époque de son invasion, les diverses périodes qu'elle a parcourues, celle enfin où elle se trouve à la première séance. Je voudrais même qu'on dépeignît le moral: le caractère est-il doux, tranquille apathique ou bien actif, turbulent, impétueux? l'intelligence est-elle développée; l'imagination forte, facile à émouvoir, recevant aisément les impressions qu'on cherche à lui communiquer? Car, si l'agent magnétique émane de l'âme, il trouvera sans doute plus ou moins de prise, suivant la faiblesse ou la force d'âme de l'individu sur lequel il agit. Je demanderais plus encore; je désirerais que le magnétiseur fît son propre portrait en tête de son journal, une esquisse où se trouveraient marqués les traits caracté-

ristiques de son moral et de son physique. L'intérêt de la science semble le réclamer ; ceux qui suivraient cette méthode donneraient peut-être la solution de questions qui ne sauraient être décidées sans cela. Les personnes vraiment zélées ne négligeront point de s'astreindre à cette dernière pratique avec la scrupuleuse fidélité qui convient à des savans.

Ce n'est point demander une chose insolite que la peinture du moral des individus que l'on traite. On en fait en médecine un fréquent usage ; et, pour ne citer qu'un seul exemple, tout le monde sait qu'on ne peut acquérir de notion sur l'aliénation mentale, et la traiter avec succès, sans avoir préalablement étudié le moral des individus qui en sont atteints.

Multipliez à l'infini vos observations. Quel que soit le moral, quel que soit le physique, quelle que soit la maladie de celui qui réclame les secours du magnétisme, magnétisez-le ; mais gardez de vous décourager, si, parmi vos malades, vous ne rencontrez point de somnambule ; l'expérience nous apprend qu'on peut guérir sans somnambuliser, sans même endormir. Ne vous découragez pas après plusieurs séances de non succès ; l'expérience nous apprend encore que le magnétisme peut n'avoir d'effet observable qu'après quarante, cinquante et plus de séances.

Dans un séjour de plusieurs mois que je fis à la maison royale de Charenton, j'entrepris de magnétiser plusieurs aliénés ; j'étais obligé de le faire à la dérobée, et, pour tenir plus secret ce nouveau genre de contrebande, je négligeai les maniaques et les monomaniaques qui pouvaient me trahir, et je fis mes expériences sur trois aliénés, dont l'un idiot, les deux autres en démence profonde : tous trois différens d'âge, de force, de tempérament. Je n'obtins nul résultat apparent. Cet insuccès ne prouvera pas néanmoins que les idiots et les gens en démence ne sont point susceptibles de ressentir l'heureuse influence du magnétisme. En effet, n'ayant point

la facilité de magnétiser à des heures , à des jours réglés, il se pourrait que ce défaut de régularité fût pour le succès un obstacle insurmontable. Il serait encore possible que ces malheureux aient éprouvé des sensations dont leur état ne me permettait point d'acquérir la connaissance : rien d'étonnant enfin que , sur trois individus, pas un ne fût dans les conditions convenables au développement des effets magnétiques. Expérimentons sur tous les sujets à notre portée, quand bien même nous n'aurions pas espoir de réussir; il existe encore beaucoup de maladies qui n'ont point été traitées par le magnétisme, et sur lesquelles par conséquent on ignore quelle serait sa puissance.

Si tous les magnétiseurs se bornent à l'étude des résultats, tous les faits observés et constatés formeront bientôt un corps de réalités qu'il suffira de rassembler et de classer. Pour rendre facile l'étude du magnétisme, il ne faudra que réunir ces matériaux pour savoir la place que chacun devra occuper dans l'édifice de la science. Ce travail sera celui des médecins : ils feront divers groupes des diverses maladies, et apprendront ainsi ce qu'on doit attendre du magnétisme dans tels ou tels cas particuliers. La collection de l'Hermès ne sera pas alors de médiocre utilité; on y trouvera une immense quantité de faits de tout genre. Elle sera également d'un grand secours à celui qui entreprendra d'écrire l'histoire du magnétisme. Nulle part ailleurs on ne trouvera plus de lumière que dans cette collection.

L'esprit de système n'est pas le seul danger contre lequel doit se prémunir le magnétisme; nous en avons signalé un autre qui n'est guère moins à craindre : les rivalités qui s'établissent tant parmi les écrivains que parmi les praticiens. Elles sont, il est vrai, un mal attaché à toute société d'hommes; mais s'il en est une qui devrait en être exempte, c'est assurément celle des magnétiseurs, si distinguée de toutes les autres par le noble but qu'elle se propose: Des hommes qui travaillent de

concert au bien de l'humanité devraient-ils donner le spectacle de ces petites divisions, de ces petites guerres qui les occupent, les absorbent, leur font oublier leur première, leur généreuse intention, et leur enlève l'estime qu'on avait conçue pour eux? On ne peut sans douleur être témoin de ces basses et flétrissantes jalousies, de ces rivalités de réputation et d'intérêt. On ne peut, sans serrement de cœur, voir tels personnages recommandables sous tous les rapports discréditer dans la société les ouvrages qui ne sont point sortis de leur plume, comme s'ils pensaient par là fixer les regards sur leurs propres œuvres, en augmenter le débit, et accroître leur renommée. Quels que soient leurs motifs, ils n'excuseront jamais une conduite aussi peu loyale. On n'a point oublié vos services, on a présent à la mémoire ce que vous avez écrit, mais on sait aussi que de justes observations, d'utiles aperçus, qui vous sont échappés, se rencontrent dans d'autres ouvrages; permettez donc qu'on les lise, n'allez pas semant sur eux la défaveur, ne les accablez pas du poids d'un jugement dont malheureusement on ignore les motifs.

Pourquoi ces misérables discordes qui agitent ceux qui se mêlent d'écrire viennent-elles encore troubler le repos des paisibles praticiens? On remarque que certains d'entre eux ne laissent jamais passer l'occasion de lancer un trait mordant contre leurs collègues; la critique n'eut jamais de formes plus acerbes, plus déchirantes. Ges emportemens jettent du discrédit non-seulement sur ceux qui s'en rendent coupables, mais sur la science elle-même, et lui font un tort incalculable. Il ne faut pas se le dissimuler. Les victimes de la jalousie se découragent, abandonnent le cours de leurs travaux, ne veulent plus d'une science qui ne leur rapporte qu'ennuis et chagrins de tout genre; souvent même il arrive que celui qui en eût été le vigoureux défenseur devient par représailles son détracteur le plus acharné. Nous en avons malheureusement déjà fait l'expérience:

Hâtons-nous néanmoins de le déclarer, afin qu'on ne puisse se méprendre, ces exemples de jalousie sont rares, les magnétiseurs sont généralement animés du meilleur esprit; l'intérêt, l'envie ne trouvent point place dans leur cœur. Ils sont rivaux, mais rivaux illustres qui ne cherchent point à s'éclipser, qui ne font d'efforts que pour le bien de l'humanité. La société recueille les avantages de leurs nobles sentimens. Ils font saluer de mille bénédictions ce nouvel art de guérir. Puisse ce bon esprit se conserver, se fortifier et s'étendre !

SABATIER.

*Lettre de M. Le Blanc, Chirurgien-Major du régiment de La Fère, à M. le comte de Moreton Chabrillant, son colonel.*

10 décembre 1786.

MONSIEUR LE COMTE,

Je connais trop l'intérêt que vous prenez aux succès du magnétisme, pour ne pas profiter de la permission que vous m'avez donnée de vous en faire part. La cure dont je vais vous entretenir est d'autant plus brillante, que toute la ville nous en a fait le défi, et qu'un enfant de huit ans, somnambule, n'est pas un événement commun jusqu'à présent. Voici le fait :

Au mois d'août dernier, l'une des filles de M. Oberlin, bourguemestre de Weissebourg, fit une chute, et se cassa le bras gauche; un chirurgien qui se trouva présent opéra sur-le-champ la réduction, mais il ne fit pas attention au choc qu'avait reçu la tête, et négligea la saignée. Quinze jours après l'on s'aperçut d'une difformité au cou, qui jetait la tête sur l'épaule gauche. On appliqua long-tems différens topiques, sans effet, et ce ne fut que vers la fin d'octobre qu'on me consulta; je trouvai le cou raide et absolument tordu, le côté de cette partie était gonflé, dur et très-douloureux. La tête,

pâchée sur l'épaule, ne pouvait être redressée, et n'était plus susceptible d'aucun mouvement, le plus léger toucher y augmentait des douleurs vives qui étaient continuelles, la plus petite secousse produisait les mêmes effets; plus d'appétit, le teint était jaune, la maigreur affreuse, et la fièvre revenait tous les soirs. Toute la ville a été témoin de cet état malheureux, et tout le monde était persuadé que le moins qui pourrait en arriver à cette enfant serait d'avoir toute sa vie la tête de travers et le menton sur l'épaule. Mon pronostic ne fut pas bien consolant; mais je fondai sur le magnétisme l'espoir de guérir, et je proposai aux parens de faire conduire chez moi leur fille, pour prendre l'avis de notre somnambule, que j'avais eu la précaution de prévenir de cette visite.

Le premier novembre, cette petite malade fut donc mise en rapport avec notre nouveau médecin, qui la toucha avec le plus grand intérêt, et qui nous assura qu'il y avait eu contre-coup; que l'engorgement sanguin dans les membranes et dans le cerveau, qui avait suivi, faisant compression, avait causé la paralysie de plusieurs muscles du cou, du côté droit, raison qui déterminait les antagonistes à tirer la tête à gauche; notre somnambule trouva aussi le foie empâté et l'estomac tapissé d'une bile épaisse; en conséquence, elle ordonna un grain d'émétique dans trois verres d'eau, ce qui fut donné le lendemain, et produisit les vomissemens bilieux qu'elle avait annoncés; elle recommanda surtout le magnétisme, et ajouta qu'elle se chargeait de magnétiser cette enfant, pourvu qu'en cas de fatigue, son magnétiseur la suppléât; elle nous prédit que cette petite serait somnambule avant la dixième séance, elle exigea la promesse qu'on la lui ramènerait le surlendemain; on tint parole, et alors pour la plus grande commodité, elle voulut la garder chez elle pendant tout son traitement; les parens y consentirent.

Depuis le 3 du mois dernier, notre nouvelle malade a donc été magnétisée, tantôt par la somnambule, tantôt



par son magnétiseur, toutes les fois que celle-ci se trouvait fatiguée, parce que la petite était très-difficile à saturer, c'était une éponge. Enfin à la huitième séance, elle est devenue somnambule, on lui a fait des questions sur son état, elle y a répondu clairement, a expliqué sa maladie, a indiqué du doigt la place des engorgeemens, s'est ordonnée le magnétisme, et son dire n'a pas changé depuis. Son instinct qui n'est pas encore émoussé, comme chez les grandes personnes, par les préjugés, la porte à pressentir l'heure à laquelle elle doit être magnétisée, elle le demande avec instance, et ce besoin renaît chez elle jusqu'à trois fois par jour. Le magnétisme, nous disait-elle un jour, me guérira, j'en suis sûre; sans lui je serais morte, ou au moins je resterais estropiée.

Jusqu'au 24 novembre, notre espoir était soutenu par un mieux sensible, on n'employait d'autre remède que le magnétisme; mais le cou était encore un peu gonflé et raide, la tête douloureuse et de travers, et nous ne pensions pas que la séance du soir de ce jour-là nous ferait toucher au but de nos desirs. Il y avait une heure que notre petite somnambule dormait pour la seconde fois; mais, contre l'ordinaire, avec une agitation mêlée de convulsions, lorsque tout d'un coup nous entendîmes venir de sa tête un bruit de déchirement semblable à celui que produirait la rupture d'une vessie remplie d'air, que l'on aurait pressée fortement, et aussitôt elle se réveilla.

Nous commençons à avoir quelques inquiétudes sur un si singulier événement, mais la nature nous avait apprêté la surprise la plus agréable; la crise avait opéré le plus heureux changement: aussi, quel n'a pas été notre étonnement de voir cette enfant tenir tout à coup la tête parfaitement droite, la remuer en tous sens avec la plus grande facilité. Le gonflement douloureux du cou, existant encore tout à l'heure, avait entièrement disparu, le doigt fortement appuyé sur les parties qu'une heure avant on ne pouvait toucher même légèrement sans la plus

vive douleur, ne causait aucune impression désagréable. Nous ne pouvions nous lasser de lui faire répéter les mouvemens qu'elle n'avait pu exécuter depuis trois mois. La joie de cette enfant ne le cédait pas à la nôtre, elle se frappait la tête de plaisir; les plus fortes secousses n'étaient plus douloureuses; elle chantait, dansait, sautait, et devint d'une gaité folle. Il était tard, on la fit coucher, et elle eût toute la nuit un sommeil tranquille, dont elle n'avait pas joui depuis son accident.

Ce succès si prompt et si brillant a bientôt fait la nouvelle de Weissembourg; il y avait cependant de ces incrédules de mauvaise foi qui voulaient l'altérer; mais il s'est soutenu dans tous ses points, et le triomphe est complet. L'appétit est revenu, l'embonpoint, qui augmente tous les jours, a fait perdre à la peau cette teinte jaune qui a cédé la place au rosé et à la blancheur de la bonne santé; les formes deviennent plus rondes, l'accroissement se fait à vue d'œil, et cette enfant a par-dessus tous ces avantages, un esprit sémillant qui la rend encore plus intéressante.

Le mercredi suivant nous l'avons menée au bal public, où elle a beaucoup dansé. Tous ceux qui l'avaient vue dans son malheureux état voulaient à peine la reconnaître: on criait au miracle. Puisse cette cure contribuer à dessiller les yeux de ceux qui sont assez malheureux ou méchans, pour ne savoir que jeter le ridicule sur les meilleures choses! . . .

Voilà, je crois, monsieur le Comte, une de ces guérisons publiques, qui doit faire honneur au magnétisme, et qui mérite d'être connue partout. J'ai écrit le journal de ce traitement; quand il sera tout-à-fait terminé, je prendrai la liberté de vous l'envoyer, si vous voulez m'en donner l'agrément.

Ma femme est parfaitement guérie de ses obstructions au foie, à l'époque du 22 novembre, comme elle l'avait annoncé depuis deux mois; elle jouit à présent d'une bonne santé, et son embonpoint qui augmente tous les

jours en fournit la preuve. C'est à vous, monsieur le Comte, à qui elle doit les premiers remerciemens de sa guérison que vous avez commencée ; elle vous prie d'agréer sa reconnaissance et l'assurance de ses civilités. Pour la plus légère migraine, elle est encore susceptible de somnambulisme, et nous l'avons éprouvé plusieurs fois depuis l'époque du rétablissement de sa santé. Dans cet état, elle nous a promis de nous répéter tout ce qu'elle vous a dit dans les séances que je n'ai pas écrites ; elle assure se rappeler tout. Si elle tient parole, je serai bien aise de compléter le journal de son traitement, qui paraîtra fort intéressant.

Je suis sur le point d'avoir un nouveau somnambule : M. de Rumedon, l'aîné, porte depuis quinze ans une maladie qui ne lui donne pas un moment de tranquillité ; la rate chez lui est fort grosse, tous les viscères du bas-ventre sont engoués, engorgés, et les digestions dérangées ; il souffre continuellement, et n'a presque jamais de sommeil. C'était un incrédule obstiné ; mais il a vu la lumière, et le désir de guérir l'a engagé à venir consulter notre oracle, qui a détaillé sa maladie, lui a indiqué des remèdes analogues, lui a ordonné le magnétisme, et m'a désigné pour son magnétiseur. Depuis six jours je le magnétise, et il trouve déjà du soulagement. Il est prédit qu'il sera somnambule quand il sera bien saturé ; j'en serai d'autant plus satisfait, que M. de Rumedon joint à de l'esprit beaucoup de connaissances dont nous pourrions tirer grand parti. Cette cure, surtout celle d'un ci-devant incrédule, réconciliera peut-être plus d'hommes avec la nature qu'ils dédaignent.

J'aurais bien voulu que votre tambour-major Vèbres eût employé le même moyen que je lui aurais facilité avec bien du plaisir ; mais les préjugés ne sont abandonnés qu'à force de victimes, et je crains que cet homme n'en soit la dupe ; il a des engorgemens au foie, tous les viscères du bas-ventre sont en très-mauvais état, et des coliques fréquentes le fatiguent infiniment. Je

l'ai soigné différentes fois au quartier ; mais l'envie lui a pris tout d'un coup d'aller à l'hôpital , et il s'y est fait conduire.

La santé du régiment est en assez bon état , etc.

*Signé* LEBLANC.

*Lettre de M. le Semelier , capitaine au corps royal du génie , à M. le comte de Moreton Chabillant , en date du 14 janvier 1787.*

J'avais suivi avec assiduité , pendant le courant de l'été 1785 , le traitement magnétique établi à Nancy ; convaincu des heureux effets de cette découverte , par les cures opérées sous mes yeux , il ne me restait plus que le désir de les faire éprouver moi-même. Quoique l'hiver soit une saison peu favorable , j'acceptai vers le premier novembre de magnétiser le nommé *Toussaint Guédon* , paysan du village de Lixière , près de la petite ville de Nomény en Lorraine. Ce jeune homme , haut seulement de quatre pieds , quoiqu'il ait dix-neuf ans , jaune comme un citron , faible et rachitique , était en outre depuis trois ans tombé dans un état de cécité parfaite , ses yeux , grands et ouverts , ne paraissaient pêcher que par une dilatation extrême de la prunelle , qui était d'un diamètre aussi grand que la couleur de l'œil. Renvoyé des hôpitaux , abandonné des médecins , c'est sur ce malheureux que je voulus faire mon coup d'essai.

Dans les premiers jours que je le magnétisai , il s'assoupit sous ma main , son sommeil était léger , le moindre bruit l'éveillait ; chaque jour cependant il acquit de nouvelles forces , et au bout de trois semaines , le plus gros bruit ne lui faisait plus d'impression. A cette époque il lui sortit des boutons sur tout le corps , avec une quantité de cloux qui ont supuré pendant plus de quatre mois ; ce n'a été que dans le courant de janvier qu'il a commencé à voir son état intérieur , et c'est alors

qu'il me dit voir très-bien d'où provenait sa maladie.

« A l'âge de huit ans, me dit-il, j'ai eu la galle; au lieu de me bien traiter, on me l'a *brûlée*, c'est-à-dire qu'on a fait disparaître les boutons, sans en enlever l'humeur; j'ai été jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, à souffrir de grands maux de tête; demandant partout quelques remèdes, j'ai eu la bêtise de suivre les conseils qu'on me donna, de mettre la tête dans l'eau froide; c'est depuis cet instant que les humeurs se sont portées plus particulièrement dans cette partie; elles m'ont affaibli la vue petit à petit, et au bout de dix-huit mois je suis devenu tout-à-fait aveugle. Quel bonheur pour moi ! Monsieur, ajoutait-il, d'être tombé entre vos mains; sans vous, cette humeur se serait jetée sur les oreilles, de là, dans toutes les articulations; je serais devenu sourd et tout-à-fait paralytique. » J'étais d'autant plus porté à le croire, qu'ayant eu l'occasion de voir son père, sa mère, ses frères et sœurs, j'ai trouvé des gens tous de cinq pieds cinq à six pouces; ce qui m'a persuadé que, depuis très-long-tems, ce malheureux était rempli d'une humeur qui s'était opposée à sa croissance, et l'avait réduit dans cet état.

« Cette *méchante* humeur, me disait-il dans ses soupirs, non-seulement s'échappera par la peau, mais il s'en fera des fontes intérieures qui partiront par les selles. » Souvent il m'en annonçait le moment, prévoyait les agacemens qu'elle exciterait sur sa poitrine, le tems qu'il lui faudrait pour arriver aux intestins, le nombre des purgations qu'elle lui causerait; et je puis dire que tous les pronostics se sont toujours réalisés.

Vers le mois de mars, dans le tems du prodigieux écoulement de ses humeurs, et qu'il commençait à prendre un meilleur tein, il m'annonça qu'il commencerait à voir vers la fin de mai : une aventure bien désagréable, et qu'il est bon de rapporter, fit manquer le pronostic : Le 19 ou 20 d'avril, le questionnant à l'ordinaire pendant sa crise, il me dit, non sans beaucoup de surprise de

ma part, qu'il ne voyait plus rien à son état ; étant allé à sept heures du matin pour faire ses pâques, son confesseur avait excité dans son âme un chagrin violent ; son conducteur l'ayant en outre laissé et oublié dans l'église, jusqu'à midi, avait augmenté cet état, qui joint au refroidissement qu'il éprouva, firent remonter, dit-il, toutes ses humeurs dans la tête, et le priva dans l'instant de cette connaissance précieuse qu'il avait pour se conduire ; il dormait cependant toujours à ma volonté, vingt fois même, il en était si susceptible, qu'il m'est arrivé de l'endormir à quatre appartemens de distance, en le voulant fortement ; alors il n'entendait que moi, il fallait absolument être en contact avec lui pour s'en faire entendre ; tandis qu'en lui bouchant les oreilles avec toute la force possible, il me comprenait et répondait au simple mouvement de mes lèvres ; il a toujours conservé cette singularité dans ses sommeils ; mais il n'a recouvré son somnambulisme que vers la fin de juillet. Quand il se revit lui-même, si l'on peut le dire ainsi, il fut cependant étonné de la grande diminution de ses humeurs ; toutes celles du corps étaient parties ; quand je lui demandai l'état de ses yeux, c'est ainsi que ce petit malheureux me répondit : « Je n'ai plus que quelque

» peu d'humeurs sur les nerfs des yeux et sur les pau-

» pières, mais il me faudra du tems pour l'évacuer, je

» ne sais encore quand je pourrai voir ; le nerf optique

» et tous ses épanouissemens sont presque paralysés,

» cette humeur s'était logée dans tous les petits vais-

» seaux qui composent le globe de l'œil, il faudra

» maintenant que le sang s'y reporte pour redonner au

» nerf le mouvement et la vie ; c'est le sang qui, en

» voulant rentrer dans tous ces petits vaisseaux, me

» fait éprouver comme des coups d'épingles, et occa-

» sionne les tressaillemens que vous me voyez, cela va

» fort lentement, etc. » Jusqu'à la fin de septembre il m'annonça chaque jour les progrès du rétablissement ; il se portait à merveille, la prunelle était déjà beaucoup

diminuée, tout me faisait croire la cure assez prochaine, obligé de m'absenter alors, et de me priver du vrai plaisir de l'opérer moi-même, je le remis entre les mains d'un autre magnétiseur, en prenant la précaution de me faire donner de ses nouvelles, qui, comme on peut le croire, m'intéressaient d'autant plus que lui et d'autres bons sonnambules, m'avaient toujours assuré qu'il guérirait. Dans le courant d'octobre, il eut une supuration considérable aux paupières; il annonça qu'il commencerait à voir vers la fin de décembre. Depuis cette supuration, il n'a pu supporter la lumière, ses yeux, qui n'auraient pas même clignoté devant la torche la plus ardente, ont commencé à reprendre de la sensibilité, il a fallu lui mettre un bandeau sur les yeux. Le 24 décembre il a commencé à voir quelque chose; voici le précis de la dernière lettre que j'en ai reçue. « Il voit un » corps posé devant lui comme une masse informe, il » commence à distinguer les yeux, parce que les yeux » brillent, il ne discerne point encore ni les couleurs, » ni les distances; il faillit hier éborgner son magné- » tiseur en lui mettant le doigt dans l'œil, et lui disant: » Voilà votre œil. Cela augmente peu à peu, une som- » nambule qui l'a touché a dit qu'il serait encore assez » long-tems sans voir parfaitement, etc. »

Quoique cette cure ne soit qu'entamée, ses développemens successifs doivent faire présumer qu'elle aura une fin heureuse à ceux qui n'ont aucune connaissance du magnétisme; les vrais magnétiseurs, qui ont vu des choses plus extraordinaires, n'en douteront pas. Ceux qui connaissent les succès de MM. de Puysegur, de Montravel, de Lutzbourg, etc., etc., etc., n'en seront point étonnés. Tous feront, ainsi que moi, des vœux pour qu'une découverte si précieuse à l'humanité, finisse par acquérir un jour toute la confiance et la publicité qu'elle mérite.

*Signé* LE SEMELIER,  
capitaine au corps royal du génie.

*Observation recueillie à l'hôpital de la Charité.*

Au n° 23 de la salle Saint-Vincent est couchée la nommée Marie Pétronille Leclère, née à Paris, âgée de trente-six ans, ouvrière en liège, demeurant rue de Furstemberg, n° 8. Cette femme entra l'an passé à l'hôpital à peu près à cette époque. M. le professeur Fouquier, chargé du service de la salle où elle se trouvait, reconnut chez elle une néphrite chronique, et la soumit alors à un traitement convenable; mais la malade ne sentit pas d'amélioration dans son état. Tout au contraire, l'affection primitive se compliqua d'affection cérébrale, et la femme Leclère vit de jour en jour sa santé dépérir et tout espoir de guérison disparaître. Elle est petite, faible, très-pâle, d'une maigreur assez prononcée, et tousse assez fréquemment. Du reste, et comme l'annonçait déjà sa maladie première, elle est d'un tempérament essentiellement nerveux. Néanmoins elle garde rarement le lit, et conserve une activité remarquable, en égard à sa situation.

Ce fut au milieu de ces circonstances que M. Sebire, étudiant en médecine, faisant, par intérim, un service d'externe dans la salle Saint-Vincent, eut l'heureuse idée de soumettre la femme Leclère à l'action du magnétisme. Ce que je vais rapporter est extrait d'une série d'observations que M. Sebire a bien voulu lui-même me communiquer:

Le 29 août 1829, à neuf heures du matin, après avoir promené, dit-il, pendant quelques instans, mes mains sur les membres supérieurs, l'épigastre, puis les membres inférieurs en suivant le trajet des nerfs, la malade, agitée d'abord de mouvemens convulsifs légers, devint bientôt plus calme, et parut profondément endormie.

Quoique ses membres restassent dans la même position, la malade paraissait néanmoins y éprouver des dé-



mangeaisons ; sa respiration était courte, embarrassée et difficile ; ses yeux, déjà convulsés vers la paupière supérieure, ce qui la mettait depuis long-tems dans l'impossibilité de voir, étaient encore recouverts d'un bandeau assez épais, formé de plusieurs doubles de linge. J'avertirai, au reste ici, que pendant la plupart de ses réponses, la somnambule se tournait le visage contre son oreiller, en l'y appuyant fortement, loin de chercher à lever la tête vers les objets qui lui étaient présentés.

Après quelques instans de silence, pendant lesquels la somnambule semblait éprouver une sorte d'embarras et d'étonnement, je lui demandai comment elle se trouvait : « Bien, me répondit-elle ; mais un peu oppressée. » Sa respiration paraissait en effet très-gênée, et elle eut aussitôt une légère quinte de toux. Je poursuivis en lui demandant si elle voyait : « Parbleu, si j'y vois, » j'écrirais bien ainsi. » Un moment après, elle continue à parler sans avoir été interrogée : « Otez-moi ce pain qui est sur ma poitrine, il m'étouffe, » Je regardai, et je trouvai dans sa camisole un morceau de pain qu'elle me dit lui avoir été donné par une malade de la salle Sainte-Anne. Comme je portais à ma main gauche un morceau de diachylum gommé, et que je tenais cette main appuyée sur le pied de son lit : « Otez donc ce diachylum, me dit-elle, je mets mon pain sur mon lit. »

Encouragé par la conduite de la malade, je pris à ma main le morceau de pain que j'avais déposé sur sa table, et je l'engageai à me dire ce que je tenais. Alors se tournant vivement du côté opposé à celui où j'étais, et pressant fortement son visage contre son oreiller : « Parbleu, dit-elle, belle demande ! Eh ! c'est mon morceau de pain. » Je pris un flacon que je trouvai sur sa table ; et aussitôt elle me dit : « Vous tenez un petit flacon rempli de vinaigre. » (Cela était vrai). Je lui présentai ensuite plusieurs objets, entre autres une cuiller et un morceau de sucre candi ; mais comme je remarquai un peu d'hésitation dans ses dernières réponses, je l'engageai à distin-

guer ce dernier objet, en lui protestant que ce serait la dernière question que je lui ferais : « Vous me dites toujours cela, reprit-elle. » En effet, je lui avais déjà fait une fois cette promesse. Néanmoins, au bout de quelques instans d'une attention assez forte, et pendant laquelle j'observai que sa respiration était vivement gênée; elle me dit, « c'est bien petit..... C'est un morceau de » sucre candi. »

Plusieurs personnes qui entouraient son lit, voulurent alors lui adresser quelques questions. Elle ne répondit à aucune, et sembla ne les avoir pas entendues. Je leur conseillai de lui prendre la main, et aussitôt elles obtinrent des réponses.

Comme je lui tenais toujours la main gauche, « Vous avez une douleur de tête, » me dit-elle (cela était vrai; néanmoins, pour l'éprouver, je lui répondis que cela n'était pas.). Voilà qui est bien drôle, reprit-elle, j'ai touché alors quelqu'un qui avait une douleur de tête; car je l'ai bien sentis. Curieux de connaître de quelle manière cette sensation lui était parvenue, je l'interrogeai à ce sujet. Alors, avec sa main droite, elle me montra le trajet qu'avait parcouru la douleur pour arriver à sa tête, en glissant cette main sur son avant-bras, puis sur son bras gauche jusqu'à l'occiput et me disant : Elle a monté par là.

En ce moment, comme la somnambule paraissait très-fatiguée, je la quittai, en l'engageant à se reposer. « Oui, cela me fera du bien, me répondit-elle. » J'invitai alors les personnes; que je laissai près d'elle à la laisser en repos, cela fut inutile, et pendant mon absence ils lui firent une multitude de questions auxquelles elle répondit bien.

Au bout de quelques momens, deux de mes amis, dont on lui avait déjà parlé plusieurs fois, désirèrent la voir dans cet état de somnambulisme. Je les conduisis près d'elle; je lui pris la main et aussitôt elle me reconnut. Elle reconnut en même tems le jeune homme qui

lui avait parlé, quoiqu'il n'eût encore prononcé aucune parole. « C'est bien drôle, me dit-elle, voilà votre ami, et il ne me parle pas !.., quelle singulière idée !.. ses boutons rouges sur un gilet jaune !.. et ses grandes boutonnières !.. » (Tout cela était de la plus étonnante exactitude.) Elle continua : « Mon penseur, me dit-elle, si on m'endormait ainsi, et qu'on me réveillât au milieu, puis qu'on m'appliquât le fer rouge derrière la tête, la commotion dilaterait le nerf optique, et je verrais clair. (En disant cela, elle dirigeait une main, de l'oreille vers sa tempe, comme pour indiquer le trajet du nerf optique.) Quoique je sois bien sensible, comme vous savez, continue-t-elle, je ne dirais rien. » Je demandai promptement un crayon, et j'écrivis ses propres paroles sur un morceau de papier d'une assez petite étendue. « Vous écrivez sur un bien petit morceau de papier, me dit-elle, et encore avec un crayon, voulez-vous une plume et de l'encre? ce sera plus commode. »

Le jeune homme dont il a déjà été parlé (M. Allais) lui fit alors plusieurs questions auxquelles elle ne répondit point; il lui prit la main et aussitôt elle satisfit à ses demandes. Elle sembla pendant quelque tems ne pas le perdre de vue; son attention paraissait surtout se porter sur les boutons rouges de son gilet, et nous la vîmes rire à plusieurs reprises, en remarquant la grandeur de ses boutonnières.

L'autre jeune homme (M. Capron), qu'elle ne connaissait point, lui demanda, après lui avoir pris la main, si elle le connaissait, elle répondit : « Non, mais vous avez une redingotte verdâtre qui est boutonnée, et qui a un collet de velours, etc., etc. » Elle ne se trompa en rien. Nous lui fîmes alors nommer plusieurs objets que nous primes à notre main. Voici le fait le plus remarquable :

Je lui présentai une tabatière sur laquelle était peinte cette caricature représentant *la charge d'un mari*. — Que tiens-je à ma main? — Une tabatière. — Pouvez-vous me dire ce qu'il y a dessus? — Eh bien! mettez-la

moi dans le dos. (Je plaçai la tabatière au milieu de son dos, qui était tourné vers moi puisque la malade était elle-même continuellement tournée du côté opposé.)

. . . Ah ! c'est une allégorie.. une caricature... il y a de l'écriture, mais elle est trop fine. . . . Il y a des peintures jaunes, bleues, rouges, etc... (Tout cela était vrai.)

Nous ne voulûmes pas fatiguer davantage son attention : nous la quittâmes, et pendant cette seconde absence, d'autres personnes lui firent encore nommer un grand nombre d'objets, et surtout elle lut sur un papier (selon le rapport d'une sœur de charité) le mot *respectable*, qui s'y trouvait en effet.

Je revins au bout de quelque tems, et je pensai ses cautères. Elle s'assit sur son lit, et je remarquai que son corps s'infléchissait de tems en tems en avant, comme cela arrive à toute personne que le sommeil surprend dans cette attitude. Comme j'avais déposé mon appareil sur le pied de son lit, elle saisit en allongeant le bras une bande fine *qu'elle y aperçut*, et me demanda pourquoi je n'avais pas employé cette bande pour elle. Peu à près, comme je cherchais une épingle, elle en saisit une, qui était fixée sur sa couverture en me disant : « Vous cherchez une épingle, en voilà une belle. » Je dois encore ici remarquer qu'elle s'empara de ces divers objets sans tâtonner en aucune manière comme elle le fait habituellement.

Elle demanda de l'eau rougie ; on lui présenta du vin dans un verre à ciselures. « Il n'y en a pas beaucoup, dit-elle, ça ne va pas jusqu'au haut des colonnes. » En effet, le vin n'atteignait pas le haut des ciselures, qui se terminaient à peu près au milieu de la hauteur du verre. Une jeune novice s'approcha, et aussitôt en l'appelant par son nom, elle lui demanda pourquoi elle avait mis de si drôles de manches rousses. Une autre lui demanda aussitôt : Et moi en ai-je des manches ? Eh parbleu non, répondit-elle. (Tout cela était vrai.)

Enfin, je la quittai après lui avoir promis de revenir

la réveiller à cinq heures et demie, et n'osant former aucune conjecture sur l'état de veille ou de somnambulisme dans lequel je la retrouverais.

Dans l'impossibilité de tenir ma promesse pour cinq heures et demie, je revins à quatre heures, et je la retrouvai comme je l'avais laissée. J'appris qu'elle avait été tourmentée continuellement par les questionneurs pendant mon absence. On me raconta mille choses extraordinaires que je ne rapporterai point ici par cela seul que je n'en ai point été moi-même témoin.

Je demandai à la somnambule si elle voulait se réveiller, elle me dit qu'il n'était pas cinq heures et demie. Je lui déclarai alors qu'une lettre que j'avais reçue m'avait forcé d'avancer l'heure de mon retour... « Ah ! oui, reprit-elle sur-le-champ, c'est cette lettre que vous avez dans votre portefeuille entre une carte bleue et une carte jaune. » Je me hâtai de vérifier ce fait, que je trouvai de la plus grande exactitude.

Voulant faire un nouvel essai relatif au transport du sens, je plaçai ma montre à quelque distance derrière son occiput, et sans lui demander ce que c'était, ayant à craindre qu'elle n'entendît les battemens, je la priai de me dire quelle heure il était. Aussitôt elle me dit : « Il est quatre heures six minutes. » (Il était quatre heures sept minutes).

Je désirai ensuite paralyser un de ses membres ; je fis quelques signes sur son bras gauche, et je priai une sœur de lui prendre la main, et de l'engager à remuer le bras paralysé. Elle le fit, et la somnambule lui répondit aussitôt : « Eh ! ma sœur Louise, savez-vous bien que je ne » le peux, et qu'il me semble que mon bras pèse plus » de cent livres. » Toutes les instances de la sœur Louise furent de la plus complète inutilité, et le bras resta sans mouvement.

Enfin, je la pressai de se réveiller ; elle me conjura de la laisser encore dans cet état de bien-être où elle se trouvait, dans cet état de somnolence, si délicieux pour elle.

Mais, après que je lui eus déclaré que, si elle ne voulait pas se réveiller, je ne pourrais revenir à cet effet que le lendemain. « Eh bien! réveillez-moi, me dit-elle, vous savez. » En même tems elle remontait sa main droite le long de son bras gauche.

Je fis quelques signes sur ses membres dans le même sens; aussitôt elle éprouva des baillemens fréquens et forcés, et des mouvemens convulsifs très-marqués.

Bientôt elle fut entièrement éveillée; elle me reconnut à la voix, et me demanda si je venais panser ses cautères. Je lui demandai quelle heure il était : « Neuf » heures, me répondit-elle. » Je lui déclarai alors qu'il était quatre heures et demie, et qu'on l'avait endormie le matin. Long-tems elle n'en voulut rien croire, et elle conserva une opiniâtre incrédulité sur tout ce qui lui était arrivé dans la journée.

P. S. Peu de tems avant son réveil, elle m'avait déclaré être la meilleure somnambule du monde (Preuve de l'amour-propre des somnambules).

1<sup>er</sup> septembre 1829.

Dès le matin, la malade, qui devait être soumise aux épreuves magnétiques, avait manifesté un vif mécontentement du refus qu'on lui avait fait la veille de la conduire au bain; elle se plaignait aussi de douleurs de tête assez fortes; mais elle insistait surtout sur la contrariété qu'elle avait éprouvée.

A une heure et demie, on commença, et les premières applications de mains furent loin de produire un effet aussi rapide qu'elles l'avaient fait le 29 août. Je tentai d'abord d'obtenir le somnambulisme, et après quelques instans, la malade annonça éprouver un engourdissement considérable, mais elle n'était point endormie. M. Bertrand continua lui-même l'expérience, et bientôt la malade éprouva les effets du sommeil magnétique; cependant il fallut insister bien davantage sur les moyens de le produire, qu'il ne l'avait été fait dans la première épreuve.

Alors les questions suivantes lui furent adressées par M. Bertrand : Dormez-vous? — Oui. — Comment vous trouvez-vous? n'éprouvez-vous pas une influence bien heureuse de l'état dans lequel vous vous trouvez? — Oui. — Vous vous trouvez bien soulagée? — Oui. Alors M. Bertrand lui fit entendre combien cet état était avantageux pour elle, et la prépara, par l'appât de la guérison, à un sommeil plus profond encore.

Pendant ce tems, M. Fouquier, assis près de son lit, lui proposa plusieurs questions qu'elle laissa sans réponse; elle sembla ne pas les entendre, et les réponses qu'elle faisait à M. Bertrand n'en furent, en aucune manière, ni troublées ni interrompues.

Le mécontentement que lui avait fait éprouver son réveil prématuré du 29 août, reparut alors. Elle se plaignit de ce que son panseur l'avait réveillée à quatre heures six minutes, malgré la promesse qu'il lui avait faite de ne la réveiller qu'à cinq heures et demie; et plusieurs fois dans le cours de la séance, l'idée du pardon que M. Bertrand la priait de m'accorder lui revint avec une sorte d'hésitation.

M. Bertrand lui demanda quelles étaient, parmi les personnes qui l'avaient magnétisée jusqu'à ce jour, celles qui lui avaient fait éprouver le plus de bien. — Vous et mon panseur, répondit-elle.

La somnambule revint ensuite d'elle-même sur le moyen de guérison qu'elle avait proposé pour son affection. Elle répéta, à peu près dans les mêmes termes, ce qu'elle en avait déjà dit dans son précédent sommeil; seulement elle y mit beaucoup plus de lenteur, et sembla s'exprimer beaucoup plus difficilement. Elle insista de nouveau sur le gonflement de la langue qui suivrait l'emploi du moyen curatif, et que j'avais omis dans la première observation. Sur la demande qu'on lui en fit, elle désigna le lieu où on devait appliquer le fer rouge (1),

---

(1) Partie supérieure de l'occiput.

et annonça que l'application devrait en être répétée trois fois ; mais qu'il fallait qu'auparavant elle eût encore subi quelques épreuves magnétiques.

M. Fouquier présenta son agenda sur la tête de la malade, qui déclara ne rien voir.

M. Bertrand plaça près de son occiput une boîte de carton renfermant un bouton de cuivre doré; elle dit voir un portefeuille.

Il plaça ensuite un dessus de poudrière en cuivre doré; elle dit voir une boîte de carton.

On tenta, mais en vain, d'observer pour cette fois le transport du sens. Après quelques épreuves infructueuses, on lui demanda où il fallait placer l'objet pour qu'elle l'aperçût. Elle désigna l'occiput, et M. Bertrand y plaça sa main contenant une sorte de couvercle en cuivre. Au bout de quelques instans d'une attention dont elle parut éprouver une légère fatigue; elle annonça que c'était une boîte noire. On ne fut pas plus heureux en lui plaçant les objets dans le dos.

Après un silence de quelques momens, la somnambule adressa d'elle-même la parole à M. Bertrand. « Vous avez vu des malades aujourd'hui? lui dit-elle; » — Oui, j'en ai vu deux ce matin. — Il y en a une qui est encore plus oppressée que moi (Elle parut en effet oppressée pendant toute la séance, et eut quelques légères quintes de toux). Cela est vrai, reprit M. Bertrand. Combien y a-t-il de tems que je l'ai vue?... — A peu près une heure. — Pourriez-vous me dire de quelle nature est son affection? — Après quelques momens de réflexion... Eh bien!... spasmodique... — C'est vrai. — Depuis combien de tems dure sa maladie? — Depuis... deux ans. — N'a-t-elle pas autre chose que de l'oppression? — Oui... des convulsions... — Quel traitement employai-je pour la guérir? — ... Du nitrate. — Non. — Pouvez-vous indiquer où elle demeure? — ... Eh bien!... Chaussée-d'Antin. — Non. — Et l'autre malade, que nous en dites-vous?... — Il a fait une chute. — Non. La som-



nambule se trompa encore ici. Mais M. Bertrand nous fit remarquer que son intention était d'aller immédiatement après, voir un malade qui avait fait une chute, et que plusieurs personnes pourraient chercher dans cette circonstance une explication de l'erreur de l'extatique. Cependant il regarde cette coïncidence comme un effet du hasard.

M. Bertrand continuant.— Comment se fait-il qu'après avoir si bien distingué les objets qu'on vous présentait l'autre jour, vous ne le puissiez aujourd'hui? — Je n'avais pas déjeuné, l'autre jour; puis j'étais gaie, je n'avais pas été contrariée; je n'avais pas mes règles, je les ai aujourd'hui. Eh bien! ceci leur sera favorable. — Il faut donc que vous soyez à jeun pour être somnambule parfaite? — Oui. — Eh bien! demain à quelle heure voulez-vous que nous vous endormions?—A deux heures.— Cela ne convient pas; tâchez de prendre une autre heure. — Eh bien...! midi et demi. — Soit, vous resterez à jeun. — Oui. — Par qui voulez-vous être endormie? Par votre penseur, ou par moi? — Par vous. — Pourquoi pas par lui, puisqu'il vous fait le même bien. — Oh! tout de même. — Eh bien! demain à midi et demi. — Oui. — Allons, réveillez-vous. Quelques passes ont excité des baillemens et de légers mouvemens convulsifs dans les membres, signes ordinaires de son réveil; néanmoins la malade est restée endormie. Au bout de quelques momens : — Eh bien! quels signes faut-il donc vous faire pour vous réveiller? — Comme cela (En remontant sa main droite le long de son bras gauche). — Allons, réveillez-vous, je le veux. Baillemens, légères convulsions suivies d'un violent accès convulsif; la mâchoire inférieure est fortement déviée à droite, les bras sont tordus en dehors, ainsi que les mains fortement fléchies sur eux. Les pieds sont tournés en dehors et lesorteils fléchis vers la plante.

A la suite de cet accès, la malade se réveille; elle accuse un sentiment de fatigue et de courbature. Elle

n'a connaissance de rien de ce qui s'est passé. Elle sait seulement avoir été endormie. (Il est trois heures moins vingt minutes.)

Vers le commencement de la séance, la somnambule annonça qu'elle était prise d'une forte envie de chanter. On lui conseilla de n'en rien faire, en lui disant que cela était inutile.

Quant à l'accès qui a terminé la séance, il faut remarquer que M. Bertrand venait de faire connaître à haute voix à M. Sebire que la première malade qu'il avait vue le matin était une épileptique, et il est convaincu que ces paroles furent entendues de la somnambule, et causèrent l'accès dont nous fûmes témoins.

M. Bertrand s'est de plus assuré que la somnambule s'était trompée en déclarant, pendant le cours de la séance, que la malade qu'elle lui avait signalée comme ayant des convulsions en avait dans ce moment même.

Max. VERNOS.

( *La suite au numéro prochain.* )

---

*Au directeur de l'Hermès.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire passer une lettre que m'a dernièrement adressée un de mes compatriotes, homme de lettre et ancien magistrat avec lequel je m'étais entretenu des merveilles du magnétisme animal : si l'anecdote qu'elle contient peut intéresser vos lecteurs, vous pouvez l'insérer dans votre estimable journal, elle me semble mériter toute leur confiance.

*L'un de vos abonnés.*

MONSIEUR,

M. de Villebois entretenait souvent un de ses amis du somnambulisme plus admirable, selon lui, que le magnétisme animal dont il dérive néanmoins. Voulant sans doute irriter sa curiosité, il refusait depuis long-

tems de l'admettre à une des expériences qu'il faisait parfois, lorsqu'enfin il consentit à le rendre spectateur d'une séance dans laquelle il devait lui présenter un sujet rare (une somnambule) : elle lira, lui dit-il, ce que vous aurez caché sur vous, fût-ce dans votre portefeuille : ainsi, apportez un livre ancien et bien certainement inconnu à celle qui devra le lire.

L'ami se le tint pour dit, et il chercha parmi des titres de famille une lettre écrite de Rome en 1610, année de la mort de Henri IV, par un de ses parens auditeur de Rote. Il riait en enveloppant cette lettre avec laquelle il se promettait de tourmenter le *snjet rare*, bien convaincu que jamais elle ne pourrait lire, ni même deviner ce qu'il avait en poche. Exact au rendez-vous, son air malin fit sourire M. de Villebois, qui lui dit : « ne nous faisons pas attendre, et jouissez à l'avance » de votre triomphe, c'est tout ce que vous en aurez. »

Arrivés chez la somnambule, où plusieurs personnes étaient déjà réunies dans le salon et autour d'elle, l'ami de M. de Villebois fut surpris de la beauté de la principale actrice, car il croyait assister à une comédie. Elle était régulièrement belle, grande et bien faite; sa figure pâle annonçait un état de souffrance habituelle, et il y avait une profonde mélancolie dans ses yeux bleus d'une dimension peu ordinaire.

M. de Villebois, après lui avoir adressé plusieurs questions relatives à sa santé, la conduisit vers un fauteuil préparé pour elle. Il débuta par essayer de l'endormir; il y parvint promptement, et bientôt elle parut plongée dans un parfait sommeil. Alors les spectateurs commencèrent à l'interroger sur sa propre maladie; elle répondit avec clarté et netteté. Il en fut de même des autres questions qu'on lui adressa, et qui étaient relatives à plusieurs individus qui se trouvaient devant elle : ses décisions étaient simples, lucides et sages.

On passa à un autre genre d'épreuves : la somnambule devina l'heure précise que chaque aiguille marquait aux

diverses montres des spectateurs qui les tenaient dans leurs goussets. On posa un livre sur le creux de son estomac, c'était un volume des *Hommes illustres* de Plutarque, traduction de Ricard; elle le lut couramment. Le tour de l'ami de M. de Villebois arriva enfin. « Ma-  
 » demoiselle, lui dit M. de Villebois, pourriez-vous  
 » nous dire ce que monsieur porte d'argent dans la  
 » poche gauche de son gilet? — Il n'y a que de l'argent,  
 » répondit-elle, cinq écus de six livres, trois pièces de  
 » vingt-quatre sols, deux doubles louis et huit louis  
 » simples. — Et dans celle à droite? — Je vois un pa-  
 » pier plié en forme de lettre, et d'une façon qui n'est  
 » pas ordinaire aujourd'hui; ce papier est très-enfumé  
 » et il y pend un reste de cachet attaché à de la soie verte.»

Ces détails, si vrais, si précis, causèrent une vive surprise à l'incrédule, qui pria M. de Villebois d'engager la somnambule à lire le contenu de ce papier. M. de Villebois la pressa de le faire. « Je le veux bien,  
 » dit-elle, mais ces caractères ne me sont pas familiers,  
 » l'orthographe me semble mutilée, et puis c'est un  
 » pur griffonnage; n'importe, je vais essayer.»

Elle parvint bientôt à lire sans difficulté les quatre pages de cette épître, plus qu'à demi indéchiffrable. Après un tel prodige, car tout autre ne suffirait pas, l'incrédule se trouva et s'avoua vaincu, surtout lorsque la dame inspirée continuant fit le même travail sur une lettre inédite de saint François de Sales, qu'avait apportée monseigneur de Chamans, évêque de Saint-Claude (Jura).

Voilà, Monsieur, l'anecdote que je crois devoir vous intéresser. Quant à moi, mon corps est rebelle à toutes les expériences magnétiques dont il a été l'objet; mais j'ai vu des choses si étonnantes, que je ne puis, malgré ma raison, repousser le témoignage de mes sens.

Je suis avec un respectueux attachement, monsieur et honoré compatriote :

M...., avocat à la Cour royale de Paris.

Paris, 17 septembre 1829.

---

*Opinion de M. G. Cuvier sur le Magnétisme.*

« Pour terminer ce tableau rapide de l'action du système nerveux, il faut indiquer aussi l'action que les systèmes nerveux de deux individus différens peuvent exercer l'un sur l'autre. L'abus qu'en ont fait des charlatans, et l'exagération avec laquelle ils en ont parlé, l'ont tellement décriée, qu'il est presque interdit aux philosophes d'en parler.

» Il faut avouer qu'il est très-difficile, dans les expériences qui l'ont pour objet, de distinguer l'effet de l'imagination de la personne mise en expérience, d'avec l'effet physique produit par la personne qui agit sur elle ; et le problème se trouve souvent très-compliqué. *Cependant les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance avant que l'opération commençât, ceux qui ont lieu sur les autres personnes, après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent guère de douter que la proximité de deux corps animés, dans certaines positions et avec certains mouvemens, n'ait un effet réel, indépendant de toute participation de l'imagination d'une des deux.* Il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs systèmes nerveux (1). »

(M. Cuvier parlait ainsi dans l'an 8 de la république. Les progrès du magnétisme ont confirmé ses opinions).

MAX. VERNOS.

---

(1) Anatom. comp., tom. 2, 9<sup>e</sup> leçon, action du système nerveux, pag. 117.

# L'HERMÈS ,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Documens de l'Ordre de Malte.*

Les événemens les plus marquans, ceux qui excitent l'enthousiasme le plus vif, sont quelquefois aussi ceux qui s'effacent le plus promptement de la mémoire des hommes. Mesmer parut en 1784, et cette époque touche presque à celle où nous vivons. Un concert de louanges, un délire général couronnèrent ses premières expériences; on le proclama le bienfaiteur de l'humanité. Que reste-t-il aujourd'hui de tant de gloire? La révolution éclata: elle entraîna tout avec elle.

Les partisans du magnétisme parlent aujourd'hui de Mesmer comme on s'entretient d'un météore qui, dans les temps reculés, éblouit un moment le monde. Le mot *reconnaissance* se fait encore entendre: on parle aussi de ce qu'on doit à Francklin, qui s'empara de la foudre, et brisa le sceptre des tyrans de sa patrie. On en parle, et voilà tout.

Les détracteurs de la médecine de la nature nient des effets, dont ils peuvent tous les jours être témoins. Ils excitent de fortes préventions parmi les gens éclairés; ils entraînent l'ignorance, et l'envie jouit, en grimaçant, du mal qu'elle fait aux hommes.

On reproche à Mesmer de n'être pas l'inventeur de sa méthode. Sans doute il dut beaucoup à Maxwelt, à Paraselce, à Vanhelmont. Triptolème n'inventa pas le

blé ; mais nous lui devons le pain que nous mangeons tous les jours.

Ceux qui ont écrit sur la médecine d'attouchement ont parlé des effets, et n'en ont pas publié la cause. Mesmer a donné aux quatre parties du monde les moyens d'échapper à une mort prématurée. On lui reproche d'avoir reçu de l'argent ! fallait-il qu'il vécût dans l'indigence à côté de la plus précieuse des découvertes. Blâme-t-on le médecin, le chirurgien, l'avocat habiles, de tirer de leurs cliens des sommes, quelquefois au-dessus de leurs facultés pécuniaires ?

Que peut contre le roc une vague animée ?

Laissons, dédaignons de vaines clameurs. Revenons à Mesmer, grand, radieux, et déposons encore une fleur sur sa modeste tombe.

Oui, il répandit sa méthode dans les quatre parties du monde. Un feuillet de Tacite, un vers d'Horace retrouvés, mettent en mouvement les partisans de l'art. Pourquoi ceux du magnétisme n'éprouveraient-ils pas la même satisfaction, en apprenant ce que fit Mesmer lorsqu'il porta dans les ténèbres un flambeau étincelant de lumière.

On sait assez généralement que MM. de Puysegur fondèrent à Strasbourg une société dite *de l'Harmonie* ; que l'un d'eux porta le magnétisme à Saint-Domingue. On ignore généralement aussi que l'Ordre de Malte adopta cette découverte avec enthousiasme ; que le Grand-Maitre en approuva la pratique ; et que Mesmer, consulté, dirigea cet établissement ; enfin, que les statuts de la nouvelle société furent rédigés et signés par les grands dignitaires de l'Ordre.

Bientôt les chevaliers, rendus à leur institution primitive, redevinrent *hospitaliers*. Bientôt des cures nombreuses, extraordinaires, attestèrent leur puissance ; bientôt aussi les troubles politiques, les guerres intestines et étrangères, l'attitude menaçante de toutes les

puissances de l'Europe firent oublier les intérêts particuliers. La conservation de quelques individus n'est rien comparée à celle de tout un état.

Pendant nous possédons, *en original*, les pièces qui ont rapport à l'établissement et à la pratique du magnétisme dans l'île de Malte, et nous allons les offrir au lecteur. Ces pièces ne valent-elles pas une vieille inscription latine que les savans s'efforcent d'expliquer, et sur le sens de laquelle ils ne sont pas d'accord. Ce qu'on va lire est positif, incontestable, et nous offrons à ceux de nos lecteurs, qui douteraient de l'authenticité de ces pièces, de leur en donner la communication.

PIGAULT-LEBRUN.

---

*Projet soumis au Grand-Maître de l'Ordre de Malte:*

MONSIEUR,

Des religieux, dont plusieurs grands'croix, qui n'ont d'autre but que votre gloire, le bien être de votre ordre et l'avantage des sujets heureux qui vous sont soumis, viennent offrir à V. A. Em. le plan de leur association, dont l'engagement le plus cher sera celui de s'occuper, sans aucune charge pour leur ordre, du soin de soulager son hospitalité.

Le traitement du magnétisme animal, dans cette île, appliqué aux maladies chroniques et extraordinaires, a guéri plusieurs malades; il en a soulagé d'autres, quelques-uns n'ont été peut-être ni guéris ni soulagés; mais personne encore n'en a été la victime; ce même traitement, appliqué aux maladies ordinaires a guéri, et même assez promptement, des fièvres intermittentes, des fièvres aiguës, des obstructions, et tout le monde sait qu'en France, on l'a employé avec succès dans les fièvres putrides, les pleurésies, les fièvres in-



flammatoires. Cet exposé, Monseigneur, annonce un remède homogène et d'une vraie utilité, puisqu'on voit des guérisons remarquables sans qu'aucun malade soit mort. Nous ne craignons pas de dire qu'il y a beaucoup de cures complètes, quoique la prévention de quelques médecins leur ferme encore les yeux sur cette vérité; mais le tems dissipera cette erreur. Ainsi, sans nous récrier sur leur injustice, nous nous contenterons de vous supplier, Monseigneur, de permettre que nous produisions ici seulement six exemples pour ne pas abuser indiscretement des instans précieux que vous voudrez bien nous accorder, et pour rendre en même-tems plus facile la vérification des preuves que nous présenterons.

Cependant en réfléchissant sur les expériences nombreuses qui ont été faites dans cette île, nous avons vu avec douleur cette pratique intéressante principalement employée à combattre les maladies extraordinaires, au lieu d'attaquer celles qui, résultant des variations météorologiques, ou des fatigues extrêmes auxquelles les Maltais sont livrés, affectent tous les ans et moissonnent même une partie de ces insulaires: c'est à ce dernier genre de secours que nous désirons de consacrer plus particulièrement nos soins, sans demander à la religion d'autre assistance que le local du nouveau traitement avec les lits nécessaires et les frais journaliers que chaque malade consommerait à l'hôpital actuel; sur lesquels on prendra toutes les dépenses relatives à la cure et à l'entretien des mêmes malades, ainsi qu'au salaire des gens préposés à l'administration de la maison; mais nous ne demanderons cette rétribution, que pour les malades alités et pendant la convalescence qui accompagnera leur guérison; à l'égard de ceux qui, étant domiciliés, pourront venir au traitement public pendant les heures de la journée où il sera ouvert, il n'y aura pour eux aucune rétribution.

Quant à l'arrangement qui peut concerner M. Mesmer, pour l'abandon de son secret sous les précautions

et les promesses ordinaires , ce médecin , aussi vertueux que célèbre , a généreusement consenti qu'il n'y eût aucun prix à ce bienfait , se contentant d'une pension viagère , médiocre , à laquelle nous nous sommes obligés sans aucun engagement pour notre ordre. Voilà , Monseigneur , l'exposé que nous avons l'honneur de vous présenter , et que nous soumettons respectueusement à votre jugement.

Pour éclairer nos efforts , et leur donner une meilleure direction , nous admettons encore dans notre société six médecins , qui , quoique dépositaires comme nous de tous les secrets du traitement magnétique , ne paieront aucune rétribution ; mais le choix de ces nouveaux associés étant l'objet le plus important du soin qui doit nous occuper , c'est à V. A. Em. que nous osons recourir , pour qu'elle daigne désigner elle-même ceux qui lui paraîtront plus dignes d'une telle préférence. En partageant le zèle du vénérable bailli des Barres , nous aurons la consolation de multiplier , en faveur des citoyens les plus pauvres , un secours dont ils n'ont pu encore profiter assez : voilà notre ambition , et voilà l'objet d'une association pieuse , dont le premier intérêt , monseigneur , sera de seconder les principes de sagesse et de bienfaisance qui embellissent votre règne.

Le bailli de LORAS.

*Lettre adressée à Mesmer.*

MONSIEUR ,

Aussitôt après avoir adopté les réglemens qui donnent la forme à sa constitution , et dont nous avons l'honneur de vous adresser une expédition , la Société de l'Harmonie que monsieur le bailli des Barres vient d'établir à Malte , en vertu du pouvoir que vous lui en avez donné , a délibéré , dans sa première assemblée , de vous remercier et vous témoigner sa reconnaissance de lui

avoir procuré le moyen de seconder vos vues pour le bien de l'humanité, en travaillant à propager la doctrine du magnétisme animal, dont la découverte vous assure des bénédictions éternelles avec l'immortalité de votre nom.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus grande considération, monsieur,

Vos très-humbles et obéissans serviteurs.

Les président, syndic, et secrétaires de l'Harmonie de Malte.

Le bailli des BARRES, président; BALI FRISARI; le bailli DESPENNES; le chevalier de DOLOMIEU; le baron PRISANI; le chevalier HENRI DESMAZIS, secrétaire; le chevalier de GURON, secrétaire et trésorier.

---

*Acte constitutif de la Société de l'Harmonie à Malte.*

L'AN 1785, et le neuvième jour du mois de mai, moi Jacques-Philippe-Gabriel des Barres, chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, élève de M. Mesmer, et membre de la Société de l'Harmonie établie à Paris pour le développement et la propagation de la doctrine du magnétisme animal, en vertu des pleins-pouvoirs qui m'ont été donnés par la Société dont je suis membre, et par M. Mesmer, qui en est le chef: je déclare qu'à compter de ce jour, tous les élèves de M. Mesmer actuellement domiciliés à Malte, et dont les noms seront signés au bas du présent acte, formeront entre eux une Société de l'Harmonie, à l'instar de celle de Paris, aux conditions, ci-après expliquées :

1°. Ladite Société le regardera comme membre de la Société universelle de l'Harmonie, dont le conseil se tient à Paris.

2°. Elle reconnaitra toujours M. Mesmer comme chef

et président perpétuel de la Société universelle de l'Harmonie.

3°. Elle se conformera en tout ce qui concerne l'établissement et la propagation du magnétisme animal , à ce qui aura été arrêté par M. Mesmer, et le comité de l'Harmonie universelle établi à Paris.

4°. Le président , comme représentant M. Mesmer, proposera les affaires qui doivent être traitées par la Société, et les personnes qui se présenteront pour y être admises.

5°. Le président , pendant ses absences de Malte , nommera parmi les membres du comité celui qui devra présider pendant son absence.

6°. La Société n'instruira dans la doctrine du magnétisme animal , et ne recevra au nombre de ses élèves et de ses membres , que des personnes d'une probité reconnue , et après leur avoir fait préalablement contracter à chacun d'eux un engagement semblable à celui que tous les élèves de M. Mesmer ont contracté jusqu'à ce jour. Cet engagement devant être signé d'une part, par lesdits contractans et de l'autre par M. le bailli des Barres, fondé de la procuration de M. Mesmer.

7°. A compter de ce jour , le prix de la souscription que doit acquitter chacun des élèves , avant d'être instruit , sera fixé par le comité dont il sera fait deux parts égales , chacune d'elle , versée dans une caisse particulière, l'une de ces deux parts destinée à M. Mesmer , comme le prix de sa propriété, sera remise entre les mains de M. le trésorier; l'autre, destinée par M. Mesmer aux dépenses de la société et à des actes de bienfaisance envers les pauvres admis dans les divers traitemens.

8°. Le comité sera chargé d'allouer cette distribution , comme il le jugera à propos , sur la demande qui lui en sera faite par les médecins ou gens de l'art , qui traiteront les pauvres.

9°. Le comité décidera et réglera tout ce qui sera relatif à l'établissement des traitemens dans l'étendue

de l'île et du Goze, toujours dans la vue du plus grand bien possible, pour la propagation de la doctrine du magnétisme animal, et le soulagement de l'humanité.

10°. Tous les membres de l'Harmonie seront tenus de prendre l'attache de ladite Société, pour traiter publiquement les malades.

11°. La Société nommera deux secrétaires, lesquels seront chargés de correspondre avec le comité de Paris, et de lui envoyer, tous les quatre mois, une liste exacte des élèves qui auront été faits, et des établissemens qu'on aura formés, ainsi que les observations intéressantes et utiles à l'instruction générale.

12°. La Société ne permettra dans la pratique publique du magnétisme animal aucune innovation marquée sous quelque prétexte, jusqu'à ce qu'elle ait proposé ses vues au comité général de Paris et à M. Mesmer, sans l'approbation duquel il faudra s'en abstenir, pouvant résulter beaucoup d'inconvénient du zèle mal entendu des personnes qui feraient des innovations, et personne n'étant plus à portée de juger de leur degré d'utilité que l'inventeur de la découverte.

13°. Les médecins et les personnes qui auront des traitemens chez eux remettront au comité, tous les mois, la liste de ceux admis à leur traitement, leur état lorsqu'ils y sont entrés, leur amélioration, leur guérison, et leurs observations sur l'état de chacun.

14°. Lorsqu'il se présentera quelque aspirant, il sera proposé dans une première assemblée, et admis à la seconde à la pluralité des voix.

15°. La Société aura l'inspection sur les traitemens accordés aux élèves, en tout ce qui est relatif à la décence, à la doctrine, et à l'exécution des engagements pris avec M. Mesmer.

16°. L'exécution des réglemens et l'administration journalière de la Société seront confiées à un comité composé du représentant de M. Mesmer, de quatre syndics, de deux secrétaires, d'un trésorier.

17°. Les syndics, les secrétaires et trésorier, seront nommés, tous les deux ans, dans une assemblée à la pluralité des voix.

18°. Le représentant de M. Mesmer sera chargé de colliger les voix dans les assemblées générales et particulières.

Fait et arrêté dans l'assemblée générale de la Société, lesdits jour, mois et an que dessus.

Le président, le bailli DES BARRES F. V. Vesc. di Malta; le bailli de LORAS; le bailli de BRITTO; le bailli de BELMONT; le bailli DESPENNES; le bailli de PAYRAIRA; le bailli de LORIS; le bailli de FRISARI; le commandeur DOLOMIU; le chevalier DESMAZIS; le chevalier de GURON; F. AN. CRENI; le chevalier de CIR-COURT; Bl. Ang. commandeur DIMECH; le chevalier de PRÉVILLE; pour le chevalier de VILLAGES, le baron PIZANI; le vicomte de BLAISE; le docteur DEMARCO; le docteur GRECH; le docteur AZZOPARDO; le docteur ABELA; AMIC, docteur médecin de la marine de France.

*Délibération dudit jour.*

La Société assemblée, président, M. le bailli des Barres, conformément au règlement, a nommé pour syndics, MM. les baillis Despennes, de Frisari, et M. le commandeur de Dolomieu, M. le baron Pizani, M. le chevalier Desmazis, premier secrétaire; M. le chevalier de Guron, second secrétaire et trésorier.

Arrêté d'écrire à M. Mesmer, par le ministère de Messieurs les secrétaires, pour le remercier.

Arrêté que lorsqu'un des membres de la Société demandera, avant l'admission d'un aspirant quelconque, le scrutin aux formes prescrites par les réglemens; s'il n'y a que deux boules noires au premier scrutin, le candidat sera reçu, s'il y en a quatre, il sera irrévocablement exclu; que s'il n'y en a que trois, on renverra à un second scrutin; que si au second scrutin il y avait

encore trois boules noirs, la rejection sera décidée; que si au contraire il n'y en avait que deux, l'aspirant sera admis. Nul aspirant ne sera admis qu'il ne soit domicilié à Malte.

Convenu d'administrer gratis les secours du magnétisme animal à tous les pauvres qui s'adresseront aux médecins qui auront des traitemens, d'y recevoir gratis tous ceux qui ont été jusqu'à présent au traitement de M. le bailli des Barres.

Aucun des membres de la Société et des élèves ne pourra distribuer des bouteilles, boîtes, ou autres machines magnétiques, sans y être autorisé par M. le bailli des Barres et le comité.

*Liste de la Société de l'Harmonie de Malte.*

M. le bailli des BARRES, président et fondateur de celle de Malte; M. AMIC, médecin du roi, à Brest, orateur pour le développement de la doctrine du magnétisme animal; Mgr. L'AMBINI, évêque de Malte; M. le bailli DESPENNES; M. le bailli de FRISARI; M. le bailli de LORES; M. le commandeur de DOLOMIEU; M. le chevalier DESMAZIS; M. le baron PIZANI; M. le chevalier de GURON; M. le bailli de BRITTO; M. le bailli de PERREYRA; M. le bailli de BELMONT; M. le bailli de LORAS; M. le chevalier de VILLAGES, capitaine de vaisseaux du roi; M. le chevalier de PRÉVILLE, lieutenant de vaisseaux; M. le chevalier de CIR COURT; M. le chanoine pénitencier.

*Les médecins et chirurgiens.*

MM. les docteurs BIAGIO, CRENI, AZZOPARDO, BERNARD, DESMARCO, GRECH, ABELA, GRILLET, chirurgien.

Fait et arrêté, par la susdite Société, ledit jour, 9 mai 1785.

Le chevalier HENRI DESMAZIS, secrétaire.

Le chevalier de GURON, secrétaire et trésorier.

---

*Exposé de la situation de tous les malades reçus au traitement de M. le Bailli des Barres, ou traités en leurs maisons, par lui ou par M. Amic, avec un tableau des effets que le Magnétisme animal leur a fait éprouver.*

---

*Fièvre intermittente avec dissenterie à la suite de la rougeole.*

Joseph d'Onofrio, fils du cocher du Grand-Maitre, était resté depuis la rougeole, qu'il avait eue à un an, avec le ventre tendu très-volumineux, le teint plombé, la fièvre tous les soirs et un cours de ventre qui avait résisté aux soins de M. Médecin, Sicilien, et de M. Créni, médecin pensionné de l'Ordre; après un mois et demi de traitement, il s'est trouvé jouissant de la santé la plus parfaite. Depuis neuf à dix mois qu'il a quitté le traitement, à la moindre incommodité, il pressait sa mère de l'y amener, et dès qu'il était rétabli, il n'y voulait plus revenir.

*Incommodités légères.*

Son frère, encore à la mamelle, ayant eu de légères incommodités, a toujours été rétabli par deux ou trois jours de traitement.

*Épaississement des cristallins, avec taches sur la cornée transparente.*

Mademoiselle Lamothe, âgée de quarante-huit ans, éprouvait depuis quatre ans un affaiblissement de la vue, qui, lorsqu'elle est venue au traitement, était au point de l'empêcher de lire à la lumière, et l'obligeait à se servir de lunettes, Messieurs Alzopardino, Zamet Grech, Ajus et Biagio, médecins de Malte, l'avaient jugée avoir un principe de goutte sereine dans un œil, et un épai-



sissement du cristallin dans l'autre. Quand elle s'est présentée, je lui ai vu les cristallins des deux yeux moins transparents que dans l'état naturel, et deux taches sur la cornée transparente.

*Épaississement des deux cristallins avec taches sur la cornée transparente.*

L'épaississement des cristallins m'a paru détruit comme la tache sur la cornée de l'œil droit. Ce qui me semble prouvé par l'aveu de la malade, et la facilité avec laquelle elle lit sans lunettes devant Messieurs les commissaires. Son amélioration étant contestée je la mettrai douteuse.

*Mobilité telle que le bruit le plus léger apportait des convulsions horribles.*

Rose Spiteri, de la Floriane, était âgée de vingt-quatre ans, lorsqu'elle se présenta au traitement. A peine sortie de la mamelle, elle eut des mouvemens convulsifs qui allèrent tellement en augmentant, que, depuis long-tems, on ne pouvait la mener en public, et que le bruit d'une cuillère, d'une assiette, amenaient des accès d'une violence telle que trois personnes ne pouvaient la contenir, les accès s'étaient extrêmement rapprochés, duraient souvent des nuits entières. On peut voir dans le certificat du père les moyens employés en différens tems par Messieurs Pace, Azopardino, Seychel, les médecins de Naples, Cognidi, et Zamet. L'état de cette fille est amélioré au point de passer dix, douze et quinze jours sans accès, venir de la Floriane au traitement à pied ou en calèche, ce qui fait un quart d'heure de marche, sans qu'il lui soit arrivé la plus légère convulsion, enfin elle supportait sans accès le bruit des pétards et des armes à feu.

*Constipation habituelle depuis dix ans, avec douleurs de tête; écoulement continuel de larmes, par l'angle interne de l'œil gauche.*

Marie Pasca éprouvait depuis dix ans une constipa-

tion habituelle qui donnait lieu à des douleurs excessives de tête, elle avait de plus un gonflement considérable dans l'angle interne de l'œil gauche, qui m'a paru causé par les larmes retenues dans le sac lacrymal, elle a été très-soulagée par le traitement, qu'elle a quitté trop tôt.

*Émiplégie imparfaite avec affection très-grave de la poitrine.*

Anne Xicluna, âgée de vingt-huit ans, asthmatique depuis long-tems, est venue au traitement avec une émiplégie imparfaite du côté gauche, et une palpitation considérable. Son état parut aux médecins devoir exiger la plus grande circonspection dans le traitement. Elle ne l'a suivi que quarante jours, elle est visiblement soulagée.

*Émiplégie imparfaite avec douleurs au foie et vomissemens.*

Madame Rose Giouglas eut, il y a six ans, une émiplégie parfaite quelques heures après être accouchée; depuis ce tems il lui était resté dans toutes les parties du côté droit une pesanteur, et un fourmillement incommode, qui, six mois avant son entrée au traitement, avaient été augmentés par une douleur vive au foie, et un vomissement opiniâtre: quoiqu'elle soit devenue enceinte pendant la durée de son traitement, elle n'a plus eu de vomissement, et quoiqu'avec la grossesse, le sentiment de pesanteur soit revenu quelquefois, il n'a jamais approché de ce qu'elle éprouvait quand elle est venue au traitement.

*Douleurs de tête accompagnées de chaleur, et de tintemens d'oreilles durant depuis vingt-huit ans.*

Antoine Muscat eut, il y a vingt-huit ans, une maladie très-grave, qu'il nomme une fièvre maligne, elle lui laissa une douleur de tête habituelle accompagnée d'une chaleur incommode qui s'élevait des hypocondres, et cau-

sait un tintement d'oreille insupportable, il a été guéri dans un mois et demi de traitement. Six mois après, les mêmes douleurs ayant recommencé, il en a été délivré de même.

*Suites très-graves d'obstructions au bas-ventre. 7*

Thérèse Portelli, âgée de trente-cinq ans, malade depuis quatre, est entrée au traitement avec les symptômes suivans : perte de sommeil, appétit dépravé, respiration courte et difficile, syncopes au moindre mouvement, au moindre désagrément devenues très-fréquentes depuis un mois. Digestions mauvaises suivies de douleurs vives du bas-ventre, la couleur livide et plombée, maintenant elle digère bien, et tous les symptômes dont il est fait mention plus haut sont disparus à sa couleur près, qui, pour n'être pas entièrement remise, est cependant améliorée. 7

*Suites d'obstructions au foie avec gravier.*

M. le Chanoine Grech, sujet depuis plusieurs années à une obstruction considérable du foie, éprouvait une douleur fixe dans l'hypocondre droit, des spasmes dans la poitrine et le bas-ventre ; depuis quelques tems les symptômes s'étaient aggravés, et il commença alors à éprouver une douleur vive à la nuque, qui s'étendait d'une part au sommet de la tête, et de l'autre le long de l'épine dorsale et une constipation opiniâtre. Il avait tenté différens moyens de se soulager comme on peut le voir par son certificat, lorsqu'il est venu au traitement, son état est au moins devenu supportable, comme on peut s'en assurer par le même certificat, signé de M. Biagio, médecin pensionné de l'Ordre.

*Obstructions au foie.*

M. Biagio, ancien médecin pensionné de l'Ordre, portait depuis long-tems une douleur gravative dans la partie postérieure latérale droite vers la dernière des vraies

côtes, avec un gonflement sensible à la partie antérieure du foie. Vingt à vingt-cinq jours de traitement avaient déjà considérablement ramolli toute la partie, et diminué le gonflement, comme il l'atteste ci-dessous.

M. Antoine Biagio, l'un de ses fils, prêtre conventuel et avocat de l'Ordre, ressentait depuis dix ans environ une faiblesse dans les lombes, accompagnée d'un tremblement du bras et de la jambe gauche : quarante jours de traitement ont rétabli les digestions ; tous les autres symptômes ont disparu.

Monsieur Simon Biagio, assesseur de la cour épiscopale, depuis quelques années portait une obstruction au foie qui dans le tems de la digestion lui causait une tention au côté gauche avec douleur. Deux mois de traitement l'ont entièrement rétabli.

#### *Obstructions à la rate.*

Marie Thérèse Biagio, âgée de sept ans, reste de plusieurs enfans, était depuis quelques mois, triste, haissant le mouvement, décolorée et sans appétit. Quatre mois de traitement ont ranimé son coloris, rétabli son appétit, et rendu ses idées d'une rapidité, d'une vivacité aussi remarquables que la promptitude de ses mouvemens.

#### *Inflammation des paupières.*

La fille de Giusèpe Rollando, fourrier au régiment de Malte, âgée de cinq ans, était sujète depuis un an à une quantité considérable d'humeurs âcres qui avaient enflammé la peau du front et les paupières ; différens remèdes avaient été tentés inutilement, lorsqu'on me la présenta ; elle ne pouvait supporter la lumière, même dans un endroit obscur, elle en était incommodée au travers d'un mouchoir de fil, au point de crier ; j'essayai d'abord les bains tièdes rafraichissans, des boissons relâchantes et adoucissantes. La situation de l'enfant devint tellement fâcheuse que Monsieur Desbarres ne put s'em-

pêcher de l'admettre au traitement, où elle s'endormit le premier jour. Ce qu'elle ne faisait pas depuis très-long-temps, et reprit en peu de tems le repos et l'appétit. Ses yeux se trouvèrent en si bon état, que les parens crurent pouvoir la dispenser du traitement, qu'elle quitta malgré moi; j'ignore ce qu'elle est devenue.

*Gonflement des glandes du cou.*

Monsieur Paul Cousin eut à la suite d'une fièvre maligne un gonflement considérable des glandes du cou, et quelquefois des parotides qui avaient résisté à divers remèdes; lorsqu'il vint au traitement, il éprouva une salivation abondante, qui ne tarda pas à lui rendre l'appétit, les forces, les couleurs et la déglutition facile. Il a quitté le traitement avant que je pensasse qu'il pût s'en dispenser.

*Ophthalmie.*

Joachino Ajus, sujet à une ophthalmie annuelle, qui, dans les mois d'octobre et de novembre, l'obligeait à se mettre à l'infirmerie et à subir un traitement, est venu pour se faire magnétiser dès qu'il a commencé à s'en ressentir, et dans peu de jours en a été délivré, sans avoir été obligé de quitter ses travaux domestiques.

*Incommodités graves, suites d'obstructions du bas-ventre.*

M. Natal d'Andrée éprouvait depuis douze ans différentes incommodités qu'il rapportait à l'estomac lorsque depuis quatre ans environ, il commença à être tourmenté par une quantité de vents tellement incommodes, qu'elle avait fait disparaître le sommeil, l'appétit, détruit l'embonpoint et les forces; aujourd'hui quoiqu'il ne soit pas entièrement guéri, il a recouvré l'appétit, le sommeil, la gaieté, les forces, les couleurs et l'embonpoint.

*Paralysie parfaite de la main avec Dessèchement total de cette partie et de l'avant-bras.*

Carmina Castiglion me fut présentée chez M. Abella, consul de Danemarck et de France. A la suite d'un gonflement du poignet, tous les muscles avaient perdu leurs corps et leur action; la main était froide, décharnée, et obéissant en tous sens à la pesanteur. Au bout de deux heures je lui rendis la chaleur, et les artères commencèrent à battre quelques jours après. La couleur et le mouvement s'y répandirent bientôt, enfin elle s'en est servie comme de l'autre, quoique le bras n'ait pas encore le même volume. Je dois avouer ici une grande faute que j'ai à me reprocher, c'est d'avoir négligé, dans le tems où toutes les parties étaient dans le relâchement, de rétablir et retenir la main dans sa situation naturelle.

*Stérilité, suite d'Obstructions.*

Madame la baronne de Pisani, mariée depuis treize ans, sans avoir eu d'enfant, fut envoyée au traitement par M. le baron Azopardini, ancien médecin de l'ordre, qui l'avait reconnue obstruée; elle était triste, sans appétit, d'une mauvaise couleur et d'une maigreur extrême. Elle a recouvré l'embonpoint, l'appétit; est devenue enceinte, n'a pas senti la plus légère incommodité pendant la grossesse, et est accouchée aussi heureusement d'un garçon, qui jouit, comme la mère, qui le nourrit, de la meilleure santé.

*Vertiges fréquens.*

M. Poussielgues, capitaine de port, éprouvait depuis deux mois des douleurs de tête et des vertiges qui le faisaient souvent chanceler. Dans quatre mois de traitemens il s'en est trouvé absolument débarrassé.

*Convulsions des muscles de la bouche.*

Laurent, fils de M. Carlo Grech Combo, tomba en convulsion dès les premiers instans de sa naissance. Les

soins d'un très-bon médecin parvinrent d'abord à lui donner un peu de repos; mais les convulsions ayant reparu avec plus de force que jamais, il fut réduit à l'état que je vais rapporter. Lorsque je fus appelé pour le fils de M. Grech Combo, des convulsions occupaient principalement les muscles du cou, et leur contraction était telle, que, l'enfant ne pouvant rien avaler, on était obligé de le nourrir de lavemens, de bouillons. Dès que je portai la main sur lui, les muscles se relâchèrent, et, depuis cet instant, il commença à tetter et à reprendre de l'embonpoint; mais au bout de trois mois de traitement, les premiers efforts de la dentition s'étant fait sentir, il retomba, comme je l'avais annoncé long-tems avant, dans l'état le plus misérable. Il se rétablit un peu; mais il était encore fort mal lorsque les parens le portèrent à la campagne, malgré mes représentations. Il y mourut au bout de dix-neuf à vingt jours.

*Douleur vive dans le côté droit avec Gonflement.*

M. Planes, à la suite d'une vie très-sédentaire et très-appliquée, éprouva dans la région du foie une douleur extrêmement aiguë, qui se renouvelait au moindre mouvement, et l'empêchait même d'éternuer, de tousser, et souvent de respirer. Plusieurs remèdes avaient été sans succès, lorsque le traitement lui a rendu l'appétit, le sommeil et le repos, comme on le voit par son certificat.

*Douleurs rhumatismales extrêmement aiguës.*

M. Missue était tourmenté par des hémorroïdes lorsqu'il se fit appliquer des sangsues au sacrum. Bientôt les douleurs les plus vives se répandirent dans tout le corps; il fut cloué sur son lit avec des tourmens inexprimables. M. le Bailli des Barres se rendit chez lui, et le toucha pendant une heure devant le révérend père Badat; une sueur assez abondante en fut la suite, et le soulagement commença. M. des Barres étant retourné le lendemain, il excita la même sueur, et parvint enfin, en trois ou quatre

jours, à mettre le malade en état de venir au traitement, où il a achevé sa guérison, qui est attestée par son extérieur, et la signature du père Badat.

*Tache sur la cornée transparente ; Douleur d'estomac.*

Angélique Schembre, à la suite d'une ophtalmie, perdit la vue de l'œil gauche par l'épaississement de la cornée transparente. Elle vint au traitement pour être soulagée des douleurs d'estomac qui la tourmentaient depuis long-tems; j'espérais très-peu pour elle, parce qu'elle avait des chagrins domestiques; cependant elle était soulagée lorsqu'elle est devenue eueinte; alors le vomissement ayant recommencé, elle a quitté le traitement.

*Suites très-graves d'Obstructions.*

Mademoiselle Giovanna Cantone, lorsqu'elle est venue au traitement, avait une douleur très-vive dans la région épigastrique, avec difficulté de respirer et de fréquens évanouissemens, accidens qu'elle avait éprouvés deux ans avant, et dont les soins de M. Thei, proto-médecin, l'avait alors délivrée. Dans un mois et demi de traitement, il l'avait soulagée au point d'être sans douleurs, ou de ne ressentir que de légères incommodités de tems à autre; sa figure s'animait, quoiqu'elle fût extrêmement pâle. Lorsque le traitement ayant été fermé, j'ai cessé de la voir.

*Douleurs rhumatismales très-aiguës.*

Le révérend père Étienne, gardien des dominicains, était retenu sur son siège par des douleurs rhumatismales très-aiguës qui le tourmentaient depuis quinze jours, lorsque M. le bailli des Barres se rendit à son couvent, le toucha, et le mit, dès la première fois, en état de faire quelques pas. M. le Bailli des barres ayant continué à le traiter, au bout de huit jours, se trouvant parfaitement rétabli, il fut en état de venir à pied remercier M. le Bailli à son hôtel.



*Douleurs spasmodiques et Vices dartreux.*

M. Lombardo, écrivain du trésor, était assailli depuis plusieurs années de douleurs à l'estomac, à la tête, de faiblesses et une difficulté de respirer, qui le gênait considérablement lorsqu'il était obligé de marcher en montant, tous ces accidens, qui s'aggravaient de tems à autre, étaient accompagnés d'une éruption cutanée extrêmement âcre; après cinq mois de traitement, le sommeil est devenu moins interrompu, et les facultés digestives se sont rétablies au point de lui permettre de faire maigre en carême trois fois par semaine, comme on le voit par son certificat, signé par M. le baron Azopardino.

*Détérioration de toutes les fonctions.*

Lorsque madame Portugais, dont on peut voir l'histoire dans les certificats de M. le baron Azopardino et de M. le docteur Bernard, nous a été présentée, elle était réduite à la maigreur la plus affreuse, ne pouvait supporter aucun aliment : des douleurs terribles dans l'estomac et le bas-ventre, dès qu'elle avait pris le moindre liquide, l'avaient réduite à se nourrir uniquement par religion ; dans cet état malheureux, des vertiges, un sommeil agité, des accès de fièvres irréguliers l'avaient pénétrée de l'idée d'une mort prochaine. Ce ne fut pas sans craindre beaucoup cet événement que je consentis à lui donner mes soins ; enfin, ils furent tellement heureux, que, dans quinze jours, elle fut en état de venir au traitement, et qu'elle est aujourd'hui rétablie au point de manger, sans la moindre incommodité, toute espèce d'alimens, de sortir deux fois le jour, et qu'elle a repris un coloris et un embonpoint que je n'aurais jamais espéré.

*Obstructions.*

Mademoiselle sa fille cadette, d'un teint jaune et livide, ressentant depuis plusieurs années toutes les in-

commodités qui suivent les grandes obstructions du foie, depuis quinze à vingt jours que je la traite chez madame sa mère, a déjà ressenti les effets les plus salutaires.

*Fièvre quotidienne avec douleurs au foie.*

Giuseppe Bilé, à la suite d'une maladie très-grave, était resté avec le ventre tendu et gonflé, la fièvre tous les soirs et une douleur dans l'hypocondre droit; sa couleur, pâle, plombée, annonçait l'état des viscères du bas-ventre. Quinze jours de traitement lui ont rendu la santé la plus parfaite et les couleurs les plus belles.

*Paralysie parfaite des muscles du dos et des extenseurs des parties supérieures.*

Mademoiselle Modeste Feinech, âgée de dix-huit ans, ayant eu un violent chagrin, que les Maltais appellent *digesti*, ressentit une douleur extrêmement aiguë dans l'hypocondre gauche; elle fut bientôt suivie d'un vomissement bilieux et d'une paralysie, d'abord des extérieurs des doigts, ensuite des bras et des muscles du dos. La paralysie ne s'étendit pas jusqu'aux jambes; car elle pouvait marcher, pourvu que le tronc fût soutenu, en la tenant sous les bras. Il y avait trois jours qu'elle était dans cet état, lorsque je la magnétisai; elle se roulait en jetant nuit et jour des cris affreux, se mettant en fureur contre tout ce qui l'entourait, et refusant toute espèce de boissons, parce qu'elle éprouvait des douleurs atroces jusqu'à ce qu'elle les eût vomies. Dès le troisième jour elle put supporter des alimens; et la maigreur surprenante, où elle avait passé en quatre jours du meilleur embonpoint commença à diminuer, comme la couleur jaune et livide qui s'était répandue sur toute sa peau. Au bout de huit jours je pus la mettre dans le bain, et dans trois semaines la faire venir au traitement de M. le bailli des Barres, où elle a achevé de se rétablir, aux muscles extérieurs des pouces et de l'index des deux mains près.

On remarquera que c'est la troisième fois qu'elle est

tombée dans cet état ; qu'il a été aujourd'hui plus violent que jamais, et que les grands accidens ont cédé plus tôt.

*Gonflement considérable à la jambe.*

Monseigneur l'évêque de Malte, après plusieurs jours de douleurs à la jambe gauche, la vit s'enfler considérablement, ce qui le détermina à venir au traitement dont il est sorti parfaitement guéri.

*Douleurs rhumatismales.*

M. le chevalier de Sartous étant le matin à l'église, ressentit tout à coup une douleur extrêmement aiguë qui lui tenait toute la colonne vertébrale ; je le touchai une demi-heure, et il fut en état de venir dîner chez M. le bailli des Barres, où on l'attendait.

*Symptômes graves d'obstructions.*

M. le baron de Wefeld, chambellan de l'électeur de Bavière, avait, depuis trois ans, le teint jaune, plombé, et était d'une maigreur extrême. Il avait des urines âcres et brûlantes, une respiration difficile, des crachats bilieux, le sommeil interrompu, les digestions mauvaises. Au bout de onze mois de traitement tous ces symptômes étaient disparus, et les obstructions considérablement diminuées.

*Suites d'Obstructions.*

M. le chevalier comte Thurn dînait chez M. le bailli de Bellemont. Lorsque j'eus l'honneur de le voir la première fois, il n'avait aucune idée du magnétisme animal. Il se plaignait d'une douleur très-aiguë à la main ; je l'examinai, et trouvai l'articulation de l'index très - enflée. Après quelques instans de magnétisme, M. le Comte se plaignit d'une douleur très-piquante au coude. Je le quittai. Après-dîné, la conversation ayant été ramenée sur son état, je le touchai encore ; cette fois la douleur fut telle, que M. le comte ne voulut plus être

touché. Cependant son état était devenu si fâcheux, qu'il ne pouvait faire le moindre mouvement sans des douleurs excessives. Il se détermina à venir au traitement. Il avait alors le foie assez saillant pour faire sensation par-dessus sa veste, et fixer son attention. En deux mois de traitement, les médecins qui l'avaient examiné avant, le jugèrent guéri, il n'était pas encore au point où il est aujourd'hui. Sa situation précédente et l'importance de cette cure sont attestées par la lettre de Monsieur le médecin, du chapitre de Lure.

( *La suite au numéro prochain.* )

---

( SUITE. )

## DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'OEIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

### § 6.

*Du magnétisme des animaux entre eux par le regard.*

Après avoir traité, dans les précédens paragraphes du magnétisme qui s'exerce entre l'homme et son semblable; du magnétisme qui a lieu entre l'homme et l'animal et *vice versa*, il reste à parler ici du magnétisme qui s'opère d'animal à animal, sans attouchement et seulement par le *regard*; nous pensons que les faits suivans prouveront jusqu'à l'évidence que le magnétisme est dans la nature, et que les animaux le connaissent et le pratiquent par instinct. Ces faits ne laissent aucun doute à cet égard.

Qui ne sait que le serpent exerce dans les champs et sur les animaux dont il fait sa proie une influence magnétique telle, que le reptile ou l'oiseau qu'il convoite se sent entraîné, par une force irrésistible, jusque dans la gueule de son redoutable ennemi? Celui-ci, la tête levée et la bouche béante, dirige fixement et im-

perturbablement ses regards sur le pauvre animal, qu'il appète et qu'il magnétise; les cris, les efforts contraires, tout est inutile de la part de ce dernier. Dès que la terrible influence l'atteint, il faut que de lui-même, et cependant malgré lui, il vienne se précipiter sous la dent meurtrière qui se dispose à l'anéantir: que l'on interroge à ce sujet les habitans de la campagne, et l'on demeurera convaincu que les témoins oculaires de semblables faits existent, j'ose dire, par milliers. Je n'invoquerai ici que le témoignage de quelques-uns d'entre eux, témoignage que mes lecteurs peuvent considérer comme irrécusable. Voici les choses telles qu'elles se sont passées sous leurs yeux.

Ce qui suit est extrait du journal du professeur Silliman, et traduit du *Robertson's Magazine*, n° 14, juillet 1827, page 318 et suivantes, par M. Levasseur. La traduction que nous présentons est littérale, mais exacte, tandis que celle que l'on trouve dans la *Revue Britannique*, n° 27, septembre 1827, intitulée: *Pouvoir des serpens de charmer les animaux dont ils font leur proie*, est élégante, mais incomplète. M. Nash de *Williamsburgh*, ville de la province de Virginie, en Amérique, a vu le fait dont le récit se trouve inséré dans le journal du professeur Silliman.

« *Fascination des serpens.* — J'ai souvent entendu  
 » raconter, dit M. Nash, des histoires sur le pouvoir  
 » qu'ont les serpens de charmer les oiseaux et autres  
 » animaux, ce que, pour le dire en passant, j'ai tou-  
 » jours traité avec le calme du scepticisme, et ce dont  
 » j'ai toujours nié l'existence, jusqu'à ce que j'en fusse  
 » oculairement convaincu. L'occasion se présenta dans  
 » le *Williamsburgh*, état de *Massachusetts* (*Etats-Unis d'A-*  
 » *mérique*), en juillet dernier (1826), à un mille au  
 » sud du *Temple*, au bord du chemin. Comme je me  
 » promenais sur la route, en plein midi, mon attention  
 » fut attirée vers une haie par l'agitation et les sauts  
 » d'un *rouge-gorge* et d'un autre oiseau (appelé en

» anglais *cat-bird*), qui, à mon approche, s'envolèrent;  
 » et allèrent se percher sur un jeune arbre éloigné de  
 » deux ou trois perches ; au même instant, un grand  
 » *serpent noir* éleva sa tête au dessus de la terre qui  
 » environnait la haie. Aussitôt je m'éloignai un peu, et  
 » j'allai m'asseoir sur une petite éminence. Le serpent,  
 » presque de suite; s'étendit de nouveau sur le sol, avec  
 » calme et une apparence de bonté. Les oiseaux, peu après,  
 » revinrent, et sautèrent à terre, près de cet animal;  
 » déployant d'abord leurs ailes sur l'arène, et étendant  
 » leur queue, ils commencèrent à voltiger autour du  
 » reptile, s'en approchant de plus près à chaque pas,  
 » jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent près du serpent, qui se  
 » remuait souvent, ou changeait de posture, apparem-  
 » ment pour saisir sa proie. Ces mouvemens, comme je  
 » le remarquai, semblaient effrayer les oiseaux, qui s'en  
 » éloignaient de quelques pieds ; mais qui revenaient  
 » aussitôt que le reptile était en repos. Ce dernier ne  
 » paraissait faire tous ces mouvemens que pour ras-  
 » surer ses victimes, sur ce qu'il semblait être, et afin  
 » que ces oiseaux passassent près de sa tête, ce qu'ils  
 » auraient probablement bientôt exécuté, si, dans ce  
 » moment, un chariot, qui s'arrêta, ne fût survenu. Le  
 » serpent en fut effrayé, et il se traîna au travers de la  
 » haie dans l'herbe. Malgré cela, les oiseaux la traver-  
 » sèrent aussi. Ils paraissaient être charmés, à en juger  
 » par la manière dont ils se remuaient autour de leur  
 » enchanteur, puisqu'avant qu'on ne tentât de le tuer,  
 » les oiseaux auraient voulu pouvoir profiter eux-  
 » mêmes de leurs ailes pour fuir dans une forêt éloignée  
 » d'environ cent perches.

« Les mouvemens des oiseaux, quand ils étaient au-  
 » tour du serpent, semblaient être volontaires et sans  
 » la moindre contrainte ; ils ne jetaient point de cris  
 » de détresse, et ne paraissaient point animés comme,  
 » d'après l'observation que j'en ai faite souvent, quand

» les écureuils, les éperviers, et les enfans cherchent à  
 » voler leur nid, ou prendre leurs petits; mais ils sem-  
 » blaient être entraînés par quelque attrait, et non  
 » forcés ou provoqués par un pouvoir quelconque. En-  
 » fin, j'eus la curiosité de chercher avec attention  
 » quelque nid, ou quelques jeunes oiseaux, dans les  
 » haies et les arbres des alentours, mais ce fut en vain.  
 » Quel est ce pouvoir *fascinant*? qu'il soit l'effet du  
 » regard ou de quelque émanation, ou l'*harmonie* de  
 » la vibration de la queue du serpent, ou quelque autre  
 » chose, c'est ce que je ne veux point essayer de déter-  
 » miner. Peut-être ce pouvoir est-il dû à différentes  
 » causes dans différentes espèces de serpens. Mais,  
 » quant à ce qui concerne le serpent noir, il paraît que  
 » ce n'est autre chose qu'une *incitation*, un charme,  
 » dont le serpent est doué pour se procurer sa nour-  
 » riture. »

« Je n'ai vu, ni pu constater qu'un seul fait, mais  
 » il peut mettre sur la voie, donner lieu à des recherche  
 » d'une haute importance, à des découvertes en phy-  
 » siologie. »

M. Silliman rapproche de la narration de M. Nash, un fait de même nature dont il fut témoin.

De même encore, le grand serpent américain, nommé le *stupid*, celui nommé *serpent à sonnettes*, semblent charmer, par leur approche, les *animaux* qu'ils aperçoivent et qu'ils regardent. Leur œil, leur souffle suspend leur course, et les assoupit jusqu'au moment où ils en font leur proie.

Ainsi, l'haleine du *cerf* semble attirer le *serpent*, et lui causer des étourdissemens et des vertiges.

Ainsi la *vipère*, l'œil en feu, les muscles en contraction, lance, par le *regard*, des corpuscules vénéneux sur les branches de l'arbre où le faible *rossignol* cherche un asile. Bientôt le chantre des forêts perd la voix, il entre en convulsion, il tombe, et la *vipère* le dévore.

M. Lemoine a connu une personne à qui on avait

assuré que les *couleuvres* charmaient les *petits oiseaux* par leur *regard* ; mais il ne pouvait le croire. Cependant, pour s'en convaincre, il fit faire une volière dans laquelle il mit des oiseaux, et au bas des couleuvres. Tout vivait en paix, lorsqu'au bout de quelque tems le maître de la volière laissa ses couleuvres sans nourriture pendant plusieurs jours, et observa sans cesse les habitans des airs. Tout à coup, son attention est attirée par le bruit que fait un chardonneret qui saute de bâton en bâton, et voltige çà et là; il en cherche la cause, et il remarque qu'une des couleuvres *regardait attentivement* le malheureux oiseau. Il tombe enfin, comme étourdi, et aussitôt le reptile s'avance pour le saisir ; mais le maître assène un coup de baguette sur la tête de ce dernier, et termine ainsi cette petite scène tragique. De suite, il sépara les couleuvres des oiseaux.

M. le baron d'Hénin m'a dit avoir été témoin, dans ses terres situées aux environs d'Étampes, du fait que nous allons raconter, et il lui a été rapporté qu'on voyait très-souvent pareille chose. Dans un moment où les grenouilles faisaient *coa, coa*, ce qui n'arrive que dans les changemens de tems, il observa une quantité d'entre elles dont les têtes étaient à fleur d'eau. Puis il vit s'avancer lentement une *couleuvre*, qui entra dans le marais, et ne laissait passer que sa tête au-dessus de l'élément liquide. De suite, le reptile se mit à *fixer ses regards* sur l'une d'elles, et, peu d'instans après, le cri de la malheureuse devint plaintif et tremblottant : c'était un véritable cri de détresse et d'alarme. Elle paraissait comme privée de l'usage de ses membres pour fuir ; elle était immobile et terrorifiée. Cependant la couleuvre la *regardait* toujours *fixement*, et, à chaque instant, la *grenouille* s'en approchait comme involontairement et malgré elle, jusqu'à ce qu'enfin arrivée à la portée de l'animal magnétiseur, il se jeta sur elle, et l'avalait.

Le frère de M. Guérin était à la chasse avec un de ses amis, M. Joseph Jean, aux environs de Toulon, soudain



ils entendent un oiseau qui faisait *ki! ki!* avec un son prolongé, qui annonçait le malheur dont il était menacé. Aussitôt nos chasseurs cherchent d'où partaient ces cris de douleur, et ils aperçoivent un arbre sur une des branches duquel était perché un petit oiseau appelé *rouge-gorge*. Un *serpent*, dont les anneaux sinueux enveloppaient le tronc, élevait sa tête vers le ciel, et *fixait* avec une attention toute particulière, *ses regards* sur l'innocent volatile, qui battait des ailes, paraissait vouloir résister inutilement, criait et, charmé, se trouvait entraîné malgré lui dans la gueule béante du serpent prêt à le dévorer. Quelques instans de plus, et c'en était fait de l'oiseau. Les chasseurs eurent pitié de lui; ils s'approchèrent du serpent, qui ne bougeait point, et le tuèrent d'un coup de fusil. Alors le rouge-gorge, rendu à sa propre volonté, prit son essor, et s'envola.

Tous les habitans des campagnes savent que certains oiseaux de proie *magnétisent de l'œil* leurs victimes.

M. Levasseur a vu un *épervier* ou peut-être un *émouchet*, car il n'a pu m'assurer lequel des deux, qui, un matin, ayant aperçu du haut des airs un nid de *fauvettes*, se mit à tourner, et aussitôt le nid commença à s'aplatir par le haut, les petits, qui ne voyaient point encore clair, sentaient apparemment déjà l'influence malfaisante de leur ennemi. Il se tapissaient les uns sur les autres. M. Levasseur tira un coup de fusil à l'oiseau de rapine, qu'il manqua, et qui disparut. Vers le soir, il revint voir le nid; mais, hélas! il n'y trouva plus que des plumes.

L'oiseau de proie appelé dans la Touraine le *houbier*, et qui a les ailes noires, la *baudrée*, qui n'est qu'un *houbier* dégénéré, et qui a les ailes grises, magnétisent et endorment les *perdrix*, les *pigeons*, les *petits oiseaux* et les *lapins* mêmes.

Mou père a vu dans les bois de Saint-Cloud des *éperviers* et des *émouchets* endormir des *lapins*. Voici la manière dont ils s'y prennent pour les magnétiser :

Aussitôt qu'un de ces oiseaux de proie découvre, en

volant, un animal dont il désire faire sa pâture, il fixe sur lui *ses regards*, et il commence à tourner dans l'air de manière qu'il place au centre du cercle qu'il décrit le malheureux dont il veut faire sa nourriture. Ce mouvement de rotation dure long-tems, pendant cinq minutes, un quart d'heure, quelquefois plus. Ensuite l'oiseau ravisseur s'abat tout à coup et fond avec la rapidité de l'éclair sur sa victime, qu'il saisit, et qu'il met en pièces. Quant à l'animal magnétisé, du moment où il aperçoit son ennemi, il est frappé de terreur, il ne cherche point à fuir, mais il s'arrête, il le regarde fixement en silence, et il s'endort.

C'est par le même moyen, c'est par le même fluide magnétique qui émane de l'œil, que le *lévrier* arrête, au milieu des guérets, la *perdrix* agile, et lui fait oublier qu'elle a des ailes.

L'affreux *crapaud*, tapi sous le gazon, dardant par ses pores et surtout par son œil des jets de fluide magnétique, attire sa proie. C'est en vain que la *bélette* veut lui échapper elle saute d'un endroit à l'autre; et ses forces se consomment en de vains efforts. Forcée de s'approcher de son ennemi, elle jette un cri plaintif, et, violemment attirée dans la gueule du reptile, elle s'y précipite, et y va trouver son tombeau.

Pour venger cette victime, l'*araignée des champs* s'élançe au bout de son fil, suspendue au-dessus du *crapaud*, son influence l'étourdit, le trouble et l'endort.

*Suite de l'observation recueillie à l'hôpital de la Charité.*

Le 2 septembre, a eu lieu une séance qui n'a rien offert d'assez remarquable pour que nous en entretenions nos lecteurs.

La malade ne fut ensuite magnétisée que le 12 du même mois. Elle conserve l'usage de ses yeux, qu'elle a recouvré le 7 à la suite de convulsions éprouvées anté-

rieurement. Sa mutité n'est plus aussi parfaite qu'elle l'était il y a deux jours : elle peut prononcer quelques mots.

A neuf heures elle est magnétisée : le sommeil se fait long-tems attendre, enfin il se déclare. Quelques réponses sont faites avec bégaiement ; cependant la parole est évidemment plus facile. Elle ne paraît avoir aucune lucidité. Au bout de quelque tems, les symptômes d'une attaque de convulsions se manifestèrent, et des passes continues parviennent à la calmer.

Bientôt la malade parle seule avec facilité. Seulement elle s'arrête de tems en tems. « — J'aurai dans cinq jours une forte inflammation de la langue, du palais... et une infiltration des gencives, occasionée par une forte constipation.... Je ne périrai que dans une infiltration intestinale.... Ma maladie durera cinq à six mois.... Je périrai d'une.... péritonite.... J'éprouverai, après être réveillée, un violent mal de tête.... il durera jusqu'aux cinq jours prescrits; mais il y aura du soulagement de tems à autre. » — Quels sont les cinq jours dont vous voulez parler ? — Eh bien ! faut-il le répéter toujours ? — M. Fouquier ne pourra-t-il pas calmer votre mal de tête ? — Oui, mais il ne pourra me guérir.... L'inflammation de ma langue suspendra l'usage de ma parole. — N'y aura-t-il pas quelque moyen de vous guérir ? — Non.

Ces prédictions ont été soutenues par la malade avec un degré de certitude très-énergique ; et quelques-unes d'entre elles, posées en manière de question, elle a répondu plusieurs oui successifs en élevant fortement la voix, au ton d'une personne qui veut convaincre un incrédule.

Pendant ce tems, on avait fait venir une malade du n° 10, de la salle Sainte-Anne, qu'elle avait déjà vue plusieurs fois, et qui était affectée d'une hydropisie ascite. Cette malade, sans rien dire était assise près de son lit. Après être restée quelque tems en silence appuyée dessus, la somnambule a déclaré que la malade

avait de violens battemens de cœur. — Quelle malade ? — Eh bien ! celle qui est près de mon lit.... elle a un frémissement dans les genoux, et une roideur dans les jambes.... qui tient à son état.... d'infiltration.... Remarquez vous la dilatation de ses pupilles... et l'irrégularité du pouls.... l'irrégularité du vaisseau qui conduit au poumon gauche...? Elle est appuyée sur mon lit pour se soutenir.... on aurait pu la soutenir.... elle me fait sensation.... — Voulez-vous qu'elle se recule? — Qu'elle ne touche pas à mon lit.... pour la sensation, vous comprenez.... Je l'aime bien tout de même.

Tout ce que la somnambule a dit de cette malade était très-vrai, excepté l'irrégularité du pouls, qui n'a pas été constatée; si toutefois elle a voulu en parler, ce que rendrait douteux sa reprise suivante: « l'irrégularité du vaisseau qui conduit au poumon gauche. » Elle se reprenait, pour ainsi dire, elle corrigait sa première expression.

En commençant la séance, la somnambule m'a dit que j'avais chez moi un fœtus de cinq mois. J'ai, à la vérité, un squelette de fœtus qui peut avoir à peu près cet âge (quinze à seize pouces de longueur), ce qui indique un fœtus de sept à huit mois. La somnambule ici se trouve dans l'erreur.

Dans un autre moment, elle a déclaré que le quatrième jeune homme placé près de son lit était sujet à des maux de tête. Comme celui qu'elle indiquait avec son doigt n'était pas bien précisé, je l'ai priée de me le désigner. — Eh bien ! celui qui a des tâches noires sur son gilet (ce jeune homme dit n'avoir pas de maux de tête habituellement). — Quand il est en action.... vous savez.... vous comprenez.... réveillez-moi, réveillez-moi. — Pouvez-vous me dire quelle heure il est, je vous réveillerai après? — Oh ! c'est fini, vous deviez venir à cinq heures et demie, et vous êtes venu à quatre heures six minutes.... vous m'avez trompée,

c'est fini. — Dites-moi quelle heure il est à cette montre (c'était une montre à double boîte)? — Dix heures dix minutes. — Il est dix heures trente-quatre minutes. — Vous vous trompez, dites de nouveau. — Dix heures quatorze minutes. — Vous vous trompez encore, indiquez-moi l'heure à celle-ci. — Trois heures. — Il est onze heures. — Réveillez-moi donc . . . vous allez être cause que j'aurai une convulsion très-violente.

La malade est réveillée à onze heures et demie. Pendant la séance, elle a eu plusieurs fois les symptômes d'une attaque de convulsions : toujours quelques passes sont parvenues à la calmer. Dans certains momens elle parlait avec une facilité qui contrastait avec la peine qu'elle éprouvait à d'autres instans.

Elle a eu l'inflammation de gorge qu'elle avait prévue. Maintenant, mourra-t-elle dans cinq ou six mois comme elle l'a annoncé ? Nous suivrons cette malade, qui, par parenthèse, est la même que M. Georget avait déjà magnétisée, et auprès de laquelle, dans ce moment, ne sont employés que les remèdes ordinaires de la médecine. Si quelques nouvelles séances avaient lieu, si quelqu'accident remarquable survenait, nous nous ferions un devoir d'en faire part à nos lecteurs.

Paris, 11 novembre 1829.

MAXIME VERNOIS.

*Nota.* La malade vient d'être magnétisée de nouveau. Nous en rendrons compte dans le numéro prochain.

---

Craignant de nous trouver dans la nécessité de suspendre pour quelques temps, la publication de la cinquième année de ce journal, nous prions nos abonnés de ne pas nous adresser leur renouvellement d'abonnement avant un nouvel avis

LÉVI.

---

IMPRIMERIE DE A. HENRY,  
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

# L'HERMÈS ,

JOURNAL

## DU MAGNÉTISME ANIMAL.

---

*Nota.* Nous nous faisons un devoir de publier littéralement le mémoire suivant, rédigé par le savant étranger qui a bien voulu nous permettre d'en enrichir notre Collection.

*Quelques expériences magnétiques faites par M. Chevenix, membre des sociétés royales de Londres, d'Édimbourg et d'Irlande.*

TANDIS que l'Académie royale de médecine de Paris n'ose encore balbutier son rapport sur la grande question du magnétisme, qui, je ne sais pourquoi, lui fut soumise il y a tant d'années, et qu'elle n'a pas le courage de prononcer sur des faits que plusieurs de ses membres ont vus, et dont les autres peuvent être témoins quand ils le veulent, un simple particulier a fait loin d'elle des recherches, et a obtenu quelques cures qu'il offre aujourd'hui à son attention pour l'instruire, et non dans le but de mendier son approbation. Prosélyte et observateur depuis longues années, quelquefois aussi opérateur, lorsque l'occasion se présentait, mais toujours avide d'être initié aux vérités majestueuses d'une doctrine bafouée par ceux qui l'ignorent; depuis deux ans seulement, j'ai pu me livrer à sa pratique, avec cette persévérance et cette assiduité qui, seules, donnent le droit d'en parler avec confiance.

Au printems de l'année 1828, je fis un voyage en Irlande, où le nom de magnétisme n'était connu que de quelques personnes dispersées dans le monde, et qui n'en conservaient que comme le souvenir vague d'un rêve presque oublié. Là, au centre de l'île, j'entrepris quelques cures qui furent couronnées de succès; aussitôt, le bruit de ces expériences se répandit; on accourait en foule de dix, vingt lieues à la ronde, pour être guéri de tous les maux; et l'appartement où je recevais présentait un vrai tableau nosologique. J'avais fait disposer des baquets, et employé tous les moyens imaginables pour faciliter mon travail; six, huit, dix personnes se plaçaient à la fois à ces baquets. Pendant dix mois de suite, je leur consacrai dix heures par jour; j'ai magnétisé vingt-huit personnes en une seule journée, mais je n'ai jamais dépassé ce nombre. Dans une circonstance, il m'a fallu renvoyer au lendemain cinquante-trois malades; jamais il ne m'est arrivé un accident fâcheux, pas une seule de ces convulsions si fréquentes du tems de Mesmer, quoique je soignasse plusieurs épileptiques qui eurent des paroxismes pendant l'opération, et dont en général, j'ai calmé les accès en quelques minutes. C'est ainsi que, pendant le cours de ces dix mois, j'ai magnétisé quatre cent quarante-deux individus, dont plus de soixante épileptiques ou hystériques; les autres étant scrophuleux, paralytiques, etc., et de ce nombre, une portion vraiment effrayante pour la faculté de médecine, fut guérie ou soulagée. Mais ce qui doit l'effrayer encore davantage, c'est que je ne suis pas resté long-tems seul de mon métier; peu à peu, des âmes bienveillantes essayèrent cette puissance, qui, je ne cessais de le leur répéter, est l'apanage de tous les hommes, et les plus éclairés ne furent pas les derniers à se laisser endoctriner. Bientôt je pus compter près de quatre-vingt magnétiseurs, qui s'étaient formés sous mes yeux, et qui, sans l'autorisation du collège royal de médecine, se livraient au soulagement de leurs semblables. Ne faudrait-il pas abolir les académies

si les préjugés de leur profond savoir entravaient la marche progressive d'une raison naïve? Ne faudrait-il pas résilier les diplômes, s'ils empêchaient les doctes de faire autant de bien que ceux qui ne le sont pas?

Depuis que j'ai mis quelque suite dans mes travaux magnétiques, il ne m'est jamais arrivé d'opérer sur un individu sans prendre note des effets; tous ne présentaient pas des phénomènes intéressans : bien loin de là; mais ce qu'un cas isolé n'offre pas une suite peut l'offrir; et sous ce point de vue, manquer ou réussir ont un égal intérêt. Mon but, en enregistrant les expériences sans résultats sensibles, était d'établir, autant que possible, un terme moyen de susceptibilité magnétique; de connaître combien d'individus sur cent n'étaient pas sensiblement affectés, ou l'étaient de telle ou telle façon. Ce travail, soit physiologique, soit psychologique, n'avait pas encore été entrepris, à ce que je crois, et pourtant il intéresse bien plus la philosophie, c'est-à-dire, ce que l'humanité a de plus élevé, que quelques résultats thérapeutiques, qui, quoique admirables en eux-mêmes, sont assurément la région la plus rétrécie de ce vaste domaine, dont la presque totalité est encore à explorer. Je m'occupe en ce moment de la rédaction de ce travail, d'après le plan indiqué plus haut; et un tableau général présentera les résultats de toutes natures que j'ai obtenus sur les personnes soumises à mon action magnétique. Dans le présent Mémoire, je ne ferai que relater quelques cures prises dans le très-grand nombre de celles qui ont été complétées.

Le 13 mars 1829, Marguerite Magée, femme d'un garde-chasse, âgée de 43 ans, me fut amenée sur une charrette; elle fut transportée dans la salle des traitemens, et placée dans un fauteuil. Je ne l'avais jamais vue; j'ignorais la nature de son mal. Ses cris et ses gémissemens étaient tels, que j'avais peine à les supporter. Je priai les personnes qui l'accompagnaient de la poser sur un lit; alors je m'approchai; voulant lui relever la tête.



qui pendait de dessus le lit, et semblait être dans une position gênante; elle me pria de n'en rien faire, ajoutant que le moindre mouvement renouvellerait ses angoisses. Elle avait horriblement souffert pendant un voyage d'environ trois lieues et demie qu'elle fit pour me voir : le repos la soulageait un peu.

J'appris alors de ses amis que, depuis près de six ans, elle était atteinte d'une sciatique extrêmement douloureuse; que, depuis deux surtout, ses souffrances étaient devenues intolérables, et l'avaient privée de mouvement; que récemment le docteur P., de ma connaissance, homme très-sage et très-éclairé, lui avait conseillé de se poser encore quelques vésicatoires, mais qu'elle les craignait, après les avoir tant de fois essayés en vain; et qu'accablée, autant par les remèdes que par le mal, elle était venue à moi, pour guérir ou mourir.

Je commençai à la magnétiser sans proférer une seule parole; dans quinze secondes, elle fut profondément endormie, resta dans cet état seulement six minutes, et s'éveilla toute seule; elle releva d'elle-même sa tête toujours pendante, et la plaça sur l'oreiller; je continuai le magnétisme, et en dix secondes elle se rendormit. Après trois minutes, elle se réveilla encore une fois, et se souleva en s'appuyant sur le coude droit; elle me dit : « Je me sens extrêmement soulagée. » Je continuai à la magnétiser; mais cette fois-ci, elle resta éveillée; et trois minutes après, c'est-à-dire, dans la treizième, depuis le commencement de l'opération, la montre à la main, elle me dit : « Je ne sens plus de douleur; il me semble que je suis tout-à-fait bien : je crois que je pourrais me lever toute seule et marcher. » Je lui répondis sur-le-champ : « Essayez; levez-vous. » Elle se leva et marcha sans éprouver la moindre douleur ou difficulté; elle fit plusieurs tours dans la chambre, voulant, pour ainsi dire, mettre à l'épreuve sa nouvelle faculté, qui certes, était bien nouvelle, après avoir été perdue depuis si long-tems, sans espoir d'être recouvrée. Sa joie et sa re-

connaissance furent extrêmes ; et elle s'en retourna la femme la plus heureuse du monde.

Je lui recommandai, malgré sa parfaite guérison apparente, de revenir le lendemain, afin d'en être plus certain. Elle revint en effet, et fut la première personne que je vis m'aborder en courant ; elle m'assura alors n'avoir pas éprouvé la moindre attaque de sa cruelle maladie, depuis notre séparation de la veille, mais que dans l'excès de sa joie, elle avait oublié de me faire part de l'existence d'une douleur, accompagnée de roideur à la cheville du pied gauche ; elle me pria d'y porter remède. Je lui reprochai son oubli, qui avait retardé sa complète guérison, et qui m'avait ravi la satisfaction de croire à l'accomplissement d'une cure comme la sienne, dans l'espace de treize minutes. Cependant, lui dis-je, elle est déjà assez belle ; achevons-la maintenant. Je posai ma main sur sa cheville ; en quatre minutes elle la plia, la remua, et dit : « Je ne sens plus de douleur. » Dès ce moment, plus de vestige du mal dont depuis six ans, elle était cruellement atteinte. Je l'engageai à revenir au bout de six jours ; ce qu'elle fit, se portant à merveille. J'essayai de l'endormir, mais en vain ; et il est à remarquer, que du moment où son état comença à s'améliorer, c'est-à-dire, à partir de la neuvième minute de son traitement, elle devint inaccessible au sommeil magnétique, quoique dans le commencement elle y fût tombée en quinze et même dix secondes. Je ne la revis que quatre mois après ; sa santé était parfaite, et depuis, elle n'a pas éprouvé de rechute.

Que diront maintenant, sur ce fait, messieurs les académiciens de la rue de Poitiers ? le nieront-ils ? Trois témoins des plus éclairés et des plus respectables, fils, fille et petite fille d'un évêque protestant irlandais, homme éminemment éclairé, l'ont vu ; et certes leur témoignage vaut bien celui d'un académicien. Diront-ils que c'est l'effet de l'imagination, du hasard, etc. ? je l'ignore ; mais voici son influence sur l'esprit inculte

de simples paysans. Cinq connaissances de cette malade vinrent sur-le-champ faire traiter les maladies dont elles étaient atteintes. L'une d'elles, Anne Foster, âgée de vingt-huit ans, souffrait des écrouelles ; elle avait des ulcères aux jambes : du mercure, qu'elle avait pris sans précaution, lui avait laissé un ptyalisme continu que depuis quinze mois on ne pouvait arrêter, et qui, me dit-elle, lui faisait rendre par la bouche près de quatre pintes d'eau claire par jour. Je la magnétisai et l'endormis en un instant, et au bout de quarante-cinq minutes je la réveillai. Elle se leva, trouva ses jambes plus fortes, marcha mieux, et m'en témoigna sa satisfaction. J'appris à son mari à la magnétiser ; en leur enjoignant de revenir pour recevoir une nouvelle dose de cette puissance bienfaitrice que je venais de leur communiquer. Le 20 mars, ils revinrent. La femme se trouvait mieux ; les ulcères, soit scrophuleux, soit mercuriels, avaient meilleure apparence ; la bouche ne salivait plus tant, et l'usage de l'eau magnétisée que j'avais ordonnée dès le premier jour pour laver les plaies, gargariser et boire, avait produit le plus heureux effet. Je la revis le 25 mars, et la trouvai infiniment mieux : son mari l'avait magnétisée sans interruption depuis le premier jour, et en trois semaines sa guérison était tellement avancée, qu'en la revoyant j'eus peine à la reconnaître. Une cousine de Marguerite Magée, âgée de treize ans, avait, par suite d'une affection scrophuleuse, le genou gauche tellement entrepris, qu'elle ne pouvait le plier, ni s'appuyer dessus. En moins d'une minute je l'endormis. Au bout de trente minutes, je la réveillai ; elle marcha sans béquille, et remonta, sans assistance, sur la charrette qui l'avait amenée. En s'en retournant, elle se plaignit que les cabos la faisaient souffrir ; mais elle ajouta qu'elle sentait son genou se fortifier de plus en plus. Arrivée chez elle, distant de quatre lieues, elle sauta de sa charrette, et courut à toutes jambes dans la maison, à la joie inexprimable de tous ses parens.

J'eus aussi l'occasion d'essayer le magnétisme sur l'ivresse. Me promenant en voiture ouverte avec quelques personnes incrédules, je vis venir vers nous un homme complètement ivre : elles me proposèrent de le déggriser, me déclarant que le succès déterminerait leur conviction ; je descends de voiture, je m'approche de cet homme, et, sans lui proférer une parole, je lui fais quelques passes. Il me regarde avec étonnement ; dans deux minutes, il murmure : « *Je suis mieux ! je suis mieux !* » et ses yeux commencèrent à reprendre un air sobre ; au bout de quatre minutes il fut rendu à son état naturel, marcha droit à côté de la voiture, et nous raconta, sans balbutier, l'histoire de son ivresse. Il y a environ quinze jours qu'à Saint-Germain j'ai eu occasion de répéter pareille expérience sur un jeune homme qui avait, suivant son expression, un coup de vin. Le succès fut complet, mais seulement au bout de neuf minutes. Mon Irlandais avait bu la mauvaise eau-de-vie du pays connue sous le nom de whiskey.

Je me plais encore plus à parler des succès de ceux qui me permettent de les nommer mes élèves, que des miens, et ils doivent être plus convaincans, car tous avaient été incrédules. Un domestique d'un château du voisinage, ayant été à la chasse, le fusil creva entre ses mains et lui fit de graves blessures à deux doigts. Il fallait envoyer chercher le chirurgien à deux lieues de là, et pour appaiser les douleurs excessives du blessé, la dame du château, sa fille et son neveu le magnétisèrent alternativement. Tant que l'opération continuait, il ne souffrait pas ; du moment qu'elle cessait, la douleur se faisait de nouveau sentir ; et, ce qui est remarquable, chacun des magnétiseurs lui faisait éprouver une sensation différente ; mais toutes de bien être. Ce ne fut qu'au bout de quelques heures que l'amputation se fit. Le 20 décembre : une femme m'apporta son enfant très-malade ; je parvins à le calmer, et j'enseignai

à la mère ce qu'il fallait faire chaque jour pour le guérir.

Comme toutes ces personnes n'avaient plus d'intérêt à revenir sitôt qu'elles étaient débarrassées de leurs maux, j'avais soin de leur dire que je ne leur communiquais la puissance magnétique que pour la durée de quatre ou six jours, et qu'au bout de ce tems il fallait qu'elles revinssent près de moi pour la faire renouveler. J'ajoutais même que, si je ne mettais une dernière main à leur guérison apparente, elles rechuteraient. Par ce moyen, j'étais certain de les revoir. Au jour indiqué, cette mère me ramena son enfant, qui, en effet, faisait de rapides progrès vers la santé. « Monsieur, me dit-elle, j'ai peur d'avoir mal fait, mais je préfère vous tout avouer plutôt que de vous rien cacher. Il y a deux nuits que mon mari fut saisi d'une violente colique; voyant le bien que vous m'avez appris à faire à mon enfant, je me suis mise à faire la même chose à mon homme. Dans très-peu de tems il eut un vomissement et ensuite des évacuations par le bas. Tout cela m'effraya beaucoup; mais bientôt, il me rassura en me disant qu'il se sentait mieux, et que je l'avais guéri. Je crains maintenant d'avoir perdu le pouvoir que vous m'avez donné pour mon enfant, et je viens vous supplier de me le rendre. « Je la rassurai en louant son zèle.

J'étais très-curieux d'essayer la puissance du magnétisme sur les aliénés, quand la plus favorable occasion s'en présenta au mois d'août 1828; j'étais dans le Yorkshire, non loin d'un des plus beaux établissemens qui existent au monde, où deux cent cinquante-six malheureux, tant hommes que femmes, sont traités avec un soin vraiment paternel par M. le docteur Ellis et son épouse, où toutes les commodités de la vie leur sont facilitées par les dons volontaires d'un public charitable. On s'y croit dans un palais et entouré de gens raisonnables. Cet asile est situé près de Wakefield. Il ne me fut pas difficile d'obtenir du médecin éclairé et bienveillant qui le

Je demande la permission de faire quelques essais pour rendre le calme à ses infortunés hôtes. Deux hommes et huit femmes furent soumis à cette épreuve. Un des hommes était furibond : pendant dix minutes, point d'effets ; puis sa tête tomba deux fois sur sa poitrine ; ses yeux se fermèrent en indiquant des symptômes évidens de sommeil, lequel fut bientôt interrompu par des soubresauts, et il se réveilla frénétique comme auparavant. Deux femmes mélancoliques furent soumises à la même épreuve, mais sans effets sensibles ; enfin sur les dix, deux seulement furent visiblement affectés. Celle dont la raison était le moins égarée dit que chaque fois que je passais ma main devant elle, elle *sentait la vie descendre avec elle à travers son corps*. Une fille de dix-huit ans, épileptique et folle, donna des marques de sommeil en une minute ; et trois fois , pendant une demi-heure que l'épreuve dura , elle tomba dans un vrai sommeil magnétique. Une observation que firent tous les gardiens qui accompagnaient ces malades fut que , pendant la séance, ils étaient tous plus tranquilles que de coutume : le furibond même fut plus calme ; et une femme, qui était ordinairement comme un mouvement perpétuel, se tint presque immobile pendant une demi-heure. Je n'ai pu passer que deux jours dans cet établissement, où ces expériences ne furent point faites avec l'espoir d'opérer une guérison en si peu de tems. Seulement, je voulais voir, autant que le permettaient les circonstances, si dans un tems et un nombre donnés, l'effet serait aussi sensible sur les aliénés que sur les personnes qui jouissent de leur pleine raison. Les essais n'ont pas été assez nombreux pour décider la question. Il paraîtrait cependant que les personnes non aliénées sont plus sensibles. Je sais qu'il y a bien à dire sur les expériences magnétiques faites dans les hôpitaux. On n'y est pas le maître des malades ; de plus, mille circonstances, jusqu'au surcroît d'anxiété pour le succès d'un travail d'où dépend en partie le sort d'une grande vérité , diminuent

les chances favorables; mais j'ai trouvé parmi les sujets traités chez moi des aliénés, et c'est d'après ceux-ci que je crois l'observation confirmée. Du reste, il serait bien à désirer qu'on tentât de pareilles expériences avec suite dans les maisons de fous. Un peu de succès dédommagerait de beaucoup de peine, et la science y gagnerait, quand même l'art de guérir n'acquerrait pas un nouveau moyen. J'aurais aussi désiré être à portée d'essayer cet agent dans un des plus terribles maux qui affligent l'humanité, l'hydrophobie; mais je n'en ai pu trouver l'occasion (1).

Un soir que le docteur Ellis se plaignait de maux d'estomac : « Ayez la bonté, lui dis-je, de rester assis pendant un quart d'heure. » Je me mis aussitôt à le magnétiser. Ses yeux se remplirent de larmes, et je le vis sourire. Peu d'instans après, ses paupières se fermèrent. Au bout de quinze minutes, je lui demandai comment il se trouvait. « Je ne me suis jamais senti si *confortable* de ma vie, me répondit-il : rien ne serait plus doux que de rester toujours dans cet état. — Permettez-moi de vous demander pourquoi vous avez souri après deux minutes

---

(1). Je crois devoir répondre au désir de l'auteur de ce mémoire, en faisant connaître ici une expérience de ce genre qui, ayant été couronnée d'un succès complet, me met dans le cas de croire à l'efficacité du magnétisme directe pour la guérison de cette affreuse maladie. L'individu qui avait eu le malheur d'être mordu vint me trouver immédiatement après, je le soumis de suite à l'action magnétique, il ne tarda pas à tomber en somnambulisme : dans cet état il m'instruisit de la manière de le magnétiser; il me dit que le magnétiseur ne devait concevoir aucune crainte; que cette maladie n'était contagieuse que par la morsure, qui ne pouvait avoir lieu étant soumis à ce traitement. *Il me révéla sur l'hydrophobie diverses observations du plus haut intérêt.* Je me promets de les publier ainsi qu'un remède spécial trouvé par lui, et qu'il m'assura pouvoir suppléer complètement au traitement magnétique, pour le malheureux hydrophobe qui ne pourrait se procurer de suite un magnétiseur.

que vous étiez là? — J'ai souri de sentir que mon incrédulité s'évaporait en un instant. — Vous avouez donc, d'après vos propres sensations, que le magnétisme n'est pas un rêve. — Je l'avoue, j'y suis obligé. Il me dit en outre que sans le bruit qui se faisait autour de lui, il aurait dormi. C'est par une semblable candeur que les hommes se font honneur. Puisse l'Académie royale de médecine l'imiter, non pas pour le magnétisme, mais pour elle-même.

Étant à Londres, le printems dernier, je fis en présence des docteurs Whympet et G. Smith, les expériences suivantes, dans l'hôpital militaire du 1<sup>er</sup> régiment des gardes. Ces messieurs firent entrer dans la chambre des sujets à leur choix. Je gardai le silence en les magnétisant. Sept hommes furent ainsi soumis à l'épreuve : un seul resta insensible ; trois dormirent ; quatre éprouvèrent des effets d'un autre genre ; un fut éveillé par des passes derrière le dos que je fis, sans qu'il pût les apercevoir ; un autre fut paralysé dans tous ses membres par ma volonté, et fixé sur sa chaise. Sur deux je fis, avec un succès complet, les épreuves suivantes : je touchai une de leurs mains avec un porte-crayon d'argent, après toutefois avoir prévenu les médecins présents, et à l'insu des personnes magnétisées, que la main ainsi touchée éprouverait la sensation de froid ou de chaud suivant ma volonté. Cette expérience, variée six fois de suite sur le nommé Garand, réussit parfaitement, et cet homme éprouva exactement et sans se tromper une seule fois la sensation chaude ou froide que mon intention lui prescrivait, à son insu. Répétée plus souvent pourtant, elle manqua. Il me semble que c'est parce qu'alors la sensibilité perdit de sa justesse, ainsi qu'il en arrive à tous nos organes lorsque leur action a été trop stimulée. Si nous prenons dans la bouche deux liquides de goût différent, nous les distinguons parfaitement les premières fois : répétons l'expérience plusieurs fois de suite, nous les confondons l'un avec l'autre.



Je fis une autre épreuve, que voici : après avoir fait asseoir mes magnétisés, je leur ordonnai de lever les bras, ensuite les jambes ; je leur demandai : « Sentez-vous quelque chose dans les bras, dans les jambes ? — Non. — Je leur fermai alors les yeux, et posai sur un pied, une cuisse, ou un bras, un petit morceau de papier pesant peut-être un grain ; je plaçai toujours ce papier de manière qu'ils ne s'en aperçussent pas. Je fis de nouveau lever les jambes, les bras, en répétant toujours la même question : sentez-vous quelque chose dans les bras, dans les jambes ? et rarement ils manquaient d'éprouver plus de légèreté ou de pesanteur dans le membre sur lequel j'avais placé le papier, toujours suivant mon intention. Les effets que je voulais produire, étant annoncés d'avance aux médecins présents, ne pouvaient que les frapper par leur coïncidence exacte et constante avec ma volonté.

Ces expériences ayant réussi en présence de ces messieurs, je voulais déraciner de leur esprit jusqu'à la possibilité de collusion entre les magnétisés et moi. Je priai donc le docteur Whympier de se mettre à ma place, et de toucher, avec le porte-crayon d'argent, la main de Garand, qui était alors éveillé. Aussitôt je portai ma volonté sur cet homme, dans l'intention de le faire obéir aux suggestions tacites de M. le Docteur, qui ne me les communiqua nullement d'avance. Le résultat fut des plus satisfaisans. Ces messieurs s'empressèrent de signer une déclaration qui est publiée dans le *medical and physical journal*, et qui fait foi de leur entière satisfaction. En effet, il est impossible de rendre raison, par aucun principe généralement admis, des sciences physiologiques, du fait que ces deux médecins, naguère sceptiques, virent de leurs propres yeux.

J'avais surtout à cœur de faire voir dans cet établissement qu'il est au pouvoir de toute personne saine de corps et d'esprit de produire des phénomènes magnétiques. Je priai qu'on m'aménât une personne ignorant

tout-à-fait le magnétisme , pour l'instruire en leur présence. On fit entrer un sergent du régiment. Je lui expliquai la manière d'opérer ; cet homme très-intelligent la saisit à l'instant , et appliqua tout de suite ses nouvelles connaissances à un malade qu'il endormit en sept minutes.

Il y a des personnes qui n'approuveraient pas des expériences dans le genre de celles faites avec le crayon , le morceau de papier , etc. et de celles qui ont pour but de paralyser les membres , ou de bouleverser les sensations des sujets soumis au magnétisme. Le domaine de ce puissant agent peut, à mon avis, être partagé en trois régions très-distinctes : dans l'une, on placera ses forces thérapeutiques et l'art de guérir l'occuperait tout entière; dans la seconde, on relèguerait les phénomènes physiologiques, ceux qui ont rapport aux effets produits sur le système nerveux, dans son état de santé parfaite ; la troisième, la plus élevée de toutes, n'admettrait que les résultats psychologiques, ceux qui regardent l'âme dans le nouveau degré d'excitation, dans lequel elle se trouve placée par une puissance inaccoutumée. Ces trois régions appartiennent également à la nature, à cette infinité qu'il est permis, qu'il est même ordonné à l'homme d'étudier autant que son intelligence limitée lui en donne le pouvoir. Négliger une de ces régions, c'est renoncer à une partie de sa vocation ; guérir ses semblables est un don précieux ; examiner les attributs occultes de tous les membres du corps humain est une étude plus vaste encore ; s'élever jusqu'aux considérations sur l'âme, si on le peut, c'est faire de l'homme un sujet presque divin.

Tant que les expériences physiologiques et psychologiques seront guidées par une curiosité sage, philosophique et humaine, elles n'en seront pas moins légitimement du ressort du magnétiseur, qu'une fièvre ou un rhumatisme. Si le magnétiseur joue avec la sensibilité nerveuse du magnétisé ; s'il fait des tentatives oiseuses sur les facultés métaphysiques ; s'il cherche à ex-

citer des prévisions indignes de l'immensité de sa puissance, il dégrade sa science. Et qu'est-ce que l'homme ne peut pas dégrader ? Qu'est-ce aussi qu'il ne peut pas honorer ?

Je fis ensuite quelques essais dans l'hôpital de Saint-Georges, en présence de M. Brodie, et de quelques autres personnes de cet établissement ; ils furent peu satisfaisants. M. Brodie est un des hommes de l'Europe, dont une science vraie, mais mal affermie, préférerait d'obtenir le suffrage. Je fus assez heureux pour endormir chez moi une jeune fille en sa présence ; il convint du fait, mais il en donna une explication étrangère au magnétisme. Le sommeil pur et simple n'est pas un phénomène, qui force le spectateur à reconnaître un nouvel agent, et M. Brodie n'en vit pas d'autres. Malheureusement, ses immenses occupations ne lui permirent pas de mettre de la suite à ces essais. Je fis voir cette même fille au docteur Holland et au marquis de Lansdouwe, qui, tout en ne voyant pas la nécessité de reconnaître un nouvel agent, convinrent que sans mon action, elle ne se serait pas endormie.

Le 27 et le 28 avril, je magnétisai quelques malades au Middlesex Infirmary, mais avec peu de succès. Le 29, j'y magnétisai un enfant épileptique, qui montra bien quelques phénomènes magnétiques, sans pourtant dormir. A la fin, un tremblement survint, mais en peu de minutes, je le calmai ; M. Evans - Riadore, chirurgien de cet établissement, le vit dans cet état ; il n'admit aucun effet magnétique, il ajouta même que le magnétisme répugnait tellement à sa raison, qu'il ne pouvait se décider à le considérer sérieusement. Le lendemain, je magnétisai le même enfant ; en six minutes, il sentit les avant-coureurs d'un accès, et fut saisi d'un grand tremblement ; M. Riadore trouva même son pouls sensiblement altéré ; j'augmentais mon action en la dirigeant vers la suppression de l'accès ; en moins de trois minutes il fut coupé net. « Aujourd'hui, s'écria M. Riadore, j'ai

« vu quelque chose, et j'avoue que je ne m'y attendais  
 » pas. Le magnétisme n'est pas un vain nom, et je veux  
 » le mettre à l'épreuve dans cette institution même. »  
 Le docteur Milligan, qui était présent, et qui avait déjà  
 vu d'autres expériences, s'exprima avec une égale can-  
 deur. Bel exemple à imiter.

Du Midellesex-Infirmiry, je fus à l'hôpital de Saint-Bartholemeu, avec M. Earle, où je magnétisai un jeune homme épileptique devenu presque pourpre par le nitrate d'argent qu'il prenait. Etant pressé, je ne le magnétisai que pendant huit minutes, point d'effets.

Une femme atteinte d'une maladie de vessie fut ensuite soumise au magnétisme; bientôt elle éprouva un tremblement intérieur. Je dis en français à M. Earle : « Ceci est un effet magnétique. » Il sourit en signe de doute. « J'arrêterai ce tremblement. » Je l'arrêtai en effet. Il douta encore. « Je le rendrai. » Je le rendis. « Je l'ôterai tout-à-fait. » Je l'ôtai pour ne plus revenir. M. Earle avoua que ces faits étaient extraordinaires, mais ne me parut pas croire au magnétisme. — Le troisième sujet fut une femme très-affaiblie par un long traitement. En une minute et demie, une espèce de transe hystérique survint. A la troisième minute elle revint à elle-même, tremblant pourtant toujours, ayant chaud, froid, et surtout dans ses extrémités inférieures. Je dis à M. Earle, dans une langue inconnue à la malade : « Je vais instantanément arrêter tout cela. » En une minute elle fut calme, comme lorsqu'elle était entrée dans la chambre. Quoique excessivement sensible sous les rapports du magnétisme, cette femme ne sentit que peu le morceau de papier placé sur l'un de ses bras; mais touchée avec le crayon, dans l'intention de lui faire éprouver de la chaleur annoncée secrètement à M. Earle, elle dit d'elle-même, « que toute la chaleur de son bras était accumulée dans ce point. » M. Earle convient du fait; mais dans la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet pour être publiée, il dit : « Que tous les effets résultaient du mouvement mys-

» térieux de mes mains , devant une personne très-af-  
 » faiblie par une longue maladie , et qu'il avait sou-  
 » vent vu des sensations erronées avoir lieu chez des  
 » malades qui venaient d'être en syncope. » Je ne pus  
 m'empêcher de lui demander s'il avait reconnu aussi que  
 ces sensations suivissent exactement la volonté d'un  
 spectateur ou d'un être quelconque , qui , comme dans le  
 cas actuel , les dirigeât à son gré. L'opinion de M. Earle  
 est de la plus grande importance sous tous les rapports ;  
 et rien n'est plus à désirer pour l'intérêt de la science ,  
 que la coopération dans la recherche de la vérité , d'un  
 esprit aussi clairvoyant que le sien. Il lui faudrait peu  
 d'expériences pour reconnaître l'insuffisance de la cause  
 qu'il assigne aujourd'hui aux phénomènes dont il a re-  
 connu l'existence. — Cette femme nous assura aussi que  
 de sa vie elle n'avait eu ni accès d'hystérie , d'épilepsie ,  
 ni attaque de nerfs ; rien enfin de ce qu'elle venait d'é-  
 prouver.

C'est à l'hôpital de Saint-Thomas , qu'en présence du  
 docteur Elliotson , le savant traducteur de Blumenbach ,  
 je terminai ma ronde aventureuse à Londres ; j'y fis un  
 assez grand nombre d'expériences. Les résultats n'étaient  
 pas de nature à convaincre des personnes à qui le ma-  
 gnétisme est étranger. Le nombre des sujets était de six ;  
 moi-même , j'ai reconnu des effets très-marqués sur cinq  
 de ces sujets ; un seul n'a point montré de sensibilité.  
 Une fille atteinte de chorée , donna peu de signes de sus-  
 ceptibilité pendant l'opération ; mais le lendemain , une  
 suppression qui avait duré plusieurs mois , cessa. Une  
 autre fille épileptique eut un accès chaque fois que je la  
 magnétisai ; je voyais clairement qu'il était causé par  
 mon action , mais comme les accès se renouvelaient cha-  
 que fois , on ne voulut pas que je la magnétisasse davan-  
 tage ; je n'insistai pas. Le magnétisme est assez fort pour  
 faire toutes les concessions que les incrédules peuvent  
 exiger de lui. Je craignais seulement de lasser la patience  
 et la complaisance du docteur Elliotson ; mais il me dé-

clara que sa curiosité de connaître la vérité, sur un sujet tant débattu, était telle, que, tant que je ferais des expériences, il ne me quitterait pas. Voici le compte rendu par le docteur Elliotson lui-même. « Une nouvelle ma-  
 » lade s'assit maintenant dans la chaise; elle ne mon-  
 » trait aucun signe de crainte, mais causait très-tran-  
 » quillement avec moi. M. Chenevix, sans lui dire un  
 » seul mot, commença ses manipulations à la distance  
 » d'un demi-pied, et sans la toucher; eu moins d'une  
 » minute elle dit d'une voix plaintive: « Monsieur, ne  
 » faites pas cela, » et parut très-mal à son aise. Elle dit  
 » ensuite que M. Chenevix introduisait de la faiblesse dans  
 » le corps ( Drew weakness into her ). Elle se plaignit  
 » d'une douleur dans l'abdomen; M. Chenevix fit des  
 » passes transversales; elle dit que la douleur était partie,  
 » Elle se plaignit alors d'une grande gêne dans la poi-  
 » trine; M. Chenevix fit de même des passes transversales  
 » devant la poitrine, la douleur cessa. La douleur dans  
 » l'abdomen revint, et ensuite cessa de nouveau par les  
 » mêmes manipulations de M. Chenevix. M. Chenevix  
 » alors projeta sa main ouverte vers un des bras de la  
 » malade, sans le toucher, et lui dit de les lever tous  
 » deux. A peine pouvait-elle bouger celui qui avait été  
 » ainsi magnétisé, dans l'intention de le rendre immo-  
 » bile. Il fit quelques passes transversales; elle le remua  
 » dans l'instant, disant que toute espèce de raideur et de  
 » douleur était partie. Il fit de même à l'autre bras, il le  
 » rendit raide ou souple à sa volonté; il lui dit alors de  
 » lever les deux pieds: elle le fit aisément. Il projeta sa  
 » main vers une jambe; l'étonnement de cette femme fut  
 » extrême, lorsqu'elle s'aperçut qu'elle ne pouvait plus la  
 » remuer; quelques passes transversales lui rendirent ce  
 » pouvoir sur-le-champ. Il lui ferma alors les yeux avec  
 » ses doigts, et mit sur un de ses pieds un petit morceau  
 » de papier qui pouvait tout au plus peser un grain, et de  
 » manière qu'il était impossible qu'elle s'en aperçût; elle  
 » ne put plus remuer ce pied, quoique l'autre restât libre;

» Il ôta le papier, et dans l'instant ce pied put agir comme  
 » l'autre. Elle se plaignit d'une oppression au cœur ;  
 » M. Chenevix la lui ôta dans l'instant. — Dans toutes  
 » ces expériences, M. Chenevix m'avait clairement et  
 » nettement prévenu, dans une langue inconnue à cette  
 » femme, quelle était son intention chaque fois ; et la  
 » coïncidence entre les effets produits et les intentions  
 » annoncées était telle, que j'en étais stupéfait. La jon-  
 » glerie était impossible ; M. Chenevix se tourna vers  
 » moi, et me demanda dans une langue étrangère, si  
 » j'étais convaincu. J'étais vraiment honteux de dire que  
 » non, et je ne pouvais pas assez croire à mes sens pour  
 » dire oui. Je restai muet ; il me demanda ensuite, tou-  
 » jours en langue étrangère, faut-il, pour vous satis-  
 » faire, ramener une douleur quelque part, ou paraly-  
 » ser un membre encore une fois ? Je l'en priai sans  
 » hésiter. Il le fit à l'instant, en donnant une fois à cette  
 » femme, sa douleur à la poitrine, et l'enlevant de mé-  
 » me ; et lui rendant plusieurs fois de suite les bras et  
 » les jambes immobiles ou mobiles, à son gré, et toujours  
 » les effets suivaient exactement les intentions annoncées.  
 » Comme la malade était très-délicate, et commençait  
 » à se sentir fatiguée, M. Chenevix jugea prudent de  
 » s'arrêter, m'assurant que des expériences de ce genre  
 » ne doivent être répétées qu'avec modération, et seule-  
 » ment par des magnétiseurs expérimentés. En ques-  
 » tionnant cette femme à part, après les expériences de  
 » M. Chenevix, elle me déclara qu'il avait ôté la faculté  
 » de mouvoir à tous ses membres, l'un après l'autre ; et  
 » selon sa volonté, qu'il la lui avait rendue ensuite, que  
 » jamais elle n'avait rien éprouvé de semblable de sa vie ;  
 » que quoiqu'elle n'eût pas dormi, elle en avait éprouvé  
 » un grand besoin ; qu'elle n'avait pas eu la moindre  
 » peur ; mais, ajouta-t-elle, j'espère ne jamais revoir cet  
 » homme encore, car je suis bien sûre qu'il connaît trop  
 » des êtres qu'il ne devrait pas connaître. » La science doit  
 beaucoup de reconnaissance au docteur Elliotson, pour la

persévérance qu'il a mise à suivre ces expériences; elle lui en doit encore pour le courage avec lequel il les avoua. Etant à une assemblée du collège royal de médecine de Londres, peu de jours après, on en parla chacun suivant sa fantaisie. Un homme, adroit compilateur de livres populaires, quoique médiocres, en l'entendant faire le récit de ce qu'il avait vu, lui dit : « Comment un homme comme vous peut-il prêter son nom à des absurdités semblables? » J'ai vu ces choses, répondit le docteur Elliotson à très-haute voix, et je ne craindrai jamais de dire ce que j'ai vu. En tout, treize personnes à Londres furent témoins du sommeil magnétique; six seulement virent d'autres effets. Le défaut de tems ne me permit pas d'espérer d'autre résultat, que de tourner l'attention de mes profonds compatriotes vers une science qu'ils ont trop négligée. Les Anglais ont la manie assez raisonnable, du reste, de ne pas vouloir marcher sans faits; mais donnez-leur en, et ils courront à grands pas. Si l'Angleterre eût eu depuis cinq ans, la dixième partie des faits que la France possède depuis quarante, le magnétisme y aurait fait plus de progrès, et s'y serait plus affermi que dans tout le reste du globe.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne possédé-t-elle pas ces faits, puisque la voie de l'expérience est ouverte à l'Angleterre comme au reste de l'univers? Je crois pouvoir trouver dans les caractères intellectuels des trois nations anglaise, allemande et française, les causes qui ont contribué à placer le magnétisme dans l'état où il se trouve dans chacune d'elles respectivement, et à retarder ou accélérer ses progrès jusqu'à ce jour, dans ces trois parties de l'Europe.

Les Anglais, je veux dire la portion instruite et éclairée de la nation, celle chez laquelle une science doit germer, sont singulièrement éloignés d'accueillir tout ce qui ressemble à la mysticité. Les grands phénomènes de la nature, ceux qu'ils ont l'habitude d'approfondir avec tant de sagacité, sont loin de présenter un caractère de



ce genre. Il n'en est pas de même du magnétisme au premier abord ; et quoique ses résultats , lorsqu'on les connaît mieux , nous paraîtront tout aussi simples que la chute d'une pomme , ils semblent aujourd'hui à notre ignorance être le merveilleux tout entier. Cette disposition donc , de ne pas arrêter ses pensées sur les considérations mystiques , a , dans l'occasion actuelle , détourné les Anglais du magnétisme , et leur a malheureusement dérobé une immense vérité , qui semble pourtant implorer leurs secours pour lui donner un nouvel essor.

Aux yeux des Allemands , au contraire , la mysticité est pleine de charmes ; souvent elle est la Cécité qui les égare , et ils se plaisent à se livrer aux séductions qu'elle leur offre en dépit de leur forte raison. Cette fois-ci , pourtant , elle les a bien servis , et un des plus vastes secrets de la nature a été mieux accueilli par eux , que par d'autres simplement , parce qu'il se présenta revêtu du costume éblouissant qui les avait souvent trompés. C'était un dédommagement que cette enchanteresse leur devait , et la philosophie s'est unie à elle pour le rendre complet.

Les Français n'ont pas pour les idées mystiques la même affection que les Allemands ; ils sont loin aussi d'apprécier les faits comme les Anglais. Ce qui a de l'importance chez eux , ce sont les paroles ; les discours les convainquent plus que les expériences ; ils n'ont donc pas le même motif que les premiers , pour se rapprocher du magnétisme ; ils n'ont pas la même répulsion que les derniers pour s'en éloigner. Depuis près de quarante ans , les cures , les phénomènes , les prévisions s'accroissent chez eux ; vingt villes les ont vus ; des sociétés protectrices se sont élevées du midi jusqu'au nord ; les membres de leur institut , Laplace , Jussieu , Cuvier , ont publié leur croyance ; leurs hommes les plus respectés , Puységur , Deleuze , ont exercé l'art pour soulager leurs semblables. Nonobstant tout cela , le magnétisme est aujourd'hui en France une affaire d'opinion , non de fait ; et l'Académie

de médecine qui a vu et qui peut revoir la vérité, qui ne peut la contester et n'ose l'avouer, semble se mettre à la tête de ceux qui attendent que la mode en soit venue.

Quoique les résultats que j'ai pu faire voir à Londres, ne soient pas la millièrne partie de ceux qui, depuis quarante ans, des milliers de magnétiseurs, répandus dans toute la France, ont démontrés; néanmoins la curiosité y est excitée, et l'attention du public est tournée vers le magnétisme, pour n'en plus être détournée, à ce que j'espère. Plusieurs personnes qui ont vu ces expériences, ont promis de les répéter. Des médecins, établis dans les provinces, m'ont écrit pour avoir des renseignements; et les provinces, en Angleterre, valent bien la capitale pour les lumières. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir d'un homme de l'art, qui n'est pas très-porté à donner son appui au magnétisme. « Au-  
 tant que je peux juger, d'après les opinions de ceux  
 qui sont les plus capables de prononcer là-dessus,  
 l'impression que vous avez laissée à Londres est que  
 vous avez trop prouvé, pour que la faculté se croie  
 autorisée à ne pas poursuivre vos expériences. » — La  
 glace une fois rompue dans ce pays, les eaux deviennent  
 navigables bien loin.

Combien ils ravalent la nature; combien ils s'estiment eux-mêmes ceux qui croient impossible ce qu'ils ne comprennent pas. Qu'est-ce donc que les hommes comprennent? De quoi connaissent-ils les causes? Lorsque Newton dit que la puissance qui lie ensemble les molécules dont l'univers est composé, était la gravitation, nous a-t-il révélé la cause qui empêche les corps célestes de s'écarter dans l'espace infini? Non. Il enseigna un mot, et ce mot a trouvé le moyen de s'introduire furtivement parmi les causes, au point qu'il n'est plus permis de le regarder autrement. Et si Newton était ainsi réduit à substituer un mot pour une cause, qui peut espérer de mettre une cause à la place d'un mot?

Que le sauvage du Missouri apprenne , pour la première fois , que la lune , qui roule dans les airs , y reste suspendue par la puissance de la gravitation ; qu'elle obéit à l'influence de tous les points brillans que son œil peut distinguer dans les cieux , et d'autres encore , dont la lumière n'a pas jusqu'ici atteint notre globe ; que la terre ne peut pas recevoir le choc le plus léger , sans qu'il se fasse sentir par tout le système de l'univers ; que chaque grain de sable qu'il foule sous ses pieds gouverne les mouvemens des planètes aussi virtuellement que le soleil lui-même , en raison des masses et des distances. Qu'on lui dise , en même tems , qu'un être doué de sensibilité nerveuse peut , par une direction particulière de cette sensibilité , produire , chez un être semblable placé dans son voisinage , le phénomène ordinaire du sommeil , et celui , plus rare , du somnambulisme , même lucide ; laquelle , de ces deux leçons , sera-t-il plus porté à croire ? Ce ne sera certainement pas celle qui lui parle d'une action et d'une réaction impalpables entre des masses infinies séparées par des distances infinies. Le simple instinct voit avec justesse que tout est l'ouvrage d'une puissance infinie , ou que rien ne l'est , et ne reconnaît pas de degrés scholastiques dans le merveilleux. Il n'y a que l'arrogance savante qui dédaigne de croire ce qu'elle ne peut comprendre.

Depuis long-tems il n'y a pas eu de partisans de la vérité plus vilipendés que les magnétiseurs ; jusqu'à présent , pourtant , les abus de leur art ont été peu nombreux. Mais , qu'importe , les persécutions affermissent la vérité : les persiflages ne l'affaiblissent pas. Qu'on couvre de haillons la statue de la belle Vénus , le tems les fera tomber en poussière , le marbre restera.

Il n'y a pas un membre de l'Académie royale de médecine , quelque érudit qu'il soit , qui ne pût faire autant que la femme qui a guéri son mari , lorsqu'elle croyait ne pouvoir guérir que son enfant , s'il le voulait.

El n'aurait qu'à essayer ; et la plus petite expérience, même infructueuse, lui ferait plus d'honneur que la savante morgue qui le fourvoie. Il n'est pas au pouvoir des corporations, quelque envahissantes qu'elles soient, de comprimer aujourd'hui le magnétisme. Il y va de leur gloire, de leur intérêt même, de protéger, dans son berceau, le géant qu'elles ne peuvent étouffer ; de l'attacher à elles par des bienfaits ; de l'engager, par la reconnaissance, à prêter sa puissance auxiliaire aux physiologistes et aux psychologues, pour exploiter plus largement le vaste être humain. Si elles ne le font pas de bonne grâce, et bientôt, il leur échappera pour s'allier à des esprits plus indépendans, plus généreux ; et lorsque, malgré elles, il aura répandu ses bienfaits dans tout l'univers, ce sera en vain qu'elles voudront le rappeler dans leurs étroites enceintes.

*Lettre adressée au Rédacteur de l'Hermès.*

MADAME,

Si j'étais moins âgé et d'une meilleure santé, je me ferais un devoir de contribuer, par l'exercice du magnétisme animal, au soulagement de l'humanité souffrante, et je trouverais un grand plaisir à cultiver cette science si simple et si utile, malgré que ses détracteurs, détournant la vue des résultats merveilleux obtenus sous leurs yeux, nient jusqu'à l'existence du magnétisme.

Voici deux guérisons que j'ai eu le bonheur d'opérer ; si vous jugez qu'elles puissent être de quelque intérêt pour vos lecteurs, je vous autorise à les insérer dans votre Journal.

Dans le mois de mai dernier, je fus appelé en ma qualité de pasteur, près d'une jeune fille de treize à quatorze ans ; je la trouvai entourée de huit à dix personnes : elle était couchée sur un matelas qu'on avait mis à terre pour la commodité de ceux qui l'assistaient, lorsque les violentes convulsions dont elle était atteinte agitaient tous son corps. Je m'approchai de cette enfant, je lui posai une main sur le front, je l'y tins quelques instans, et le calme fut rétabli ; nous en fûmes convaincus par cette exclamation de la jeune malade : *que je suis soulagée !* Je la quittai : cet état de bien-être dura environ une heure, puis les convulsions reparurent, mais avec moins d'intensité ; le père et la mère de cette enfant se rappelant le moyen qu'ils m'avaient vu employer, l'essayèrent, mais leur extrême affliction et leur peu d'habitude d'émettre l'agent magnétique, neutralisèrent presque entièrement leurs efforts.

Le jour suivant je retournai chez la petite malade ; je la trouvai dans l'état où je l'avais vue la première fois ; seulement les convulsions étaient moins fortes. J'eus recours aux mêmes procédés, j'obtins le même résultat, et cette fois la jeune fille fut guérie.

La seconde cure fut opérée sur un enfant de vingt-et-un mois, fille de l'un de mes plus proches voisins. Dans les premiers jours d'octobre dernier, vers les six heures du soir, j'entrai chez lui, je vis sa petite couchée et sans mouvement sur les genoux de sa mère ; le médecin qui s'y trouvait dans ce moment me dit : *c'est une fièvre intermittente, cette enfant s'en va.* Je m'en approchai, je lui fis sur l'estomac deux passes légères ; je lui pris ensuite le bras gauche et le tins dans ma main pendant une minute environ ; seulement, alors, l'enfant leva la tête et la fièvre était diminuée des trois quarts : je lui donnai de suite de l'eau magnétisée à boire. Cette eau provoqua un vomissement de glaires

qui soulagea extrêmement la petite ; le lendemain elle était aussi gaie qu'à l'ordinaire et sa santé était parfaite. J'ai l'honneur, etc.

BORDIER, Curé.

Blanzac ( Charente ), 24 novembre 1829.

---

*Essai sur les Phénomènes psychologiques que le Magnétisme nous a fait observer.*

PAR M. DELEUZE.

PRÉFACE.

PARMI les nombreux phénomènes qui se sont présentés dans les traitemens magnétiques, il en est qui sont hors du domaine de la nature physique, et dont la réalité démontre l'existence d'un ordre de choses étranger aux lois qui régissent l'univers matériel. Ces phénomènes ne sont point une suite nécessaire du magnétisme, car on peut magnétiser long - tems et faire beaucoup de guérisons sans en obtenir aucun ; tandis qu'ils se montrent quelquefois chez des individus qui n'ont point été magnétisés. Mais le magnétisme les ayant souvent produits, et nous ayant donné le moyen de les reproduire lorsqu'ils se sont une fois manifestés, c'est à lui que nous en devons la connaissance. Je me propose d'examiner plusieurs de ces phénomènes sous le rapport de leur existence, de leur étendue, et de leurs limites ; je présenterai en même tems quelques conjectures sur la manière de les concevoir et de les expliquer.

Je me suis pendant plusieurs années occupé de ces grandes questions ; je les ai discutées pour fixer mes idées ; mais je n'ai osé les traiter dans mes ouvrages ; j'ai craint de m'exposer au ridicule en admettant des faits que rejettent des hommes dont le génie et les connaissances sont l'objet de mon admiration. Aujourd'hui,

parvenu à un âge où l'on doit se retirer du monde, et donner au repos le tems qu'on n'est pas obligé de consacrer à l'accomplissement des devoirs, je n'attache plus d'importance à ce que pourront dire de moi ceux qui n'ont jamais examiné sérieusement les phénomènes dont je vais parler. Ces phénomènes ont été vus si souvent depuis qu'on s'occupe du magnétisme, qu'il est tems de les apprécier à leur juste valeur, et d'en tirer des conséquences. Je me décide donc à publier dans ce journal quelques écrits que j'ai composés à diverses époques, pour conserver le souvenir des observations que j'avais faites, et des réflexions qu'elles m'avaient suggéré. Je dois avertir que la réunion de ces fragmens ne saurait être considérée comme un ouvrage méthodique et complet.

Le principal but de mon travail est d'offrir de nouvelles preuves de la spiritualité et de l'imimmortalité de l'âme, en montrant que plusieurs des facultés de l'âme humaine sont absolument étrangères aux lois que la physiologie nous a fait connaître, et que notre intelligence, en se dégageant en quelque sorte de la matière, peut avoir des notions et des idées qu'elle ne doit point aux sens extérieurs, et trouver en elle-même une puissance indépendante des organes dont elle se sert dans l'état habituel.

Si cet écrit attire l'attention de quelques philosophes qui aient vu des faits analogues à ceux qui m'ont porté à réfléchir sur ce sujet, ils traiteront mieux que moi des questions sur lesquelles je ne présente qu'un essai, et je m'applaudirai de leur en avoir fourni l'occasion. Ce que je vais dire n'est emprunté de personne. Je sais qu'on trouve des observations sur le même sujet dans des ouvrages publiés en Allemagne; mais comme je n'entends point la langue dans laquelle ils sont écrits, je n'ai pu les consulter. Si mes opinions s'accordent avec celles de quelques hommes plus éclairés que moi, ce sera une preuve que la vue des mêmes faits conduit

aux mêmes résultats. Si l'on me reproche des illusions ou des erreurs, je suis sûr du moins qu'on ne m'accusera ni de favoriser la superstition, ni de porter atteinte aux principes religieux qui nous déterminent à remplir nos devoirs, en nous assurant la récompense des sacrifices qu'ils exigent.

## CHAPITRE I.

### 1. *Considérations générales.* — 2. *Énumération des principaux phénomènes.*

LE Magnétisme, considéré sous le point de vue médical, et sous le point de vue physiologique, nous a présenté des phénomènes dont nous n'avons pu nous rendre raison, qu'en supposant qu'il consiste dans une action du principe vital d'un individu, sur le principe vital d'un autre individu; qu'il est une émanation de nous-mêmes dirigée par la volonté. Ainsi défini, ses effets sur l'économie animale s'expliquent par l'accumulation du principe vital, sur telle ou telle partie de l'organisme, et par la direction qui lui est imprimée. Nous ne pouvons déterminer la nature de ce principe qui échappe à nos sens; mais son existence est démontrée par les faits; nous ne savons pas mieux comment nous produisons hors de nous la force par laquelle nous lançons une pierre; et dans l'ordre matériel, nous ne savons pas comment l'aimant agit sur le fer. On a nommé *fluide magnétique animal*, le principe d'action par lequel nous modifions un corps animé; comme on a nommé *fluide magnétique*, ce qui, dans l'aimant, agit sur le fer, sans prétendre toutefois que cette dénomination indique une analogie (1).

---

(1) Plusieurs écrivains étrangers, et notamment M. Passavant, ont, avec raison, substitué le nom de *magnétisme vital* à celui de *magnétisme animal*. Je désirerais que cette expression fût adoptée en France.



Quelle que soit la nature du principe qui agit, son action se manifeste de diverses manières selon les circonstances; tantôt elle donne plus d'énergie aux facultés vitales, plus d'activité aux sens, plus de délicatesse à la sensibilité; tantôt elle amène le repos, l'engourdissement, le sommeil; souvent elle lutte contre les obstacles qui s'opposent à la circulation du sang, de la lymphe, etc.; elle favorise les crises nécessaires pour établir l'équilibre et ramener la santé; quelquefois enfin, elle change l'état habituel en un état fort singulier, qu'on a nommé somnambulisme.

Dans cet état, les organes de la vie intérieure ou vie organique, se mettent en rapport avec la conscience, comme les organes de la vie extérieure ou vie de relation le sont dans l'état ordinaire. Le somnambule voit son mal; il travaille sur lui-même pour le guérir; il sent quelles sont les choses qui pourraient aider sa guérison; il calcule le tems avec précision, parce qu'il voit la marche régulière de tous ses organes. Ce sont là des phénomènes fort surprenans, et dont l'examen peut éclairer la physiologie, car ils ne sortent pas du domaine de cette science.

Mais ce même somnambulisme nous présente des phénomènes d'un autre ordre, et qui appartiennent à la psychologie; c'est-à-dire à l'étude des facultés de l'âme. Ces phénomènes nous font remarquer le développement progressif et prodigieux des facultés connues, l'apparition de facultés nouvelles, les relations établies entre les êtres sans le concours des sens dont nous faisons usage dans l'état ordinaire; la communication de la pensée et de la volonté sans aucun signe extérieur; ils nous montrent une nouvelle lumière qui, s'éveillant en nous, franchit les obstacles que sembleraient devoir lui opposer le tems et l'espace, et qui nous guide quelquefois dans un monde idéal où nous sommes exposés à des illusions, mais où nous découvrons aussi des réalités, qu'aucun autre moyen n'aurait pu nous faire apercevoir, et dont l'exis-

tence se trouve ensuite démontrée; enfin, il développe momentanément en nous des notions physiques et morales, dont l'origine nous est cachée, qui ne viennent d'aucune connaissance acquise dans l'état de veille, et qui se manifestent tout à coup, soit comme des idées innées, soit comme des inspirations.

Il est à désirer que les hommes étrangers aux sciences naturelles et physiques, et qui n'ont point l'habitude de l'observation, ainsi que ceux qu'une imagination vive dispose à l'enthousiasme, et qui se hâtent d'expliquer les faits avant d'en avoir comparé un grand nombre, se bornent à étudier le magnétisme sous le premier point de vue; ils soulageront, souvent même ils guériront leurs amis souffrants, ils feront du bien, et c'est le plus bel emploi de la vie; ils agiront sans incertitude, sans trouble, ils seront toujours contents d'eux-mêmes, et récompensés par les résultats qu'ils auront obtenus.

Mais les phénomènes d'un ordre plus élevé doivent être un sujet d'examen et de méditation pour les philosophes, surtout à une époque où l'on n'a plus à craindre la superstition, et où il serait important de donner de nouvelles preuves de la spiritualité de l'âme, de son immortalité, de la rectitude du sentiment intérieur ou de la conscience, et de tous les principes fondamentaux qui sont la base de la religion.

Notre philosophie a fait d'immenses progrès dans la connaissance du monde physique, et la méthode expérimentale qu'elle a suivie lui a fait découvrir beaucoup de vérités, et a dissipé une foule d'erreurs. Mais l'homme est un être moral, c'est-à-dire, un être pensant, raisonnant, doué d'un sentiment intérieur, et qui est ce qu'il est indépendamment de son corps. En négligeant l'observation de ce qui appartient à l'âme, on finit par n'avoir qu'une philosophie incomplète qui rejette tout ce qui n'est pas soumis à l'observation immédiate faite par nos sens, soit directement, soit à l'aide

d'instrumens convenables; ou qui n'est pas prouvé par l'analyse mathématique ou l'analyse chimique, et l'on finit par ne plus s'occuper de ce qu'il y a de plus essentiel. On suppose bien un principe vivant, un principe sentant dans le cerveau ou dans les nerfs; mais toutes les modifications que ce principe éprouve sont regardées comme une suite nécessaire de la modification des organes. On dit que le mot facultés intellectuelles n'a aucun sens, à moins qu'on ne le fasse synonyme de facultés cérébrales. L'homme voit parce qu'il a des yeux, et l'anatomie, la chimie, et l'optique, nous apprennent comment il voit; mais l'âme n'a rien à faire: elle n'existe point comme être simple, comme principe du sentiment et de la pensée, comme centre unique d'action; elle est composée non-seulement d'un organe de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, mais d'un organe de la mémoire, d'un organe de l'amitié, d'un organe de la musique, etc. Si tous ces organes étaient considérés comme des instrumens dont l'âme se sert, la série des observations du docteur Gall serait de la plus haute importance, et susceptible des applications les plus utiles; mais on arrive à regarder la réunion de ces instrumens comme formant seule l'homme intérieur (1).

Or, les phénomènes que nous présente le somnambulisme renversent cette théorie; ils prouvent en nous une puissance intellectuelle qui sent, conçoit et juge, et qui se sert de divers instrumens pour agir, mais qui n'en a pas moins une existence indépendante de ces instrumens, tellement qu'au besoin elle peut s'en faire d'autres, et qu'elle pourra en avoir de tout diffé-

---

(1) C'est la doctrine soutenue par M. Georget, dans sa physiologie du système nerveux, doctrine qu'il a solennellement rétractée dans son testament, en déclarant que l'observation des phénomènes du somnambulisme lui en avait démontré la fausseté. Voyez dans l'Hermès, t. 3, p. 66, le testament de M. Georget

rens et de plus parfaits lorsqu'elle sera dans une autre situation.

Ces phénomènes, qui sont très-nombreux, et que notre anatomie et notre physiologie ne peuvent expliquer, me paraissent dignes d'attention; je me propose d'examiner ceux qui sont à la fois les plus incompréhensibles et les mieux constatés, et de montrer les conséquences qui en découlent; conséquences d'autant plus importantes, qu'elles nous font mieux connaître la nature de notre âme, et qu'elles appuient sur de nouvelles bases les vérités les plus essentielles pour le bonheur des individus, et pour la morale publique.

Les principaux phénomènes hors du domaine de la physiologie sont :

1°. La faculté de recevoir des sensations sans le secours d'aucun des organes par lesquels nous les recevons dans l'état ordinaire. Ainsi les somnambules y voient les yeux fermés, dans l'obscurité la plus complète, et au travers des corps opaques.

2°. La translation des sens, ou le transport de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût, soit à l'épigastre, soit au bout des doigts, soit dans une autre partie du corps.

3°. La vue intérieure; c'est ainsi qu'on nomme la faculté qu'ont plusieurs somnambules, de voir dans l'intérieur de leur corps les parties affectées d'une maladie, de comparer l'état actuel de ces parties, avec l'état normal qu'ils ne connaissaient point antérieurement, et de découvrir ainsi la nature et la cause de leur maladie, et les moyens de rétablir l'ordre.

4°. La vue à distance, tellement qu'ils peuvent voir, à de très-grandes distances, les personnes ou les choses sur lesquelles leur attention est dirigée.

5°. La faculté de sentir la volonté et la pensée de ceux avec lesquels ils sont en rapport, quelquefois même de ceux dont ils s'occupent, tellement qu'on se fait enten-

dre à eux sans parler , et que souvent même ils deviennent la pensée. Cette faculté ne s'exerce pas seulement sur les individus qui les approchent ; on les a vus quelquefois décrire avec exactitude, l'état de la santé, le caractère, les projets et les dispositions morales de personnes éloignées.

6°. L'impression durable que peut produire chez eux l'influence de la volonté du magnétiseur, impression telle que, dans certains cas, elle peut modifier le caractère moral, et changer les goûts, les affections et la tournure des idées.

7°. Un phénomène analogue ; savoir l'influence que l'homme, dans l'état de somnambulisme, peut exercer sur lui-même, en agissant sur son cerveau, de manière à conserver le souvenir d'une chose en oubliant toutes les autres, et à s'imprimer une volonté qui le fera renoncer à des habitudes nuisibles, et qui donnera une nouvelle direction à ses désirs et à sa conduite, sans qu'il songe à pénétrer la cause du changement qui s'est opéré en lui.

8°. La faculté de prévision, faculté absolument étrangère à toutes celles dont nous sommes doués dans l'état de veille, et inexplicable par l'extension de nos autres facultés. Cette faculté est renfermée dans certaines limites ; elle ne se développe que dans certaines circonstances ; elle ne se porte que sur un petit nombre d'objets ; elle se montre souvent incomplète : elle peut nous induire en erreur ; mais son existence est incontestable ; elle tient à un principe aussi différent de ceux de nos autres perceptions, que le principe de la vision l'est de celui de l'ouïe ou de l'odorat.

9°. Enfin, la prétendue communication avec les intelligences immatérielles ; je dis prétendue, parce que je la crois une illusion ; mais le principe de cette illusion tient à un ordre de phénomènes absolument étrangers à ceux de l'état de veille ; et ce qui est fort étonnant, c'est que l'il-

lusion sur la cause est ordinairement accompagnée de résultats positifs et de circonstances qui sont d'accord entre elles. L'homme se trouve alors dans un monde idéal que son imagination a créé, et il attribue à des êtres fantastiques la révélation de plusieurs faits réels, dont il n'aurait pu acquérir la connaissance ni par l'observation, ni par le raisonnement, ni par les combinaisons les plus étendues et les plus profondes.

Nous allons citer quelques faits pour distinguer ces neuf classes de phénomènes, pour en prouver la vérité, pour examiner les rapports qui existent entre eux, pour conjecturer à quelles causes ils appartiennent, pour déterminer les limites dans lesquelles est circonscrit ce qu'ils offrent de certain, pour proposer des conjectures sur ce qui n'est pas encore bien prouvé, pour établir un petit nombre de vérités utiles qui en sont la conséquence et pour détruire plusieurs erreurs, qui, à diverses époques, ont imprimé à la philosophie deux directions opposées, mais toujours également fausses et dangereuses.

---

Montauban, le 4 décembre 1829.

*A Monsieur Deleuze, Bibliothécaire au Jardin du Roi.*

MONSIEUR,

Dans les n<sup>os</sup> 26 et 27 de l'Hermès, vous avez fait connaître la découverte du Magnétoscope ou Magnétomètre. ainsi que les expériences intéressantes faites, à l'aide de cet instrument, par M. Bil... et M. Lermier, ancien élève de l'école Polytechnique. J'ai répété, avec succès, chacun de leurs essais, et en cherchant par ce moyen à agrandir le cercle de nos connaissances sur l'agent magnétique,

j'ai obtenu des résultats qui prouvent d'une manière beaucoup plus convaincante l'existence d'un fluide dirigé par la volonté.

M. Lermier s'est borné à constater que la boule tenue par lui obéissait d'elle-même à l'impulsion qu'il désirait lui donner. C'était beaucoup sans doute ; mais ce n'était pas assez aux yeux des incrédules. Je suis parvenu à obtenir mieux, et je vais vous soumettre mes observations sur ce sujet.

Dès que la boule, suspendue par moi au-dessus d'une pièce de monnaie posée sur le sol, a pris le mouvement circulaire dans le sens déterminé par le métal dont la pièce est formée, je prends de ma main libre l'une de celles de M. T<sup>\*\*\*</sup>, qui, dès lors, par sa seule volonté, fait changer le mouvement, et imprime à la boule celui que bon lui semble, pourvu toutefois que je m'unisse d'intention au vœu *mental* de celui-ci.

Si je ne procédais ainsi, c'est-à-dire, si M. T... pensait tout haut, je pourrais peut-être involontairement par un mouvement imperceptible des doigts, aider à celui qu'il veut imprimer, mais il est évident qu'en ce sens, je ne puis agir physiquement sur la boule, puisque j'ignore quelle est la volonté qui doit la diriger.

J'ai dit que je m'unissais à cette volonté sans la connaître, mais si, au contraire, j'ai celle de m'y opposer, alors la boule perd graduellement son mouvement, et reste immobile jusqu'à ce que je lui rende, aussimomentement, la faculté d'agir dans le sens voulu par M. T... ; mais un fait d'autant plus remarquable qu'il ne saurait, je crois, être expliqué, c'est que ces expériences faites par moi avec M. R..., anélectrique, qui, en tenant, seul, la boule, ne peut lui imprimer aucun mouvement, donnent presque toujours les mêmes résultats qu'avec M. T... qui est fortement idioélectrique.

Puisque, par mon intermédiaire, M. R... agit sur la boule, il semblerait qu'à mon tour je devrais d'autant plus facilement lui donner l'impulsion de la même ma-

nière, que ma force magnétique devrait par le contact être communiquée à ce dernier, mais ma volonté reste sans action sur le magnétoscope dès qu'il est entre ses mains. Quelle peut être la cause de cette anomalie, je me le demande en vain.

Si au lieu de suspendre la boule sur un métal quelconque, je l'élève au-dessus de la tête de M. T. . . , en me mettant en communication avec lui par le contact des mains, l'expérience réussit encore mieux; mais, faites de cette manière, elle a l'inconvénient de ne pouvoir être vue par celui au-dessus duquel elle a lieu, et comme, lorsque celui-ci est incrédule, il suppose qu'on le trompe à moins qu'il ne soit convenablement placé devant une glace, ce qui n'est pas toujours facile, il vaut mieux s'en tenir au premier procédé.

Je reproduis les mêmes faits en supprimant la pièce de monnaie, et tenant la boule suspendue au-dessus du sol, comme en tenant le fil entre le pouce de ma main droite et celui de la *même main* de tout autre individu.

Autre expérience : Lorsque tenant la boule suspendue sur ma main gauche, je lui imprime par ma volonté, un mouvement rectiligne, «i M. R. . . , anélectrique, place le bout de l'index sur le côté de ma main opposé à la ligue que décrit le pendule, celui-ci perd son premier mouvement et se dirigeant vers le doigt de M. R. . . il oscille aussitôt en partant de ce conducteur. Ici la volonté joue encore un rôle principal, car la transition n'a lieu qu'autant qu'elle est désirée par M. R. . . .

Enfin, lorsque M. T. . . se met en communication avec moi par l'intermédiaire de M. B. . . , M. T. . . , non contrarié par ce dernier et moi, dirige à son gré la boule qui s'arrête au contraire au gré de M. B. . . , intermédiaire, lorsqu'il se met en opposition avec le vœu mental de M. T. . . , favorisé par moi.

Mais l'état atmosphérique influe tellement sur le suc-



cès de ces essais que, le 20 novembre dernier, le thermomètre de Réaumur, marquant extérieurement un degré au-dessous de zéro, bien que la température de mes mains fut celle d'une douce chaleur, la boule qui, ordinairement, décrit avec moi un cercle dont la circonférence embrasse celle d'une pièce de cinq francs, y restait dans un état parfait d'immobilité; si je n'en aidais le mouvement par l'application de ma main libre sur mon front à l'instar d'un homme qui médite.

Je livre ces expériences à vos savantes méditations, Monsieur, et serais infiniment flatté qu'après les avoir répétées vous voulussiez bien me faire part des réflexions qu'elles vous auront suggérées.

Ces phénomènes, je le répète, me paraissent de nature à ne laisser absolument aucun doute sur l'existence d'un agent de la volonté, et obtenus avec des incrédules de *bonne foi*, ils doivent (en leur prouvant l'influence du fluide réparateur dont il ne nient les effets merveilleux que faute de les avoir étudiés) les convertir à la foi magnétique, et contribuer à détruire les préjugés qui s'opposent encore à l'adoption générale du magnétisme animal, comme moyen thérapeutique.

Si ces observations vous paraissent dignes d'intéresser les lecteurs de l'Hermès, je vous autorise, Monsieur, à les faire insérer dans cet estimable Journal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ACHILE DE BELOT,

*Inspecteur des Domaines, à Montauban.*

*Lettre adressée au rédacteur de l'Hermès.*

MADAME,

Depuis long-tems j'entendais parler du magnétisme

sans avoir aucune idée des résultats qu'on peut s'en promettre, et plus par curiosité que dans l'intention de l'exercer; je m'informai des moyens de produire des effets. Je vous fus adressée; je m'abonnai à votre journal; j'étudiai la doctrine qu'il contient et qu'il propage pour le soulagement de l'humanité: enfin je ne tardai pas à penser qu'un traitement bien entendu d'après ce nouveau mode de guérir, devait être très-efficace dans un grand nombre de maladies.

L'occasion de m'en convaincre ne tarda pas malheureusement à se présenter; la santé de ma mère réclama des soins; je n'hésitai pas à tenter sa guérison au moyen des procédés magnétiques. Vous voyez, Madame, combien était déjà grande ma confiance dans la méthode donnée par vous dans votre journal, puisqu'elle a pu me déterminer à l'exercer sur une tête si chère.

Ma mère, âgée de soixante-douze ans, souffrait depuis cinq années d'une douleur atroce dans le genou gauche, dont le gonflement et la presque nullité de mouvement dans l'articulation, la réduisait à être presque constamment assise. Pleine d'espérance dans le magnétisme, elle se soumit à ce traitement; mais, je vous l'avouerai, après lui avoir donné trois séances et n'avoir obtenu aucun résultat, au moins apparent, ma foi chancela, je crus ma confiance trompée; je vous fis part de mes inquiétudes, vous ranimâtes mon courage abattu, et, à la quatrième épreuve, j'obtins les effets suivans: picotemens prolongés et élancemens insupportables dans la partie douloureuse: enfin, après quinze jours de persévérance, ma mère eut une crise qui semblait devoir anéantir tout son être; j'eus encore recours à votre expérience: vous me conseillâtes, pour ma tranquillité personnelle, d'appeler un médecin magnétiseur, vous ajoutâtes que, moins timide, je pourrais soutenir la nature et l'aider à terminer favorablement l'effort, qu'aidée de l'action magnétique, elle avait commencé

pour son soulagement. Le moment était pressant, le médecin demeurait loin de chez ma mère, je pouvais ne pas le trouver chez lui; je réfléchis sur ce que vous veniez de me dire, et mon courage se ranima de nouveau. Je retournai près de ma mère, et sans m'apercevoir que j'agissais contre l'assentiment de tous ceux qui entouraient son lit, je la magnétisai de toutes les forces de mon être pendant une demi-heure; ce tems avait suffi pour faire disparaître presque entièrement, fièvre, douleurs, malaise général. Depuis ce jour, chaque séance a amené un mieux sensible, dont la parfaite guérison de ma mère a été l'heureux résultat.

Avant d'avoir entrepris ce traitement, j'avais été malade de coliques métalliques (je travaille le cuivre), ne connaissant alors le magnétisme que très-vaguement, j'étais bien éloigné de penser qu'il pût être un moyen de salut pour les personnes empoisonnées lorsqu'il leur est administré à tems; je me rendis à l'hospice de la Charité, j'y restai huit jours, et lorsque je retournai à mon travail, je ressentais encore de tems à autres des coliques sourdes.

Quatre mois après (alors j'avais guéri ma mère), les mêmes symptômes se manifestèrent; j'allai de suite à la consultation gratuite, où on me prescrivit de me rendre à la Charité; je me rappelai les effets que j'avais obtenus par le magnétisme; je me flattai d'y trouver du soulagement aux douleurs affreuses que j'endurais, en attendant mon entrée à l'hospice, qui, faute de place ce jour-là, ne pouvait s'effectuer que le lendemain au matin. Je me rendis chez vous, Madame; mon état vous fit pitié, et je puis certifier que c'est à vos soins magnétiques que je dus un prompt soulagement. Trois quarts d'heure de séance et cinq verres d'eau fortement magnétisée, provoquèrent un vomissement dans lequel je rendis environ un plein dé à coudre de vert de gris; cet effort de la nature suffit pour faire disparaître pres-

que totalement mes coliques , me procurer pour la nuit un sommeil tranquille , et la possibilité de reprendre le lendemain mon travail habituel.

Je vous prie, Madame, d'avoir la bonté d'insérer cette lettre dans votre journal ; elle sera pour vos lecteurs une preuve convaincante de la puissance du magnétisme pour combattre les poisons (1).

Agrérez, s'il vous plaît, Madame, etc.

BIZER, rue des Vieilles-Etuves, n° 3.

---

*Suite de l'Observation recueillie à la Charité.*

Le 9 novembre dernier , fut encore magnétisée la femme Leclere. Endormie en quelques instans, elle fut soumise de nouveau à une foule d'expériences qui mirent souvent, comme à l'ordinaire, sa lucidité en défaut. Néanmoins, et c'est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette séance, c'est qu'à plusieurs reprises, et sans y avoir été sollicitée, elle prédit encore sa péri-

---

(1) Plusieurs observations m'ayant, depuis assez long-tems, fait soupçonner l'efficacité de l'action magnétique pour combattre les poisons qui ne tuent pas instantanément, je crus devoir, par humanité et par amour pour la vérité, saisir avec empressement cette occasion d'être utile; le succès, ainsi qu'on vient de le voir, ne me laissa rien à désirer. Maintenant je suis très-convaincue que l'agent magnétique et l'eau fortement magnétisée, administrée à tems aux personnes empoisonnées par des champignons, préviendraient les accidens si fréquens chaque année par l'usage de ces dangereux végétaux. Enfin, il me parait très-probable que nous ne tarderons pas à reconnaître l'infailibilité de ce traitement dans des cas de même nature, mais plus pressans encore par l'activité de la substance délétère, pourvu qu'on puisse l'administrer à tems.

Veuve TOUCHARD.

tonite future pour le mois de février. Elle ajouta qu'elle serait fort grave, parce qu'alors elle serait dépourvue de tous les secours nécessaires à sa position. Et cette circonstance doit fixer d'autant plus notre attention, que la malade voudrait en ce moment quitter l'hôpital, et pourrait ainsi se trouver, à l'époque prévue, dans la misère la plus complète; car elle ne possède rien. Nous tâcherons cependant de ne pas la perdre de vue.

Je ne puis, en terminant cette observation, m'empêcher de faire quelques réflexions qui sont même nécessaires à ceux qui l'auront lue: nos lecteurs n'auront pas remarqué sans surprise combien de fois cette somnambule a failli dans les jugemens qu'elle portait. Elle a pour ainsi dire toujours été *crescendo*. Mais il n'y a rien d'étonnant en cela. Il faut le dire, dès le commencement la manière dont on magnétisait la femme Leclere était tout-à-fait vicieuse: dans ce sens que peut-être quinze ou vingt personnes différentes ont essayé d'agir tour à tour sur elle. Et, cependant, l'expérience en magnétisme a démontré que si l'on voulait conserver non-seulement la lucidité d'un somnambule, mais l'augmenter encore, il était, par dessus tout, nécessaire qu'il n'ait qu'un seul magnétiseur affidé, connu. Toute action étrangère vient troubler, contrarier, détruire le bien que le magnétiseur primitif avait produit; cette observation recueillie à la Charité, loin donc de pouvoir nuire au magnétisme, ne servira qu'à confirmer un principe, une loi de son développement et de son exécution.

MAXIME VERNONIS.

---

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en insérant ici un article consacré à la défense du magnétisme animal. Extrait du tome 1<sup>er</sup>, page 235, d'un ouvrage remar-

quable, ayant pour titre *Des Mystères de la vie humaine*, 2 vol. in-8°; par M. le comte de Montlosier (1).

..... Assaillie d'inventions barbares et dénaturées, trompée dans tous ses objets, détournée dans toutes ses voies, repoussée dans toutes ses fins, il serait bien étonnant que la vie ne fût pas par s'abrutir et se dégrader. Il n'y a pas de doute que cela ne soit ainsi; et cependant, je ne sais quel vernis parvient à masquer partout ces symptômes. Les maladies pullulent, les médecins pullulent avec elles. Nos femmes qui ont conservé la faculté de concevoir, ont perdu celle d'accoucher; eh bien! il s'élève une multitude d'accoucheurs. De toutes parts la souffrance et la misère se multiplient, les hôpitaux se multiplient comme la misère. Nos chaumières sont sales et infectes; nos palais sont superbes.....

.....  
 Au milieu de cette enluminure, il n'est pas difficile de voir que l'esprit surabondant s'est affaibli. Il n'est pas difficile de se convaincre que l'esprit nécessaire s'est dégradé de même.

On a vu avec quel soin il a composé dans le principe les forces de la vie, on a vu avec quel zèle elles sont ensuite l'objet de son attention, et combien il y porte d'intelligence; pour faire connaître actuellement son nouvel état, je ne citerai, aucune maladie compliquée. Je me contenterai de rapporter un simple accident de lésion et de contusion.

Par l'effet de cet accident, un corps dur est-il venu déchirer la peau ou percer les chairs? si c'est dans l'état de nature, aussitôt il se manifestera sur l'endroit même, en qualité et en quantité suffisantes, des forces réparatrices. Une lymphe particulière envoyée de toutes parts viendra rapprocher les parties séparées, les coudre ensemble, les réunir et les restituer à l'harmonie générale; quelquefois ce sera assez d'une légère croûte pour défendre au-dehors la partie lésée, tandis qu'au-dessous la chair tendre se reformera et se fortifiera. Dans des cas plus graves, une longue et ouverte suppuration s'établira. Quelquefois même il pourra se faire un appel à

---

(1) Se trouve chez madame Lévi, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4: Prix des deux volumes, 15 francs.

toutes les puissances de la vie. Cet appel, suivi d'une fermentation intérieure, composera l'état de fièvre. Dans tous les accidens de ce genre, même soin, même science, même génie. Un appétit particulier sera peut-être dirigé vers les plantes, les substances, le régime qui sera nécessaire. Jamais d'erreur. S'il le fallait, on serait averti, même à des grandes distances du lieu précis où se trouvent et les plantes et les substances convenables.

Transportons-nous actuellement dans l'état de civilisation que je viens de dépeindre. L'esprit nécessaire se trouve tellement abruti, tellement au-dessous de celui des animaux, que dans le même exemple il ne saura plus rien, il ne fera plus rien qu'à contre-sens. Ici ce ne sera pas seulement la quantité nécessaire de matières suppuratives qui sera envoyée, ce sera au delà de ce qu'il faut; d'autres fois ce ne sera pas assez. Quelquefois ce sera un mauvais choix d'humeurs; la plaie ira mal; et ne se cicatrisera pas; ou bien elle se cicatrisera avec trop d'activité. Les chairs en se rassemblant hâtivement se boursoffleront et formeront un bourrelet pernicieux.

Il faut voir arriver alors au secours, sous l'habit de médecin, un étranger. Tout ainsi qu'à force d'art et de tems, un jeune homme de Paris peut, à l'école de natation, apprendre à nager aussi bien qu'un sauvage, à force d'art et de tems le médecin qu'on appelle aura pu parvenir de même à approcher du talent, de l'esprit nécessaire. En conséquence, le voilà auprès du malade qui l'a appelé. Ici il brûle les chairs qui se forment trop vite; là, il enfonce le bistouri dans la plaie qui se ferme trop tôt; je suppose qu'appelé pour d'autres maladies, il agira avec la même intelligence. Je veux dire qu'à force d'art et d'instruction, il pourra arriver à quelque chose qui approchera de l'art et de l'instruction naturellement propres à l'esprit nécessaire.

Cet art même et cette instruction ne le serviront pas toujours. Dans l'état de nature, les goûts, l'attrait vif du malade, sont des indications sûres, un moyen de salut. Dans un certain état de civilisation, c'est presque toujours une indication fautive; le médecin n'a pas seulement comme on le croit, à aider la nature; il faut tantôt qu'il la dirige, parce qu'elle est aveugle; tantôt qu'il la combatte, parce qu'elle est dépravée.

On voit comment l'*esprit nécessaire* tourmenté par un

esprit surabondant dégradé, finit par se dégrader lui-même.

Cependant, ce ne sera pas toujours sans résistance. On prendrait une fausse idée de l'*esprit nécessaire*, si on supposait qu'il accepte sans murmure les outrages de l'esprit surabondant. Soit lorsque celui-ci s'égarant dans ses études, se sépare de lui avec une affectation de dédain; soit lorsque le traitant avec plus de mépris encore, il ne veut s'attacher à lui que pour en faire un esclave de ses plaisirs; l'esprit nécessaire lutte contre toutes ces attaques, et les déjoue souvent avec succès.

A commencer par la science, quand tout l'échafaudage qu'on appelle de ce nom s'est une fois composé, le savant qui s'y est retranché, et qui de là pompe autant qu'il peut les hommages et les tributs, voudrait bien s'y conserver; malheureusement il y a un tel mouvement dans les esprits, que d'un instant à l'autre tout cela peut s'évanouir. Conçoit-on la douleur d'un malheureux savant, qui, après avoir employé soixante années de sa vie, à mettre dans sa tête et dans celle des autres les billes scholastiques péripatéticiennes, voit crouler dans un moment tout ce qu'il a amassé en ce genre? Conçoit-on la douleur d'un autre malheureux savant, qui, après s'être égaré pendant toute sa vie dans les tourbillons de l'école cartésienne, a vu tout à coup ces tourbillons se dissiper et faire place à la gravitation newtonienne? Et ceux qui, pendant toute leur vie, avaient professé le phlogistique de *Maker*, ou l'acide igné de *M. Sage*, et qui ont vu arriver tout à coup à eux l'oxygène de *M. Lavoisier*!

Ce ne sont pas les seuls dégoûts qu'est sujette à éprouver la science académique. Ici, un homme ordinaire, mais d'une volonté forte, s'approche d'un malade, et, par sa volonté seule, lui fait éprouver du soulagement; là, un homme du peuple est averti de la présence des métaux, ou des courans d'eau à une grande profondeur; ailleurs, des hommes travaillant à la campagne, viennent tout effrayés vous dire qu'il est tombé des pierres du ciel; ils ont vu ces pierres, ils les ont touchées.

Quand de tels faits sont rapportés, on pourrait croire qu'ils vont être reçus avec joie comme des découvertes: pas du tout, avec désespoir, comme des calamités.

« Comment! il existera une science autre que celle que nous sommes accoutumés de poursuivre avec nos balles, de calculer avec nos chiffres, d'apercevoir avec



» nos lunettes! Vite que tout s'arme contre cette science étrangère et ennemie. » Aussitôt voilà que des commissaires sont nommés. Ils ont pour instruction, moins d'examiner la science nouvelle, que de lui tendre des pièges, moins d'étudier l'ensemble des phénomènes, que de leur trouver des exceptions. On a grand soin de recueillir soit les erreurs privées, soit les exagérations populaires, pour donner un air de fable à des réalités qu'on ne pourrait contester. De cette manière, imposture, charlatanerie, effets de l'imagination; voilà le remplissage obligé et dressé d'avance, de rapports imposteurs et artificieux.

On obtient ainsi un petit triomphe: il sera de peu de durée.

Opprimée par la science ancienne qui marche sur elle avec la clameur des écoles, la faveur de la cour, quelquefois les arrêts du parlement, il faudra bien que la science nouvelle cède un moment et se retire. Mais au premier moment où la haine consentira à l'oublier, elle reparaitra de nouveau. Persécutée sans cesse, elle reparaitra sans cesse. Que n'a-t-on pas fait pour soutenir l'école d'Aristote, celle de Descartes, celle du phlogistique? Que n'a-t-on pas fait de siècle en siècle pour repousser la rhabdomancie, ou l'électrométrie souterraine! Il en est de même du magnétisme animal. On se souvient du tems où M. de Lavoisier, se transportant sur des lieux où on lui avait indiqué des pierres atmosphériques, et en trouvant une encore toute chaude, prononça que c'était une pierre ordinaire.

Ce n'est pas seulement dans la science, c'est bien aussi quelquefois dans les arts, que l'orgueil de l'esprit surabondant est sujet à être déjoué. Quel est le chirurgien qui ne frémit pas au seul nom de rhabilleur: combien n'a-t-on pas vu d'hommes extraordinaires qu'un don naturel, une sorte de science innée avait rendus aptes aux plus admirables travaux?

### *Annonce de la suspension de l'Hermès.*

MADAME V<sup>e</sup> TOUCHARD, qui depuis quatre ans a bien voulu, dans l'intérêt de l'humanité, se charger de rédiger l'Hermès, est on ne peut plus fâchée que des circonstances impérieuses l'obligent à suspendre ce travail, au moment où la commission nommée par l'Académie

de médecine, pour l'examen du magnétisme, va faire son rapport.

Notre but principal, en publiant ce journal, ayant été la propagation du magnétisme animal, dans l'intérieur des familles, nous espérons en avoir fait sentir toute l'importance.

Aidées des personnes qui ont bien voulu nous permettre de publier leurs travaux magnétiques, nous pensons que ce recueil offrira une instruction suffisante pour guider ceux qui voudraient entreprendre de guérir par ce moyen. Nous désirons que l'élan donné à cette science de la nature soit entretenu par la publication des observations que font chaque jour le grand nombre de personnes instruites qui s'en occupent, et parmi lesquelles on remarque plusieurs médecins célèbres; de notre côté, nous promettons de remplir cette tâche que nous considérons comme obligatoire.

C'est avec un sentiment pénible que nous annonçons la suspension de la publication de l'Hermès, dont ce quarante-huitième numéro complète la quatrième année (1); peut-être plus tard pourrions-nous continuer ce Journal. Nous nous ferons un devoir d'en instruire de suite les personnes qui, en s'abonnant à l'Hermès, ont encouragé une entreprise dont elles savaient apprécier toutes les difficultés; nous saisissons cette occasion de leur en offrir un témoignage public de notre reconnaissance.

LÉVI.

---

(1) Il reste encore quelques exemplaires des quatre années de l'Hermès. On vend chaque année, séparément, au prix d'abonnement, 12 fr. Pris à Paris, chez madame Lévi, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

---

## TABLE

### ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES DU 4<sup>e</sup> VOLUME

#### DE L'HERMÈS (1829).

ACTE constitutif de la société de l'Harmonie, à Malte.	338
ANNONCE de la Suspension de l'Hermès.	408
APHTES (des), chez les enfans; procédés pour les guérir.	120
ASPHYXIE (manière de traiter l'), chez les nouveau-nés.	112

<b>AVANTAGES</b> et inconvéniens du magnétisme animal, par madame veuve Touchard; chapitre 6, dans lequel on trouve les divers modes de traitement, appropriés aux différentes maladies des enfans.	105
Chapitre 7.	205
<b>AVERTISSEMENS.</b> 72, 140, 172, 268, 300, 364.	
<b>CARREAU</b> (du), procédés.	129
<b>COLIQUES</b> (des), chez les enfans; procédés pour les en guérir.	121
<b>CONCLUSIONS</b> de M. Vernois à M. Chardel, sur sa réplique.	290
<b>CONSTIPATION</b> (de la) des nouveau-nés; manière de la traiter.	118
<b>CORRESPONDANCES</b> magnétiques et instructives, entre MM. les docteurs Judel et Picher-Grandchamp, anciens disciples de Mesmer.	238 - 269
<b>COURS</b> (du) de ventre chez les enfans; voyez Diarrhée.	124
<b>CROUPE</b> (le) procédés.	126
<b>CROUTE</b> (de la) laiteuse; procédés.	125
<b>CURES</b> opérées par les membres de la société magnétique du Cap, sous la direction de M. Amic, médecin.	82
<b>DEVOIEMENT</b> (du); voyez Diarrhée.	124
<b>DIARRHÉE</b> (de la) chez les enfans.	124
<b>DOCUMENTS</b> de l'Ordre de Malte.	333
<b>DYSSENTERIE</b> , son traitement.	205-206
<b>ÉPAISSISSEMENT</b> (de l') du mucus du nez; mode de traitement, voyez Rhume.	123
<b>ERUPTIONS</b> (des) particulières aux enfans à la mamelle.	125
<b>ESPRIT</b> de systèmes. — Méthode d'observation. — Rivalités; par M. Sabatier.	301
<b>ESSAI</b> sur les phénomènes psychologiques, que le magnétisme a fait observer; par M. Deleuze, préface.	389
— <i>Idem</i> , chapitre premier.	391
<b>EXAMEN</b> critique de deux brochures publiées par MM. Tollenare et Richer, à l'occasion des cures attribuées, à Nantes, à madame de Saint-Amour; par M. C. Chardel.	141
<b>EXPÉRIENCES</b> (quelques) magnétiques, faites par M. de Chenevix, membre des sociétés royales, de Londres, d'Édimbourg et d'Irlande.	365
<b>EXPOSÉ</b> de la situation de tous les malades recus au traitement de M. le bailli Desbarres, ou traités en leurs maisons, par lui ou par M. Amic, médecin, avec un tableau des effets que le magnétisme animal leur a fait éprouver.	343
<b>EXTRAIT</b> de l'ouvrage intitulé <i>les Mystères de la Vie humaine</i> ; par M. de Montlosier, relatif à la défense du magnétisme.	404
<b>GUÉRISON</b> d'une loupe, obtenue au moyen du magnétisme direct, par M. Deschamp, médecin, sur M. Droux, ancien militaire, demeurant à Assy, près Soissons.	268
<b>HYDROCEPHALE</b> , procédés.	130
<b>ICTÈRE</b> , manière de la traiter chez les nouveau-nés.	115
<b>INTRODUCTION</b> aux documents de l'Ordre de Malte, par M. Pigault-Lebrun.	333
<b>LETTRE</b> adressée à madame Touchard, par M. Bizet, dans laquelle il lui fait ses remerciemens de l'avoir guéri d'un empoisonnement.	400

LETTRE adressée à madame Touchard, par M. le curé Bordier, dans laquelle il relate deux cures qu'il a faites.	387
LETTRE adressée à M. Delenae, par madame la marquise de Luker, donnant la relation de sa guérison et de celle de sa fille.	38
LETTRE adressée, à M. Deleuze, par M. Belot, sur des expériences qu'il a faites, relatives au magnétoscope.	397
LETTRE adressée à M. le comte Davaux, par M. Joly, curé de Colombey, pour le remercier de la guérison d'un de ses paroissiens.	290
LETTRE adressée à M. Mesmer, par M. Laboris, secrétaire de la société du magnétisme de Saint-Domingue, pour lui rendre compte des opérations de ladite société, et pour lui demander des instructions détaillées sur sa découverte.	75
LETTRE adressée à Mesmer, par les membres de la société de l'Harmonie de Malte.	337
LETTRE adressée à un des abonnés de l'Hermès, par un magistrat de Paris, dans laquelle il lui donne les détails d'une séance somnambulique.	329
LETTRE adressée au rédacteur de l'Hermès, par M. Sabatier, ancien élève de Saint-Sulpice, étudiant en médecine, sur les obstacles qu'apportent aux découvertes nouvelles, les savans modernes.	62
LETTRE (suite de la) de M. Aimé Paris, à M. Chapelain, médecin, relative au traitement de mademoiselle Rosalie Lefebvre.	165
LETTRE de M. le comte Chastenot de Puysegur, à Mesmer, dans laquelle il lui donne les détails des efforts qu'il a faits à Saint-Domingue, pour y propager le magnétisme animal.	73
LETTRE de M. le comte Davaux, à Mesmer, en 1784, dans laquelle il donne la relation des cures qu'il a opérées à Bourbonne-les-Bains.	282
LETTRE de M. Guérard, dans laquelle il rend compte de la guérison de MM. C*** et Binkowski, par une femme Valaque.	96
LETTRE de M. Laforgue, chef de bataillon, retiré à Pau, adressée à M. Deleuze; cette lettre contient la relation de plusieurs cures.	217
LETTRE de M. Leblanc, chirurgien-major du régiment de La Fère, à M. le comte de Moreton-Chabillant, dans laquelle il donne la relation de la cure de mademoiselle Oberlin, de Weissebourg.	310
LETTRE de M. Le Semelier, capitaine, à M. le comte de Chabillant, dans laquelle il relate la guérison d'une cécité.	375
LETTRE et mémoires adressés au rédacteur de l'Hermès, par M. Lans, sur les cures opérées à Delft, par M. Vanderlee.	29
LIENTERIE, voyez Dysenterie.	206
LISTE de la société de l'Harmonie de Malte.	342
MAGNÉTISME (du) des animaux entre eux, par le regard; par M. le chevalier Brice. — Paragraphe VI.	355
MENSTRUUES, rétablies par le magnétisme; par M. D. de la Ponneraye.	299

NOTE de madame Touchard, relative à la guérison de la rage, opérée par le magnétisme.	574
OBSERVATIONS recueillies à l'hôpital de la Charité, sur la nommée Petronille, somnambule de M. Sebire, élève en médecine, par M. Maxime Vernois.	310-361-403
OBSERVATIONS sur le magnétisme, faites par M. Varnier, et communiquées par ce médecin à la société magnétique, en 1786.	5
OPINION de M. George Cuvier, sur le magnétisme émise en l'an 8, dans son anatomie comparée, tome 2, page 117.	332
PETITE VÉROLE, voyez Variole.	216
POST SCRIPTUM, relatifs à l'opération de cancer, de madame Plantin.	172
PROJET d'un traitement magnétique, à établir à Malte, soumis au grand-maître de l'Ordre, par M. le bailli de Loras.	335
PUISSANCE ( suite de la ) magnétique de l'œil; par M. Bricé, § 5.	153
— Paragraphe 6.	355
RACHITIS (du); procédés.	127
RAPPORT fait à l'Académie de médecine, dans la séance du 16 avril 1829; par M. le docteur Jules Cloquet, d'une opération qu'il a faite d'un cancer au sein droit, pendant le sommeil magnétique produit par M. le docteur Chapelain, sur madame Plantin.	132
RELATION de la guérison d'une épileptique de naissance; par mademoiselle Victoire.	134
RÉPONSE à l'article de M. Chardel, sur l'explication du sommeil et des rêves, insérée dans le 18 <sup>e</sup> cahier de l'Hermès, août 1827; par M. Maxime Vernois.	225
RÉPONSE à M. Vernois, sur la critique par lui insérée dans l'Hermès du mois de juillet 1829, d'une explication du sommeil et des rêves, donnée par M. Chardel.	259
RHUME de cerveau chez les enfans, voyez Épaississement du mucus.	123
SCARLATINE (de la): chez les enfans; procédés.	212
TEIGNE (de la) chez les enfans; procédés.	126
TRAITEMENT ( suite du ) de madame Gérôme; par madame duchesse de Bourbon.	41
TRAITEMENT magnétique de madame Plantin, rédigé d'après les notes de M. Chapelain, son magnétiseur; de madame Lagandré, sa fille; de madame Granier, sa parente; et les rapports insérés dans les journaux, intitulés le Globe et Archives de médecine, par M. Pigault-Lebrun.	173
TRAITEMENT d'une hydropisie ascite, sur un enfant de huit ans; par M. Foisac, médecin.	297
TUMEURS du cuir chevelu; manière de les traiter chez les nouveau-nés.	114
VARIOLE, sa cure.	216
VOMISSEMENT (du) chez les enfans; mode de le traiter.	123
VOYAGE d'une somnambule de Saint-Quentin à Paris; expérience faite par M. Pigault-Lebrun, en 1817.	98

FIN DE LA QUATRIÈME ANNÉE.